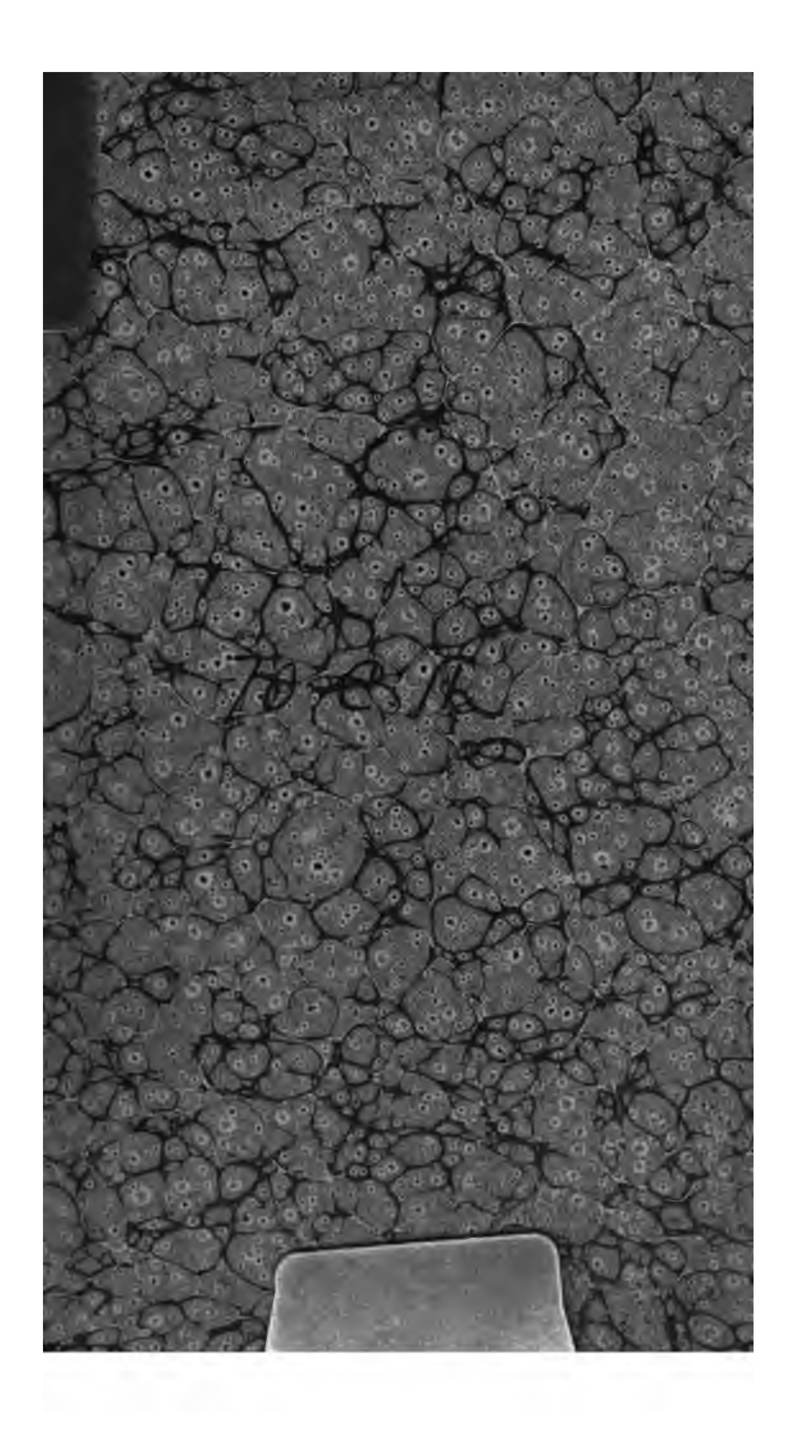
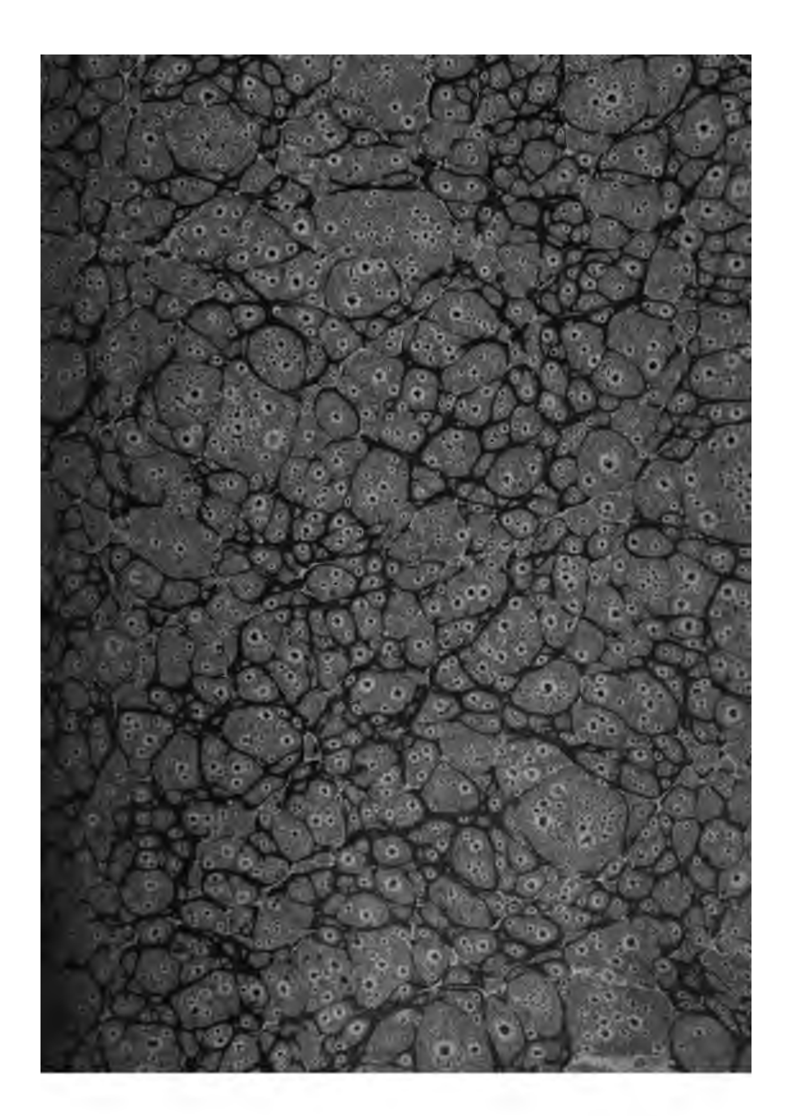






ŒUVRES COMPLÈTES

D'ESTIENNE DE LA BOËTIE.

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ESTIENNE DE LA BOËTIE.

Si en l'aage que je l'ay cogneu plus avancé, il eust prins un tel desseing que le mien, de mettre par escrit ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares et qui approcheroient de bien pres de l'honneur de l'antiquité : car notamment en cette partie des dons de la nature, je n'en cognois point qui luy soit comparable.

MONTAIGNE, *Essais*, I, 27.

ŒUVRES COMPLÈTES

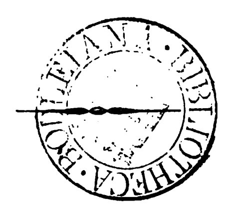
D'ESTIENNE DE LA BOËTIE,

RÉUNIES POUR LA PREMIÈRE FOIS

ET PUBLIÉES AVEC DES NOTES,

PAR LÉON FEUGÈRE,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE HENRI IV.



PARIS.

JULES DELALAIN,

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE DES MATHURINS SAINT-JACQUES, 5.

M DCCC XLVI.

INTRODUCTION.

« Oserais-je demander, écrivait M. Nodier, il y a déjà plusieurs années[1], pourquoi nous n'avons pas encore une édition complète d'Etienne de La Boëtie, cet autre lui que Montaigne préférait à lui-même, et en qui la postérité moins prévenue aimerait du moins à reconnaître le digne ami de Montaigne? En faisant une large part aux concessions libérales de l'amitié, l'homme que Montaigne a nommé le plus grand de son siècle mérite bien quelque place dans les archives littéraires des siècles suivants. »

L'accueil bienveillant fait par le public à mon Étude sur la vie et les ouvrages de cet écrivain[2], m'a permis de penser que le moment était venu de réparer l'injuste oubli signalé par M. Nodier : je donne donc présentement les Œuvres complètes de l'ami de Montaigne. Il semble que de nos jours cette publication ne manque pas d'un certain à-propos, et qu'il y a dans le goût général quelque disposition à l'accepter avec faveur. On l'a éprouvé déjà plus d'une fois : l'attention publique ne fait pas défaut à ces retours vers le passé ; on salue avec reconnaissance

1. *Manuel de Bibliographie*, publié par Téchener, février, 1835.

2. *Étienne de La Boëtie*, ami de Montaigne, Étude sur sa vie et ses ouvrages, précédée d'un coup-d'œil sur les origines de la littérature française ; 1 vol. *in*-8°, Paris, Labitte, 1845.

nos vieilles gloires, et l'on sait gré à ceux qui nous les rendent. Déjà notre siècle a confirmé par son suffrage plus d'une réparation de ce genre. Il ne refuse plus un rang aux écrivains du XVI[e] siècle parmi les glorieux ancêtres de la France littéraire; il mêle au culte des génies du XVII[e] une pensée reconnaissante pour ceux qui les ont annoncés. Montrer, par delà cette grande époque de maturité, les jets hardis, la sève abondante d'une jeunesse vigoureuse, n'est pas une entreprise moins utile que juste : ce culte des origines ne conduit-il pas à mieux comprendre, à mieux apprécier nos chefs-d'œuvre modernes? Enfin, lorsque les nations arrivent à ce point où par l'effet de la richesse des produits de la pensée, une sorte d'épuisement se manifeste, où la lassitude et le déclin commencent, n'est-ce pas en rejetant les yeux dans le passé, qu'elles peuvent apprendre où elles doivent aller; n'est-ce pas en se retrempant aux sources, qu'elles peuvent retrouver leur vigueur[1]?

L'on doit remercier le Conseil royal de l'instruction publique, d'avoir favorisé ce besoin des esprits, en reportant vers les vieilles pages de notre histoire intellectuelle l'attention des jeunes gens qui se destinent à l'enseignement[2] : par là, il se montre fidèle

1. « Les langues commencent par la naïveté et se perdent par l'affectation : » parole bien vraie du cardinal du Perron, qu'il nous convient fort de méditer.

2. Sur la liste des auteurs prescrits pour les concours d'agrégation en 1846, figurent les noms d'Amyot et de La Boëtie, dont les candidats devront faire une étude critique et philologique, et qu'ils devront même comparer ensemble dans quelques parties: v. l'arrêté du 21 novembre 1845.

aux sages et fécondes idées du chef illustre dont l'Université n'a pas perdu le respectueux souvenir.

« On s'écarte aujourd'hui, disait-il, dans une de ses leçons si pleines de bon sens et de charme, du caractère de notre langue par recherche et par ignorance. L'acception primitive des mots, leur sens natif et partant leur vérité, leur grâce s'est altérée, s'est effacée. On innove non pas dans le génie de notre langue, mais contre son génie toujours clair et précis. S'il est un préservatif contre cette erreur, c'est l'étude de l'antiquité française, en remontant jusqu'à Froissart et à Joinville[1]. »

Entre ces vieux auteurs qu'il était réservé à notre époque de rajeunir, un rang honorable ne sera pas refusé à La Boëtie. Jusqu'à présent, l'immense renommée de Montaigne l'avait enveloppé pour ainsi dire : l'on se rappelait surtout les éloquents regrets exhalés par l'auteur des *Essais*[2], et le nom de La Boëtie réveillait, plus que tout autre souvenir, celui de l'amitié. Lui rendre une existence à part, rétablir son caractère personnel, tel a été le but de mes efforts. Mais ici, pour ne pas me répéter moi-même, je dois être bref : qu'il me soit permis de renvoyer au travail étendu que je lui ai consacré.

Sa vie, qui s'éteignit à 33 ans, fut bien moins remplie par les événements que par les affections ten-

1. M. Villemain, *Tableau de la littérature au moyen âge*, t. II, p. 278 et 279; il revient plusieurs fois encore dans ses autres ouvrages sur cette même pensée, et particulièrement dans le *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, t. II, p. 257; t. III, p. 430 et suiv. (2e édit.)

2. « Il ne sçavoit, nous a-t-il dit lui-même, rien si bien faire qu'estre amy. » I, 9.

dres et les sentiments généreux. Elle s'écoula presque tout entière à Bordeaux : il était né, il mourut près de là[1]. « Estant fort jeune, rapporte Guillaume Colletet, dans ses *Vies des poëtes françois*[2], il fut eslevé sur le siege de fleurs de lys du fameux parlement de Bourdeaux en qualité de conseiller du roy; mais conseiller dont la rare suffisance, soustenue d'un beau naturel, et la probité inviolable lui acquirent une si haulte et si solide reputation dans sa province, que jamais homme de sa condition n'y fut plus estimé ny plus honoré que luy[3]. » Comme il était dans les mœurs de l'époque, l'attachement aux devoirs sévères de la magistrature se conciliait en lui avec l'amour, avec le culte des lettres. Aussi un de ses compatriotes, le poëte Pierre de Brach, dans son hymne en l'honneur de Bordeaux[4], le cite-t-il parmi les écrivains dont cette ville s'enorgueillit :

De là sortit enfin Boëtie, homme digne
De luire dans les cieux comme une estoille insigne,
Homme d'un grand espoir, si le malheur fatal
N'eust amorti le feu de son tison vital,

1. Né à Sarlat le 1er novembre 1530; mort à Germignac, le 18 août 1563.

2. Cet ouvrage inédit est conservé à la bibliothèque du Louvre : j'en ai dû la communication à l'obligeance bien connue de M. Barbier.

3. « Il avoit son esprit, a dit Montaigne, moulé au patron d'autres siecles que ceux-ci. » *Ess.*, I, 27, à la fin. Cf. Teissier, *Éloges des savants*, in-12, Berlin, 1704, t. III, p. 148.

4. 1576, chez Simon Millanger, in-4°. Cet *excellent poëte*, comme l'appelle G. Colletet, fut aussi ami de Montaigne : il naquit à Bordeaux en 1548 et mourut en 1604. Sa versification est généralement élégante et harmonieuse.

Au fort de sa chaleur, qui toutesfois encore
A laissé des fragmens que tout le monde honore[1].

« Ce n'est pas, observe M. Nodier[2], que le style de La Boëtie vaille celui de Montaigne, qu'aucun style n'a jamais valu. Il est tendu et archaïque; il est âpre comme cette âme naïve et libre, qui ne fléchit pas même devant la mort, parce que les vertus morales se réunissent en elle à toutes les vertus civiles; mais il est ingénu, ferme, éloquent, comme nous paraîtrait aujourd'hui la prose de Marcus Brutus et de Caton d'Utique, si nous avions conservé leurs livres. » Ce rapprochement désigne assez le discours auquel est attachée en grande partie la célébrité de La Boëtie[3]; dans mes études sur cet écrivain, je me suis du reste attaché, en éclairant, en ramenant sur son ouvrage l'opinion publique, à montrer qu'il n'avait eu de Brutus que le cœur ferme et la vertu rigide. Loin de vouloir renverser aucun pouvoir établi, il ne songea qu'à conserver aux lois leur force, et à l'autorité

1. « *L'hymne de Bourdeaux*, remarque G. Colletet, que De Brach adressa à ce grand poëte P. de Ronsard, est un ouvrage si considérable, non seulement par le nombre de douze cens vers qu'il contient, mais encore par l'air heroïque dont il traite la matiere, que je puis dire avec verité que jamais ville ne fut si dignement ny si haultement louee » (Art. *De Brach*.).

2. *Passage cité.* — Ce jugement de M. Nodier sur le style de La Boëtie me paraît s'appliquer uniquement au *Contre un*.

3. G. Colletet n'hésite pas à déclarer *excellent* ce discours, qui fut, ajoute-t-il, reçu de la France avec un grand applaudissement. Toutefois il fait observer plus loin, que Montaigne, quand il recueillit les œuvres de son ami, le supprima « pour ce que cette matiere estoit un peu trop chatouilleuse. »

royale, sa dignité. Le cœur navré des maux qui affligeaient la France, il protesta contre toutes les tyrannies, de quelque nom qu'elles fussent revêtues ; mais il ne fut pas l'ennemi des institutions antiques du pays. Nous pouvons en croire là-dessus le témoignage que lui a rendu son ami *qui l'avoit connu jusqu'au vif*. On sait qu'il a déclaré que jamais aucun citoyen ne fut plus soumis aux lois et plus ennemi *des nouvelletez* qui troublent les Etats[1]. Si l'on s'est armé de son noble enthousiasme et de ses paroles éloquentes pour combattre la monarchie, ce n'est qu'en leur donnant un sens qu'il n'avait pas prévu, ce n'est que lorsqu'il ne pouvait plus démentir ceux qui le méconnaissaient et abusaient de son patriotisme[2]. La mémoire de La Boëtie devait être défendue contre ces faux jugements. Pour le réhabiliter comme publiciste, il suffisait de mettre ses intentions à découvert : quant à la vigueur de son génie, elle est aussi incontestable que la générosité de ses sentiments. A l'appui de cette opinion, on pourrait citer les plus imposantes autorités, les noms les plus illustres, parmi les contemporains de La Boëtie et parmi les nôtres.

De nos jours, il n'était guère connu cependant que comme auteur de l'*admirable Contre un*[3] : c'é-

1. Montaigne, *Ess.*, I, 27, à la fin.

2. V. De Thou, *Hist.*, V, 13 : « Libellum de spontanea servitute.... longe in alienum ab auctoris mente usum ac sensum ii detorserunt, qui eum post parisiensem lanienam (la Saint-Barthélemy) quæ adeo post ipsius Boetiani mortem accidit, ad commovendos vulgi animos in lucem emiserunt. » Cf. *Id.*, XXXV, 15.

3. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas craint de quali-

tait trop peu. Le poëte animé parfois d'une émotion vraie, le rival d'Amyot dans des versions naïves de chefs-d'œuvre antiques, demeuraient à étudier; et c'est à peine s'il se trouvait encore quelques exemplaires où l'on pût lire les traductions de La Boëtie. Maintenant on le jugera, les titres en main.

Il fut, en effet, l'un des savants les plus distingués et surtout les plus précoces[1], dans une époque où l'érudition attirait à elle les plus hautes intelligences, et se mêlait au prodigieux mouvement d'invention qui a caractérisé le XVI[e] siècle. L'un des premiers, en s'efforçant de reproduire les ouvrages des anciens, il montra le secret de les imiter. Par là il prit une part active aux progrès de notre langue et au développement de notre génie national. Une curieuse manifestation de l'état des esprits et des mœurs, c'est qu'il choisit, pour les faire passer dans notre idiome, les deux traités d'économie domestique et d'agriculture que nous a laissés l'antiquité grecque. De tels ouvrages n'étaient pas moins chers au vieil esprit français qu'aux Grecs et aux Latins. On sait combien l'antiquité tout entière avait écrit de volumes sur ce sujet[2]. On se souvient surtout qu'au temps où les vertus des ancêtres s'en allaient, Caton, Varron, Virgile, Columelle, Pline l'ancien, s'étaient efforcés de les rappeler, en reportant vers

tier ainsi le *Contre un*, c.-à-d. le *Discours* de La Boëtie *sur la servitude volontaire* : v. les notes qui accompagnent sa traduction de la *Politique* d'Aristote, t. I, p. 325.

1. V. Baillet, *Jugements des savants*, édit. de La Monnoye, t. VI, p. 73; cf. *Id.*, t. III, p. 109.

2. V. Aristote, *Politique*, I, 11; Columelle, I, 1; Varron, I, 1, 10, 13; Cicéron, *de Orat.*, I, 58; etc.

l'agriculture, berceau de la fortune de Rome, les yeux des Romains éblouis de leur grandeur. Il semble que de même, au XVI[e] siècle, par ces traditions d'une vie simple et sévère, on voulait conserver ou plutôt rendre aux mœurs, une simplicité et une énergie qu'elles commençaient à ne plus avoir. C'est ce qui peut expliquer les importants travaux publiés par Strèbe, Muret, Donat, et plusieurs autres érudits du même temps sur les *Economiques* d'Aristote et de Xénophon, tandis que ces ouvrages ont, après cette époque, fort peu occupé les savants. Déjà Nicolas Oresme[1], par l'ordre de Charles V, avait *translaté* dans notre langue, mais sur une version latine, le traité d'Aristote[2]; La Boëtie fut à la fois de cet ouvrage le second et le dernier traducteur français.

L'*Economique* de Xénophon a été plus souvent traduite; mais je n'hésite pas à dire qu'elle ne l'a jamais été mieux que par La Boëtie[3]. Ce qui établit la supériorité de sa traduction *gauloise* (nous lui conserverons volontiers ce nom que lui donne par dédain un traducteur du XVIII[e] siècle[4]), c'est qu'il est

1. V. Baillet, *Jugements des savants*, t. III, p. 106.

2. En France, dès le XIII[e] siècle, cet ouvrage avait été traduit en latin : v. Am. Jourdain, *Recherches sur les traductions latines d'Aristote*, p. 181 et 442.

3. Il en est le plus ancien traducteur. L'auteur de la traduction complète de Xénophon qui parut in-folio, en 1613, sous le nom de P. de Candole, imprimeur à Cologny, sur les bords du lac de Genève, et que l'on a quelquefois attribuée à Simon Goulard, avoue que pour l'*Économique*, il s'est beaucoup aidé du travail de La Boëtie.

4. Dumas, professeur d'éloquence à Strasbourg, auteur d'une traduction de l'*Économique* de Xénophon, in-12,

entré sans effort dans la pensée de son auteur, et qu'il a été en quelque sorte pénétré de son esprit. Il a revêtu le caractère antique qui allait si bien à ses mœurs et à ses goûts, tandis que d'autres ont travesti Xénophon en lui donnant l'esprit moderne[1]. Du mélange de cet esprit de l'antiquité, fidèlement reproduit, et de la naïveté gauloise, résulte un style sain et abondant, souvent plein de charme et de fraîcheur.

« Quant à ses poësies latines et françoises, dit G. Colletet, les premieres sont si eclatantes que l'on a cru, pour parler avec Scévole[2], « que la ville de Bourdeaux remporta finalement par elles un honneur que depuis le temps d'Ausone elle n'avoit osé jamais esperer; et qu'elle put s'attribuer justement la gloire d'avoir produit un veritable poëte, capable de rendre toute l'Italie mesme jalouse de la beauté de ses vers; » et ses poësies françoises sont telles qu'au rapport de l'aucteur des *Essais*, qui dans les premieres editions de son livre ne desdaigna pas d'en inserer

1768, Paris. Vient ensuite celle de Gail (in-8°, Paris, an 3), qui est plate et sans couleur. Je ne crois pas toutefois qu'elle ait été fort surpassée de nos jours.

1. En particulier, Dumas : son style est fort ambitieux ; et l'on peut apprécier son jugement d'après cette note que je lui emprunte : « Endroit *difficile*, sur lequel j'ai été obligé de passer *très-rapidement*, » p. 97.

2. *Sammarthani Elogia*, l. I. Colletet a lui-même été le traducteur de cet ouvrage de Sainte-Marthe (Paris, in-4°, 1644). Voici le passage original : « Omnino hic ille est, cujus magna ex parte ingenio et industria id Aquitania tandem obtinuit, quod ab Ausonii temporibus ne tentare quidem ausa fuerat, ut serio poetandi gloriam, vel Italia invidente, sibi quoque hoc tempore arrogaret. »

un bon nombre, la Gascogne n'en avoit point encore produit de plus parfaites. »

La plupart des ouvrages de La Boëtie furent, personne ne l'ignore, transmis à la postérité par le dévouement fidèle de Montaigne. Mais si l'on excepte le *Discours de la servitude volontaire*, dont je traiterai à part[1], et les vingt-neuf sonnets souvent réimprimés avec les *Essais*, il n'a d'ailleurs été donné de ses œuvres qu'une seule édition. De fausses apparences m'avaient d'abord trompé, en me persuadant le contraire. Federic Morel, imprimeur et libraire de l'Université de Paris, fit paraître dans cette ville, en 1572, bien qu'on lise sur le privilége la date du 18 octobre 1570, la *Mesnagerie de Xenophon, precedee de l'Epistre de Montaigne à M. de Lansac, et de son advertissement au lecteur; les Regles de Mariage et la Lettre de Consolation de Plutarque, avec les epistres dedicatoires de Montaigne à M. de Mesmes, et à sa femme, ouvrages traduits par La Boëtie; et ses vers latins avec une épistre de Montaigne au chancelier de L'Hospital, puis l'extraict d'une lettre de Montaigne à son pere sur la mort de son amy*. Le tout forme cent trente et un feuillets, sans que la pagination, d'après l'usage du temps, soit marquée aux versos; ces mots les terminent : « Achevé d'imprimer le 24 de novembre, 1570. » Après, vient un autre cahier numéroté séparément, sans pagination aux versos, et formant vingt feuillets: il porte aussi le millésime de 1572 et le nom de Federic Morel; mais cette fois, celui-ci est appelé *imprimeur du roy*. Ce sont *les vers françois de La Boëtie, precedez d'une epistre de Mon-*

1. V. *l'avertissement*, p. 3.

taigne à M. de Foix. En 1600, Claude Morel se contenta de donner un nouveau frontispice à chacune des parties qui composaient ce volume. Il y joignit en outre la traduction des *OEconomiques d'Aristote* qui n'avait pas encore paru et qu'il plaça en tête : elle forme avec le titre huit feuillets : le privilége a été supprimé. Du reste, aucun changement, si ce n'est que deux feuillets, qui sont les correspondants des titres ont été réimprimés : l'un dans la *Mesnagerie de Xenophon* est désigné par le nº 8 ; l'autre, dans le cahier qui renferme les vers français, offre, avec le nº 4, la dernière partie de l'*Epistre dedicatoire de Montaigne à M. de Foix.* Ainsi ces deux volumes, différents en apparence, ne sont à peu près en réalité qu'un seul et même livre[1].

L'orthographe dont fait usage Federic Morel, m'a servi de base pour celle que j'ai suivie dans l'impression de ce livre. Quant à la ponctuation, vicieuse ou plutôt nulle dans le texte original, elle a dû être complétement réformée. On sait d'ailleurs combien chez tous les écrivains du XVIe siècle, l'orthographe est, je ne dirai pas seulement peu exacte, mais encore peu uniforme[2], le même terme se trouvant parfois, dans une seule page, écrit de plusieurs manières. C'est qu'elle n'avait guère pris naissance que depuis la découverte de l'imprimerie. Peu à peu elle s'était

1. Cette édition, incomplète, était devenue fort rare ; je ne l'ai trouvée que dans la bibliothèque Mazarine et dans celle de Sainte-Geneviève.

2. Le nom de Du Guesclin par exemple, dans nos vieux auteurs, est écrit de quatorze façons différentes : v. à ce sujet Montaigne, I, 46, t. II, p. 328 de l'édit. in-18 des *Essais*, Paris, Froment, 1825 ; et Ménage, *Vitæ P. Ærodii et G. Menagii*, in-4°, 1675, p. 6.

établie; mais remuée en tout sens par une foule de hardis novateurs, elle avait payé tribut à l'esprit aventureux du XVI[e] siècle. Tout y était incertain et variable : le plus souvent, enfin, l'on représentait les mots par des combinaisons de lettres différentes qui formaient les mêmes sons.

Je n'ai pas cru devoir être fidèle au point de laisser subsister les traces de ce désordre fatigant pour la vue; toutefois je n'ai pas dû non plus exclure les bizarreries de l'orthographe du temps et la plier aux usages de la nôtre. Mon but principal a été de distinguer les règles le plus généralement adoptées à l'époque de La Boëtie et de les concilier avec celles qui sont particulièrement observées dans l'édition primitive. Je n'ai pas même négligé, pour m'éclairer davantage à cet égard, de consulter des manuscrits qui se rapportent à la même époque. On ne peut douter au reste que beaucoup de ces variations qui nous choquent aujourd'hui dans les ouvrages imprimés, ne soient de simples fautes de typographie. Leur nombre ne paraîtra pas surprenant, si l'on songe combien l'instruction était encore peu répandue dans le peuple, chez les diverses classes d'ouvriers, et que d'obstacles de tout genre s'opposaient à la correction des textes.

Ni le temps, ni les soins n'auront du moins été épargnés pour que la présente édition soit digne de l'attention du public.

En terminant cette introduction, il me reste un devoir bien doux à remplir, celui de reconnaître que, dans cette œuvre longue et pénible, plus d'une amitié dévouée m'a encouragé et soutenu; plus d'un

précieux conseil a secondé mes efforts. J'ai reçu d'excellentes communications de mon frère Edmond Feugère, professeur de rhétorique au collége royal de Douai; et si je m'abstiens de le louer ici davantage, c'est de peur que mon affection ne me rende suspect de partialité. Qu'il me soit permis en outre d'adresser mes remerciements à mon ami, M. Egger, agrégé de la faculté des lettres, si honorablement connu comme professeur et comme écrivain. Avec cette patience rarement unie aux qualités d'un esprit éminent, il a bien voulu me prêter son concours pour revoir toutes les épreuves de ce livre; et plus d'une fois il m'a indiqué de très-heureuses corrections.

15 juin 1846.

TABLE

DES PRINCIPALES LOCUTIONS ET DES PARTICULARITÉS DE LANGAGE EXPLIQUÉES DANS CE VOLUME.

(Le premier chiffre indique la page, le second, la note.)

TABLE.

DISCOURS

DE

LA SERVITUDE VOLONTAIRE.

AVERTISSEMENT.

Le *Discours de la Servitude volontaire* est le seul des ouvrages de La Boëtie parvenus jusqu'à nous, dont nous ne devions pas la conservation à Montaigne. Non toutefois qu'il ne l'ait jugé digne d'être transmis à la postérité ; on peut juger de son estime, j'oserai dire de son admiration pour cette œuvre par la manière dont il en parle dans les *Essais*, I, 27 : « Ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poly, et formé selon l'art. Je me suis advisé d'en emprunter un d'Estienne de La Boëtie, qui honorera tout le reste de cette besongne : c'est un discours auquel il donna nom *La Servitude volontaire*,.. escrit.. à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pieçà [1] es mains des gens d'entendement, non sans bien grande et meritee recommandation ; car il est gentil [2] et plein au possible. » Il est vrai qu'il revint sur sa première pensée ; mais ce fut par une de ces considérations de prudence qui plaisaient à son esprit cir-

1. Depuis longtemps..... Sur le mot *pieçà* on peut voir une discussion curieuse de H. Estienne, *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, Paris, 1569, p. 10 et suiv.

2. Le mot *gentil* avait alors une acception plus étendue que de nos jours ; on en peut juger par ce passage de Henri Estienne dans sa *Precellence :* « la langue Grecque est plus gentille et de meilleure grace qu'aucune autre, et le langage françois ensuit (*insequitur*) les jolies, gentilles et gaillardes façons grecques de plus pres qu'aucun autre. »

conspect, ennemi de toute idée extrême, surtout en politique. Peut-être son bon sens clairvoyant lui montrait-il trop bien les erreurs et les fautes des partis pour qu'il pût appartenir à aucun; « parce que, ajoute-t-il plus loin, j'ai trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, et qu'ils l'ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis desdit de le loger icy. »

C'est qu'en effet les protestants, parmi lesquels le gouvernement qui régissait alors la France comptait plus d'un ennemi, s'étaient fait, comme on l'a vu, une arme de son discours; ils l'avaient imprimé à Middelbourg, dans un recueil qui parut en 1576, sous ce titre : *Memoires de l'Estat de France sous Charles Neufiesme, contenans les choses les plus notables, faites et publiees tant par les Catholiques que par ceux de la Religion, depuis le troisiesme Edit de pacification fait au mois d'aoust* 1576, *jusques au regne de Henry Troisiesme.* 3 vol. petit in-8° (*Meidelbourg*)[1].

1. Cet ouvrage contient outre le récit *des Massacres de ceux de la religion à Rouen, en beaucoup de lieux, etc.*, la *France Gaule ou Gaule Françoise* de F. Hotoman; le *Traicté du droit des magistrats sur les subjects*; les *apophthegmes et discours recueillis de divers auteurs contre la tyrannie*; les *jugemens de Dieu contre les tyrans*; le *Politique, dialogue traictant de l'auctorité et des debvoirs des princes*; un *Traicté des diverses puissances establies de Dieu au monde et du gouvernement legitime d'icelles*; le *Discours merveilleux de la vie, action et deportemens de Catherine de Medicis*, etc.

Quelques mots de la préface feront connaître l'esprit de ce recueil : « Qu'on lise les plus tragiques histoires depuis mille ans trouvera on une histoire accompaignee de tant de perfidies et de cruautez que celle dont les memoires vous sont maintenant

Dans la première édition de ces précieux mémoires[1], que je n'ai pas trouvée, malgré bien des recherches, le *Discours de la Servitude volontaire* est, ainsi que nous l'apprend La Monnoye[2], au feuillet 83 du troisième volume. Dans la seconde, que j'ai eue entre les mains, et je parle de celle que Brunet mentionne comme la meilleure, il commence, page 116 au verso, troisième volume également ; il a été ensuite réimprimé parmi les pièces jointes à l'édition des *Essais* de Montaigne, donnée en 1727, 5 volumes in-12, Genève. Coste, en 1740, le publia avec des notes dans le volume in-4° intitulé : *Supplément aux Essais* de Michel de Montaigne ; depuis cette époque il n'en a guère été séparé.

Le texte du discours, tel qu'il a été inséré dans les *Memoires de l'Estat de la France*, a dû être la base de

presentez ? Dire la vérité, ce n'est point diffamer ; mais libelles diffamatoires sont ceux qui justifient les meurtres de tant de personnes innocentes, de tant de vieillards, dames honorables, femmes aagees, femmes enceintes, filles et jeunes enfans.... »

1. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, les mentionne ainsi, 2e édit., t. IV, p. 72, *Supplément :* « Memoires de l'Estat de France sous Charles IX (recueillis par S. Goulart) Meidelbourg, 1576 ; seconde édition augmentée, 1578, 3 vol. in-8° : elle a été imprimée en gros et en petits caractères. » Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, après avoir donné le titre en entier, comme nous l'avons cité plus haut, ajoute : « L'édition de 1578 est plus complète que celle de 1576 ; toutefois il a été fait sous cette même date de 1578 deux éditions, l'une en petits caractères, l'autre en gros : c'est cette dernière que l'on préfère. Il faut qu'on trouve à la fin du tome III les mémoires de la troisième guerre civile et des derniers troubles de France (par Jean de Serres). » T. III, p. 346, dernière édition.

2. Dans ses notes sur la Bibliothèque de La Croix du Maine, au nom de *La Boëtie*.

notre travail ; mais il fallait le purger de beaucoup de fautes. Pour y parvenir, nous avons conféré plusieurs des éditions suivantes : parmi les secours qui nous ont été les plus utiles, nous devons mentionner surtout avec reconnaissance l'édition donnée par M. V. Le Clerc, à la suite des *Essais* de Montaigne, en 1826, et celle que M. de La Mennais a fait paraître en 1835.

DISCOURS

DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE[1].

D'avoir plusieurs seigneurs aucun bien je ne voy ;
Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy[2]:

ce dit Ulysse[3], en Homere, parlant en public. S'il n'eust dit, sinon

D'avoir plusieurs seigneurs aucun bien je ne voy,

cela estoit tant bien dit que rien plus[4]. Mais au lieu que pour parler avecques raison, il falloit dire que la domination de plusieurs ne pouvoit estre bonne, puis que la puissance d'un seul, des lors qu'il prend ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable, il est allé adjouster tout au rebours :

Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy.

1. « Estienne de La Boëtie, remarque Montaigne, *Essais* l. I, c. 27, donna nom à son discours *La Servitude volontaire* : mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé *Le contre un.* » C'est ce titre que, suivant La Monnoye (voy. son édition des Jugements des Savants par Baillet, t. VII, p. 365), de Thou a traduit assez mal par celui d'*Anthenoticon : Hist.*, l. V, c. 13, et l. XXXV, c. 15 : « Nec *Anthenoticon* ejus sileri debet.... libellus qui *Anthenotici* titulo sive de spontanea servitute inscribitur.... »

2. *Iliade*, II, 204, 205.

3. Ainsi s'exprime Ulysse....

4. S'il se fût contenté de dire...., c'était aussi bien dit que possible, qu'aucune autre chose....

Toutesfois à l'adventure il faut excuser Ulysse, auquel possible lors il estoit besoing[1] d'user de ce langage, et de s'en servir pour appaiser la revolte de l'armee, conformant (je croy) son propos plus au temps qu'à la verité. Mais à parler à bon escient, c'est un extreme malheur d'estre subject à un maistre, duquel on ne peut estre jamais asseuré qu'il soit bon, puisqu'il est tousjours en sa puissance d'estre mauvais quand il voudra ; et d'avoir plusieurs maistres, c'est autant que d'avoir autant de fois à estre extremement malheureux. Si ne veux je pas pour ceste heure debatre ceste question tant pourmenee[2], assçavoir[3] si les autres façons de

1. Peu après, Nicot, dans son *Thresor*, prescrivait d'écrire et prononcer *besoing* sans *g*, et cette lettre devait bientôt être éloignée aussi de *soing*, de *loing*, *tesmoing*, etc.

2. *Pourmener*, aujourd'hui *promener* ; *pourmenement* signifiait *promenade*, *pourmenoir*, lieu où l'on se promène. Du Bellay dans ses *Jeux rustiques :*

Je ne veux plus me *pourmener* en coche.

Mais ici l'acception du mot est figurée. Il signifie *agitée*, *discutée :* c'est à peu près dans ce sens que Brantôme nous parle des dames qui « ne veulent pas estre scandalisees ny *pourmenees* par le palais tant soit peu de la bouche des hommes. »

3. *Assçavoir*, fort usité dans notre ancien langage ; on lit dans le roman du Châtelain de Coucy, œuvre du XIII[e] siècle :

Et se je puis jornee avoir
Je le vous feray *assçavoir*.

« Amyot, dit Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, au nom de cet écrivain, a la vertu qui est singuliere en escriture

republiques sont meilleures que la monarchie[1]. A quoy si je voulois venir, encores voudrois je sçavoir, avant que mettre en doubte, quel rang la monarchie doibt avoir entre les republiques, si elle y en doibt avoir aucun, pour ce qu'il[2] est malaysé de croire qu'il y ait rien de public en ce gouvernement, où tout est à un. Mais ceste question est reservee pour un autre temps, et demanderoit bien son traicté à part, ou plus tost ameineroit quant et soy toutes les disputes politiques.

Pour ce coup, je ne voudrois sinon entendre[3],

parfaicte, *assçavoir* le langage du commun et du peuple, et la liaison du docte.» Et dans le même article cette forme est répétée encore trois fois. *Assçavanté* signifiait instruit; *assçavanter*, instruire. Rabelais, dans une épître en vers, adressée à son ami Jean Bouchet:

De ce j'ay bien voulu ta seigneurie
Assçavanter . . . .

1. Voy. sur cette question Hérodote, III, 80-84; Polybe, VI, 3; Plutarque, *Gouvernements comparés*.

2. Le père Bouhours dit que, du temps de M. de Vaugelas, *parceque* et *pourceque* étaient encore bons; mais que le premier l'a emporté sur le second qui n'est plus en usage; voy. les Remarques de Vaugelas sur la Langue Françoise, avec des notes de Patru et T. Corneille, t. I, p. 192 et suiv.

3. Je voudrais seulement apprendre.... Observons ici pour l'orthographe, qu'à cette époque on écrivait simultanément je *voudroye* (forme qui vieillissait), je *voudroy*, je *voudroys*, je *voudrois* (forme alors nouvelle): des variations semblables existaient dans d'autres temps comme à d'autres personnes des verbes, et enfin pour la plupart des mots. C'est ainsi que pendant le XVI[e] siècle, on écrivait très-souvent encore la première personne de l'indicatif présent sans *s*: *j'enten*, je *pren*, etc. Dans cette manière de conjuguer, j'*enten*, tu *entens*, il *entend*,

s'il est possible et comme il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquesfois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'on lui donne ; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon de tant[1] qu'ils ont vouloir de l'endurer ; qui ne sçauroit leur faire mal aucun, sinon lors qu'ils ayment mieux le souffrir que luy contredire. Grand'chose [2] certes, et toutesfois si commune, qu'il s'en faut de tant plus douloir[3] et moins esbahir[4], de veoir un

on *entent*, il y avait cet avantage, que l'omission du pronom, quelquefois heureuse, bien que généralement condamnée par Ronsard et Du Bellay, pouvait avoir lieu sans que le sens fût troublé, sans qu'il y eût confusion de personnes.

1. D'autant, en tant....

2. « En cet adjectif *grand*, dit Masset, dans son *Acheminement à la langue françoise* (c'est une grammaire placée à la suite du *Thresor* de Nicot), l'apostrophe de la lettre *e* se fait comme devant une voyelle : on dit *grand'-puissance.* » C'était là d'ailleurs une liberté autorisée dans le langage, non pas une règle.

3. S'affliger...., Ronsard, dans *les Amours de Cassandre* :

> . . . . Aussi je n'ay envie
> De me *douloir* . . . . .

« *Se douloir*, *se condouloir* d'un malheur est fort bien dit, » remarquait Vaugelas (édit. citée, t. II, p. 277); mais presque aussitôt il ajoutait : « Cette façon de parler n'est plus néanmoins du bel usage. » *Condoléance* lui semblait *un étrange mot ;* il a vécu, protégé par Bouhours. On sait que La Bruyère, au chap. XIV de ses *Caractères*, se demande pourquoi « *deuil* ne fait plus se *douloir*, se *condouloir*.— C'est, remarque Thomas Corneille dans ses notes sur Vaugelas, que ce verbe, quoique employé par plusieurs excellens auteurs modernes, n'a plus été reçu à la cour. »

4. *Esbahir*, *s'esbahir*, être surpris ; *esbahi*, tout étonné : termes bien expressifs qui nous échappent.

million de millions d'hommes servir miserablement, ayans[1] le col sous le joug, non pas contraints par une plus grande force, mais aucunement[2] (ce semble) enchantez et charmez par le seul nom d'un, duquel ils ne doibvent ny craindre la puissance, puis qu'il est seul, ny aymer les qualitez, puis qu'il est en leur en-

1. Les participes présents étaient alors déclinables, règle donnée par toutes les grammaires du XVIe siècle : voy. Jacques Dubois, dit Sylvius, p. 128 de sa Grammaire latine-françoise, 1531; Robert Étienne, p. 82 de la deuxième édit. de sa Grammaire françoise (1569; la première, conforme en ce point à la seconde, est de 1558); Ramus, p. 180 de la deuxième édition de sa Grammaire, qui fut publiée en 1572. Vaugelas fut le premier au XVIIe siècle qui, dans ses *Remarques*, 1647, déclara que le participe en *ant*, lorsqu'il a le régime du verbe, ne se décline pas. En 1656 paraissaient les premières Provinciales, et dans cette phrase seulement on y trouvait le participe présent décliné : « Je les lui offris tous ensemble, comme ne *faisans* qu'un même corps et n'*agissans* que par un même esprit; » première Lettre, au milieu. En 1660, Arnauld, dans sa *Grammaire générale*, posa comme règle l'invariabilité du participe; et par sa décision du 3 juin 1679, consignée dans ses registres, l'Académie, française donna à cette règle force de loi.

2. En quelque sorte... L'ancienne, la véritable acception de *aucun* (aliquis) c'est quelque, quelqu'un. « L'homme, dit Charron, *de la Sagesse*, I, 8, est singulier en *aucunes* choses par dessus les animaux, et en d'autres les bestes ont le dessus : » — « *Aucuns* des nostres l'ont ainsi jugé.... » Montaigne, *Ess.* l. II, c. 12. De là Molière, dans le *Malade imaginaire*, act. III, sc. 7: « Il y en a *aucunes* qui prennent des maris...» Encore aujourd'hui cette acception primitive d'*aucuns*, est autorisée par le *Dictionnaire de l'Académie* : *aucuns* diront, *aucuns* croiront...

droict[1] inhumain et sauvage. La foiblesse d'entre nous hommes est telle : il faut souvent que nous obeïssions à la force, il est besoing de temporiser, on ne peut pas tousjours estre le plus fort. Doncques si une nation est contrainte par la force de la guerre de servir à un, comme la cité d'Athenes aux trente tyrans, il ne se faut pas esbahir qu'elle serve, mais se plaindre de l'accident ; ou bien plus tost ne s'esbahir ny ne s'en plaindre, mais porter le mal patiemment, et se reserver à l'advenir à meilleure fortune.

Nostre nature est ainsi, que les communs debvoirs de l'amitié emportent une bonne partie du cours de nostre vie : il est raisonnable d'aymer la vertu, d'estimer les beaux faits, de cognoistre le bien, d'où lon[2] l'a receu, et diminuer souvent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et avantage de celuy qu'on ayme et qui le merite. Ainsi doncques, si les habitans d'un païs ont trouvé quelque grand personnage, qui leur ait

1. Ronsard, *Vers à Marie :*

Et quant à moy j'estime *en son endroict....*

Cette locution se retrouve dans quelques provinces : vous êtes injuste *en mon endroit*, c'est-à-dire à mon égard.

2. La lettre *l* ajoutée à *on* était euphonique : Montaigne, l. III, c. 8 des *Essais :* « A l'adventure les estime *lon* (les grands) et apperceoit moindres qu'ils ne sont, d'autant qu'ils entreprennent plus et se montrent plus. » Charron, l. II, c. 10: « Outre que *lon* ne sçait, quand *lon* eust prins le party contraire, si *lon* eust eschappé son destin. » On s'en servait aussi en poésie ; Du Bellay, *Antiquitez de Rome,* sonnet XVI :

Comme lon voit de loing sur la mer courroucee....

monstré par espreuve une grande prevoyance pour les garder, grande hardiesse pour les defendre, un grand soing pour les gouverner ; si de là en avant[1] ils s'apprivoisent de luy obeïr, et s'en fier tant[2] que de luy donner quelques avantages, je ne sçay si ce seroit sagesse, de tant qu'on l'oste[3] de là où il faisoit bien, pour l'avancer en lieu où il pourra mal faire ; mais certes, si ne pourroit il faillir d'y avoir de la bonté[4] de ne craindre point mal de celuy duquel on n'a receu que bien.

Mais, ô mon Dieu, que peut estre cela? Comment dirons nous que cela s'appelle? Quel malheur est cestuy là? Ou quel vice, ou plus tost quel malheureux vice, veoir un nombre infiny, non pas obeïr, mais servir, non pas estre gouvernez, mais tyrannisez, n'ayans ny biens, ny parens, ny enfans, ny leur vie mesme qui soit à eux? Souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautez, non pas d'une armee, non pas d'un

1. Si dès lors, par ce motif, si désormais... Cette acception de *en avant*, s'est conservée dans notre mot *dorenavant*, sur lequel, d'après sa composition, on ne devrait pas mettre d'accent aigu : *d'ore, d'ores en avant*, c'est-à-dire, de maintenant à l'avenir. Voy. à ce sujet les judicieuses observations de M. Génin, dans son livre *Des variations du Langage français*, p. 175.

2. Se fier à lui au point de....

3. Je ne sais si c'est un acte de sagesse d'autant plus qu'on l'ôte, puisqu'on l'ôte....

4. Tour vif à regretter. Il ne laisserait pas toutefois d'y avoir de la bonté.... Ce serait à coup sûr une preuve de bonté que de ne....

camp barbare, contre lequel il faudroit despendre[1] son sang et sa vie devant[2], mais d'un seul; non pas d'un Hercules ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau[3], et le plus souvent du plus lasche et femenin de la nation; non pas accoustumé à la pouldre des batailles, mais encores à grand'peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir[4] vilement à la moindre femmelette. Appellons nous cela lascheté? Dirons nous que ceux là qui servent soient coüards et recreus[5]? Si deux, si trois,

1. *Despendre,* dépenser, prodiguer : Du Bellay, dans son Discours au Roy :

Combien l'ame et le sang plus volontiers *despend*
Celuy qui sa patrie et son prince defend
Que l'estranger soldat . . . .

2. Avant que de les endurer....

3. Petit homme... on disait aussi *hommet, hommelet.* Sur ces diminutifs et tous ceux que possédait notre langue, V. H. Estienne, *de la Precellence,* p. 65 et suiv.

4. Tout occupé à servir, absorbé par la tâche de servir...

5. Sans courage et sans force... *Coüard* (cauda), lâche : Marot, dans son Epithalame sur le mariage de Marguerite de France avecques le duc de Savoye :

Les animaux peureux
De fiers lyons ne naissent,
Et les *coüards* ne laissent
Des enfans genereux.

Recreu (recrudescere), las, épuisé de fatigue, est employé, dit Nicot, par Belleau et Ronsard : celui-ci dans des stances adressées à Mesdames, filles du roy Henry II, parle de nymphes

. . . . *recreues*
D'avoir trop meiné le bal.

« Jamais François ne furent veus *recreus* de bien faire, »

si quatre, ne se defendent d'un, cela est estrange, mais toutesfois possible. Bien pourra lon dire lors à bon droict que c'est faute de cœur[1]. Mais si cent, si mille endurent d'un seul, ne dira lon pas qu'ils ne veulent point, qu'ils n'osent pas se prendre à luy, et que c'est non coüardise, mais plus tost mespris et desdaing? Si l'on voit non pas cent, non pas mille hommes, mais cent païs, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieux traicté de tous en receoit mal d'estre serf et esclave, comment pourrons nous nommer cela? Est ce lascheté? Or il y a en tous vices naturellement quelque borne oultre laquelle ils ne peuvent passer. Deux peuvent craindre un, et possible dix : mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se defendent d'un, cela n'est pas coüardise. Elle ne va point jusques là, non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle[2] une forteresse, qu'il assaille une armee, qu'il conquiere un royaume. Doncques quel monstre de vice est cecy, qui ne merite pas encores le tiltre de coüardise, qui ne trouve de nom assez vilain, que nature desavouë avoir fait, et la langue refuse de le nommer? Qu'on mette d'un costé cinquante mille hommes en armes, d'un autre

ne se lassèrent de bien faire : c'était un ancien proverbe de la *proüesse françoise* (Nicot).

1. On écrivait alors indifféremment *cœur* et *cueur*.

2. Si loin...., au point qu'un seul escalade.... « Nous *eschelons* de degré en degré ». Montaigne, *Ess.*, III, 13.

autant; qu'on les range en bataille, qu'ils viennent à se joindre, les uns libres, combatans pour leur franchise, les autres pour la leur oster : ausquels promettra on par conjecture la victoire? Lesquels pensera on[1] qui plus gaillardement iront au combat, ou ceux qui esperent pour guerdon[2] de leur peine l'entretenement[3] de leur liberté, ou ceux qui ne peuvent attendre loyer[4] des coups qu'ils donnent ou qu'ils receoivent, que la servitude d'autruy? Les uns ont tousjours devant leurs yeux le bonheur de leur

1. On prononçait alors comme nous écrivons aujourd'hui : *pensera-t-on;* et de même aime il : *aime-t-il.* « Je vous veux advertir, dit Masset , p. 1 de l'*Acheminement* cité, qu'entre les troisiesmes personnes singulieres en *a* et en *e*, et ces particules *il*, *elle*, *on*, il se prononce *t*, comme *que dira til, que conte ton.* » Voy., *ibid.*, fin de la page 3; et cf. Pelletier, I[er] livre de l'*Orthographe*, p. 57; Théodore de Bèze, *de Fr. Linguæ recta pronuntiatione*, p. 36.

2. (κέρδος) Récompense... *Guerdonner*, récompenser, gratifier; *guerdonneur,* bienfaiteur : autrefois *guerredon.*

Qui aime sans feintise
Gent *guerdon* en attend.

Attend gracieuse, aimable récompense.

Pour tout *guerdon*, on les pille, on les tance,
Et quelquefois soufflets d'entrer en dance.
(Lacombe, *Dictionn. du vieux langage,* t. I, p. 258.)

3. L'entretien, la conservation, le soutien :

Dames sont *entretenement*
Du monde, et un plaisant secours,
Un pilier, un soustenement
Un tresmelodieux recours.
(*Le chev. aux dames.*)

4. D'autre prix, d'autre récompense... Je paye par là,

vie passee, l'attente de pareil ayse à l'advenir. Il ne leur souvient pas tant de ce qu'ils endurent, ce peu de temps que dure une bataille, comme de ce qu'il conviendra à jamais endurer à eux, à leurs enfans et à toute la posterité[1]. Les autres n'ont rien qui les enhardisse, qu'une petite poincte de convoitise qui se rebouche soudain contre le danger[2], et qui ne peut estre si ardante, qu'elle ne se doibve et semble esteindre par la moindre goutte de sang qui sorte de leurs playes. Aux batailles tant renommees de Miltiade, de Leonide, de Themistocle, qui ont esté donnees deux mille ans a[3], et vivent encores aujourd'huy aussi fraisches en la memoire des livres et des hommes comme si c'eust esté l'autre hier qu'elles furent donnees en Grece, pour le bien de Grece et pour l'exemple de tout le monde, qu'est ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gens, comme estoient les

dit Montaigne, *Ess.*, l. III, c. 13, le *loyer* à la vieillesse. Jodelle, s'adressant *à sa muse :*

. . . . Le vray *loyer*
De l'homme vertueux, c'est sa vertu passee.

Et Ronsard, dans l'ode à sa lyre :

Desjà mon luth, ton *loyer* tu receois.

1. « Ituri in aciem et majores vestros et *posteros* cogitate. » Tacit., *Vita Agricolæ*, c. 32.

Credite qui nunc est populus, populumque futurum,
Permistas adferre preces. Hæc libera nasci,
Hæc vult turba mori.
(*Pharsal.*, l. VII, Disc. de Pompée.)

2. S'émousse soudain à la vue du danger...
3. Il y a deux mille ans... Tour vif à regretter.

Grecs, non le pouvoir mais le cœur de soust
la force de tant de navires que la mer me
en estait chargee, de desfaire tant de nat
qui estoient en si grand nombre que l'escac
des Grecs n'eust pas fourny, s'il eust fallu,
capitaines aux armees des ennemis, sinon c
semble qu'en ces glorieux jours là ce n'es
pas tant la bataille des Grecs contre les Per
comme la victoire de la liberté sur la dom
tion et de la franchise sur la convoitise?

C'est chose estrange, d'ouïr parler de la v
lance que la liberté met dans le cœur de c
qui la defendent. Mais ce qui se fait en t
pays, par tous les hommes, tous les jours, qu
homme seul mastine[1] cent mille villes et
prive de leur liberté, qui le croiroit, s'il ne
soit que l'ouïr dire et non le veoir! Et s'il
se voyoit qu'en païs estranges[2] et lointai
terres, et qu'on le dist, qui ne penseroit
cela fust plus tost feint et controuvé, que i

1. « *Mastiner*, dit Nicot, traicter brutalement. On
pelle par metaphore un homme *mastin*, un homme cr
au propre, *mastin* est un chien de berger qui n'a n
adresse ni gentillesse. »

Ronsard parle, dans ses Églogues,

De ces *mastins* armez de colliers effroyables.

2. Étrangers... Joachim du Bellay, dans sa pièce co
les Petrarquistes :

. . . . . . A fin que tes louanges
Volent, par ce moyen, par les bouches *estranges*.

Dans le même temps un autre poëte, Charles
Rouillon, témoigne qu'il veut revoir le sol natal,

Sans en païs *estrange* user sa triste vie.

pas veritable ? Encores ce seul tyran, il n'est pas besoing de le combatre, il n'est pas besoing de s'en defendre : il est de soy mesme desfait, mais que[1] le païs ne consente à la servitude. Il ne faut pas luy rien oster, mais ne luy donner rien. Il n'est point besoing que le païs se mette en peine de faire rien pour soy, mais qu'il ne se mette pas en peine de faire rien contre soy. Ce sont donc les peuples mesmes qui se laissent ou plus tost se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seroient quites. C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge ; qui, ayant le chois d'estre subject ou d'estre libre, quite sa franchise et prend le joug; qui consent à son mal, ou plus tost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouvrer sa liberté, je ne l'en presserois point, combien que[2] ce soit ce que l'homme doibt avoir plus cher que de se remettre en droict naturel, et, par maniere de dire, de beste revenir à homme[3]. Mais encores je ne desire pas en luy si grande hardiesse. Je ne luy permets point qu'il ayme mieux une je ne sçay quelle seureté de vivre à son ayse. Quoy !

1. A la condition que, pourvu que.... Philippe de Comines, l. I, c. 12, de ses Mémoires : « Un homme saige sert bien en une compaignie de prince, *mais qu'on* le veuille croire, et ne se pourroit trop acheter.

2. Quoique....

3. Redevenir libre, c'était, suivant les anciennes formules d'affranchissement, rentrer dans son bon sens, *in sanum intellectum*. Voy. une formule de 1185, citée par Voltaire, *Histoire du Parlement*, c. II : « C'est qu'en effet, ajoute cet auteur, le bon sens est opposé à l'esclavage. »

si, pour avoir la liberté, il ne luy faut que la desirer ; s'il n'a besoing que d'un simple vouloir, se trouvera il nation au monde qui l'estime trop chere, la pouvant gaigner d'un seul souhait, et qui plaigne sa volonté à recouvrer le bien, lequel on debvroit racheter au pris de son sang, et, lequel perdu, tous les gens d'honneur doibvent estimer la vie desplaisante et la mort salutaire? Certes, tout ainsi comme le feu d'une petite estincelle devient grand et tousjours se renforce, et plus il trouve[1] de bois et plus est prest d'en brusler; et, sans que on y mette de l'eau pour l'esteindre, seulement en n'y mettant plus de bois, n'ayant plus que consumer, il se consume soy mesme, et devient sans forme aucune et n'est plus feu : pareillement les tyrans, plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruinent et destruisent, plus on leur baille, plus on les sert, d'autant plus ils se fortifient, et deviennent tousjours plus forts et plus frais pour aneantir et destruire tout. Et si on ne leur baille rien, si on ne leur obeït point, sans combatre, sans frapper, ils demeurent nuds et desfaits, et ne sont plus rien, sinon que comme la racine, n'ayant plus d'humeur et aliment, devient une branche seiche et morte.

Les hardis, pour acquerir le bien qu'ils demandent, ne craignent point le danger, les advisez ne refusent point la peine. Les lasches et

1. On disait alors également *trouve* et *treuve*.

engourdis ne sçavent ni endurer le mal ni recouvrer le bien. Ils s'arrestent en cela, de le souhaiter[1], et la vertu d'y pretendre leur est ostee par leur lascheté; le desir de l'avoir leur demeure par la nature. Ce desir, ceste volonté est commune aux sages et aux indiscrets, aux courageux et aux coüards, pour souhaiter toutes choses qui, estans acquises, les rendroient heureux et contens. Une seule en est à dire[2], en laquelle je ne sçay comme nature defaut aux hommes pour la desirer : c'est la liberté, qui est toutesfois un bien si grand et plaisant, qu'elle perdue, tous les maux viennent à la file, et les biens mesmes qui demeurent apres elle perdent entierement leur goust et saveur, corrompus par la servitude. La seule liberté, les hommes ne la desirent point; non pas pour autre raison (ce me semble), sinon pour ce que, s'ils la desiroient, ils l'auroient, comme s'ils refusoient faire ce bel acquest seulement parce qu'il est trop aysé[3].

Pauvres[4] gens et miserables, peuples insensez,

1. Ils se contentent de le souhaiter....

2. *En est à dire*, locution signalée par Masset, dans l'*Acheminement* cité, p. 32, et qui signifie, diffère, manque : elle provient de l'ancien verbe *adirer*, égarer. « Il y a cinq sols *à dire* de mon compte, » en d'autres termes : il y a une différence de cinq sous, cinq sous manquent dans mon compte.

3. Et sans autre motif, ce me semble (puisque, s'ils la désiraient, ils l'auraient en effet), que de refuser de faire une acquisition qui paraît trop facile.

4. Souvent aussi on écrivait *povres*. Voy. sur l'orthogra-

nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos[1] champs, voler vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous. Et sembleroit que meshuy[2] ce vous serait grand heur[3], de tenir à moitié vos biens, vos familles et vos vies; et tout ce degast, ce malheur, ceste ruine vous vient non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemy, et de celuy que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez

phe et la prononciation de ce mot, le *Thresor* de Nicot, p. 500.

1. On écrivait alors également *vos* et *voz* : c'est ainsi que dans la plupart des pluriels, les lettres *s* et *z* se plaçaient à peu près indifféremment l'une pour l'autre, confusion qui devait durer jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : Voy. à ce sujet l'*Acheminement* cité de Masset.

2. Nicot remarque qu'il vaudrait mieux écrire *maishuy*, tout ainsi que *huymais*, non, jamais aujourd'hui : d'où désormais (*mais*, dans l'ancien sens de plus [magis], pas davantage, et *huy* pour aujourd'hui). On dit encore par un souvenir de cette acception originelle : « Je n'en puis *mais*,» je ne peux rien. « Meshuy, observe Vaugelas, t. II, p. 456, n'est plus en usage... Il faut néanmoins avouer qu'il est très-doux et très-agréable à l'oreille. »

3. « *Heur* est fortune, dit Nicot : car sans addition, il se prend toujours en bonne part. » La Bruyère, c. 14, regrettait ce mot : « *Heur* se plaçoit, dit-il, où *bonheur* ne sauroit entrer; il a fait *heureux*, qui est si françois, et il a cessé de l'être. »

point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de nos villes, sinon qu'il a [1] plus que vous tous, c'est l'avantage que vous luy faites pour vous destruire. D'où a il prins [2] tant d'yeux d'où vous espie il, si vous ne les luy donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? Comme a il aucun pouvoir sur vous, que par vous autres mesmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avec vous? Que vous pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes [3]? Vous semez vos fruicts, à fin qu'il en face le degast; vous meublez, remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ait de quoy saouler [4] sa luxure; vous nour-

1. Si ce n'est une chose qu'il a....

2. Plus usité à cette époque que *pris*, qui s'employait déjà toutefois, surtout en poésie.

3. Admirable tableau des moyens d'action et de l'impuissance réelle de la tyrannie. Ces accents énergiques d'une âme émue atteignent à la plus haute éloquence. Ici se vérifie bien la justesse de cette définition d'un ancien : « L'éloquence c'est le son que rend une grande âme. » Voltaire a dit aussi : « La véritable éloquence est dans la grandeur de l'âme. » *Hist. du Parlement*, c. 37.

4. *Saouler*, rassasier, assouvir, aujourd'hui *soûler*, dont

rissez vos enfans à fin qu'il les meine, pour le mieux qu'il face, en ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les executeurs de ses vengences; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride! Et, de tant d'indignitez que les bestes mesmes ou ne sentiroient point ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus, et vous voylà libres. Je ne veux pas que vous le poulsiez ny le bransliez; mais seulement ne le soustenez plus: vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre.

Mais certes les medecins conseillent bien de ne mettre pas la main aux playes incurables; et je ne fay pas sagement de vouloir en cecy conseiller le peuple, qui a perdu, longtemps y a, toute cognoissance, et du quel, puis qu'il ne sent plus son mal, cela seul monstre assez que sa maladie est mortelle. Cerchons[1] donc par

l'emploi est devenu bas et la signification fort restreinte. L'ancienne orthographe de ce verbe le distinguait dans quelques temps de *souloir* (solere), avoir coutume.

1. *Cercher* beaucoup plus usité alors que *chercher*, qui toutefois commençait à s'introduire.

conjecture, si nous en pouvons trouver, comment s'est ainsi si avant enracinee ceste opiniastre volonté de servir, qu'il semble maintenant que l'amour mesme de la liberté ne soit pas si naturelle.

Premierement, cela est, comme je croy, hors de nostre doubte, que si nous vivions avecques les droicts que nature nous a donnez, et les enseignemens qu'elle nous apprend, nous serions naturellement obeïssans aux parens, subjects à la raison et serfs de personne[1] : de l'obeïssance que chascun, sans autre advertissement que de son naturel, porte à ses pere et mere, tous les hommes en sont tesmoings, chascun en soy et pour soy ; de la raison, si elle naist avecques nous, ou non[2], qui est une question debatue au fond par les academiques, et touchee par toute l'escole des philosophes[3]. Pour ceste heure, je ne penserois point faillir, en croyant qu'il y a en nostre ame quelque naturelle semence de raison, qui entretenue par bon conseil et coustume, fleurit en vertu, et, au contraire, souvent

1. Ainsi Pybrac, au début d'un poëme où il célèbre un couple heureux dans la simplicité et les travaux de la campagne :

Du Dieu seul des chrestiens humble serf je m'avoue,
Et tout autre seigneur que luy je desavoue.

2. Cela veut dire que tous les hommes ont le sentiment intérieur, la conscience de ce devoir d'obéissance qui les lie à l'égard de leurs parents; que tous aussi sentent en eux la raison..... sentent qu'ils possèdent la raison, ou innée ou acquise....

3. Platon, *Le Menon;* cf. Euripide, *Hippol.* v. 79.

ne pouvant durer contre les vices survenus, estouffee s'avorte. Mais certes s'il y a rien de clair et d'apparent en la nature, et en quoy il ne soit pas permis de faire l'aveugle, c'est cela que nature, le ministre de Dieu et la gouvernante des hommes, nous a tous faits de mesme forme, et, comme il semble, à mesme moule, afin de nous entrecognoistre tous pour compaignons, ou plus tost freres. Et si, faisant les partages des presens qu'elle nous donnoit, elle a fait quelques avantages de son bien, soit au corps ou à l'esprit, aux uns plus qu'aux autres, si n'a elle pourtant entendu nous mettre en ce monde comme dans un champ clos[1], et n'a pas envoyé icy bas les plus forts et plus advisez, comme des brigands[2] armez dans une forest, pour y gourmander les plus foibles. Mais plus tost faut il croire que, faisant ainsi aux uns les parts plus grandes, et aux autres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection, à fin qu'elle eust où s'employer, ayans les uns puissance de donner ayde, et les autres besoing d'en recevoir. Puis doncques que ceste bonne mere nous a donné à tous toute la terre pour demeure,

1. Sur un champ de bataille...

2. « *Brigand*, dit Nicot, c'estoit anciennement un mot militaire signifiant l'homme de guerre armé de brigandine (sorte d'armure de fer). La ville de Paris offrit pour la ville et vicomté 600 glaives, 400 archers et mille *brigands*; et pour ce que ces gens de pied, allans et venans à la guerre, pilloient le peuple, on a pris ce mot pour un larron de campagne, un voleur de païs. »

nous a tous logez aucunement[1] en une mesme maison, nous a tous figurez en mesme paste, à fin que chascun se peust mirer[2] et quasi recognoistre l'un dans l'autre; si elle nous a à tous en commun donné ce grand present de la voix et de la parole, pour nous accointer et fraterniser[3] d'avantage, et faire par la commune et mutuelle declaration de nos pensees une communion de nos volontez; et si elle a tasché par tous moyens de serrer et estreindre plus fort le nœud de nostre alliance et societé; si elle a monstré en toutes choses qu'elle ne vouloit tant nous faire tous unis, que tous uns[4]; il ne faut pas faire doubte que nous ne soyons tous naturellement libres, puis que nous sommes tous compaignons; et ne peut tomber en l'entendement de personne, que nature ait mis aucun en servitude, nous ayant tous mis en compaignie.

Mais à la verité, c'est bien pour neant[5] de debatre si la liberté est naturelle, puis qu'on ne peut tenir aucun en servitude sans luy faire tort, et qu'il n'y a rien au monde si con-

1. En quelque sorte, pour ainsi dire...

2. « Des mon enfance, a dit Montaigne, je me suis dressé à *mirer* ma vie dans celle d'autruy. » *Ess.*, III, 12.

3. Pour nous unir plus étroitement, pour nous rendre plus frères... Autrefois *coint* (*comptus, cultus*), poli, joli; *cointise*, honnêteté, ornement; *accointer*, rechercher, rapprocher. *Fraterniser* (pris ici activement) était encore bien rare, puisqu'il ne se trouve pas dans Nicot.

4. Confondus en une seule personne par l'affection mutuelle...

5. Il est bien inutile...

traire à la nature (estant toute raisonnable) q l'injure. Reste doncques de dire que la liberté naturelle, et par mesme moyen (à mon adv que nous ne sommes pas seulement nais[1] en p session de nostre franchise, mais aussi avecq affection de la defendre. Or si d'adventure n faisons quelque doubte en cela, et sommes t abastardis que ne puissions recognoistre n biens, ny semblablement nos naïfves aff tions, il faudra que je vous face l'honneur vous appartient, et que je monte[2], par mani de dire, les bestes brutes en chaire, pour v enseigner vostre nature et condition. Les bes (ce m'aid' Dieu[3]), si les hommes ne font trop sourds, leur crient : *Vive liberté!* Plusieur en a d'entr'elles, qui meurent si tost qu'el sont prinses. Comme le poisson, qui perd la aussi tost que l'eau, pareillement celles là q tent la lumiere, et ne veulent point survivr leur naturelle franchise. Si les animaux avoi entre eux leurs raugs et preeminences, ils roient (à mon advis) de liberté leur nobles Les autres, des plus grandes jusques aux plus tites, lorsqu'on les prend, font si grande re stance d'ongles, de cornes, de pieds, de b qu'elles declarent assez combien elles tienn cher ce qu'elles perdent. Puis estans prinses, n

1. *Nai* (natus) : on écrivait aussi *né*, surtout en v
2. Fasse monter... *Monter quelqu'un au ciel*, c'é l'élever au ciel (Nicot).
3. Dieu m'assiste, comme ce que je dis est vrai...

donnent tant de signes apparens de la cognoissance qu'elles ont de leur malheur, qu'il est bel[1] à veoir que d'ores en là[2] ce leur est plus languir que vivre, et qu'elles continuent leur vie, plus pour plaindre leur ayse perdu, que pour se plaire en servitude. Que veut dire autre chose l'elephant, qui s'estant defendu jusques à n'en pouvoir plus, n'y voyant plus d'ordre[3], estant sur le poinct d'estre prins, il enfonce ses maschoires et casse ses dens contre les arbres, sinon que le grand desir qu'il a de demeurer libre, comme il est nay, luy fait de l'esprit, et l'advise de marchander[4] avec les chasseurs, si pour le pris de ses dens il en sera quite, et s'il sera receu à bailler son ivoire, et payer cette rançon pour sa liberté? Nous appastons le cheval, des lors qu'il est nay, pour l'apprivoiser à servir : et si ne le savons nous tant flater, que, quand ce vient à le dompter, il ne morde le frein, qu'il ne rue contre l'esperon, comme (ce semble) pour

1. « Anciennement on disait *bel*, remarque Nicot, comme on fait encores, quand le mot ensuivant commence par voyele, et on use de *beau*, quand le dit mot commence par consonante. »

2. De maintenant à l'avenir, désormais...

3. De moyen de salut... Ce qui atteste cet ancienne acception du mot *ordre*, c'est le nom de *tour d'ordre*, donné, suivant Nicot, à une grosse tour placée sur la côte de Boulogne et surmontée d'un fanal pour diriger les navires pendant la nuit. Voy. le *Thresor*, au mot *Ordre*.

4. Lui donne de l'esprit et lui suggère la pensée... *Aviser*, outre le sens qu'il a aujourd'hui, signifiait aussi, instruire, avertir quelqu'un. On dit encore : un fou *avise* bien un sage.

monstrer à la nature et tesmoigner au moins par là, que, s'il sert, ce n'est pas de son gré, mais par nostre contrainte. Que faut il doncques dire?

Mesmes les bœufs sous le poids du joug geignent,
Et les oiseaux dans la cage se plaignent,

comme j'ay dit ailleurs autrefois, passant le temps à nos rimes françoises. Car je ne craindrois point, escrivant à toy (ô Longa[1]) mesler de mes vers, desquels je ne lis jamais, que, pour le semblant que tu fais de t'en contenter, tu ne m'en faces glorieux. Ainsi doncques, puis que toutes choses qui ont sentiment, des lors qu'elles l'ont, sentent le mal de la subjection, et courent apres la liberté : puis que les bestes, qui encores sont faites pour le service de l'homme, ne se peuvent accoustumer à servir, qu'avecques protestation d'un desir contraire; quel malencontre[2] a esté cela, qui a peu tant desnaturer l'homme, seul nay (de vray) pour vivre franchement, de lui faire perdre la souvenance de son premier estre et le desir de le reprendre?

Il y a trois sortes de tyrans (je parle des meschans princes) : les uns ont le royaume par l'eslection du peuple, les autres par la force des armes, les autres par la succession de leur race. Ceux qui l'ont acquis par le droict de la guerre, ils s'y portent ainsi qu'on cognoit bien qu'ils sont, comme on dit, en terre de conqueste. Ceux

1. Personnage d'ailleurs inconnu.

2. *Malencontre*, mauvaise rencontre, est aujourd'hui féminin et de peu d'usage.

qui naissent roys, ne sont pas communeement guieres meilleurs : ains [1] estans nais et nourris dans le sang de la tyrannie, tirent avec le laict la nature du tyran, et font estat des peuples qui sont sous eux, comme de leurs serfs hereditaires : et, selon la complexion en laquelle ils sont plus enclins, avares ou prodigues, tels qu'ils sont, ils font du royaume comme de leur heritage. Celuy à qui le peuple a donné l'Estat, debvroit estre (ce me semble) plus supportable; et le seroit, comme je croy, n'estoit que, des lors qu'il se voit eslevé par dessus les autres en ce lieu, flaté par je ne sçay quoy que l'on appelle *la grandeur*, il delibere de n'en bouger point. Communeement, celuy là fait estat de la puissance que le peuple luy a baillee, de la rendre à ses enfans [2]. Or, des lors que ceux là ont prins ceste opinion, c'est chose estrange, de combien ils passent en toutes sortes de vices, et mesme en la cruauté, les autres tyrans. Ils ne voient autre moyen, pour asseurer la nouvelle tyrannie, que d'estendre fort la servitude, et estranger tant les subjects de la liberté [3], encores que la memoire en

1. « Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots, demande La Bruyère (c. 14 des *Caractères*), et de la proscription de quelques autres? *Ains* a péri : la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élision, n'a pu le sauver; il a cédé à un autre monosyllabe *mais*, et qui n'est au plus que son anagramme. »

2. Se préoccupe, se propose de transmettre à ses enfants la puissance...

3. Ecarter, détacher de la liberté les sujets... *Estranger aucun de son amitié* (Nicot) : éloigner quelqu'un de son

soit fraische, qu'ils la leur puissent faire perdre. Ainsi, pour en dire la verité, je voy bien qu'il y a entre eux quelque difference; mais de chois, je n'en voy point; et estans les moyens de venir aux regnes, divers[1], tousjours la façon de regner est quasi semblable. Les esleus[2], comme s'ils avoient prins des taureaux à dompter, les traictent ainsi; les conquerans pensent en avoir droict comme de leur proye; les successeurs, d'en faire ainsi que de leurs naturels esclaves.

Mais à propos, si d'adventure il naissoit aujourd'huy quelques gens tous neufs, non accoustumez à la subjection, ny affriandez à la liberté, et qu'ils ne sceussent que c'est ny de l'un ny de l'autre, ny à grand'peine des noms; si on leur presentoit, ou d'estre subjects, ou vivre en liberté, à quoy s'accorderoient ils? Il ne faut pas faire difficulté qu'ils n'aymassent trop mieux obeïr seulement à la raison que servir à un homme : sinon possible que ce fussent ceux d'Israël, qui, sans contrainte ny sans aucun besoing, se feirent un tyran; duquel peuple je ne lis jamais l'histoire que je n'en aie trop grand

amitié. Le sens de ce verbe, Nicot le fait dériver « de ce que les estrangers ne doibvent pas ayseement estre receus à se mesler avecques les naturels du païs, ainsi que le statut de cette fameuse republique de Grece le contenoit. »

1. Les moyens de parvenir au pouvoir suprême différant entre eux....

2. Ceux qui doivent le trône à l'élection.... *Les successeurs*, ce sont les rois héréditaires.

despit, quasi jusques à devenir inhumain, pour me resjouir de tant de maux qui leur en advinrent. Mais certes tous les hommes, tant qu'ils ont quelque chose d'homme, devant qu'ils se laissent assubjectir, il faut l'un des deux, ou qu'ils soient contrains, ou deceus : contrains par les armes estrangeres, comme Sparte et Athenes par les forces d'Alexandre ; ou par les factions, ainsi que la seigneurie d'Athenes estoit devant venue entre les mains de Pisistrate. Par tromperie perdent ils souvent la liberté : et en ce, ils ne sont pas si souvent seduits par autruy comme ils sont trompez par eux mesmes. Ainsi le peuple de Syracuse, la maistresse ville de Sicile (qui s'appelle aujourd'huy Saragosse[1]), estant pressee par les guerres, inconsidereement ne mettant ordre qu'au danger, esleva Denys le premier et luy donna charge de la conduite de l'armee ; et ne se donna garde qu'elle l'eust fait si grand, que cette bonne piece là, revenant victorieux, comme s'il n'eust pas vaincu ses ennemis, mais ses citoyens, se feit de capitaine roy, et de roy tyran. Il n'est pas croyable comme le peuple, des lors qu'il est assubjecty, tombe soudain en un tel et si profond oubly de la franchise, qu'il n'est pas possible qu'il s'esveille pour la r'avoir, servant si franchement et tant volontiers, qu'on diroit, à le veoir, qu'il a, non pas perdu sa liberté, mais sa servitude. Il est vray

1. Les Siciliens l'appellent en effet *Saragusa* ou *Saragosa*.

qu'au commencement l'on sert contraint, et vaincu par la force : mais ceux qui viennent apres, n'ayans jamais veu la liberté, et ne sçachans que c'est, servent sans regret, et font volontiers ce que leurs devanciers avoient fait par contrainte. C'est cela, que les hommes naissent sous le joug ; et puis, nourris et eslevez dans le servage, sans regarder plus avant, se contentans de vivre comme ils sont nais, et ne pensans point avoir d'autre droict ny autre bien que ce qu'ils ont trouvé, ils prennent pour leur nature l'estat de leur naissance. Et toutesfois il n'est point d'heritier si prodigue et nonchalant, qui quelquesfois ne passe les yeux dans ses registres pour entendre s'il jouit de tous les droicts de sa succession, ou si lon a rien entreprins sur luy ou son predecesseur. Mais certes la coustume, qui a en toutes choses grand pouvoir sur nous, n'a en aucun endroict si grande vertu qu'en cecy, de nous enseigner à servir : et (comme lon dit que Mithridate, qui se feit ordinaire[1] à boire le poison) pour nous apprendre à avaller et ne trouver pas amer le venin de la servitude. Lon ne peut pas nier que la nature n'ait en nous bonne part, pour nous tirer là où elle veut, et nous faire dire ou bien ou mal nais : mais si faut il confesser qu'elle a en nous moins de pouvoir que la coustume, pour ce que le natu-

1. S'habitua... *Ordinaire*, accoustumé, dit Nicot. V. Appien, *Guerres de Mithridate*, édit. de H. Estienne, in-folio, 1592, p. 248 ; Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 2.

rel, pour bon qu'il soit, se perd, s'il n'est entretenu, et la nourriture nous fait tousjours de sa façon, comment que ce soit, maugré la nature. Les semences de bien, que la nature met en nous, sont si menues et glissantes qu'elles n'endurent pas le moindre heurt [1] de la nourriture contraire. Elles ne s'entretiennent pas plus aysement, qu'elles s'abastardisent, se fondent, et viennent en rien, ne plus ne moins que les fruictiers [2] qui ont bien tous quelque naturel à part, lequel ils gardent bien, si on les laisse venir; mais ils le laissent aussitost, pour porter d'autres fruicts estrangers, et non les leurs, selon qu'on les ente. Les herbes ont chascune leur proprieté, leur naturel et singularité ; mais toutesfois le gel [3], le temps, le terroir [4] ou la main du jardinier ou adjoustent ou diminuent beaucoup de leur vertu. La plante qu'on a veue en un endroict, on est ailleurs empesché de la recognoistre. Qui verroit les Venetiens, une poignee de gens vivans si librement que le plus meschant d'entre eux ne voudroit pas estre roy, et tout ainsi nais et nourris, qu'ils ne cognoissent point d'autre ambition sinon à qui mieux advisera à soigneusement entretenir leur liberté, ainsi apprins et faits des le berceau, qu'ils ne prendroient point

1. Le moindre choc, la même impression, rencontre...

2. *Arbres*, sous-ent.

3. *Gel*, pour gelée, fort rare même alors ; ne se trouve pas dans le *Thresor* de Nicot.

4. On écrivait aussi *terrouer*, de même que *mirouer* et *miroir*.

tout le reste des felicitez de la terre, pour perdre le moindre poinct de leur franchise[1]. Qui aura veu, dis je, ces personnages là, et au partir de là s'en ira aux terres de celuy que nous appellons le grand seigneur, voyant là des gens qui ne peuvent estre nais que pour le servir, et qui pour le maintenir abandonnent leur vie, penseroit il que les autres et ceux là eussent mesme naturel? ou plus tost s'il n'estimeroit pas que, sortant d'une cité d'hommes, il est entré dans un parc de bestes? Lycurgue le policeur de Sparte, ayant nourry (ce dit on[2]) deux chiens tous deux freres, tous deux allaictez de mesme laict, l'un engraissé à la cuisine, l'autre accoustumé par les champs au son de la trompe et du huchet[3], voulant monstrer au peuple lacedemonien que les hommes sont tels que leur nourriture les fait, meit les deux chiens en plein marché, et entre eux une soupe et un lievre; l'un courut au plat, et l'autre au lievre : Toutesfois (ce dit il) si sont

1. De cet éloge des Vénitiens, dont la constitution et la fortune attiraient alors les regards de toute l'Europe, Montaigne a pu conclure que La Boëtie « eust mieux aymé estre nay à Venise qu'à Sarlat. » *Ess.*, I, 27, à la fin. On peut voir au sujet de la prospérité de Venise et de l'admiration dont elle était l'objet, les Traités de Gianotti et de Contarini sur cette république (*In Thesaur. antiq. Italiæ Grævii*); Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. VIII, p. 186; Hallam, *Littér. de l'Europe*, t. I, p. 412.

2. Plutarque, *de l'Éducation des Enfants*, c. 2; cf. Nicolas de Damas, *fragment hist.*, dans le recueil de Constantin Porphyrogenète : *Polybii, Diodori.... Excerpta*, Parisiis, 1634, in-4°, p. 449.

3. Cor, cornet, pour *hucher* (appeler) les chiens.

ils freres. Doncques celuy là avec ses loix et sa police nourrit et feit si bien les Lacedemoniens, que chascun d'eux eust eu plus cher de mourir de mille morts, que de recognoistre autre seigneur que la loy et le roy[1].

Je prens plaisir de ramentevoir[2] un propos que tinrent jadis les favoris de Xerxes, le grand roy de Perse, touchant les Spartiates. Quand Xerxes faisoit ses appareils de grande armee pour conquerir la Grece, il envoya ses ambassadeurs par les citez gregeoises[3], demander de l'eau et de la terre (c'estoit la façon que les Perses avoient de sommer les villes). A Sparte ny à Athenes n'envoya il point: pour ce que, de ceux que Daire[4] son pere y avoit envoyez pour faire pareille demande, les Spartiates et les Atheniens en avoient jecté les uns dans les fossez, les autres ils avoient fait sauter dedans un puits, leur disans qu'ils prinssent là hardiment

1. La loy et le roy, c.-à-d. la monarchie tempérée par les lois; voilà donc ce que demande La Boëtie. N'est-ce pas là cette alliance jadis impossible, comme dit Tacite (*Agricola*, c. 3), *principatus et libertatis*, réalisée enfin par Nerva et par le prince à qui Pline le jeune disait dans son Panégyrique « Regimur quidem a te, et subjecti tibi, sed quemadmodum legibus sumus, c. 24, » mais qui devait l'être bien mieux encore par le système politique de nos jours ?

2. Rappeler... *Ramentevoir*, je *ramentoy, j'ay ramentu.*

3. Grecques... Ronsard, dans ses Sonnets à Marie, parle des beaux vers qu'il avait

En sa langue traduits du Pindare *gregeois*.

4. Darius... Voy. pour ces faits, Hérodote, l. VI, c. 48, 49, 94; l. VII, c. 5, 8, 32, surtout 133.

de l'eau et de la terre pour porter à leur prince. Ces gens ne pouvoient souffrir que, de la moindre parole seulement, on touchast à leur liberté. Pour en avoir ainsi usé, les Spartiates cogneurent qu'ils avoient encouru la haine des dieux mesmes, specialement de Talthybie, dieu des heraults[1]. Ils s'adviserent d'envoyer à Xerxes, pour les appaiser, deux de leurs citoyens, pour se presenter à luy, qu'il feist d'eux à sa guise et se payast de là pour les ambassadeurs qu'ils avoient tuez à son pere. Deux Spartiates, l'un nommé Specte, l'autre Bulis[2], s'offrirent de leur gré pour aller faire ce payement. Ils y allerent, et en chemin ils arriverent au palais d'un Perse que lon appeloit Gidarne[3], qui estoit lieutenant du roy en toutes les villes d'Asie qui sont sur la coste de la mer. Il les recueillit fort honorablement; et, apres plusieurs propos tombans de l'un en l'autre, il leur demanda pour quoy ils refusoient tant l'amitié du roy: « Croyez (dit il), Spartiates, et « cognoissez par moy, comment le roy sçait ho- « norer ceux qui le valent; et pensez que, si « vous estiez à luy, il vous feroit de mesmes. « Si vous estiez à luy, et qu'il vous eust co-

1. Il s'agit, suivant Hérodote, l. VII, c. 134, de Talthybius, qui avait été le héraut d'Agamemnon; v. Homère, *Il.*, I, 320, sqq.

2. Hérodote les appelle Sperthiès, fils d'Anériste, et Boulis, fils de Nicolaos.

3. Hydarnès, gouverneur de la côte maritime d'Asie, dit Hérodote, l. VI, c. 135.

« gneus, il n'y a celuy d'entre vous qui ne fust « seigneur d'une ville de Grece. — En cecy, Gi- « darne, tu ne nous sçaurois donner bon conseil « (dirent les Lacedemoniens), pour ce que le « bien que tu nous promets, tu l'as essayé; « mais celuy dont nous jouissons, tu ne sçais « que c'est : tu as esprouvé la faveur du roy; « mais la liberté, quel goust elle a, combien « elle est doulce, tu n'en sçais rien. Or si tu « en avais tasté toy mesme, tu nous conseil- « lerois de la defendre, non pas avec la lance « et l'escu, mais avec les dens et les ongles[1]. » Le seul Spartiate disoit ce qu'il falloit dire : mais certes l'un et l'autre disoient, comme ils avoient été nourris. Car il ne se pouvoit faire que le Perse eust regret à la liberté, ne l'ayant jamais eue, ny que le Lacedemonien endurast la subjection, ayant gousté la franchise.

Caton l'Utican[2], estant encores enfant et sous la verge, alloit et venoit souvent chez Sylla le dictateur, tant pour ce qu'à raison du lieu et maison dont il estoit, on ne luy fermoit jamais les portes, qu'aussi ils étoient proches parens. Il avoit tousjours son maistre quand il y alloit, comme avoient accoustumé les enfans de bonne part. Il s'apperceut que dans l'hostel de Sylla, en sa presence ou par son commandement, on emprisonnoit les uns, on condamnoit les autres,

1. Traduit librement d'Hérodote, dern. chap. cité.

2. D'Utique.... Voy., sur ce fait, Plutarque, *Vie de Caton*, au commencement.

l'un estoit banny, l'autre estranglé, l'un demandoit le confisque[1] d'un citoyen, et l'autre la teste. En somme, tout y alloit, non comme chez un officier de la ville, mais comme chez un tyran du peuple; et c'estoit non pas un parquet de justice, mais une caverne de tyrannie. Ce noble enfant dit a son maistre : « Que ne me donnez « vous un poignard? et le cacheray sous ma « robbe. J'entre souvent dans la chambre de « Sylla, avant qu'il soit levé. J'ai le bras assez « fort pour en despescher[2] la ville. » Voylà vrayement une parole appartenante à Caton. C'estoit un commencement de ce personnage, digne de sa mort. Et neantmoins qu'on ne die ne son nom ne son païs, qu'on conte seulement le fait tel qu'il est, la chose mesme parlera; et jugera on à la belle adventure qu'il estoit Romain et nay dedans Rome, mais dans la vraye Rome, et lorsqu'elle estoit libre.

A quel propos tout cecy? Non pas certes que j'estime que le païs et le terroir parfacent[3]

1. La confiscation des biens , les biens confisqués... *Confisque* n'est pas donné par Nicot, quoique formé suivant l'analogie, puisqu'on lit dans le *Thresor* : « Confisquer, c'est rendre quelque chose acquise au *fisque* d'un prince, republique ou seigneur. »

2. Délivrer... On lit au deuxième livre d'*Amadis* : « Il feit entendre.... comme il s'estoit *despesché* d'eux, dont il estoit tresayse. »

3. *Parfaire*, achever : *parfaire* un livre. *Par* remplissait dans notre ancien langage l'office de *per* en latin : il communiquait aux mots la force du superlatif, il leur ajoutait une idée de perfection : « Il fust, dit Villehar-

rien. Car en toutes contrees, en tout air, est contraire la subjection, et plaisant d'estre libre : mais parce que je suis d'avis qu'on ait pitié de ceux qui en naissant se sont trouvez le joug au col, et que, ou bien on les excuse, ou bien qu'on leur pardonne, si n'ayans jamais veu seulement l'ombre de la liberté, et n'en estans point advertis, ils ne s'apperceoivent point du mal que ce leur est d'estre esclaves. S'il y a quelques païs (comme dit Homere des Cimmeriens[1]) où le soleil se monstre autrement qu'à nous, et apres leur avoir esclairé six mois continuels, il les laisse sommeillans dans l'obscurité, sans les venir reveoir de l'autre demie annee, ceux qui naistroient pendant cette longue nuict, s'ils n'avoient ouy parler de la clarté, s'esbahiroit on si, n'ayans point veu le jour, ils s'accoustumoient aux tenebres où ils sont nais, sans desirer la lumiere ? On ne plaind[2] jamais ce qu'on n'a jamais eu ; et le regret ne vient point, sinon apres le plaisir, et tousjours est, avecques la cognoissance du bien, le souvenir

douin, parallés (*s* dans notre ancien langage était le signe du nominatif singulier masculin) jusques à Salenyque, s'il peust. » De là encore, *parcourir, parfumer :* voy. à ce sujet M. Génin, *des Variations du Langage français,* p. 233 et suiv.

1. En mythologie, le pays des Cimmériens, anciens habitants des bords du Palus Méotide (mer d'Azof), passait pour être le séjour du Sommeil. Voy. sur les Cimmériens (χειμέριος, hibernus), l'*Odyssée*, l. XI, c. 14 et suiv. ; les *Métamorphoses* d'Ovide, XI, § 14.

2. Regrette.. on dit encore *plaindre* sa peine.

de la joye passee. Le naturel de l'homme est bien d'estre franc, et de le vouloir estre; mais aussi sa nature est telle, que naturellement il tient le ply que la nourriture luy donne.

Disons doncques ainsi, qu'à l'homme toutes choses luy sont naturelles, à quoy il se nourrit et accoustume ; mais seulement luy est naïf, à quoy[1] sa nature simple et non alteree l'appelle. Ainsi la premiere raison de la servitude volontaire, c'est la coustume, comme des plus braves courtaulx[2], qui au commencement mordent le frein, et puis apres s'en jouent; et là où naguieres ils ruoient contre la selle, ils se portent maintenant dans le harnois, et tous fiers se gorgiasent sous la barde[3]. Ils disent qu'ils ont esté tousjours subjects, que leurs peres ont ainsi vescu ; ils pensent qu'ils sont tenus d'endurer le

1. Mais ce qui est conforme à la générosité native, à la pure essence de l'homme, c'est seulement l'état vers lequel...

2. *Courtault*, c'est un cheval, dit Nicot, « qui a crin et oreilles couppees.» *Courtaud*, adj. et subst., suivant le Dictionnaire de l'Académie française, dernière édition, désigne un cheval auquel on a coupé les oreilles et la queue.

3. Se pavanent sous l'armure.... *Gorgias*, au propre, suivant Nicot, « piece d'habillement estoffee richement, dont les femmes, allans esgorgetees (la gorge nue), bandoient le bas de leur poitrine. » De là *gorgias*, *gorgiase*, proprement habillé, élégant, joli; *se gorgiaser*, se trouver joli, faire le beau (Nicot ne donne pas ce verbe employé aussi par Montaigne). *Bardes* (de l'italien *barda*, même sens que le mot français), harnois d'un cheval, suivant Nicot, et de plus, lames de fer qui couvraient son poitrail et ses flancs.

mors, et se le font accroire par exemples ; et fondent eux mesmes sur la longueur, la possession de ceux qui les tyrannisent : mais pour vray les ans ne donnent jamais droict de mal faire, ains aggrandissent l'injure. Tousjours en demeure il quelques uns mieux nais que les autres, qui sentent le poids du joug et ne peuvent tenir de le crouler[1] ; qui ne s'apprivoisent jamais de la subjection, et qui tousjours, comme Ulysse qui par mer et par terre cerchoit de veoir la fumee de sa case, ne se sçavent garder d'adviser[2] à leurs naturels privileges, et de se souvenir des predecesseurs et de leur premier estre. Ce sont volontiers ceux là qui , ayans l'entendement net et l'esprit clairvoyant , ne se contentent pas, comme le gros populas[3], de regarder ce qui est devant leurs pieds, s'ils n'advisent et derriere et devant, et ne rameinent encores les choses passees, pour juger de celles du temps advenir, et pour mesurer les presentes : ce sont ceux qui, ayans la teste d'eux mesmes bien faite[4] l'ont

1. *Crouler, crosler*, secouer : ce verbe n'a plus que le sens neutre : autrefois il s'employait aussi à l'actif; voy., au sujet de ce mot, M. Génin, *ouvrage cité*, p. 337 et suiv.

2. Ne peuvent s'empêcher de songer....

3. Le bas peuple.. Ce terme assez expressif qui ne se trouve pas dans Nicot, ni dans les écrivains du temps, semble avoir été forgé par La Boëtie. S'il eût été particulier au pays de cet auteur, on s'étonnerait à bon droit de ne pas le rencontrer dans Montaigne.

4. Cette expression heureuse qui a vécu jusqu'à nous, plusieurs fois employée par Montaigne, *Ess.*, I, 25, et dont

encores polie par l'estude et le sçavoir. Ceux là, quand la liberté serait entierement perdue, et toute hors du monde, l'imaginans et la sentans en leur esprit, et encores la savourans, la servitude ne leur est jamais de goust, pour si bien qu'on l'accoustre.

Le grand Turc s'est bien advisé de cela, que les livres et la doctrine donnent plus que toute autre chose, aux hommes, le sens de se recognoistre et de haïr la tyrannie. J'entens qu'il n'a en ses terres guieres plus de sçavans qu'il n'en demande. Or communeement le bon zele et affection de ceux qui ont gardé, maugré[1] le temps, la devotion à la franchise, pour si grand nombre qu'il y en ait, en demeure sans effect, pour ne s'entrecognoistre point. La liberté leur est toute ostee, sous le tyran, de faire et de parler, et quasi de penser[2]. Ils demeurent tous singuliers en leurs fantasies[3]: et pourtant Momus

la création lui a même été attribuée, est, comme on le voit, fort antérieure aux *Essais*.

1. Déjà l'on écrivait parfois *malgré ; maulgré* et *maugré* étaient plus fréquents : Ronsard, dans ses vers à Marie :

> *Maugré* les ans je suis du tout à elle.

Le même poëte, s'adressant à Mesdames, filles de Henri II :

> Mais le sçavoir de la muse
> Plus que la richesse est fort,
> Et *maugré* les ans refuse
> De donner place à la mort.

2. Cf. Tacit., *Vita Agricolæ*, c. 2.

3. Leurs pensées sont isolées comme leurs désirs... Ils ne mettent pas en commun leurs espérances et leurs desseins

ne se mocqua pas trop, quand il trouva cela à redire en l'homme que Vulcan avait fait, de quoy il ne luy avoit mis une petite fenestre au cœur, à fin que par là lon peust veoir ses pensees[1]. Lon a voulu dire[2] que Brute et Casse, lors qu'ils feirent l'entreprinse de la delivrance de Rome, ou plus tost de tout le monde, ne voulurent point que Ciceron, ce grand zelateur du bien public, s'il en fut jamais, fust de la partie, et estimerent son cœur trop foible pour un fait si hault. Ils se fioient bien de sa volonté, mais ils ne s'asseuroient point de son courage. Et toutesfois qui voudra discourir les faits du temps passé et les annales anciennes, il s'en treuvera peu ou point de ceux qui, voyans leur pays mal meiné et en mauvaises mains, ayans entreprins d'une bonne intention de le delivrer, n'en soient venus à bout, et que la liberté, pour se faire apparoistre, ne se soit elle mesme fait espaule. Harmode, Aristogiton, Thrasybule, Brute le vieux, Valere et Dion, comme ils ont vertueusement pensé, l'executerent heureusement. En tel cas quasi jamais à bon vouloir ne defaut la fortune. Brute le jeune et Casse osterent bien heureusement la servitude; mais en rameinant la liberté, ils moururent non pas

1. Lucien, *Hermotime* ou *le choix des sectes;* Érasme, sur le proverbe, *momo satisfacere :* j'emprunte cette double citation à l'excellente édition de Montaigne, donnée par M. Le Clerc et qu'il a fait suivre du *Contre un*. V. en outre Babrius, fable LIX, p. 112 (M. Boissonade).

2. Plutarque, *Vie de Cicéron*, c. 53.

miserablement (car quel blasme seroit ce de dire qu'il y ait rien eu de miserable en ces gens là, ny en leur mort ny en leur vie?), mais certes au grand dommage et perpetuel malheur et entiere ruine de la republique, laquelle certes fut, comme il me semble, enterree avecques eux. Les autres entreprinses qui ont esté faites depuis contre les autres empereurs romains, n'estoient que des conjurations de gens ambitieux, lesquels ne sont pas à plaindre des inconveniens qui leur sont advenus : estant bel à veoir[1] qu'ils desiroient, non pas d'oster, mais de ruiner la couronne, pretendans chasser le tyran et retenir la tyrannie. A ceux là je ne voudrois pas mesmes qu'il leur en fust bien succedé, et suis content qu'ils aient monstré, par leur exemple, qu'il ne faut pas abuser du sainct nom de la liberté pour faire mauvaise entreprinse.

Mais pour revenir à mon propos, lequel j'avois quasi perdu, la premiere raison pour quoy les hommes servent volontiers, est ce qu'ils naissent serfs et sont nourris tels. De ceste cy en vient une autre, que ayseement les gens deviennent, sous les tyrans, lasches et effeminez : dont je sçay merveilleusement bon gré à Hippocrates, le grand pere de la medecine, qui s'en est prins garde, et l'a ainsi dit en l'un de ses livres, qu'il intitule *Des maladies*[2]. Ce person-

1. Puisqu'il est aisé de voir....
2. Non pas dans ce traité faussement allégué par La

nage avait certes le cœur en bon lieu, et le monstra bien alors que le grand roy le voulut attirer pres de luy à force d'offres et grands presens; et luy, respondit franchement qu'il feroit grand' conscience de se mesler de guarir[1] les barbares, qui vouloient tuer les Grecs, et de rien servir par son art à luy qui entreprenoit d'asservir la Grece. La lettre qu'il luy envoya, se voit encores aujourd'huy parmy ses autres œuvres, et tesmoignera pour jamais de son bon cœur et de sa noble nature[2]. Or il est doncques certain qu'avec la liberté tout à un coup se perd la vaillance. Les gens subjects n'ont point d'alegresse au combat ny d'aspreté. Ils vont au danger comme attachez, et tous engourdis, et par maniere d'acquit; et ne sentent point bouillir dans le cœur l'ardeur de la franchise, qui fait mespriser le peril et donne envie

Boëtie, mais dans celui qui est intitulé : Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων, § 40 et 41. On peut voir tout le passage auquel il est fait ici allusion, admirablement traduit et commenté par M. Villemain, *Littérature au XVIII[e] siècle*, t. I. p. 413 et suiv., 2[e] édit. Montaigne, *Essais*, I, 25, rappelle ce mot de Plutarque (*de la mauvaise Honte*, c. 7) « que les habitans de l'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule syllabe, qui est *non*. »

1. Nos paysans prononcent encore ainsi le mot *guérir*. Au lieu d'en rire, il faut reconnaître, et cette observation pourrait s'appliquer à bien d'autres mots, qu'ils ont retenu plus fidèlement la langue de nos pères.

2. C'est à la fin des œuvres d'Hippocrate que l'on trouve les lettres auxquelles ces détails sont empruntés, celles d'Artaxerce à Hystane, d'Hystane à Hippocrate, et la réponse d'Hippocrate à celui-ci.

d'acheter, par une belle mort entre ses compaignons, l'honneur de la gloire. Entre les gens libres, c'est à l'envy, à qui mieux mieux, chascun pour le bien commun, chascun pour soy : là où ils s'attendent d'avoir toute leur part au mal de la desfaite ou au bien de la victoire. Mais les gens assubjectis, outre ce courage guerrier, ils perdent encores en toutes autres choses la vivacité, et ont le cœur bas et mol, et sont incapables de toutes choses grandes. Les tyrans cognoissent bien cela ; et voyans qu'ils prennent ce ply, pour les faire mieux avachir[1] encores, leur y aydent ils.

Xenophon, historien grave et du premier rang entre les Grecs, a fait un livret auquel il fait parler Simonide avecques Hieron, le roy de Syracuse, des miseres du tyran[2]. Ce livre est plein de bonnes et graves remonstrances, et qui ont aussi bonne grace, à mon advis, qu'il est possible. Que pleust à Dieu que tous les tyrans qui ont jamais esté l'eussent mis devant les yeux et s'en fussent servis de miroir ! Je ne puis pas croire qu'ils n'eussent recogneu leurs verrues, et eu quelque honte de leurs taches. En ce traicté il conte la peine en quoy sont les

1. « *Avachir*, devenir lasche comme une vache, suivant Nicot : car on dit d'un homme qui est vuide de force : c'est une vache. »

2. Ἱέρων ἢ Τύραννος : cf. Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, l. IV, c. 6. Dans *Hiéron*, à la peinture du sort d'un tyran, se trouvent entremêlées d'excellentes observations sur l'art de gouverner.

tyrans qui sont contrains, faisans mal à tous, se craindre [1] de tous. Entre autres choses il dit cela, que les mauvais roys se servent d'estrangers à la guerre, et les souldoient [2], ne s'osans fier de mettre à leurs gens (ausquels ils ont fait tort) les armes en la main. Il y a eu de bons rois qui ont bien eu à leur solde des nations estrangeres, comme des François mesmes, et plus encores d'autres fois qu'aujourd'huy, mais à une autre intention, pour garder les leurs, n'estimans rien de dommage de l'argent [3] pour espargner les hommes. C'est ce que disoit Scipion (ce croy je, le grand Afriquain) qu'il aimeroit mieux avoir sauvé la vie à un citoyen que desfait [4] cent en-

1. Cavere : *Il se craint du roy*, dit Nicot. Cf. Cic., *Off.* II, 7.

2. « *Souldoyer* de *soulte*, gages, dit Nicot, qu'on baille aux gens de guerre tous les mois; de là aussi *souldart* et *soudart* ». Marot, dans son Panégyrique à Monseigneur François de Bourbon :

Tu rameinas, sans faire pertes grandes,
Dedans ton ost (camp) les martiales bandes
De tes *soudarts* loyaux et non mutins,
Saoulez de sang et riches de butins...

Et Ronsard, dans le *Bocage Royal*, en s'adressant à Henri III :

Cela que le *soudart* aux espaules ferrees,
Que le cheval flanqué de bardes acerees
Ne peut faire par force, amour le fait seulet,
Sans assembler ny camp, ny vestir corselet.

Mais peu après Nicot remarquait : « Ceux qui parlent bien dient *un soldat* et non pas un souldart. » Ce terme était d'ailleurs appliqué, suivant celui-ci, aux hommes de pied, non de cheval.

3. N'estimant pas qu'il fallût épargner, ménager l'argent..

4. Dans l'ancien sens de *tuer* : le peuple dit encore, comme au XVIe siècle : Il s'est *défait* lui-même.

nemis. Mais certes cela est bien asseuré, que le tyran ne pense jamais que sa puissance luy soit asseuree, sinon quand il est venu à ce poinct, qu'il n'a sous luy homme qui vaille. Doncques à bon droict luy dira on cela, que Thrason, en Terence[1], se vante avoir reproché au maistre des elephans:

Pour cela si brave[2] vous estes,
Que vous avez charge de bestes.

Mais ceste ruse des tyrans, d'abestir leurs subjects, ne se peut cognoistre plus clairement, que par ce que Cyrus feit aux Lydiens, apres qu'il se fut emparé de Sardes, la maistresse ville de Lydie, et qu'il eut prins à mercy Cresus, ce tant riche roy, et l'eut emmeiné captif quant et soy. On luy apporta les nouvelles que les Sardins s'estoient revoltez: il les eust bien tost reduits sous sa main. Mais ne voulant pas mettre à sac une tant belle ville, ny estre toujours en peine d'y tenir une armee pour la garder, il s'advisa d'un grand expedient pour s'en asseu-

1. *Eunuch.*, act. III, sc. 1:

Eone es ferox, quia habes imperium in belluas?

2. *Brave*, autrefois pompeusement habillé, orné: Ronsard parle, dans son ode à L'Hôpital,

De ce palais eternel
Brave en colonnes haultaines.

C'est-à-dire superbement orné de.... Par suite *brave* a signifié confiant, fier; et remarque Nicot, « tant l'espagnol que l'italien, *bravo* rend ce que le latin dit *ferox* » de là enfin, courageux. Plus d'une province a retenu le sens primitif de *brave*.

rer[1]. Il y establit des bordeaux[2], des tavernes et jeux publics, et fit publier ceste ordonnance, que les habitans eussent à en faire estat. Il se trouva si bien de ceste garnison, qu'il ne luy fallut jamais depuis tirer un coup d'espee contre les Lydiens. Ces pauvres gens miserables s'amuserent à inventer toutes sortes de jeux, si bien que les Latins en ont tiré leur mot, et ce que nous appellons *passetemps*, ils l'appellent *ludi*[3], comme s'ils voulaient dire *Lydi*. Tous les tyrans n'ont pas ainsi declaré si expres qu'ils voulussent effeminer leurs hommes : mais pour vray, ce que celuy là ordonna formellement et en effect, sous main ils l'ont pourchassé la pluspart. A la verité c'est le naturel du menu populaire, duquel le nombre est tousjours plus grand dans les villes. Il est souspeçonneux à l'endroict de celuy qui l'ayme, et simple envers celuy qui le trompe. Ne pensez pas qu'il y ait nul oiseau qui se prenne mieux à la pipee, ny poisson aucun qui pour la friandise s'accroche plus tost dans le haim[4], que tous les peuples s'allechent viste-

1. Hérodote, l. I, c, 86, 154, 155, 156.

2. Lieux de débauche.. Le valet, qui *desrobba* Marot, était
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les *bordeaux*, et beau joueur de quilles.
Sur ce terme *bordeau*, v. le Dict. de Trévoux, t. I, p. 369.

3. Les jeux scéniques, observe M. V. Le Clerc, passèrent des Lydiens aux Étrusques, et des Étrusques aux Romains. Voy. Tite-Live, VII, 2; Denys d'Halicarnasse, II, 97, et le mémoire de M. Bernardy, t. VIII du *Rec. de l'acad. des inscript.*, p. 250, nóuv. série.

4. *Haim* (hamus), même sens que *hamesson* et *hameçon*, qui en sont les diminutifs (Nicot).

ment à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe (comme on dit) devant la bouche : et est chose merveilleuse, qu'ils se laissent aller ainsi tost, mais[1] seulement qu'on les chatouille. Les theatres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les medailles, les tableaux et autres telles drogueries estoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le pris de leur liberté, les outils de la tyrannie. Ce moyen, ceste pratique, ces allechemens avoient les anciens tyrans, pour endormir leurs anciens subjects sous le joug. Ainsi les peuples assotis, treuvans beaux ces passetemps, amusez d'un vain plaisir qui leur passoit devant les yeux, s'accoustumoient à servir aussi niaisement, mais plus mal que les petits enfans, qui pour veoir les luisans images[2] de livres illuminez[3], apprennent à lire. Les Romains tyrans s'adviserent encores d'un autre poinct, de festoyer souvent les dizaines publiques[4], abusans ceste canaille (comme il falloit) qui se laisse aller, plus qu'à toute chose, au plaisir de la bouche. Le plus entendu de tous n'eust pas quitté son escuelle de soupe, pour recouvrer la liberté de la republique de Platon. Les tyrans faisoient largesse du quart de bled,

1. Pourvu....

2. Le substantif *image,* quoiqu'on le trouve aussi employé au masculin dans Ronsard et dans Belleau, était dès lors généralement du féminin.

3. On dirait aujourd'hui *illustrés*.

4. Les décuries du peuple....

du sextier de vin, du sesterce ; et lors c'estoit pitié d'ouïr crier, *Vive le roi!* Les lourdauts n'advisoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrer une partie du leur ; et que cela mesme qu'ils recouvroient, le tyran ne leur eust peu donner, si devant il ne l'avoit osté à eux mesmes. Tel eust amassé aujourd'huy le sesterce, tel se fust gorgé au festin public, en benissant Tibere et Neron de leur belle liberalité, qui le lendemain, estant contraint d'abandonner ses biens à l'avarice, ses enfans à la luxure, son sang mesme à la cruauté de ces magnifiques empereurs, ne disoit mot non plus qu'une pierre, et ne se remuoit non plus qu'une souche. Tousjours le populas a eu cela : il est au plaisir, qu'il ne peut honnestement recevoir, tout ouvert et dissolu ; et au tort et à la douleur, qu'il ne peut honnestement souffrir, insensible. Je ne voy pas maintenant personne qui, oyant parler de Neron, ne tremble mesmes au surnom de ce vilain monstre, de ceste orde[1] et sale beste. On peut bien dire qu'après sa mort aussi vilaine que sa vie, le noble peuple romain en receut tel desplaisir (se souvenant de ses jeux et festins), qu'il fut sur le poinct d'en porter dueil : ainsi l'a escrit Corneille Tacite, aucteur bon, et grave des plus,

1. *Ord* (sordidus), *ordir*, *ordoyer*, souiller ; d'où le substantif *ordure*, que nous avons seul conservé. Ronsard propose *au roy Henry III* le modèle d'un prince qui *retranche*

. . . . . par edicts redoutez
Les fertiles moissons des *ordes* voluptez.

et certes croyable[1]. Ce qu'on ne trouvera pas estrange, si l'on considere ce que ce peuple là mesme avoit fait à la mort de Jules Cæsar, qui donna congé aux loix et à la liberté : auquel personnage ils n'y ont (ce me semble) trouvé rien qui valust que son humanité ; laquelle, quoy qu'on la preschast tant, fut plus dommageable que la plus grande cruauté du plus sauvage tyran qui fust oncques, pource que, à la verité, ce fut ceste venimeuse doulceur qui, envers le peuple romain, sucra la servitude[2]. Mais apres sa mort, ce peuple là, qui avoit encores à la bouche ses banquets, en l'esprit la souvenance de ses prodigalitez, pour luy faire ses honneurs[3] et le mettre en cendres, amonceloit à l'envy les bancs de la place, et puis esleva une colomne, comme au pere du peuple (ainsi portoit le chapiteau), et luy feit plus d'honneur[4], tout mort qu'il estoit, qu'il n'en debvoit faire à homme du monde : si ce n'estoit possible[5] à ceux qui l'avoient tué. Ils n'oublierent pas cela aussi les empereurs romains, de prendre communement le tiltre de *tribun du peuple*, tant pour ce que cest office estoit tenu pour sainct et sacré, que

1. *Hist.*, I, 4 : Plebs sordida et circo ac theatris sueta, simul deterrimi servorum, aut qui, adesis bonis, per dedecus Neronis alebantur, mœsti. Cf. Aurelius Victor, *de Cæsaribus*, c. 22.

2. Suetonius, *Cæsar*, c. 38, 39.

3. Lui rendre les derniers devoirs....

4. Suetonius, *Cæsar*, c. 84, 85, 88.

5. Peut-être....

aussi qu'il estoit estably pour la defense et protection du peuple, et sous la faveur de l'Estat[1]. Par ce moyen ils s'asseuroient que ce peuple se fieroit plus d'eux, comme s'il debvoit encourir le nom[2] et non pas sentir les effects.

Au contraire, aujourd'huy ne font pas beaucoup mieux ceux qui ne font mal aucun, mesmes de consequence, qu'ils ne facent passer devant, quelque joly propos du bien commun et soulagement public. Car vous sçavez bien (ô Longa[3]) le formulaire, duquel en quelques endroicts ils pourroient user assez finement. Mais en la pluspart certes il n'y peut avoir assez de finesse, là où il y a tant d'impudence. Les rois d'Assyrie, et encores apres eux ceux de Mede, ne se presentoient en public que le plus tard qu'ils pouvoient[4], pour mettre en doubte ce populas, s'ils estoient en quelque chose plus qu'hommes[5], et laisser en ceste resverie les gens qui font volontiers les imaginatifs[6] aux choses de quoy ils

1. Bienvenu dans l'État, en possession de la faveur des citoyens....

2. S'arrêter au nom, juger d'après le nom....

3. Cet ami de La Boëtie, on l'a déjà remarqué, n'est cité que dans le *Contre un*. Mais ce discours devait valoir à son auteur un ami plus cher encore et bien plus célèbre : « Si suis obligé particulierement à cette piece, dit Montaigne, I, 27, d'autant qu'elle a servi de moyen à nostre premiere accointance. »

4. Aristote, *de Mundo*, c. 6.

5. D'après ces pensées profondes de Tacite : *Omne ignotum pro magnifico est...*, et *Major e longinquo reverentia*.

6. Qui écoutent volontiers les chimères de leur imagi-

ne peuvent juger de veue. Ainsi tant de nati
qui furent assez long temps sous cest empire :
rien, avec ce mystere s'accoustumerent à se
et servoient plus volontiers [1], pour ne sça
quel maistre ils avoient, ny à grand'peine
en avoient ; et craignoient tous, à credit, un
personne n'avoit veu. Les premiers roys
gypte ne se monstroient guieres, qu'ils ne
tassent tantost une branche, tantost du fe
la teste, et se masquoient ainsi, et faisoien
basteleurs ; et en ce faisant, par l'estrange
la chose, ils donnoient à leurs sujets que
reverence et admiration [2] : où aux gens
n'eussent esté ou trop sots ou trop asse
ils n'eussent apresté (ce m'est advis) s
passetemps et risee. C'est pitié d'ouïr parl
combien de choses les tyrans du temps p
faisoient leur proufit, pour fonder leur tyra
de combien de petits moyens ils se serv
grandement, ayans trouvé ce populas fait à
poste [3], auquel ils ne sçavoient tendre filet,
ne s'y vinssent prendre, duquel ils ont eu
jours si bon marché de tromper, qu'ils ne
subjectissoient jamais tant que lorsqu'ils
mocquoient le plus.

nation... Cet adjectif n'est pas donné par Nicot, e
crois pas qu'il se trouve dans Montaigne.

1. Ces hommes, ces peuples, sous-ent.

2. Diodore de Sicile, *Biblioth. histor.*, l. I, 42.

3. « *Poste* avec une particule possessive, signi
marque Nicot, façon, maniere, volonté, guise ; il es
ma *poste* ; on lui a baillé des tesmoings faits à sa p

Que diray je d'une autre belle bourde[1], que les peuples anciens prinrent pour argent comptant? Ils creurent fermement que le gros doigt d'un pied de Pyrrhus, roy des Epirotes, faisoit des miracles et guarissoit les maladies de la rate. Ils enrichirent encores mieux le conte, que ce doigt, après qu'on eust bruslé tout le corps mort, s'estoit trouvé entre les cendres, s'estant sauvé maugré le feu. Tousjours ainsi le peuple s'est fait luy mesme les mensonges, pour puis apres les croire. Prou[2] de gens l'ont ainsi escrit[3], mais de façon qu'il est bel à veoir qu'ils ont amassé cela des bruits des villes, et du vilain parler du populaire. Vespasian, revenant d'Assyrie, et passant par Alexandrie pour aller à Rome s'emparer de l'empire, feit merveilles[4]. Il redressoit les boiteux, il rendoit clairvoyans les aveugles; et tout plein d'autres belles choses, ausquelles qui ne pouvoit veoir la faute qu'il y avoit, il estoit (à mon advis) plus aveugle que ceux qu'il guarissoit. Les tyrans mesmes treuvoient fort estrange

1. Imposture... Ronsard, dans ses vers à Odet de Colligny, cardinal de Chastillon, le même à qui Rabelais a dédié le quatrième livre de son roman :

> Telles *bourdes* trop impudentes
> Sont, Odet, indignes de vous.

2. *Prou* (probe), beaucoup, bien.... bien des gens.... Dans les poésies de la reine Marguerite, on trouve une farce intitulée : Trop, *prou*, peu, moins.

3. En particulier Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, c. 2.

4. Suétone, *Vie de Vespasien*, c. 7 ; cf. Tacite, *Hist.*, IV, 81.

que les hommes peussent endurer un homme leur faisant mal. Ils vouloient fort se mettre la religion devant pour garde corps, et, s'il estoit possible, empruntoient quelque eschantillon de divinité pour le soustien de leur meschante vie. Doncques Salmonee, si l'on croit à la sibylle de Virgile et son enfer, pour s'estre ainsi mocqué des gens et avoir voulu faire du Jupiter, en rend maintenant compte, où elle le veit, en l'arriere enfer[1],

Souffrant cruels tormens, pour vouloir imiter
Les tonnerres du ciel et feux de Jupiter.
Dessus quatre coursiers celuy alloit, branslant
Haut monté, dans son poing, un grand flambeau bruslant,
Par les peuples gregeois et dans le plein marché
En faisant sa bravad'[2]: mais il entreprenoit
Sur l'honneur qui sans plus aux dieux appartenoit,
L'insensé, qui l'orage et fouldre inimitable
Contrefaisoit d'airain et d'un cours effroyable
De chevaux cornepieds[3], du pere tout puissant:
Lequel bientost apres, ce grand mal punissant,
Lança, non un flambeau, non pas une lumiere
D'une torche de cire, avecques sa fumiere;
Mais par le rude coup d'une horrible tempeste,
Il le porta là bas, les pieds par dessus teste.

Si celuy qui ne faisoit que le sot, est à ceste heure si bien traicté là bas, je croy que ceux qui

1. *Æn.*, VI, 585.

2. Suppression de l'*e*, alors permise en vers, à l'imitation des Italiens. V. Henry Estienne, *de la Precellence du langage françois*, p. 18 et p. 21.

3. Epithète dans le goût de Ronsard, qui parle aussi, dans son *Bocage royal*,

Des *chevaux vistepieds*...

ont abusé de la religion pour estre meschans, s'y trouveront encores à meilleures enseignes.

Les nostres semerent en France je ne sçay quoy de tel, des *crapauds*, des *fleurs de liz*, l'*ampoule*, l'*oriflan*[1]. Ce que de ma part, comment qu'il en soit, je ne veux pas encores mescroire, puis que nous et nos ancestres n'avons eu aucune occasion de l'avoir mescreu, ayans tousjours des roys si bons en la paix, si vaillans en la guerre, que, encores qu'ils naissent roys, si semble il qu'ils ont esté non pas faits comme les autres par la nature, mais choisis par le Dieu tout puissant, devant que[2] naistre, pour le gouvernement et la garde de ce royaume. Encores quand cela n'y seroit pas, si ne voudroisje pas entrer en lice pour desbatre la verité de nos histoires, ny l'esplucher si priveement[3] pour ne tollir[4] ce bel estat, où se pourra fort escrimer nostre poësie françoise, maintenant non pas accoustree, mais, comme il semble, faite toute à neuf, par nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre du Bellay[5], qui en

1. Pasquier, *Recherches de la France*, II, 16; VIII, 21.
2. Sur ce tour, voy. les *Remarques* de Vaugelas, t. II; p. 240.
3. Librement....
4. (*Tollere*) enlever, supprimer....
5. Ronsard a exprimé sur lui, dans les vers suivants, l'opinion de son siècle :

Il n'y avoit françois, tant fust il bien appris
Qui n'honorast mes chants et qui n'en fust espris.

Antoine de Baïf fut l'inventeur des vers métriques, Joachim du Bellay est particulièrement célèbre par ses

cela avancent bien tant notre langue, que j'ose esperer que bien tost les Grecs ny les Latins n'auront guieres pour ce regard devant nous, sinon possible que le droict d'aisnesse[1]. Et certes je ferois grand tort à nostre rhythme[2] (car j'use volontiers de ce mot, et il ne me desplaist), pour ce qu'encores que plusieurs l'eussent rendue mechanique[3] (toutesfois je voy assez de gens qui sont à mesmes pour la r'anoblir et luy rendre son premier honneur), mais je lui ferois, dis je, grand tort de luy oster maintenant ces beaux contes du roy Clovis, ausquels desjà je voy, ce me semble, combien plaisamment, combien à son ayse s'y esgayera la veine de nostre Ronsard en sa *Franciade*[4]. J'entens sa portee, je cognois l'esprit aigu,

Antiquitez de Rome. V. sur ces poëtes Pasquier, *Recherches de la France*, VII, 7.

1. Cf. Pasquier, *ib.*, VII, 11; du Bellay, *Defense et Illustration de la langue françoise*, I, 12.

2. Ce mot d'où l'on faisait dériver *rime*, (v. Henri Estienne, *de la Precellence*, p. 14, et Nicot, au mot *rime*), que l'on prenait même quelquefois dans cette acception, est employé ici comme synonyme de poésie ; il était alors du genre féminin : « Quant à *la rhythme*, dit du Bellay, ouv. cité, II, 7, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pour ce qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et aux latins. » Cf. *id*, V, 8.

3. *Mechanique* (de *machine* ou peut-être aussi de *mechine*, chambrière), bas, dégénéré. On s'étonne que cet adjectif, alors fort souvent employé, ne se trouve pas dans Nicot.

4. Ce poëme, écrit en vers de dix syllabes, Ronsard l'avait commencé fort jeune, afin qu'on ne pût reprocher à la France de manquer d'un poëme épique : il devait lui donner vingt-quatre chants ; mais il s'arrêta après le quatrième, mécontent de la cour dont les récompenses

je sçay la grace de l'homme. Il fera ses besongnes de l'oriflan, aussi bien que les Romains de leurs anciles *et des boucliers du ciel en bas jectez,* ce dit Virgile[1]. Il mesnagera[2] nostre ampoule, aussi bien que les Atheniens leur panier d'Erisicthone[3]. Il se parlera de nos armes encores dans la tour de Minerve. Certes je serois oultrageux de vouloir desmentir nos livres, et de courir ainsi sur les terres de nos poëtes. Mais pour revenir d'où je ne sçay comment j'avois destourné le fil de mon propos, a il jamais esté que les tyrans, pour s'asseurer, n'aient tousjours tasché d'accoustumer le peuple envers eux, non pas seulement à l'obeïssance et servitude, mais encores à devotion? Doncques ce que j'ay dit jusques ici, qui apprend les gens à servir volontiers, ne sert guieres aux tyrans, que pour le menu et grossier populaire. Mais maintenant je viens, à mon advis, à

étaient, à son gré, trop rares et trop peu fructueuses; c'est ce qu'il exprime plaisamment dans une de ses odes:

Or adieu donc, prince Francus,
Ta gloire sous tes murs vaincus
Se cachera tousjours pressee,
Si à ton nepveu nostre roy
Tu ne dis qu'en l'honneur de toy
Il face ma lyre crôssee.

En d'autres termes il demande qu'on le fasse évêque: or, le roi fut sourd à son désir, et la *Franciade* demeura inachevée.

1. .....Et lapsa ancilia cœlo. *Æn.*, VIII, 664.

2. Mettre à profit...

3. Ou plutôt leur *panier d'Erichthone*, comme le remarque M. V. Le Clerc. V. Callimaque, *Hymne à Cérès*, v. 121-128, et Suidas, au mot κανηφόροι.

un poinct, lequel est le secret et le resourd[1] de la domination, le soustien et fondement de la tyrannie. Qui pense que les hallebardes des gardes, l'assiette[2] du guet, garde les tyrans, à mon jugement, se trompe fort : ils s'en aydent, comme je croy, plus pour la formalité et espovantail que pour fiance qu'ils y aient. Les archers gardent d'entrer dans les palais les malhabiles qui n'ont nul moyen, non pas les bien armez, qui peuvent faire quelque entreprinse. Certes des empereurs romains, il est aysé à compter qu'il n'y en a pas eu tant qui aient eschappé quelque danger par le secours de leurs archers, comme de ceux là qui ont esté tuez par leurs gardes. Ce ne sont pas les bandes des gens à cheval, ce ne sont pas les compaignies de gens à pied, ce ne sont pas les armes qui defendent le tyran. Mais on ne le croira pas du premier coup, toutesfois il est vray, ce sont tousjours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui lui tiennent le païs tout en servage. Tousjours il a esté que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont approchez d'eux mesmes, ou bien ont esté appellez par luy pour estre les complices de ses cruautez, les compaignons de ses plaisirs, macquereaux[3] de ses voluptez, et communs au bien de

1. *Resourdre* (resurgere), relever : se *resourdre* d'une maladie. *Resourd*, force, appui, *ressort.*

2. L'action d'asseoir, de placer, le poste....

3. (Lenones) pourvoyeurs.... Terme aujourd'hui descendu dans la lie du peuple. « *Macar*, dit Nicot, verbum Hebræum, id significat quod vendere. »

ses pilleries. Ces six adressent si bien leur chef, qu'il faut pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetez, mais encore des leurs. Ces six ont six cens, qui proufitent sous eux, et font de leurs six cens ce que les six font au tyran. Ces six cens tiennent sous eux six mille, qu'ils ont eslevez en estat, ausquels ils ont fait donner, ou le gouvernement des provinces, ou le gouvernement des deniers, à fin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruauté, et qu'ils l'executent quand il sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, qu'ils ne puissent durer que sous leur ombre, ny s'exempter que par leur moyen des loix et de la peine. Grande est la suite qui vient apres de cela. Et qui voudra s'amuser à devuider ce filet, il verra que non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par ceste corde, se tiennent au tyran, s'aydant d'icelle, comme en Homere Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy tous les dieux[1]. De là venait la creue du senat sous Jule, l'establissement de nouveaux estats, eslection d'offices, non pas certes, à bien prendre, reformation de la justice, mais nouveaux soustiens de la tyrannie. En somme on en vient là par les faveurs, par les gains ou regains que l'on a avecques les tyrans, qu'il se trouve quasi autant de gens ausquels la tyrannie semble estre proufitable, comme de ceux à qui la liberté seroit aggreable. Tout ainsi que les mede-

1. *Iliade*, VIII, 19 et suiv.

cins disent qu'à nostre corps, s'il y a quelque chose de gasté, des lors qu'en autre endroict il s'y bouge rien[1], il se vient aussitost rendre vers cette partie vereuse : pareillement des lors qu'un roy s'est declaré tyran, tout le mauvais, toute la lie du royaume, je ne dis pas un tas de larronneaux et d'essorillez[2] qui ne peuvent guieres faire mal ny bien en une republique, mais ceux qui sont taxez d'une ardante ambition et d'une notable avarice, s'amassent autour de luy et le soustiennent, pour avoir part au butin, et estre, sous le grand tyran, tyranneaux eux mesmes. Ainsi font les grands voleurs et les fameux coursaires. Les uns descouvrent le pays, les autres chevalent[3] les voyageurs ; les uns sont en embusche, les autres au guet ; les uns massacrent, les autres despouillent : et encores qu'il y ait entre eux des preeminences, et que les uns ne soient que valets, et les autres les chefs de l'assemblee, si n'en y a il à la fin pas un, qui ne se sente du principal butin, au moins de la recherche. On dit bien que les pirates siciliens ne s'assemblerent pas seulement en si grand nombre, qu'il fallust envoyer

1. Il s'y fait quelque tumeur... « *Bouge*, dit Nicot, c'est ce qui est comme renflé : le *bouge* d'un bouclier, la bossette. » *Bouger*, primitivement, sortir en tumeur; d'où se remuer.

2. Qui ont perdu leurs oreilles, qui ont eu pour quelque méfait les oreilles coupées...

3. Poursuivent (à cheval), pourchassent... « *Chevaler* un homme, dit Nicot, comme on *chevale* les perdrix : *captare*.»

contre eux Pompee le Grand, mais encores tirerent à leur alliance plusieurs villes et grandes citez, aux havres desquelles ils se mettoient en grande seureté, revenans des courses; et pour recompense leur bailloient quelque proufit du recelement de leurs pilleries.

Ainsi le tyran asservit les subjects les uns par le moyen des autres[1], et est gardé par ceux desquels, s'ils valoient rien, il se debvroit garder : mais comme on dit, pour fendre le bois, il se fait des coings du bois mesme. Voylà ses archers, voylà ses gardes, voylà ses hallebardiers. Il n'est pas qu'eux mesmes ne souffrent quelquesfois de luy. Mais ces perdus, ces abandonnez de Dieu et des hommes, sont contens d'endurer du mal, pour en faire, non pas à celuy qui leur en fait, mais à ceux qui en endurent comme eux et qui n'en peuvent mais[2]. Et toutesfois voyant ces gens là, qui naquetent[3] le tyran pour faire leurs

1. De là l'historien de Thou, en appréciant le *Contre un* de La Boëtie (*Hist.*, V, 13) : «Verissimum esse (comprobavit) *longas principibus manus esse*, et potestatum seriem, quasi catenis invicem alia aliam connectentibus, universos occulto necessitatis vinculo constringere.» — «Le prince, a dit Bossuet, *avec ses mains longues et étendues*, va prendre ses ennemis aux extrémités du monde et les déterre, pour ainsi dire, du fond des abîmes où ils cherchaient un vain asile.» *Sermon sur les devoirs des rois.*

2. Qui n'y peuvent rien. V. sur ce mot *mais* dans le sens de plus (*magis*), pas davantage, H. Estienne, *Precell.*, p. 131; cf. M. Génin, *des Variations, etc.*, p. 137.

3. On appelle *naquet*, dit Nicot, le garçon qui, dans le jeu de paume, sert les joueurs : de là *naqueter*, servir, rendre de bas offices : verbe expressif qui, longtemps

besongnes de sa tyrannie et de la servitude du peuple, il me prend souvent esbahissement de leur meschanceté, et quelquesfois quelque pitié de leur grande sottise. Car, à dire vray, qu'est ce autre chose de s'approcher du tyran, sinon que de se tirer plus arriere de leur liberté, et (par maniere de dire) serrer à deux mains et embrasser la servitude? Qu'ils mettent un petit à part leur ambition, qu'ils se deschargent un peu de leur avarice : et puis, qu'ils se regardent eux mesmes, qu'ils se recognoissent; et ils verront clairement que les villageois, les païsans, lesquels tant qu'ils peuvent ils foulent aux pieds, et en font pis que des forçats ou esclaves; ils verront, dis je, que ceux là ainsi mal menez, sont toutesfois, au pris d'eux, fortunez et aucunement libres. Le laboureur et l'artisan, pour tant qu'ils soient asservis, en sont quites en faisant ce qu'on leur dit. Mais le tyran voit les autres, qui sont pres de luy, coquinans et mendians sa faveur. Il ne faut pas seulement qu'ils facent ce qu'il dit, mais qu'ils pensent ce qu'il veut, et souvent, pour luy satisfaire, qu'ils previennent encores ses pensees. Ce n'est pas tout à eux de lui obeïr, il faut encores luy complaire; il faut qu'ils se rompent, qu'ils se tormentent, qu'ils se tuent à travailler

maintenu par l'Académie, a disparu seulement de la dernière édition de son Dictionnaire. « Les autres poëtes latins, dit Ronsard, préface de sa *Franciade*, ne sont que *naquets* aupres de ce brave Virgile, premier capitaine des muses. » V. aussi sur le verbe *naqueter*, H. Estienne, *de la Precellence*, p. 102.

en ses affaires, et puis qu'ils se plaisent de son plaisir, qu'ils laissent leur goust pour le sien, qu'ils forcent leur complexion, qu'ils despouillent leur naturel. Il faut qu'ils prennent garde à ses paroles, à sa voix, à ses signes, à ses yeux ; qu'ils n'aient ni yeux, ni pieds, ni mains, que tout ne soit au guet pour espier ses volontés et pour descouvrir ses pensees. Cela est ce vivre heureusement? cela s'appelle il vivre? est il au monde rien si insupportable que cela, je ne dis pas à un homme bien nay, mais seulement à un qui ait le sens commun, ou, sans plus, la face d'un homme? Quelle condition est plus miserable que de vivre ainsi qu'on n'ait rien à soy, tenant d'autruy son ayse, sa liberté, son corps et sa vie?

Mais ils veulent servir pour gaigner des biens : comme s'ils pouvoient rien gaigner qui fust à eux, puis que ils ne peuvent pas dire d'eux qu'ils soient à eux mesmes. Et comme si aucun pouvoit rien avoir de propre sous un tyran, ils veulent faire que les biens soient à eux ; et ne se souviennent pas, que ce sont eux qui luy donnent la force pour oster tout à tous, et ne laisser rien qu'on puisse dire estre à personne. Ils voyent que rien ne rend les hommes subjects à sa cruauté, que les biens ; qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort, que le de quoy [1] ; qu'il n'ayme que les richesses ; ne desfait que les riches, qui se viennent presenter comme devant

1. Locution qui s'est déplacée, non perdue : Le peuple dit encore en parlant d'un homme aisé : *il a de quoi.*

le boucher, pour s'y offrir ainsi pleins et refaits et lui en faire envie. Ces favoris ne se doibvent pas tant souvenir de ceux qui ont gaigné autour des tyrans beaucoup de biens, comme de ceux qui, ayans quelque temps amassé, puis apres y ont perdu et les biens et la vie. Il ne leur doibt pas venir en l'esprit combien d'autres y ont gaigné de richesses, mais combien peu ceux là les ont gardees. Qu'on descouvre toutes les anciennes histoires, qu'on regarde toutes celles de nostre souvenance; et on verra tout à plein combien est grand le nombre de ceux qui, ayans gaigné par mauvais moyens l'oreille des princes, et ayans ou employé leur mauvaistié[1] ou abusé de leur simplesse, à la fin par ceux là mesmes ont esté aneantis; et autant que ils avoient trouvé de facilité pour les eslever, autant puis apres y ont ils trouvé d'inconstance pour les y conserver. Certainement en si grand nombre de gens qui ont esté jamais pres mauvais roys, il en est peu, ou comme point, qui n'aient essayé quelquesfois en eux mesmes la cruauté du tyran, qu'ils avoient devant attisee contre les autres: le plus souvent s'estans enrichis, sous

1. Ainsi Ronsard, dans une chanson à Marie, l'accuse de

> Celer sous ombre d'amitié
> Une jeunette *mauvaistié*.

M. Sainte-Beuve (*Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle*, t. II, p. 21) remarque à l'occasion de ces vers : « Il est à regretter que ce substantif *mauvaistié* n'ait pas été conservé dans la langue. *Malice* n'est pas son équivalent.»

ombre de sa faveur, des despouilles d'autruy, ils ont eux mesmes enrichy les autres de leurs despouilles.

Les gens de bien mesmes, si quelquesfois il s'en trouve quelqu'un aymé du tyran, tant soient ils avant en sa grace, tant reluise en eux la vertu et integrité, qui voire[1] aux plus meschans donne quelque reverence de soy, quand on la voit de pres, mais les gens de bien mesmes ne sçauroient durer, et faut qu'ils se sentent du mal commun, et qu'à leurs despens ils esprouvent la tyrannie. Un Seneque, un Burre, un Trazee[2], ceste terne[3] de gens de bien, desquels mesmes les deux[4] leur mauvaise fortune les approcha d'un tyran et leur meit en main le maniement de ses affaires, tous deux estimez de luy et cheris, et encores l'un l'avoit nourry et avoit pour gage de son amitié la nourriture de son enfance; mais ces trois là sont suffisans tesmoings par leur cruelle mort, combien il y a peu de fiance en la faveur des mauvais maistres. Et à la verité, quelle amitié peut on esperer en celuy qui a bien le cœur si dur de haïr son royaume qui ne fait que luy obeïr, et lequel

1. (Vere) même....

2. Burrhus, Thraséas: les noms propres, on l'a déjà vu, sont assez défigurés. Amyot s'est montré plus judicieux en ne francisant pas les noms latins, ce dont Montaigne l'a loué avec raison. *Ess.*, I, 46.

3. *Terne*, réunion de trois, triumvirat. Ce mot, qui ne s'emploierait plus dans ce sens, est d'ailleurs aujourd'hui du masculin.

4. Il faut sous-ent. *premiers*.

pour ne se sçavoir pas encores aymer, s'appauvrit lui mesme et destruit son empire ?

Or si on veut dire que ceux là[1], pour avoir bien vescu, sont tombez en ces inconveniens, qu'on regarde hardiment autour de celui là mesme[2], et on verra que ceux qui vinrent en sa grace, et s'y maintinrent par meschancetez, ne furent pas de plus longue duree. Qui a ouy parler d'amour si abandonnee[3], d'affection si opiniastre ? Qui a jamais leu d'homme si obstineement acharné envers femme, que de celuy là envers Poppee? Or fut elle apres empoisonnee[4] par luy mesme. Agrippine sa mere avoit tué son mary Claude, pour luy faire place en l'empire. Pour l'obliger, elle n'avoit jamais fait difficulté de rien faire ni de souffrir. Doncques son fils mesme, son nourrisson, son empereur fait de sa main, apres l'avoir

1. Sénèque, Burrhus, Thraséas.

2. De Néron...

3. Vaugelas, après avoir observé qu'il est indifférent de faire *amour* masculin ou féminin (si ce n'est toutefois lorsqu'on parle de l'amour de Dieu, *amour divin*), ajoute : « Il est vrai qu'ayant le choix libre, j'userois plutôt du féminin que du masculin, selon l'inclination de notre langue, qui se porte d'ordinaire au féminin plustôt qu'à l'autre genre, et selon l'exemple de nos plus élégans écrivains... mais depuis quelques années, à la cour, on introduit l'usage du masculin pour ce mot, quoique les femmes le fassent féminin. » — « *Amour*, au singulier, remarquait peu après Ménage, n'est plus que masculin dans la prose. » Voy. Vaugelas, édit. citée, t. II, p. 434 et suiv.

4. Ou plus exactement tuée d'un coup de pied : voy. Suétone, *Vie de Néron*, c. 35 ; Tacite, *Annal.*, XVI, 6.

souvent faillie[1] luy osta la vie ; et n'y eut lors personne qui ne dist qu'elle avoit fort bien merité ceste punition, si c'eust esté par les mains de quelque autre que de celuy qui la luy avoit baillee. Qui fut oncques plus aysé à manier, plus simple, pour le dire mieux, plus vray niais[2], que Claude l'empereur? Qui fut oncques plus coiffé de femme que luy de Messaline? Il la meit enfin entre les mains du bourreau[3]. La simplesse demeure tousjours aux tyrans, s'ils en ont, à ne sçavoir bien faire. Mais je ne sçay comment à la fin, pour user de cruauté, mesmes envers ceux qui leur sont pres, si peu qu'ils aient d'esprit, cela mesme s'esveille. Assez commun est le beau mot de cestuy là, qui voyant la gorge descouverte de sa femme qu'il aymoit le plus, et sans laquelle il sembloit qu'il n'eust sceu vivre, il la caressa de ceste belle parole : « Ce beau col sera tantost couppé, si je le commande[4]. » Voylà

1. Après plusieurs tentatives qui avaient échoué... V. Suétone, *ib.*, c. 34; Tacite, *ib.*, XII, 67; XIV, 5, 8.

2. C'est là un de ces mots empruntés, suivant l'expression de Montaigne, *Ess.*, III, 5, « au genereux terrein du jargon de nos chasses; » et qui, comme l'observe H. Estienne, dans sa *Precellence*, p. 92, « loin de perdre leur grace, estans transferez d'un usage à un autre, semblent au contraire l'avoir meilleure... Car on sçaura que *niais* se dit proprement du faucon ou autre oiseau de proye qui est prins au nid et n'ayant encore volé : auquel est opposé *hagard.* »

3. Tacite, *ib.*, XI, 30, 31, 38; cf. Suétone, *Vie de Claude*, c. 29, 37, 39.

4. Voy. ce mot de Caligula dans sa Vie par Suétone, c. 33.

pour quoy la pluspart des tyrans anciens estoient communeement tuez par leurs favoris, qui ayans cogneu la nature de la tyrannie, ne se pouvoient tant asseurer de la volonté du tyran, comme ils se desfioient de sa puissance. Ainsi fut tué Domitian par Estienne[1], Commode par une de ses amies mesmes[2], Antonin par Marin[3], et de mesmes quasi tous les autres.

C'est cela, que certainement le tyran n'est jamais aymé, ny n'ayme[4]. L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose saincte : elle ne se met jamais qu'entre gens de bien, ne se prend que par une mutuelle estime ; elle s'entretient, non tant par un bienfait, que par la bonne vie[5]. Ce qui rend un amy asseuré de l'autre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité : Les respondans qu'il en a, c'est son bon naturel, la foy et la

1. Stephanus. Voy. la *Vie de Domitien* par Suétone, c. 16 et 17 ; cf. Aurelius, de *Cæsaribus*, XI.

2. Nommée Marcia : Voy. Hérodien, I, 54 ; Cf. Aurelius, *ib.*, XVII.

3. Plus connu sous le nom de Caracalla. Son meurtrier fut le centurion Martial, poussé à cet assassinat par *Macrin*, et non pas *Marin*, qui s'empara de l'empire. V. Hérodien, IV, 23 et 24 ; cf. Aurelius, *Epitom.*, XXI.

4. Hæc est tyrannorum vita, in qua nimirum nulla fides, nulla caritas, nulla stabilis benevolentiæ potest esse fiducia : omnia semper suspecta atque sollicita : nullus locus amicitiæ. Cic., *de Amicitia.*, XV.

5. Ipsa virtus amicitiam et gignit et continet : nec sine virtute amicitia esse ullo modo potest. *Ib.*, VI. Hoc primum sentio nisi in bonis amicitiam esse non posse... bonos boni diligunt. *Ib.*, XIV. Cf. IX, XX, XXII et XXVII.

constance[1]. Il n'y peut avoir d'amitié, là où est la cruauté, là où est la desloyauté, là où est l'injustice[2]. Entre les meschans, quand ils s'assemblent, c'est un complot, non pas compaignie. Ils ne s'entretiennent pas, mais ils s'entrecraignent ; ils ne sont pas amis, mais ils sont complices[3].

Or quand bien cela n'empescheroit point, encores seroit il mal aysé de trouver en un tyran une amour asseuree, par ce qu'estant au dessus de tous, et n'ayant point de compaignon, il est desjà au delà des bornes de l'amitié, qui a son gibbier en l'equité, qui ne veut jamais clocher, ains est tousjours esgale. Voilà pour quoy il y a bien (ce dit on) entre les voleurs quelque foy au partage du butin, pour ce qu'ils sont pairs et compaignons, et que s'ils ne s'entr'ayment, au moins ils s'entrecraignent, et ne veulent pas en se desunissant rendre la force moindre. Mais du tyran, ceux qui sont les favoris ne peuvent jamais avoir aucune asseurance, de tant qu'il a apprins d'eux mesmes qu'il peut tout, et qu'il n'y a ny droict ny debvoir aucun qui l'oblige; faisant son estat de compter sa volonté pour raison, et n'avoir compaignon aucun, mais d'estre de tous maistre. Doncques n'est ce pas grand'pitié, que voyant tant d'exemples apparens, voyant le dan-

1. Rapprocher en outre ces idées et les suivantes du chapitre des *Essais*, sur l'amitié, I, 27; et v. *ib.*, III, 9.

2. Nulla est amicitia, quum alter verum audire non vult, alter ad mentiendum paratus est. *De Amicitia*, XXVI.

3. Hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est. Salluste, *Jugurth.* c. 34, édit. Dureau-Delamalle.

ger si present, personne ne se veuille faire sage aux despens d'autruy? et que, de tant de gens qui s'approchent si volontiers des tyrans, il n'y ait pas un qui ait l'advisement et la hardiesse de leur dire ce que dit (comme porte le conte) le renard au lion qui faisoit le malade: « Je t'irois « veoir de bon cœur en ta tasniere; mais je voy « assez de traces de bestes qui vont en avant « vers toy; mais en arriere qui reviennent, je « n'en voy pas une [1]. »

Ces miserables voyent reluire les thresors du tyran, et regardent tous estonnez les rayons de sa braverie; et, allechez de cette clarté, ils s'approchent et ne voyent pas qu'ils se mettent dans la flamme, qui ne peut faillir à les consumer. Ainsi le satyre indiscret (comme disent les fables) voyant esclairer le feu trouvé par le sage Promethee, le trouva si beau, qu'il l'alla baiser, et se brusler [2]. Ainsi le papillon qui, esperant jouir de quelque plaisir, se met dans le feu pour ce qu'il reluit, il esprouve l'autre vertu, cela qui brusle, ce dit le poëte toscan [3]. Mais encores met-

1. Olim quod vulpes ægroto cauta leoni
Respondit, referam: Quia me vestigia terrent,
Omnia te adversum spectantia, nulla retrorsum.

HORAT., *Epist.*, I, v. 72. Cf. Esope, fab. 137; Faerne, fab. 74; un anonyme dans le Phèdre de Barbou, p. 134; La Fontaine, VI, 14.

2 Plutarque, *de l'Utilité à tirer de ses ennemis*, c. 2.

3. Il s'agit de Pétrarque. Le passage, auquel il est fait ici allusion, se trouve dans son 17e sonnet:

Son animali al mondo di si altera
Vista, che 'ncontr'al sol pur si difende

tons que ces mignons eschappent les mains de celuy qu'ils servent : ils ne se sauvent jamais du roy qui vient apres. S'il est bon, il faut rendre compte, et recognoistre au moins lors la raison. S'il est mauvais et pareil à leur maistre, il ne sera pas qu'il n'ait aussi bien ses favoris, lesquels communeement ne sont pas contens d'avoir à leur tour la place des autres, s'ils n'ont encores le plus souvent et les biens et la vie. Se peut il donc faire, qu'il se trouve aucun, qui en si grand peril, avec si peu d'asseurance, vueille prendre ceste malheureuse place, de servir en si grand'-peine un si dangereux maistre? Quelle peine, quel martyre est ce, vray Dieu! Estre nuict et jour pour songer pour plaire à un, et neantmoins se craindre de luy, plus que d'homme du monde; avoir tousjours l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour

Altri, però che 'l gran lume gli offende,
Non escon fuor se non verso la sera;

Ed altri, col desio folle che spera
Gioir forse nel foco perchè splende,
Provan l'altra virtù, quella che 'ncende.
Lasso! il mio loco è 'n questa ultima schiera....

On regrette que le trait saillant de la seconde strophe ait disparu dans l'élégante traduction de M. de Montesquiou (1842) :

Semblable au phalène du soir,
Victime comme lui d'un funeste délire,
Et du plus dangereux espoir,
Je péris consumé par le feu qui m'attire.

La même comparaison est encore employée par Pétrarque dans le sonnet 110.

descouvrir les embusches, pour sentir[1] la mine de ses compaignons, pour adviser qui le trahit; rire à chascun, se craindre de tous, n'avoir aucun ny ennemy ouvert, ny amy asseuré; ayant tousjours le visage riant et le cœur transy; ne pouvoir estre joyeux, et n'oser estre triste!

Mais c'est plaisir de considerer qu'est ce qui leur revient de ce grand torment, et le bien qu'ils peuvent attendre de leur peine et de ceste miserable vie. Volontiers le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse pas le tyran, mais ceux qui le gouvernent. Ceux là, les peuples, les nations, tout le monde à l'envy, jusques aux païsans, jusques aux laboureurs, ils sçavent leurs noms, ils deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eux mille oultrages, mille vilenies, mille mauldissons[2]. Toutes leurs oraisons, tous leurs vœux sont contre ceux là. Tous les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent; et si quelquesfois ils leur font par apparence quelque honneur, lors mesmes ils les maugreent en leur cœur, et les ont en horreur plus estrange que les bestes sauvages. Voylà la gloire, voylà l'honneur qu'ils reçoivent de leur service envers les gens, desquels quand chascun auroit une piece de leur corps, ils ne seroient pas encores (ce semble) satisfaits, ni à demy saoulez de leur peine. Mais certes encores apres qu'ils sont morts, ceux qui viennent apres, ne sont jamais si paresseux

1. Découvrir, éventer....
2. Malédictions, imprécations....

que le nom de ces *mangepeuples* [1] ne soit noircy de l'encre de mille plumes, et leur reputation deschiree dans mille livres, et les os mesmes, par maniere de dire, trainez par la posterité, les punissant encores apres la mort de leur meschante vie.

Apprenons doncques quelquesfois, apprenons à bien faire : levons les yeux vers le ciel, ou bien pour nostre honneur, ou pour l'amour de la mesme vertu, à Dieu tout puissant, asseuré tesmoing de nos faits, et juste juge de nos fautes. De ma part, je pense bien, et ne suis pas trompé, puis qu'il n'est rien si contraire à Dieu, tout liberal et debonnaire[2], que la tyrannie, qu'il reserve bien là bas à part, pour les tyrans et leurs complices, quelque peine particuliere.

1. Epithète d'un mauvais roi, dans Homère : δημοβόρος βασιλεύς, *Il.*, I, 231. Il s'agit de ces courtisans, nourris, suivant l'énergique expression de Montaigne, III, 9, « de la sueur et du travail des peuples. »

2. M. Génin remarque avec raison, p. 176 de l'ouv. cité, qu'on a tort de mettre un accent aigu sur la première syllabe de ce mot, dont l'étymologie est en effet de *bonne aire*, de bon nid, en d'autres termes, de bon lieu. On disait un faucon de *bonne aire :* de là cette métaphore empruntée, avec beaucoup d'autres, à cet art de la fauconnerie, « qui a esté si long temps, comme le remarque H. Estienne, en grande recommandation à nostre France. » V. à ce sujet le *Project du livre de la Precellence*, p. 84 et suiv., surtout p. 87 et 93.

TRADUCTIONS.

AVERTISSEMENT DE MONTAIGNE
AU LECTEUR.

Lecteur, tu me doibs tout ce dont tu jouis de feu Estienne de la Boëtie : car je t'advise que, quant à luy, il n'y a rien ici qu'il eust jamais esperé de te faire veoir, voire ny qu'il estimast digne de porter son nom en public. Mais moy qui ne suis pas si hault à la main[1], n'ayant trouvé autre chose dans sa librairie[2], qu'il me laissa par son testament, encores n'ay je

1. Qui a la *main haute*, c.-à-d. prompte à se lever : hardi, déterminé, d'où superbe, dédaigneux.... On s'étonne que cette locution pittoresque ne se trouve pas dans Nicot ; un passage de Loysel (*Dialogue des advocats*, 1re conférence), nous apprend d'ailleurs qu'au XVIe siècle, elle n'était plus guère en usage. Après avoir parlé de Jean de Neuilly, « courageux et mesmes cholere en ses plaidoyers, » il ajoute au sujet de deux autres personnages du même nom : « Ils estoient de sa race, ayans esté d'un naturel fort prompt, *haults à la main* et hutins, s'il m'est permis de parler en nostre ancien langage, c'est-à-dire mutins et querelleux. »

2. Aujourd'hui encore en anglais, *library*, bibliothèque : ce dernier mot est lui-même plus d'une fois employé dès cette époque. — On sait que Montaigne, au livre III, c. 3, des *Essais*, nous a donné la description de sa *librairie*. « Quand les Goths, dit-il ailleurs, I, 24, ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les *librairies*, ce fut... ceste opinion qu'il falloit laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les destourner de l'exercice militaire. » Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, IX, 29, observe que jusqu'à « Jean Gutemberg, en nostre christianisme, nous n'avions autres imprimeurs que les monasteres, aux *librairies* desquels nous avions recours, comme magazins des livres manuscrits,... »

pas voulu qu'il se perdist. Et de ce peu de jugement que j'ay, j'espere que tu trouveras que les plus habiles hommes de nostre siecle font bien souvent feste de moindre chose que cela. J'entens de ceux[1] qui l'ont practiqué plus jeune, car nostre accointance ne print commencement qu'environ six ans avant sa mort[2], qu'il avoit fait force autres vers latins et françois, comme sous le nom de Gironde[3], et en ay ouy reciter des riches lopins[4]. Mesmes celuy qui a escrit les Antiquitez de Bourg[5] en allegue, que je

1. J'apprends de ceux ; j'entends dire à ceux....

2. Il faut rectifier, par ce passage, celui des *Essais*, I, 27, où Montaigne parle des « *quatre* annees où il luy a esté donné de jouir de la doulce compaignie et societé de La Boëtie. »

3. Sans doute, d'après le goût particulier aux auteurs, ses contemporains, de se couvrir du voile transparent de l'anagramme ou d'emprunter quelque autre déguisement, il avait signé ses vers du nom de *Gironde*, comme dans ses sonnets il s'adresse à sa maîtresse en l'appelant sa *Dordogne*. Peut-être encore, ainsi que le croyait Colletet, les avait-il composés « en faveur d'une dame qu'il nommoit *Gironde*. »

4. Fragments.... *Lopin* (λόβος, bout de l'oreille et du foie), c'est, suivant Nicot, à qui nous devons cette étymologie, « une piece ou portion tiree ou couppee de la piece entiere. »

5. Les éditions précédentes de Montaigne portent *de Bourges* : voici les motifs qui m'ont fait juger cette leçon fautive.

Il n'y a pas d'ouvrage sur les *antiquitez de Bourges*, mais seulement une « histoire du Berry contenant l'origine, l'antiquité, les gestes, prouësses, privileges des Berruyers, etc., par Jean Chaumeau, seigneur de Lassay, avocat au Presidial de Bourges : » Elle a été publiée in-folio, à Lyon, en 1566. Or quelle relation probable entre l'auteur et La Boëtie? Il n'y est nullement question de celui-ci, ni même des lieux où sa vie s'est écoulée. Au

recognois : mais je ne sçay que tout cela est devenu ; non plus que ses poëmes grecs. Et à la verité, à mesure que chaque saillie luy venoit à la teste, il s'en deschargeoit sur le premier papier qui luy tomboit en main, sans autre soing de le conserver. Asseure toy que j'y ay fait ce que j'ay peu, et que depuis sept ans que nous l'avons perdu, je n'ay peu recouvrer que ce que tu en vois[1], sauf un discours de la servitude volontaire, et quelques memoires de nos troubles sur l'edict de janvier 1562[2]. Mais quant à ces

contraire, il y a un discours « de l'antiquité de Bourg » écrit par Élie Vinet, compatriote de La Boëtie et de Montaigne, et qui s'est occupé beaucoup, comme il le dit lui-même, « de nostre Guienne. » On y voit que cette petite ville de Bourg est située « à l'oree (au bord) de la riviere de Dordogne, du costé qui regarde le septentrion et l'orient, sur un rocher, dans la partie la plus haulte duquel est posee la maison du seigneur de Lansac, » celui à qui Montaigne adressera l'une des traductions de La Boëtie. Dans ce morceau fort peu étendu qui fait suite au *discours de l'antiquité de la ville de Bourdeaux*, du même auteur, et qui parut in-4°, en 1565, ensuite in-folio, 1574, on ne saurait trouver, il est vrai, aucun vers de La Boëtie. Mais il y est question à tout moment de la Gironde, du Médoc et de tous les noms enfin qui rappellent son souvenir. Or Montaigne témoigne seulement ici qu'*Élie Vinet alleguait* des vers de La Boëtie (sans spécifier d'ailleurs où et comment) ; en d'autres termes, qu'il les mentionnait, peut-être même qu'il les citait de vive voix ; mais qu'il les eût rapportés dans un ouvrage imprimé, c'est ce qui ne pouvait être, puisque Montaigne ajoute « qu'il ne sçait ce qu'ils sont devenus. »

1. Cf. avec le chap. 27 du liv. Ier des *Essais* : « C'est tout ce que j'ay peu recouvrer de ses reliques, moy qu' laissa d'une si amoureuse recommandation, la mort entre ses dens, heritier de sa bibliotheque et de ses papiers.... »

2. Il est fort probable que ce dernier ouvrage a péri. Au sujet de cet edict de janvier, *favorable aux Hugue-*

deux dernieres pieces, je leur trouve la façon trop delicate et mignarde[1] pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison[2]. A Dieu. De Paris, ce dixieme d'aoust, 1570[3].

nots, comme le remarque Pasquier dans ses *Lettres*, XV, 19, qui « arrestoit qu'ils pourroient faire assemblees hors les villes pour exercer leur religion.... à la condition qu'ils ne contreviendroient pas à la pure parole de Dieu, selon qu'elle est contenuë au Symbole du concile de Nice et es livres canoniques du vieil et nouveau Testament, » *ib.*, IV, 13. Voy. mes *Études sur La Boëtie*, p. 120 et suiv.

1. Gracieuse, accomplie.... Ménage, dans son *Dictionnaire Étymologique*, observe sur les mots *mignon*, *mignard*, que Freherus les dérive de l'allemand *minne*, amour; et il ajoute : « aujourd'hui encore les Bas-Bretons disent *mignoun* pour ami. » D'autres, avec moins de vraisemblance, en voient l'origine dans ce terme de caresse des Espagnols, *mi niño*, *mi puer*.

2. C.-à-d. pour les exposer au jugement d'une époque aveuglée, égarée par les préventions et les fureurs des partis. L'explication donnée par Coste de ce passage, est incomplète et ne s'applique évidemment qu'à la première de ces pièces : « Cela signifie en termes plus simples, observe-t-il, qu'il craignoit que la cour de France ne vît de mauvais œil un ouvrage où l'on censure si vivement la conduite des méchants princes, la dureté et les extorsions de leurs ministres. » (V. l'édit. in-4° des *Essais*, 1725, *supplément*, p. 7.) C'étaient là, comme dit Colletet, « des matières un peu trop *chatouilleuses*. »

3. Cet avertissement sert de préface aux œuvres de La Boëtie qui ne furent publiées à Paris, qu'en 1572. Toutefois le privilége accordé « à Federic Morel, imprimeur et libraire en l'Université de Paris, » d'imprimer et de vendre cet ouvrage, porte aussi, comme on l'a vu, une date bien antérieure ; il est du 18 octobre 1570.

LES ŒCONOMIQUES

D'ARISTOTE[1].

L'art et science de bien regir une chose publique est differente[2] à celle qui nous apprend à

1. « C'est-à-dire, ajoute La Boëtie, la maniere de bien gouverner une famille. » Cet ouvrage d'Aristote qui *a tout remué*, comme l'a dit Montaigne, se trouve au t. II, p. 492 et suiv., de l'édit. in-folio de Duval, Paris, 1619. On a beaucoup discuté sur son authenticité. V. en particulier Camerarius, préface de l'édition qu'il a donnée des Economiques d'Aristote et de Xénophon (Lipsiæ, in-12, sans date, et Francfort, in-4°, 1581); voici sa conclusion : « Neque ego dubito quin auctor scripti illius Aristoteles Stagyrita sit; sed neque integrum et perquam mendosum ad nos pervenisse non dubium est. » Aujourd'hui la critique n'admet que le premier des deux livres, qui nous sont parvenus, pour authentique. C'est le seul que La Boëtie ait traduit : en cela même il a fait preuve de critique et de savoir. Le second livre est réputé apocryphe, et l'on ne sait qui l'a ajouté. Diogène de Laërte, liv. V, p. 172, dit positivement que l'*Économique* d'Aristote ne se compose que d'un livre; et à ce livre même il est fait allusion dans la *Politique*, IV, 5, § 1, 10, § 9. Voy. la traduction de la *Politique*, par M. Barthélemy St-Hilaire, t. I, p. XIX (Préface) et t. II, p. 33 et 64.

2. Souvent on faisait *art* du féminin à cette époque; mais en supposant que ce substantif fût ici considéré comme masculin, et La Boëtie lui donne ailleurs ce genre, la tournure n'eût pas paru moins régulière. En effet, Vaugelas demandait, dans sa remarque XCIII[e], s'il fallait dire « ce peuple a le cœur et la bouche *ouverte* à vos louanges ou bien *ouverts*; » et, malgré l'autorité de

bien gouverner une maison, non seulement en ce qu'une cité est bien autre qu'une maison, d'autant que ces choses sont le subject des susdites sciences, mais principalement en ce que la science d'administrer une ville depend de plusieurs gouverneurs et magistrats, et le reglement de la maison ne depend que d'un seul. Or est il qu'aucunes arts et sciences sont distinctes et divisees, et le mestier[1] de celuy qui sçait faire quelque chose, est different au mestier et science de celuy qui en sçait user, comme en luths et flutes ; mais par la science de bien policer une ville, on la peut des le commencement fonder et peupler ; et estant peuplee, la bien regler : dont il s'ensuit que c'est le debvoir de la science de bien gouverner une maison, l'acquerir et eslever, pour en user bien apres. Doncques une ville n'est autre chose qu'une assemblee de maisons, avecques terres et possessions suffisantes pour vivre commodeement ; et qu'il ne soit ainsi, si ceux qui sont assemblez

Malherbe, la première forme lui semblait préférable comme plus douce à l'oreille ; enfin pour raison décisive, il alléguait « que l'on parle ainsi à la cour. » Thomas Corneille partageait son sentiment et le confirmait en ces termes : « Les plus habiles dans la langue demeurent d'accord que quand deux noms substantifs, dont le premier est masculin et le second féminin, n'ont qu'un adjectif, il faut mettre l'adjectif au féminin, parce que le substantif féminin est le plus proche. »

1. *Mestier*, comme le fait remarquer Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 37, vient de l'ancien mot *menestrier* (ministerium).

ne peuvent avoir moyen de vivre en icelle, la societé est rompue, et d'avantage pour ceste cause les hommes s'assemblent. Or ce qui est le motif pour lequel chasque chose a esté faite, est aussi son essence : en sorte qu'il s'ensuit que la science de bien gouverner une maison a esté auparavant l'art de bien policer une cité, entendu que c'est son effect, puis que la maison est une des parties de la ville. Considerons donc quelle est la science de bien regir une maison, et quel est son debvoir. Les parties de la maison sont la personne et les biens[1] ; et puis que lon considere la nature de chascune chose, premierement en ce qui est sa plus petite partie, le semblable est de la maison, en sorte que selon Hesiode, il faut que cecy y soit :

Premierement maison pour demourer,
Puis femme apres, et bœuf pour labourer[2].

Car ce qui est pour la nourriture est le principal, et la femme est necessaire pour les personnes libres : en sorte qu'il faut mettre bon ordre aux choses qui touchent sa compaignie, c'est à dire l'enseigner quelle il faut qu'elle soit. Le soing principal des biens est de ceux qui sont selon nature, entre lesquels l'agriculture tient le premier lieu, et les arts qui ont leur exercice en la terre tiennent le second, comme est l'art de

1. Cf. la *Politique*, I, 1, 2 et suiv.

2. *Les Travaux et les Jours*, vers 405, p. 38 de l'édit. Didot.

trouver metaux. Mais l'agriculture tient le premier, pour ce qu'elle est juste, et son proufit ne vient point des hommes, soit qu'ils en soient contens, comme est du mestier de tenir hostellerie, ou de se louër à autruy, soit qu'ils en soient contraints, comme est en l'art militaire. Encores est elle de celles qui sont le plus selon nature : car tout ainsi que la nourriture est donnee à tous de par la mere, ainsi est donnee à tous humains par la terre : joinct que cest art duit[1] beaucoup à la force, et ne rend les corps inutiles, comme font les arts mechaniques, ains les fait pouvoir ayseement coucher dehors, endurer le labeur, et se mettre en danger contre les ennemis : attendu qu'il n'y a que les biens de telles personnes qui soient hors de sauvegarde[2].

Quant est de ce qui appartient aux personnes, le premier soing est de la femme, puis que la compaignie de l'homme et de la femme est le plus selon la nature. Ceci a esté autrefois par nous deduit[3], que nature desire procreer beau-

1. *Duire* (ducere), accoutumer, profiter : *duire* quelqu'un, se *duire* à une chose ; ces choses *duisent* à la santé (Nicot).

2. Cet éloge de l'agriculture se retrouvera dans l'*Économique* de Xénophon. Voy. en outre sur ce sujet, Varron, *de Re rustica*, l. II, init. ; Columelle, *Id.*, l. I, *Præfat.*; Cicéron, *de Senectute*, XV ; *Pro S. Roscio*, XVII, XVIII; Virgile, *Georgiq.*, II, 458 et suiv.; Maxime de Tyr, Dissert. XIV p. 144 (édit. de Cambridge, 1703, in-8°); etc.

3. *De Anima*, l. II. Cf. Cicéron, *de Offic.*, I, 4 ; Quintilien, *Inst. orat.*, II, 9.

semblables, comme aussi chaque espece
ux; mais il est impossible que cela soit
par la femelle sans le masle, ou par le
ans la femelle, en sorte que de neces-
se sont accouplez l'un l'autre. Or quant
autres animaux sauvages, ceste compai-
ır vient par un instinct irraisonnable, et
qu'ils participent de nature, et leur seule
st de procreer leurs semblables, mais
ux qui vivent de plus grande privauté[1] et
ce, elle se declare plus à plein, en tant
e eux on cognoist plus d'aydes, amitiez,
lences et façons pareilles; et en l'homme
ı'à tous autres: car le masle et femelle
chent seulement leur estre, mais aussi
der l'un l'autre pour avoir leurs commo-
Quant est d'avoir lignee, cela ne touche
ent le debvoir de nature, mais aussi
à leur proufit: car de ce que les perese s-
leurs forces auront travaillé pour leurs
qui n'en ont le moyen, ils en rapporte-
proufit en vieillesse, eux estans lors sans
r. En telle sorte, nature par ceste resolu-
ntretient, afin d'estre perpetuelle, sinon
nbre particulier, pour le moins en espece.
ar la providence de Dieu, la nature d'un
n tant de l'homme que de la femme, a

ıs une liaison plus étroite, plus intime, fondée sur
haut degré d'intelligence, sur une raison plus
ée.... On disait alors également *privauté* et *pri-*

esté ordonnee pour la communauté. Car nature est differente en ce que leur puiss n'est utile en toutes mesmes choses, ma quelques endroicts aux choses contraires, et tesfois tendantes tout à un : car elle a fait plus fort, l'autre plus foible, à fin que l'un sa crainte soit plus espargnant et regard ses affaires; l'autre pour sa force, soit plus rageux et enclin à repoulser l'oultrage ; l' aller dehors, l'autre à garder ce qui est maison ; et pour le travail, l'un se puisse assis et à recoy[1], et soit imbecille[2] aux af foraines[3], l'autre soit moins propre pour le r et se porte mieux aux exercices[4]. Au regar enfans, la procreation en est bien comm mais la commodité est particuliere; car à appartient la nourriture, à l'autre l'ense ment. Premierement donc les loix enve femme soient, ne luy faire tort; car en sorte l'homme n'en recevra d'elle, et le commun nous instruit en cest endroict comme disent les pythagoriens, le moins

1. En repos.... *recoy* et *requoy* (requies) : se teni *coy* (tranquille) dans sa maison ; un lieu où l'on es *coy*, c'est un lieu paisible.

2. Conformément au sens du mot latin, faible, inhabile.

3. (Fòras) du dehors.... De là encore aujourd'hu chand *forain*, celui qui n'a pas de boutique, qui pa avec ses marchandises les villes, les campagnes, le chés.

4. A tout ce qui demande l'exercice du corps forces.

pourra ne faut sembler faire tort, non plus qu'à une esclave retiree de l'autel[1]. Le tort que peut faire l'homme à la femme, est de trop hanter compaignies estrangeres[2]. Et quant est de la compaignie, il ne faut qu'elle manque entre eux, ny aussi qu'ils soient en repos, comme n'ayans pouvoir de s'absenter, mais qu'ils s'accoustument en telle sorte qu'ils se contentent, soit en la presence, soit en l'absence. Et cecy a esté dit par Hesiode :

Si chastes meurs à femme veux apprendre,
Il te faudra une pucelle prendre[3].

Car les dissimilitudes des meurs empeschent l'amitié. Quant est des accoustremens, ainsi que deux personnes haultaines et superbes de courage, pareillement deux glorieux pour leurs corps ne se doibvent hanter ensemble : au reste, le mary et la femme, trop excessifs en habits, semblent aux joueurs de farces sus[4] un escha-

1. Le grec dit plus exactement : « Cette conduite est prescrite à l'homme par la loi commune, que les pythagoriciens ont ainsi formulée : considérée comme une suppliante et comme emmenée du foyer, la femme doit être à l'abri de toute injure et de toute violence. » Allusion à la loi religieuse qui rendait inviolable, même pour un ennemi, celui qui avait cherché un refuge auprès de son foyer. V. la *Vie de Pythagore* par Diogène de Laërte, p. 246 de l'édit. in-folio de Londres, 1644.

2. C.-à-d. de faire des connaissances, des liaisons au dehors. V. Euripide, *Andromaq.*, v. 932 et suiv., édition Tauchnitz.

3. *Les Travaux et les Jours*, vers 699 de l'édit. citée.

4. « *Sur*, dit Nicot, est preposition locale qu'on escrit

fault. Au regard des possessions et des biens, l'homme, d'autant qu'il est le plus excellent et le plus necessaire et le meilleur, est celuy qui doibt avoir superintendance sur eux, et pour ce, il faut duire les esclaves à toute vertu; et d'iceux y a deux especes, celuy qui prend soing des affaires, et celuy qui travaille du corps. Et pour ce que nous voyons que les sciences rendent les jeunes gens d'autre qualité, il est necessaire d'entretenir ceux qui ont esté enseignez, et ausquels il faut donner charges honnestes. Le debvoir du maistre envers ses serviteurs soit ne leur permettre d'estre oultrageux, et ne leur donner trop grand'licence, et monstrer plus de faveur à ceux qui sont les mieux apprins, et aux manœuvres donner force vivres[1]. Et puis que le vin rend, mesmes aussi ceux qui sont bien nays, enclins à faire tort, et en plusieurs nations[2], mesmes ceux qui sont

aussi et prononce *sus*, pour autant que le françois change ayseement *r* en *s*.» La seconde forme s'est maintenue dans cette locution : courir *sus*.

1. Cf. Platon, *de Legib*, l. VI; v. t. VII, p. 362 de la traduction de M. Cousin; *Symposiaq.*, Plutarque, l. VII, quest. IV; Sénèque, *Epist.*, l. 47; Columelle, *de Re rustica*, I, 8. Plus tard Justinien convertit ces préceptes d'humanité en loi : V. Lex unica, in Codice *de emendatione servorum*.

2. On lit dans la préface de l'édit. que Muret a donnée de l'*Economique d'Aristote* (Rome, 1577) : «Plato, in illa sua pulcherrima Republica, jubet pueros ad ætatem XVIII annorum a vino abstinere, ne ignis igni addatur et oleum flammæ, ut Hieronymus inquit,» p. 76. Cf. Elien, *Variæ histor.*, II, 38, p. 397 de l'édit. in-folio des frères Gesner; Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, X, 23.

ays libres s'abstiennent de vin[1], il est certain u'il ne leur en faut donner, ou bien peu. Et our ce qu'il y a trois poincts en leur esgard, l'œure, le chastiment et la nourriture, ne les pu-ir et ne les faire travailler, et les bien nourrir, s rend superbes et outrecuidez; mais les mettre ı labeur et au chastiment, et les laisser mour de faim, c'est bien leur faire tort, et les mete à une impossibilité[2]. Il reste donc de les ire travailler et bien traicter[3], veu qu'on ne peut mmander à ceux qui n'attendent aucun loyer; le loyer du serf, c'est la nourriture. Et comme toutes autres personnes, quand on ne fait ıx plus gens de bien le plus de bien, et que recompense ne suit pas les merites[4], on les nd pires[5], ainsi est il des serviteurs; et pour , il y faut avoir esgard, et leur despartir et reıscher une chascune chose, selon qu'ils le me-

1. Le grec ajoute ici : Comme les Carthaginois, par cemple, quand ils font la guerre....

2. C'est-à-dire, d'après le texte, les met dans l'impuisınce de rien faire, les réduit à l'impossibilité d'agir.

3. Ce passage, que l'on peut rapprocher de la *Politique*, , 5, § 11, justifie suffisamment Aristote que l'on a quelefois accusé, et cela d'après le dernier ouvrage cité, I, , d'avoir été un partisan exclusif de l'esclavage. A une poque où, comme il l'atteste, *ib.*, I, 2, § 16, des philosobes protestaient déjà contre cet odieux abus, on reconıît qu'il n'a pas manqué lui-même à la philosophie et à humanité. Voy. M. Barthélemy-St-Hilaire, traduction de *Politique*, t. I, p. 29, t. II, p. 165.

4. Ou la peine les fautes, ajoute ici le grec.

5. Bonus segnior fit, ubi neglegas. Salluste, *Jugurtha*, XXVI.

ritent, c'est à sçavoir la nourriture, les vestemens, le loisir, et chastiment, ensuivans tant de parole comme d'effect, l'experience des medecins en la composition de leurs medecines, qui ont preveu que la medecine de laquelle on use trop souvent, se tourne en nourriture [1] : mais les plus propres au travail sont ceux qui n'ont ny trop de crainte, ny trop de hardiesse, car ceux qui sont par trop craintifs, n'osent rien entreprendre ; et ceux qui sont trop courageux, ne sont pas duits à la subjection [2] : encores faut il qu'aux uns et aux autres la fin des labeurs soit ordonnee, d'autant que c'est une chose raisonnable et utile, proposer pour leur pris liberté [3], attendu qu'ils ont courage au travail, quand il y a recompense et que leur temps est limité. Il les faut aussi tenir en obeïssance, gardans comme ostages leurs enfans ; et tout ainsi qu'on voit en une ville, n'en avoir beaucoup d'un mesme pays [4] ; et faire les sacrifices et banquets plus pour les esclaves que pour les libres : car ils en sont lors mieux traictez, et pour ceste

1. Plus exactement : cesse de l'être et n'est plus que nourriture.

2. V. ces mêmes détails dans Varron, *de Re rust.*, I, 17.

3. Cf. *Politique*, IV, 9, § 9. Aristote confirma ces préceptes par son exemple ; c'est ce que prouve son testament. V. Diogène de Laërte, liv. V, p. 169 et 170. Il y recommande de veiller à l'affranchissement et au bien-être de ceux qui l'ont fidèlement servi. Cf. M. Barthélemy-St-Hilaire, ouvrage cité, préface, p. xxxix.

4. Cf. Plato, *de Legibus*, l. VI, t. VII, p. 361 de la traduction de M. Cousin ; Varron, *ibid.*

raison telles choses ont esté instituees. Pour parvenir aux biens, le bon pere de famille doibt garder quatre choses; car il faut qu'il puisse acquerir, puis contregarder[1], autrement il acquerroit pour neant[2], car ce seroit puiser de l'eau avecques un panier, et ce qu'on dit, un tonneau pertuisé[3] : encores faut il qu'il les sçache mettre en ordre, et en bien user, d'autant que pour ceste raison nous en avons affaire. Et faut qu'il separe une chascune de ses possessions, et ait plus de biens portans fruict que de ceux qui ne rendent rien, et divise en ceste sorte ses trafiques[4], qu'elles ne soient toutes ensemble en danger. Et quant à leur garde, il est bon d'user de la façon des Perses et de ceux de Laconie[5] : en-

1. Menager... On disait alors : *contregarder* sa santé, son bien; et aussi : *contregarder* la liberté du peuple (Nicot).

2. Ovide a dit, *Art. am.*, II, 13 :

Non minor est virtus quam quærere, parta tueri.

Voy. cette citation dans la *Precellence* et les remarques qui l'accompagnent, p. 181.

3. *Pertuiser*, percer; de là, *pertuisane* et encore aujourd'hui, *pertuis* (pertusus, pertundere). Pour ces préceptes, cf. Caton, c. 2; Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 5; Aulu-Gelle, XIII, 23; etc.

4. Substantif alors souvent employé au féminin; on disait : *La trafique* et estat d'argentier (Nicot). — L'étymologie de ce mot est sans doute *trans facere, ferre* (faire exportation). Ménage refuse d'accueillir celle de *trans mare fit*, et c'est pour proposer à la place le terme italien *fondaco* (fripperie, boutique), qui, suivant lui, vient de l'arabe, prem. édit. de son *Dictionn. étymologique*; ensuite *transnavica* (d'où *transnavigatio*), 2e édit. : long circuit, pour arriver à une erreur.

5. On trouvera dans l'Economique de Xénophon le dé-

cores l'œconomie d'Athenes est utile, car en vendant ils achetent, et quant aux meubles de la maison, les moindres familles n'en sont fort garnies [1]. La façon des Perses est que le pere de famille mesme ordonne et visite toutes choses, qui est ce qu'a dit Dion [2] de Dionysius. Nul n'a tant de soing des affaires d'autruy que des siennes propres [3]: en sorte qu'il doibt avoir l'œil à toutes choses qui sont de son debvoir. En cest endroict, l'apophthegme du Perse et Lybien est fort à pro-

veloppement et l'explication de ces points qu'Aristote s'est contenté de toucher avec une brièveté excessive.

1. Le grec dit : « Quant aux provisions, les petites maisons n'ont pas coutume d'en faire. » On connaît le proverbe : *Provision, profusion.* V. à ce sujet Plutarque, *Vie de Pericles*, c. 35.

2. En parlant de....On sait l'intimité de Dion et du premier Denys. V. Cornel. Nepos, *Dion*, X : « Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores quam affinitatem..., etc. »

3. Au XVI[e] siècle toutefois, *affaire* était généralement du masculin. Sur un grand nombre d'exemples où ce mot est employé, Nicot n'en offre pas même un seul où il soit joint au féminin. Marot, à la fin de la pièce où il demande au roi « de le delivrer de prison » :

Excusez moy si pour *le mien affaire*
Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ay pas eu le loisir d'y aller.

Partout ailleurs il donne à ce substantif le genre masculin. Aussi s'étonne-t-on que Vaugelas ait écrit dans sa CCXXXVI[e] remarque : « Ce mot est toujours féminin à la cour et dans les bons auteurs, je ne dis pas seulement modernes, mais anciens ; Amyot même ne l'ayant jamais fait que du féminin. » Dans les modernes, oui ; mais au XVI[e] siècle, et dans Amyot en particulier, non, presque toujours. V. la *Precellence*, p. 116, etc.

pas : car l'un enquis qu'est ce qui rendoit un cheval en bon poinct, respondit, l'œil de son maistre ; et quand on demanda au Lybien quel estoit le meilleur fumier, il respondit, les pas du maistre[1]. Il faut doncques que l'homme ait l'œil à une chose, et la femme à une autre, ainsi que les affaires du reglement de la famille sont desparties à chascun d'eux ; et ceste façon de faire doibt estre rare aux moindres maisons, et en celles ausquelles est necessaire commettre gens pour le maniement des affaires, on en doibt user plus souvent : car on ne peut ensuivre bien celuy qui enseigne mal, soit à la sollicitation des affaires[2], soit aux autres choses ; en sorte qu'il est impossible, les seigneurs n'ayans soing de leurs affaires, que ceux qui en sont chargez en soient soigneux[3]. Et puis que telles manieres de faire sont fort honnestes et adressantes à vertu, et proufitables pour le gouvernement de la famille, il faut que les seigneurs s'esveillent avant que ceux qui sont à leurs services, et qu'ils prennent leur sommeil les derniers, et que leur maison, tout ainsi qu'une ville, ne soit sans garde ;

1. Eschyle, les *Perses*, v. 169. — Cf. Caton, *de Re rustica*, c. 4 ; Phèdre, II, 8 ; Pline l'ancien, *Hist. natur.*, XVIII, 5 et 6 ; Columelle, I, 1 ; III, 21 ; IV, 18 ; Aulu-Gelle, II, 29 ; Plutarque, *de l'Éducation des enfants*, c. 27 ; enfin, La Fontaine, IV, 21.

2. Plus clairement dans le grec : l'administration des biens, ἐπιτροπείᾳ...

3. Ainsi Varron avertit le maître : « non solum debere imperare, sed etiam facere. » I, 17.

et qu'ils ne delaissent ce qui est de leur debvoir, ny nuict ny jour, mesmes s'esveillent avant le poinct du jour[1]; car cela est proufitable pour la santé, pour le reglement de la maison et pour celuy qui est amateur de sçavoir[2]. Or aux moindres familles, la maniere des Atheniens en la disposition des fruicts est utile: mais aux grandes maisons, en divisant tant les choses qui se despendent par un an, que celles qui se consument en un mois, et faisant pareillement de l'usage des utensiles, tant de ceux qui servent par jour, que de ceux desquels on use peu souvent, faut le tout donner à ceux qui ont le maniement des affaires. Au reste il est necessaire quelquesfois veoir et visiter le tout, à fin qu'on ne soit ignorant tant de ce qui a esté conservé que de ce qui a esté diminué. Il faut aussi compartir[3] la mai-

1. Hésiode, *les Travaux et les Jours*, v. 575-780, p. 41 de l'édit. Didot. Platon, *de Legibus*, liv. VII; Caton, c. 5; Columelle, XI, 1; Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 6.

2. Sur ce dernier point, v. Ficin, «in eo libro qui de vita sana inscribitur,» comme dit Muret, p. 80 de la *Préface* citée : Suivant celui-ci, il y prouve par sept raisons que le sommeil prolongé est nuisible, surtout aux gens de lettres.

3. (Partiri); nous n'avons conservé que le substantif *compartiment*. H. Estienne dans sa *Precellence* cite, parmi les manières d'exprimer qu'un homme est avare, cette locution : il *partiroit* (*partagerait*) un œuf en deux, p. 77. Dans un de nos anciens fabliaux, le Renard parle ainsi au Lion :

Dis moy, par l'ame de ton pere,
Qui t'apprint si bien à *partir ?*

C'est-à-dire à faire si bon, si juste partage. V. le dictionnaire cité de Lacombe, t. I, p. 361.

son, eu esgard tant aux biens qu'à la santé, qu'à la commodité et bonne assiette d'iceux. Sous le nom des biens, j'entens les fruicts, et ce qui est propre aux vestemens; et faut veoir quelles choses leur sont propres, et entre les fruicts, ce qui proufite à ceux qui sont secs, et ce qui est bon à ceux qui sont humides[1]; et des autres biens, ce qui est utile aux choses animees et à celles qui sont sans vie, et pareillement aux esclaves, aux libres, aux femmes, aux hommes, tant à ceux qui sont estrangers qu'à ceux du païs; et pour le bon air et santé, il faut qu'elle soit exposee aux vents pour l'esté, et l'hyver au soleil[2] : ce qu'elle sera si elle n'est point toute carree, mais soit plus ample vers le septentrion[3]. Il semble aussi qu'aux grandes maisons un portier est utile[4], lequel

1. Varron, *de Re rustica*, I, 13, Columelle, I, 6, placent dans cette dernière classe de fruits (on dirait aujourd'hui de produits): « vinum et oleum; » dans la première : « faba, fœnum, » etc.

2. « In sublimi loco ædifices, qui, quod perflatur, si quod est quod adversarium inferatur, facilius discutitur; præterea quod ab sole toto die illustratur, salubrior est, quod et bestiolæ si quæ prope nascuntur et inferuntur, aut efflantur, aut aritudine cito pereunt. » Varron, I, 12; cf. Columelle, I, 6.

3. Cf. Pline, *Hist. natur.*, II, 47; Palladius, *de Re rustica*, I, 21. — Cette opinion d'Aristote a été discutée par Arétin et par Muret. V. la *Preface* de celui-ci, p. 80.

4. Chez les Romains, les portiers étaient enchaînés sur la place même où ils devaient veiller; c'est ce que nous apprennent Columelle, I, *Præfat.*; Ovide, *Amor*, I, 6; Pignorius, *de Servis*, p. 447.

encores qu'il fust inutile pour les autres affaires, soit pour la seureté de ce qu'on apporte et emporte, et pour la garde des meubles, il est bon ensuivre la façon des Lacedæmoniens; car il faut qu'une chascune chose soit mise en son lieu, pour autant que cela qui est ainsi mis en son lieu, est plus tost trouvé [1].

1. Il est présumable que le livre ne s'arrêtait pas là, et que le reste a péri. Léonard Arétin a donné une suite en latin, qu'il avait traduite, disait-il, sur un manuscrit plus complet; pour remplacer l'original, perdu en tout cas, le *lecteur royal* Tusan l'a mise à son tour en grec : on peut voir ce morceau, dont Camerarius a donné une version latine, dans l'édition citée des œuvres d'Aristote, t. I, p. 496 et suiv. — Au sujet de l'addition d'Arétin, consult. la préface de la traduction latine donnée par Strèbe des Economiques d'Aristote et de Xénophon, in-4°, Paris, 1604 : il rejette le morceau comme non authentique.

LETTRE DE MONTAIGNE

A M. DE LANSAC[1],

HEVALIER DE L'ORDRE DU ROY, CONSEILLER DE SON CONSEIL PRIVÉ, SURINTENDANT DE SES FINANCES, ET CAPITAINE DE CENT GENTILSHOMMES DE SA MAISON.

Monsieur je vous envoye la Mesnagerie[2] de Xenohon mise en françois par feu Monsieur de la oëtié : present qui m'a semblé vous estre propre, ınt pour estre party premierement, comme vous

1. Saint-Gelais de Lansac. On peut apprendre par l'his- ire du président de Thou le rôle important qu'il joua ins cette époque; il est question de lui dans les livres II, XVI, XXXII, XLII, LXIV, etc.; tour à tour on le ›it figurer dans des négociations importantes, comman- er contre la flotte du prince de Condé la flotte du roi, ›nquérir plusieurs îles, capturer plusieurs vaisseaux nglais au port de l'île de Ré, etc. Il était seigneur du ourg; et, remarque l'auteur plus haut cité du *Discours ır l'antiquité* de cette ville, « dans ses vignes de dessous ourg, il cueilloit d'excellent vin. »

2. Ce mot est synonyme d'*Economique ;* c'est la *science e mesnage*, c.-à-d. de l'économie, de l'administration omestique, dont parle Montaigne plus d'une fois dans les *Essais*, et qu'il recommande fort d'acquérir; v. particu- ièrement III, 9; cf. *Lettres* de Pasquier, VII, 10. *Mes- ıage* se prenait même au figuré, comme notre mot écono- nie; c'est ce que l'on voit par une remarqne de H. Es- ienne, dans la préface de la *Precellence*: « qu'il s'est fait lans la langue italienne plus grand remuement de *mesnage* ıu'en la nostre. » La racine du mot est dans notre ancien erme *mesgnie, mesnie* (manere), famille; *Precell.*, p. 179.

sçavez, de la main d'un gentilhomme[1] de marque, tresgrand[2] homme de guerre et de paix, que pour avoir prins sa seconde façon de ce personnage que je sçay avoir esté aymé et estimé de vous pendant sa vie. Cela vous servira tousjours d'aiguillon à continuer envers son nom et sa memoire vostre bonne opinion et volonté. Et hardiment, Monsieur, ne craignez pas de les accroistre de quelque chose : car ne l'ayant gousté que par les tesmoignages publics qu'il avoit donné[3] de soy, c'est à moy à vous respondre, qu'il avoit tant de degrez de suffisance au delà, que vous estes bien loing de l'avoir cogneu tout entier. Il m'a fait cest honneur, vivant, que je

1. Henry Estienne, p. 117 de la *Precellence*, appelle, avec plus de convenance, Xénophon *un grand personnage*. Toutefois si l'on remonte à l'étymologie du mot *gentilhomme*, on s'étonnera moins de ce titre donné par Montaigne à l'illustre Athénien. Bodin, l. III de sa *République*, c. 8, cite un passage de Tite-Live, pris dans la harangue de Decius contre les patriciens « semper ista audita sunt, vos solos *gentem* habere, etc., » et il ajoute : « ex quo satis innuit, nec servos, nec libertinos *gentem* habuisse et *gentiles* fuisse qui ex ingenuis nascerentur. Hinc illa vox a nostris usurpata, ut qui nobiles sunt *gentiles* dicantur. » *Gentilis* se trouve à peu près employé dans cette signification de *noble* par Q. Mucius au passage que rapporte Cicéron, *Topiques*, c. 6 : « *Gentiles* sunt, qui inter se eodem nomine sunt, ut ingenuis oriundi, quorum majorum nemo servitutem servivit, qui capite non sunt deminuti. » Cf. *Brutus*, c. 28.

2. Il faut remarquer que cette petite particule (très, τρίς) dont nous ont fait part les Grecs, comme dit H. Estienne, p. 58 de la *Precellence*, était, au XVI[e] siècle, intimement unie aux mots dont elle modifiait le sens, et faisait corps avec eux.—Suivant d'autres, la racine de *très* est *trans*, au delà.

3. Déjà toutefois malgré des exceptions assez fréquentes,

mets au compte de la meilleure fortune des miennes, le dresser avecques moy une cousture d'amitié si stroicte et si joincte, qu'il n'y a eu biais, mouvement ny ressort en son ame, que je n'aye peu considerer et juger, au moins si ma veuë n'a quelquesfois tiré court. Or sans mentir, il estoit, à tout prendre, si pres du miracle, que pour, me jectant hors des barrieres de la vraysemblance, ne me faire mescroire[1] du tout, il est force, parlant de luy, que je me reserre et restraigne au dessous de ce que j'en sçay. Et pour ce coup, Monsieur, je me contenteray seulement de vous supplier pour l'honneur et reverence que vous debvez à la verité, de tesmoigner et croire, que nostre Guyenne n'a eu garde de veoir rien pareil à luy parmy les hommes de sa robbe. Sous l'esperance doncques que vous luy ren-

t dont les exemples devaient se montrer longtemps encore, on faisait en général accorder le participe passé avec le nom qui le précédait; de là l'épigramme de Marot qui commence par ces vers :

> Enfans, oyez une leçon :
> Nostre langue a ceste façon,
> Que le terme qui va devant
> Volontiers regit le suivant....

Mais Marot lui-même, infidèle à la règle qu'il proclamait, écrivait un peu après : « Elle aura été *receu*. » On lisait dans Seyssel, *Guerres civiles*, II, 1 : « La paour (peur) que chascun avoit *eu*. » Amyot, le puriste, si souvent et à si bon droit allégué comme autorité, se permettait de dire : « L'injure qu'il lui avoit *fait*, » *Vie de Démosthène*, c. 3; et Loysel, *Dialogue des advocats*, au sujet de Pierre du Cugnet ou de Cugnières : « Ce fut un des plus vertueux personnages que la France ait *produit*.... » (1re conférence.) Cf. Remarques de Vaugelas, t. II, p. 7 et suiv.

1. Ainsi Charron a dit, *Sag.*, III, 14 : « C'est moins mal mescroire Dieu que de s'en mocquer. »

drez cela qui luy est tresjustement deu, et pour l refraischir en vostre memoire, je vous donne ce livre qui tout d'un train aussi vous respondra de ma part que sans l'expresse defense que m'en fait mon in suffisance, je vous presenterois autant volontier quelque chose du mien, en recognoissance des obli gations que je vous doy, et de l'ancienne faveur e amitié que vous avez portee à ceux de nostre maison Mais, Monsieur, à faute de meilleure monnoye, j vous offre en payement une tresasseuree volonté d vous faire humblement service.

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous maintienn en sa garde.

Votre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

LA MESNAGERIE

DE XENOPHON[1].

Une fois j'ouy Socrate debatre ainsi à peu ›res, de la mesnagerie. La mesnagerie, dit il, ›Critobule[2], est ce quelque sçavoir qui a nom insi, comme la medecine, l'orfavrerie[3], la char-

1. Cicéron parle, de *Senect.*, c. 17, de ce livre «qui st de tuenda re familiari, qui *OEconomicus* inscribitur;» n sait qu'il le traduisit: «Quem nos, ista fere ætate quum ssemus, qua es tu nunc, *e græco in latinum convertimus*,» it-il à son fils alors âgé de 21 ans, *Off.*, II, 24. Colu- ıelle, après avoir indiqué les principales matières aitées dans cet ouvrage, ajoute, XII, 1, édit. Gesner : Hæc in *OEconomico* Xenophon et deinde Cicero, *qui m latinæ consuetudini tradidit.* » St Jérôme, Præfat. ı *Euseb. Chronic.* : « Noster Tullius in *Xenophontis Economico lusit.*» Cette traduction, qui a péri en grande artie, et dont ce père de l'Église porte d'ailleurs un ıgement assez peu favorable, était comme un hommage endu par Cicéron au génie de l'écrivain dont il a dit dans *Orateur* : « Illius sermo est ille quidem melle dulcior...,» t de la lecture duquel le second Scipion l'Africain, omme il le rapporte, *Tusc.*, II, 26, faisait ses délices. 'f. Quintilien, *Instit. Orat.*, X, 1.

2. Cet interlocuteur de Socrate paraît être le fils de 'riton, appelé en effet Critobule, et dont parle Xénophon, ans les *Mémoires*, I, 3; II, 6; mentionné aussi dans l'Eu- hydème de Platon. Cf. Athenée, *Deipnos.* V, 13 et 42; 'lutarque, l. II des *Symposiaq.*, quest. I, et Macrobe, /II, 3.

3. On disait alors *orfaveriser*, *orfavriser*, et déjà ce-

penterie, qu'en dis tu? Il me semble bien qu'ouy[1], dit Critobule. Et sçaurions nous point dire quel est le fait de la mesnagerie[2], dit Socrates, comme nous dirions bien si nous voulions quel est celuy de chascun de ces autres arts? Je pense pour vray, dit Critobule, que le fait d'un bon mesnager, c'est de bien gouverner la maison. Et quoy, la maison d'autruy, dit Socrates, si quelqu'un la lui donnoit en charge, ne la sçauroit il pas bien gouverner, s'il le vouloit faire, tout ainsi que la sienne? Car de vray, un charpentier entendu en son art, aussi bien pourra il besongner[3] en son art pour un autre,

pendant *orfevre*. *Fevre* était le nom commun de tout ouvrier qui travaillait les métaux. V. la traduction de Plutarque par Amyot, *Vie de Numa*, c. 23.

1. Notre particule affirmative *oui* n'est autre chose que le participe de l'ancien verbe *ouïr*, et le synonyme de *c'est entendu*. V. un curieux morceau sur les diverses manières de prononcer *oui* en France, *Precellence*, p. 136.

2. Cf. Plutarque, *Banquet des sept sages*, c. 34, traduction d'Amyot : Diocles, qui raconte ce qui s'y est passé, après les propos sur le *gouvernement de la chose publique*: « Je les priay qu'ils voulussent aussi nous enseigner du *mesnage*, comment il s'y falloit gouverner, pour ce qu'il y a peu d'hommes qui soient appellez à gouverner les villes ny les royaumes ; mais du gouvernement de son *mesnage* et de sa maison, chascun en sa part. » On peut voir ensuite à ce sujet les avis des sages, qui ne sont d'ailleurs que le résumé très-bref de ce qu'on lit dans Xénophon. V. en outre c. 35, 42, 50.

3. Dans nos mots terminés en *ogne, ogné, ogner*, on intercalait généralement au XVI[e] siècle une *n* accessoire: ainsi au lieu de *refrogné, renfrogné*, nous lisons *front renfrongné* dans Ronsard, *ode à L'Hôpital*. Une de ses pièces

our soy, et par adventure un bon mesnager
e mesmes. Il me le semble bien, ô Socrates.
ues, dit Socrates, qui entendra cest art de
nesnager, encores qu'il n'ait de soy aucuns
, si pourroit il gaigner bons gages à gou-
r la maison d'autruy, aussi bien qu'il en
roit pour la bastir. Mais fort grands gages
il, dit Critobule, s'il sçavoit faire la mise
e il appartient [1]; et faisant abonder le
il pourroit augmenter par sa reserve [2] la
n qu'il auroit prinse en main.
s, dit Socrates, qu'entendons nous par sa
n [3]? est ce comme si nous disions un logis,

est adressée à un *yvrongne*. Loysel, dans son
ue des advocats, nous parle de ce fameux Raulin,
stant chancelier du duc de *Bourgongne*, se combla
de biens, que son maistre fut enfin contraint de
: C'est trop, Raulin. » (Ire confér.)
a d'autres termes, s'il savait gérer, administrer
ablement une propriété.... *Mise*, c'est, d'après
« la despense qu'on fait, principalement de ses
. »
r son ordre, son économie....
n connaît cette méthode interrogative (εἰρωνεία),
ée par Socrate pour *faire accoucher*, ainsi qu'il
it, les esprits de ses interlocuteurs : lui-même la
pe dans le *Théétète;* et partout, dans ses dialogues,
quel piquant usage en a fait le plus éloquent de
ciples. Ici Socrate parle comme dans Platon, ou
comme il a parlé déjà dans les *Entretiens mémo-*
de Xénophon lui-même. Aussi a-t-on regardé
efois comme un cinquième livre de cet ouvrage,
té de l'*Économique*. Muret, dans le commentaire
a a donné à Rome, 1577, exprime cette opinion,
ôt il la cite comme étant celle de Gallien (Galenus,

ou si tout le bien qu'on a, soit il dans le log
ou dehors, tout est de la maison? De ma pa
je l'entens bien ainsi, dit Critobule, que ce qu
chascun a, et fust il hors de la ville, tout est d
sa maison, puis qu'il l'a. Et n'y a il pas aucun
qui ont des ennemis, dit Socrates? Pour cer
tain, dit Critobule; et tel qui en a plusieurs
Quoy donc, dit Socrates, dirons nous aussi qu
les ennemis sont de l'avoir de ceux qui les ont
A bon escient, dit Critobule, ce seroit bien un
vraie mocquerie, si celuy qui augmenteroit l
nombre des ennemis gaignoit encores de
gages.—Pourtant qu'il nous sembloit naguieres
que la maison de chascun fust son avoir. —Mai
pour vray, dit il, c'est ce que chascun a qui lu
est bon; et sans doubte ce qu'il a qui est mau
vais pour luy, cela n'est pas son avoir. Il semble
dit Socrates, que ce qui est proufitable à chas
cun, tu appelles cela son avoir. Cela mesmes
dit il; et certes ce qui est nuisible, je ne pense pa
que ce soit le bien de personne, mais plus tos
le dommage. Eh quoy, dit Socrates, si quelqu'u
a acheté un cheval, et n'en sçait user, ains s
fait mal, tombant de dessus, à celuy là son che
val ne sera pas compté en son bien? Non pas
dit il, si le bien est bon à qui l'a. Ny la terr

in commentatione de libris Hippocratis, περὶ ἄρθρων). - Sur l'*Ironie* de Socrate on peut voir un mémoire de Fr guier, t. IV du *Recueil de l'académie des Inscription* cf. J. F. Sievers, *de Methodo Socratica*, Slesvici, 181 p. 44 et seqq.

ιes, dit Socrates, ne sera pas du bien y a qui la laboure de telle sorte, qu'à ιurer il a plus de perte que de gain. certes, dit Critobule, la terre n'est pas ;i en lieu de nourrir son maistre, elle le la faim. Et n'est ce pas, dit Socrates, du tout de mesmes? si pour en avoir lon dommage, à faute d'en sçavoir user, le n'est pas le bien de tels gens. — Non pas, ce me semble. — A ce compte, dit So- tu estimes bien ce qui sert, et non pas ce t. Ce fay mon[1], dit Critobule. Doncques, dit :s, à ceux qui se sçavent servir de chasque ces choses leur sont bien, et non pas à ui n'en sçavent user : comme pour vray tes sont le bien de celuy qui en sçait ιour en faire compte; et à celuy qui n'y rien, les flutes entre ses mains ne sont lus que des caillous inutiles, sinon que venture il les vende. Ainsi voylà un autre jue nous arrestons, que les flutes, à les , sont le bien de celuy qui les a, mais ;arder non, sinon qu'on en sçache user. rayement, dit Critobule, faisant ainsi, propos se conduit bien d'un fil et d'un

le fais ainsi; en d'autres termes, c'est mon avis. observe Nicot), solemus dicere, quod a græco μέν, *dem* et *certe* positum est; cujus exemplum est ιodi... *C'est mon* (c'est ainsi). » Roquefort, t. I, e son *Glossaire*, explique *mon* par *donc, pour* I. de la Monnoye, ajoute-t-il, le dérive de *modo*; :bazan pense qu'il vient de *num*, *numquid* ou de : » étymologies peu probables.

commun accord, suivant ce que nous disions tantost, que les biens ce sont les choses proufitables. Car les flutes, ne les vendant point, ne sont pas de nos biens, puis qu'il n'en vient aucun bien à leur maistre : mais aussi les vendant, elles sont du bien de celuy qui les possede. Adoncques Socrates dit, ouy s'il les sçait vendre : mais s'il les vend de rechef à un qui n'en sçache rien, non plus que luy, à les vendre mesmes elles ne sont pas bien, au moins selon ton propos[1]. Il semble, dit il, ô Socrates, que tu vueilles dire que l'argent mesmes n'est pas des biens, si on n'en sçait user. Mais c'est toy mesme, ce me semble, qui l'accordes ainsi, quand tu dis que les biens sont choses dont on tire proufit. Doncques si quelqu'un useit de l'argent en telle sorte, qu'il en fist son employte[2] en une chose[3], et par ce moyen s'en

1. Sur cette forme captieuse et ces bizarreries apparentes du raisonnement de Socrate, que l'on appelait par ce motif *in omni oratione simulatorem*, on peut voir Cicéron, *de Off.*, I, 30; *Brutus*, 85; *Top.*, 10; *Orat.*, III, 4, 16, 31; *Rep.*, I, 10, etc. Zénon, faisait allusion à ce genre d'argumentation, quand il donnait au philosophe le nom de : « scurra atheniensis. » *Nat. d.*, I, 34; cf. Quintilien, IX, 2.

2. *Employte* se disait alors concurremment avec *employement* et *employ*; du premier de ces mots, particulièrement usité dans le midi, nous est venu *emplette*. Montaigne, dans les *Essais*, III, 5 : « Le maniement et *employte* des beaux esprits donne pris à la langue, non pas l'innovant, tant comme la remplissant de plus vigoreux et divers services, l'estirant et ployant. »

3. Le texte dit : qu'il en fit acquisition d'une maîtresse, ἑταίραν...

vast mal de sa personne, mal de son esprit, ıal des affaires de sa maison, comment :s en là[1] seroit à celuy l'argent proufitable? :s nullement. Autrement aussi bien dirons ; la cigue[2] estre de nostre bien, qui fait nir insensez ceux qui en ont mangé.—Donc-, ô Critobule, l'argent, tant qu'il est entre ıs d'homme qui n'en sçait user, renvoyons i loing et en faisons si peu de compte, ne soit pas seulement compté entre les s de celuy qui les a. Mais des amis n dirons nous, si on en sçait user, de n qu'on puisse faire son proufit avec eux?—liment ils sont de nos biens, dit Critobule, our vray beaucoup mieux que les bœufs de harrue, si plus que des bœufs nous rece-ı proufit de nos amis[3]. Et les ennemis donc-;, à ce compte, dit Socrates, sont du bien

Ores, que l'on écrivait aussi *ore*, enfin *or* : main-ıt; d'*ores en là*, dès lors. Ronsard, dans ses odes, aignant de la vieillesse :

Mais *ores* j'ai le corps plus dur....

Il s'agit de la *jusquiame* ou *hanebane*. V. ce que le cette plante vénéneuse Elien, cité par Matthiole :ses *Commentaires* sur Dioscoride, IV, 64.

On sait que Montaigne « honoroit à merveille la ɔnse de ce jeune soldat à Cyrus (*Cyropédie*, VIII, 3), ıuerant à luy pour combien il voudroit donner un al par le moyen duquel il venoit de gaigner le pris ı course, et s'il le voudroit eschanger à un royaume : ın certes, sire ; mais bien le lairrois je volontiers pour acquerir un amy, si je trouvois homme digne d'une lle alliance. » *Ess.*, I, 27. Cf. *Mém. sur Socrate*, II, 4.

de celuy qui s'en peut servir, et en tirer proufit. — Ouy vrayement, ce me semble. — A ce que je voy, dit Socrates, c'est le fait d'un bon mesnager, de sçavoir user de ses ennemis, de façon qu'il s'en serve[1]. — Mais bien fort, dit il. — Et de vray tu vois, ô Critobule, combien de maisons de simples citoyens sont augmentees par la guerre, combien par les tyrannies.

Or, ô Socrates, ce dit Critobule, tout ce que nous avons dit jusques icy, me semble estre bien : mais que penserons nous que c'est, quand nous voyons par fois des gens ayans bien le sçavoir et les commoditez pour pouvoir aggrandir bien fort leur maison, s'ils y prenoient peine, mais on s'apperçoit bien qu'ils n'en veulent rien faire ; et pourtant[2], voyons nous que, à ceux là, le sçavoir leur est inutile. Dirons nous autrement d'eux, sinon que, à ceux cy, le sçavoir n'est point de leur bien, ny de leur avoir? Tu veux parler des serfs, ô Critobule, respon-

1. « Ce que Xenophon escrit que les sages receoivent proufit de leurs adversaires, il n'est pas raisonnable que nous le mescroyons ; mais il nous faut cercher l'art et la science de pouvoir attaindre à ce bien là. » Plutarque, traduction d'Amyot, *de l'Utilité à tirer de ses ennemis*, c. 1.

2. C'est-à-dire par ce motif.... M. Ampère remarque au sujet de ce mot, dans son *Histoire de la formation de la langue française*, p. 291 : « *Pourtant* est aujourd'hui synonyme de *cependant;* il exprime une opposition avec ce qui précède ; mais encore au XVIe siècle, il avait quelquefois une signification toute contraire ; il voulait dire : d'après cela, cela étant. »

lit Socrates. — En bonne foy, non pas des serfs, lit il, mais d'aucuns qu'on pense bien estre le fort bon lieu, lesquels je voy, les uns bien ntendus aux arts de la guerre, les autres à eux de la paix, et toutesfois ils ne les veulent as employer; et cela mesme à mon advis en st la cause, pour ce qu'ils n'ont point de naistre qui leur face faire. Et comment seroit l possible, dit Socrates, qu'ils fussent sans naistre? Ils desirent de vivre bien à leur ayse, ls veulent faire toutes choses pour avoir des iens; mais apres, quelque maistre vient au devant qui les engarde[1]. — Et qui sont ils doncques es invisibles maistres qui leur commandent, dit Critobule? — Invisibles certes ne sont ils pas, mais fort apparens; et pour vray, bien mauvais maistres sont ils, et pour tels toy mesme les cognois, si tu estimes mauvaises la paresse, la lascheté de cœur et la nonchalance. Encores y a il d'une autre sorte de maistres, vrayement pipeurs[2] : ce sont les jeux, et les compaignies inutiles. Ces maistres font le semblant et portent la mine de plaisirs et de passetemps; et avec le temps se font veoir à clair, et co-

1. Qui s'oppose à leur désir.... Nicot cite beaucoup d'exemples du verbe *engarder,* empêcher : « Entre, si tu veux; personne ne t'*engarde :* nemo prohibet, te impedit. »

2. Trompeurs.... « *Piper,* dit Nicot, c'est proprement siffler, pour contrefaire les oiselets, et, par metaphore, est decevoir : » de *pipe,* petit morceau de bois que les oiseleurs mettaient dans leur bouche à cet usage; de là

gnoistre à ceux là mesmes qu'ils ont pipé [1], que ce ne sont que tourmens entrelassez de volup-tez, qui venans à maistriser ceux qui les suivent, les retirent [2] de s'employer à ce qui leur seroit proufitable. Mais il y a des gens encore d'autre sorte, que tout cela ne desbauche [3] point de leur besongne, ains travaillent bien fort cou-rageusement, et pourchassent de gaigner les

prendre à la *pipée*, *piperie*. Ronsard, dans la pièce où il raconte sa vie, parle

des mesdisans
Pipans les grands seigneurs d'une belle apparence.

1. On a déjà remarqué, au sujet d'une phrase de Montaigne, qu'à cette époque le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *avoir*, s'accordait généralement avec son régime direct, lorsqu'il en était précédé (ainsi nous l'apprend une épître plaisante de Marot); mais que néanmoins, même après que Vaugelas et Port-Royal eurent érigé cet usage en règle, d'excellents auteurs s'en écartèrent plus d'une fois jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Il n'est donc pas surprenant qu'on puisse citer dans La Boëtie quelques exemples, où le participe passé se trouve écrit comme dans ce passage.

2. Détournent.... *Retirer* de mal faire, *retirer* son esprit de penser à ses affaires; locutions citées par Nicot.

3. Écartent.... L'étymologie de ce verbe est, suivant Ménage, *de*, et *bauche*, vieux mot qui signifie boutique: de là *embaucher*, mettre quelqu'un en boutique; *débaucher*, tirer quelqu'un de la boutique où il travaille; ensuite est venu le sens figuré : éloigner de la bonne voie, de la sagesse. Conformément à l'acception primitive, on dit encore, comme au XVI[e] siècle : « Il a débauché ce valet de mon service. » Les locutions qui pénètrent le plus avant dans la famille, parce qu'elles en expriment les besoins et les accidents journaliers, sont aussi les plus vivaces et les plus durables.

biens, et toutesfois ils detruisent leur maison, et sont tenus en telle destresse, qu'ils ne sçavent que faire. Car ceux là aussi, dit-il, sont en servage, sous la puissance de maistresses bien terribles, les uns de la friandise, les autres de la gourmandise[1], ceux cy de l'yvrongnerie, ceux là l'une ambition et magnificence sotte et despensive[2], qui commandent bien si oultrageusement, à ceux qu'elles ont saisis, que tant qu'ils sont jeunes et puissans pour travailler, elles les contraignent de leur porter tout ce qu'ils tirent de la peine qu'ils prennent, et de le despendre à contenter leurs desirs. Mais apres quand elles les sentent foibles, et sans pouvoir pour souffrir le travail, à raison de la vieillesse, elles adoncques les laissent languir et vieillir en peine, chetifs et malheureux. De rechef s'essayent de trouver ailleurs d'autres serfs, pour se servir de mesmes : mais contre cela, ô Critobule, il faut combatre ne plus ne moins pour la liberté, comme on feroit contre les ennemis estrangers, que nous voudrions asservir avecques les armes. De vray souvent on a veu par le passé, que les ennemis, ayans pour eux la force du nombre et de la vaillance, quand ils assubjectissoient quelque nation, la contraignoient devenir meilleure, et faisoient vivre

1. Plutôt de l'incontinence....

2. Nicot ne donne que *despensier, despensiere*, et même *despendeur* : Quant à *despensif*, il me paraît être « du creu de Gascoigne. »

depuis tousjours les vaincus plus à leur ayse, pour s'estre amendez et rendus plus sages. Mais toutes ces maistresses ne cessent jamais de gaster et diffamer les corps des personnes, et les cœurs et les biens, tant qu'elles les gouvernent. Critobule lors parla à peu pres ainsi : Pour le regard de ce propos je me contente fort, et suis bien trompé si je n'en ay assez entendu par ce que tu en dis. Et de ma part m'examinant moy mesme, je me treuve, ce me semble, passablement delivré de ces passions là ; de sorte que si tu m'advertis, en quoy faisant j'augmenteray mon bien, je me fais bien fort que ces maistresses là que tu appelles, ne m'en sçauroient garder.

Or donne moy doncques quelque bon conseil, si tu en as : sinon que possible, ô Socrates, tu ayes desjà ainsi ordonné de moy, que je suis assez riche, et te semble que meshuy je n'ay pas plus besoing de grande richesse. Pour vray, dit Socrates, si tu parles aussi de moy, il ne m'est pas advis que j'aye affaire de plus grand bien que celuy que j'ay ; et treuve que j'ay de quoy, autant qu'il m'en faut. Mais de toy certes, ô Critobule, j'ay ceste opinion, que tu me sembles estre fort pauvre, et si de vray il est par fois que j'ay grand'pitié de toy. Lors Critobule se print à rire, et dit : Et je te prie pour Dieu, ô Socrates, dis moy combien tu penses qu'il se trouveroit de ton bien à le vendre et combien du mien ? Et je pense, dit

ocrates, si je venois à rencontrer un acheteur, omme de bien et raisonnable, qu'il se troueroit fort ayseement, de tout ce que j'ay avecues ma maison, cinq mines[1]; et sçay bien certainement que de ton bien il s'en feroit d'argent lus de cent fois autant. Et encores sçachant ela, dit Critobule, tu ne penses pas avoir besoing de plus grande richesse, et me plains à moy pour ma pauvreté. Pour ce, dit Socrates, ue ce que j'ay est suffisant pour fournir à ce u'il me faut; mais à toy, au train que tu as rins, et pour la façon dont tu t'es accoustré, t pour ta reputation, s'il t'en venoit encores rois fois autant que tu en as à ceste heure, encore ne penserois je pas qu'il y en eust trop pour toy. Et comment cela, dit Critobule? Socrates le luy declara. Premierement, dit il, pour ce que je voy qu'il te faut faire sacrifice de plusieurs et grandes hosties[2], et c'est à toy un faire il le faut: autrement combien de gens le trouveroient mauvais[3], et croy je qu'ils ne

1. La mine, qui était la soixantième partie du talent et valait 100 drachmes, représentait comme monnaie une somme de 92 fr. 16 c. Au sujet de cette évaluation de la fortune de Socrate, cf. Plutarque, *Vie d'Aristide*, c. 1, et l'apologie de Socrate dans les *Déclamations* de Libanius, t. III, p. 7 de l'édit. de Reiske.

2. (Hostia), victimes.... Ce mot ne se trouve pas dans Nicot; mais Amyot l'a aussi employé : dans la traduction du traité de Plutarque *sur la Curiosité*, il parle au c. 10 « des *hosties* d'execration et de malediction. »

3. Tu attirerais sur toi, dit le grec, le courroux *des dieux* et des hommes....

te le souffriroient pas. Apres il te faut tenir maison ouverte à plusieurs hostes allans et venans, et leur faire magnifique et somptueux traictement. Puis il te faut festoyer tes citadins, et leur faire du bien, ou demourer abandonné d'amis qui te soustiennent ; et encores je m'apperçoy, que la ville commence desjà à te mettre sus des grandes despenses, comme l'entretien des grands chevaux, l'appareil des jeux, le gouvernement des palestres[1] et autres charges. Et apres si la guerre vient, je suis seur qu'on te rechargera de la solde des galeres, et de tant de subsides, qu'à grand'peine les pourras tu porter[2] : et si en quelque endroict on cognoist que tu ailles escharcement[3] à faire ce qui te sera

1. Le texte ajoute : *et le patronage des étrangers.* Il fallait, à titre de patron, les défrayer souvent, les secourir dans le malheur et même payer, à leur défaut, les impositions que prélevait sur eux le trésor. V. Lysias, *adversus Philonem*, init.; Pollux, *Onomasticum*, III, 4, t. I, p. 294 de l'édit. in-folio d'Amsterd., 1706 ; cf. Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, VI.

2. Voy. au sujet de ces charges imposées aux riches par les Athéniens, Démosthène, περὶ συμμοριῶν, *sur les classes des armateurs*, et discours *contre la loi de Leptine*. Cf. Montesquieu, *Esprit des lois*, XIII, 7; XXIV, 23; Barthélemy, *Voyage, etc.*, LVI; *Lettres athéniennes*, XXXIII ; *Antiquités grecques* de Robinson, II, 8; surtout Wolf, in Prolegomenis ad *Leptineam*, et le savant ouvrage de Bœckh, Die Staatshaushaltung der Athener, Economie politique (*civile* serait plus juste) des Athéniens.

3. Mesquinement, chichement... *Eschars, eschar*, c'est celui qui lésine; *escharceté*, épargne ou plutôt vilenie;

enjoinct, je me tiens pour dit que les Atheniens s'en prendront à toy pour se venger, ne plus ne moins que s'ils t'avoient trouvé desrobbant le leur propre. Puis, oultre tout cela, je voy que tu penses estre riche, et n'as soin ny soucy de pourchasser du bien, mais au lieu de cela tu as le cœur à l'amour, estimant bien avoir le de quoy pour le faire : voylà pourquoy j'ay pitié de toy, et ay grand'peur que à la fin il ne t'en faille souffrir quelque mal incurable, et de te veoir reduit à quelque extreme souffrance. Or quant à moy, je pense que tu sçais bien, encores que j'eusse faute de quelque chose, qu'il en y a prou[1] qui m'en fourniroient à suffisance : de sorte qu'en me donnant tant soit peu, ils feroient refouler le bien

escharder, épargner à l'excès, être avare : primitivement, *escharcer* diminuer, affaiblir.

Donner faut suivant son estat ;
Car il ne faut pas estre *eschars*.
(Tragedie de la Veng^e de J.-C. V. Roquefort, t. I, 494.)

Suivant H. Etienne, *Precellence*, p. 4, l'étymologie d'*eschars* serait *parcus* ; *exparcus*, suivant Mesnage (en ital. scarso et scarsita), *excisor*, d'après Roquefort. D'autres enfin ont assigné à ce mot une origine teutonique, karg (avare). — Ne serait-ce pas plutôt *scharren* (gratter, ratisser) ?

1. *Prou* (probe) synonyme de *bien* et *beaucoup* : témoin ce dicton :

Qui a suffisance a *prou* de bien,

cité au nombre de nos vieux proverbes par H. Estienne qui s'applaudit fort « de ceste sorte de richesse de nostre langage. » V. *Precellence*, p. 171 et 188. Quelquefois aussi *prou* a simplement le sens d'*assez*.

chez moy à foison[1]. Mais tes amis ayans beau coup mieux de quoy pour leur bien, que to pour le tien[2], advisent toutesfois vers toy pou en avoir ayde et secours. Lors, dit Critobule à cela vrayement je ne sçaurois que contre dire : mais il est temps maintenant que tu me gouvernes, à fin que du tout[3] je ne sois à bon escient miserable et subject à pitié.

Socrates l'oyant parler ainsi, lui dit : Et donc ques, ô Critobule, ne t'esbahis tu pas toy mesme de ceque tu fais, qui naguieres, quand je me disois riche, te mocquois de moy, comme ne sachant de richesse que c'est ; et n'as jamais cessé, jus ques à tant que tu m'as convaincu, et fait con fesser qu'il s'en faut encores beaucoup que je n'aye vaillant la centieme partie de ce qui tu as : et maintenant tu me pries que je te gou verne et que j'aye soing de toy, à ce que tu ne sois pauvre et souffreteux de tout poinct. Pour ce, dit il, ô Socrates, qu'il me semble que le seul moyen qu'il y a d'estre riche, tu le sçais, c'est de faire abonder le bien : ainsi j'espere que toy qui sçais faire espargne d'un petit re venu, sçauras bien faire d'un grand bien une grande reserve. Et de vray ne te souvient il pas du propos que nous tenions tantost, quand tu ne me laissois pas toucher du pied à terre,

1. Cf. Senèque, *de Beneficiis*, V, 6.

2. Plus de ressources, de moyens pour se maintenir dans leur position que toi dans la tienne....

3. En tout point....

ant tu me suivois de pres, disant que les chevaux ne sont pas le bien de celuy qui n'en sçait user, ny les terres non plus, ny le bestail, ny l'argent, ny chose du monde, quand on ne la sçait employer. Or le revenu ne vient que de telles choses. Mais de moy, ce dit Socrates, comment penses tu que j'en puisse sçavoir user, qui des ma naissance n'ay jamais eu rien de cela qui fust à moy? Voire[1], dit Critobule; mais nous avons arresté par ci devant, qu'il y a quelque art et sçavoir de la mesnagerie, encores qu'on n'aye[2] point de bien; et qui empesche doncques que tu ne le sçaches? Cela mesme, pour vray, dit Socrates, qui garderoit un homme de sçavoir jouër de la flute, s'il n'avoit jamais eu flute qui fust à luy, ny autre ne luy en avoit baillé pour apprendre avecques la sienne. Et tout de mesme est il de la mesnagerie: car je n'eus jamais les instrumens pour en apprendre, qui sont les biens; ny jamais personne ne me bailla les siens en garde pour gouverner, sinon tant que tu m'en veux bailler à ceste heure. Or au commencement ceux qui apprennent à jouër de la guiterne, gastent volontiers les cordes et

1. (Vere) il est vrai....

2. A cette époque, outre la forme plus habituelle *ayt* et *ait*, on trouve souvent encore écrite de la sorte la troisième personne du subjonctif, *aye :* Montaigne, l. III des *Essais*, c. 5 : « Considerant que la supreme volupté *aye* du transy et du plaintif comme la douleur, je crois qu'il est vray, ce que dit Platon (*Lois*, VII), que l'homme a esté fait par les dieux pour leur jouët. »

le fust[1]; ainsi je gasterois paradventure ta maison, si en la maniant je m'essayois à apprendre à mesnager. A cela respondit Critobule, tu fais des grands efforts, ô Socrates, pour m'eschapper, à fin de ne me donner nul secours, à ce que plus ayseement je puisse supporter les affaires dont je ne me puis passer[2]. Non fay en bonne foy, dit Socrates; je n'ay garde: mais tout ce que j'en sçay, je te le diray volontiers et de fort bon cœur.

Aussi je croy bien que si tu venois cercher du feu, et qu'il n'en y eust point chez moy, si je te meinois ailleurs, où tu en pourrois avoir, tu ne sçaurois avoir en cela de quoy te plaindre de moy; et si tu me demandois de l'eau, et que je n'en eusse point, quand je te meinerois ailleurs, où il y en eust, je ne pense pas pour cela que tu en eusses aucun mescontentement de moy; et si tu voulois apprendre de moy la musique, et que je t'enseignasse d'autres beaucoup plus grands maistres en cest art que je ne suis, et qui te sçauroient fort bon gré quand tu voudrois apprendre d'eux, de quoy en ce faisant te plaindrois tu de moy? Je m'en plaindrois sans raison, ô Socrates, si je le faisois. Je te monstreray doncques d'autres, ô Critobule, dit il, beaucoup

1. (Fustis) le bois, le corps de l'instrument, de la *guiterne* ou *guiterre*, comme dit Ronsard; de la guitare. V. *Disc. non plus melanc. que div.* de Bon. des Perriers, c. 22.

2. Dans le but de me faire supporter plus facilement des charges...., le fardeau d'une administration dont je ne puis m'affranchir....

plus sçavans que moy, en ce dont tu me pries, et qui en font profession. De vray je ne nie pas que je n'aye esté curieux de sçavoir ceux qui sont en nostre ville les meilleurs et plus sçavans maistres de tous estats : car m'estant apperceu les uns estre fort pauvres, et les autres fort riches, faisans mesme estat, j'en fus esbahy, et me sembla que la chose meritoit qu'on y advisast, pour sçavoir que c'estoit : puis, en y prenant garde, je trouvay que cela se faisoit fort naturellement : car je veis que ceux qui faisoient les choses folement et à l'adventure, n'en rapportoient que perte et dommage ; et ceux qui pourvoyoient d'un sens arresté, je cogneus à l'œil que ceux là en venoient à bout, et plus tost et plus ayseement, et avecques plus grand gain et avantage. A l'escole de ceux là suis je bien asseuré que si tu veux aller, tu ne faudras, si Dieu ne t'est contraire, d'estre quelque jour un merveilleux thresorier. Critobule l'oyant parler ainsi : Je n'ay donc garde meshuy de te lascher, que premier tu ne m'ayes monstré ce que tu m'as maintenant promis en presence de ces gens de bien nos amis. Et quoy, Critobule, dit Socrates, si je te monstre premierement les uns qui bastissent à grand coust[1] des bastimens inutiles, et les autres qui à beaucoup moindres

1. Frais... La Fontaine, fab. du *Mort et du Curé*, VII, 11 :

Monsieur le mort, j'aurai de vous
Tant en argent et tant en cire,
Et tant en autres menus *coûts*.

frais les font commodes pour tout ce qu'il fait besoing, te semblera il que je t'aye monstré un des poincts appartenans à la mesnagerie? Ouy vrayement bien fort, dit Critobule. — Et quoy, dit il, si je t'enseigne, apres cela, une autre chose qui vient à la suite de celle là, comment les uns ayans force meubles de toutes sortes, ne s'en peuvent servir quand ils en ont besoing, ny ne sçavent à grand'peine s'ils les ont : ainsi ils se tormentent eux mesmes souvent, et tormentent leurs valets; et d'autres qui n'ayans rien plus que ceux là, mais encores beaucoup moins, les ont tousjours prests et à main, quand ils en ont affaire. Mais qui est la cause de tout cela, ô Socrates? est ce point pour ce que ceux là espandent tous leurs meubles, et les jectent par ci par là; et chez les autres toutes choses sont ordonnees chascune en quelque lieu? Ouy vrayement, dit Socrates, et non pas seulement en quelque lieu : mais encores tout est, l'arranger en la place qui luy est la plus convenable. Tu dis doncques, dit Critobule, ce croy je, que c'est un poinct de la mesnagerie. Quoy donc encores, dit Socrates, si je te monstre chez l'un, les serviteurs tous attachez, par maniere de dire, et ceux là s'enfuyans et se desrobbans souvent? Et chez l'autre, vivans au large, et travaillans franchement et de bon cœur, et ne bougeans jamais; n'estimeras tu pas que je t'ay fait veoir un bel effect et notable de la mesnagerie? Mais bien fort

je t'asseure, dit Critobule. Et si je te fais cognoistre comment en labourant la terre de mesme sorte, à peu pres, les uns disent qu'ils en sont perdus et destruits[1]; et les autres ont à gré et à foison tout ce qui leur fait mestier[2], par le moyen de l'agriculture? Ouy, dit Critobule, mais possible est ce pour autant que ceux là despendent, non pas seulement en ce qu'il faut, mais encores à ce qui leur est dommageable à eux et à leur bien. Paradventure, dit Socrates, en y a il bien aussi quelques uns de ceste sorte, mais d'eux ne parle je pas maintenant, ainçois[3] d'autres que j'en voy, qui ne peuvent pas seulement fournir à ce qui leur est necessaire, et qui se disent faire mestier de l'agriculture. Et qui sera la cause de cela, dit il, ô Socrates? — Je te meineray aussi vers ceux là, dit il; et après les voyant à l'œil toy mesme, tu l'apprendras, je croy. — Ouy bien, dit il, mais c'est à sçavoir si je pourray. De vray, dit Socrates, il faudra t'essayer, pour veoir si en advisant tu pourras cognoistre la cause. Et certes il me souvient bien, aussi fait il bien à toy[4],

1. C.-à-d. que les travaux de l'agriculture causent leur indigence et leur ruine....

2. Tout ce dont ils ont besoin.... Les Italiens nous ont pris cette locution; Bembo, dans ses *Azolains :* « Non *fa mestiero* di molte parole. » *Mestier* était synonyme d'emploi, de besoin, comme l'annonce ce proverbe : « Nul n'est si riche qu'il n'ait *mestier* d'amis. » V. la *Precell.*, p. 166 et 275.

3. *Ainçois*, synon. de *ains*, mais; quelquef. aussi *avant.*

4. Et tu te souviens bien aussi sans doute....

je croy, que souvent tu t'es levé de fort bon matin[1], et as fait beaucoup de chemin pour aller veoir les jeux des comedies ; et maintesfois m'as prié de grande affection d'aller avecques toy. Mais tu ne me convias jamais pour aller veoir aucun de ces effects de la mesnagerie. C'est donc à dire, ô Socrates, qu'il te semble qu'il y a bien en moy de quoy se mocquer. Mais c'est à toy, dit Socrates, qu'il le semble, ce croy je, plus qu'à moy. Mais encores si je te monstre aucuns qui n'ont pas à grand'peine de quoy vivre, et sont venus à ceste extremité pour aymer les chevaux ; et d'autres qui pour les avoir aymez aussi, sont maintenant fort aysez, et se vantent du proufit qu'ils y ont trouvé ? Cela voy je bien moy mesme, dit Critobule, et cognois et les uns et les autres; et pourtant ne suis je pas du nombre de ceux qui gaignent. Pour ce, dit Socrates, que tu les vois tout ainsi comme tu regardes les joueurs des tragedies et des comedies, non pas, je croy, pour devenir bon poëte, mais pour te donner plaisir à veoir ou à ouïr quelque chose. Et paradventure que d'en user ainsi aux jeux[2] tu n'as pas de tort, car tu n'as pas d'envie d'estre poëte ; mais puis que tu es contraint de tenir grande escuyrie[3], ne penses tu pas estre bien

1. Chez les Athéniens, le théâtre s'ouvrait à la pointe du jour; c'est ce que nous apprend Eschine, dans son plaidoyer contre Ctésiphon; cf. Barthélemy, c. 11.

2. Et peut-être, à l'égard des jeux du théâtre....

3. « *Escuyer,* dit Nicot (*escu* ou *blason*), est le plus bas



mal sage, si tu ne prens garde de t'entendre en chevaux, veu mesmement que les mesmes choses sont bonnes pour en avoir service, et proufitables pour en tirer gain à les vendre? Tu veux doncques, Socrates, dit il, que je sois maquignon de chevaux. Non je t'asseure, dit Socrates, non plus que d'acheter des enfans serfs, et les faire de la main des leur jeune aage, pour estre laboureurs. Mais j'estime qu'aux hommes et aux chevaux il y a quelque certain aage, auquel on se sert desjà d'eux, et si croissent tousjours de bien en mieux[1].

Encores te monstreray je, si je veux, les uns usans si bien de leurs femmes, qu'ils ont d'elles secours et compaignie, pour faire d'un accord la maison meilleure; et d'autres qui pour en avoir, en sont affolez[2], comme sont la plus part. Et de cela, ô Socrates, dit Critobule, à qui en faut il

degré de noblesse.... *Escuyrie*, c'est la dignité d'*escuyer*, et aussi l'estable où sont les chevaux d'un roy, prince ou autre personnage qui a droict d'avoir escuyer; » or la première fonction de celui-ci était de prendre soin des chevaux de son seigneur. « D'où l'on voit, ajoute Nicot, l'abus qui est fait de ce mot par ceux qui l'appliquent indifferemment à toute espece d'estable. » L'usage a consacré l'abus.

1. Et dès lors, ils nous sont utiles, ils nous rapportent de plus en plus.

2. Ici le texte grec présente diverses leçons; en préférant celle qui est donnée par Schneider, dans son édition de l'*Economique* (Lipsiæ, 1805, in-8°), traduisez : « et d'autres maris qui rendent leurs femmes telles, qu'elles ne servent le plus souvent qu'à consommer leur ruine; » C'est d'ailleurs ce qu'a voulu dire La Boëtie. *Affoler*, c'est

donner le blasme, au mary, ou à la femme? Le plus communeement, respondit Socrates, quand le bestail a quelque mal, on en charge le berger. Et le plus souvent, si le cheval est hargneux[1] et malfaisant, nous en donnons la coulpe[2] à l'escuyer. Mais quant à la femme, si ayant esté enseignee par son mary à bien faire, elle fait mal, lors croiray je bien qu'à bon droict elle en auroit le blasme : mais si le mary, n'ayant rien enseigné à la femme de bon et honneste, la treuve apres mal apprinse en l'usage des choses, n'est ce pas sur luy qu'en doibt tomber le reproche? Et à bon escient, ô Critobule, dis nous en la verité toy mesme, je te prie, car nous sommes ici tous

blesser quelqu'un, lui nuire; ainsi Ronsard accuse, dans ses *Amours de Cassandre*,

.... La nymphe qui l'*affole*.

Gaston de Foix, dans son *Miroir de la Chasse*, ouvrage fort goûté de H. Estienne : « Les ours estreignent aucunesfois un homme ou chien si fort, qu'ils l'*affolent* ou tuent; » p. 12. V. encore *Ib*., p. 19, 23, 51 et 61; cf. Rabelais, IV, 47. L'étymologie de ce mot, suivant Ménage, est inconnue. Elle n'est peut-être autre qu'*afficere*. En tout cas il faut regarder comme puérile celle que donne Du Cange : « *Affoler*, leviter lædere, quod facere solent qui invicem, *follorum* instar (comme des fous, de *follis*, ballon, cerveau vide), nugantur vel se propellunt. » Ailleurs Du Cange remarque avec plus de raison qu'*affoler*, ce n'est pas *blesser légèrement*.

1. « Plutôt *hergneux*, dit Nicot, car il semble qu'il vient de *herniosus*. Herniosi enim sunt admodum morosi, ob acrem dolorem, quo sæpe cruciantur. »

2. (Culpa) d'où *coupable ;* nous en imputons la faute....

liais[1], y a il personne du monde en qui tu te fies tant de plus de choses d'importance, comme en ta femme? Non vrayement, dit il. — Et y a il personne, avecques qui tu parles et raisonnes moins qu'avecques elle? — Il n'en est guieres, dit il, et possible point[2]. — Et quand tu l'espousas, n'estoit elle pas jeune et encores fort enfant, et qui n'eust sceu avoir ny moins ouy ny moins veu qu'elle avoit? Certes non, dit il. Il faudroit doncques, respondit Socrates, beaucoup plus

1. De là *liaison:* plus généralement, toutefois, on écrivait *liez :* φίλοι, dit le grec.

On lit dans l'édition primitive *lais :* il m'a paru qu'il y avait là faute d'impression. En effet aucun sens des anciens termes *lai, lais*, ne correspond à l'expression donnée par le grec: autrefois *lais* (læsus) blessé; *lait*, injure, de là *laid ; lai* (de *laier*) laissé, abandonné; *lais* (legatus) envoyé, et aussi mondain; *lay* et *lais*, homme et gens du peuple (λαός, λαϊκός), acception que l'on trouve dans Vigenère; enfin genre de poësie. Rien de commun entre tous ces mots et celui de φίλοι : Nous n'avons autour de nous que des compagnons, des amis. Une seule supposition, mais bien peu probable, porterait à admettre *lais* dans le dernier sens où l'a employé Vigenère ; ce serait la pensée que La Boëtie aurait lu ψιλοί ; mais cette leçon, si elle s'était offerte à lui, il l'eût sans doute réformée par beaucoup de raisons.

2. Pour s'expliquer cette demande et cette réponse qui peuvent étonner les modernes, il faut se reporter au souvenir des mœurs anciennes et en particulier de celles des Athéniens. Chez eux, les femmes vivaient à part; elles habitaient un appartement séparé, ne mangeant pas même à table, quand il y avait des étrangers. Les hommes ne recherchaient guère que la société des courtisanes. V. le discours contre Néère (dans les œuvres de Démosthène); Platon, *des Lois*, l. VI, vers la fin; Plutarque, traité de *la Curiosité*, c. 15; cf. Barthélemy, *Voyage d'Anach.*, c. 20.

s'esbahir si elle sçavoit ou dire, ou faire aucune chose comme il faut, que de la veoir faillir en l'une ou en l'autre. Mais ceux, ô Socrates, qui ont les bonnes femmes que tu dis, ne pourroit on point adviser en quelque sorte comment ils les ont enseignees[1]? — Je te mettray devant Aspasie[2], dit il, qui te fera entendre toutes ces choses beaucoup plus doctement que je ne sçaurois faire. Mais de ma part, je pense quand la femme est loyale compaigne[3] de la maison, s'il falloit juger qui a plus de part au bien, ou le mary, ou elle, ils balanceroient fort. Car le

1. *Ne pourroit, etc.*, sens altéré. Le grec dit simplement : ceux-là les ont donc élevées, instruites eux-mêmes?

2. Aspasie était devenue l'épouse de Périclès, après avoir été sa maîtresse; et l'on sait que, dans sa maison, s'était réunie longtemps la meilleure compagnie d'Athènes. Son éloquence, la profondeur et les agréments de son esprit ont souvent été célébrés par les Grecs : Cons. l'Introduction au *Voyage d'Anacharsis*, part. II, sect. 3. Si l'on en croit Fronton (voy. ses *Lettres*, t. II, p. 246 de l'édit. Cassan), Socrate même avait été son élève. Cf. Platon, *Menexène*.

3. On a déjà vu que dans les mots, aujourd'hui terminés en *agne*, la finale *aigne* était alors préférée, mais seulement pour l'écriture. Ainsi Mlle de Gournay, dans sa *Peincture de mœurs* adressée au président d'Espaignet :

Nostre abord commencea, lorsque du grand Montaigne
J'allay veoir le tombeau, la fille et la compaigne....

Par là on reconnaît que nous devrions, à l'exemple de Malebranche et de Pascal, appeler l'auteur des *Essais*, Montagne. Qu'au XVI[e] siècle, telle fut la manière de prononcer ce nom, c'est ce qui paraît évident, puisque l'on faisait rimer *Espaigne* avec *Mariane*. V. toutefois à ce sujet l'opinion de M. Ampère, *Histoire de la formation de la Langue française*, p. 414.

plus souvent les biens entrent en la maison par le fait du mary, et communeement la mise[1] se fait et se gouverne par la conduite de la femme. Et si l'un et l'autre va bien comme il faut, la maison s'augmente : si mal, elle diminue. Apres, je pense bien que je ne failliray[2] pas à te monstrer aussi les meilleurs maistres, et les plus recommandables de tous autres maistres[3], si tu cuides[4] que cela te puisse servir en quelque chose. Mais à quoy faire est il besoing, ô Socrates, dit Critobule, que tu me monstres ainsi tous ces arts? car d'en recouvrer de chascun les ouvriers tels qu'il les faut, il n'est pas aysé ; et d'estre moy mesme sçavant en tous, il est impossible. Mais les arts qu'on estime les plus beaux, et qui me sieroient le mieux,

1. La dépense....

2. Cette forme de futur du verbe *faillir* a depuis cessé d'être en usage. Nous avons vu plus haut : « tu ne faudras. » Je *faudrai*, tu *faudras*,... ainsi parlerait-on encore aujourd'hui. « Nous sommes en controverse, remarque aussi H. Estienne au sujet du verbe *assaillir*, si l'on doibt dire j'*assaudray* ou j'*assailliray*. » *Precell.*, p. 242.

3. Il est probable que le traducteur avait écrit ces deux formes, avec l'intention de choisir entre elles ; pour éviter le pléonasme, qui ne se trouve nullement dans le grec, il semble nécessaire de supprimer *les meilleurs maîtres*, ou le membre de phrase qui suit.

4. Tu songes, tu penses.... *Cuidance*, pensée ; *cuidereau*, qui pense à soi, glorieux, etc. Malgré ce dernier sens, Pontus de Thiard, *de Recta nominum impositione*, p. 18, s'est trompé en dérivant ce mot de κυδάω, glorifier. Il vient de *cogito*, ou *credo:* V. Sylvius ou du Bois, dans sa *Grammaire françoise*, p. 156. Ce verbe ne subsiste plus que dans ses composés.

quand je m'y serois exercé, monstre les moy, et les hommes qui en usent; et toy mesme ayde moy, pour les apprendre. Tu parles certes fort bien, ô Critobule, dit il, car les arts qu'on appelle mechaniques, où il faut souffler le charbon[1], sont mechaniques de leur nom, et à bon droict les tient on en peu d'estime aux bonnes villes, car elles gastent les[2] personnes de ceux qui y travaillent et s'y exercent, de tant qu'elles les contraignent de estre tousjours assis, vivre casaniers et demeurer à l'ombre; et encores y a il tel mestier, qu'il faut avoir tout le long du jour le visage au feu. Or le corps estant par ce moyen amolly et effeminé, le cœur mesme en devient plus lasche et moins vigoreux. Aussi ces arts mechaniques donnent plus d'empeschement[3] et retirent les hommes du soucy qu'ils doibvent avoir de leurs amis et de leur ville : de sorte qu'il est aysé à cognoistre, que en tels gens les amis ne treuvent guieres de plaisirs, ny leur païs guieres grand secours: et de là vient qu'en plusieurs citez, mesmes en

1. « Car les arts qu'on appelle mécaniques, dit simplement Xénophon, sont décriés ... » La Boëtie a traduit trop littéralement βαναυσικαί, qui signifie en effet, au propre, *arts relatifs à celui du forgeron* (βάναυσος); mais ici, dans un sens plus général, métiers, professions mécaniques.

2. *Elles* nuisent aux (vastant)... Les *beaux* arts, disait tout à l'heure La Boëtie. On a déjà remarqué que le genre de ce subst. était alors indécis. Montaigne l'emploie en gén. avec le fémin.; mais il mêle aussi les deux genres, I, 25.

3. Donnent beaucoup d'embarras à ceux qui les exercent; les absorbent....

celles qui semblent estre les plus guerrieres[1], il n'est pas loisible à aucun des citoyens de besongner de ces mestiers. Et à moy, dit il, ô Socrates, de quel me conseilles tu que j'use? Possible, dit Socrates, n'aurons nous pas honte d'imiter le roy de Perse : car on dit, pour autant qu'entre les plus beaux et les plus necessaires exercices il estime l'agriculture et les armes, qu'à ceste occasion il est merveilleusement soigneux de tous deux. Critobule l'oyant parler ainsi : Et tu crois cela, dit il, ô Socrates, que le roy de Perse ait aucun pensement de l'agriculture? Paradventure, dit Socrates, cognoistrons nous s'il s'en soucie, en y prenant garde de la sorte que je te vay dire. Nous sommes bien d'accord qu'il est fort soigneux du fait des armes, pour ce que luy mesme ordonne à chasque gouvernement, sur quelles nations il faut prendre la munition[2], et à combien il en faut donner des gens de cheval[3], les archers, des tireurs de fonde[4], des pic-

1. Par exemple, chez les Lacédémoniens. Voy. Xénophon, *Constitution de Sparte*, c. 7; Plutarque, *Apopht. des Lacéd.*, à la fin. Il en fut de mêmeparmi les Romains : Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, l. II et IX; édit. de Reiske (Leipsick, 1774), t. I, p. 296, et t. III, p. 1859 et 1869.

2. *Munition*, vivres; par extension : impôts.

3. La phrase du traducteur manque tout à fait de netteté. Xénophon a dit : « Dans toutes les nations où il prélève des impôts, c'est-à-dire soumises à son empire...., le roi de Perse prescrit lui-même à chacun des gouverneurs combien de cavaliers il faut nourrir, entretenir, etc... »

4. (Funda), aujourd'hui *fronde*.

quiers[1], qui soient en nombre suffisant pour estre maistres du peuple de son gouvernement, et pour la garde du païs contre l'ennemy estranger; et oultre cela, comment il faut nourrir les soldats en garnison[2] dans les citadelles des villes. Or baille il la munition aux garnisons par les mains du gouverneur, à qui il en a donné la charge. Mais le roy fait tous les ans la reveuë des estrangers qui sont à sa solde, et de ceux de ses terres, à qui il a esté commandé de s'y trouver en armes; et les ayant assemblez tous, cela s'appelle lors la monstre[3], qu'il voit luy mesme, et nombre[4] ceux qui sont autour du lieu de sa demeure; et aux autres qui en sont loing il envoye pour y regarder les plus fideles qu'il ait pres de luy. Et les capitaines des villes, le couronnel[5] des compaignies,

1. *Picquier* (picque) ne se trouve pas dans Nicot. Ici, du reste, il est seulement question, dans le grec, des soldats armés du bouclier persan (γεῤῥοφόρους, de γέῤῥον, bouclier d'osier à l'usage des Perses).

2. Plus simplement : il entretient des soldats en garnison, des garnisons....

3. On disait alors *faire la monstre* d'une compagnie: la passer en revue. « C'est, dit Nicot, mettre en evidence la dite compaignie en deu equippage militaire. » Cf. à ce sujet la *Cyropédie*, VI, 2.

4. (Numerat) compte, fait le recensement de....

5. Le colonel : Les chiliarques, dit le grec, ou commandants de mille hommes. Brantôme a composé sur les colonels de l'infanterie française un discours qui se trouve dans la 1re partie de ses Mémoires ; il est curieux de connaître l'étymologie qu'il assigne à ce terme : «Les uns, dit-il, l'escrivent *collonel*, comme voulans dire que celui qui est le

les satrapes qui se treuvent avoir complet le nombre ordonné de leurs soldats, et qui les ont les plus braves en chevaux et les mieux fournis d'armes, ce sont les officiers qu'il avance en honneurs, et enrichit de beaux et grands presens. Et au contraire, ceux qu'il treuve ou ayans peu de soing des capitaines qui sont sous eux, ou qui pillent quelque chose, il les chastie fort rudement : en les privant de leurs estats, il en met d'autres en ceste charge. Or doncques, faisant ainsi, nous croyons bien qu'il est sans contredit curieux des affaires qui concernent l'estat des armes : mais il fait encores d'avantage; car luy mesme, tant qu'il peut visiter à l'œil les terres de sa subjection, il s'essaye d'entendre leur portee[1] ; et celles qu'il ne peut veoir,

principal chef de l'infanterie (on voit par là combien l'acception de ce mot était d'abord restreinte) doibt estre ferme et stable, le principal appui de ses soldats, comme une bonne, belle et puissante colonne à laquelle tous ils doibvent tendre et viser, et se soutenir; d'autres disent *couronnel,* d'autant que celuy qui est le chef general a esté esleu et couronné de son roy, ou de son superieur ou de toute l'armee pour commander.... J'ay ouy dire à M. de Montluc que le nom estoit venu des Italiens et des Espagnols; et l'avons emprunté d'eux en nos guerres : car au paravant il n'estoit pas en usage. » Ceux-ci disaient en effet *colonnello*, de *colonna*, chef de colonne. Autrefois, remarque Ménage, dans son *Dict. étymol.*, on écrivait *coronnel.* « Sur la fin de ce different arriverent les deux *coronnels* :» Rabelais, IV, 37 ; cf. Pasquier, *Recherch.*, VIII, 44.

1. Il s'attache à les apprécier.... il veut juger de leur état par lui-même, de ce qu'elles peuvent *porter*....

il les visite par gens fideles qu'il envoye pour cest effect[1]. Et s'il cognoist qu'il y ait quelques gouverneurs qui maintiennent les païs de leur charge bien peuplez, et la terre bien cultivee et pleine des arbres qu'elle porte et de ses fruicts, à ceux là il donne ou autre gouvernement encores de surcroist, ou les honore de beaux dons, des rangs et estats honorables. Mais ceux desquels il voit les païs deserts et mal habitez, pour raison ou de leur rudesse, ou insolence, ou pour leur nonchalance, il les punit, et leur oste leurs offices, et establit d'autres gouverneurs. Et faisant ainsi, il semble qu'il ne s'estudie pas moins que la terre soit bien entretenue par les habitans, que de l'avoir gardee bien et seurement par les garnisons. Et encores ce n'est pas un mesme gouverneur qui est ordonné pour ces deux charges : mais l'un commande aux gens du païs et laboureurs, et leve sur eux les daces[2] ; et l'autre a sous sa main les gens d'armes gardans les places ; et si celuy là ne garde le païs comme il doibt, l'autre qui a le gouvernement des habitans, et le soing de l'entretenement de leur terre, se plaint de celuy qui est commis pour la guerre, de ce que pour estre le païs mal gardé, ses gens ne le peuvent

1. Cf. Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 6; Aristote, *de Mundo*, c. 6.

2. *Dace* (δασμός), aujourd'hui *taxe*. *Dace* n'est pas dans Nicot. « On lève aujourd'hui, écrivait Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, CXXXVIII, les tributs en Perse comme les levaient les fondateurs de cet empire. »

faire valoir. Mais si le capitaine donne la commodité aux gens du lieu de travailler à leur ayse, il accuse à son tour l'autre capitaine, s'il tient la province mal peuplee et la laisse chomer. Et de vray il se voit tousjours que par ceux qui font mal leurs terres, ny les gens d'armes ne peuvent estre entretenus, ny les daces payees. Mais aux provinces où il y a un satrape qu'ils appellent, celuy là a le soing et superintendance de l'un et de l'autre. Apres cela, Critobule print le propos, et dit : Pour vray, ô Socrates, je pense que le roy a autant de soucy du fait de l'agriculture, comme de la guerre, au moins s'il en use comme tu dis.

Encores oultre cela, dit Socrates, en quelque païs qu'il demeure, et en quelque lieu qu'il hante[1], il a le cœur à ce qu'il aye ses vergers, qu'on appelle ses *paradis*, bien pleins de tout ce qu'on peut souhaiter de bel et bon que le terroir ayme à porter[2]; et là dedans il passe la plus part du temps, si la saison de l'an ne l'en jecte et met hors. Il faut bien doncques, dit Socrates, ô Critobule, qu'il ait le pensement que ses vergers soient singulierement beaux et bien accoustrez et d'arbres et de tout ce qui est de beau que la terre produit, puis que luy mesme y demeure tant dedans. Encores, ô Critobule, dit Socrates,

1. *Hanter un lieu* était plus d'usage que *hanter en un lieu*.

2. Cf. l'*Anabase*, I, 2, 4; Quinte-Curce, VIII, 1; et sur les encouragements donnés à la culture par les anciens rois de Perse, v. l'*Esprit des Lois*, XIV, 8; XVIII, 7.

lon dit que, quand il despart ses presens, il fait premierement entrer ceux qui se sont monstrez bons hommes de guerre, pour ce qu'il ne serviroit de rien qu'on labourast beaucoup, s'il n'en y avoit qui tinssent le païs en seureté. Apres, les seconds qu'il fait entrer, ce sont ceux là qui entretiennent mieux les terres, et qui les font valoir ; et donne la raison que mesmes les plus vaillans guerriers ne sçauroient vivre, s'il n'y avoit gens qui travaillassent au labourage. Si dit on encores de Cire[1], qui a esté pour vray le plus grand et le plus renommé prince qu'on sçache[2], que à ceux qu'il faisoit venir pour prendre de ses dons, il leur disoit que à bon droict luy mesme prendroit pour soy les presens qu'il bailloit aux uns et aux autres : car nul mieux que luy ne sçauroit entretenir les terres, ny les terres bien entretenues mieux que luy garder et defendre. Cire doncques, ô Socrates, dit Critobule, s'il tenoit ce langage ; promettoit tout autant pour bien cultiver le païs et le faire valoir, comme pour estre bon guerrier. En

1. Il s'agit de Cyrus le jeune. Rapprocher de ce qui suit le portrait que Xénophon nous a tracé de ce prince dans l'*Anabase*, l. I ; et particulièrement le c. 9, *Ib.*, consacré à son éloge.

2. Rollin a réclamé, au nom de la morale (v. ses œuvres, édit. de M. Letronne, t. IV, au commencement), contre ces paroles qu'il faut pardonner à l'amitié. Sur l'origine et les causes de l'étroite liaison qui unit Xénophon au jeune Cyrus, et sur le dessein qu'il forma de le suivre, on peut consulter Diogène de Laërte, l. II, p. 45 de l'édition citée.

bonne foy, dit Socrates, Cire eust esté, s'il eust vescu, aussi bon chef de province qu'il est possible; et de cela donna il plusieurs signes et grands tesmoignages, et mesmement lors qu'il alloit trouver son frere avecques son armee, pour le combatre sur la querelle du royaume. Car non pas un seul, dit on, du camp de Cire, ne se rendit du costé du roy; et plusieurs milliers d'hommes quiterent le service du roy pour venir à Cire. Or de ma part, je pense que l'un des grands signes de la vertu d'un chef, c'est quand les subjects luy obeïssent volontiers, et tiennent bon pour luy, voire aux plus grands dangers. Et lon a veu que les amis de Cire combatirent pour luy tant qu'il vesquit[1]; et quand il mourut, ils moururent pour luy et avecques luy, combatans tous autour du corps mort, fors seulement Ariee[2] qui estoit à son

1. Sur les différentes manières de conjuguer le prétérit du verbe *vivre*, on peut voir les *remarques* de Vaugelas, XIVᵉ. Sa conclusion est que l'on doit écrire, « il *vêquit* ou *vécut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. » Mais Th. Corneille ajoutait peu après : « Je n'entends plus dire : il *vêquit;* ceux qui ont quelque droit de décider sur ces sortes de matières assurent qu'il faut mettre : il *vécut*. »

2. On voit dans l'*Anabase* qu'Ariée, Perse de nation, avait, dans la bataille de Cunaxa, ses compatriotes sous ses ordres, I, 9. Après la mort de Cyrus, il feignit de vouloir demeurer dévoué à sa mémoire et à son parti; mais bientôt, malgré les offres des Grecs de le placer sur le trône, il se sépara d'eux et scella sa soumission au vainqueur par une lâche trahison, en s'efforçant de perdre ses anciens compagnons d'armes. *Ib.*, I, 1, 2, 4; III, 2.

rang, pour commander à un autre costé de la bataille, à main gauche. Doncques, de ce Cire, on fait un conte, que alors que Lisandre luy alla porter les presens que ses alliez luy envoyoient, ce bon prince le festoya de mille autres caresses, comme Lisandre mesme estant à Megare l'a conté depuis à un sien amy et hoste ancien; mais entre autres bonnes cheres[1] qu'il luy feit, il lui monstra, ce dit il, à Sardes, son verger[2]. Lisandre, le voyant, s'estonnoit que les arbres fussent si beaux et si justement plantez à la ligne, et les rangs des fruictiers si droicts, et tous bien mesurez à angles compassez d'une façon belle à merveilles; et puis un grand nombre d'odeurs souëfves[3] qui les accompa-

1. Démonstrations d'amitié.... *Faire bonne chere*, c'était faire bon accueil, bonne mine. Les Italiens employent *chera*, *ciera*, dans ce sens. «Encores aujourd'huy, remarque H. Estienne, *Precell.*, p. 216, on oit (entend) dire *joyeuse chere* pour visage joyeux; mais le temps passé ceste signification estoit plus commune; et de celuy aussi, le visage duquel monstroit de la tristesse, on disoit qu'il faisoit *mauvaise chere.*» De là le proverbe : *Belle chère* vaut bien un mets.

2. Cicéron a reproduit ce passage dans le XVII[e] chapitre de son traité *sur la Vieillesse*.

3. On trouve, à cette époque, *souëf*, *soëf* et même *suave* (Ital. *soave*). Ronsard, en s'adressant à *la Violette:*

.... Maugré la froideur,
Puisses tu de ta *soëfve* odeur,
Nous annoncer que l'an se vire
Plus doux vers nous....

Un autre contemporain de La Boëtie, Estienne Forcadel, dans une épître en prose qui précédait ses œuvres poétiques (Lyon, 1551, in-8°), prévenait le lecteur «qu'il recourt à la poësie comme à *suave* et treshonneste recreation.»

gnoient se promenans aux allees, dont luy tout esbahy dit à Cire : De tout ce que je voy, pour vray, je m'en esmerveille, ô Cire, pour estre tout singulierement beau : mais sur tout, trop[1] plus que nulle autre chose j'admire l'ouvrier qui vous a compassé et ordonné cecy. Cire, l'oyant parler ainsi, en fut bien ayse. Moy mesme doncques, ô Lisandre, ay le tout compassé et ordonné, comme tu le vois; et encores, dit il, y a prou de ces arbres que j'ay planté moy mesme. Lors Lisandre le regardant, et voyant la beauté de son habillement, et sentant les perfums[2] qu'il portoit, et

1. *Trop* avait eu au moyen âge et conservait souvent encore le sens de *beaucoup*, comme *nimis* chez les vieux auteurs latins, v. Plaute, *Amphit.*, act. I, sc. I., v. 63 :

> Aymer *trop* mieux son ennemy que soy,

a dit Ronsard. V. cette citation et les remarques qui l'accompagnent dans M. Ampère, ouvr. cité, p. 409.

2. Alors on disait *perfum* et *parfum*, *perfumer* et *parfumer*. Du Bellay, dans ses vers sur le tournoy des *chevaliers adventureux* :

> Là ne sont point, pour estre *parfumez*
> Ny bien en poinct, les amans estimez,
> Pour bien baller, pour souspirs ny pour larmes,
> Ains seulement pour estre preux aux armes.

L'incertitude de l'orthographe s'explique d'ailleurs ici par l'étymologie de ce mot, composé de *fumer*, exhaler vapeur, et d'une particule alors revêtue dans notre langue d'un privilége important : « C'est ce monosyllabe *per*, sur lequel, dit Henry Estienne, nous avons, à l'exemple des Latins, enté beaucoup de nos mots, et dont nous avons tiré tant de commodité. Car comme ils disoient *perlegere*, nous n'avons pas fait difficulté de dire *perlire* ou *parlire*, lire beaucoup, jusques à la fin; *perattendre*, etc., » p. 152, *Precell.* De là encore auj. notre locution *par trop*

advisant la richesse de sa chaine et de ses bracelets, et de tout le reste de sa parure : Que dis tu, ô Cire, dit il ; est il possible que tu ayes planté aucun de ces arbres de ta main ?— Aucun de ces arbres ? tu t'esbahis doncques de cela, ô Lisandre, respondit Cire : je te jure le Soleil[1], que tant que j'ay eu un jour de santé, je n'ay jamais fait repas, premier que d'avoir travaillé jusques à suer, m'exercitant ou bien aux armes, ou bien à l'agriculture, ou à faire quoy que ce soit que j'aye prins à cœur. Lisandre à l'heure l'embrasse, et luy dit : Certes, ô Cire, tu es vrayement bien heureux, et à bon droict : car en toy la fortune accompaigne la vertu.

Tout ceci t'ay je voulu conter, ô Critobule, dit Socrates, à fin que tu entendes que ceux là mesmes, qui sont les mieux fortunez, ne se peuvent garder qu'ils ne vaquent à l'agriculture. Car il semble que ceste occupation fait sentir à qui s'y estudie un merveilleux plaisir, un grand accroissement de bien, et dresse le corps pour sçavoir tout ce qui est bien seant et convenable à un homme bien nay. Premierement, tout ce dont les hommes vivent, la terre le produit à ceux qui la cultivent ; et tout ce dont les hommes sentent plaisir, la terre aussi le porte. D'avantage,

1. *Par Mithres,* dit le grec. C'était le soleil représenté par le symbole du feu ; distinct, suivant quelques-uns, de *Mithras*, la principale divinité des Perses. Voy. Hérodote, I, 131 ; cf. Eschyle, les *Perses*, v. 205, 206 ; et la *Cyropédie*, VII, 5. Aujourd'hui encore les Parsis, descendants des Perses, adorent le feu comme leurs ancêtres.

out ce dont ils parent les autels des dieux et les mages[1], et dont eux mesmes se parent, elle le eur donne, mais c'est avec une admirable douleur de bonnes senteurs, et un singulier plaisir e la veuë. Et oultre, la pluspart des viandes[2], es unes elle les porte, les autres elle les nourrit. ar je prens le pasturage pour estre uny à l'agriulture[3]; et par ce moyen, elle baille aux hommes le quoy contenter les dieux en sacrifiant, et en prendre eux mesmes pour leur usage : mais faisant largesse des biens à grande foison, si n'endure elle pas qu'avecques paresse on les recueille; ains accoustume ceux qui en veulent avoir, avecques le froid de l'hyver et le chaud de l'esté, de bien porter la peine. Elle rend plus forts et vigoreux ceux qui l'entretiennent eux mesmes de

1. C.-à-d. leurs statues....

2. On écrirait aujourd'ui *des mets*.... La signification de *viande* a été, depuis le XVI[e] siècle, fort restreinte. Dérivé, suivant Nicot, de *vivo*, ce terme exprimait alors toute espèce de nourriture. « En la cour toutesfois, remarque Nicot, il semble qu'on n'applique plus ce mot *viande* qu'à la chair qui est servie à table; car on n'appelle pas ainsi le dessert; et si, à un jour de poisson, quelqu'un mange de la chair, on dit qu'il mange de la *viande*. » H. Estienne, en parlant du fromage, l'appelle « ceste *viande* » *Precell.* p. 170; et dans le Plutarque d'Amyot, *Banquet des sept Sages*, c. 41, il est question « de la *viande* del'ambrosie apportee à Jupiter par des colombes, comme disent les poëtes; » cf. *de la Curiosité*, c. 22.

3. Cicéron, *de Officiis*, II, 25 : « A Catone sene quum quæreretur quid maxime in re familiari expediret, respondit : *bene pascere;* quid secundum? *Satis bene pascere;* quid tertium? *Male pascere;* quid quartum? *Arare.*» Cf. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 5; Columelle, VI, *præfat.*

leur main, en les exerceant par l'effort de leu bras; et ceux aussi qui l'entretiennent par l soing et soucy, les faisant vaillamment s'esveill de bon matin, et les contraignant de march au grand pas, pour aller veoir leur besongne : ca aussi bien aux champs qu'à la ville, tousjours c qu'on fait de bonne heure est le mieux fait, e le plus à propos. D'avantage, si on veut secour son païs à cheval, c'est à l'agriculture de le nou rir : si à pied, elle fait les membres forts et ro bustes. Encores elle convie d'aymer la peine d la chasse, de tant que la terre baille le moye de nourrir ayseement les chiens de chasse, et d mesmes nourrit aussi les bestes sauvages. Et pui les chevaux et les chiens, pour le bien qu'ils ti rent de l'heritage, luy en font aussi pour recom pense à leur tour : le cheval portant de gran matin le maistre, qui en a le soing, à la visite d la besongne, et luy donnant moyen de s'en re tourner le soir; les chiens en destournant le bestes sauvages des fruicts et du bestail, à c qu'ils ne soient endommagez, et tenant en seu reté le lieu champestre, solitaire et escarté. E certes la terre donne quelque cœur, ce me semble à ses laboureurs, de defendre le païs avecque les armes, de tant qu'elle met ses fruicts comm un pris au milieu du jeu, pour le vainqueur[1]. O quel mestier rendroit les artisans plus adroicts

1. Mot à mot : en ce que les fruits de la terre placé au milieu, c.-à-d. hors de l'enceinte des murailles, son à la disposition du plus fort qui veut s'en emparer.

courir, à tirer, à saulter, que l'agriculture? et quel art recompense mieux les ouvriers de la peine qu'on y prend? Quelle recueille mieux, ny plus joyeusement, celuy qui a soing d'elle, que ceste ci, qui luy met à main, quand il la vient veoir, tout ce qu'il luy faut? Quelle fait plus grand'chere, ny plus liberalement, aux amis de son maistre? Où est on mieux à son ayse pour hyverner avecques beaux grands feux, et les estuves bien chaudes? Où y a il plus grande commodité de passer l'esté qu'au village, avecques les belles fontaines, et les petits vens gracieux, et les ombrages? Quelle fait offrande aux dieux de ses premices plus seante et mieux convenable; quelle fait plus de festes en leur honneur; quelle est plus aymable aux serviteurs, plus plaisante à la femme, plus desirable aux enfans, plus gracieuse aux amis? De ma part je treuve estrange s'il y a quelque homme bien nay, qui ait aucun bien auquel il prenne plus de plaisir qu'à son champ, ou s'il treuve aucun exercice plus plaisant que cestuy ci, ny plus proufitable pour la vie. Encores y a il bien mieux; car la terre de son gré enseigne de vivre justement à ceux qui le sçavent comprendre[1]: car ceux qui

1. Fundit humo facilem victum *justissima* tellus.
(*Géorg.*, II, v. 460.)
.... Extrema per illos (agricolas)
Justitia excedens terris vestigia fecit.
(*Ibid.*, v. 474.)
Cf. Stobée, *Serm.*, LVII, 5, qui cite quelques vers de *La Boëtie*.

la servent le mieux, ce sont ceux qu'elle recompense de plus grands biens. Mais si par fois il survient une grosse armee d'ennemis, qui empeschent ceux qui font estat de l'agriculture de vaquer à leur besongne, ils ont au moins cest avantage, qu'estans vaillamment nourris à la peine, ils sont prests et desjà fournis de cœur et de corps pour pouvoir, si Dieu ne leur est contraire, aller aux terres de ceux qui leur font le destourbier[1], et là prendre sur eux des vivres pour se nourrir. De vray, souvent en temps de guerre, il est plus seur de cercher des vivres les armes au poing qu'avecques les outils de l'agriculture. L'agriculture apprend encores de s'entrayder l'un l'autre : car il faut aller à la guerre en compaignie, et en compaignie au travail du labourage. Celuy doncques qui voudra faire bien les terres, il faut qu'il face les ouvriers gaillards et courageux, et volontaires à obeïr ; et cela mesmes doibt moyenner[2] celuy qui meine les soldats à la guerre,

Ménandre et de Philémon, où la même pensée se trouve reproduite (*Anth.*, t. II, p. 333, 335 et 342 Ed. Tauchnitz); enfin Quintilien, XII, 10.

1. (Disturbare) obstacle, empêchement, trouble....; *destourber*, interrompre, embarrasser. « Ma santé, dit Montaigne, c'est maintenir sans *destourbier* mon estat accoustumé. » *Ess.*, III, 13; et Pasquier, dans ses *Lettres*, XV, 19 : « M. de Guise (au moment où il plaça le siége devant Orléans) n'avoit plus aucun *destourbier* de sa grandeur, tous ses corivaux estans ou prins ou tuez; et à peu dire, il estoit le seul general de tout le party catholique. »

2. Et le même soin doit être pris par....

en faisant des presens à ceux qui font ce qu'il faut que les gens de bien facent, en chastiant ceux qui font le desordre. Et souvent est besoing que le mesnager crie à ses ouvriers et leur donne cœur, aussi bien que le capitaine aux soldats : et si[1] les serviteurs esclaves maintesfois n'ont pas moins de besoing que les hommes libres, ains beaucoup plus, qu'on les contente de bonnes esperances, à fin qu'ils tiennent bon et ne bougent[2]. Et vrayement celuy là disoit bien qui appelloit l'agriculture la mere et la nourrice de tous les autres arts[3]: car si l'agriculture est bien, les autres sont bien aussi ; mais là où la terre est contrainte de demeurer en friche, les autres mestiers se meurent quasi tout par tout, et par mer et par terre[4].

1. Cette particule explétive donne ici au tour de la vivacité et de la force : Et en effet....

2. C.-à-d., afin qu'ils veuillent demeurer auprès de leurs maîtres.

3. Ces mots ne se trouvent textuellement dans aucun des auteurs qui nous sont parvenus. Pour le fond de la pensée, présentée sous diverses formes, on peut consulter l'*Anthologie* de Stobée, au titre περὶ γεωργίας, t. II, p. 333 et suiv. édit. cit.

4. Cicéron, *de Senect.*, c. 7, met l'éloge de cet admirable passage dans la bouche du vieux Caton, conversant avec Scipion et Lélius : « Multas ad res perutiles Xenophontis libri sunt. Quos legite, quæso, studiose, ut facitis. Quam copiose ab eo agricultura laudatur in eo libro qui *Œconomicus* inscribitur ? Ut intelligatis nihil ei tam regale videri, quam studium agri colendi.... » Au sujet du morceau correspondant de l'*Economique* d'Aristote, nous avons indiqué quelques-uns des auteurs qui avaient

Adoncques Critobule, oyant cela, luy dit: je treuve certes bien fort bon ce que tu dis, sinon qu'en la pluspart des choses de l'agriculture il est impossible aux hommes d'y pourveoir ne d'y mettre ordre. Car les gresles, les brouillars, les seicheresses, les excessives pluyes, les vermines[1], et plusieurs autres choses emportent souvent tout ce qui aura esté au labourage bien pensé et bien executé ; et quelquefois une maladie survenant tue miserablement tout un parc de bestail, le mieux nourri qu'il est possible. A cela Socrates respondit : Or pensois je certes, ô Critobule, que tu sceusses que les dieux sont aussi maistres de l'agriculture comme des affaires de la guerre. Et je croy que tu prens bien garde comment à la guerre, avant aller aux factions[2] chascun s'essaye de son costé de gaigner la bonne grace des dieux, et met peine d'entendre d'eux, par sacrifices et par augures, ce qu'il faut faire ou laisser. Et en la mesnagerie des champs, penses tu qu'il faille moins gaigner les dieux et les rendre favorables? Car tu sçais bien que les sages, et pour les grains, et pour les fruicts[3], et pour les bœufs, et les che-

loué aussi l'agriculture et la campagne. Observons seulement ici que Muret, dans l'édition qu'il a donnée de ce dernier ouvrage, après avoir allégué plusieurs autorités qui établissent le bonheur et la dignité de la vie des champs, ajoute : « Quod et *in Rustico,* elegantissimis versibus expressit Politianus, » p. 71.

1. Il s'agit plus exactement de la *nielle* ou rouille des plantes (ἐρυσίϐαι).

2. Plutôt : d'*en venir aux mains*....

3. Le texte dit : « Et pour les fruits humides et pour

vaux, et menu bestail, et pour tout ce qu'ils ont, honorent les dieux et les servent. Tu parles certes comme il faut, ô Socrates, m'advertissant que je tasche de ne commencer chose aucune que avecques le plaisir des dieux, de tant qu'ils sont seigneurs de tout ce qui appartient à la paix et à la guerre : je m'efforceray doncques d'en user ainsi. Mais reprens, je te prie, le propos de la mesnagerie, en l'endroict où tu l'avois laissé, et essaye le meiner à bout ce qui suivoit apres : à ceste heure mesme, pour avoir ouy ce que tu as dit, il m'est bien advis que desjà, mieux que devant, j'entrevoy ce qu'il me faut faire pour vivre. Quoy doncques, dit Socrates, si nous repassions ce que nous avons arresté d'un accord en disputant, à fin que, s'il est possible, nous mettions peine de discourir aussi ce qui reste encores, sans laisser passer chose dont on ne s'accorde ? Pour vray, dit Critobule, il y a du plaisir, ce me semble, comme à deux parsonniers[1], qui voyent les parties de leur societé, quand ils passent tousjours avant en leur compte, sans laisser derriere aucun article en debat ; et de mesmes entre nous, qui sommes communs aux

les fruits secs.» Voy., à ce sujet, Pline, *Hist.nat.*, XVIII, 7, qui distingue aussi les fruits de la terre en blés ou fruits secs, et légumes ou fruits à suc ; cf. *id.*, XV, 28.

1. (De *pars, particeps*). On dirait aujourd'hui *associés*. *Parson* autrefois, *portion :* on appelait *parsonnier,* « l'officier chargé de la recette des biens qui se divisoient par égales portions entre les chanoines. » *Dict. du vieux lang.*, par Lacombe, t. II, supplément, p. 396.

propos que nous debatons, si nous suivons nostre dispute, sans presupposer aucune chose que nous n'ayons arresté tous deux. Doncques, dit Socrates, n'avons nous pas esté d'advis, que la mesnagerie est le nom d'un sçavoir ? Et puis, il nous a semblé que c'est le sçavoir par lequel les hommes peuvent faire les maisons meilleures : et la maison, nous disions que c'estoit tout l'avoir de chascun ; et qu'à chascun, son avoir, c'est ce qui luy est proufitable pour la vie ; et apres nous avons trouvé, que ce de quoy nous sçavons user, cela nous est proufitable ; et avons esté d'opinion qu'il estoit impossible d'apprendre tous les arts ; et estions d'advis de ne faire point compte, comme on ne fait aux bonnes villes, des arts mechaniques, pour ce qu'il semble, à veoir, qu'ils abbatent le cœur et gastent le corps ; et de cela disions nous qu'on en verroit un clair et apparent tesmoignage, si quand les ennemis entrent en une contreé, on mettoit d'un costé les laboureurs, et les artisans d'un autre, et on leur demandoit à tous, à part, de quel advis ils sont, ou de defendre la campaigne[1], ou bien de l'abandonner pour se retirer dans les villes et garder les mu-

1. *La compaignie*, lit-on dans l'édition originale; le grec porte ἀρήγειν τῇ χώρᾳ. Il est manifeste que La Boëtie avait écrit *la campaigne*. J'ai cru qu'il m'était permis de faire quelques autres corrections du même genre, aussi évidemment motivées, dans un texte dont l'éditeur nous avoue « que du grec, il n'avoit quasi du tout point d'intelligence. » *Ess.*, I, 25.

railles : car pour certain nous croyons que ceux qui sont tousjours apres les terres, seroient d'advis de combatre ; et les artisans non, mais de demeurer assis, comme ils sont apprins des leur enfance, et ne se mettre en peine ny en danger. Apres nous avons resolu que l'agriculture, dont les hommes prennent ce qui leur fait besoing, est la meilleure occupation, et le plus beau sçavoir qu'on pourroit trouver pour un homme de bien et honneste. Car nous trouvions ceste vacation, entre toutes, la plus facile à apprendre, la plus plaisante à en user, et rendant les corps les plus beaux et les plus forts ; et si ne donne aucun empeschement à l'esprit, qu'on ne puisse bien avoir le cœur aux affaires de son païs et de ses amis : et avons estimé qu'elle aiguillonne grandement les hommes à estre hardis et courageux, de tant que hors des murailles et des forts, elle produit les fruicts et nourrit les hommes qui l'entretiennent ; et par ainsi, que ceste façon de vivre est en grand honneur aux citez, pour ce qu'elle fait des bons citadins, et fort affectionnez au commun.

Adoncques Critobule dit : Or doncques mesmy, ô Socrates, que je croye que vivre de la mesnagerie des champs, c'est la plus belle, et la meilleure, et la plus plaisante maniere de vie, en pense avoir eu par tes raisons suffisante preuve. Mais quant à ce que tu disois avoir apprins autrefois, pour quoy c'est qu'aucuns usent d'agriculture de telle sorte, qu'ils en tirent

tout ce qui leur fait mestier, en grande abondance ; et les autres en usent de telle façon, qu'elle ne leur vient à aucun proufit, la raison de cela entendrois je de toy fort volontiers, pour faire ce qui est bon, et laisser ce qui est dommageable. Et quoy, dit Socrates, ô Critobule, si je te conte des le commencement un propos qu'autrefois j'eus avec un personnage, qui estoit vrayement, à mon advis, de ceux à qui on donne justement ce tiltre de bel et bon homme, qu'on appelle? A bon escient, dit Critobule, je voudrois bien qu'on dist cela de moy : car aussi de vray j'aymerois bien estre tel, que je fusse digne de ce tiltre. Je te feray doncques de surcroist le conte, dit Socrates, comme c'est que je me prins garde de ce beau mot ; car pour le regard des bons charpentiers, des bons graveurs d'airain, bons peintres, tailleurs de pierre[1], et tels autres artisans, j'eus prou de[2] peu de temps à passer par tout, pour les veoir tous, et tous leurs ouvrages qu'on estime beaux : mais pour avoir le moyen de prendre garde à ceux qui ont ce grand et brave nom de Bel et Bon, et d'entendre en quoy faisant ils meritent d'en estre appellez, j'avois une grande envie en mon cœur de trouver quelqu'un de ceux là[3], de qui je

1. Statuaires.... La Boëtie a traduit par *charpentiers* τέκτονας, qui signifie ici des artistes en général.

2. Bien.... très.... J'avais bien peu de temps (πάνυ ὀλίγος χρόνος), pour...., ou plus exactement : bien peu de temps me suffit, etc.

3. C'est ce que cherchait aussi La Fontaine ; mais pour

me peusse accointer[1]. Et premierement, pour ce qu'en ce nom le beau est accouplé avecques le bon, le premier que je voyois beau et bien formé, je m'approchois de luy, et m'efforceois d'apprendre, pour veoir quelque endroict où le bon se tinst au beau, mais je n'avois garde de le trouver ainsi[2]; ains me sembloit que j'apperceus plusieurs en qui je voyois bien belle la forme, et bien mauvaise l'ame. Pour ceste cause, je me resolus de laisser à part ce qui paroist bel à la veuë, et d'aller tout droict cercher quelqu'un qui s'appellast Bel et Bon. Voylà pour quoy ayant ouy dire qu'entre les hommes et les femmes, les estrangers et les citoyens, on donnoit ce tiltre à Ischomache[3], je deliberay

prendre femme :

> Que le *bon* soit toujours camarade du *beau ;*
> Dès demain, je chercherai femme.
> (*Le mal marié,* VII, 2.)

1. Approcher... Montaigne, *Ess.* III, 12 : « Personne ne le saluoit ny accointoit (abordait) ; » et avant lui Marot, *Epist.* 19 :

> Car je scay bien que Venus jeune et cointe
> Du vieux Saturne en nul temps ne s'*accointe*.

De là *accointer*, entrer en liaison; *accointeur, accointable*, galant, affable : « Les gentilshommes d'Angleterre, dit Froissart, sont peu *accointables*. » *Chron.*, II, 61. Le verbe *accointer* se trouve encore dans l'édit. du *Dictionn. de l'Académie* donnée par Smits, en 1798.

2. Car très-peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
Assemblent l'un et l'autre point.
(La Fontaine, Fable citée.)

3. Il est question dans Plutarque, traité de *la Curio-*

d'entrer en propos avecques luy. Un jour doncques le voyant assis au portique qu'on appelle de Juppiter *le franc*[1], pour ce qu'il me sembloit estre de loisir, je m'avançay vers luy, et m'estant assis aupres, luy dis : Qu'est ce à dire, ô Ischomache, que toy, qui n'as guieres accoustumé d'estre oisif, es maintenant assis ici sans rien faire? Car la plus part du temps je te voy ou faisant quelque chose par la place, ou ne chomant que bien peu[2]. Encores, ô Socrates, dit Ischomache, ne m'y verrois tu maintenant, si je n'avois arresté avecques quelques amis miens de les attendre ici[3]. Mais dis je lors, puis que tu n'es pas[4] empesché à telles choses, pour Dieu dis moy, ou demeures tu? que fais tu? car certes

sité, c. V, d'un Ischomache, qui, disciple lui-même de Socrate, engagea Aristippe à le devenir aussi. Cf. Lysias, *de bonis Aristophanis*, c. 4; Athénée, *Deipnosoph.*, VI, 31, XII, 52; Elien, *Var. Hist.*, IV, 23.

1. Libérateur (ἐλευθερίου)..... A l'occasion de la victoire de Platée (479 ans av. J. C.), les Grecs, en dressant un autel à Jupiter sur le champ de bataille, lui avaient confirmé ce surnom sous lequel, comme nous l'apprend Hérodote, III, 142, il était déjà auparavant honoré. Voy., à ce sujet, Lysias, *Orat.*, p. 438, éd. Taylor; les fragments de Ménandre, p. 86 de l'édit. Didot; Plutarque, *in Demosthene;* etc.

2. Le grec dit : Occupé à faire quelque chose, et bien rarement *chômes*-tu sur la place publique.

3. Plus exactement : Si je n'étais convenu d'attendre ici quelques étrangers.... quelques hôtes.... Sur ces devoirs de l'hospitalité, si sacrés chez les Grecs et chez les Romains, voy. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, V, 13.

4. Plutôt : lorsque tu n'es pas.... où passes-tu ton temps.... etc.

j'ay un merveilleux desir d'entendre de toy, à quoy faire tu as recouvré le nom de Bel et Bon. Car à estre casanier ne l'as tu pas gaigné ; et aussi ton port et la disposition de ta personne semble bien n'en tenir rien. Lors Ischomache se print à rire sur ce mot que j'avois dit, comment il s'estoit fait appeler Bel et Bon ; et tout joyeux, ce me sembla, parla ainsi : Si on me nomme de ce nom, ô Socrates, quand on parle à toy, je n'en sçay rien ; mais quand on me demande pour contribuer à l'entretien des galeres[1], et à la fourniture des jeux, je ne voy pas que personne demande le Bel et Bon, mais tout clairement ils m'appellent et me nomment fort bien Ischomache, de mon nom, et du nom de mon pere. Mais quant à ce que tu voulois sçavoir, si je demeure guieres dans la maison, certes non : car tout ce qui est dedans, ma femme est bien fort suffisante pour y mettre ordre.

Mais, dis je, je te demanderois volontiers

1. Un trait important des lois et des mœurs athéniennes a disparu dans la traduction de La Boëtie ; il faut dire : Mais s'agit-il d'un échange de biens (ἀντίδοσιν), au sujet de l'équipement d'une galère ou des fonctions de chorége.... C'est qu'en effet un Athénien avait le droit, s'il se jugeait trop imposé, de forcer celui qui l'était moins, ou à changer de fortune avec lui ou à se charger de sa contribution. Voy. surtout Wolf, *Prolegom. ad Leptineam*, p. 123, et Spalding, *ad Midianam*, c. 23. Il est question de ces échanges dans plusieurs discours des orateurs grecs, en particulier dans celui d'Isocrate περὶ τῆς ἀντιδόσεως, dans ceux de Démosthène contre Phœnippus, contre Polyclès ; 1[re] Philippique, etc.

aussi, si tu as enseigné ta femme pour estre telle qu'il faut, ou si ses pere et mere te la baillerent desjà bien apprinse, et sçachant pourveoir à ce qui est de sa charge. Et qu'est ce, dit il, ô Socrates, qu'elle eust peu sçavoir quand je la prins d'entre leurs mains, qui n'ayant pas à grand'peine quinze ans entra chez moy; et tout le temps devant qu'elle se mariast, avoit esté nourrie en la maison paternelle avecques un extreme soing : mais c'estoit pour garder qu'elle ne veist, qu'elle n'ouïst, qu'elle ne s'enquist d'aucune chose[1], que le moins qu'il seroit possible[2]. Je ne sçay pas comment tu penses; mais de ma part je faisois bien assez de cas, et me contentois fort qu'elle sceust, quand elle vint, de la laine faire un habillement, et qu'elle eust veu comment on despart la filasse aux chambrieres. Or quant est de la bouche, dit il, ô Socrates, je la prins certes fort bien apprinse à mon gré, et nourrie en la sobrieté, qui est à mon advis une des meilleures et plus singulieres choses que sçauroient apprendre les hommes et

1. « La règle, dit Vaugelas, qui veut que deux verbes réunis pour gouverner un substantif aient le même régime, est très-belle et très-conforme à la pureté et à la netteté du langage; mais il y a fort peu que l'on commence à la pratiquer : car ni Amyot, ni même le cardinal du Perron, ni Coëffeteau ne l'ont jamais observée. Certes en parlant on ne l'observe point, mais le style doit être plus exact. » Encore à la même époque « M. Chapelain n'approuvoit-il point qu'on s'attachât si exactement à observer cette règle. » T. I des *Remarques*, p. 257 et suiv.

2. Cf. Lysias, *contra Simonem*, in narrat.

les femmes. Et quant au demourant[1], dis je, ô Ischomache, l'enseignas tu pour la faire capable d'avoir le soing et la cure[2] de ce qu'il faut? Non pas en bonne foy, dit il, que premier je n'eusse fait sacrifice et priere[3], que je peusse enseigner et elle apprendre ce qui seroit le meilleur pour elle et pour moy. Et ta femme, quoy, dis je, sacrifioit elle point quant et toy, et prioit tout à la fois cela mesme? Mais bien fort, dit Ischomache, et faisoit de grands vœus aux dieux qu'elle seroit telle qu'elle debvoit estre, et monstroit bien à la veoir, qu'elle ne mettroit à mespris les enseignemens qu'on luy donneroit. De grace, ô Ischomache, dis je, je te prie, conte moy par où tu commenceas de l'apprendre[4]; et je t'asseure que j'auray beaucoup plus de plaisir de t'escouter parlant de ce propos, que si tu me contois le plus beau tour-

1. Quant à ce qui *demeure*, quant au reste....

2. (Cura) d'où *curieux*. Ce mot se joignait généralement à celui de *soing* dont il était d'ailleurs un synonyme : *avoir cure et soing* de son corps, de sa santé, des sciences, d'obéir à Dieu, etc.; locutions données par Nicot.

3. On sait que Socrate voulait que le culte des dieux consacrât toutes les actions de la vie. Fidèle à la pensée du maître, Xénophon reproduit ce précepte dans tous ses ouvrages; et son traité même du *Commandant de la Cavalerie*, il le commence et termine en recommandant de ne rien faire sans avoir invoqué l'assistance divine. Cf. Varron, *de Re rust.*, I, 1.

4. De cette acception du verbe *apprendre*, déjà rare dans ce sens au XVI[e] siècle, du moins à la voix active, nous avons conservé cette locution : Il *est bien appris*, c'est-à-dire bien instruit, bien élevé.

noy et les plus belles joustes qu'on veit jamais. Et comment penses tu, ô Socrates, que je l'apprins, dit il? Apres qu'elle me sembla desjà estre traictable, et assez privee pour raisonner avecques moy, je l'interrogeay à peu pres ainsi: Dis moy, ma femme, t'es tu point encores advisee à quelle intention je t'espousay, et pour quoy faire ton pere et ta mere t'ont baillee à moy pour espouse? Tu penses bien, je croy, que ce n'estoit pour faute que nous ne peussions avoir d'autre compaignie, ny toy ny moy: mais c'estoit, que moy deliberant pour moy mesme, et tes parens pour toy, de nous trouver, à moy une compaigne selon mon naturel, et les tiens à toy un compaignon de mesmes, pour estre communs et en maison et en posterité; nous estans en ceste queste des deux costez, de tous les partis qui se presenterent, je t'ay choisie pour moy; et tes parens, ce croy je, m'ont choisi pour toy. Quant est des enfans, si Dieu nous en donne quelque jour, lors delibererons nous comment il nous faudra faire pour les nourrir et instituer le mieux que nous pourrons: car ce bien là nous sera commun aussi entre nous deux, d'avoir des bonnes gardes et nourrissiers de nostre vieillesse. Mais pour ceste heure, ceste maison c'est le bien de nostre societé. Car de mon costé, tout ce que j'ay au monde, je le mets en commun, et le declare tel; et aussi tout ce que tu apportas, tu le feis commun de mesmes. Et n'est jà besoing main-

tenant de conter[1] par les menus[2], lequel de nous deux a plus mis en la communauté : mais il faut tenir cela pour certain que celuy qui sera le meilleur et plus industrieux parsonnier, c'est celuy qui confere le plus en la société. Lors, ô Socrates, ma femme me respondit : Moy pauvre, dit elle, de quoy te sçaurois je ayder? quel pouvoir ay je? le tout est en ta main : et quant est de moy, tout ce que j'ay à faire, c'est comme ma mere me dit quand je vins ceans, de vivre chastement. A bon escient, ma femme, lui respondis je, je croy qu'elle te le dit; car autant m'en dit ton pere. Mais encores il est bien en la puissance du mary et de la femme, en vivant chastement, de mettre si bon ordre, que les biens qu'ils ont desjà soient bien entretenus, et faire par honnestes et justes moyens qu'il en vienne encores beaucoup d'ailleurs. Et en quoy vois tu, dit elle, que chose que je face puisse aucunement servir à l'accroissement de nostre maison? En quoy, dis je? Efforce toy seulement de faire, le mieux que tu pourras, ce que les dieux mesmes ont dit que tu peus faire, et que nos loix ont approuvé. Et qu'est ce cela, dit elle? Non pas certes petite chose, ny de petite valeur, dis je ; ou il faut estimer de mesmes,

1. Plutôt *compter :* mais à cette époque, comme le remarque M. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, p. 228, «*compter* et *conter* étaient très-souvent écrits l'un pour l'autre.»

2. *Par le menu* ou *les menus* (minutatim) : avec une exactitude scrupuleuse....

que la royne[1] des abeilles qui gouverne aussi la rusche[2], a charge de chose de peu d'importance, en ce qui concerne leur fait. Mais pour dire vray, il m'est bien advis que les dieux mesmes, ma femme, disent qu'ils ont avecques un grand advisement composé l'attelage de ceste laisse[3] qu'on appelle le masle et la femelle, à fin qu'estant la couple[4] telle, elle s'accommodast soy mesme d'infinies commoditez pour la societé[5]. Premierement, à fin que la race des

1. *Reyne, reine,* au lieu de *royne*, commençait toutefois à s'introduire, au grand scandale de Henry Estienne. V. le premier de ses *Dialogues du langage françois italianizé* (1579) : « N'est-il pas beau, remarque-t-il, d'ouïr prononcer *reine* au lieu de *royne*, comme s'il s'agissoit d'une grenouille, d'autant qu'on nomme chez nous la grenouille *reine*, de *rana*. Bientôt on prononcera *rey* au lieu de *roi*. » Ici, comme dans une infinité d'autres cas, l'usage qui s'est introduit a été inconséquent.

2. En donnant une *reine*, et non un *roi*, aux abeilles, Xénophon s'est montré mieux instruit que la plupart des anciens, et que Virgile en particulier, dans le IV[e] livre de ses *Géorgiques*, v. 21 :

Quum prima *novi* ducent examina *reges*....

Cf. Varron, *de Re rustica,* III, 16; Pline, *Hist. nat.*, XI, 16; Columelle, IX, 10; Palladius, VII, 7.

3. De cette réunion.... On écrivait aussi *lesse* (lier, *lorum*); ce terme ne s'entend plus que de la corde dont on se sert pour mener des chiens attachés.

4. *Couple* (copula, copulare) n'avait alors qu'un seul genre, celui du féminin. Il est du masculin aujourd'hui, quand il désigne deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment quelconque qui les fait agir de concert.

5. On lit dans Columelle, XII, *Præfat.*, t. I, p. 775 de l'édit. des *Scriptores rei rusticæ* donnée par Gesner, la traduction de cette phrase et de ce qui suit : «Xenophon

animaux ne faille, ceste laisse est pour les entretenir ensemble, faisans des enfans l'un avecques l'autre. En apres[1] de ce joug tirent les hommes ce bien, qu'ils recouvrent de là les nourrissiers de leurs vieux ans. D'avantage, la vie des hommes se passe, non pas comme des bestes, au descouvert; mais a besoing, comme il est notoire, de toict et de couverture. Il faut doncques, si les hommes veulent porter quelque chose de dehors au couvert, qu'ils ayent des gens pour travailler dehors au vent et à la pluye : car le labour, la semence, le plant, et les paissages[2], sont besongnes qui se font au

Atheniensis, eo libro qui *OEconomicus* inscribitur, prodidit maritale conjugium sic comparatum esse natura, ut non solum jucundissima, verum utilissima vitæ societas iniretur, *quod jam pridem Cicero ait;* et ne genus humanum temporis longinquitate occideret... jusqu'à : quoniam quod alteri deest, præsto plerumque est alteri,» ou, comme l'a dit La Boëtie, *l'un ayant en soy ce dont l'autre est defaillant.* Columelle ajoute : « Hæc in *OEconomico* Xenophon et deinde Cicero, qui eum latinæ consuetudini tradidit, non inutiliter disseruerunt;» et l'éditeur remarque au sujet de ce passage : « Utrum e Ciceronis translatione, quæ tum exstabat, sua hauserit Moderatus, an ipsum græcum fontem adhibuerit, *non facile dixerim.* Prius credibile fuit his qui in fragmentis Tullii collocarunt quæ hausta e Xenophonte habet Columella et ipse videtur sæpius indicare. » Ces morceaux ont été recueillis dans l'édit. d'Ernesti, t. IV, part. 2, p. 1067-70; etc.

1. *En apres* et *apres* se disaient alors également, comme en latin, *exinde* et *inde.*

2. L'action de planter, celle de faire paître les troupeaux.... Des substantifs, également usités à cette épo-

descouvert, et de celles là tirons nous les commoditez de nostre vie. Mais encores quand on aura porté à la maison ce qui est necessaire, si est il besoing d'avoir quelqu'un qui le garde, et qui face les choses qui ne peuvent estre faites que dans le logis. De la couverture du logis a besoing la nourriture des enfans petits; du logis a besoing la façon du pain que lon fait des fruicts[1], de mesmes aussi la mesnagerie[2] de la laine, pour en vestir le train de la maison. Or pour ce que toutes ces deux mesnageries, et celle de dehors, et celle de dedans, ont mestier[3] de soing et diligence, pour faire ce qui est necessaire, Dieu mesme, ce me semble, feit des le commencement la nature de la femme propre pour avoir le soing et prendre la charge de ce qui est dans la maison. Car il a composé le corps et le cœur des hommes plus fort et plus puissant, pour souffrir les froidures, les chaleurs, les voyages, et les guerres, et aussi les a il chargez de tout ce qui se fait dehors.

Mais Dieu ayant fait le corps moins vigoreux

que, *paissage, paissement* et *pasture*, il ne nous est resté que le dernier.

1. (Fruges) des fruits de la terre.... *la façon du pain*, termes ici un peu restreints; c'est la préparation des aliments, σιτοποιῖαι, dit le grec.

2. On voit assez combien était étendu le sens de ce mot si goûté de nos pères. Il désigne ici *la mise en œuvre;* deux lignes après, *administration*, travail auquel on préside; cette dernière acception est la plus générale.

3. (Ministerium) emploient le ministère de.... ont besoin....

la femme, pour cela il m'est advis qu'il a dit
l'il ordonnoit pour elle le soing des choses
mestiques. Et sçachant qu'il avoit donné et en-
nct naturellement aux femmes qu'elles nour-
oient les enfants en bas aage, il leur despar-
aussi plus qu'à l'homme d'affection naturelle
vers eux. Aussi apres qu'il eust baillé à la
nme le soucy et la garde des choses portees à
maison, cognoissant que pour bien garder il
st pas mauvais d'avoir le cœur un peu crain-
, il feit plus grand'part de la crainte aux
nmes, qu'aux hommes; et voyant de l'autre
t, que celuy qui feroit le train[1] de dehors,
roit besoing de se mettre en defense, si quel-
'un l'oultrage, il l'avantagea aussi en cou-
ge et hardiesse. Mais pour autant qu'il falloit
'aussi bien l'un que l'autre feist estat de prendre
de donner, il leur meit en commun à tous deux
soing et la memoire : de sorte qu'en cela on ne
uroit choisir lequel des deux sexes, ou du
sle, ou de la femelle, a eu plus d'avantage.
ssi de sçavoir commander aux passions qu'il
t, il leur a mis cela au milieu d'entre eux, et
leur donnant congé d'en prendre[2], a ordonné

1. Travaillerait dehors... ferait ce qu'*entraînent*, ce que
lament les besoins extérieurs de la famille.... *Train*,
ns ce sens, est devenu trivial. On trouve dans Nicot :
Apprendre le *train* de la chasse, de la guerre; prendre
train de gaigner, » etc. *Train*, signifiait aussi, comme
le verra plus bas, *habitude*.

2. C'est-à-dire qu'il leur a permis, qu'il les a mis en
sition d'acquérir cette vertu de modération, de puis-

que qui vaudra plus que son compaignon, soit l'homme ou soit la femme, ce sera celuy à qui il escherra plus grand partage de ce bien. Vray est, que pour autant que le naturel d'eux deux ne se rencontre pas tousjours à estre bon en toutes choses[1], voylà pour quoy ils se peuvent encores moins passer l'un de l'autre, et d'autant plus en est utile l'assemblee et union, l'un ayant en soy ce dont l'autre est defaillant. Aussi, luy dis je, ma femme, il est besoing que nous ayans cognoissance de ces choses, essayons de faire le mieux que nous pourrons nostre debvoir, chascun de son costé, suivant ce qui nous est enjoinct de Dieu. Les loix aussi ont approuvé cela, de tant que par le mariage elles assemblent les hommes et les femmes; et tout ainsi que Dieu les a associez en la lignee, aussi a la loy. La loy a fait trouver plus beau aux femmes de demeurer plus dans la maison que d'aller par la ville; et à l'homme moins honneste de sejourner dedans que de negocier dehors; et de mesmes Dieu les avoit faits devant plus capables de ce qui leur debvoit estre le plus seant. Mais si quelqu'un vient à faire le contraire de ce pour quoy Dieu l'a fait, puis qu'il fait le desordre, paradventure il n'est pas que les dieux ne le sçachent; et possible qu'il portera quelque jour la peine, de tant qu'il abandonne ce qui est

sance sur eux-mêmes, placée en quelque sorte à leur portée...

1. Cf. Cicéron, *de Invent.*, II, 1.

de sa charge, et se mesle du fait qui appartient aux femmes. Or est l'occupation de la femme à peu pres, ce me semble, comme la besongne à quoy Dieu a voulu que la mere des abeilles travaillast. Et quel est le fait de ceste mere, dit ma femme, que vous comparez à ce qu'il faudra que je face? C'est, luy dis je, qu'elle ne bouge du bornail[1], jamais ne laisse chomer les mousches à miel, ains envoye à la besongne celles qui ont à faire leur journal[2] dehors; et tout ce que chascune d'elles porte dans la rusche, elle le recognoist, et le prent et garde jusques à tant qu'il le faut employer; et quand la saison d'en user est venue, elle en baille justement sa portion à chascune,

1. Nicot ne donne que « *bournal*, rayon de miel (favus). » On peut supposer que la racine est *borde*, qui signifiait, suivant le *Thresor*, « une *logete* ou *maisonnete*, telle que celle qui servoit aux bergers dans les champs depuis printemps jusques à la fin d'automne. » De là aussi notre ancien mot *bordier* (villicus).

2. On ne dit plus dans ce sens qu'une *journée;* et même au XVIe siècle, cette locution sentait un peu, pour emprunter l'expression de Montaigne, *son creu de Gascoigne,* II, 17, et III, 5; ou, plus exactement, elle était particulière au midi. « Le Languedoc, observe Nicot, dit *journal* ou *journau* pour une journée d'homme des champs. » Quant au radical *jour*, que Henry Estienne paraît regarder comme un *de nos mots gaulois* (*Precellence*, p. 157 et 158), le *Thresor* le dérive du latin *diurnus*, qu'on prononçait à peu près *djournous,* ou du terme hébreux *jom* (dies).

et commande leans[1] à celles qui ourdissent[2] la cire, à fin qu'elle soit bien et vistement tissue, et a le soing des petits qui naissent, à fin qu'ils soient bien nourris et eslevez. Et apres qu'elles ont fait leur paroy[3], et que les jeunes sont capables du travail, elle envoye le jecton[4] dehors cercher autre logis avecques un guide de ceux qui suivent apres[5]. Comment doncques, dit lors ma femme, faudra il que je face ainsi? Ouy pour vray, dis je, il faudra que tu demeures à la maison, et que tu envoyes dehors tes serviteurs qui ont là leur journee ; et à ceux qui doibvent travailler dedans, que tu ordonnes ce qu'ils auront à faire, que tu receoives ce qu'on apportera à la maison, et de cela que tu distribues ce

1. *Leans*, en ce lieu-là; *ceans*, en ce lieu-ci. De ces deux mots, le second a subsisté jusqu'à nos jours; le premier a péri depuis longtemps. Marot a dit dans le *Temple de Cupido :*

> Autres manieres de chansons,
> *Leans* on chante à voix contraintes ;
> Car ce sont cris, pleurs et complaintes.

2. (Ordiri, commencer, travailler.) On disait alors un *ourdisseur de finesses.*

3. (Paries) leurs cellules, leur gâteau de miel.... Ce membre de phrase n'est pas dans le grec.

4. L'essaim (jacere, ejicere)... « Un *jecton* de mouches à miel, trouve-t-on dans Nicot, *examen.* » C'était aussi l'équivalent de notre mot *rejeton :* C'est un arbre qui a force *jectons ;* ôter les *jectons* inutiles, etc.

5. Plutôt *des descendans*, c'est-à-dire de cette jeune famille. La Boëtie a lu ἑπομένων, au lieu de ἐπιγόνων; leçon ancienne, mais fautive.

qu'il en faut despendre, et que tu pourvoyes à ce qui restera, et le gardes bien, à fin que la provision d'une annee ne s'en aille en un mois [1]. Quand on aura apporté la laine, tu auras le soing d'en faire des habillemens à ceux à qui il en faudra, et aussi quant au bled, que le pain soit bien fait et bien apresté pour notre train. Un autre pensement auras tu, qui est de ta charge, et te sera, à mon advis, plus aggreable que nul autre [2], c'est qu'il faut, quand il y aura des malades dans nostre famille, que tu prennes garde à les faire tous bien guarir et bien traicter [3]. Certes, dit elle, ce seroit bien le plus plaisant soucy que je pourrois avoir, si puis apres ceux qui auroient esté bien gouvernez en sçavoient gré, quand ils seroient guaris, et estoient plus affectionnez à nostre service que devant. Lors, dit Ischomache, moy qui m'esmerveillay fort de sa response, luy dis : Et n'est ce pas doncques le soucy que la mere des

1. V. ce détail traduit dans Columelle, XII, 1.

2. Les traducteurs suivants ont dit tout au contraire : une autre fonction qui peut-être ne te plaira point. » Ils ont lu ἀχαριστότερον. La Boëtie en préférant la leçon ὑχαριστότερον, est bien mieux entré dans l'esprit de ce morceau. Ischomaque doit supposer que sa femme, bonne et sensible, sera heureuse de remplir son devoir de mère de famille et de maîtresse, en soignant affectueusement ceux qui l'entourent : aussi répond-elle avec vivacité : Assurément oui, je le ferai avec bonheur, νὴ Δί', ἔφη, parole qui excite la satisfaction, ou plus exactement, l'admiration de son mari.

3. Columelle, *ibid*.

abeilles a dans sa rusche, qui est cause que toutes les mouches à miel ont telle affection envers elle, que si elle laisse le bornail, elles ne la laissent pas, et n'y en a une seule de toutes qui vueille demeurer derriere[1]. Ma femme me respondit : Certes je treuve bien estrange que la charge de ceste mere ne touche à toy plus qu'à moy ; car, à mon advis, ce ne seroit que mocquerie de la garde ny du mesnagement que je sçaurois faire en la maison, si tu n'avois le cœur de faire porter dedans quelque chose. Et une grande mocquerie de moy aussi, dis je, d'y faire rien porter, s'il n'y avoit personne dedans qui gardast les choses qui y seroient portees. Vois tu pas comme il va de ceux qu'on dit puiser l'eau avecques des seaux percez[2], et comment lon n'a pas pitié d'eux, de ce qu'on les voit se donner peine pour neant? Ouy, dit elle, et de vray ils sont miserables, s'ils le font ainsi. Encores auras tu, dis je, d'autres pensemens qui te seront propres et plaisans, à mon advis,

1. Cf. Varron, III, 16.

2. Allusion au supplice des Danaïdes, dont parle Lucrèce, III, 1022 :

Hoc, ut opinor, id est, ævo florente puellas
Quod memorant, laticem pertusum congerere in vas,
Quod tamen expleri nulla ratione potestur.

Suivant ce poëte, réunis entre les mains de l'insensé,

... Pertusum congesta quasi in vas
Commoda perfluxere atque ingrata interiere.

Ib., 949; cf. VI, 20; et Plutarque, *Banquet des sept sages*, c. 58.

quand tu auras prins une chambriere
:ende rien à faire la laine, de la mettre
er et l'enseigner, et ainsi la faire valoir
/ le double de ce qu'elle valoit. De
, quand parfois d'une servante que tu
; malhabile à servir et n'entendant
anier le fait de la despense, tu en feras
ı apprinse, loyale et diligente, que puis
tiendras si chere, que tu ne voudrois
lonnee pour chose du monde. Quelle
ıcores plaisante occupation pour toy,
u pourras à ton gré faire bien à ceux
:rras sages et faits au proufit de la mai-
chastier aussi ceux qui te sembleront
ditionnez[1]? Mais surtout le plus grand
eroit, si tu pouvois te monstrer meil-
ue moy, et me faire par ce moyen
: que toy, et aucunement ton subject.
ne te faudra point craindre, quand tu
us avant en l'aage, que tu en sois pour-
ins honoree en la famille; ains seras
: qu'estant plus aagee, d'autant que tu
ı mon endroict plus loyale compaigne,
enfans plus fidele thresoriere de nostre
e tant seras tu en plus grand honneur
ation à ceux de la maison. Car de vray,

mot ne s'applique plus qu'aux choses; *des mar-*
s, des livres bien conditionnés. Nicot ne le
int, et cependant il était fort usité au XVI[e] siècle:
Banquet des sept sages, c. 34, parle aussi « de
's estans sages et bien conditionnez. »

luy dis je, tout ce qui est de bel et bon en la vie des hommes leur vient et s'augmente par la vertu, non point par la fleur de la jeunesse ny la beauté. Voylà, ô Socrates, ce que je pense avoir retenu du propos que je luy tins premierement.

Et t'apperceus tu point, luy dis je lors, ô Ischomache, que cela l'esmeut aucunement à avoir soing? Ouy je t'asseure à bon escient, me dit il adoncques, et parfois l'ay je veue s'en mordre les levres et en rougir bien fort, quand je demandois chez moy quelque chose qu'on y eust porté, si elle ne le me pouvoit bailler promptement. Et un jour la voyant se fascher en soy mesme pour une telle occasion, je luy dis : Ne te passionne point[1], ma femme, pour ce que tu ne me peus donner ce que je te demande. Quand on a faute de quelque chose qui fait besoing, c'est vraye et expresse pauvreté : mais de ne pouvoir trouver ce qu'on a, quand on le cerche, ce defaut est moins desplaisant, que quand, lors mesmes qu'il feroit mestier[2], on ne le cerche point, sçachant qu'on ne l'a pas[3].

1. Ne t'affecte pas.... « *Se passionner,* dit Nicot, c'est se tourmenter; » et il n'ajoute aucune autre acception de ce verbe réfléchi.

2. Lors même que le besoin s'en ferait sentir.... Addition oiseuse : le texte dit seulement « que de ne le point chercher tout d'abord, parce qu'on sait qu'on ne l'a pas. »

3. Cependant Columelle a dit avec raison : « Vetus est proverbium, paupertatem certissimam esse, quum alicujus indigeas, uti eo non posse, quia ignoretur ubi projec-

Maintenant de ceste fascherie tu n'en es pas cause, mais moy, qui t'ay baillé en main tout ce mesnage, sans ordonner[1] où il falloit que chasque chose fust, à fin que tu sceusses, de tout ce qui est ceans, où il le faut mettre, et d'où il le faut prendre. Or n'y a il au monde, ma femme, ny chose plus aysee pour l'usage, ny plus belle que le bon ordre. Un chœur de comedie est composé d'hommes: mais quand chascun fait à sa fantasie et à belle adventure, c'est une confusion, et chose desplaisante à veoir. Mais ceux là mesmes, soit ou qu'ils facent quelque chose, ou qu'ils parlent, s'ils y vont d'un train[2] en bon ordre, c'est plaisir de les veoir. Une armee aussi, disois je, si elle est desordonnee, ce n'est qu'un trouble[3]. Elle pre-

tum jaceat quod desideratur. » XII, 2, t. 1, p. 779 de l'édit. Gesner.

1. C'est-à-dire sans régler....

2. Avec suite et.... « Tout d'un train ou tout d'une venuë, dit Nicot, *uno tenore.* »

3. Un critique reproche ici assez judicieusement à Xénophon de perdre de vue les convenances rigoureuses de son sujet : un mari aussi sensé qu'Ischomaque ne pourrait-il pas choisir des comparaisons qui fussent mieux en rapport avec les habitudes et les connaissances de sa femme, et par cela même plus propres à frapper son esprit? Passe pour la comparaison empruntée aux chœurs de comédie; mais que dire de celles qui sont prises de l'art militaire et de la navigation, comme on le verra plus loin. Consult. à ce sujet l'édition citée de l'*Economique*, par Schneider, p. 54 et 58. Pour ces diverses comparaisons et plusieurs des détails qui les accompagnent, cf. Columelle, XII, 2.

sente, à la veoir seulement, la victoire aux ennemis, le deshonneur aux siens ; elle est de nul usage ; un sommier[1] pesle mesle avec un soldat, le bagage, la cavallerie legiere, l'homme d'armes, une charrette, tout l'un parmy l'autre : car comment marcheroit le camp, qu'ils ne s'empeschassent l'un l'autre en ceste sorte, si celuy qui va le pas desbauche[2] celuy qui galope, l'autre qui court celuy qui est arresté, la charrette l'homme d'armes, le sommier la charrette, le bagage les soldats ? Et s'il leur faut combatre, comment combatront ils ainsi ? Car ceux là mesmes, à qui il conviendra fuir devant ceux qui leur courent sus, sont bien taillez de [3] fouler aux pieds en fuyant leurs gens d'armes mesmes. Mais un camp bien ordonné, c'est une des plus belles choses qu'il est possible, la plus plaisante à veoir à ceux de son party, la plus fascheuse à l'ennemy. De vray, qui sera l'amy et

1. Homme ou plutôt animal portant somme (charge); de là bête de somme : le grec exprime l'une et l'autre idée : ὄνος..., σκευοφόρος... La racine de *somme, sommier, sommer* (mettre comble) est *sagma* , *salma*, et par corruption *sauma* (en grec, σάγμα), bât d'un cheval; v. Isidore, XX, 4.

2. Littéralement : éloigne de sa place ; d'où : il trouble, embarrasse....

3. Sont bien capables de, bien propres à (ἱκανός, dit le grec).... « *Estre taillé,* dit Roquefort, p. 598 de son *Glossaire*, c'est être fait, avoir de la disposition pour une chose. » Cette locution un peu modifiée, mais non perdue aujourd'hui, est devenue familière ou même triviale : Il n'est pas *taillé* pour cela ; vous n'êtes pas *taillé* pour me faire peur, etc.

allié d'un camp, qui ne prendra un singulier plaisir à veoir un grand nombre d'infanterie bien armee marcher de rang et par ordre? Qui ne trouvera admirable de veoir les gens d'armes meiner les chevaux au grand pas rangez en bataille? et qui sera l'ennemy qui ne s'effroye[1], voyant le bataillon des corselets, des boucliers[2], la cavallerie, les archers, les tireurs de fonde, et chascun mis à part, et bien à poinct, tous suivans leurs chefs en belle ordonnance? Et ainsi, mais qu'ils[3] aillent d'ordre, et fussent ils cent mille hommes, si marcheront ils tous ensemble paisiblement, et à leur ayse, comme si chascun d'eux estoit tout seul. Car à mesmes que l'un despart pour aller avant, sans cesse l'autre par derriere s'avance et gaigne son lieu. D'une galere chargee d'hommes pour quoy en est la veuë si aggreable aux amis, si espovantable aux ennemis, sinon pour la vistesse dont elle va? Et pour quoy ceux qui sont dedans, entre eux ne se font point d'ennuy, si ce n'est

1. De là, nous avons retenu *effroyable*; mais par un singulier compromis, entre les formes également usitées au XVI[e] siècle, *effray* et *effroy*, *effrayer* et *effroyer*, nous avons conservé seulement celles qui semblaient devoir s'exclure. Au contraire, à la place d'*abboyer* employé aujourd'hui, on disait alors *abbayer* : « Mon estomac *abbaye* de male faim comme un chien. » *Pantagruel*, III, 15.

2. De ceux qui sont revêtus de *corselets* (armures qui couvraient la plus grande partie du *corps*); ce sont les soldats pesamment armés, ὁπλῖται; et de ceux qui portent des boucliers, πελτασταί....

3. Pourvu qu'ils... V. p. 19, note 1.

pour autant que tous sçavent le rang où ils se sient [1], et qu'à rang ils levent, et qu'à rang ils baissent [2], et en toutes sortes à rang. Mais aussi là où il y a desordre, il me semble que c'est comme si le laboureur jectoit de l'orge, du froment, des pois, pesle mesle l'un parmy l'autre, et qu'il luy faille puis apres trier le tout, lors qu'il a besoing de tourteau [3], ou de pain, ou de viande, en lieu de le prendre tout trié pour en user. Doncques, ô ma femme, ne vueille point tomber en ce desordre, et prens envie de sçavoir mesnager parfaitement ce que nous avons, et de prendre à ton ayse ce qui fera besoing, et me le bailler joyeusement, et sans peine quand je te le demanderay. Or advisons doncques pour chasque chose la place qui luy sera la plus convenable; et l'ayant mise là, nous apprendrons à la servante de l'y prendre, et de l'y remettre apres. Ainsi nous sçaurons sur le doigt ce que nous avons, ou que nous avons perdu. Car la place mesme demandera son meuble, s'il en est à dire [4], et la veuë sans

1. On disait alors également *s'assoient* ou *se soient*, *s'assient*, ou *se sient*. V. l'*Acheminement* cité de Massel, p. 24.

2. Ce détail s'applique aux rameurs; mais ils ne sont pas non plus nommés en grec.

3. *Tourteau*, diminutif de *tourte*, grand pain bis, suivant Nicot. On voit aussi, *Dictionnaire françois-latin*, déjà cité (1628), que ce mot désignait une espèce de pâtisserie; le grec dit en effet : de gâteau, de pain ou de quelque mets...

4. S'il manque.... Cette locution est expliquée p. 21, n. 2.

plus jugera ce qui aura besoing d'habiller[1], et representera incontinent où est chasque chose pour la faire veoir, de sorte que sans peine on se servira de ce qu'on aura. Le plus bel ordre de meubles, ô Socrates, et le plus accomply que je veis jamais, je le pense avoir veu une fois que j'entray en la grande galere pheniciene[2], pour en avoir la veuë. Car je veis infinis meubles tous rangez à part, dans un fort petit vaisseau : car une nau[3] se sert, dit il, d'un grand nombre d'instrumens de bois et de cordage, pour gaigner la terre et pour gaigner le hault. Combien de pendans[4] a elle pour naviguer? de combien de machines est elle armee contre les vaisseaux ennemis? Et si porte elle avecques les hommes grand'quantité d'armes pour eux et chasque bande de ceux qui vivent ensemble; elle porte tous les meubles dont les hommes usent en leurs maisons, et par sus tout encores, elle est pleine de paquets, dont le maistre de la nau se charge pour gaigner. Et tout ce que je te dis demouroit en autant de place, ou

1. C'est-à-dire qu'on l'habille, en d'autres termes, qu'on en prenne soin : ce qui demande des soins....

2. On sait que les Phéniciens ont accompli de plus longs voyages sur mer et construit de plus grands navires qu'aucun autre peuple de l'antiquité; sans doute il est ici question d'un de leurs bâtimens, fameux entre tous, pour sa grosseur, et qui apportait, à certaines époques, des marchandises dans la ville.

3. *Nau* désignait un gros vaisseau. Ce terme vieillissait, ainsi que *navie ;* il remontait à l'origine de notre langue.

4. D'agrès : c'est généralement tout ce qu'on suspend.

guieres plus, qu'il en faudroit pour une salle bien proportionnee, où dix hommes mangeroient à leur ayse [1]; et prins garde que chascune chose estoit rangee de façon que l'une n'empeschoit l'autre, et pour ne donner peine à la cercher; et n'estoient ny en monceau, ny escartees, pour ne s'amuser aucunement lors qu'on avoit promptement affaire de quelqu'une. Et si veis encores un qui servoit le pilote, e demeure toujours à la prouë [2], qui sçait si bien la place de tout ce qui est dedans, qu'il eus dit sans faillir le lieu et le nombre de toute choses sans les veoir, ny plus ny moins qu'u qui sçait lire diroit combien il y a de lettre à Socrates [3], et le rang de chascune. Celuy là dit Ischomache suivant son propos, trouvai comme il nombroit à par soy [4], à loisir, tout fourniment [5] de la galere; et moy esbahy de le veoir pensif, luy demanday qu'il faisoit. me respondit : J'advise, mon amy, si par adve

1. Une salle *à dix lits,* dit le grec, et qui par conséqu eût réuni un plus grand nombre de convives.

2. C'est le pilote en second, πρωρεύς, ainsi nommé poste qu'il occupait. Il devait diriger la manœuvre s les ordres de celui qui, placé au gouvernail, κυβερνήτ conduisait le navire.

3. Dans le nom de Socrate....

4. M. Génin, *Variations du Langage français,* p. s'attache à prouver que, dans ce tour, on devrait toujo écrire *par,* comme La Boëtie l'a écrit ici.

5. Nicot ne donne que *fournissement* et *fournitu* termes moins heureux pour rendre la pensée de Xénopl que celui dont La Boëtie a fait choix.

ture[1] il survenoit quelque chose, comme tout va en nostre vaisseau, s'il y a rien hors de son lieu, s'il y a quelque chose mal à propos, et rangee de mauvaise grace. Car on n'a pas le temps, dit il, quand Dieu envoye la tempeste, de cercher ce qui fait mestier, et à l'heure ne peut on pas fournir de[2] ce qui est mal ordonné. Dieu mesme menace les lasches et les chastie; et encores est ce belle chose, quand il ne fait perdre que seulement ceux qui font la faute; et faut remercier les dieux, quand il leur plaist de sauver ceux qui s'acquitent fort bien de leur charge. Ayant donc veu la perfection d'un tel apparcil, je dis à ma femme que nostre lascheté seroit bien desmesuree, si ceux là qui sont dans les vaisseaux, et encores bien petits, trouvent place pour tant de choses; et mesmes branslans et flottans si fort sur l'eau, comme ils font, gardent neantmoins le rang de chasque meuble; et estans en un tel effroy, comme il leur convient y estre souvent, toutesfois ils ne faillent point de trouver ce qui leur faut aveindre : Et nous, qui avons en nostre maison certains lieux grands et amples pour tout, et mesmes estant la maison posee sus tel sol stable et ferme, si nous ne trouvons belle place et à plaisir pour nostre

1. *Par adventure*, signifiant dans ce passage *par hasard*, doit être écrit en deux mots, comme le remarque H. Estienne, *Precellence*, p. 263.
2. Avoir sous la main, donner....

mesnage, faudra il point bien dire que nous sommes bien despourveus de sens? Voylà doncques comment il est bon d'ordonner les meubles, comme il est aysé de leur bailler lieu pour les mettre en la maison, selon la commodité de chasque chose, et combien il est utile d'ainsi le faire, pour les garder et trouver promptement.

Or quant à la beauté, n'est ce pas belle chose à veoir, quand toute la chaussure de la famille, quelle qu'elle soit, est à rang? Il fait beau veoir les habillemens tous separez, soient ils bons, soient ils mauvais; les garnitures des licts, les vases d'airain, la vaisselle pour la table; et encores une autre chose (dont se rira, dit il, plus que de tout le reste, non pas quelque homme grave, mais possible quelque brave railleur), avoir mesmes les pots de fer bien ordonnez, cela est beau à l'œil, et à mon gré semble avoir bonne grace [1]. Et pour vray, quoy que ce soit paroist plus beau quand il est rangé bien à poinct. Chasque rang semble un chœur de vases, et l'entredeux mesme des rangs a, selon mon advis, quelque chose de plaisant, quand ils sont tous à part et separez l'un de l'autre : comme un chœur en rond [2] est plaisant

1. Plutarque fait allusion à ce passage, *Traité de la Curiosité*, c. 2.

2. Il est souvent question de *chœurs circulaires* dans Aristophane. Les personnages du chœur formaient dans quelques circonstances un cercle autour de l'autel; de là leurs chants s'appelaient aussi circulaires (κύκλιοι χοροί κύκλια μέλη). V. les *Grenouilles*, v. 366; les *Nuées*, v

à la veuë, non pas luy seulement, mais l'espace mesme, qui est au milieu, semble estre beau et net[1]. Si je dis vray, ou non, ô ma femme, dis je, nous en pouvons faire l'espreuve sans coust et sans grand'peine ; et ne faut point que tu sois en grand soucy pour crainte de ne trouver personne qui sçache apprendre l'ordre de nos meubles, et qui se souvienne de lès y mettre bien à droict. Il n'est pas malaysé d'en recouvrer de tels. Car nous sçavons bien qu'il n'y a ville où il n'y ait mille et mille fois autant de choses que chez nous, et toutesfois au premier serviteur que tu commanderas d'aller acheter quoy que ce soit, il ne marchandera point où il lui faut aller pour en avoir ; et n'y aura celuy de tous tes valets qui ne sçache où il faut qu'il aille pour en trouver. Et n'y a de cela autre raison, si ce n'est que les choses se treuvent au lieu qui leur est ordonné. Et souvent quand je cerche un homme, encores que parfois celuy là mesme me cerche aussi de son costé, toutesfois avant le pouvoir rencontrer, je suis contraint de quiter ma queste[2].

333; les *Oiseaux*, v. 917. Cf. Callimaque, *Hymne à Diane*, v. 267.

1. «L'ordre agrandit l'espace :» pensée admirablement vraie, inscrite par M. Guizot au début de son *Dictionnaire des synonymes français*.

2. (Quæsitio) recherche ; *quester*, chercher. Aucassin dit à sa *douce amie* Nicolete :

Or ne vous sçay où *quester*...
(*L'ordene de chevalerie.*)

Et la cause de cela n'est point autre, si ce n'est qu'il n'y a point de lieu ordonné où les hommes se doibvent attendre. C'est ce dont je pense estre bien souvenant, pour le regard du propos que je tins à ma femme de l'usage de nos meubles et de leur ordre. Adoncques je luy dis : Et lors, ô Ischomache, que te sembla il de ta femme? Cogneus tu point qu'elle prestast l'oreille à ce que tu luy enseignois si sagement? Que penses tu, dit il, qu'elle feist, sinon qu'elle me promeist d'y avoir le cœur? Et se cognoissoit ayseement à la veoir, qu'elle se resjouissoit bien fort, comme ayant trouvé un beau chemin au sortir d'un mauvais pas; et me pria que je rangeasse tout au plus tost, ainsi que j'avois dit. Et comment le rangeas tu, dis je, ô Ischomache? Comment eusse je fait, dit il? Il me sembla, avant toute autre chose, que je luy debvois monstrer les commoditez de mon logis : car ma maison, ô Socrates, n'est point embellie d'ouvrages, ny de peintures, mais tout le bastiment qui y est n'a esté devisé [1] que pour une demeure commode à ceux qui seront dedans, suivant ce qu'il m'a semblé que chasque chose demande naturellement ce qui luy est le plus seant et convenable : comme les chambres

1. « *Deviser*, signifie ores (tantôt) *parler ensemble*, ores *digerer* par ordre, comme : Il a proprement *devisé* le bastiment. » Nicot. Ce verbe était distinct de *diviser*; et de sa seconde acception il nous reste le mot *devis*, description ou état détaillé des parties d'un ouvrage : terme d'architecture.

estans aux lieux les plus forts et les plus seurs appelloient, à mon advis, les choses plus precieuses, les garnitures des licts et les vases; la plus seiche partie du logis appelloit le blé[1], et la plus froide le vin; la plus claire, l'ouvroir[2] des serviteurs qui ont besoing de clairté[3] et les outils[4]. Je luy feis veoir aussi les salles pour manger bien garnies et agencees[5], les unes froides pour l'esté, les autres chaudes pour l'hyver. Encores luy monstray je comment tout mon logis est tourné vers le midy, et par ce moyen il est aysé à veoir que l'hyver il a le soleil fort à propos, et l'ombre l'esté[6]. Je luy monstray la porte du quartier des femmes, et celuy des hommes, dont les estuves qui sont entredeux font la separation, à fin qu'on n'emporte rien, sinon ce qui fait besoing, et que les serviteurs

1. Cf. Pline, *Hist. nat.* XVIII, 30.

2. (Officina) lieu où l'on *ouvre* (travaille): de là, jour *ouvrable*. Ce verbe avait aussi l'acception figurée : Il faut *ouvrer* en cette affaire sagement, la conduire avec prudence. « Aucuns laissent *ouvrer*, qui est français, remarque Nicot, pour *operer* (en ital. *operar*) qui est estranger. »

3. On disait aussi *clerté*, de *cler*, et déjà même *clarté*.

4. Voy. cette phrase entière traduite dans Columelle, XII, 2.

5. Disposées.... On écrivait *adjancer* et *agencer*. Nicot préfère cette dernière forme, et la racine de ce mot est, suivant lui : faire *gent*, gentil, gracieux; c'était mettre en ordre, *agencer* ses cheveux, bien façonner (concinnare); *agencement*, bonne ordonnance, symétrie (concinnitas).

6. Cf. les *Mémoires sur Socrate*, III, 8; Columelle, I, 6.

et les servantes ne puissent estre ensemble pour faire des enfans sans nostre congé[1]. Car de vray on voit volontiers que d'une compaignie de serfs les bons s'ils ont des enfans en ayment mieux leurs maistres[2]; et les mauvais s'estans alliez ensemble, ont plus de moyens de faire mal.

Apres, dit il, que nous eusmes discouru, nous despartismes ainsi par bandes nostre mesnage[3]. Premierement nous commenceasmes d'assembler les vases dont nous usons aux sacrifices; apres nous meismes à part l'atour des femmes pour les festes, les habillemens des hommes des festes et pour la guerre, la garniture des chambres des hommes et des femmes, leur chaussure et la nostre; apres un autre rang de harnois[4]; un

1. Cf. Varron, de *Re rust.*, I, 1 et 13; Columelle, *Id.* I, 8.
2. Cf. Varron, *Id.* I, 17.
3. On lit dans Columelle : « M. Cicero, auctoritatem Xenophontis secutus, in *Œconomico* sic inducit Ischomachum sciscitanti Socrati hæc narrantem (XII, 2). » Suit la traduction des détails qui concernent la disposition du *ménage :* « Instrumentum et supellectilem distribuere cœpimus... jusqu'à : et quidquid suo loco reponeret; *qu'elle remeist chaque chose au lieu dont elle le prendroit.* » Il termine ce passage par cette réflexion : « Igitur hæc nobis antiqui per Ischomachi personam præcepta industriæ ac diligentiæ tradiderunt, quæ nunc nos villicæ demonstramus. » *Ibid.*, 3.
4. *Harnois* désignait l'équipement du cheval, particulièrement pour la guerre; et aussi la cuirasse, les armes du guerrier. Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose :*

Car puis qu'il a fait emmaller
Tout son *harnois* pour s'en aller.

On lit dans un de nos vieux romans de chevalerie (Voy.

autre des instrumens pour la filasse[1], un autre de ceux qui sont pour mouldre le blé, un autre des meubles de cuisine, un de ceux qui appartiennent aux estuves, un de la boulengerie et autre de la vaisselle pour la table; et les separasmes tous, tant ceux dont il faut user ordinairement, que les autres qui sont pour les banquets; nous meismes aussi à part ce que nous despendions par mois, et serrasmes à part la provision pour toute l'annee[2] : car ainsi on se mescompte[3] moins pour sçavoir combien à la fin

Nicot, p. 280 du *Thresor*) : « Il pria la dame de luy donner une faveur pour porter au combat. Elle luy bailla un taffetas gris qu'elle portoit sur sa teste contre le hasle du soleil et lui meit elle mesme en escharpe sur son *harnois*.» Cf. Montaigne, *Ess.*, II, 9, à la fin ; et voy. sur ce mot Ménage, *Dictionnaire étymolog.*, t. II, p. 14 et 15; il le fait dériver d'*arnesia*, basse latinité, *arnese*, en italien, même sens. Plus anciennement on disait *harnas* :

Où est, feit cil (dit celui-ci), vostre *harnas*?
(*Roman* de Blanchardin, fol. 178.)

1. Pour filer, pour les travaux des femmes....

2. Dans Columelle, ce membre de phrase est ainsi rendu : « Ex iis *quibus quotidie utimur*, quod menstruum esset seposuimus, quod annuum quoque *in duas partes* divisimus. » Gesner fait à ce sujet, p. 780 de l'édition citée, l'observation suivante : « Nescio quam bene vel Columella vel Cicero, hic intellexerint Xenophontem. Loquitur ille, περὶ τῶν δαπανωμένων, de rebus *frugibilibus*, ut loquuntur jurisconsulti, id est ipso usu pereuntibus : χωρίς et δίχα sunt synonyma ; de divisione *in duas partes* sermo non est;» critique judicieuse.

3. On se trompe moins dans ses comptes, dans ses calculs. « Les menteurs, dit Montaigne, I, 9, en inventant tout, semblent avoir d'autant moins à craindre de *se mes-*

monte la despense[1]. Apres que nous eusmes separé par especes tous les meubles, nous les portasmes chascun en la place qui luy est plus convenable. Cela fait, tous ceux dont nos serviteurs usent tous les jours, comme pour le moulin, pour la cuisine, pour la filasse, et s'il y a quelque autre mesnage de telle sorte, nous monstrasmes à ceux qui en usent où c'est qu'il les faut mettre, et les leur baillasmes, avecques expres commandement de les bien garder. Tous les autres dont nous usons aux festes et à la venue de nos amis, ou aux besongnes qui se font par temps[2], ceux là donnasmes nous à nostre maistresse d'hostel; et luy ayant enseigné leur place, et apres les avoir comptez, et mis chascun par escrit, nous luy dismes qu'elle en baillast à ceux qu'il faudroit, et se souvint bien qu'est ce qu'elle donneroit à quiconque ce fust, et l'ayant recouverte[3], qu'elle remeist chasque

compter »; et Fénélon, l. XII du *Télémaque* : « On a beau étudier les hommes et les approfondir; on *s'y mécompte* tous les jours.

1. Le sens plus rigoureux du grec, c'est qu'ainsi l'on sait, *d'une manière plus positive, comment on gagnera la fin de l'année.*

2. A des temps marqués, dans des circonstances exceptionnelles....

3. Le sens demande *recouvrée*. A cette époque, où la langue était encore tellement flottante et la grammaire indécise, il n'était pas rare de confondre ainsi ces deux mots si distincts, *recouvrir* et *recouvrer*. Voy. sur ce point l'édit. cit. *des Remarques* de Vaugelas (t. I, p. 122 et suiv., texte et notes). Celui-ci s'indignait que, de son

chose au lieu dont elle la prendroit. Or feismes nous nostre maistresse d'hostel, apres avoir regardé celle que nous pensasmes estre la moins subjecte à sa bouche et au vin et au dormir, et aymer[1] la compaignie des hommes, et qui nous sembla avoir plus de memoire, et advisement de ne se faire mal traicter pour sa paresse, et plus de soucy de nous complaire en quelque chose pour estre par recompense prisee de nous[2]. Nous luy enseignasmes aussi de nous aymer ; et le moyen que nous trouvasmes pour cela, ce fut, quand nous sentions quelque ayse, de luy en faire part, et s'il y avoit rien d'ennuyeux, de l'y convier[3]; et l'apprismes à s'affectionner d'augmenter nostre maison, en la luy faisant cognoistre; et la rendans participante de nostre bonne fortune, la faisions loyale et droicturiere, de tant que nous rendions plus prisez les loyals, et plus riches et plus libres que les desloyaux[4]; et à

temps encore, on employât *recouvert* pour *recouvré*, et il ajoutait, non sans protester toutefois : « L'usage l'a établi; l'usage qui est le roi des langues, pour ne pas dire le tyran. » Mais il proposait le biais suivant : « Je dirois *recouvré* avec les gens de lettres, pour satisfaire à la règle et à la raison...., et *recouvert* avec la cour, pour satisfaire à l'usage. »

1. *Le moins*, sous-ent.

2. Cf. Columelle, XII, 1.

3. C'est-à-dire de la *convier* à partager nos ennuis, nos peines....

4. En réunissant ces deux formes qui existaient simultanément, et dont la dernière devait seule être maintenue par la suite, l'auteur a eu pour objet d'éviter la rencontre désagréable de deux sons uniformes.

celle là nous donnasmes cest estat. Ce fait, ô Socrates, je dis à ma femme, que tout cela n'estoit rien, si elle ne mettoit peine que chasque chose demeurast en son ordre. Et luy apprenois comment aux villes bien policees les citoyens ne pensent pas que ce soit assez fait, quand ils ont estably des bonnes loix, mais eslisent encores des officiers expres pour les garder et entretenir[1], qui ont charge d'adviser pour donner honneur à ceux qui vivent selon les loix, et de punir ceux qui font le contraire. Or priois je ma femme de croire qu'elle avoit cest office là en nostre maison, et que c'est à elle de faire la reveuë de tout ce qui y est, quand bon lui semblera, comme à un couronnel de la faire de ses compaignies; et qu'elle peut recognoistre toute sa maison, et juger s'il y a rien qui ne soit bien, comme à la monstre le conseil[2] recognoist les chevaux et leurs maistres; et que c'est son estat de louër, aussi bien que les roynes, celuy qui en est digne, et l'honorer selon nostre pouvoir; et de blasmer et punir celuy qui l'aura merité. Apres cela luy remonstrois qu'elle n'avoit pas raison de se plaindre que je la chargeois d'affaires et de peine pour nostre

1. Νομοφύλακας : sur ces gardiens des lois, cf. Columelle, XII, 3, et Cicéron, *de Legibus*, III, 20; v. aussi Postellus, *de Rep. Ath.*, c. 6; Sigonius, *id.*, IV, 3.

2. Le sénat.... Lui-même il présidait à la manœuvre, *aux monstres;* on dirait aujourd'hui aux parades. Voy. dans Xénophon, le traité du *Commandant de la Cavalerie,* traduction de P. L. Courrier, c. 1, 3.

ien, plus que les serviteurs mesmes; et luy
iisois entendre que les serviteurs participent
es biens de leur maistre, mais c'est sans plus,
u pour les entretenir, ou pour les porter, ou
our les garder; mais à aucun d'entre eux il
est loisible d'y toucher aucunement pour en
ser, sinon tant qu'il plaist au maistre d'en
onner à quelqu'un. Or tout le bien est vraye-
ent au maistre, pour en faire tout ce que bon
y semblera. Doncques celuy qui a plus de
uissance des biens qui demeurent, et prend
lus de dommage de ceux qui se gastent, il est
en raisonnable aussi que celuy là en ait plus
e soucy. Quoy doncques, dis je, ô Ischo-
nache, ta femme oyant cela, comment? te
reut elle? Que feit elle doncques, dit il? — Et si
ie dit, ô Socrates, que je le prenois fort mal,
i je pensois luy commander chose malaysee, en
uy apprenant qu'elle doibt avoir le soing de ce
que nous avons : car elle eust trouvé bien es-
range et fascheux, ce disoit elle, si j'eusse
commandé qu'elle eust mis à nonchaloir [1] ses af-

1. Négligé.... Substantif composé de la négation et du verbe impersonnel, *chaloir* (curare *ou* calere): *il me chaut, chalut,* etc. Les Italiens disaient de même, par imitation du provençal, remarque Nicot : *metter in non cale.* Cf. H. Estienne, *Precellence,* p. 204, qui reporte à la langue allemande l'origine de cette locution.

Si mets l'amour *en nonchaloir*,

lit-on dans le *Roman de la Rose* (v. 3112). «Pour obliger, dit Montaigne, les femmes à ce debvoir (de chasteté), nous *mettons à nonchaloir* tous les autres.» *Ess.* II, 7.

faires, et beaucoup plus fascheux qu'ainsi que j'avais fait, de luy recommander ses propres biens. Car il semble, disoit elle, tout ainsi qu'à une femme de bien, naturellement c'est plus de plaisir de se soucier de ses enfans, que de n'en avoir aucun soing, qu'aussi elle treuve plus plaisant d'avoir le cœur aux biens qui la tiennent à son ayse tant qu'elle les a, que de les mettre à nonchaloir. Et moy, dit Socrates, luy oyant dire que sa femme avoit ainsi respondu, luy dis : Si m'ayd' Dieu[1], ô Ischomache, tu me representes un entendement viril en une femme. Je te veux doncques conter d'elle, dit Ischomache, d'autres faits d'un cœur grand et eslevé, en quoy elle m'a obeï aussitost, pour une fois seulement qu'elle m'en a ouy parler. Et en quoy? dis je lors; conte le moy, je te prie, comme à celuy[2] qui me resjouïray plus de sçavoir les vertus d'une femme vivante, que si Zeusis[3] me monstroit la plus belle femme du

« *Mettre à nonchaloir,* dit-il ailleurs, *Id.*, c. 17, ce qui est à nos pieds... c'est chose bien esloignee de mon dogme;» etc.

1. C'est l'expression des latins : *Ita me adjuvent dii.* On disait encore : Ainsi veuille Dieu m'ayder (comme il est vrai que je parle sincèrement). Xénophon a d'ailleurs placé ici dans la bouche de Socrate une autre formule de serment, celle qui lui est habituelle : *oui, par Junon;* Cf. les *Mémoires sur Socrate,* I, 5, et la remarque d'Ernesti à ce sujet.

2. Comme étant celui qui, puisque je suis celui qui.... Tour proscrit dès le commencement du XVIIe siècle.

3. V. sur Zeuxis et son procédé pour tracer sur la toile

ıonde en peinture pourtraicte[1] de sa main. Lors Ischomache parla en ce poinct : Je la veis ı jour qu'elle s'estoit frottee tout le visage de ruse, pour paroistre plus blanche qu'elle n'es-it, et de fard, pour paroistre plus vermeille ıe le naturel[2] ; et avoit aux pieds des hauts pa-ıs[3] pour se monstrer plus grande : Escoute, a femme, ce luy dis je ; comment m'estime-is tu loyal et plus aymable parsonnier au fait une société de biens, ou si lors qu'on traicte-it de nous associer, je declarois franchement au vray ce qui seroit à moy, sans me vanter de : que je n'aurois pas, et sans cacher ce que aurois ; ou bien si je m'efforçois de te tromper, n te faisant monstre de pieces d'argent faux, t si je te presentois des chaines creuses, leines de bois par dedans[4], et si de l'escarlate

image d'une beauté accomplie, Cicéron, *de Inventione*, I, 1 ; cf. Xenophon, *Mém. sur Soc.*, III, 10.

1. *Pourtraire*, copier les traits, dessiner ; d'où *pour-raict*, portrait :

> Je sens *pourtraicts* dedans ma souvenance
> Ses longs cheveux et sa bouche et ses yeux...
> (Ronsard, t. I, p. 191.)

2. Invention connue aussi des Romains vers la même époque, s'il est vrai, comme le rapporte Pline l'ancien, XXXIII, 7, que Camille avait du rouge, lorsqu'il entra dans la ville, sur son char de triomphe, après la prise de Véies ; observons d'ailleurs qu'on en frottait alors par piété la face de Jupiter. *Ibid.*

3. Cf. Athénée, *Deipnos*, l. XIII, p. 558 (de l'édit. Casaubon). Brantôme dans un de ses *discours*, s'adressant aux dames, leur reproche « de gaster leur lustre par des patins trop haults. » Etymol. : πατέω, suivant Nicot.

4. Littéralement des chaînes, des colliers, de bois en dessous, à l'intérieur, (dorés à la surface sous-ent.)...

que te respondit elle à cela? Rien autre chose, dit il, sinon qu'elle ne s'en essaya oncques puis. Il est vray qu'elle a tasché de se tenir honnestement, nette, propre, et advenante, et de se monstrer telle. Et si me demanda un jour, si je luy sçaurois point donner quelque bon conseil, pour faire non pas seulement qu'elle peust paroistre belle, mais l'estre vrayement, et le sembler. Et je luy conseillay, ô Socrates, de se garder bien de demeurer tousjours assise et accroupie servilement, mais se monstrer, avecques l'ayde de Dieu, dame et maistresse, et d'aller tantost à l'ouvroir de ses lingieres et veoir comme elles font, et en s'essayant, ce qu'elle sçait mieux faire qu'elles, le leur enseigner, ce qu'elle ne sçait pas si bien, de l'apprendre ; tantost regarder comme on besongne en la boulengerie, et quelquesfois estre presente à veoir mesurer le blé, et le bailler avecques la maistresse d'hostel, et aller par ci par là dans la maison se prendre garde[1] si tout est à son rang[2]. D'en user ainsi je luy disois, qu'il me sembloit que ce seroit tout à la fois et

grand serment était, suivant la remarque de Denys d'Halicarnasse, de jurer *par leur foi*. V. *Antiq. Rom.*, l. IX, t. III, p. 1764 de l'édit. de Reiske.

1. La forme réfléchie n'est pas donnée par Nicot et paraît avoir été peu en usage pour *prendre garde*; il faut se rappeler d'ailleurs que, dans notre ancien langage, elle appartenait à beaucoup de verbes qui l'ont depuis perdue: V. M. Ampère, ouv. cité, p. 177 et 178.

2. Ces préceptes sont reproduits par Columelle, XII, 3.

nesnager le bien, et se promener. Je luy dis ussi que beluter[1] parfois, pestrir, et secouër les abillemens de lits[2], et les ranger, c'estoit un xercice bon et sain ; et que s'exerceant ainsi, lle en mangeroit de meilleur appetit, et avec-ues beaucoup plus de plaisir, et en seroit plus aine, et auroit le teint naïfvement plus beau t plus frais, qui seroit vrayement tel, et le embleroit estre. De vray, quant à la grace, elle strive contre la besongne qu'elle fait[3], pour stre son visage mieux net, et son habillement lus honneste que pour la peine qu'elle prend ; mais il me semble que cela donne je ne sçay

1. Aujourd'hui *bluter :* c'est passer la farine avec le *blu-tir* (tamis) ; le terme grec signifie plus exactement *la mouiller*.

2. Les habillements *et les couvertures* de lits, faut-il mettre, pour rendre tous les mots du texte.

3. Cela veut dire que *la grâce* de la femme est rehaussée par la peine qu'elle se donne et qui lui ajoute un charme de plus ; que l'ardeur au travail communique à sa beauté une vivacité nouvelle, d'autant qu'il y a entre son teint, sa te-nue, et les occupations auxquelles elle se livre, un contraste piquant. — *Estriver*, lutter contre, de *estrif*, débat, que-relle (de là *étrivières*); *estrivee*, autrefois, prix d'une lutte, d'un exercice : racine, *strepere*, suivant les uns; *extero*, *extrivi*, suivant les autres; peut-être aussi l'étymologie est-elle tudesque ; en allem., *streiten*, combattre. Ce mot se rencontre souvent dans le *Roman de la Rose* :

> Ceux qui telles sentences suivent,
> Contre Dieu malement *estrivent*... etc.

Marot l'emploie dans sa traduction des *Psaumes :* O Dieu, s'écrie-t-il,

> Avec ton serviteur *n'estrive !*

quelle plus vive beauté, mesmes quand cel
encores qu'il se cognoist qu'elle travaille
ralement, et pour son plaisir, et non pa
contrainte[1]. Mais au contraire celles là qu
nent gravité, estans tousjours en chaise
cores qu'elles fussent belles, donnent oc
de se faire compter entre celles qui se
oultre le naturel, et qui usent des tromper
fard. Et maintenant, dit il, ô Socrates, a
toy que ma femme mise à ce ply tient la
de vivre que je luy enseignay lors, et qu
conte à ceste heure. Lors je prins la paro
luy dis : O Ischomache, il m'est advis qu

1. Toute cette phrase est embarrassée; et le se
cile à saisir dans l'original, n'a pas été fidèlement
duit par La Boëtie. Il faut traduire : La beaut
maîtresse n'a ainsi aucune comparaison à redo
celle des servantes; par un caractère plus pur
noble, joint à l'avantage d'une tenue plus digne,
veille sans cesse l'amour du mari, surtout à cau
charme qui lui est propre : on voit que si la fen
utile, c'est de son plein gré, en vue de plaire, et no
que la nécessité la contraint de servir. Littéraleme
extérieur, lorsqu'il est en lutte avec celui de la ser
a pour l'époux un vif attrait qui l'attire, etc.
Ischomaque fait entendre avec réserve à sa femme
épouse, si précieuse pour son mari, demeurera t
en possession de son cœur; qu'aucune des esclav
maison ne l'y remplacera jamais: V. les notes de Sch
p. 72 de son édit.

2. C'est ici qu'au rapport de Servius, Cicé
dans sa traduction avait divisé les *OEconomiques*
nophon en trois livres, commençait le second, c
sont exposés les devoirs dont le père de fami
s'acquitter au dehors. V. Serv., *Georg.*, I, not. ad

huy[1] j'ay assez bien entendu pour la premiere fois le debvoir de ta femme et ce qu'elle fait; et pour certain, ainsi que vous en avez usé tous deux, il y a de quoy vous en louër grandement et l'un et l'autre. Mais toy comment fais tu de ton costé, dis le moy à ceste heure, à fin que d'un coup tu sentes quelque plaisir de m'avoir conté ce que tu fais, qui te tient en si bonne reputation, et que j'aye de quoy t'estre grandement redebvable toute ma vie, pour avoir ouy de toy, et possible apprins, au moins si je puis entierement, tout le fait de ce bel et bon homme que je cerche tant. En bonne foy, dit Ischomache, je te diray, et tresvolontiers, ce que j'ay fait, et que je fais tousjours, et comment je passe mon temps, mesmement à fin que tu me rhabilles[2], s'il te semble que je face quelque chose qui ne soit pas bien. Et comment, dis je, pourroit on, sans faillir lourdement, mettre la main à rhabiller un personnage accomply et entierement bel et bon; mesmes moy, qui, selon plusieurs[3], ne sçay faire autre chose que babiller, et mesurer l'air, et compter les estoilles, et qui suis encores appellé pauvre, qui est à

1. Dès à présent....
2. Corriges, réformes....
3. Allusion aux *Nuées* d'Aristophane, où le poëte montrait Socrate perché dans un panier, au milieu des nuées, et lui faisait débiter les sophismes les plus ridicules; le philosophe venait d'assister à la représentation de cette pièce qui fut jouée 422 ans avant Jésus-Christ. Cf. Platon, *Apologie de Socrate*, vers le commencement.

mon advis, la plus lourde injure[1], et le plus sot reproche qu'on me face. Et pour vray je me fusse tormenté de tel oultrage qu'on me disoit, si je n'eusse rencontré de fortune naguieres[2] le cheval de Nicie l'estranger[3], et veu comment un

1. Ce mot est pris dans l'ancien sens de *lours, lourd, lourt*, stupide, insensé : *avoir du poil de lourt*, c'était jouer le rôle d'un sot (λορδός) : de là *lourdaud*. On a vu plus haut que Socrate prétendait n'être nullement pauvre; et son ton, il ne faut pas l'oublier, est toujours *ironique*.

2. Par hasard, tout dernièrement.... Sur ce mot *naguieres*, qui s'écrivait autrefois *en trois pieces : n'a guieres* (il n'y a guère de temps), et que les Italiens ont aussi, comme le remarque Bembo, emprunté aux Provençaux, on peut voir une discussion curieuse de H. Estienne dans sa *Precellence*, p. 260 et 261. Suivant M. Ampère (v. p. 276 de son ouv. cité), la racine serait le mot germanique *gar* (beaucoup, extrêmement). Quant à Menage, il a été bien mal inspiré, le jour où il l'a fait dériver de *avarus*.

3. Le grec porte en effet Νικίου τοῦ ἐπηλύτου. La Boëtie a entendu comme le traducteur latin Leunclavius. Mais quel serait ce Nicias, cet étranger? Peu satisfaits de ce sens, plusieurs ont traduit : *de Nicias nouvellement de retour*; et la racine du mot ἐπήλυτος ne repousse pas cette acception. On a supposé qu'il y avait là une allusion maligne à un voyage récent de Nicias, rival d'Alcibiade aimé de Socrate. Il voulait, contre l'opinion de celui-ci, ouvrir avec les Lacédémoniens des négociations de paix, au lieu de les contraindre par la guerre à subir les volontés d'Athènes : dans ce but il s'était rendu à Sparte ; mais bientôt il était revenu, sans avoir pu rien conclure. De là un trait de satire contre l'ennemi politique de son ancien disciple, dont Socrate approuvait sans doute les vues. La timidité, la lenteur imputée au maître, peut-être son air embarrassé, seraient ainsi plaisamment relevés par un piquant contraste avec l'ardeur généreuse, avec la belle mine du

grand nombre de gens alloit apres pour le regarder. J'ouy lors plusieurs qui faisoient grand compte de ce cheval ; moy doncques en oyant tant parler, m'approchant de l'escuyer qui le meinoit, luy demanday si ce cheval estoit riche. Et luy adoncques me regardant ferme, comme s'il eust cogneu à ma demande que je n'avois pas d'entendement, me respondit : Et comment seroit riche un cheval? Ainsi je me tiray de l'autre part[1], ayant entendu par là qu'il n'est pas defendu à un cheval pauvre d'estre bon, si de sa nature il a bon cœur[2]. Puis doncques, qu'il n'est pas non plus defendu d'estre homme de bien, dis moy ce que tu fais, à fin que je m'efforce de l'apprendre, te l'oyant dire, tant que je pourray, et que des le jour mesme de demain grand matin, je commence de t'imiter. Car pour certain, dis je, bonne est la journee, qu'on commence à bien faire[3]. Je voy bien, dit

cheval. — Observons toutefois que Schneider s'élève contre cette explication généralement admise : v. p. 74 de son édit.

1. C'est-à-dire, je changeai de sentiment, en d'autres termes, je cessai d'être abattu. Il y a dans le grec, ἀνέπνευσα : je repris courage, je relevai la tête.

2. On peut rapprocher de cette pensée un énergique proverbe, fort en faveur chez nos pères «Nul n'est vilain, si le cœur ne luy meurt» (H. Estienne, *Precell.*, p. 63); une de ces maximes morales, d'un sens exquis, comme disait un vieil auteur d'un *Essay sur les proverbes* (v. à la suite du grand dict. franç.-latin déjà cité), qui ont toujours eu cours en France, dans la bouche du peuple.

3. Par cette forme proverbiale, La Boëtie a rendu la pensée, plutôt que les mots de l'auteur grec : La journée

Ischomache, que tu te jouës : mais toutesfois si te conteray je en quoy faisant ordinairement, le mieux que je puis j'essaye de passer ma vie.

Premierement je pense avoir apprins par experience que les dieux n'ont pas permis aux hommes de vivre à leur ayse, s'ils n'entendent ce qu'il leur faut faire, et s'ils ne se soucient que cela soit fait ; et encores aux sages et seigneurs, aux uns ils donnent le bon heur[1] de la vie, aux autres non. Voylà pour quoy la premiere chose que je fais c'est d'honorer et servir les dieux, et mettre peine en les priant qu'ils me donnent la grace d'estre sain de ma personne et vigoreux, honoré en ma ville, bien voulu[2] de ceux de ma cognoissance, d'eschapper honnestement du danger de la guerre, et d'enrichir[3] de bon acquest. Comment, dis je lors, ô Ischomache, as tu encores pensement de de-

de demain est bonne, a-t-il dit, pour commencer à pratiquer la vertu ; en d'autres termes : Il ne faut jamais ajourner l'accomplissement d'une bonne résolution.

1. Déjà *malheur* existait ; mais on n'écrivait pas encore d'un seul mot *bonheur ;* l'épithète *bon,* dont *heur* était précédé souvent, ne devait que plus tard en être inséparable. Au temps de Corneille, *heur* avait conservé sa signification primitive, et ce vieux mot dont la racine, distincte de celle *d'heure*, est dit-on provençale (*aur*, bon augure), survit encore dans notre proverbe : Il n'y a qu'*heur* et *malheur*.

2. C'est-à-dire : vu, accueilli avec *benevolence,* comme on disait alors, avec bienveillance.

3. La forme réfléchie était dès lors, pour exprimer ce sens, la plus usitée dans ce verbe.

venir plus riche, et en recouvrant plus de biens recouvrer plus d'affaires, si tu en veux avoir le soing? Mais bien à bon escient ay je ce pensement que tu dis : car de ma part je prens bien grand plaisir, ô Socrates, d'honorer les dieux somptueusement, de secourir mes amis si quelqu'un d'eux a besoing de moy, et faire que ma ité n'ait point faute, que je puisse, d'aucune hose[1] qui soit pour l'embellir et orner. De vray, is je lors, ô Ischomache, ce sont toutes belles hoses ce que tu dis, et qui n'appartiennent u'aux bien grands seigneurs et fort puissans. ussi comment pourroit il estre autrement, veu u'il y a plusieurs qui ne sçauroient pas vivre ans avoir affaire de l'ayde d'autruy, plusieurs ui pensent faire un grand coup d'eschapper au emps seulement, et s'ils peuvent avoir, pour asser[2], ce qui leur fait besoing sans plus pour ux mesmes. Et doncques faut il pas bien croire ue ceux là sont pleins et ayses[3], qui peuvent on pas seulement entretenir leur maison, mais ncores la combler de reserves, si bien qu'ils yent de quoy orner leur ville et soulager leurs amis? Or sommes nous, Dieu mercy, dis je, bien grand nombre entre nous, qui pouvons et

1. Et faire, autant qu'il est en moi, que ma cité ne manque d'aucune chose....

2. *Leur vie*, sous-ent.

3. Puissants et riches.... On disait alors également : « Estre fort *ayse* en son mesnage, et fort *à son ayse*. » Nicot.

sommes à mesmes de[1] dire bien de tels seigneurs que ceux là; mais toy, ô Ischomache, reprens nostre propos par là mesme, où tu l'avois commencé. Par quel moyen entretiens tu ta santé? comment la force du corps? comment t'est il possible de te sauver honnestement des perils mesmes de la guerre? Et apres tout cela, je seray content, dis je, d'ouïr parler de ta mesnagerie. Mais sont bien, dit il, ô Socrates, toutes ces choses là liees ensemble, et s'entresuivent l'une l'autre : car depuis[2] qu'un homme a de quoy manger tant que la nature requiert, il me semble, s'il travaille, que sa santé en est plus asseuree; s'il travaille, sa force mesme luy croist; s'il s'exerce au fait des armes, il se sauve plûs honorablement; et s'il a bien le cœur à ses affaires et[3] ne face de fait point du lasche ny du paresseux, son bien ne faudra point[4] d'augmenter entre ses mains. Jusques à là[5] te suis je bien[6], ô Ischomache, dis je lors, que selon ton dire à un qui travaille, qui est soigneux, qui s'adresse et exerce, le bien luy vient tousjours plus tost qu'à un autre; mais

1. Cette construction, que la régularité sévère de notre langue condamnerait aujourd'hui, ne passait pas encore pour incorrecte.

2. *Depuis que, des que,* s'employaient alors indifféremment dans ces sortes de tours.

3. On ajouterait aujourd'hui *qu'il*....

4. Ne manquera point....

5. *Jusques là* était dès lors plus usité : voy. Nicot.

6. Je suis bien ton raisonnement, je comprends....

j'orrois[1] bien volontiers de toy encores d'avantage, s'il te plaisoit me faire entendre quel est le travail dont tu uses pour la santé et pour la force, comment tu t'adresses aux armes, comment tu mets ordre que tout abonde chez toy si fort, que tu en peus ayder tes amis et asseurer la ville. Premierement doncques, ô Socrates, dit Ischomache, j'ay accoustumé me lever du lict à l'heure que je pense trouver encores chez luy celuy à qui j'ay affaire, si d'adventure j'ay quelqu'un à veoir le matin; et si j'ay quelque chose à despecher par la ville, je prens cela pour mon pourmenoir, et pour mon exercice. Mais si je n'ay en la ville aucun affaire pressé, j'envoye mon laquais[2] devant pour meiner mon cheval au village, et moy je vay à pied, et fay servir ce chemin d'exercice paradventure meilleur et plus naturel, ô Socrates, que si je me pourmenois aux portiques. Puis quand je suis arrivé à mon village, si j'ay des gens à faire quelque plant, si j'en ay au labour, si j'en ay

1. J'entendrais, j'apprendrais.... *Ouïr, j'oy, j'ouy, j'orray, j'orrois*.... On lit dans le *Roman de la Rose :*

Et par maintes fois escoutay
Si *j'orrois* gens parler ensemble.

2. Autrefois *laquet*, qui vient de *naquet*, expliqué plus haut, page 65. On lit dans Froissart : « En France, il y a cent ans que les pages vilains, allans à pied, ont commencé d'être nommez *naquets* et *laquets*. » V. à ce sujet Fauchet, *Origine des Armoiries*, I, 1, et le P. Labbe, *Etym. Fr.*, p. 110. Ménage fait dériver ce mot de *verna*, *vernaculus*, transformé, suivant lui, en *vernaculacaius*, qui aurait perdu ses trois premières syllabes !

à semer, ou bien à cueillir les fruicts, je prens garde comme ils font par tout, et radresse[1] ce que je peus cognoistre qui seroit mieux autrement que ainsi qu'il est. Apres cela, le plus souvent je monte à cheval et chevauche en la maniere que je peus choisir la plus approchante du train qu'on est forcé de tenir aux factions de la guerre[2], ne m'espargnant ny à passer en un chemin tortu et raboteux, ny à une vallee, ny à un fossé, ny à un ruisseau. Vray est que je prens bien garde, le plus que je puis, pour ce que c'en est[3], de ne donner attainte à ma monture qui la face clocher. Cela fait, mon laquais me prend le cheval[4] et le meine au logis, et porte des champs à la ville, s'il y a rien qui nous y face besoing[5]; et moy revenu à la maison tantost le pas, tantost en courant, je change d'habille-

1. *Radresser* et *redresser, radresseur* et *redresseur*, formes simultanément usitées au XVIe siècle.

2. Cf. Xénophon, traité du *Commandant de la Cavalerie*, c. 1, et de l'*Equitation*, c. 3 et 8.

3. Tout en me livrant à ces exercices....

4. Me fait rouler le cheval.... ou simplement, le laisse rouler, dit le grec, ἐξαλίσας, de ἐξαλινδέω, fut. ἐξαλινδήσω ou ἐξαλίσω. La Boëtie n'a pas compris ce trait, relatif à un usage dont parlent Xénophon, dans son traité de l'*Equitation*, c. 5, et Aristophane, dans les *Nuées*: voy. le v. 32 et les scholies grecques. On peut même croire que par une intention ironique, pour montrer qu'il méprise la satire dirigée par Aristophane contre son maître, Xénophon affecte ici de rappeler les paroles placées par le poëte dans la bouche de Phidippide.

5. C'est-à-dire qu'il porte ce dont nous pouvons avoir besoin.

ens, et puis je disne, et mange tant et si peu, ıe je puisse passer le jour sans me sentir ny ide ny trop chargé. En bonne foy, ô Ischo-ıche, dis je lors, voylà tresbien fait à mon é : car en un mesme temps s'ayder des moyens ur la santé et la force, des exercices pour la erre, de la mesnagerie pour les biens, je uve tout cela fort beau et admirable. Aussi ur certain tu donnes des suffisans tesmoi-ages que tu n'oublies une seule chose de celles , qu'à chascune tu n'y pourvoyes sagement : r communeement nous te voyons sain et vigo-ıx, et sçavons bien que tu es nommé entre les ıs adroicts hommes d'armes et les plus riches oyens. Certes, dit il, ô Socrates, pour faire ısi que je t'ay dit, je suis certain que j'en suis lomnié par plusieurs, et possible ton inten-ın estoit de t'enquerir de moy pour quelle ison on m'a nommé Bel et Bon.

Encores estois je à mesmes[1], dis je adoncques, : te demander, si tu t'estudies jamais de sça-ıir comment tu dois parler, et comment il te ut prendre les propos d'autruy, si cela par fois : faisoit besoing en l'endroict de quelqu'un[2]. t comment, dit Ischomache? Ne vois tu pas ue je m'y estudie quasi sans cesse? Premiere-

1. J'étais sur le point, je me proposais....

2. Plutôt : Si tu t'exerces aussi, de manière à pouvoir, au besoin, rendre compte de tes actions (λόγον διδόναι), ou juger le compte que les autres rendent des leurs (λαμ-βάνειν).

ment à me justifier, de tant que je ne fais tort à personne, et bien à plusieurs, de tout mon pouvoir ; aussi à sçavoir accuser, de tant que je voy tous les jours tant de gens faisans tort et à plusieurs particuliers et à la ville mesme, et pas un seul qui face bien. Voire[1], dis je; mais declare moy encores ce poinct, si sçachant tout cela tu t'exerces apres, et mets peine de[2] le sçavoir dire. Pour vray, ô Socrates, dit il, je ne chome jamais de m'exercer à parler : car ou bien j'ay mes valets, dont y a tousjours quelqu'un d'entre eux qui accuse, l'autre qui se justifie; et puis je m'essaye de convaincre celuy que je pense avoir tort; ou bien je me plains de quelqu'un à mes amis, ou je leur louë quelque autre, ou j'appointe quelqu'un de mes cognoissans[3], m'efforçant de leur faire entendre qu'ils auront plus de proufit de vivre en amitié que d'estre en querelle; ou bien si je suis avecques le juge[4], nous

1. C'est la vérité..., en effet....
2. T'appliques à....
3. Je réconcilie quelques-unes de mes connaissances... *Appointer* (*adpunctare,* terme de justice; amener deux parties à convenir sur un point), réconcilier; *appointement*, réconciliation, accord; *appointeur*, celui qui accommode un différent. Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 64 : « Si se debvoient assembler ces *appointeurs* en une chappelle seant emmy les champs. » La Fontaine a retenu ce mot dans une de ses fables, XII, 27 :

> Ces plaintes n'étoient rien au prix de l'embarras
> Où se trouva réduit *l'appointeur* de débats.

4. Plutôt avec le stratége, le général; en d'autres termes : Si je fais partie d'une assemblée convoquée par le

chastions quelqu'un de parole, ou remonstrons l'innocence de celuy qui est injustement accusé, ou nous accusons l'un l'autre entre nous, s'il nous est advis que quelqu'un soit puny sans cause[1]; et souvent en deliberant nous louons ce que nous avons envie de faire, et blasmons ce que nous ne voulons pas. Et puis j'ay desjà souvent, ô Socrates, esté prevenu, mais c'estoit marché fait, que je sçavois, à poinct nommé, ce qu'il me faudroit, en faire[2] de cause, ou souffrir, ou payer[3]. Et par qui? luy dis je, car certes je ne l'ay sçeu jamais. Par ma femme, dit il. Et comment, plaides tu avecques elle? dis je. Certes, dit il, fort favorablement, et avecques bonne issue, quand là il m'advient d'avoir la verité

général (ou pour juger les soldats, ou pour délibérer sur la guerre)... Sur les stratéges et leur juridiction, v. Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis*, c. 10.

1. Εἴ τις τιμᾶται, si quelqu'un est honoré (non puni); c'est-à-dire : nous censurons entre nous les distinctions injustement obtenues... La Boëtie a pris ce verbe dans une acception qu'il a quelquefois en effet, mais qui est étrangère à ce passage.

2. *En fait*, ou *au fait*, était dès lors plus usité pour rendre cette pensée.

3. Weiske remarque ici que Xénophon, pour exprimer ces débats de ménage, emploie des termes de droit, usités dans les tribunaux athéniens. J'ai souvent été, fait dire La Boëtie à Ischomaque, *prévenu*, mis en jugement (par ma femme), d'après nos conventions, en sorte que je sçavais, etc.; mais il n'est pas question de conventions dans la phrase grecque; elle signifie : Plus d'une fois j'ai été mis en jugement, j'ai été condamné à une peine, à une amende déterminée : V. l'édit. de Schneider, p. 80.

pour moy ; mais quand je ne l'ay point de mon costé, il ne faut point mentir, ô Socrates: d'une mauvaise cause je n'en sçay jamais faire une bonne [1]. Car paradventure, dis je, d'une mensonge [2] tu n'en peus faire une verité. Mais au moins, ô Ischomache, que je ne t'amuse point, et t'engarde de t'en aller, si tu en as envie. Non, fais non [3], dit il; car aussi bien ne m'en irois je pas, que de tout la cour et le marché ne soient achevez [4]. A bon escient, dis je, je

1. Les ennemis de Socrate prétendaient, au contraire, en le calomniant, que le but de ses leçons était d'enseigner « d'une mauvaise cause à faire une bonne. » V. Platon, *Apologie de Socrate*, init. ; cf. Aulu-Gelle, V, 3.

2. Vaugelas dans sa XXXVI[e] remarque, au sujet du mot *mensonge :* « Il est toujours masculin, quoique quelques-uns de nos meilleurs auteurs l'aient fait féminin; il est vrai que ce ne sont pas les plus modernes. » Il est du masculin dans Nicot, et aussi dans Montaigne, au chap. 9 du liv. I des *Essais*. Mais celui-ci écrit plus loin, II, 18 : « Certaines nations des nouvelles Indes.... offroient à leurs dieux du sang humain.... pour expiation du peché *de la mensonge* tant ouïe que prononcee. »

3. Tu ne le fais pas.... On a déjà remarqué que d'après l'ancienne manière de conjuguer, *je fay, tu fais, il fait*, le pronom pouvait être omis sans inconvénient pour le sens.

4. Que l'assemblée ne soit finie, dit simplement le grec. *Cour*, qui désigne « un lieu ou auditoire où la justice est renduë à ceux qui plaident, *curia* » (Nicot), veut dire ici assemblée : or, c'était sur la même place qu'avait lieu le marché et que se tenait l'assemblée du peuple. V. Démosthène, *Discours sur la Couronne*, lorsqu'il raconte la consternation qui suivit la nouvelle de la prise d'Elatée. Observons aussi que, suivant d'autres, *cour* (autrefois *court*) vient de *cohors, chors*, nom que l'on donnait, en latin, aux assesseurs d'un préteur ou d'un proconsul.

croy que non : car tu advises bien fort de ne perdre pas ce beau tiltre de Bel et Bon qu'on t'a donné. Et voylà pourquoy possible à ceste heure, encores que tu ayes beaucoup d'affaires qui auroient besoing que tu y meisses ordre, si ne veux tu pas faillir d'attendre tes amis, puis que tu as promis, à fin de ne leur faillir point de promesse et de ne leur mentir point. Ce n'est pas cela, dit il; mais asseure toy, ô Socrates, que ces affaires que tu dis, encores que je sois ici, ne laissent pas de se sentir du soing que j'en ay, et ne m'en treuvent pas à dire[1]; car j'ay des receveurs[2] au village, en qui je me fie.

Mais, ce luy dis je, ô Ischomache, quand tu as faute d'un receveur, t'enquiers tu pas si tu pourras trouver quelque part quelqu'un qui soit capable de l'estre, et puis tu mets peine d'acheter celuy là; ny plus ny moins que quand tu as affaire d'un bon charpentier, je m'asseure que si tu en sçais quelqu'un bon ouvrier, et que tu le penses trouver, tu t'efforces de le recouvrer; ou bien si toy mesme enseignes tes receveurs et les fais de ta main? Moy mesme, ô Socrates, m'essaye de les faire[3] : car celuy

1. Ne sont pas en souffrance : locution semblable à celle que nous avons expliquée, p. 21, n. 2.

2. Régisseurs : ces postes étaient confiés à des esclaves.

3. « In *OEconomico* Xenophontis, vir egregius ille Ischomachus, rogatus a Socrate, utrum ne, si res familiares desiderasset, mercari villicum tanquam fabrum, an ipse instituere consueverit : Ego vero, inquit, ipse instituo. Etenim qui me absente in meum locum substituitur,

qui doibt satisfaire quand je ne suis point à ce que je ferois, et s'en soucier pour moy, que faut il qu'il sçache, sinon ce que je sçay? Car si je suis suffisant pour le gouvernement des affaires, je pourray bien enseigner à un autre ce que je sçay moy mesme[1]. Doncques, dis je, ne sera il pas requis qu'en premier lieu il ait une grande amitié à toy et à tes affaires, puis qu'il faut qu'il aye prou de luy[2] sans toy? car sans amitié de quoy serviroit le sçavoir d'un receveur quel qu'il fust? De rien, pour certain, dit Ischomache; mais c'est la premiere chose que je tasche d'apprendre au mien, de m'aymer et moy et mon bien. Comment, bon dieu, enseigner d'aymer! dis je. Comment enseignes tu de t'aymer? En bonne foy, dis je, faisant du bien à celuy que je veux apprendre[3], lors que les dieux m'en donnent largement. Tu veux doncques dire,

et vicarius meæ diligentiæ succedit, is ea, quæ ego, scire debet. Sed hæc nimium prisca et ejus quidem temporis sunt quo idem Ischomachus negabat quemquam rusticari nescire. » Columelle, XI, 1.

1. « Cato dixit : Male agitur cum domino quem villicus docet. » Colum., *ib*.

2. Puisqu'il doit te suppléer par sa présence, lit-on dans le grec; *qu'il aye prou de luy*, c'est dire : qu'il tire beaucoup de lui. Autrefois *prou* avait signifié aussi *prou-fit, profit* (profectus); on le voit par cette locution : « Bon *prou* leur face. » Nicot. Cf. le *Glossaire* de Roquefort, t. II, p. 40.

3. C'est-à-dire instruire (à m'aimer) attirer à moi, rendre dévoué. Nous avons rencontré plus haut le verbe *apprendre* dans cette acception qui vieillissait; déjà même on ne la trouve plus dans Nicot.

r dis je, que ceux qui se sentent de ta bonne tune s'affectionnent envers toy et desirent te prochasser[1] quelque bien. Certes de ma 't, ô Socrates, la plus souveraine recepte[2] ır l'amitié que je sçache, c'est celle là. Mais, [schomache, dis je, des lors que quelqu'un tes gens t'ayme, est il pour cela capable voir la charge de manier ton affaire? Vois pas que tous les hommes, tant qu'il y en a, maniere de dire, s'ayment bien eux mesmes? combien y en a il qui veulent bien des biens ır eux, et toutesfois ne veulent pas se soucier

. De rechercher pour toi, de te procurer.... La forme s ordinaire était *pourchasser* (pro... quassare), de ırchas, poursuite diligente, comme l'explique Nicot, et si intrigue. Brunetto Latini en son *Trésor*, l. I : « Cil pereres (Henri IV) *se pourchassa* tant es nobles de ne par dons et par promesses que il en ot la grignour eilleure) partie à sa volenté; » et dans le *Roman de la* e, suivant la citation de Lacombe, t. I, p. 379 :

Or tost ailleurs vous pourchassiez....

I. Estienne, remarque, p. 229 de la *Precellence*, que nbo, dans ses *Azolains*, entre beaucoup d'autres bes qu'il a *habillés à l'italienne*, nous a emprunté ui-ci, *procacciar*, poursuivre.

2. Il est à remarquer que le *p* existait encore dans *re-*te, et avait disparu de *receveur*. Cette lettre qui rap-ait l'étymologie du mot, mais que l'on ne prononçait s, devait bientôt cesser d'être écrite dans le premier bstantif comme dans le second. « La contraction des ts, observe M. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, p. 417, l'oblitération des lettres éty-ologiques alla croissant à travers le XVI[e] siècle. Pas-ier le constate, p. 804 *des Recherches*, et dit que dans sa nesse il avait encore entendu prononcer l'*s* d'*honneste*. »

comment ils les auront? Lors, me dit Ischomache, ceux que je cognois de bonne volonté, si je delibere de les faire mes receveurs, je leur enseigne apres d'avoir soing de mes besongnes. Comment, dis je, que dis tu maintenant, ô Ischomache? car de faire un homme soigneux, au fort[1] cela estimois je impossible d'estre enseigné. Aussi n'est il pas possible, dit il, ô Socrates, qui voudroit entreprendre d'enseigner à estre soigneux toute maniere de gens. Quelles gens doncques, dis je, est il possible? desseigne[2] les moy tout clairement. Premierement, dit il, vous ne sçauriez faire soigneux ceux qui sont subjects au vin : car de s'enyvrer, cela fait perdre toute memoire de tout ce qu'on a affaire[3]. Ceux ci doncques sans plus, dis je, sont incapables, ou s'il y en a d'autres? Ouy vrayement, dit Ischomache, les sommeilleux et dormars[4], puis que l'endormy ne sçauroit ny luy mesme faire son debvoir, ny le faire faire aux autres. Quoy doncques, dis je, et maintenant est ce

1. Tout à fait, absolument....

2. Désigne.... Montaigne, *Ess.*, I, 50, en parlant des *arguments* sur lesquels peut s'exercer l'écrivain : « Ils me sont esgalement bons et ne *desseigne* (me désigne, me propose) jamais de les traicter entiers. »

3. *Affaire* et *à faire* se confondaient très-souvent dans notre ancien langage, une *affaire* (longtemps ce mot n'avait pas même existé), n'étant qu'une (*chose*) *à faire*.

4. « On trouvoit à redire au grand Scipion d'estre *dormart*, » observe Montaigne, qui partageait fort, comme il nous l'apprend lui-même, ce défaut du grand Scipion *Ess.*, III, 13.

tout, ou s'il y en a d'autres encores oultre ceux là? Certes je pense, dit Ischomache, que ceux qui ayment les femmes d'une amour desmesuree, sont insuffisans d'apprendre à se soucier d'autre chose plus que de cela : car il n'est pas aysé de trouver à ceux ci ny aucun soing plus plaisant, ny aucune esperance plus aggreable que le soucy qu'ils ont de leurs amours. Et puis, quand faut mettre ordre à quelque affaire, on ne sçauroit pour eux inventer un plus grief tourment que de les esloigner de la personne qu'ils ayment[1]. Je quite doncques ceux là, et m'accorde bien de ne charger jamais telles gens du soing de mes affaires, si je les cognois. Et que dirois tu, ce luy dis je, d'une autre sorte de gens qui sont bien amoureux, mais c'est du gain et du proufit? A ceux là aussi est il impossible de leur faire entendre le soucy des besongnes champestres? Non vrayement pas à ceux là, dit Ischomache, mais les treuve je bien fort dociles et aysez à ployer au soing de telles choses : car il ne faut autre chose que leur monstrer qu'il y a du gain à ce soucy. Or doncques : dis je, quand tu en treuves d'autres qui sont exempts de ces mauvaises conditions[2],

1. Ces détails se retrouvent dans Columelle, XI, 1 : « Ne sit somniculosus, » dit-il en parlant du fermier ; « Sit vini abstinentissimus et Veneris :... nam vitiis ejus modi pellectus animus nec præmium jucundius quam fructum libidinis, nec supplicium gravius quam frustrationem cupiditatis existimat. »

2. C'est-à-dire des goûts ou passions signalés plus haut.

comme tu veux qu'ils soient, et qui so
naturel pour aymer le proufit, mais noı
bien à poinct[1], comment leur enseignes
ton gré d'estre curieux de ton bien? Je l
seigne, ô Socrates, d'une façon certe
grosse et planiere[2] : car quand je les voy
sans soigneusement à ce qu'il faut, je les
et m'essaye de les honorer[3]; si je les vo
chalans, je m'essaye de dire et faire cho
les picque[4].

Ischomache, dis je, reviens un peu, je t
à peine de te tordre[5] du grand chemin
propos où tu es, de ceux qui apprennen
soing[6], et dis moy de leur institution une
si un qui sera luy mesme nonchalan
faire les autres soigneux. Non, je t'asseu
Ischomache, non plus que un qui ne co
aucune note, ne sçauroit faire les autre
musiciens : car il est malaysé d'appre
faire bien ce que le precepteur monstre

1. Mais seulement avec modération.... *A poinct*
manière suffisante, convenable.

2. Très-simplement.... *Grosse*, naturelle;
(plana), simple.

3. Cf. Caton, c. 5; et Varron, I, 17 : « Præfec
criores faciendum præmiis, etc. »

4. Barthélemy a mis à profit plusieurs des dét
précèdent, et aussi de ceux qui suivent, dans le
son *Voyage d'Anacharsis*, où il nous présente le
d'une ferme athénienne.

5. En prenant la peine de te détourner....

6. Le grec dit : De ceux qui sont instruits, forn
gestion des biens....

aussi malaysé, quand le maistre donne exem-
e de n'avoir pas de soucy, que le serviteur se
nde diligent. Brief, pour le dire en un mot,
ne pense jamais avoir cogneu des bons ser-
eurs à un mauvais maistre; mais à des bons
iistres ay je bien veu des mauvais valets,
iis non pas qui n'en fussent bien chastiez. Or
it il que celuy qui voudra faire ses gens
ur estre soucieux, qu'il s'accoustume luy
esme à veoir à l'œil la besongne et l'exami-
r, et qu'il soit volontaire[1] de donner sa re-
mpense à celuy qui est cause de ce qui se fait
en, et non retif à bailler le chastiment aux
nchalans selon leur merite. Et de ma part,
t il, je treuve bonne la response que feit le
rbare, comme lon dit, quand le roy ayant
couvré un fort bon cheval, et ayant grande
vie de le mettre en chair[2] le plus tost qu'il
y seroit possible, demanda à un de ceux dont
n faisait le plus de cas pour penser[3] chevaux :

1. Empressé....
2. L'engraisser.... On dit encore dans ce sens : du gi-
ier *bien en chair*.
3. « *Penser* d'aucun, dit Nicot, c'est prendre soin de
uy, le bien gouverner, luy administrer alimens et choses
necessaires. Selon cette signification, on dit aussi *penser*
un cheval, pour le traicter de la main et de foin et d'a-
voyne. Et l'espagnol dit aussi un *pienso*, pour la livree
de foin, avoyne ou autre fourrage qu'on donne à un che-
val. » Aujourd'hui on écrit avec plus de raison *panser*;
et une racine plus probable de ce mot s'offre dans celui
de *panse*, ventre. L'ancienne orthographe se retrouve
toutefois encore, avec une explication analogue à celle de

Qu'est ce qui engraisse plus tost un cheval? L'œil de son maistre, dit il. De mesmes il m'est advis, ô Socrates, qu'en toutes autres choses, s'il y a de bel et bon en la maison, c'est l'œil du maistre qui le fait[1].

Mais, dis je, quand tu auras mis en la teste de quelqu'un de tes valets[2], et le plus fort que tu auras peu, qu'il se doibt soucier de tout ce que tu voudras, celuy là sera il pour cela aussitost bon et suffisant receveur? Non, pour certain, dit Ischomache: car il luy reste encores à entendre ce qu'il faut faire, et quand et comment; autrement de quoy serviroit plus un receveur sans cela, qu'un medecin qui seroit bien fort soigneux d'un malade, et iroit et viendroit matin et soir, mais qui ne sçauroit qu'est ce qui seroit bon de luy faire? Et s'il entend bien, dis je, les affaires qu'il luy faut faire, aura il plus desormais besoing d'autre chose; ou bien si par adventure cestuy cy sera bon receveur pour toy, et du tout accomply en son estat? Je pense, dit il, qu'il faut encores qu'il apprenne à sçavoir commander à ceux qui travaillent. Comment, dis je, tu apprens doncques aussi les receveurs à sçavoir commander? Au moins je m'en essaye, dit Ischomache. Et pour Dieu, dis

Nicot, dans le *Dictionnaire étym.* de Ménage (1re édit): « Et, ajoute celui-ci, les Espagnols disent en effet comme nous : *pensar à cavallo.* »

1. V. dans l'*Economique* d'Aristote, le passage correspondant, avec la note qui l'accompagne, p. 97.

2. Sur ce mot, v. les ouv. cit. de M. Ampère, p. 206, et de M. Génin, p. 441.

ioy, feis je, en quelle maniere les peus tu faire ons à commander entre les hommes? Fort ossierement[1], dit il, ô Socrates; de sorte que radventure t'en riras tu si tu l'entens. Si est ce pas, dis je, chose digne de risee : car ui sçaura faire les hommes bons à commander ux hommes, il les pourra si bien enseigner u'ils seront suffisans pour estre maistres; et qui ourra les faire suffisans pour estre maistres, s pourra aussi faire capables pour estre roys : e sorte que je ne cuide pas qu'un personnage ui le sçait faire, soit digne de mocquerie, mais e grande louange. N'est il donc pas vray, ô ocrates, que tous les autres animaux apprennent à obeïr par ces deux moyens, l'un d'estre hastiez quand ils s'essayent de desobeïr, et autre, si on leur fait quelque bien quand ils ervent de bon cœur. Voylà comment les poulains apprennent d'obeïr à l'escuyer qui les ompte, par ce qu'on leur baille quelque chose e bon quand ils font ce qu'on veut, et que ant qu'ils sont rebelles ils sont tormentez, usques à ce qu'ils facent bien au gré de l'escuyer. Et les petits chiens mesmes, qui ne sont ien au pris des hommes, tant pour le sens que pour la parole, apprennent toutesfois, en la mesme façon que nous avons dit, à faire les tours et les soubresaults, et plusieurs autres choses : car lors qu'ils obeïssent, on leur donne

1. *Grossierement* ou *grossement*, d'une manière très-facile, très-simple, sans aucun art.

quelque chose de ce qu'ils demandent[1]; et quand ils faillent et ne se soucient de ce qu'on leur enseigne, ils sont lors fouëttez. Or est il bien plus aysé de faire les hommes plus obeïssans, si on leur fait entendre de parole qu'il leur vaut mieux obeïr[2]. Il est vray qu'en l'endroict des serviteurs[3], la doctrine mesme des bestes est fort bonne pour les ranger à obeïr : car on ne croiroit pas combien on tire d'eux[4], en octroyant par fois quelque surcroist au desir de leur ventre. D'autre costé, un naturel ambitieux et gourmand d'honneur s'esperonne mieux par la louange : car il en est prou de ceste nature qui sont plus affamez de gloire et de louange, que les autres de manger ny de boire. Doncques tout ainsi mesmes que je fais pour me cuider servir de[5] mes gens avec plus d'obeïssance, ainsi apprens je à faire ceux que je delibere choisir

1. *Et* ce qu'ils demandent, porte l'édition primitive; *et* manifestement fautif : τὶ ὧν δεῖται, lit-on dans le texte; quelqu'une des choses dont ils ont besoin.

2. Sens légèrement altéré : Or le moyen, pour les hommes, de les rendre eux aussi plus dociles, à l'aide de la parole, c'est de leur faire voir qu'il est de leur intérêt d'obéir.

3. Il faut traduire : Mais pour les esclaves en particulier, leur éducation qui paraît tellement se rapprocher de celle de la brute, est très-favorable aux leçons d'obéissance qui leur sont données. — On sait que Varron appelait l'esclave *instrumentum vocale : de Re rustica*, I, 17.

4. *On tue d'eux*.... Cette leçon de l'édition originale montre, entre plusieurs autres fautes du même genre, combien une révision minutieuse du texte était nécessaire.

5. Pour aviser à me servir de,... dans la pensée que j'obtiendrai plus d'obéissance de mes gens....

pour receveurs, et prens pour eux et pour moy mesmes enseignemens [1]. Car je ne fay pas semblables tous les habillemens qu'il me faut bailler à mes manouvriers, pour les vestir et chausser [2], mais les uns pires, les autres meilleurs, à fin que j'aye moyen avec les meilleurs d'avantager les meilleurs travailleurs, et aux pires donner aussi les pires : car c'est à mon advis, ô Socrates, un grand descouragement et desconfort [3] aux bons, quand ils voyent que ce sont eux qui font la besongne, et que ceux qui n'ont point de cœur au besoing de leur maistre, ny à la peine, ny au danger, ont toutesfois autant d'avantage comme eux. Ainsi de ma part, en chose qui soit, je ne m'accorderay jamais de faire les meilleurs et les pires d'une livree [4]. Voylà comme j'en use; et quand je sçay que mes receveurs ont desparty aux plus dignes les

1. Plutôt : Ce que je fais moi-même,... j'instruis mes régisseurs à le faire aussi, et je leur viens encore en aide, je les seconde, de la manière suivante.

2. Il s'agit donc de *vêtemens* et de *chaussures*.

3. Abattement, tristesse extrême.... *se desconforter*, se désoler; *desconforté*, profondément affligé. L'homme, suivant un de nos vieux auteurs cité par Roquefort, t. I de son *Glossaire*, p. 371,

> Est assailly de povreté,
> Perte de biens, malheureté,
> Faim, soif, desespoir, *desconfort*,
> Et puis au dernier mis à mort.
>
> (*Dance aux aveugles.*)

4. Je ne juge jamais à propos de faire porter une même livrée, en d'autres termes, d'accorder un même traitement aux meilleurs et aux pires serviteurs.

meilleures choses, je les en louë. Si je voy que quelqu'un aye esté par eux avantagé par flaterie, ou par quelque autre faveur mal employee[1], je ne mesprise pas ceste faute; mais les en chastie, et m'efforce de faire entendre à celuy qui l'a fait, ô Socrates, qu'il n'a rien fait pour luy mesme[2] en le faisant. Et bien, ô Ischomache, dis je, mais que[3] ton homme soit bien apprins à commander, de sorte qu'il se sçache faire obeïr, penses tu qu'il soit du tout bien ainsi, et vrayement parfait; ou s'il y a encores à dire en luy quelque chose, bien qu'il soit pourveu de tout ce que tu as dit? Ouy, certes, dit Ischomache, il a encores faute d'une chose, c'est d'avoir les mains seures au bien de son maistre, et ne desrobber point : car si celuy qui manie les fruicts est si osé de les faire esvanouïr et n'en laisser pas qui servent pour fournir aux affaires[4], quel acquest[5] y a il à bien mesnager les terres par le soing d'un tel homme?

1. Ait obtenu quelque faveur, quelque avantage, sans autre titre que des flatteries et de basses complaisances (mot à mot : infructueuses pour le maître)....

2. C'est-à-dire : qu'il a agi contre son intérêt....

3. « La conjonction *mais*, dit Roquefort, dans son *Glossaire*, t. II, p. 118, a souvent été employée chez nos anciens, dans le sens de *pourvu, lorsque, à présent, aussitôt*, etc. » C'est ici : Lorsque, dès que ton homme est bien....

4. C'est-à-dire, si celui qui administre le bien, ose détourner les revenus à son profit, de manière que la recette ne soit plus en proportion avec la dépense....

5. Profit.... Ce terme a vieilli, ou plutôt il ne s'emploie guère maintenant qu'en matière de jurisprudence.

ment donc, dis je, tu te soumets encores
avail, d'enseigner la loyauté ? Ouy bien
it Ischomache ; mais pour vray je ne
pas que tous soient prests ainsi prompte-
recevoir ceste doctrine ; et si mets je
partie avecques les loix de Dracon[1], partie
s celles de Solon, d'acheminer ceux de
ille au train[2] de la justice et loyauté : car
mble que ces gens là n'ont pas oublié de
plusieurs de leurs loix pour la justice,
t tresbien à propos pour la façon de ma
e. De tant qu'il est porté par leurs loix,
larron soit condamné en amende pour
cin[3], qu'il soit meiné prisonnier s'il est
sur le fait, et tué s'il use de force. Il est
l à veoir qu'ils ont ordonné cela, pour
x meschans que le mauvais gain leur soit
Ainsi doncques leur mettant devant les
elques poincts de ces loix là, et d'autres
des ordonnances des roys[4], je m'essaye

Aristote, sur ces lois, *Polit.*, II, 10, *Rhet.*, II, 23.
nener ma maison à la pratique.... V. Plutarque,
olon, c. 28 et suiv.; Robinson, *Antiquit. grecq.*,

trocinium) : en adoptant dans la suite l'ortho-
e *larcin*, dont, à cette époque, on pourrait déjà
frir quelques exemples, la langue française n'a
béir à son invincible penchant pour les contrac-
stement signalé par M. Ampère, ouv. cit., p. 333.
ènes avait conservé, il est vrai, quelques règle-
ses anciens rois, et particulièrement de Thésée ;
e paraît pas que Xénophon ait voulu ici les dési-
r le sens de ces mots *lois royales*, les avis se sont

de rendre justes mes valets en ce qui passe par leurs mains : car les loix de Dracon et de Solon ne portent que mal et dommage à ceux qui faillent ; et celles des roys n'endommagent pas seulement les meschans, mais avantagent encores les gens de bien[1] : de sorte que quand on voit les bons plus riches que les mauvais, maint un[2] de ceux là mesmes qui sont convoiteux du gain se maintient en son debvoir, et se garde tant qu'il peut de mal faire. Or, quand je m'apperçoy qu'aucuns de ceux à qui je fay du bien s'essayent neantmoins de me faire tort, des lors je cesse de me servir de ceux là, comme estans incurables preneurs, et sans remede gastez d'avarice ; et ceux au contraire que je voy qui ont envie d'estre loyaux, non pas seulement pour ce qu'ils gaignent plus avecques moy par ce moyen, mais encores pour autant qu'ils desirent estre louez et estimez de moy, des lors j'use de ceux là aucu-

fort partagés. Quelques critiques ont entendu par là les lois sacrées des Eumolpides, dont il est question dans Lysias (p. 101, éd. Tayl.) ; d'autres, avec plus de vraisemblance, les lois des Perses, dont il est question dans la *Cyropédie*, I, 2, 6 ; VII, 5 ; VIII, 1. On a supposé aussi qu'il était question des lois que Lycurgue donna à Lacédémone, sur le plan de celles du roi Minos, et qui encourageaient, non pas certes le vol, comme on l'a dit quelquefois, mais l'adresse à faire du butin, à dépouiller l'ennemi. —Il est possible qu'il s'agisse simplement des règlements publiés sous le nom de l'*Archonte Roi* et dont on trouve des fragments dans Athénée, l. VI, p. 234 (éd. Casaubon), et Pollux, III, 39, VI, 35.

1. V. à ce sujet, Robinson, ouv. cit., III, 9, IV, 11.

2. Plus d'un.... V. sur *maint* La Bruyère, c. 14.

nement comme s'ils estoient libres, et ne me contente pas seulement de les enrichir, mais encores je les honore comme preudhommes[1] et gens de bien : car c'est, à mon advis, ce qu'il y a à dire[2] du convoiteux de gain au desireux l'honneur, que cestuy ci de son gré, pour la loire et louange, s'offre au travail et au danger, t s'abstient du gain deshonneste.

Or doncques à ceste heure, dis je lors, que u as mis en volonté à ton homme de desirer ton ien, et puis l'as fait soigneux de le prochasser, t luy as descouvert le sçavoir[3] comment se doibt ire chasque chose pour estre plus proufitable,

1. Hommes de cœur, honnêtes.... *Preu, preux, preude,* rudens *ou* probus), sage, vaillant, généreux : « tel est sens, remarque Henry Estienne, p. 205 de la *Precellence,* ue nos Romans donnent à ces mots ; de là les Italiens nt dit : *Prode huomo.* » Une femme *preude,* c'était ne femme forte, de sens et de courage ; *pruderie,* mérite olide. Mais les langues marchent toujours, comme dit arron ; déchu de son honorable signification, ce dernier erme ne devait plus bientôt désigner que l'affectation une fausse vertu.

2. Ce qui marque, établit la différence....

3. Le moyen de savoir, tu lui as appris à savoir.... Ronard, en demandant, d'accord avec tous les écrivains de on temps (v. la préface de sa *Franciade*), que l'on ne raignît pas de faire des *vocables nouveaux,* invitait à mployer surtout comme substantifs les infinitifs des erbes ; au conseil, il joignait l'exemple ; on sait qu'il a dit : *Le marcher sur les fleurs.* En chantant une jeune fille il célèbre, dans ses *poëmes,*

Le doulx *languir* de ses yeux...

Nicot donne beaucoup de locutions semblables : *un doulx et aggreable dormir,* etc....

et encores luy as baillé la suffisance de commander, et au par sus de [1] tout cela, s'il te presente de la terre les fruicts qu'elle porte en ses saisons, à grand' planté [2] aussi loyaument que toy à toy mesme, meshuy je ne m'enquiers point s'il y a rien à dire à un tel personnage: car il m'est advis qu'un tel receveur est bien fort estimable. Mais pourtant, ô Ischomache, si ne faut il pas que tu laisses un poinct, lequel nous avons de tout le propos conté le plus nonchalamment et saulté en passant. Lequel, dit Ischomache? Tu disois, ce me semble, en quelque endroict, dis je, que ce qui importe le plus,

1. Et par-dessus....

2. En grande abondance (plenitas).... On écrivait autrefois : à grant plenté, planté : « Si prinrent *grant planté* de tables, dit le continuateur de Guillaume de Tyr, cité par Roquefort, t. II, de son *Glossaire,* p. 362. Marot, dans ses *Psaumes,* parle de *la fontaine des amoureux,*

> Où grand planté de bien abonde.

De là, *plantureux:* Villehardouin, *Conqueste de Constantinoble,* c. 58, en parlant du séjour des croisés à Corfou, dit que « celle ile moult estoit plantureuse de tous biens ». Au XVI[e] siècle, ce mot n'avait rien perdu de la faveur dont il jouissait dès l'origine de notre langue. Pybrac, dans des vers où il raconte sa vie :

> J'ay fait veoir au barreau la romaine richesse
> Et le champ *plantureux* de la feconde Grece;

Et Pasquier, dans ses *Jeux Poëtiques,* invite son amie à goûter

> Les plaisirs que d'une main
> *Plantureuse* Amour procure,
> Sans que jamais ayons cure
> Toy et moy du lendemain.

Montaigne a souvent fait usage de ce terme expressif.

c'est d'apprendre comment il faut faire et conduire chasque chose : car sans cela, tu disois qu'il n'y a point d'avantage, pour tant qu'on se soucie [1], si on ne sçait ce qu'on doibt faire et comment. A cela me dit Ischomache : Quoy? tu veux doncques maintenant, ô Socrates, que je t'enseigne la science mesme de l'agriculture. Ouy bien, dis je, puis que c'est elle, sans doubte, qui fait riches ceux qui la sçavent; et ceux qui ne la sçavent, travailler fort et vivre mal à leur ayse. Or conte doncques à ceste heure[2], ô Socrates, la debonnaireté de ceste science[3]. Car elle estant plus proufitable et plus plaisante à practiquer et plus aggreable aux dieux et aux hommes que nulle autre, oultre tout cela d'estre[4] encores la plus aysee à apprendre, comment pourroit on dire que ce ne soit une grande et vraye noblesse de cest art[5]? car communeement,

1. Quelque soin que l'on prenne....

2. Dans tout le passage qui s'étend depuis ces mots jusqu'à : *or pour vray, ô Socrates, dit il, etc.*, on s'apercevra aisément que l'ordre des idées est troublé. Aussi, pour rétablir l'enchaînement interrompu du discours, les transpositions heureuses ont été imaginées par Ernesti : on peut voir à ce sujet l'édition de Schneider, p. 93 et 95, texte et notes.

3. C'est-à-dire la bonté de cette science pour l'homme, φιλανθρωπίαν. Montaigne, en parlant du premier Scipion, III, 9 : « Partout où il se veut faire valoir, il *poise* (pèse, estime, place) sa *debonnaireté* et humanité au dessus de sa hardiesse et de ses victoires. »

4. Outre qu'elle joint à tous ces avantages, celui d'être....

5. Cf. Varron, *de Re rustica*, I, 3. Dans *Hiéron*, c. 29,

d'entre les bestes mesmes, nous appellons toutes celles là nobles, qui ayans quelque chose en elles de beau et de grand et proufitable, se monstrent toutesfois traictables et humaines envers les hommes. Il me semble bien, dis je, ô Ischomache, que j'ay assez bien retenu comme c'est, suivant ton dire, qu'il faut enseigner le receveur : car je pense avoir apprins comment tu disois qu'il le faut faire affectionné et soigneux envers toy, et bon à commander, et loyal ; mais ce que tu as dit estre necessaire à un qui est pour avoir le soing de l'agriculture, d'apprendre ce qu'il y faut faire, et comment, et en quelle saison chasque chose, il m'est advis que cela avons nous passé en courant parmy l'autre propos un peu legierement, comme si tu disois qu'à celuy qui veut sçavoir escrire sous un autre ce qu'on dictera, et le lire, il luy est besoing de recognoistre les lettres : par là j'entendrois bien qu'il doibt cognoistre les lettres, mais le sçachant, je croy que je ne cognoistrois les lettres pour cela, ny plus ny moins ; et à ceste heure tout de mesmes. Car je croy bien ayseement que celuy qui doibt estre bon superintendant de l'agriculture la doibt sçavoir et entendre; mais sçachant cela, je ne sçay pas mieux pourtant comment l'agriculture se doibt manier. Et si maintenant il me prenoit soudainement

Xénophon propose même de décerner des distinctions honorifiques à ceux qui pratiquent avec le plus de succès l'art de l'agriculture.

envie de mesnager les terres[1], je ressemblerois à mon advis à ce medecin, qui va bien et vient sans cesse pour visiter les malades, mais qui n'entend rien de ce qui leur peut servir. Doncques si tu ne veux que je sois de ceste sorte, apprens moy le fait mesme de l'agriculture. Or pour vray, ô Socrates, dit il, ce n'est pas ainsi d'elle comme des autres arts : car aux autres, il s'y faut aucunement consommer[2] en les apprenant, premier que l'apprenty s'en sçache ayder pour gaigner sa vie. Et l'agriculture n'est pas ainsi difficile à apprendre, ains partie en voyant ceux qui travaillent, partie en oyant parler, tu l'auras aussi tost apprinse, si bien que tu l'enseigneras si tu veux à un autre. Et si m'asseure bien, dit il, que toy mesme sçais beaucoup de choses en cest art, que tu ne penses pas sçavoir ; et y a encores un autre poinct, que tous autres artisans, je ne sçay comment, cachent tousjours ce qu'ils sçavent de plus propre[3] chascun en son mestier : mais d'entre les laboureurs celuy qui mieux plante, c'est celuy qui prendra le plus de plaisir si on le regarde faire ; et celuy qui seme le mieux, tout de mesmes ; et si

1. De prendre soin, de m'occuper des terres, d'être agriculteur....

2. Il faut en quelque façon y devenir *consommé*.... Le texte dit plutôt : Il faut s'épuiser de fatigue.... La Boëtie, conformément à ce sens, avait peut-être écrit *consumer*, ou employé *consommer* dans l'acception du verbe précédent, que Nicot ne permet toutefois pas de lui donner.

3. Particulier, spécial...; c'est *le secret de leur art*.

tu t'enquiers de ce que tu vois le mieux accoustré[1], il ne te celera un seul poinct pour te faire entendre comment il l'a fait, tant il semble que l'agriculture face nobles et honnestes ceux qui la hantent. Vrayement, dis je, voyci belle preface, et qui n'est pas, l'ayant ouyë, pour me destourner de ma queste. Et toy de ton costé, de tant qu'elle est plus aysee à apprendre, de tant fais m'en plus ample discours : car ce n'est pas honte à toy d'enseigner ce qui est aysé, mais à moy beaucoup plus de ne le sçavoir pas, mesmement quand c'est une chose proufitable. Premierement doncques, dit il, ô Socrates, je te veux monstrer à l'œil, qu'il n'y a aucune difficulté non pas en cela mesme qui a esté estimé le plus divers et variable de l'agriculture, par aucuns qui ne l'ont aucunement pratiquee; et toutesfois à les ouïr parler, ils en discourent le plus subtilement qu'il est possible : car ils disent que celuy qui veut faire bon labourage doibt premierement cognoistre la nature de la terre[2]. — Et disent bien à mon advis, ce dis je; car qui ne sçait ce que la terre peut porter, sçaura aussi peu, je croy, ce qu'il faut semer, ny ce qu'il faut planter. — Or est il, dit Ischomache, bien aysé à cognoistre, ouy bien en

1. Travaillé, exécuté.... Au propre, *accoustrer* (en bas-breton, *accoustri*; rac. *ad* et *cultura*), c'est ajuster : V. sur ce mot mon édition de quelques vies *des Hommes illustres* de Plutarque, traduites par Amyot, p. 67, n. 2.

2. Cf. Théophraste, *de Causis plantarum*, II, 6.

la terre mesme d'autruy, ce qu'elle peut porter ou non, en voyant les fruicts et les arbres; puis quand on la cognoist, il ne sert plus de rien d'ores en là combatre la nature : car qui n'aura esgard qu'à semer ou planter ce que luy fait besoing, ne tirera pas si bien sa vie de la terre, comme d'y planter ou semer ce qu'elle se plairoit de porter et nourrir[1]. Mais quand la terre, par la nonchalance de celuy qui la tient, ne peut declarer sa portee, souvent advient il que par la terre voisine on en peut cognoistre la verité mieux qu'on ne sçauroit entendre par le voisin mesme. Ouy bien encores, lors mesmes qu'elle est en friche, elle represente sa nature : car celle qui porte des herbes sauvages, belles et bien nourries, si on l'entretenoit, elle en pourroit bien porter des belles[2] domestiques. Ainsi doncques ceux là mesmes, qui ne sont guieres experts en l'agriculture, peuvent bien discerner le terroir. Desjà doncques, dis je, j'ay gaigné ce poinct, ô Ischomache, que je me fay fort qu'il ne faut pas que je laisse de vaquer à l'agriculture, de peur que je ne sçache bien cognoistre le naturel des terres. Aussi certes il m'est souvenu des pescheurs; pour ce qu'encores que leur fait soit sur l'eau, sans ce qu'ils s'arrestent, ny ail-

1. Cf. Columelle, II, 2, et XI, 1.
2. *Herbes* est sous-entendu : ce sont les plantes qui ne naissent et ne se développent que par le travail de l'homme.

lent plus beau[1], pour se prendre garde des terres, ains oultrepassent tout courant, si est ce, quand ils voyent en passant les fruicts sur la terre, qu'ils ne font pas difficulté d'en declarer leur advis, quelle est bonne, quelle est mauvaise, en blasmant l'une, et louant l'autre ; et pour vray je voy que la plus part du temps, en la plus part des choses, ils disent de la bonté du terroir tout de mesmes que les laboureurs experimentez. — Où veux tu doncques, ô Socrates, que je commence à te remettre en memoire l'agriculture ? Car je ne fay point de doubte qu'en te parlant de ce qu'il y faut faire, le plus souvent je ne te die[2] autre chose, sinon cela mesme que tu sçais fort bien. O Ischomache, dis je, j'apprendrois, avant tout cela, plus volontiers, ce me semble, que nulle autre chose (aussi est ce vrayement le fait d'un homme qui ayme à sçavoir), à quoy faire, pour la culture de la terre, si je m'en

1. Plus doucement.... De là cette locution *tout beau*, que Corneille a placée avec tant d'effet dans la bouche du vieil Horace :

> ... *Tout beau*, ne les pleurez pas tous.
> (*Hor.*, acte III, sc. 6.)

2. Marot, dans son épître aux *Dames de Paris :*

> Vous voulez faire, et ne voulez qu'on *die*.

On sait que *die* pour *dise* a été retenu par les poëtes presque jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : V. Corneille, *l'Illusion*, V, 3; Molière, *Femmes savantes*, III, 2; Racine, *Frères ennemis*, III, 4; La Fontaine, *Fables*, VIII, 1; etc.

voulois mesler, je cueillirois[1] plus d'orge et de froument[2].

Doncques ne sçais tu pas, dit Ischomache, que pour jecter la semence dessus, il faut devant apprester la terre reposee[3]? Cela sçay je bien, dis je. Et quoy, dit il, que sera ce si nous commençons de labourer la terre l'hyver? Et comment, dis je, ce ne seroit que fange. Et l'esté quoy, à ton advis, dit il? Elle sera, croy je, bien dure, pour les bœufs, à virer[4], dis je. Il est doncques vraysemblable, dit il, que c'est au printemps qu'il faut commencer ceste besongne. Je le croirois bien, dis je : car la terre, ce semble, s'en ressentira d'avantage, si elle est remuee en ceste saison[5]. Ouy certes, dit il, et les

1. C'est-à-dire par quels procédés, si je voulais être agriculteur, je recueillerais.... Alors on disait souvent : je *cueillis*, pour je *cueille;* et Vaugelas demandait encore « s'il faut écrire *cueillira* et *recueillira*, ou *cueillera* et *recueillera?* » V. *Remarques*, t. III, p. 239 et suiv.

2. Sur ces productions du sol de l'Attique, v. Théophraste, *Hist. plant.*, VIII, 8.

3. Νέον dit le grec : c'est en effet une terre qui est restée en jachère; v. à ce sujet Pline l'ancien, XVII, 5, et XVIII, 19.

4. (*Gyrus;* le *g* et le *v* se sont souvent échangés l'un contre l'autre, v. *la Precellence*, p. 245.) Soulever, retourner... Bien préférable à ces mots, qui ne le remplacent pas, *virer* n'eût pas dû vieillir; on retrouvera ce terme léger, employé avec grace dans les vers de La Boëtie.

5. Cf. Elien, *Var. hist.*, V, 14; Théophraste, *Hist. plant.*, VIII, c. 2. Parmi nous, le premier labour a lieu en automne, au en plus tard vers le commencement de novembre; le second, après l'hiver; et plusieurs terres exigent même une troisième et une quatrième façon.

herbes renversees adoncques par le labour servent des lors d'autant de fumier à la terre, et ne gastent pas encore le grain, ains luy donnent loisir de sortir. Je pense bien aussi, que cela est aysé à cognoistre, qu'il faut, qui veut avoir bon champ et fertile, le tenir et descharger de tout autre herbage, et faire qu'il soit cuit, par maniere de dire, le mieux qu'il sera possible, au soleil[1]. Sans doute, dis je, il me semble qu'il est necessaire que cela soit ainsi. Or doncques, dit il, comment cuides tu que cela se peut mieux faire, que si on le fait l'esté, en remuant fort souvent la terre? Pour vray, dis je, il m'est bien advis que je sçay cela fort bien, qu'il n'y a point de meilleur moyen pour mettre les mauvaises herbes tout dessus à fleur de terre, ny pour les faire havies[2] par les chaleurs, et la terre cuite par le soleil, que de la virer avecques les bœufs au fin milieu du jour et de l'esté[3]. Et si les hommes, dit il, virent la terre, et la font à bras, est il mal aysé à cognoistre, qu'il est besoing

1. Cf. Théophraste, *de Caus. plant.*, III, 1.

2. *Havir*, épuiser, brûler, dessécher, que les uns dérivent de *haurire*, les autres de *avidus; have*, maigre, décharné; on dit encore un teint *hâve* (pâle, sombre); *havement*, avidement, ardemment; Ronsard, dans une ode *à sa maistresse :*

Tout ainsi les colombelles
Havement se vont baisant...

3. Nonius Marcellus nous a conservé la traduction de cette phrase par Cicéron : « Nullo modo facilius arbitror posse neque herbas arescere et interfici, neque terram ab sole percoqui. » C. 6, p, 305 de l'édit. Gerlach, 1842.

aussi qu'ils despartent[1] l'herbe de la terre? Ouy, dis je, et qu'ils arrachent les herbes à fin qu'elles se meurent, au hault, de seicheresse[2]; et virent la terre, à fin que celle d'en bas, qui est cruë, cuise aussi. Tu vois doncques bien, ô Socrates, dit il, que pour le regard du labour, toy et moy sommes le mesme advis. De mesme advis, dis je.

Or quant à la saison de semer, dit il, ô Socrates, as tu autre opinion que celle là est la meilleure qui a esté cogneue telle par tous ceux qui ci devant en ont fait l'espreuve, et tous ceux qui la font encores maintenant : car lors que l'automne est venu, tout le monde par tout vire les yeux à Dieu vers le ciel, pour veoir quand il luy plaira de mouiller la terre pour leur donner congé de semer[3]. De vray, ô Ischomache, tous les hommes ont advisé de ne semer pas à leur escient, tant que la terre est seiche, pour autant, comme il est aysé à veoir, que ceux qui sement avant que Dieu l'ait ordonné, ont esté en plusieurs sortes batus du dommage. Ainsi, dit

1. Séparent...., c'est-à-dire, mettent à *part*, de côté.

2. Afin qu'elles périssent de sécheresse, qu'elles se dessèchent à la surface du sol....

3. Nous savons par Pline, XVIII, 25, que Cicéron avait joint une note d'éclaircissement à ce passage de Xénophon. D'après son explication, ce signal de procéder aux semailles, donné en quelque sorte par la divinité, c'étaient les premières pluies par lesquelles s'annonce l'automne et la chute des feuilles, vers le coucher des pléiades qui arrive le 22 ou le 23 septembre. C'est à cette époque encore que l'on sème parmi nous le froment et le seigle; on réserve l'avoine et l'orge pour le printemps.

Ischomache, entre nous hommes nous sommes tous d'un accord en cela. Pour ce, dis je, que naturellement il se fait, qu'en ce que Dieu enseigne, les hommes s'en accordent : ainsi voit on que tout le monde s'accorde bien en cela, et est d'un[1] advis, qu'en hyver il est meilleur, si on peut, de porter des habillemens fourrez, et tous s'accordent de faire du feu, qui a du bois. Mais en un poinct, dit Ischomache, il y en a bien de divers advis, c'est du semer[2], à sçavoir si le plus avancé est le meilleur, ou le plus tardif, ou l'entre deux. Et comment, dis je, Dieu n'ameine il pas l'an tout de rang[3], tantost l'une saison fort belle pour les fruicts avancez, une autre de mesmes pour les plus tardifs, et une autre encores pour ceux d'entre deux[4]. Toy doncques, ô Socrates, lequel estimes tu le meilleur, ou de choisir un de ces temps pour semer, ou bien si tu aimerois mieux, à commencer la semence que tu voudrois faire, estre des premiers, et achever des derniers, soit que tu eusses à semer beaucoup de grains, ou bien peu? Lors je luy respondis : Certes, ô Ischomache, il me semble

1. D'un seul, du même....

2. Au sujet des semailles: sur ce sujet, v. Pline, XVIII, 24; *Geopon.*, II, 16.

3. Ici *comment* n'est pas interrogatif; et ce tour répond à peu près à celui-ci : C'est, répliquai-je, que Dieu ne règle pas d'une manière invariable la marche des années...

4. L'une est très-favorable aux semailles faites de bonne heure, l'autre, à celles qui sont faites en temps moyen, une dernière aux plus reculées.

bien que le meilleur est d'en prendre de tous[1], et user de chasque temps des semaisons : car j'estime qu'il y a plus de proufit de faire toujours suffisante cueillette des fruicts, que d'en avoir une fois à grand' foison, et l'autre trop peu pour atteindre au bout de l'an. Doncques, dit il, ô Socrates, encores en ceci entre nous, le maistre et le disciple, nous nous trouverons de mesme opinion, et si as tu premier que moy declaré la tienne.

Mais à jecter la semence, dis je, ce sçavoir seroit il point divers et mal aysé? Et bien, dit il, ô Socrates, à cela adviserons nous aussi : car quant à la semence, qu'il la faille jecter de la main[2], cela sçais tu bien, Dieu mercy. Ouy, dis je, car je l'ay veu faire. Or de la jecter, dit il, les uns le sçavent faire toujours esgalement par mesure, les autres non. Et à cela, dis je, ne faut il pas de l'exercice et de l'accoustumance, comme à la main d'un joueur de harpe, pour sçavoir obeïr, et se conduire au vouloir du maistre? Ouy vrayement, dit il, bien fort; mais selon que la terre est legiere, ou fort grasse. Qu'est-ce à dire, dis je? par la legere, entens tu

1. C'est-à-dire, de semer aux trois termes (entre lesquels on a vu plus haut que choisissaient les cultivateurs); pensée que La Boëtie reproduit sans nécessité dans le membre de phrase suivant.

2. Théophraste, au livre II de son *Histoire des plantes*, paraît avoir eu l'idée d'une machine à peu près semblable à notre *semoir* moderne, qui remédie aux inconvénients nombreux de l'ancienne manière de semer à la main.

la plus foible, et par la grasse, la plus forte[1]? Ainsi mesmes, dit il ; et te demande encores, si tu donnerois autant de semence à l'une qu'à l'autre, ou bien à laquelle des deux d'avantage? Au vin, dis je, plus il est fort, et plus j'estime qu'il y faut mettre d'eau ; et à un homme plus grande charge, plus il est fort, s'il faut porter quelque chose; et s'il falloit nourrir quelque compaignie, ce seroit aux plus puissans, et qui ont mieux de quoy, que j'ordonnerois d'en nourrir le plus; mais paradventure que[2] la terre foible devient plus forte quand on luy baille, comme aux chevaux, plus de grain; et s'il est ainsi, enseigne le moy, je te prie. Lors Ischomache, en riant : Tu te jouës, ô Socrates, je le voy bien. Mais sois asseuré qu'ayant mis la semence dans le champ, puis apres l'hyver, lors que la terre prend grande nourriture du ciel, et quand le grain a germé, et est venu en herbe, si tu le rembarres adoncques, et le recules[3], cela vient

1. Cf. Théophraste, *Hist. plant.*, VIII, 6.

2. Mais arrive-t-il aussi que.... *Mais* est ici liaison seulement ; il ne marque pas opposition. On trouve cet adverbe employé avec ce sens particulier, pendant tout le XVII[e] siècle. Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans:* « Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? *Mais* avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle ? »

3. Si tu retournes, si tu renverses le germe monté en herbe, dit le grec : *Adoncques* (ad tunc), signifiait *ainsi* et *alors*, plutôt que *donc*. — Pour plus de développements sur ce procédé, v. Théophraste, *Hist. plant.*, VIII, c. 7; Columelle, II, 12 et 16; Pline, XVIII, 20.

apres tout en blé[1], et la terre se renforce d'autant, aussi bien comme du[2] fumier ; et si tu souffres que la terre meine la semence jusqu'au bout, et l'acheve de nourrir, il sera fort mal aysé, si la terre est foible, qu'elle porte à la fin grand fruict, aussi bien qu'à une truye foible de bien nourrir beaucoup de cochons, mesmes quand ils sont grandelets. Tu veux dire, ô Ischomache, dis je, qu'il faut charger les terres legieres de moins de grain. Ouy pour vray[3], dit il, ô Socrates; et toy mesme[4], puis que tu dis qu'il faut, à mon advis, à tout ce qui est plus foible donner à porter moindre charge.

Mais pour quoy, ô Ischomache, mettez vous le sarceau[5] dans le blé ? Tu sçais bien, dit il, que l'yver il vient aux terres des grandes eaux. Et pour quoy non[6], dis je ? Posons le cas, dit il, que le limon, qui vient parmy, cache une partie des grains, et que la ravine de l'eau descouvre ailleurs

1. Détail mal saisi : cela même, cette opération, faut-il mettre, est une nourriture que tu donnes à ton champ....
2. Comme si elle eût été engraissée de....
3. Principe admis aussi par Théophraste (*Hist. plant.*, II, c. 6), mais fort contestable, et même condamné par nos agronomes modernes. Ils prétendent, au contraire, et avec assez de vraisemblance, que moins la terre est forte, plus elle demande de nourriture.
4. *Tu en conviens*, sous-ent. On sent que ce raisonnement est fondé sur une fausse analogie.
5. Ou *sarcloir*, remarque La Boëtie lui-même. Rac., *sarculum* : « C'est, dit Bon. des Perriers, dans ses *Discours*, c. 17, un instrument pour *sarcler :* dont trouverez *sarculare*, verbe es Latins rustiques. »
6. Et comment ne le saurais-je pas....

des racines, et souvent par les eaux, avecques le blé sort[1] force autre herbage, qui seroit pour l'estouffer sans doubte. Il est bien vraysemblable, dis je, que tout cela se fait ainsi. Lors doncques te semble il, dit il, que le blé aye besoing de quelque secours? Ouy à bon escient, dis je. Doncques à celuy qui est enlimonné[2], qu'y faut il faire, à ton advis, pour luy ayder? Soulever la terre, dis je, et la descharger. Et à celuy qui monstre les racines nues? Luy ramasser la terre dessus, dis je. Et si l'herbe sortant[3], meslee avec le germe, l'estouffe, et ravit la nourriture qui fait besoing pour le blé, comme les bourdons inutiles au bournal pillent sur les abeilles, ce qu'elles pour vivre, avecques leur grand'peine ont mis dedans? Certes, dis je, il faudroit coupper les vivres et la nourriture à ces herbes, aussi bien comme il faut chasser les bourdons hors du bournal. Doncques, dit il, te semble il que sans cause on mette le sarceau par les terres? Non vrayement, dis je; mais maintenant je comprens quel avantage il y a d'ameiner des exemples bien à propos : car tu m'as aigry contre ces mauvaises herbes beaucoup plus, quand tu as parlé des bourdons, que devant, quand tu parlois des herbes mesmes.

1. Il arrive souvent aussi que par suite de l'inondation, *sort*, pousse avec le blé....

2. C'est-à-dire, enterré sous la boue....

3. Exception à la règle qui prescrivait alors de décliner les participes présents ; sur des exceptions de ce genre, v. M. Ampère, ouv. cité, p. 316.

Au reste ne faudra il pas desormais faire ıoissons? Dis moy doncques aussi ce que tu as m'enseigner pour ce regard. Ouy, dit il, non qu'il se cogneust à l'essay, qu'encores ı cela ce que je sçay tu le sçais aussi. Tu sçais ien doncques qu'il faut coupper le blé. Et)mment ne le sçaurois je, lui dis je adoncques? omme doncques le coupperas tu, dit il; ou ien si tu te mettras du costé que le vent vient, ı bien de front au vent? Non pas vrayement e front, dis je : car il seroit fascheux, à mon lvis, et aux yeux et aux mains, de moissonner, uand le vent renvoye contre[1], le chaume et l'es-y. Et rongneras tu, dit il, le blé au bout pres e l'espy, ou tout contre terre[2]? Si le chaume du lé est court, dis je, je le coupperois fort bas, fin que la paille fust de plus suffisante granеur; mais s'il est hault, je penserois bien faire e le coupper environ le milieu, à fin que les ateurs ne prinssent peine pour neant, et ceux ui vannent ne s'amusent à ce qui n'est pas esoing. Et croy que l'estouble[3] qui demeure, 'il est bruslé, fait grand bien à la terre, et augnente le fumier, s'il est meslé parmy. Vois tu, lit il, ô Socrates, comment tu es trouvé sur le

1. Sous-ent. *le moissonneur.*
2. On peut consulter à ce sujet Columelle, II, 21; Pline, XVIII, 30.
3. (Stipula) paille, chaume; *estoubles*, c'étaient des champs de blé, de seigle, d'orge, etc.; *estoublage*, droit prélevé par le seigneur sur la récolte de ces champs.

fait, et es convaincu de sçavoir, autant que moy, du fait des moissons? J'en suis en grand danger, dis je; mais je veux encores adviser si je sçay point batre.

Or doncques, dis moy pour veoir, fait il, sçais tu point cela, que toutes bestes de voiture[1] batent le blé? Ouy dea[2], dis-je. — Et sçais tu pas qu'on appelle bestes de voiture les bœufs, les asnes, les chevaux, tous d'une sorte; et en sçais tu d'autres, à ton advis, qui peussent rompre le blé aux pieds, qui les toucheroit[3]? Nulles autres, dis je. Mais, dis je, comment le bateront[4] ils ainsi qu'il faut[5]? et comment se pourra esgaler la baterie du blé au sol[6]? par quel moyen cela, ô Socrates? Par le moyen, dis je, de ceux qui gou-

1. De somme....

2. C'est le *dea* des Latins, dit Roquefort : *par la déesse!* Cette interjection, qui, suivant Nicot, « enforce la diction, répond à *certes*. Rabelais, II, 9 : « *Dea*, mon amy, je ne fay doubte aucun que ne sçachiez bien parler divers langages. » Cf. *Id.*, 30.

3. Ce second membre de phrase est tronqué; il faut dire : Et ces bêtes de somme savent-elles autre chose, à ton avis, que fouler le grain sur lequel on les conduit? Non certes, répond Socrate.

4. Dès le temps de Vaugelas, on ne disait plus que : *je battrai*, etc.

5. Plutôt : Comment battront, broyeront-ils (*ces animaux*, sous-ent.) ce qui doit être battu, broyé?

6. C'est-à-dire comment les épis étendus sur l'aire présenteront-ils une surface plane, égale? A qui le soin d'y veiller appartient-il? Pour ces détails, cf. Columelle et Pline, *loc. laud.*; Varron, I, 52; Virgile, *Georgiq.*, I, 177 et suiv.

ment le sol[1] : car tirans les gerbes, et mettans isjours sous les pieds des jumens[2] ce qui ist pas rompu, ils feront aller tout d'un train ssi bien ce qui va dessous que l'autre[3], et si inceront plus ainsi. Doncques, dit il lors, il n est rien à dire, ô Socrates, qu'en ceci tu n sçaches autant que moy. Apres cela, dis je, schomache, ne nettoyons nous pas le blé en inant ? Dis moy, ô Socrates, dit il, sçais tu pas n que si tu commences à vanner devers le it qui est contre le vent, toute la bale[4] s'en era par tout le sol ? Il n'y a point de faute[5], je. Et par ce moyen, dit il, tomberoit elle s sur le blé ? Ouy, dis je, car elle auroit bien aire de passer par dessus tout le monceau de ;, et aller en la place du sol qui est vuide. si on commence, dit il, à vanner au dessous vent ? Il est aysé à veoir, dis je, que la bale ra à son monceau à part. Mais, dit il, apres e tu auras bien esventé le blé jusques au milu de l'aire, le laisseras tu ainsi espars, et

1. En d'autres termes : des ouvriers qui travaillent à ire, qui la façonnent.
2. Dans le sens de *jumenta* des Latins (a *jungendo*, dit nius, c. 1).
3. Ils feront en sorte que tout sera foulé également.... . sur ces détails, Homère, *Iliade*, XX, 495 ; Théocrite, yl. X, v. 54 ; *Geopon.*, II, 14 ; et *Mém. de l'Acad. des script.*, t. IX, p. 350.
4. Aujourd'hui on écrit plus généralement *balle* (sauf utefois les botanistes qui ont conservé *bâle*) : c'est pellicule qui recouvre la semence ; l'enveloppe du grain.
5. Cela doit être....

esventeras soudain le demeurant ; ou si tu seras le blé en un monceau, et le serr part pour tenir le moins de place qu' possible ? Ouy certes, dis je, je serreray à part, à fin qu'apres en esventant le reste, passe par dessus, et aille au lieu du sol vuide, et qu'il ne me faille retourner de à vanner mesme blé. Pour vray, ô So quant à faire que le blé soit promptemer tu en sçais assez pour l'enseigner à quicoı voudroit apprendre.

A ce compte, dis je, j'ignorois que j'en s tant moy mesme, et si[1] je le sçavois fo temps y a ; et pour vray je pense en moy si, possible, je sçaurois point fondre jouer des flutes, et peindre, et qu'enc ne m'en fusse pas prins garde. Il est vr personne ne m'y a jamais enseigné ; mais pas personne, non plus, à cultiver la ter voy moy les hommes travaillans aux autre tiers tout de mesmes qu'en l'agriculture. ne t'ay je pas dit, long temps y a, dit mache, que l'agriculture estoit le plus mestier du monde, pour cela encores q plus facile à apprendre que tout autr bien, dis je, ô Ischomache, j'entens à heure ; et de vray, voylà comment je ı jamais plus sceu que je sçavois semer. I plant des arbres est ce aussi du fait de culture ? Ouy vrayement, dit Ischomacl

1. Et cependant, toutefois....

nment doncques se fait cela que je sçache ner, et que je n'entende rien à planter? Que ne l'entens pas, dit il? Et comment le sçaurois dis je, qui n'entend[1] ny en quelle terre il faut nter, ny de quelle profondeur, ny de quelle geur, ny de quelle grandeur les sauvageons bvent estre, ny en quelle sorte il les faut ttre en terre, à fin qu'ils prennent et jectent[2] ›ux. Et viens çà doncques, dit Ischomache, et ›rens ce que tu ne sçais pas. Tu as bien ı, j'en suis seur, des fosses qu'on fait pour ; arbres, et comment elles sont faites[3]. Ouy, ›ien souvent, dis je. Quoy doncques, en veis tu nais qui fust profonde plus de trois pieds[4]?

. On dirait aujourd'hui *qui n'entends, puisque je n'ends*. Le tour employé ici par La Boëtie, d'abord seul usage, fut ensuite toléré jusqu'à Vaugelas, qui fixa la ›le en écrivant dans ses *Remarques*, t. III, p. 420 : ›lusieurs s'expriment ainsi : *ce fut moi qui lui donna conseil*. C'est une façon de parler où je crois qu'il y a un ›écisme. Il faut mettre *qui lui donnai*;.... *qui*, étant re-›if de *moi*, ne peut servir de nominatif qu'à une première rsonne. »

2. Poussent.... *Jecton*, rejeton. Ainsi Bonaventure des ›riers, dans la pièce gracieuse qu'il adresse à Jean du ›yrat (1539) :

L'aube vermeille
Reveille
Du vert rosier les *jectons*.

Jeter se dit encore des arbres ou des plantes qui pro-›uisent des bourgeons ou des scions; *jet* désigne ces bourgeons ou ces scions eux-mêmes.

3. Consult. à ce sujet Théophraste, *de Caus. plant.*, III, 5 et 18.

4. Le pied grec n'avait que onze pouces et cinq lignes

Non certes, dis je, ny deux et demy à grand' peine[1]. Et quoy, dit il, en as tu veu qui eussent plus de trois pieds en largeur ? Non, ny deux feis je. Et viens çà, dit il, respons moy encores à ce poinct ; en veis tu jamais de moins profonde que d'un pied ? Non certes, dis je, qui n'eust pour le moins un pied et demy : car on les aveindroit[2] en labourant à bras la terre, s'ils estoient ainsi plantez à fleur de terre. Et doncques sçais tu pas bien qu'on n'en plante point plus profond que de deux et demy, ny moins que d'un et demy. Cela est bien, dis je, si clair qu'il n'est pas possible qu'on ne le voye. Et quoy, dit il, cognois tu la terre seiche et l'humide, quand tu la vois ? Il me semble que les terres d'autour de Licabet[3] sont seiches, et celles qui leur ressemblent; et humides celles du marez de Phalere[4], et autres pareilles à celles là. Où feras tu doncques la fosse pour la plante[5] que tu as à faire, ou bien à la

de notre pied qui en a douze, la ligne devant avoir l'épaisseur d'un grain d'orge.

1. Parmi nous ces fosses sont en bonne terre de six pieds carrés. Sur la profondeur de celles des anciens, cf. Théophraste, *Hist. plant.*, II, 7; Caton, *de Re rust.*, c. 43; Pline, XVII, 16; Columelle, III, 13, V, 10 et liv. de *Arbor.*, c. 19.

2. Les sauvageons, c'est-à-dire les jeunes plants, sous-ent.

3. Plutôt *Lycabette;* c'était une colline située dans l'intérieur d'Athènes, en face de la citadelle.

4. On sait que Phalère était un port éloigné d'Athènes de cinq mille pas, et dont les alentours étaient marécageux; v. Pline, IV, 7.

5. *Plante* se prenait souvent alors pour synonyme, comme on le voit dans Nicot, de *plant* et de *plantation*

re seiche ou humide ? En bonne foy, dis je, la seiche : car si tu caves profond dans la isse tu trouveras l'eau, et d'ores en là de nter en l'eau tu ne sçaurois. Certes, dit il, st bien dit à mon gré. Or apres que les fosses t faites, as tu encores jamais prins garde nd c'est qu'il faut mettre en terre les plantes chascune sorte ? Ouy bien, dis je[1]. Doncques si veux que ton plant vienne au plus tost, penses i tu le mets en champ labouré, que les jectons sep[2] sortent plus tost à travers la terre molle par la dure qui aura chomé ? Il est bien é à cognoistre qu'il jecte bien plus tost en la re cultivee qu'en celle qui a demeuré oisive.

. On attendait une réponse à cette question : Quand t-il faire les plantations ? Parmi nous, elles ont lieu tout du milieu de novembre à la fin de décembre. En it-il ainsi chez les anciens? c'est ce que Théophraste, de s. *plant.*, III, 3, 4, 20; Pline, dans le livre XVII, qui le tout entier sur ce sujet, et Columelle, V, 10, nous rendront, à défaut de Xénophon. Le silence de cet eur sur ce point important, et le peu de continuité du cours, semblent indiquer ici une lacune dans le texte.
. L'orthographe de *cep* ne s'appliquait guère alors u'à un instrument, fait de deux pieces de bois enllees sur le bord, qui detenoit les pieds et les mains u malfaiteur. » De là, pour désigner cette peine infamte, on disait : « estre mis aux *ceps*; » et le nom de pier était souvent employé pour celui de *geôlier* : v. Ni-t. Rac., *cippus*, retranchement formé de troncs d'arbres, colonne, borne d'un champ; peut-être aussi *capio*, *cepi* : ile de *sep* est sans doute *seps*, *sepes*, haie, ou *serpere*. nage imagine beaucoup d'autres étymologies à ce mot v. son *Dict.*, t. I, p. 329), et n'en donne aucune de satisfaisante.

Et faut il doncques, dit il, bouter[1] de la terre sous la plante ? Et pour quoy non, dis je ? Mais, dit il, comment penses tu qu'il se prenne mieux et s'enracine, ou bien, si tu mets tout le sep en terre justement droict et regardant le ciel, ou bien si tu le mets aucunement panché à costé, la terre amassee au dessous, pour estre couché en forme d'un gamma à l'envers[2]? C'est vrayement ainsi que je le planterois, dis je adoncques : car en ce poinct, le sep aura plus d'yeux vers la terre. Or voy je qu'au hault mesme l'arbre bourgeonne à travers ses yeux. Ainsi je pense qu'il se fait tout de mesmes dans la terre, et croy que plusieurs jectons sortent par dedans à la racine ; et par ce moyen la plante est plus gaillarde et en vient plus tost, et se renforce d'avantage. Tu es doncques, dit il, en cela de mesme opinion que moy ; mais te contenteras tu d'assembler seulement la terre autour, ou si tu la voudras encores batre et presser bien fort, tout à l'environ de la plante ? Ouy bien moy certes je la presserois, si c'estoit à moy à faire[3] : car qui ne la serreroit ainsi, je croy certainement qu'à force d'eau qui donneroit dedans, la

1. On retrouve encore dans quelques provinces et dans la bouche du peuple cet ancien verbe, qui signifie *mettre* et *pousser*.

2. Cette lettre ainsi renversée a la forme de la majuscule L.

3. Cette opinion a peu de partisans aujourd'hui ; v. du reste, à cet égard, Pline et Columelle, aux derniers passages cités.

re dissoute viendroit en fange, et du soleil i frapperoit dessus, elle se desseicheroit jus-'au fond : de sorte qu'il seroit à craindre e la plante par l'eau se pourrist à force d'hu-ur, ou bien se havist[1], estans les racines hauffees, à raison de la seicheresse de la terre, ur estre lasche et mal liee.

Doncques, ô Socrates, dit il, ce que j'entens plant de la vigne[2], tu sçais cela mesme aussi n que moy. Et le figuier, dis je, le faut il nter de mesmes? C'est bien mon advis, dit homache, et en tous autres arbres, qui vien-it de plant : car qu'est ce que tu sçaurois uver mauvais au plant des autres arbres, i soit bon au plant de la vigne? Mais l'o-ier, ô Ischomache, dis je, comment le plante-is nous[3]? Tu m'essayes, dit il en ceci, je le mois bien, car tu le sçais mieux que tout tre : tu vois bien qu'on fait plus profonde la se pour l'olivier, pour ce qu'on le plante vo-itiers pres des chemins[4]. Aussi tu vois bien

. Se flétrît, se consumât...

2. On peut, pour compléter ces détails, consult. Théo-raste, *de Caus. plant.*, III, 13, 18 et 20; IV, 15, V, 5; opon., IV, 7; Palladius, *febr.*, § 29; Columelle, *de Ar-*., c. 9.

3. V. Aristote, *de Plantis*, I, 6; Théophraste, *Hist. plant.* , 2. Cf. Virgile, *Georg.*, v, 420 et suiv.; Columelle, V, 9; ;.

4. Cf. Plutarque, *Vie de Solon*, c. 47 : en effet « cest re estend ses racines fort loing et ne peut estre pres iutres qu'il ne leur porte grand dommage; car oultre ce l'il leur soustrait leur nourriture, il leur jecte encore

comment lon met les greffes par toutes les pepinieres, et sçais qu'on fait à tous[1] la teste de terre grasse et destrempee, et comme lon tient à toutes plantes le dessus couvert et enveloppé. Je voy bien tout ceci, dis je. Et le voyant, dit il, qu'y a il que tu n'entendes? Quoy, sçais tu pas comme il te faut mettre la coquille[2] au dessus de l'amas de terre? En bonne foy, dis je, Ischomache, de tout ce que tu as dit je n'en pense ignorer rien; bien pense je fort[3] pour quoy c'est que tantost, quand tu m'as demandé tout en gros si je sçavois planter, j'ay dit que non: car il ne me sembloit pas que j'en sceusse rien dire; et apres quand tu t'essayois de m'interroguer[4] de chasque chose à part, je te respons ce que tu sçais toy mesme, qui es estimé si merveilleux mesnager[5]. Seroit ce point, ô Ischoma-

une influxion qui leur est fort nuisible. » Trad. d'Amyot.

1. Et tu observes (ὁρᾷς) qu'on couvre à *toutes* (dirait-on, puisque aujourd'hui *greffe*, dans le sens où on l'emploie ici, est toujours du féminin)... Cf. *Geopon.*, IX, 11; Palladius, *Aprilis*, § 3.

2. Sur cet emploi d'une *coquille* superposée, cf. Aristote, *Problem.*, § 20; Columelle, XI, 2.

3. Mais je songe maintenant, je me demande à moi-même... *Fort* signifie ici *d'ailleurs*, *au reste*, *au surplus*; acception qu'il avait autrefois : v. *Gloss.* de Roquefort, t. I, p. 627.

4. On écrivait *interroguer;* mais l'*u* placé à l'infinitif disparaissait déjà de plusieurs temps de ce verbe, ou de plusieurs mots qui en étaient formés. Nicot donne en effet: *interrogation*, *interrogatoire*, *interrogateur*, et même *interrogant*, *j'interrogeois*.

5. Cultivateur.

che, que qui interrogue enseigne : car j'apprens, ce me semble, chasque chose à mesmes que tu me la demandes, pour autant que me conduisant par les choses que je sçay, et me monstrant celles que je ne pense pas sçavoir, toutes semblables, tu me fais accroire, ce croy je, que je les sçay bien. Mais à sçavoir mon [1], dit Ischomache, si en te faisant pareilles demandes de l'argent, s'il est bon, ou non [2], je te pourrois faire entendre que tu le sçais fort bien esprouver, et cognoistre les bons lingots et les faulx; et pareillement, si en t'interrogant sur le jeu des flutes, je te sçaurois point faire croire que tu sçais jouer, et de la peinture, et tout autre sçavoir semblable, tout de mesmes? Paradventure que ouy, dis je, puis que tu m'as donné à entendre que je suis un sçavant homme en l'agriculture, bien que je sceusse qu'oncques [3] personne quelconque ne m'enseigna ce mestier. Ce n'est pas cela, dit il, ô Socrates; mais il y a long temps que je te dis que l'agriculture est un art si humain et si debonnaire, qu'en voyant et oyant seulement, il fait aussitost les gens

1. Mais (*il serait*, sous-ent.)..., je voudrais bien savoir... *Mon*, donc, pour lors; nous avons déjà expliqué ce mot, p. 109, n. 1. Bon. des Periers, *Nouvelle* 17[e] : « Agardez *mon*, monsieur, quand il estoit petit, il cheüt du hault d'une eschelle et se rompit. » Cf. *id.*, *Nouvelle* 48[e].

2. C'est-à-dire, s'il est de bon ou de mauvais aloi,...

3. Auparavant (huc usque).... *Oncques mais*, jamais :

Je ne vis *oncques mais* tel jeu,

lit-on dans le fabliau de *Saint Pierre et du jongleur*.

sçavans, s'ils en ont envie ; et de vray elle mesme apprend beaucoup de choses à fin qu'on puisse bien user d'elle. Voylà, pour le premier, la vigne qui en montant sur les arbres, si elle en treuve pres de soy, enseigne elle mesme qu'il la faut arrester et soustenir ; et en estendant de toutes parts son pampre, lors que ses raisins sont encore tendres, elle monstre qu'il faut à son exemple ombrager en ceste saison là les grappes que le soleil touche trop et voit toutes nues[1]; et en despouillant ses fueilles, lors qu'il est temps que le raisin s'addoulcisse par la force du soleil[2], elle apprend clairement qu'il la faut descouvrir adoncques, et ayder à meurir et amollir son fruict ; et encores, en presentant les raisins les uns mols et luisans, les autres verdelets encores, elle monstre au doigt comment il la faut vendanger, ny plus ne moins[3] que les figuiers couvrent tousjours[4], et tiennent à l'ombre ce qui boutonne encores.

1. Cf. Théophraste, *de Caus. plant.*, II, 25, III, 21 et 22.

2. Nonius nous a conservé la traduction de ce membre de phrase par Cicéron : « Cum vero affecta jam prope æstate uvas a sole mitescere tempus est. » C. 2, p. 110 de l'éd. cit.

3. On trouve quelquefois *ny* et *ne* ainsi réunis. De même Amyot, *Theagene et Chariclee*, p. 30 : Je ne suis, respondit il, *ne* Grec, *ny* estranger. « *Ny*, *ni*, est assez moderne, remarque M. Ampère, dans son *Hist. de la format. de la langue française*, p. 273 ; *ne*, plus semblable au latin (*nec*), est aussi plus ancien ; il subsiste encore aujourd'hui dans cette locution : *ne plus ne moins.* »

4. C'est-à-dire, se couvrent toujours (*de fruits mûrs*, sous-ent.), en présentent, en donnent toujours. Pour éclaircir ici le texte de Xénophon, cf. Hérodote, IV, 177.

Lors je prins la parole, et luy dis : D'où vient oncques, ô Ischomache, si ce qui est de l'agriulture est tant aysé à apprendre, et que esgaleient tous sçavent ce qu'il y faut faire, qu'esgaiment tous ne le font de mesmes? Or voit on s uns qui en vivent fort richement, et font ncore reserve ; et les autres n'en peuvent pas voir seulement pour leurs necessitez, mais emruntent encores pour y subvenir. Certes je te le iray, ô Socrates, dit Ischomache; car pour vray e n'est pas ny le sçavoir, ny l'ignorance des boureurs, qui fait aysez les uns, et les autres ialaysez; et jamais tu ne verras qu'il court un ruit ainsi : Une telle maison a esté destruite our ce que celuy qui seme au labourage ne seroit pas bien esgalement ; ny pour ce que les ngs de la vigne n'ont pas esté plantez bien roicts ; ny pour autant que quelqu'un ne conoissant pas la terre qui ayme la vigne, la lante en terre qui n'en porte point ; ny pour voir ignoré qu'il est bon, pour semer, d'aprester le champ devant ; ny pour n'avoir sceu qu'il est bon de mesler le fiens[1] avecques la terre. Mais beaucoup plus volontiers orra on dire : C'est un homme qui ne prend point de blé de

1. (*Fimus*) fumier.... Cicéron, *de Senectute*, c. 15, se plaint qu'Hésiode n'ait fait aucune mention du fumier, tandis qu'Homère représente un roi, le sage Laërte, cultivant lui-même et *fumant* ses terres. Virgile n'a pas mérité ce reproche : v. *Georg.*, I, 80. Cf. Théophraste, de *Caus. plant.*, II, 9, III, 7 ; *Geopon.*, II, 20; Caton, *de Re rustica*, c. 36 ; etc.

son heritage, car il n'a point cœur à le faire ny fumer, ny semer ; c'est un homme qui ne recueille point de vin, car il n'a pas le soing qu'on luy plante des vignes, ny celles qu'il a, de les faire porter ; il n'a cueilly ny figues, ny huile, car il ne met pas ordre et ne fait pas ce qu'il faut faire pour en avoir. Voylà, ô Socrates, comment les laboureurs estans differens les uns des autres, ils font aussi leur besongne differente, et non pas pour avoir trouvé l'un plus que l'autre quelque grand secret en ce sçavoir. Et les capitaines mesmes en prou de choses qui sont du debvoir d'un chef d'armes, l'un est meilleur, et l'autre pire, non pas pour avoir en cela diverses opinions ; mais clairement ce qui donne à l'un l'avantage, c'est le soing et la diligence : car les choses que tous capitaines sçavent bien qu'il faut faire, et plusieurs mesmes qui ne le furent oncques[1], les uns des chefs les font, et les autres non. Comme en ceci, tout le monde entend bien qu'il est meilleur, quand on passe en terre d'ennemy, de marcher en rang et en ordonnance, car en ce poinct on combatra beaucoup mieux, s'il en est besoing: chascun doncques le sçait bien ; mais les uns le font ainsi, les autres non. Personne n'ignore que ce ne soit le meil-

1. Xénophon dit : Et que n'ignorent pas même la plupart des simples particuliers. Le texte de La Boëtie porte : «Et plusieurs mesmes qui ne le *feirent* oncques.» Il avait écrit évidemment : «qui ne le *furent* oncques,» c'est-à-dire qui ne furent jamais capitaines.

eur d'asseoir le corps de garde avant le camp[1] t la nuict et le jour; mais les uns sont soigneux 'adviser ainsi, et les autres ne s'en soucient. De chef encores, quand une armee va par des estroicts[2], fort malayseement trouveroit on quelqu'un qui ne sceust que pour bien faire il faut signer les lieux commodes pour le camp; et outesfois en cela les uns sont soigneux, et les autres point. Aussi tous disent bien qu'il n'y a en meilleur pour le labourage que le fumier: voyans bien comme il se fait[3], eux mesmes neantmoins, encores qu'ils sçachent sur le doit comment on le fait, et ayans le moyen d'en faire beaucoup, l'un met peine pour en assembler, et l'autre n'y advise pas. Or Dieu mesme nous presente l'eau et nous l'envoye d'en hault: alors naturellement tous lieux caves et enfoncez viennent en mares; d'autre part la terre jecte[4] es herbes infinies de toutes sortes: or la faut il nettoyer qui la veut semer; et cela mesme qu'on en tire qui le jectera dans l'eau[5], le temps

1. Plutôt *devant le camp ;* en d'autres termes, de protéger le camp par des gardes assidues faites le jour et la nuit.

2. Défilés : de là *destrois*, celui qui est en lieu étroit, en peine, en *détresse*.

3. Plus exactement : Ils voient bien qu'il (le fumier) se forme, s'offre de lui-même. Ainsi rendu, ce membre de phrase n'est plus tout à fait, comme la traduction de La Boétie semblerait l'indiquer, identique avec le suivant.

4. Fait naître, fait pousser.... Il est question ici de plantes parasites.

5. C'est-à-dire, si l'on vient à le jeter dans l'eau... On

sans plus fera de soy mesme ce dont la terre s'esjouit[1] le plus. Car quelle herbe, voire quelle terre, ne devient fumier, si elle demeure dans l'eau dormant[2] qui n'a point de cours?

Chascun entend aussi en combien de sortes on donne remede à la terre, si elle en a besoing, lorsqu'elle est ou trop mouillee pour le grain, ou trop amere et salee pour le plant, et comment il en faut tirer hors l'eau avecques des fosses, et comme il faut corriger l'amertume et salure en la destrempant avec quoy que ce soit de doulx et humide et sec[3] : mais les uns se soucient d'y pourveoir, et les autres nullement. Et encores, s'il y en avoit aucun au monde qui fust du tout ignorant de ce que la terre peut porter, et qui n'eust veu fruict aucun d'elle, ny plante aucune, ny trouvé personne de qui il en eust

connaît les services divers, les tours heureux et rapides que nos pères savaient tirer du *qui* relatif.

1. Excellent mot qui avait déjà péri au temps de La Bruyère : « *Joie* ne fait plus *s'éjouir*, bien qu'il fasse toujours *réjouir*, *se conjouir ;* » *Caractères*, c. 14. Depuis nous avons encore perdu le second de ces verbes, ainsi que *conjouissance*, qui se trouve dans Saint-Simon.

2. V. sur ce participe présent invariable, p. 236, n. 1. Cf. Virgile, *Georg.*, II, v. 238 et suiv.

3. Cf. Pline, XVII, 3. On s'étonne de lire dans cet auteur : « Terram terra emendari, ut aliqui præcipiunt, super tenuem pingui injecta, aut gracili bibulaque super humidam ac præpinguem, dementia operæ est. Quid enim potest sperare qui talem colit ? » La pratique suivie avec succès par nos fermiers donne chaque jour, sur ce point, gain de cause à Ischomaque, et confirme l'excellence de ses préceptes. Cf. Théophraste, *de Caus. plant.*, III, 2.

peu entendre la vérité, ne seroit il pas à celuy à mesme, et à tout autre, plus aysé d'apprendre cognoistre la terre par l'espreuve, que de connoistre les chevaux, que de cognoistre les mmes ? car elle ne fait monstre de chose quelnque, pour tromper aucun ; mais avecques une nde simplesse elle declare, sans desguiser et s mentir, ce qu'elle peut ou ce qu'elle ne ut pas. Et me semble qu'en se presentant si, si facile à cognoistre et comprendre, qu'elle scouvre le mieux qu'il est possible et merue[1] ceux qui valent quelque chose, et ceux i ne valent rien : car il n'est pas ainsi elle, comme des autres mestiers, ausquels ux qui n'y travaillent point peuvent s'excuser s'ils n'y sçavent rien ; mais tout le monde gnoist la terre, qu'elle ne faut jamais à faire ien à qui luy en fait. Et ainsi cest art d'agriculre accus[illegible]hault et clair et convainct un mauis cœur et [illegible]he : car il n'y a personne qui face accroir[illegible]'on puisse vivre sans les choses ecessaires ; e[illegible]r ainsi qui ne sçait aucun utre mestier po[illegible]gaigner sa vie, et encores ne eut pas labour[illegible] c'est chose apparente qu'il ense vivre ou d[illegible]desrobber, ou de voler, ou

1. A cette ép[illegible]existaient simultanément *merque* et *marque* ; *merq*[illegible]*merquier* et *marquer* ; cette dernière forme était d[illegible] néanmoins, la plus usitée. On écrivait aussi quelq[illegible]is *cherme* au lieu de *charme*. Voir, pour les cha[illegible]nts semblables dans les voyelles, M. Am[illegible]. cité, p. 414.

de mendier[1], ou bien il est du tout insensé.

En cela consiste, dit-il, bien la grande difference de l'agriculture pour en tirer proufit, ou n'en tirer point, quand là où il y a compaignie de manouvriers et bien grande, lon voit l'un avoir grand soing que ses gens soient de bonne heure à la besongne, et l'autre n'y penser point. Lors cognoist on à l'œil que c'est bien autre chose d'un homme qui vaudra mieux luy seul que dix autres, pour ce qu'il travaillera tant qu'il y a de temps, et autre chose d'un qui laisse la besongne avant le temps[2]. Et certes qui laissera muser les gens tout le long du jour[3], il fera ayseement, ce qu'on dit volontiers, que mieux vaudroit la moitié que le tout[4]. Comme lon voit, à voyager, que maintesfois de deux qui

1. On se rappelle la rigueur des lois athéniennes et des décisions de l'aréopage contre tous ceux qui n'avaient pas quelque moyen connu d'existence : V. Plutarque, *in Solone*, c. 28 et 42 ; cf. Montesquieu, *Esp. des lois*, V, 7. C'est qu'en effet : «Illud verum est Catonis oraculum : Nihil agendo, homines male agere discunt. » Columelle, XI, 1.

2. «Ischomachus idem ille : Malo, inquit, unius agilem atque navam industriam, quam decem hominum negligentem et tardam operam. » *Ibid.*

3. « Quippe plurimum affert mali, si operario tricandi potestas fiat. » *Ibid. Tricari*, d'où vient notre mot *trigauder*, user de détours, de finesse, transiger avec son devoir, rend mieux la pensée du grec que le verbe *muser* : ῥᾳδιουργεῖν, dit Xénophon ; c'est tromper, trahir le maître, c'est *frauder*, mal servir.

4. Le texte porte : Souffrez que les ouvriers fassent mal leur devoir, et aussitôt il y aura dans la somme du travail une différence de moitié.

vont mesme chemin, il y a à dire de l'un à l'autre en diligence vingt et cinq lieuës pour cinquante[1]; et si seront tous deux jeunes, et tous deux sains : mais c'est quand l'un se despesche d'aller la part qu'il s'est acheminé, et l'autre prend son ayse, se reposant autour des fontaines et à l'ombre, et s'amuse à regarder par ci par là, cerchant l'haleine des vens frais et gracieux; de mesmes pour avancer l'ouvrage, il y a bien grande difference de ceux qui font ce pour quoy ils sont là, et ceux qui ne le font point, ains cerchent excuse de rien faire, et à qui on souffre de muser ainsi[2]; et pour vray d'adviser à faire bien travailler ou travailler mal, il y a bien autant à dire de l'un à l'autre, comme de travailler, à chomer du tout. Comme en voylà qui beschent la vigne, à fin que le sep soit tout net de toutes herbes; et ils la beschent de sorte que l'herbe y viendra plus que devant

1. Il est question de stades dans le grec : « Deux voyageurs, dit Xénophon, laisseront entre eux une distance de cent stades, dans une route de deux cents. » 200 stades ne faisaient guère plus de 8 de nos lieues; et d'après nos mesures actuelles, l'évaluation du stade, que l'on représentait autrefois par 125 pas géométriques, ou plutôt par 94 toises, 5 pieds, donne 184 mètres, 83 cent., 4 mill.; 200 stades égalent donc 3 myr., 6 kil., 990 m., 76 c., 8 mill.

2. « Ut in itinere conficiendo sæpe dimidio maturius pervenit is, qui naviter et sine ullis concessationibus permeabit, quam is qui, quum sit una profectus, umbras arborum fonticulorumque amœnitatem vel auræ refrigerationem captavit; sic in agresti negotio dici vix potest quid navus operarius ignavo et cessatori præstet. » Columelle, XI, 1.

et plus belle : ne diras tu pas que c'est vrayement chomer ? C'est doncques cela qui gaste[1] les maisons beaucoup plus que la plus grande ignorance de la mesnagerie qu'on pourroit penser. Car qui envoyera de l'argent de sa maison, faisant despense entiere, et ne fera pas les besongnes à demy pour servir à la mise[2], meshuy il ne se faut pas esbahir, si ce mesnàge au lieu de richesse ameine pauvreté et souffrance.

Mais certes mon pere m'enseignoit à moy et practiquoit luy mesme la meilleure et plus souveraine regle de mesnagerie champestre qu'il est possible, pour ceux qui se sçavent soucier de leurs affaires, et qui font estat bien à poinct de l'agriculture. Car il ne souffroit point qu'on achetast une ferme bien cultivee et bien agencee, mais conseilloit de mettre son argent en une qui fust oisive et desplantee ou pour la nonchalance ou pour l'impuissance de son maistre[3]; pour ce, disoit il, que les lieux bien agencez sont à hault pris à qui en veut, et apres leur valeur ne peut augmenter. Or pensoit il que ceux qui ne peuvent croistre en valeur, ne don-

1. Ici *gaste* a conservé la force de son étymologie latine, *vastat*, ruine : v., pour ce mot, mon édition de quelques Vies de Plutarque, traduites par Amyot, p. 94, n. 1 ; cf. Estienne, *de la Precellence*, p. 245, et la dissertation de Saint-Evremond sur *vaste*. t. IV, p. 188 (éd. in-16 de 1753).

2. S'il arrive en effet, faut-il dire, que l'on fournisse largement, sur sa fortune, aux frais qu'entraîne la culture des terres, et que l'on n'en tire pas des revenus assez abondants pour subvenir à ses dépenses....

3. Sur cette idée, cf. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 5.

ent point de plaisir au pris des autres; mais ıy sembloit que quelque bien qu'on aye, uelque nourriture qu'on face[1], quand elle proute et s'amende, c'est lors qu'elle nous resjouit plus. Or n'y a il rien qu'on voye plus clairement proufiter qu'un lieu qui n'a guieres estoit auvage, et maintenant porte toute sorte de ruicts : car je veux bien, ô Socrates, que tu çaches que j'ay desjà fait valoir plusieurs lieux ix ou douze fois[2] autant qu'ils valoient au ommencement, quand je les prins; et ceste elle invention, ô Socrates, et tant estimable[3], st bien si facile à apprendre que maintenant, ne l'ayant ouy dire, tu t'en iras aussi sçavant ue moy pour ce regard, et l'enseigneras à n autre si tu veux. Et mon pere ne l'apprint amais de personne, ny ne se travailla jamais à a trouver; mais pour estre naturellement penible[4], et affectionné à l'agriculture, voylà qui uy feit dire qu'il n'avoit envie que d'un lieu où il eust à quoy s'employer, et de quoy se resjouir en recevant proufit. Car sans doubte, ô Socrates, l'homme d'entre tous les Atheniens qui

1. Quelque espèce de propriété que l'on acquière, ou de nourriture de bestiaux que l'on entreprenne....

2. Littéralement, dans le grec : Beaucoup de fois....

3. Cf. *Mém. sur Socrate*, II, 10.

4. Ami de la peine (διὰ φιλοπονίαν, dit le grec).... *Pénible* a perdu l'une de ses acceptions; on disait alors : *Labeur penible*, et en outre *homme penible et grand travailleur* : «C'est celuy, dit Nicot, qui peut porter et qui se donne beaucoup de peine.»

naturellement estoit plus amoureux de l'agriculture et plus affectionné, c'estoit mon pere.

Adoncques l'oyant parler en ceste maniere, je luy demanday : Et, feis je, tant de lieux que ton pere feit valoir, les gardoit il tous, ou s'il en vendoit quand il en trouvoit beaucoup d'argent? Il en gardoit, et en vendoit pour vray, dit Ischomache; mais certes aussitost, au lieu de celuy là, il en achetoit un autre oisif et vacant, tant il aymoit le travail et la peine. A bon escient, ô Ischomache, dis je, tu me parles d'un homme qui estoit vrayement de sa nature amoureux de l'agriculture; mais c'estoit ny plus ny moins comme les marchands sont amoureux des blez. Car pour les aymer extremement, où que ce soit qu'ils oyent dire[1] qu'il y a abondance de blé, il navigent aussitost celle part[2], traversans pour l'aller trouver l'Ægee, l'Euxine, et la mer de Sicile[3]. Et quand ils y ont chargé le plus qu'ils ont peu, ils l'emmeinent par mer, mais

1. *Ouï dire* a subsisté; *j'ois dire* a péri. Au temps de La Boëtie, Ronsard, dans une ode *à sa lyre*, s'écriait comme Pindare :

Lyre doree,
Que la dance *oit*...

2. Ils naviguent de ce côté... On n'employait encore que *naviger*, comme on le voit dans Nicot.

3. La mer Egée, aujourd'hui l'Archipel; le Pont-Euxin, la mer Noire; la mer ou détroit de Sicile, le phare de Messine. Quoique les Athéniens se vantassent de posséder l'empire de la mer, leur commerce, comme Xénophon lui-même nous le montre dans le tableau qu'il a tracé de *la constitution d'Athènes*, ne s'étendait guère plus loin que les trois mers ici nommées.

est l'ayans mis dans mesme vaisseau où ils
it leurs personnes, et puis s'ils ont faute de
niers, ils ne l'abandonnent pourtant folement à
dventure ; mais s'ils entendent que le blé soit à
grand'requeste[1] quelque part, et qu'on en fait
plus grand compte, ils l'ameinent à ceux là
le leur delivrent. De ceste mesme façon te
mble il que ton pere aymast l'agriculture ?
cela Ischomache respondit : J'entens bien, ô
crates, que tu te mocques; mais de ma part je
estimerois pas un homme moins bastisseur et
fectionné à l'architecture, pour avoir vendu
bastiment qu'il auroit achevé, et puis apres
avoir refait un autre. Et moy, luy dis je, ô
chomache, je te feray bon serment que je
croy fort bien, et que sur ta parole je veux
en penser que ces gens là ayment naturelle-
ent toutes ces choses dont ils pensent tirer
elque proufit; mais je fay aussi mon compte,
Ischomache, que tu as ameiné tout ce discours
ur ayder à ton premier propos : car tu avois
oposé[2] que l'agriculture est le plus facile art
monde ; et maintenant par tout ce que tu
as dit, à ta persuasion, je croy fermement
l'il est ainsi. Il est ainsi, et t'en asseure, dit
chomache. Mais certes en un poinct, ô Socra-

1. C'était l'expression propre dans ce sens, ainsi que
us l'apprend Nicot : « *Requeste*, dit-il, est pourchas de
elque marchandise qui est remandee (demandée plu-
surs fois et avec instance) de beaucoup; comme : « le
é n'est pas de *requeste* ceste annee. »

2. Mis en avant cette proposition, avancé....

tes, qui est cogneu en toutes façons de vivre, à l'agriculture, au maniement de la republique, à la mesnagerie[1], au fait des armes, c'est de sçavoir commander et gouverner[2], en ce poinct seul, dis je, te confesseray je bien que, pour avoir le sens de le sçavoir faire, il y a grand' difference des uns aux autres. Comme en une galere, quand on flotte en haulte mer, et qu'il faut tirer à la rame pour traverser à quelque pas[3], il y en a qui n'ont office en la galere que d'animer les autres[4] ; mais de ceux là les uns sçavent dire et faire je ne sçay quoy qui espoingt[5]

1. Dans l'administration domestique, comme nous l'avons expliqué dès le début; c'est dans ce sens que Montaigne nous dit : « qu'il a *du mesnage* en main, depuis que ceux qui le devanceoient en la possession des biens dont il jouit ont quité leur place; » *Ess.*, II, 17; et Loysel, *Dialog. des advoc.*, 3[e] confer. : « La feue royne ayant recogneu Foullé homme de service, l'employa *au mesnage* de sa maison, et principalement au reglement de ses bois et forests. » Cf. Charron, *de la Sagesse*, III, 13.

2. Ce morceau plein de sens et de force sur l'art de commander, si nécessaire dans toutes les positions de la vie, cet admirable épilogue du traité de Xénophon, est une preuve frappante de l'élévation que les anciens, amis du simple et du grand, savaient donner aux sujets en apparence les plus modestes.

3. Passage... Le grec dit : Pour achever en un jour quelque trajet ...

4. Ceux-ci, Xénophon les appelle d'un seul mot κελευσταί, de κελεύω, ordonner, encourager; ce sont les chefs des rameurs, les officiers préposés à la manœuvre du bâtiment.

5. Pique, anime; on disait « *espoinct* d'un grand desir.... » (Nicot); racine : *poindre* (pungere). Ce verbe expressif, qui n'est plus d'usage qu'à certaines personnes, en

vivement les cœurs de la chiorme[1], et les fait travailler franchement et de leur gré; et les autres y sont si mal adroicts qu'ils n'avanceront pas tant de chemin en deux fois autant de temps: et ainsi les uns sortent apres à terre joyeux, suans à grosses gouttes, et se vantans, et s'entrelouans l'un l'autre, tant celuy qui les animoit, que ceux qui ont obey; et les autres arrivent sans suer goutte, trahissans leur chef, et haïs de luy. Et en cela mesme consiste la difference des capitaines, pour ce qu'il y en a que les soldats sous leur charge ne se mettent jamais de leur gré ny à la peine, ny au danger, et ne daignent obeïr, ny ne veulent, sinon tant qu'il leur est force; ains prennent gloire de contredire et faire teste à leur chef. C'est ce capitaine qui ne leur pourroit enseigner d'avoir honte de luy, quelque vilanie[2] qu'ils eussent fait; mais il y en a aussi d'autres vrayement

quelques acceptions ou formes proverbiales, était fort employé au XVIe siècle. Ronsard, dans ses *Amours de Marie :*

Belleau, l'amour te poingt, je te pri', ne l'oublie.

Le même, *Amours de Cassandre :*

Tant doulcement le doulx archer me poingt.

De là douleurs qui *poignent*, chagrin *poignant*.

1. *Chiorme*, *chiourme* (de l'italien *ciurma ;* voy., à ce mot, les *Origines italiennes* de Ménage), c'étaient les forçats et autres qui ramaient sur une galère.

2. *Vilanie*, *vilainie*, *vilenie :* action honteuse, mechanceté, opprobre; *vilaner*, injurier. Dans le *Roman de la Rose*, que La Fontaine aimait ou du moins étudiait si fort (v. M. Villemain, *Moy. âge*, t. II, p. 141), on trouve

divins et bons maistres à commander, qui prendroient en main ces mesmes soldats là, et d'autres encores maintesfois, et les auroient si bien faits à leur poste[1], qu'ils mourroient de honte de faire rien de vilain et de meschant, et se vanteroient et tiendroient fiers, chascun endroict soy[2], de leur rendre obeïssance. Et s'il est besoing que tous ensemble se mettent au travail, ils travaillent tous, sans monstrer un seul brin de regret, ny de lascheté; ains, comme il se voit parfois, de toutes manieres de gens, quelqu'un en qui on recognoist un naturel valeureux et cerchant la peine, aussi les bons commandeurs d'armees impriment cela au cœur de tous ceux du camp, d'aymer le travail, de convoiter ambitieusement la gloire, d'estre veus de par leurs chefs, faisans quelque beau fait. Or quiconques soient les chefs de guerre, envers lesquels les gens qui les sui-

ces vers qui rappellent le système de personnification allégorique, propre à la poésie de cette époque :

L'autre image apres Felonie
Si fut nommee *Vilainie.*

Et ailleurs, ce mot s'y trouve ainsi expliqué :

... *Vilainie* le *vilain* fait :
Je ne l'ayme, n'en dit, n'en fait;
Vilain est fel (felon) et sans pitié,
Sans service et sans amitié.

1. Façon, guise, volonté, *ad positionem suam, scil. voluntatem* : v. p. 56, n. 3.

2. *Endroict soy*, selon son office, pour sa part : v. *Glossaire* de Roquefort, t. I, p. 453.

vent sont ainsi affectionnez, certainement ceux là se peuvent bien hardiment vanter que ce sont eux les puissans capitaines et redoutables, non pas certes ceux qui ont les corps plus à commandement[1] que tous leurs soldats, ny ceux qui dardent[2], ny ceux qui tirent mieux de l'arc, ne qui sont les mieux montez pour combatre les premiers plus vaillamment et plus dextrement[3] que nul autre, soit à cheval, ou à pied la targue[4] au poing; mais sont vrayement ceux qui sçavent mettre cela en la teste des soldats, qu'ils les doibvent suivre, et fallust il passer dans le feu, et par tous les dangers du monde. A ceux

1. Plus à souhait, c'est-à-dire, plus forts, mieux conformés....

2. Lancent le javelot (ou manient la lance) avec plus de vigueur....

3. (Dextere), avec plus de *dextérité*, plus adroitement. *Dextre*, c'était la main droite. Bon. des Perriers, dans la pièce où il poursuit les *pronostiqueurs* (astrologues) :

> Or vois tu là Jesus Christ en ce lieu,
> Qui est assis à la *dextre* de Dieu.

4. *Targue*, *targe* : ce mot, qui, d'après Nicot, venait du Languedoc, désignait un bouclier de forme carrée, que les Espagnols appelaient *adarga*, et dont l'usage n'avait pas tout à fait disparu chez eux au XVIe siècle : rac., suivant Roquefort, t. I, p. 604, *terga* (dos, cuir). Marot, dans son *Psaume* 5 :

> Ouy, de bien faire tu es large
> A l'homme juste, o vray Sauveur,
> Et le couvres de ta faveur
> Tout ainsi comme d'une *targe*.

Cf., *Id.*, *Ps.* 91 : de là notre diminutif *targette*, et le verbe *se targuer*, primitivement, se couvrir de sa *targe*, de son bouclier. «*Se targuer* d'une raison, c'est, dit Nicot, s'armer d'une raison.»

ci faut il à bon droict donner le tiltre de cœur grand et de grand' cervelle, quand plusieurs vont apres un, ayans tous une mesme volonté. Cestuy ci peut on dire avoir le bras grand, au sens du quel tant de bras obeïssent sans contrainte; cestuy ci est vrayement grand personnage, qui peut mettre à fin les choses grandes avecques son sens plustost qu'avecques sa force.

Et aux besongnes domestiques tout de mesmes, soit qu'il y aye un receveur ou un maistre d'hostel qui en aye la charge[1], s'il sçait tenir les gens au travail gaillards[2] et courageux, sans desbauche[3] et sans relasche, c'est luy sans doubte qui fait le grand coup pour[4] mettre les biens à la maison, qui la comble d'abondance. Mais, ô Socrates, quand le maistre survient à la besongne, en la puissance duquel il est de donner aux lasches travailleurs plus grand peine, et aux courageux plus de recompense, si lors à sa veuë les manouvriers ne donnent à cognoistre à veuë d'œil qu'il est venu, certes je ne feray

1. Quel que soit celui, intendant ou régisseur, qui ait charge de l'administration domestique.... Cf. Columelle, I, 8; II, 4.

2. H. Estienne, dans sa *Precellence*, p. 266, accuse les Italiens d'avoir *mesusé* de ce mot qui est, dit-il, « un des beaux qu'ait nostre langue, et qui se peut vanter, entre autres choses, d'estre de ceux qui luy ont esté donnez et recommandez par la grecque. » Rac., ἀγαλλιάω, suivant Nicot : peut-être aussi γαλερός, γαληνής.

3. (Συνεχεῖς) sans écart, sans qu'ils s'éloignent du travail : sur ce mot *desbauche*, v. p. 114, n. 3.

4. Qui contribue le plus à....

pas cas d'un tel maistre; mais de celuy là, qui aussitost que ses gens l'auront veu, ils s'esmouveront, et une ardeur se boute dans le cœur de chascun des journaliers, et voire[1] querelle de gloire parmy tous pour travailler à l'envy, à qui mieux mieux, et une ambition à chascun en son endroict tresbonne et proufitable : celuy là diray je hardiment, qu'il a quelque chose de naturel royal. Et voylà ce qui est à mon advis le plus important en toutes factions où lon s'avance par le moyen des hommes[2], et par ainsi, au fait aussi de l'agriculture. Mais asseure toy que ce que je te viens de dire ne s'apprend point ny pour l'avoir veu faire, ny pour l'avoir ouy dire une fois; mais je te dis que qui le veut sçavoir faire, il a besoing de s'y nourrir et adresser[3], et encores que de sa nature il soit bien nay[4], et, ce qui est le plus fort encores, qu'il aye je ne sçais quoy de divin : car je ne peus bonnement croire que ce bien si

1. Même (il s'élève une)....

2. En toute œuvre qui s'accomplit par le travail des hommes, dans toutes les professions où s'exerce leur activité. *Faction* de *factum*, office, emploi; v. Roquefort, t. I, p. 567.

3. Former.... On devait dire, suivant Bonavent. des Periers, *droisser*, *adroisser*, plutôt que *dresser*, *adresser*, « pour ce que ces verbes sembloient venir de *droict* (rectus) : » V. *Discours non plus melancholiques que divers*, c. 17.

4. Allusion à une doctrine exposée dans le *Ménon*, « que le germe de la vertu doit être au fond de l'âme. » Avec ce dialogue de Platon, cf. le traité de Plutarque : *Que la vertu peut être apprise*.

grand puisse entierement estre propre de l'homme, mais vrayement de Dieu, de commander aux personnes de telle sorte, qu'il se cognoisse clairement que c'est de leur gré. C'est luy qui espargne ce bien et le reserve pour ceux qui ont vrayement voué et fait la profession d'une vie pure et chaste[1]; mais de regner sur les hommes malgré eux, cela donne il, à mon advis, à ceux qu'il estime dignes de vivre comme Tantale, lequel on dit estre là bas en enfer languissant à tout jamais, et mourant, de peur de mourir deux fois[2].

1. Τοῖς ἀληθινῶς σωφροσύνῃ τετελεσμένοις, dit le grec; on a traduit le plus souvent : « pour ceux qui possèdent véritablement une prudence, une sagesse accomplie » ; mais le sens donné par La Boëtie est de beaucoup le plus beau et le meilleur.

2. Les poëtes l'ont représenté dans les enfers, les uns, au milieu d'un étang, dont l'eau fuyait sans cesse ses lèvres altérées, entouré d'arbres dont il ne pouvait atteindre les fruits pour satisfaire sa faim; les autres, au-dessous d'un rocher dont la chute menaçait à chaque instant sa tête : v. Homère, *Od.*, XI, v. 582-592; Pindare, 1re *Olymp.* v. 87 et suiv. (éd. de Heyne); 8e *Isthm.*, v. 20 et 21; Euripide, *Oreste*, v. 6, 971 et suiv. (éd. Tauchnitz); Lucrèce, III, 994; Ovide, *Met.*, VI, 172; X, 41; Sénèque, *Thyeste*, acte. I. Cf. Cicéron, *Tuscul.*, I, 5; IV, 16; Hygin, *Fab.*, 82 et 83; Lucien, *Dial. des morts*, 17; etc.

LETTRE DE MONTAIGNE

A M. DE MESMES[1],

SEIGNEUR DE ROISSY ET DE MALASSIZE[2], CONSEILLER DU ROY EN SON PRIVÉ CONSEIL.

Monsieur, c'est une des plus notables folies que les hommes facent, d'employer la force de leur entendement à ruiner et choquer les opinions communes et receues, qui nous portent de la satisfaction et du contentement. Car là où tout ce qui est sous

1. Henri de Mesmes, issu d'une famille originaire du Béarn, naquit à Paris, en 1532, se distingua par ses talents administratifs et politiques sous les rois Henri II, Charles IX, Henri III, et posséda, entre autres charges, celle de chancelier du royaume de Navarre. Rollin, dans son *Traité des Etudes* (l. I, c. 2, art. 1), cite de lui des *Mémoires manuscrits* que le premier président de Mesmes lui avait communiqués, et qui ont été publiés depuis. Ses vastes connaissances le rendaient digne d'être l'ami et le protecteur des savants : lui-même nous apprend, remarque M. Le Clerc, qu'au sortir du collége, il récita Homère d'un bout à l'autre; dans la suite il prit beaucoup de part au travail de Lambin sur Cicéron et mérita qu'il lui fût dédié.

2. On sait, dans notre ancienne monarchie, la vogue et la puissance de la chanson et des jeux de mots. De Mesmes avait négocié, en 1570, avec Armand de Biron, la paix entre les catholiques et les protestants; d'une infirmité de celui-ci qui boitait, et de la seigneurie de son collègue, on appela trop justement cette paix « boiteuse et mal assise. »

le ciel, employe les moyens et les outils que nature luy a mis en main (comme de vray c'en est l'usage), pour l'agencement et commodité de son estre, ceux ici, pour sembler d'un esprit plus gaillard et plus esveillé, qui ne receoit et qui ne loge rien que mille fois touché et balancé au plus subtil de la raison, vont esbranlans[1] leurs ames d'une assiette paisible et reposee, pour, apres une longue queste, la remplir en somme de doubte, d'inquietude et de fiebvre[2]. Ce n'est pas sans raison que l'enfance et la simplicité ont esté tant recommandees par la verité mesme[3]. De ma part j'ayme mieux estre plus à mon ayse, et moins habile; plus content, et moins entendu. Voylà pour quoy, monsieur, quoy que des fines gens se mocquent du soing que nous avons de ce qui se passera ici apres nous, comme nostre ame, logee ailleurs, n'ayant plus à se ressentir des choses de çà[4] bas, j'estime toutesfois que ce soit une grande consolation à la foiblesse et brieveté de ceste vie, de croire qu'elle se puisse fermir[5] et allonger par la re-

1. Eloignant, faisant sortir....

2. Montaigne, qu'il est convenu d'après Pascal, ou plutôt d'après Nicole, de traiter de sceptique, s'élève très-souvent dans les *Essais*, non-seulement contre le danger *de ne pas croire*, mais encore contre la hardiesse *de ne croire qu'à demi* : v. I, 26; cf. I, 22; II, 12, vers le commencement, III, 13 à la fin.

3. «Oh! que c'est un doulx et mol chevet et sain que l'ignorance et l'incuriosité à reposer une teste bien faite!» *Ess.*, III, 13.

4. *Çà* pour *ici* : d'où les locutions *çà* et *là, en deçà*. Dans la *Tragedie de la vengeance de Jesus Christ,* il est dit que l'on devrait bien aimer Jésus,

> Qui *çà* bas voult mort endurer
> Pour racheter l'humain lignage.

5. Fortifier, *affermir,* déjà même plus usité.

putation et par la renommee ; et embrasse tresvolontiers une si plaisante et favorable opinion engendree originellement en nous[1], sans m'enquerir curieusement ny comment ny pour quoy. De maniere que ayant aymé plus que toute autre chose feu monsieur de La Boëtie, le plus grand homme, à mon advis, de nostre siecle[2], je penserois lourdement faillir à mon debvoir, si à mon escient je laissois esvanouir et perdre un si riche nom que le sien, et une memoire si digne de recommandation; et si je ne m'essayois, par ces parties là, de le ressusciter et remettre en vie. Je crois qu'il le sent aucunement[3]; et que ces miens offices le touchent et resjouissent. De vray il se loge encores chez moy si entier et si vif, que je ne le puis croire ny si lourdement enterré, ny si entierement esloigné de nostre commerce. Or, monsieur, parce que chaque nouvelle cognoissance que je donne de luy et de son nom, c'est autant de multiplication de ce sien second vivre, et d'avantage que son nom s'ennoblit et s'honore du lieu qui le receoit, c'est à moy à faire, non seulement de l'espandre le plus qu'il me sera possible, mais encores de le donner en garde à personnes d'honneur et de vertu, parmy lesquelles vous tenez tel rang, que pour vous donner occasion de recueillir ce nouvel hoste, et de luy faire

1. Cicéron, *pro Archia*, c. 11 : « Insidet quædam in optimo quoque virtus quæ admonet non cum vitæ tempore esse dimittendam commemorationem nominis nostri, sed cum omni posteritate adæquandam. »

2. Montaigne revient sur cette pensée au liv. II, c. 17 des *Essais* : « Le plus grand (homme) que j'aye cogneu au vif, je dis des parties naturelles de l'ame, et le mieux nay, c'estoit Estienne de La Boëtie. »

3. En quelque façon.... V., p. 11, n. 2.

bonne chere[1], j'ay esté d'advis de vous presenter ce petit ouvrage[2], non pour le service que vous en puissiez tirer, sçachant bien que à practiquer Plutarque et ses compaignons, vous n'avez que faire de truchement; mais il est possible que madame de Roissy[3] y voyant l'ordre de son mesnage et de vostre bon accord representé au vif, sera tresayse de sentir la bonté de son inclination naturelle avoir non seulement attaint, mais surmonté ce que les plus sages philosophes ont peu imaginer du debvoir et des loix du mariage. Et en toute façon, ce me sera tousjours honneur de pouvoir faire chose qui revienne à plaisir à vous ou aux vostres, pour l'obligation que j'ay de vous faire service.

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous doint[4] tres-

1. Bonne mine.... V. sur ce mot *chere*, p. 140, n. 1.

2. Les *Regles*, ou comme dit Amyot, les *Preceptes* de mariage, dont la traduction va suivre.

3. Jeanne Hennequin, fille d'un maître des comptes, mariée à Henri de Mesmes en 1552, et qui lui donna un fils et une fille; le premier, sous le nom de Jean-Jacques de Mesmes, fut créé comte d'Avaux en 1638.

4. Forme ancienne, empruntée au verbe *doigner*, et retenue pour *donner* et ses composés, jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Dieu me le *pardoint*, avait dit Rabelais, I, 6; et bien avant lui, l'auteur de la *chanson de Roland*, p. 60 :

Deus me le *doint* venger...

Dieu me donne de le venger. Marot s'adressant à « s'amie qui avoit fait nouvel amy : »

Dieu *doint* que pis tu n'en sois renommee;

et Montaigne lui-même, dans les *Essais*, III, 5 : « Dieu leur *doint* bien faire, » Dieu leur accorde de bien agir ainsi. Bon. des Perriers répète aussi plusieurs fois ce mot dans une épître en vers « à madame Marguerite, fille du roy de France. »

se et longue vie. De Montaigne[1], ce 30 avril,

Vostre humble serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

ar la description de *Montaigne*, ainsi appelait-on ion du célèbre auteur des *Essais*, « laquelle ichee sur un tertre, comme dit son nom..., et pere, avoit aymé à bastir parce qu'il y estoit nay, » consulter le ch. 3 du liv. III, à la fin; *Ib.*, le ch. 9; l'édition donnée par M. Le Clerc, le discours pré-e, t. I, p. 128.

ES REGLES DE MARIAGE

DE PLUTARQUE[1].

que à Pollion [2] et Eurydice [3], nouveaux mariez, salut.

es la saincte loy du païs qui vous fut chan- la presbtresse de Ceres[4], lors que vous joincts par mariage, si maintenant,

ce traité, dont Wyttenbach a dit avec raison : est materia libelli, suavior etiam forma, » v. la *Plutarque*, par Dacier, c. 20. Outre La Boëtie et il eut encore plusieurs traducteurs dans le XVI[e] han Lodes de Nantes donna « du Gouvernement ge » une *translation de grec en latin et de latin en françois*, Paris, 1535, in-16, et petit in-8°, 1545; e version française en parut à Lyon, 1546, in-8°, née, suivant Du Verdier, qui ne nomme pas l'au- aris, 1548, in-16. Jacques de La Tapie, fit même en rythme françoise les preceptes nuptiaux, » 559 : v. Brunet, *Manuel du Libraire*, dernière III, p. 785.

sonnage d'ailleurs inconnu.

sius, *de Script. Hist. phil.*, III, 6, avance qu'Eu- tait la fille de Plutarque; mais il n'allègue aucune à l'appui de ce sentiment. Cf. Menage, *Dissert. ribus philosophis*, § 15; Fabricius, *Bibl. gr.*, vol. 30.

usion à un usage local, dont il n'est pas fait men- s d'autres auteurs : cf. *Questions romaines*, § 29. s, protectrice des mariages, on peut d'ailleurs vius, *in not. ad Æn.* IV, 58; Augustinus, *de Civit.* , 16.

suivant cela, je vous fay sur ce propos un discours pour vous unir tousjours de plus en plus, en maniere d'un second chant nopçal, il pourra estre, à mon advis, aucunement proufitable, et s'accordera avecques la loy qui vous fut declareeà vos nopces. Or en la musique, mesmes au jeu de la flute, jadis entre les façons de chants il y en avoit une, laquelle pour sa singularité on appelloit *hastecheval*[1], pour autant, je crois, qu'elle avoit quelque vertu de donner aux chevaux courage de tirer au charriot; et en la philosophie, entre plusieurs et beaux propos qu'elle traicte, je ne croy pas qu'il en y aye un plus digne que le nopçal. C'est cestuy ci que nous avons en main, au son duquel la philosophie rend doulx, privez et paisibles ensemble, ceux qui par la communion de la vie s'assemblent, et deviennent de deux un[2]. Doncques ayant assemblé en quelques comparaisons brieves (pour estre plus aysees à retenir), quelques sommaires de ce que vous avez souvent ouy dire à plein sur ce subject, ayans esté nourris tous deux en la philosophie, je vous les envoye par un present commun à l'un et à l'autre. Mais dès le commencement, je veux faire priere aux

1. V. à ce sujet Plutarque, *Sympos.*, VII, 5; Elien, *Nat. animal.*, XII, 44; Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, II, p. 164.

2. Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 31, trad. d'Amyot : « La deesse Venus, dit celui-ci, par le moyen de l'amour, engendre une amitié et meslange de deux en un. »

Muses, qu'elles vueillent estre en vostre mariage compaignes et aydes de Venus[1]. Aussi, à la verité, une lyre ne leur seroit pas mieux seante, ny une guiterne[2], que de mettre un accord bien advenant en la maison, et au mariage, par un doulx parler, par quelque harmonie, par la philosophie[3]. Voylà pour quoy les an-

1. Plutarque, *Banquet des sept Sages*, c. 38, en nous offrant des idées semblables, nous permet de le comparer à lui-même : « Les Muses, dit Mnesiphilus, se plaindroient merveilleusement et non sans cause de nous, si nous estimions que leurs ouvrages fussent des cithres ou des flutes, et autres tels instrumens de musique; non pas instruire les meurs et addoulcir les passions de l'ame de ceux qui se delectent des chansons, harmonies et accords de la musique : aussi doncques fault il que nous confessions que l'œuvre de Venus n'est pas l'assemblee ny la meslange des corps, mais bien l'affection, l'amitié et la familiarité qu'elle nous engendre des uns envers les autres. » Trad. d'Amyot. Cf. Xénophon, *Banquet*, c. 8, édit. de Paris, in-folio, 1625, p. 895.
2. Bonav. des Periers a traité, dans le dernier de ses *Discours non plus melancholiques que divers*, « de la maniere d'entoucher les *guiternes* et les *lucs* (luths, comme on écrivait aussi ; v. Ménage, *Dict. étym.*, à ce mot), » c. 21 : « Depuis douze ou quinze ans en çà, dit-il, tout nostre monde s'est mis à *guiterner*..., en maniere que vous trouverez aujourd'huy plus de *guiterneurs* en France qu'en Espaigne, etc. » Dans la discussion qui suit sur l'origine et la nature de cet instrument, il prétend qu'il ressemble fort au « tetracorde de Mercure, » dont parle Boèce au premier livre de la *Musique*.
3. « Certainement Venus est l'ouvriere de la concorde, et mutuelle bienveillance qui est entre les hommes et les femmes, meslant et fondant ensemble, par le moyen de la volupté, les ames avecques les corps. » *Banquet des sept Sages*, c. 42. « Je ne sçay, dit Montaigne, *Ess.*,

ciens assirent sur mesme autel Venus et Mercure, comme voulans dire qu'au plaisir de mariage, le doulx parler y est necessairement requis; et pareillement assemblerent ils Suadelle[1] et les Graces, pour monstrer qu'il faut que le mary et la femme obtiennent l'un de l'autre ce qu'ils desirent par doulces paroles et persuasions, sans debat ny querelle. Solon ordonna que la nouvelle espouse ne couchast point avecques son espoux, qu'elle n'eust mangé d'une pomme de coing[2] : voulant declarer ainsi couvertement, à mon advis, qu'il faut devant tout aux mariez la grace de la bouche et du parler doulce et advenante. En Bœotie ils couvrent l'espouse et la couronnent d'asperges, pour ce que ceste herbe, d'un chardon aspre et poignant, jecte un fruict merveilleusement doulx; et aussi la nouvelle espouse, à qui ne se

III, 5, qui a peu malmesler (brouiller) Pallas et les Muses avecques Venus et les refroidir envers l'Amour; mais je ne voy aucunes divinitez qui s'adviennent mieux ny qui s'entredoibvent plus : par ainsi on charge les dames protectrices d'humanité et de justice du vice d'ingratitude et de mescognoissance. » Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 36, et Themistius, *Orat.*, XXIV, p. 303 de l'édit. du Louvre.

1. *Pitho* ou *la persuasion* : Sur cette alliance, cf. Hésiode, *Les travaux et les jours*, v. 73; Phurnutus, *Théorie de la nature des dieux*, c 24; Pausanias, IX, 35; Seneca, *Benef.*, I, 2.

2. Cf. Plutarque, *Vie de Solon*, c. 37, *Questions romaines*, § 65; Petit, *in Leg. Att.*, p. 547; et sur le coing, que les anciens prisaient fort pour son odeur et ses effets salutaires, voy. Pline, XV, 10; XXIII, 6; Pollux, VI, 47.

desgoute pas et ne se fasche pas pour sa premiere estrangeté et amertume, donne un singulier plaisir pour la compaignie d'une vie doulce et privee[1] : mais ceux qui ne peuvent souffrir les premieres rudesses des filles, c'est autant, ce me semble, comme si quelqu'un quitoit à un autre le raisin meur, pour avoir trouvé amer le verjus de grain; et aussi plusieurs nouvelles mariees, ayans prins en haine leurs maris, ont fait tout de mesmes, comme qui endureroit bien la picqueure des abeilles, mais apres laisseroit les rais de miel[2]. Surtout il faut que les nouveaux mariez se donnent bien garde

1. Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 68.

2. Ceux qui, pour avoir été piqués par une abeille, laisseraient les rayons de miel. De *ray* avait été formé *rayer*, que H. Estienne, p. 149 de la *Precellence*, signale parmi les verbes *de bonne grace* dont se servaient nos ancêtres : « Comme, il luy feit le sang *rayer* par la bouche et par le nez; on diroit aujourd'huy *couler*, lequel terme ne representeroit pas si bien à nos yeux la chose. » *Rayer* n'existait donc plus dès lors; mais *ray* (primitivement *raid*, *radius*) était fort employé; Bon. des Periers, dans une pièce charmante à Jeanne d'Albret, où il plaint le court destin des roses, les montre naissantes

Aux premiers *rais* du chaud soleil levant...

Ce mot devait exister concurremment avec *rayon*, jusqu'à l'époque de Vaugelas, qui déclarait dans sa 194e *Remarque:* « *Rais* pour *rayons* ne se dit plus de ceux du soleil, ni en prose ni en vers, mais se dit de ceux de la lune en vers et en prose. » De là, Chapelain, dans sa *Pucelle*, en parlant de la lune :

Et de ses *rais* fait honte aux rayons du soleil.

On ne connaît plus guère aujourd'hui que les *rais d'une roue*.

qu'ils ne s'entrepicquent et offensent l'un l'autre, ains qu'ils ayent cela devant les yeux, qu'au commencement, quand on vient à former les vases à la fonte, ayseement par la moindre chose se viennent ils à resoudre ; mais avecques le temps, quand les jointures se sont prinses et consolidees, lors avecques le feu et le fer à peine les peut on desfaire. Ainsi que le feu s'allume ayseement à la paille[1], et au poil de lievre, et aussitost est il esteint, si de là ne se prend à quelque autre chose qui le puisse garder et entretenir ; tout de mesmes faut il penser qu'il n'est rien moins de duree, ny moins asseuré que le poignant amour qui s'enflamme aux nouveaux mariez, pour le plaisir du corps et la fleur de l'aage, sinon que ceste affection puis apres s'assie et s'arreste sur les bonnes meurs et conditions, et par ce moyen, se prenant à l'esprit, elle vient soudain à se rendre d'une qualité spirituelle et animee[2]. La pesche avecques les drogues venimeuses qu'on fait, prend bien

1. Au *bouillon blanc* (θρυαλλίδι, plante d'où les anciens tiraient une espèce d'étoupe dont ils faisaient leurs mèches de lampe), ajoute ici le grec, non pas néanmoins dans toutes les éditions, mais dans le plus grand nombre. Amyot, qui avait omis d'abord ce détail dans sa traduction, a ensuite replacé à la marge de son exemplaire le mot qui l'exprime.

2. La Boëtie a beaucoup mieux compris qu'Amyot cette phrase difficile dans le texte. Sur ces idées, cf. Xénophon, *Banquet*, loc. laud., et Plutarque lui-même, traité *de l'Amour*, c. 56, 58 et 60.

soudain et fort ayseement le poisson, mais elle le rend de mauvais goust et tel qu'il n'est pas bon à manger; et pareillement celle là qui, comme par bruvages et charmes qu'elle invente contre son mary, le veut gaigner par la volupté, n'y fait autre proufit, sinon qu'il luy convient apres vivre en la compaignie d'un homme estourdy, insensé et tout abastardy. Car certes Circé ne receut nul plaisir de ceux qu'elle transforma avecques ses bruvages[1], et ne se souvint aucunement de ceux qui devinrent asnes ou pourceaux; mais à bon droict et sagement porta celle grande affection à Ulysse, homme d'entendement, qu'elle tint en sa compaignie. Celles qui ayment mieux maistriser un mal advisé qu'obeïr à un sage, semblent à[2] ceux qui choisiroient plustost de conduire un aveugle par le chemin que de suivre un bien entendu et clairvoyant. Elles ne veulent pas croire que Pasiphaë[3], qui avoit la compaignie d'un roy, devint amoureuse du bœuf, et voyent bien maintenant maint' une qui desdaigne son mary severe et chaste, et se plaist plus de la compaignie de quelques gens du tout abandonnez comme chiens ou boucs à leurs dissolutions

1. *Odys.*, X, v. 136 et suiv.; cf. Virgile, *Egl.*, VIII, 70; Ovide, *Metam.*, XIV, § 1; Hygin, *Fab.* 125 et 199.

2. Aujourd'hui encore on dit : Il n'a que le *semblant* du courage, c.-à-d. ce qui *ressemble* au courage.

3. Virgile, *Egl.*, VI, 45; *En.*, VI, 24; Ovide, *Her.*, IV, 157 et 165; Hygin, *Fab.* 40, etc.

et voluptez. Ceux qui ne peuvent monter à cheval pour raison de leur debilité ou mollesse, apprennent les chevaux à se mettre en bas et à genoux; ainsi plusieurs ayans prins des femmes de haut lieu et fort riches[1], ne se rendent pas eux mesmes en rien meilleurs ny plus dignes, mais rabaissent leurs femmes, comme s'ils s'attendoient d'en chevir mieux[2], quand elles sont ainsi rabaissees[3]. Or faudroit il, gardant et la hauteur du cheval et la valeur de la femme, user de la bride. Nous voyons la lune, quand elle est esloignee du soleil, claire et luisante, et puis estant pres de luy, elle se pert et se cache; mais la femme sage au contraire, il faut qu'elle paroisse fort, estant avecques son mary, et qu'elle garde la maison, et ne se monstre point, quand il est absent.

Herodote a eu tort de dire[4] que la femme avecques la chemise despouille la honte[5]; ains

1. Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 19.

2. Comme dans l'espérance de les gouverner, d'en être maîtres plus facilement. « *Chevir*, dit Nicot, c'est venir à *chef* et à bout de quelque chose; car il vient de *chef*, tout ainsi qu'*achever*. Selon ce, on dit: *chevir d'un homme revesche, d'un cheval farouche;* c'est en venir à bout et le mettre à la raison. » De là aussi *chevance*, biens, possessions, mot consacré par l'emploi qu'en a fait Montaigne, *Ess.*, I, 40, etc.

3. Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 24 et 25, trad. d'Amyot.

4. I, 8; cf. Hieronymus, *adv. Jovinianum*, I, p. 38. Plutarque rappelle dans son traité *sur la Manière d'Ecouter* cette même citation, mais cette fois sans la condamner.

5. Montaigne, *Ess.*, I, 20, place (d'après Diogène de

›ut au rebours, au lieu de la chemise elle rend la honte; et entre eux le mary et la ›mme se portent plus d'amitié l'un à l'autre, 'autant qu'ils ont plus de honte et reverence un de l'autre; et peuvent prendre cela pour n signe apparent et certain. Comme si on rend deux tons accordans, le son demeure au lus gros des deux : ainsi en une maison sage t bien rangee, tous affaires se font bien par ›us deux, d'un accord; mais en l'apparence, ›ut ce qui se fait ne represente que le gouver-ement et vouloir du mary. Le soleil gaigna la ise[1] : car l'homme, quand le vent le vouloit orcer avecques ses grandes soufflees de laisser e manteau, il le serroit tousjours plus fort, et etint ainsi son habillement; et puis quand le 'ent fut passé, l'homme eschauffé par la cha-eur du soleil, et encores apres bruslant de :haud, despouilla le manteau et le pourpoinct[2]: ainsi beaucoup de femmes qu'il y a se deba-ent avec leurs maris quand ils leur veulent

Laërte) un propos analogue dans la bouche de Théano, qu'il donne pour la belle-fille de Pythagore, mais qui était a femme, comme le remarque Ménage.

1. C'est-à-dire que, suivant la fable, le Soleil l'emporta sur Borée.... V. cette fable, Esope, 307, éd. d'Hudson; Sophocle, dans Athénée, *Deip.*, XIII, 82; Avienus, 4; Thémistius, *Orat.* XVI, p. 208 de l'éd. du Louvre; surtout Babrius, 18, p. 40 et suiv. de l'éd. Boissonade.

2. (Perpunctum) : C'était l'habillement de l'homme pour la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture.

oster l'affetterie, la braveté[1] et la despense, là où, si lon y va par doulceur avecques bonnes paroles, elles la laissent et se rangent à la raison.

Caton jecta de la cour[2] un senateur qui avoit baisé sa femme en presence de sa fille[3]. Cela fut, possible, un peu rigoureux[4]; mais si cela est deshonneste, comme il est, d'embrasser, de s'entrebaiser, de s'entracoller, quand il y a des estranges[5], comment ne seroit il deshonneste, quand il y a des gens, de s'oultrager et d'avoir different ensemble? Et comment se

1. On a vu plus haut l'ancien sens de *brave*, p. 50, n. 2; de là *braveté*, *braverie*, amour de la toilette, parure. Au XVII[e] siècle, *une femme brave* voulait encore dire une femme bien parée. Molière, dans l'*Amour médecin*, acte I, sc. 1 : « Pour moi je tiens que la *braverie* et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles. » Sur ce mot *brave*, on peut lire des remarques piquantes de M. Ampère, *Hist. de la formation de la langue franç.*, p. 204.

2. Chassa du sénat.... Ce Romain s'appelait Manilius: V. sur ce fait Plutarque, *Vie de Caton l'ancien*, c. 35; cf. Tite-Live, XXXIX, 42.

3. On n'était plus à ce temps de simplicité où, pour reconnaître si les femmes avaient bu du vin, on usait de la recette dont Aulu-Gelle nous a conservé le souvenir, X, 23 : « Institutum ut cognatis (mulieribus) osculum ferrent, reprehendendi causa, ut odor indicium faceret si bibissent. »

4. Maxima debetur puero reverentia...

a dit Juvénal, *Sat.* XIV, v. 47 : aussi Plutarque rapporte-t-il, dans la *Vie de Caton*, que ce Romain parlait en présence de son fils avec autant de retenue que « s'il l'eust fait devant les religieuses vestales ; » v. c. 41, trad. d'Amyot.

5. Pour *estrangers* ; v. p. 18, n. 2.

peut il faire que les caresses et les accueils se facent en secret et à part, et qu'il soit bien seant d'user d'advertissemens, de plaintes, de rigoureux langage tout à clair et à descouvert ?

Tout ainsi qu'un miroir, enrichy d'or et de pierrerie[1], ne sert à rien s'il ne represente nostre forme semblable : de mesmes il n'y a plaisir aucun d'avoir une femme riche, si elle ne rend sa vie pareille à son mary, et ses complexions accordantes. Si un miroir presente triste la face d'un homme joyeux, et joyeuse et riante la face d'un homme despit[2] et melancholique, il est mauvais et ne vaut rien; et la femme est mal advenante et de nulle valeur, qui a le visage renfroigné et triste quand elle voit le mary ayant envie de rire et le cœur en joye, et qui se rit et fait l'esbaudie[3] voyant son mary pensif. Par cela elle se monstre fascheuse, et par ceci nonchalante et desdaigneuse. Or comme les geo-

1. Cf. Sénèque, *Quest. nat.*, I, 17 ; Pline, XXXIII, 9.

2. (Despicere), mécontent, *dépité*.... H. Estienne cite, ur les dames, p. 189 de la *Precellence*, ce propos, fort eau suivant lui, qui se lit dans le *Roman de Perceforest:* Il n'est tant mauvais hoste en la chambre d'un prince, omme d'une femme *despite* et pleine de convoitise. » *espiteux*, fâcheux, difficile à vivre, et aussi dédaigneux. onsard, dans ses *Amours diverses*, se plaint « d'une ierge *despiteuse*, » c'est-à-dire, qui le méprise. *Despiter*, édaigner : « *Despitans* la coüardise des poëtes latins, ous n'avons pas laissé d'en prendre le plus beau et le neilleur. » *Precellence*, p. 148.

3. De notre vieux mot *baude*, gai, gracieux. Dans le ivre manuscrit de Christine de Pisan, intitulé *la Cité des Dames*, c. 64, 2[e] partie, on lit, d'après Ménage (v.

metriens disent que les lignes et les monstres[1] qu'ils appellent, ne se meuvent point d'elles mesmes, mais se meuvent avecques le corps: ainsi faut il que la femme n'aye nulle affection pour soy toute sienne, mais qu'elle participe avecques son mary de son pensement et de son esbat, de son vouloir et de son rire. Ceux qui ne voyent pas volontiers leurs femmes beuvans et mangeans avec eux, leur enseignent à se traicter à leur ayse quand elles seront seules; et de mesmes, ceux qui ne prennent pas plaisir de coucher avecques leurs femmes, et qui ne leur font point de part de leur passetemps et du rire, leur apprennent de cercher ailleurs, sans eux, leurs plaisirs et voluptez.

Les femmes espouses des rois de Perse se sient à table au diner, et prennent avec eux leurs repas; mais lors qu'ils veulent folastrer et boire d'autant, ils les en envoyent, et font venir les chanteresses[2] et femmes dissoluës. Et certes

Dict. élym., au mot *mignot*): « et que femmes, posons qu'elles voulsissent estre amees, se peinassent pour celle cause d'estre jolies, *baudes*, mignotes et curieuses; » (v. M. Thomassy, *Essai sur Christine de Pisan*, p. LXXVI) *baudir* (gaudere), se réjouir; *esbaudir*, amuser, étonner, étourdir; le *Roman du Rou*, fol. 234 v°:

Quand ils furent bien *esbaudis*
Et par la campaigne espartis....

1. Surfaces....

2. Aujourd'hui: chanteuses, les musiciennes; ainsi Ronsard, dans les *Amours de Cassandre*, nous parle de sa lyre *chanteresse*.—Sur cette coutume des rois de Perse, cf. Plutarque, *Symp.*, I, 7; Macrobe, *Saturn.*, VII, 1;

c'est bien fait à eux de quoy ils ne font part à leurs femmes de la dissolution de l'yvrongnerie. Doncques si quelque autre, encores qu'il ne soit ny roy ny officier, pour estre dissolu et abandonné aux voluptez, fait d'adventure quelque faute avecques la garse[1] ou la chambriere, il ne faut pas que la femme s'en tormente ny s'en passionne, ains qu'elle aye ceste consideration, que pour la honte qu'il a d'elle, il va yvrongner avec une autre, et faire en la compaignie de

Brisson, *de Regno Pers.*, I, 95, 110; II, 127; cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 23; Athénée, XIII, 86 et 87.

1. *Gars* et *garse* désignaient autrefois un jeune homme et une jeune fille, devenus majeurs; c'était l'opposé de *bassier*, pupille; témoin ce vers d'un ancien poëte, nommé Montfaucon :

De *bassier* qu'il estoit, il est devenu *gars*.

Le même, dans ses *Dits moraux :*

Le masle est *gars* à quatorze ans,
Et la femelle est *garse* à douze.

Au XVIe siècle, comme l'atteste Borel (*Tresor de Recherches*, p. 218) et avec raison, quoi qu'en dise Roquefort), *garse*, sans cesser d'être employé dans le style noble, commençait à prendre une acception défavorable, ou du moins à s'entendre d'une fille de médiocre condition : dans *Ovide manuscrit* (Chrestien Gouays), Junon parlant contre Vénus s'écrie :

Or cette *garse* me despit ;

Et des Periers, 10e *Nouvelle :* « Mon procureur demanda ceste jeune *garse* à sa mere pour chambriere. »

Quant aux étymologies de *gars*, aussi diverses que peu satisfaisantes, on peut voir Borel, pass. cité, et Roquefort, t. I, p. 666, 667. « L'origine de ce mot, observe Ménage, *Dict. étym.*, t. I, p. 653, 2e éd., est tellement cachée, qu'on n'en a pu trouver aucune qui me plaise. »

celle là ses folies et insolences. Les roys qui ayment la musique font beaucoup de musiciens ; ceux qui ayment l'eloquence, plusieurs eloquens ; ceux qui ayment la luicte, plusieurs bons luicteurs[1] : ainsi, si le mary se soucie oultre mesure du corps, il est cause que la femme se farde ; s'il ayme trop son plaisir, il la fait dissoluë et mal vivante ; s'il ayme toutes choses bonnes, il la rend chaste et honneste. Quelqu'un demanda à une fille de Sparte, nouvelle mariee, si desjà elle avoit eu affaire à son mary : Non (dit elle), mais ouy bien mon mary à moy[2]. C'est à mon advis la façon que doibt garder la femme, de ne refuser point, ny de faire la fascheuse à son mary, quand il la convie à telles choses ; mais aussi de ne l'en convier point. Ceci sent sa femme lubrique et deshontee ; et cela monstre grande oultrecuidance, et point d'amitié. Il ne faut pas que la femme aye d'amis, mais ceux qui sont amis de son mary, qu'elle les tienne pour les siens. Or sont les dieux nos premiers et principaux amis[3] ; et pour cela, il luy faut adorer les dieux en qui son mary croit, et n'en recognoistre point d'au-

1. On disait alors simultanément *luister*, *luitter*, *luicter*, enfin *lucter* (luctari) ; *luiste*, *luitte*, *luicte* et *lucte*. Ronsard nous parle, dans ses *Odes*,

Et de l'escrime et de la *luitte* adestre

(de la lutte adroite).

2. Cf. Plutarque, *Apopth. des Lacédémoniennes*, à la fin.

3. Cf. Xénophon, *Banquet*, c. 4, p. 888 de l'édit. citée.

tres, et fermer la porte à toutes autres religions recerchees, et superstitions estrangeres[1] : car il n'y a point de dieu qui prenne plaisir à sacrifice qui luy soit fait par une femme à part et à la desrobbee.

Platon dit[2] que celle ville est heureuse et fortunee, en laquelle le moins qu'on peut on oit dire : ceci est mien, cela n'est pas mien ; pour ce qu'en celle là les citoyens useroient en commun, tant qu'il seroit possible, des choses dignes du soing de l'homme et de son esprit. Mais encores faut il bien plus oster du mariage ces mots de mien et tien : sinon que comme les medecins disent que les playes qui sont aux parties gauches renvoyent la douleur à celles de main droicte[3], ainsi faut il que la femme se sente des passions[4] du mary, et pour le moins que le mary se sente autant de celles de sa femme, afin qu'estans de ceste sorte comme les neüds par l'entrelassement prenans la force l'un de l'autre, ainsi la compaignie et societé du mary et de la femme soit entretenue, quand l'un rend

1. Cf. Juvénal, *Sat.*, VI, 511-553.

2. *De Legibus*, l. V, t. VII de la trad. de M. Cousin, p. 281 et 282; cf. Stobée, t. LXX ; Jamblique, *Vie de Pythagore*, § 167 ; Plutarque a lui-même répété plusieurs fois cette citation dans ses *Œuvres morales* : v. le traité de *l'Amitié fraternelle*, c. 21 ; etc.

3. Cf. Platon, liv. cité ; Aristote, *de la Démarche des animaux*, c. 6 ; *Antholog.*, épig. I, 46.

4. *Passion* désigne ici *ce que l'on souffre*, comme *se passionner*, un peu plus haut, avait le sens de *s'affecter, s'affliger*.

à l'autre en change un amour reciproque. Car la nature mesle l'homme et la femme par l'union des corps, pour prendre de tous deux quelque part, et puis apres l'ayant meslee, rendre à tous deux en commun ce qui en proviendra; mais de telle façon que l'un ny l'autre ne puisse discerner ne recognoistre ce qui luy appartient en seul, ne ce qui est à l'autre. Doncques il faut surtout qu'entre les mariez il y aye une telle communion de biens, qu'ayant tout assemblé et meslé, n'y aye celuy d'eux qui estime l'une chose particulierement sienne, et l'autre non, mais tout sien et rien d'autruy. Tout ainsi qu'en la meslange[1] du vin et de l'eau, encores qu'il y aye de l'eau plus largement, si l'appellons nous tousjours vin : ainsi faut il dire que le bien et la maison sont du mary, encores que la femme y en aye apporté plus que luy de son costé. Heleine aymoit les biens, Paris, le plaisir; Ulysse estoit sage, Penelope chaste : voylà pour quoy le mariage de ceux ci fut heureux, et merite qu'on l'honore et qu'on s'essaye de l'ensuivre; et le mariage d'Heleine et Paris apporta une grande Iliade de maux aux Grecs et aux Troyens.

Un Romain fut blasmé par ses amis de quoy il avoit fait divorce avecques sa femme sage, riche, jeune et belle; et il leur tendit son

1. On a vu déjà dans un passage cité de Montaigne, p. 275, n. 1, que *meslange* était alors du féminin. « Faire de plusieurs corps *une meslange*, » dit aussi Nicot.

ulier : Si est bien aussi ce soulier bel et uf à le veoir, dit il ; mais nul ne sçait où il blesse[1]. Il ne faut doncques point que la mme mette grand espoir ny en sa race, ny sa beauté ; mais qu'elle s'advise aux accins qui surviennent aux façons, aux propos mmuns, qui sont choses qui touchent de plus s au cœur du mary ; mais qu'elle s'advise, je, en cela, de n'estre ny rude, ny faseuse, mais advenante, plaisante et amiable[2].

1. Ce trait, qui n'est pas, comme on l'a dit, particulier aul-Emile, est seulement raconté par Plutarque dans ie de ce Romain, c. 7. « C'est qu'il y a quelquefois, ajoute ateur (trad. d'Amyot), de petites hargnes (d'où *harеux*) et riottes (rixa, *disputes*) souvent repetees, prolentes de quelques fascheuses conditions, ou de quele dissimilitude et incompatibilité de nature, que les trangers ne cognoissent pas ; lesquelles, par succession temps, engendrent de si grandes alienations de voatez entre des personnes, qu'elles ne peuvent plus vivre habiter ensemble. » *Ib*. Cf. Hieronymus, *adv. Jovinian.*, p. 38.

2. Aimable, gracieuse : terme alors fort employé, dont sage est beaucoup plus restreint aujourd'hui. Marot, ns ses *Epigrammes*, en célébrant un baiser :

Ce franc baiser, ce baiser *amiable*,
Tant bien donné, tant bien receu aussi,
Qu'il estoit doulx !...

Louise Labé, *la belle cordiere*, dans un de ses sonnets VII), demande à son *ami* d'être animé pour elle,

Non de rigueur, mais de grace *amiable*.

Brantôme, *Discours* IV, cite ces vers sur Elizabeth de France :

Heureux le prince à qui le ciel ordonne
D'Elizabeth l'*amiable* accointance !

Car tout ainsi que les medecins sur toutes fievres craignent celles là qui viennent de causes incogneues et amassees peu à peu, et n'ont pas tant de peur de celles qui sont apparentes et desquelles on sçait les occasions, tant soient elles grandes : ainsi ces petites offenses et noises[1] qui viennent sans cesse à tous propos entre le mary et la femme, de quoy peu de gens s'apperçoivent, ce sont celles là qui gastent le plus et deünissent[2] la compaignie du mariage.

Philippe le roy s'enamoura[3] d'une femme de Thessalie; et l'accusoit on qu'elle l'avoit charmé :

1. (Noxa) ; de là *noiseux*, c'est-à-dire, querelleur, nuisible: « Les François, dit Bon. des Perriers, *Disc.*, c., 12, ont toujours fait grands faits d'armes sur leurs voisins, non tant pour s'enrichir que pour dompter les fiers et *noiseux*. »

2. *Desunir* était dès lors plus usité.

3. *Enamourer* et *s'enamourer*, d'où les Italiens ont fait *inamorato*, les Espagnols *enamorar*, les Anglais *to enamour*, se trouvaient déjà dans nos plus anciens *Romans*, comme l'atteste H. Estienne, qui en cite plusieurs exemples (*Precellence*, p. 215). Fort goûtés autrefois, on les voit encore employés au XVI[e] siècle par Marot : Mon esprit, nous dit-il (*Rond.* 63),

Vivoit alors sur la bouche à ma dame,
Dont se mouroit le corps *enamouré* ;

par Louise Labé, *Eleg.* 2 :

Si toutesfois pour estre *enamouré*,
En autre lieu tu as tant demeuré ;

par Amyot même et par E. Pasquier ; toutefois l'usage dès lors en devenait rare ; et ne faut-il pas dire cependant avec La Fontaine (*Fab.*, IV, 11) ?

J'ai regret que ces mots soient trop vieux aujourd'hui ;
Ils m'ont toujours semblé d'une énergie extrême.

ont Olympe[1] meit peine de prendre la garce, de l'avoir en sa puissance. Or apres l'avoir veuë, elle luy sembla avoir au visage quelque beauté aggreable; et encores tint elle à la royne plusieurs propos sentans sa femme advisee et de bonne part. Qu'on ne me face plus cas (ce dit Olympe) de ces rapports et calomnies : car tu as les charmes en toy mesme[2]. Il n'y a doncques point cœur d'homme qui se puisse defendre de celle qui est sa femme en bon et loyal mariage, si elle pourchasse, par vertu et amiables façons, de gaigner son amitié, quand elle met grace, son dot[3], les charmes et le reste[4] en soy mesme. Olympe encores, ayant entendu qu'un jeune homme courtisan avoit espousé une belle femme, mais ayant mauvais bruit, ce dit elle : Cestuy là n'a point d'entendement, car il ne s'est pas ainsi marié des yeux[5]. Aussi peu se doibt lon marier des doits[6], comme font

1. C'est Olympias, la mère d'Alexandre le Grand.

2. Cf. Menandre (*Reliquiæ*, édit. de Leclerc, Amsterd., p. 229); Afranius, *ap. Nonium Marcellum*, c. 1, *Init.*

3. On écrivait souvent *dost* à cette époque, d'après l'étymologie latine *dos ;* et l'on voit par Nicot que ce mot était toujours du masculin. Il nous parle de « femme qui n'a *nul dost, du dost assigné* en quelque heritage, » etc.

4. Ces mots nous rappellent le trait charmant de La Fontaine dans sa fable des *Deux Pigeons* (IX, 2) :

> Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut,
> Bon soupé, bon gîte *et le reste?*

5. V. Phylarque, *ap. Athenæum*, XIII, 89 ; cf. Euripide, in *Fragment.*, 151.

6. *Des dons*, porte l'édition originale ; faute évidente

ceux qui espousent femme, ayans bien conté combien elle apporte, et n'ayans point d'esgard quelles qualitez elle a pour la compaignie de la vie. Socrates vouloit que les enfans quand ils se regardoient au miroir, s'ils se trouvoient laids, qu'ils meissent peine de reparer cela par vertu ; et s'ils se trouvoient beaux, qu'ils s'advisassent de ne faire point par le vice deshonneur à la beauté[1]. Doncques ce qu'il faut que la femme face quand elle se mire, c'est qu'elle die à soy mesme, si elle est laide : Et que sera ce de moy, si je ne suis sage[2] ? Car c'est chose honorable à la laide quand elle est aymee, non pour estre belle, mais pour estre bien conditionnee[3].

Le tyran sicilien[4] envoya aux filles de Lysandre des habillemens et joyaux des plus riches qu'il eust ; mais Lysandre ne les print point,

prêtée à La Boëtie. Le grec dit μηδὲ τοῖς δακτύλοις, en opposition à ὄμμασι; il ne faut se marier ni sur le rapport des *yeux*, ni sur celui des *doigts*, ni par folle passion, ni par calcul intéressé.

1. V. Diogène de Laërte, II, 33, av. notes de Casaubon et de Ménage. Cf. Stobée, tit. 3; Phèdre, *Fab.*, III, 8; *Fables* de Gleim, l. I, f. 21 et 22 (Berlin, 1756, in-8°), et de Boullenger, l. II, f. 9 (1754, in-12).

2. Et si elle est belle, que sera-ce, si je suis sage? ajoute le grec; membre de phrase indispensable, et dont on s'explique peu l'omission.

3. C'est-à-dire, pour avoir de bonnes mœurs. Sur ce mot *conditionnee*, v. p. 169, n. 1.

4. Denys l'ancien : v. à ce sujet, Plutarque, *Vie de Lysandre*, c. 3; *Apophth. des Rois et Capit.*, c. 61; etc.

: Ces paremens[1] feroient plus de deshonnes filles, qu'ils ne les pareroient d'or. it dit Sophocle devant[2] Lysandre:

ces joyaux, dont tu fais si grand conte[3],
e n'est point, ce n'est point parement;
c'est plustost ton reproche et ta honte,
defaut de ton entendement[4].

ement, comme dit Crate[5], c'est ce qui r cela qui rend la femme plus paree, n pas l'or, ny l'esmeraude, ny l'escarais tout ce qui luy fait une apparence intien grave, d'une façon bien ordonne modestie. Ceux qui font sacrifice à iere Junon[6], ne consacrent point le fiel demourant des hosties, ains l'ayans

ures (b. lat. *paramentum*) : on disait alors *chamrement* pour chambre de parade.
ant pour *avant* se retrouve encore employé au le; Molière, dans les *Précieuses ridicules*, fait scarille, sc. 10 : «Quand j'ai promis à quelque crie toujours : Voilà qui est beau! *devant* que les s soient allumées.»
e se confondait alors le plus souvent par l'or- avec *compte*, aussi bien que *conter* avec *compter;* n. 1.
vers, que nous a conservés Plutarque, qui seul is les a cités, ont été recueillis par Brunck, *in ophocl.*, t. II, p. 43. Cf. Musonius, *ap. Stobœum*,

ès. Il y eut de ce nom plusieurs personnages et sieurs philosophes célèbres; le plus connu et i Plutarque paraît faire ici allusion, est le cyniple de Diogène et maître de Zénon.
ait que cette déesse sous le nom de *Héra*, chez sous celui de *Lucine*, chez les Latins, présidait

tiré à part, le jectent derriere l'autel[1]: c'est que celuy qui establit ceste loy vouloit couvertement donner à entendre, qu'il ne faut jamais qu'il y aye cholere ne courroux au mariage. Car il faut que le bon esprit de la femme de bien aye poincte, comme le vin, doulce et proufitable, non pas poincte amere et sentant à la drogue[2] comme l'aloé[3].

aux mariages; Athènes lui avait consacré le mois de janvier, appelé par ce motif Γαμηλιών, *nuptial*. V. Ovide, *Fastes*, II, 451, et Plutarque, *Quest. rom.*, § 77 et 87.

1. Sur cet usage, on peut consulter avec fruit une dissertation curieuse qui a paru en Allemagne: «Korneri, J. Ch., comment. de nuptiis *sine fele*, ad Plutarchi præc. nupt., 4, Dresd., 1747.» Cf. Brisson, *de Ritu nupt.*, p. 312.

2. *Sentir la myrrhe*, dit Nicot. Sentir *à* la drogue, est un de ces tours que le judicieux Estienne Pasquier reprochait à Montaigne, quand ils se trouvèrent ensemble « en la ville de Blois, lors de ceste fameuse assemblee des trois estats de l'an 1588... Comme nous nous promenions dedans la cour du chasteau, il m'advint de luy dire qu'il s'estoit aucunement oublié de n'avoir communiqué son œuvre à quelques siens amis, avant que de le publier, d'autant que l'on y recognoissoit, en plusieurs lieux, je ne sçay quoy du ramage gascon..., chose dont il eust peu recevoir advis par un sien amy. Et comme il ne m'en vouloit croire, je le menay en ma chambre, où j'avois son livre; et là, je luy monstray plusieurs manieres de parler, familieres non aux François, ains seulement aux Gascons...» Il cite entre autres celle-ci: « Ces ouvrages sentent *à l'huile*, et *à la lampe*.» *Lettres*, XVIII, 1.

3. Aussi dit-on: *amer comme l'aloès*. C'est une plante de l'Afrique et de l'Asie, dont on tire une sorte de résine employée en médecine, et qu'il ne faut pas confondre avec celle dont parle M. de Chateaubriand dans les *Natchez*, fin du l. XI: «Tel l'aloès américain, au bout de cent printemps, ouvre sa fleur aux regards de l'aurore.»

Platon disoit à Xenocrate, qui avoit un peu a façon rude, et au demourant homme de ien et fort honneste[1], qu'il sacrifiast aux Graces[2] : aussi croy je qu'à une femme chaste est ort besoing qu'elle aye de la grace beaucoup, et e la courtoisie envers son mary[3], à fin qu'elle uisse avecques luy demeurer en joye et plaiir, et que pour estre chaste, cela ne soit pas ccasion, comme dit Metrodore[4], de courroux et e noise. Car bien qu'une femme soit mesnaere, si faut il qu'elle soit propre et nette ; et ussi pourtant qu'elle soit chaste, si est il besoing qu'elle s'advise d'estre gracieuse et courtoise : car la rudesse et le parler rigoureux endent aucunement dure et desplaisante la sa-

1. V. Diogène de Laërte, II, 1 et 18 ; IV, 2 ; V, 1 ; VII, . Ce disciple de Platon fut, dans la direction de l'académie, vers 339 av. J. C., le successeur de Speusippe qui vait remplacé son maître. Sur Xénocrate, cf. Plutarque, *ie de Phocion*, c. 37 ; Cicéron, *De Off.*, I, 30 ; *Tusc.*, V, ; *Acad.*, I, 4 ; *Pro Balbo*, c. 5 ; Valère-Maxime, II, 10 xt. 2) ; IV, 3 (ext. 3).

2. Montaigne rappelle ce trait dans les *Essais*, II, 17 : Quoi que j'entreprenne, je doibs un sacrifices aux Graces, omme dit Plutarque de quelqu'un, pour practiquer leur aveur... Elles m'abandonnent partout. » Cf. Plutarque, *e l'Amour*, c. 67.

3. Cf. Plutarque, *de l'Amour*, c. 22.

4. Il y a eu plusieurs personnages illustres de ce nom : . Diogène de Laërte, I, 1 ; II, 3 ; V, 5 ; IX, 10 ; celui que ite ici Plutarque fut de Lampsaque, *Id.*, X, 19 — 24. Cf. Ménage, dans ses not. à ce dern. chap. ; Fabricius, *Bibl. r.*, vol. II, p. 812. Plutarque mentionne encore ailleurs Métrodore ; *contre Colotes*, c. 47 ; *Opinions des philosophes*, I, 5, II, 1 ; etc.

gesse, et la saleté fait trouver mauvaise la mesnagerie. Quant à celles qui craignent de rire devant leurs maris, et de leur faire bonne chere[1], à fin qu'elles ne semblent estre temeraires et indiscretes, il n'y a pas grandement à dire d'elles à[2] celles là qui ne se veulent pas oindre la teste d'huile, craignant qu'on ne die que c'est onguent, et qui ne se lavent point le visage, de peur qu'on die qu'elles se fardent. Or voyons nous bien que les poëtes et orateurs, qui se veulent garder d'une façon affettee[3] et non pure, toutesfois par artifice s'estudient à conduire à leur gré, et esmouvoir les escoutans par les choses bien inventees, par le bon ordre et disposition, et en declarant par le propos les complexions des personnes qui parlent[4].

A ceste cause il faut que la femme, en bien vivant, se garde et s'exempte bien de toutes façons excessives, et qui sentent sa femme commune et son cabaret[5]; et aussi qu'elle ne s'estudie

1. Bon accueil, bon visage...; locution expliquée plus haut : de là *cherer*, faire amitié.

2. Il n'y a pas beaucoup de différence entre elles et...; tour que nous avons déjà rencontré plus d'une fois.

3. Aujourd'hui encore on dit : Il est *affété* (affectatus) dans ses manières, dans ses discours. Le substantif est surtout usité : *L'afféterie* du style.

4. C'est-à-dire, en faisant un heureux emploi de la figure, connue sous le nom d'*éthopée* (ἠθοποιΐα, peinture de mœurs), dont parle Cicéron, *Orat.*, c. 40; Quintilien, *Inst. Or.*, IX, 2.

5. Plutôt : de toutes parures excessives qui sentent la femme amie de la dissipation et la courtisane....

pas moins en toutes ces graces honnestes, qui rendent les façons plus aggreables, et plus plaisante la compaignie de la vie avecques son mary, l'accoustumant à ce qui est bon par ce qui est plaisant. Mais si de fortune la femme est de sa nature rude, et de complexion melancholique et solitaire, il faut que le mary le prenne en bonne part ; et comme Phocion dit à Antipatre, qui luy avoit demandé quelque chose non honneste : Vous ne pouvez pas vous servir de moy pour vous estre amy, et pour vous estre flateur[1] ; ainsi qu'il face en soy mesme son estat de[2] sa femme sage et chaste[3] : Je ne puis pas avoir avecques moy une femme, qui tienne tout à un coup le lieu d'une femme de bien et d'une courtisane. En Egypte la coustume n'estoit pas qu'elles portassent souliers, à fin[4] de ne bouger de la maison[5] ; et la pluspart

1. V. Plutarque, *Vie de Phocion*, c. 42 ; *Apophth. des Rois et Capit.*, c. 51.

2. C'est-à dire, qu'il porte ce jugement sur....

3. Sage, dit le grec, et austère ; en d'autres termes : vertueuse, mais d'une sagesse austère, d'un caractère que sa sévérité rend peu agréable : distinction importante, qui a disparu dans le français.

4. « A fin (afin) est à dire *ad finem,* » remarque Bon. des Periers, dans ses *Discours non plus melancholiques que divers*, c. 17.

5. Cet usage ne s'accorde guère avec ce que dit Sophocle des Egyptiennes, *OEdipe à Colone*, v. 350 à 355 (édit. d'Oxford, 1800) ; cf. Hérodote, II, 35 ; Diodore de Sicile, I, 27 ; mais de Pauw, dans ses *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, t. I, p. 45 et suiv., concilie ces assertions opposées, en faisant observer que Plu-

des femmes, si on leur oste le soulier doré, les doreures, le calçon[1], l'escarlate et les perles, elles demeurent au logis. Theanon vestant sa robbe descouvrit son coude[2]: Voylà beau coude, ce dit quelqu'un. Bel[3] est il vrayement, dit elle, mais non pas pour demeurer en veuë[4]. Or faut il que non pas seulement elle ne monstre le coude, mais qu'elle craigne mesmes de parler, comme si en parlant elle se descouvroit par le dehors : car en la parole se monstrent les affections, les complexions, et la disposition de l'esprit de celle qui parle. Phidie peignit Venus d'Elide[5], marchant du pied sur une

tarque signale une coutume qui existait dans la classe des nobles et des grands, tandis que les autres écrivains cités mentionnent ce qui avait lieu parmi le peuple.

1. Περισκελίδας, dit le grec; ce qui désigne en effet des caleçons ou des jarretières, mais aussi des objets de luxe dans la toilette, des bijoux. On donnait en particulier, chez les Grecs et chez les Romains, le nom de *périscélis* à l'anneau précieux que les femmes portaient au-dessus de la cheville du pied.

2. Cf. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, IV, p. 522; Theodoretus, *Serm.*, XII, p. 675; v. en outre sur Théano, déjà mentionnée plus haut, Diogène de Laërte, p. 224 de l'édit. citée. Elle composa plusieurs ouvrages en prose et en vers, et après la mort de Pythagore, se mit, dit-on, à la tête de son école, avec ses fils Télaugès et Mnésarque.

3. « *Michel* et *Micheau*, *chastel* et *chasteau*, *bel* et *beau*, c'est tout un, » observe Bon. des Periers, *Disc. cit.*, c. 9.

4. Littéralement : Mais il n'est pas public.

5. *De Lide*, porte l'édition originale; 'Ηλείων, dit le grec, et Plutarque parle encore ailleurs (*de Iside et Osiride*) τῆς 'Αφροδίτης ἐν 'Ηλιδι; c'est une de ces nombreuses fautes, manifestement étrangères à La Boëtie, que nous étions suffisamment autorisé à faire disparaître. On sait que l'*Elide*

pour un advertissement aux femmes de la maison et de se taire : car il faut s parlent avecques leurs maris, ou par leurs et ne se doibvent plaindre et fascher, si nt plus d'honneur de parler, comme les s de flutes, de la langue d'autruy.

riches et les roys qui portent honneur aux phes, honorent eux mesmes, et les philo- aussi ; et les sçavans qui font la cour aux seigneurs ne les font pas pourtant[1] plus mais eux mesmes se rendent plus co- . Cela mesme voit lon advenir en l'endroict mes : car si elles se rendent sous l'obeïs- du mary, chascun les en prise mieux ; i elles veulent maistriser, cela leur est plus mal seant que d'estre subjectes. Or que l'homme commande à la femme,

neuse dans la Grèce par les chefs-d'œuvre des lle possédait en grand nombre. Sur celui-ci, en er, voy. Pausanias, VI, 25, édit. de Siebelis Lips., 119; cf. Pline, XXXVI, 4 et 5; Junius, *in Catologo n*, p. 160.

là, en conséquence.... On reconnaît ce vieux sens *tant* dans un souvenir emprunté par Rabelais à té : « J'ay deliberé dans la huictaine demolir iceluy *pourtant*, quiconque de vous autres aura à se pen- despesche promptement, » l. IV, *Anc. prolog*.

mal, faut-il sous-entendre ; c'est-à-dire, moins es, plus décriés ; ἀδοξοτέρους, porte le texte. st pris ici dans l'acception du mot *famosus* des sens que je ne vois pas d'ailleurs confirmé par exemples.

a déjà vu *trop* employé pour *beaucoup* : rien de uent au XVI[e] siècle ; ainsi Bon. des Periers , de-

non pas comme le maistre à son valet, mais comme l'esprit au corps, estant participant de ses passions, se tenant tousjours par amitié joinct avecques luy. Doncques, comme il se peut faire que l'esprit soit grandement soigneux du corps, sans toutesfois s'assubjectir à ses voluptez et vaines convoitises, ainsi il y a bien quelque moyen de gouverner sa femme en plaisir et par doulceur et courtoisie. Les philosophes disent que les unes choses sont faites de pieces diverses et separees, comme une armee de mer et un camp; les autres sont de parties assemblees et unies, comme une maison, une navire; les unes toutes unies et d'un naturel, comme chasque animal en soy mesme est conforme à soy[1] : quasi de mesme sorte le mariage, si c'est de personnes qui s'entrayment, il est lors du rang des choses qui sont unes et conformes[2]; si c'est des gens qui sont mariez pour

venu le valet de chambre et le secrétaire de la reine de Navarre, Marguerite, lui dit en témoignage de sa reconnaissance :

Je me vouë au labeur,
Pour mieux servir à la vostre noblesse,
Trop plus qu'heureux.

Aujourd'hui encore on dit dans ce sens : il n'est pas *trop* habile, *tròp* actif, etc.

1. On trouvera ces doctrines stoïciennes exposées dans Sextus Empiricus, *Adv. Mathem.*, VII, 102; IX, 78, avec les notes de Fabricius (Lips., 1718, fol.); Sénèque, *Epist.* 102; Plutarque lui-même, *Opinions des philosophes*, I, 17; etc.

2. « Certes, dit Montaigne, I, 27, s'il se pouvoit dresser une telle accointance...., où non seulement les ames

le bien, ou pour avoir enfans, il est de parties assemblees et unies; si c'est comme d'aucuns qu'il y en a qui ne couchent point ensemble[1], ce mariage est fait de pieces diverses et separees : car ceux là, à le bien prendre, demeurent bien l'un avecques l'autre, mais non pas qu'ils vivent ensemble. Comme les medecins disent que des liqueurs la meslange s'en fait universelle et en tout; ainsi il est mestier[2] qu'entre le mary et femme leurs corps, leurs biens, leurs amis, leurs domestiques[3], soient meslez et confus l'un parmy l'autre. Car le policeur de

eussent ceste entiere jouissance, mais encores où les corps eussent part à l'alliance, où l'homme fust engagé tout entier, il est certain que l'amitié en seroit plus pleine et plus comble.» Cf. Euripide, *Médée*, v. 249, Stobée, t. 65.

1. Le grec porte le contraire, et Amyot s'est conformé à la lettre du texte, en traduisant : « Celuy (le mariage) de ceux qui couchent seulement ensemble » (τῶν συγκαθευδόντων); *seulement* est ajouté. La Boëtie a supposé que la négation avait été omise par Plutarque, ou plutôt par ses éditeurs, et il l'a suppléée; évidemment, c'est avec raison : dans le premier cas, en effet, ne voit-on pas qu'il est question des époux unis par le cœur; dans le second, de ceux qui ne sont unis que par le corps; dans le troisième, de ceux que ne joint entre eux ni l'un ni l'autre lien, qui *demeurent*, comme il est dit un plus loin, mais qui ne *vivent* pas ensemble? Je m'étonne que la correction, dont le français de La Boëtie suggère la pensée, n'ait été indiquée par aucun critique. La ressemblance de συ et ου explique d'ailleurs très-bien l'omission fautive de la négation dans le texte.

2. Nécessaire....

3. Οἰκείους; *leurs parens*, dit Amyot; plutôt leurs *connaissances* ou *liaisons* : ce que rend en effet le mot *domestiques*, dans son ancienne acception (familiares).

Rome[1] defendit que le mary et la femme ne s'entredonnassent ny receussent rien l'un de l'autre, non pas qu'il voulsist[2] que l'un ne fust participant de rien que l'autre eust, mais à fin qu'ils estimassent tout leur avoir estre commun.

En une ville de Libye, qu'on appelle Lepte[3], la coustume du païs est que l'espousee, le jour d'apres ses nopces, envoye à la mere de son mary demander un pot; et elle ne le baille point, ains dit n'en avoir pas[4], à fin que la mariee, des le premier jour, ayant apprins la rigueur maternelle de sa belle mere, ne se

1. Autrement dit : Le législateur de Rome, la loi romaine; v. sur cette loi Plutarque, *Quest. rom.*, § 7; Ulpien, l. I, *de Donat. int. vir. et uxor*, *Digest.*, XXIV, 1; Brisson, *de Ritu nupt.*, p. 302.

2. Qu'il voulût.... Ancienne forme de l'imparfait du subjonctif, dans le verbe *vouloir*; ou plutôt, débris du vieux mot *voussir*, *voulsir*, qui avait le même sens. Villehardouin, au c. 36, raconte que la discorde éclata entre les croisés, parce qu'il y en avait « qui *voulsissent* moult volentiers que li os (l'armée) se despartist. » Marot, prisonnier, expose *au Roy* comment ses archers l'ont emmené *ainsi qu'une espousee :*

Je ne sceus tant prescher
Que ces paillars me *voulsissent* lascher.

3. Leptis. Il y avait deux villes de ce nom en *Libye*, c'est-à-dire, en Afrique, distinguées par le surnom de *major* et *minor*, également sur le bord de la Méditerranée: La première (aujourd'hui *Lebida*), près du fleuve Cinyps, c'était la patrie de Septime-Sévère ; la seconde (*Lempta*), dans la Byzacène, à l'occident de l'île de Malte, et peu éloigné de l'autre : v. Pomponius Méla, I, 7.

4. V. Hieronymus, *adv. Jovinian.*, I, 38 ; cf. Térence, *Hecyra*, acte II, sc. 1, v. 4.

despite point ny se fasche, s'il luy survient apres quelque chose de dur et fascheux. Il faut doncques que la femme, sçachant cela, remedie à l'occasion d'où pourroit le mescontentement de sa belle mere provenir. Or n'y a il autre occasion que la jalousie de la mere contre elle, à force de grande amitié qu'elle porte à son fils; et le remede contre ce mal, c'est que la femme se pourchasse une amitié de son mary toute sienne et particuliere en son endroict, mais qu'elle ne tire pas à soy et ne diminue en rien la bonne volonté qu'il portoit à sa mere. Il semble que les meres ayment plus les fils, pour ce qu'ils ont pouvoir de les secourir, et les peres ayment plus les filles pour ce qu'elles ont plus besoing de leur ayde; possible aussi que pour faire honneur l'un à l'autre, chascun d'eux veut donner à entendre qu'il ayme plus et cherit ce qui est pareil et conforme à l'autre; toutesfois[1] que ceci se pourroit prendre autrement. Mais certes cela est honneste et bien seant, que la femme se monstre aucunement tenir le party des parens de son mary, et leur faire honneur plus qu'aux siens propres; voire s'il luy survient quelque fascherie, de s'en descouvrir aux parens de son mary, et la tenir secrete aux siens. Car qui veut qu'un autre se fie de soy, il n'y a meil-

1. *Se trouve-t-il, est-il vrai,* sous-entendu; en d'autres termes : Il peut y avoir à cet égard bien des différences.

leur moyen que de monstrer qu'il se fie de luy[1]; et pour estre aymé, il ne faut qu'aymer.

Aux Grecs qui estoient avecques Cire[2], l'advertissement que leur donnerent leurs capitaines, ce fut: Si les ennemis les chargeoient en criant, qu'ils les receussent sans mot dire; et s'ils les assailloient sans crier, qu'en criant il les repoulsassent : et les femmes d'entendement, quand les maris tancent et crient estans en cholere, elles demeurent en paix sans dire mot; et quand ils se taisent, elles devisant à[3] eux, et appaisant leurs courages[4], les addoulcissent. A

1. « Fidelem si putaveris, facies, » a dit aussi Sénèque, *Ep.* 3; cf. Marc-Aurèle, *Pensées*, I, 15, avec notes de Th. Gataker (Cambridge, in-4°, 1652).

2. Cyrus le jeune, dont il est parlé si favorablement dans la *Mesnagerie*; v. p. 138 et suiv. Observons d'ailleurs que sur ce qu'il rapporte ici, Plutarque ne s'accorde pas tout à fait avec Xénophon, *Anabase*, I, 7.

3. Plutôt *avec*, *deviser* signifiant ici *parler ensemble*, *s'entretenir* : v. Nicot.

4. Leur humeur.... Autrefois, *courage* avait le sens étendu d'*animus* chez les Latins : il est défini, dans le *Thresor*, par *cordis actio*. On le trouve employé pour naturel, caractère : *Un courage couvert d'un rideau de simulation*, signifie un caractère dissimulé; *un franc courage*, une bonne nature; *un dur courage*, une nature intraitable; le *courage de la femme*, *de l'enfant est leger*, c'est dire, comme Nicot l'explique lui-même, que leur caractère, leur pensée manque de tenue, de constance. Il se prend en outre pour espérance : *bon courage*; pour goût et inclination : *il fait la chose de mauvais courage*, de mauvais gré; pour cœur enfin : un *courage de pere*, un cœur de père. Auparavant, dans le moyen âge, *un homme de couraige*, c'était un homme fâché, irrité, malveillant; on disait aussi : *je l'ay en couraige* (en haine).

bon droict Euripide blasme[1] ceux qui employent la harpe aux festins et banquets : car il eust mieux valu user de la musique et s'en servir pour les choleres et les ennuis ; non pas ainsi comme on fait, pour effeminer encores plus et du tout ceux qui sont desjà en lieu de passetemps et volupté. Croyez doncques entre vous que ceux là faillent lourdement qui dorment ensemble pour la jouissance et plaisir, et qui puis apres, quand ils sont en quelque cholere et different, font deux licts, et ne s'advisent pas d'appeller lors plus que jamais Venus au secours : qui est pour vray, en ces choses, la plus souveraine medecine qui soit point[2], comme aussi l'a bien voulu enseigner le poëte[3], qui fait ainsi parler Junon :

J'appaiseray tous ces debats entre eux,
Mais qu'une fois[4] dans le lict je les meine,
Pour les unir du plaisir amoureux.

Or faut il bien qu'en tout temps et en tous lieux, la femme se garde d'offenser son mary, et le mary sa femme ; mais principalement qu'ils s'en donnent garde, lorsqu'ils couchent et dorment ensemble. Car celle là qui estoit en mal

1. Dans la *Médée*, v. 193 et suiv., éd. Tauchnitz.
2. Ce qui est vraiment, pour de tels maux, le meilleur, le plus sûr remède qui puisse être...
3. Le poëte par excellence, Homère, *Iliade*, XIV, 205-209. Cf. Plutarque lui-même, *Vie de Solon*, c. 37.
4. *Pourvu qu'*une fois : locution expliquée p. 19, n. 1.

d'enfant et qui se tormentoit, disoit à ceux qui la couchoient : Et comment pourra ce lict guarir le mal de ceste chestive qui a pris son mal dans le lict ? Et certes il est malaysé que les querelles et les oultrages que le lict engendre, se puissent bien appaiser en autre temps ny en autre lieu. Hermioné dit[1], ce semble, une parole veritable :

Quelque mauvaise alors entra chez moy;
De là me vint mon mal et mon esmoy[2].

Or se fait cela souvent, mais non pas du tout ainsi prins simplement[3]; ains quand les noises et la jalousie de la femme contre le mary ont ouvert à telles femmes rapporteresses[4], non pas seulement les portes, mais encores les oreilles. Doncques c'est lors qu'il faut plus que jamais qu'une femme de sens bousche l'ouye, et tienne pour suspect ce qui luy vient souffler à l'oreille, de peur que ce ne soit mettre feu sur feu; et est besoing qu'elle aye lors en main un mot de Philippe : car on dit de luy qu'une fois ses amis

1. Dans Euripide, *Andromaque*, v. 932, éd. cit.; cf. Nicostrate, *ap. Stob.*, tit. 73; Hieron., *adv. Jovinian.*, I, p. 37.

2. Souci, trouble. « Aucuns, observe Nicot, escrivent *esmay*. » De là, l'ancien verbe *esmayer*; *esmayer* quelqu'un, c'était le priver de ses facultés; *s'esmayer* était déjà rare au XVI[e] siècle; on disait plutôt *s'esbahir*.

3. Ce n'est pas alors seulement (quand on ouvre sa maison à de telles femmes) qu'on court risque de se perdre....

4. On a déjà vu que les substantifs masculins en *eur* formaient leur féminin en *esse*, et non pas en *euse* comme la plupart le font aujourd'hui. Montaigne parle, III, 13, des *charmeresses* blandices de la volupté.

voulans irriter contre les Grecs, luy disoient
'ils avoient receu tant de biens de luy, et tou-
sfois en mesdisoient; et il dit lors : Que feroient
doncques si nous leur faisions mal[1] ? Donc-
es quand ces femmes rapporteresses et inven-
resses de paroles viennent à dire : Voyez vous
mme vostre mary vous tormente, encores que
us l'aymiez tant, et que vous vous gouverniez si
gement ? il faut qu'elle die en soy mesme : Que
roit il doncques si je commenceois à luy vouloir
al et luy faire tort ? Un qui veit à chef de piece[2]
sien esclave fuitif[3] le suivit; et le voyant fuir,
pour se cacher qu'il gaignoit le moulin à bras :
où est ce donc que j'eusse peu souhaiter de te
ouver mieux à propos[4] ? Doncques la femme qui

1. Cf. Plutarque, *Apophth. des Rois et Cap.*, c. 27, c.; Thémistius, *Orat.* VII, p. 95 de l'édit. citée.

2. Après un certain temps, à la fin.... διὰ χρόνου, lit-on ns le grec; *long temps y avoit*, traduit Amyot; c'est à peu près ce que dit La Boëtie. *A chef*, c'était au bout, à xtrémité; on disait : « *à chef* de la vallee, *au chef* de ois semaines.... *A chef de piece*, continue Nicot, ou en de compte, c'est : *finalement* (ad extremum). » On urrait même rendre littéralement cette locution par *au ut de beaucoup* (*de temps*) : car *piece* signifiait *longue rée*; *Piece a* (d'où *pieçà*), il y a *piece* de temps, il y a ngtemps. V. sur ce mot H. Estienne, *Precellence*, p. 277.

3. « Fugitif ou *fuitif*, » trouve-t-on dans Nicot. La seconde forme était particulièrement usitée dans le Midi : uiter, mettre en fuite.

4. On se rappelle que les anciens punissaient leurs esclaves en les envoyant au moulin tourner la meule, travail en effet fort rude : v. Térence, *Andrienne*, acte I, sc. 3, v. 26; Pline, XVIII, 11.

par jalousie fait divorce avecques son mary, et qui s'en passionne si fort, qu'elle die en soy mesme : Celle là dont je suis jalouse, où seroit elle plus ayse de me veoir, et qu'aymeroit elle que je feisse, sinon ce que je fay, de me tormenter en ceste sorte, et d'estriver contre[1] mon mary, et d'en quiter la maison mesme, le lict et le mariage ?

Les Atheniens font solennité de trois coutres[2], du premier au lieu de Scire[3], en memoire des plus anciens et premiers grains semez, du second, à Rarie[4], du tiers[5] au dessous de la

1. De vivre en mauvaise intelligence, de me quereller avec.... D'*estriver*, les Anglais semblent avoir fait leur verbe *to strive*, (s'efforcer, se débattre), que l'on peut aussi rattacher, il est vrai, à l'allemand *streben*. V. sur ce mot, p. 193, n. 3.

2. Exécutent trois labourages sacrés.... *Coutre*, tranchant de la charrue, est pris pour *culture*. Des cérémonies ici mentionnées, de ces trois fêtes dans lesquelles on conduisait solennellement la charrue, il n'est d'ailleurs fait aucune autre mention chez les auteurs anciens : V. J. Meursius, *de Regno Athen.*, I, 14. Cf. Montesquieu, *Esprit des Lois*, XIV, 8.

3. A Scire, Σκίρῳ. C'était un bourg de l'Attique, mentionné par Pausanias, I, 36, où le culte de Cérès était particulièrement en honneur. La fête qui s'y célébrait empruntait du lieu son nom de *Scirienne*, τὰ Σκίρια, Σκίρα : V. Aristophane, l'*Assemblée des Femmes*, v. 18 ; *les fêtes de Cérès*, v. 834, avec les notes du scholiaste à ces deux passages.

4. V. sur ce lieu aussi consacré à Cérès, Meursius, *de Regno Athen.*, I, 14 ; et Ruhnken, *in not. ad Homericum hymnum in Cererem* (1782).

5. Du troisième....

lle de Pelis[1] qu'ils appellent Bœuf joug[2]. Mais rtes, de tous tant qu'il y en a, le coutre et semé nopçaux, vouez pour faire lignee[3], sont plus sacrez. C'est bien le nom de Venus celuy e Sophocle lui a donné, quand il l'appelle pporte bon fruict[4]; et par ce, est il bien besoing e le mary et la femme s'advisent d'en user avec- es grande et sage discretion, se maintenans s et nets, et non souillez de toutes autres npaignies reprouvees de Dieu et de la loy, is jamais semer aux lieux où ils ne veulent e rien naisse, voire que s'il en sort du fruict, en ont vergoigne[5] et le cachent. Apres que

. On ne connait aucun endroit dans l'Attique qui ait té ce nom; aussi plusieurs, et particul. Amyot, ont-ils préférable de lire: ὑπὸ πόλιν; il faudrait traduire alors: avait lieu tout près de la ville. Wyttenbach, dans ses servations, t. I, p. 897, n'approuve pas cette correction, oiqu'il soit porté à croire tout ce passage corrompu.

2. Que l'on appelait (ou dans un lieu que l'on appelait) elage de bœufs. C'était pour consacrer le souvenir de ui qui avait le premier attelé les bœufs à la charrue : Hercule, d'après Suidas; de Triptolème ou d'Osiris, suivant d'autres. Callimaque, *Hymne à Cérès*, v. 22; Tibulle, 1, 29; v. Ausone, *Epist.*, XX, 47.

3. Métaphores faciles à saisir et fort usitées chez les crivains de l'antiquité : v. Lucrèce, IV, 1100; Hemsterhuis, *ad Luciani Timonem*, t. I, p. 127, (Amsterd., 1743).

4. Εὔκαρπον : épithète empruntée à une pièce de Sophocle que nous avons perdue.

5. Ou *vergongne*, *vergogne* (verecundia), honte, mot que nous avons heureusement remplacé, dans presque tous les cas, par celui de *pudeur*, dont on a souvent reporté l'invention au poëte Desportes. Quoiqu'employé avant lui, il est certain toutefois qu'au XVI[e] siècle ce dernier terme ne faisait que de naître.

Gorge[1] le rheteur eut leu aux Grecs publiquement aux jeux Olympiques une oraison qu'il avoit faite de la paix et union de la Grece, ce dit Melanthe[2] : Cestuy ci nous presche ici de la paix qui en sa maison, à soy, à sa femme, à sa chambriere, qui ne sont que trois testes, n'a oncques sceu faire accroire qu'ils deussent estre d'accord. Car il y avoit, comme il est vraysemblable, quelque jalousie de la femme, et quelques amours du mary et de la chambriere[3]. Il faut donc que celuy qui se veut mesler d'accorder le palais et les amis[4], aye premier sa maison bien d'accord. Car il semble, je ne sçay comment, que les fautes que font les femmes sont plus secretes à plusieurs, que les fautes qu'on fait aux femmes.

On dit que les chats s'effarouchent et deviennent enragez par la senteur des onguens[5] : ainsi si

1. Gorgias ; v., sur la circonstance ici rapportée, Philostrate, *Vit. Soph.*, I, 7.

2. Ou Mélanthius, souvent cité par Plutarque. Il y eut plusieurs personnages de ce nom (v. Fabricius, *Bibl. gr.*, vol. I, p. 683) ; mais le plus célèbre, celui qui est mentionné ici-même, c'est le poëte tragique, contemporain d'Aristophane (v. *la Paix*, v. 805, avec les scholies), et dont parle Athénée, VIII, 30 ; XII, 72.

3. Cf. Hieronymus, *adv. Jovinianum*, I, p. 37.

4. Le public et ses propres amis, ἀγορὰν καὶ φίλους : ce qui explique la manière dont La Boëtie a traduit ἀγοράν, c'est que dans l'antiquité on rendait la justice *sur la place publique*, comme en France on l'a rendue, de temps immémorial, dans des hôtels appelés *palais*.

5. Des parfums... V. Théophraste, *de Caus. plant.*, VI, 4 ; Elien, *Nat. an.*, I, 38 ; III, 7 ; IV, 18 ; cf. *Id.*, VI, 27 ; Aristote, *Hist. an.*, IX, 40.

ur sentir les onguens il advenoit que les femmes vinssent foles et insensees, ce seroit bien chose trange si les hommes ne vouloient s'abstenir s onguens, et si pour un si court plaisir ils ne noient compte de veoir les femmes ainsi mal einees. Puis donc que elles en viennent à cela, n pas quand les hommes se perfument, mais and ils couchent avecques les garces, c'est chose op desraisonnable, pour une volupté petite, que s hommes ayent le cœur de tant troubler et torenter les femmes, et qu'ils ne veuillent aller elles purs et nets de la compaignie de toutes atres, comme font ceux qui s'approchent des ouches à miel: pour ce que les abeilles se fashent, ce semble, de ceux qui sont avecques les emmes, et leur font la guerre[1]. Ceux qui vont pres les elephans ne portent point robbe luisante, y de rouge ceux qui vont pres des toreaux: car es bestes deviennent farouches en voyant ces ouleurs; et dit lon aussi que les tigres[2] au son lu tabourin[3] deviennent du tout enragees, et se lesmembrent elles mêmes. Puis doncques qu'il y a des hommes, les uns qui voyent contre cœur les

1. C'est ce qu'assurent Elien, *Nat. an.*, V, 11; Florentinus, *in Geopon.*, XV, 2, 19; etc. Il est inutile d'ajouter que c'est là un de ces nombreux préjugés répandus chez les anciens, dont l'observation des modernes a fait justice.

2. Ce mot est ici du féminin, suivant son étymologie latine; néanmoins on trouve *un tigre* dans Nicot, et dans Ronsard, *une tigresse*.

3. On disait alors *tabour* et *tambour* (en ital. *tamburo*), *tabouriner*, *tabourineur*.

robbes teintes en greine, les robbes d'escarlate[1], les autres se despitent d'ouïr les cymbales[2] et tabourins, qu'y a il tant à faire que les femmes s'abstiennent de telles choses, sans troubler et aigrir leurs maris, vivans avec eux bien et ordonneement en une doulceur paisible? Une femme dit à Philippe qui la trainoit par force : Lasche moy; toutes femmes sont unes, la lampe mise à part[3]. Cela fut tresbien dit contre les paillars et concubinaires[4] : mais la femme mariee, il faut, mesmes lors que la lumiere est ostee, qu'elle ne soit pas de mesmes que les femmes communes; ains quand le corps ne se voit point, que lors paraisse en elle sa chasteté et tout ce qu'elle garde propre à son mary, sa volonté ordonnee, son affection.

Platon advertissoit les vieux d'avoir honte des

1. Plus exactement : les robes teintes en écarlate, les robes de pourpre.... *Greine* ou *graine* (granum), c'était proprement l'espèce de cochenille qui donne la teinture d'écarlate, le kermès; en latin, *coccum :* de là grenat.

2. Allusion au culte de Cybèle, qui attirait alors et séduisait beaucoup de femmes : v. Juvénal, *Sat.*, VI, 512; Cf. Lucrèce, II, 618 et suiv.

3. Cf. Apostolius, *Prov.*, XII, 24; Erasmus, *Adag.*, p. 617.

4. Les débauchés et les adultères.... *Concubinaire*, de *concubine*, nous vient des Latins. *Paillard* désigne, dans Rabelais (I, 16), l'homme de campagne qui couche sur la *paille*, le vilain, le rustre. De là, suivant quelques-uns, *paillard*, dans la mauvaise signification que le peuple lui a conservée jusqu'à ce jour, parce que, disent-ils, le vice et la misère sont ordinairement réunies. D'autres, et, ce semble, avec plus de raison, dérivent ce mot de *pellex* ou παλλακή, femme de mauvaise vie.

emes[1], à fin que les jeunes se maintinssent en eur endroict avec honte et reverence : car là où es vieillards sont effrontez, il ne pensoit pas u'il se peust trouver aux jeunes aucune modestie y discretion. Il est besoing que le mary se souenant de cela n'aye honte de personne tant ue de sa femme, comme estant le lict du mary a vraye escole de chasteté à la femme, et de a voye bien ordonnee. Mais celuy qui jouit de ous ses plaisirs, et les defend à sa femme, c'est y plus ne moins que celuy qui commande à sa emme de tenir bon contre les ennemis, ausquels l s'est rendu luy mesme. Or quant à aymer ultre mesure les bagues et joyaux, ô Eurydice, oy qui as leu ce qu'en a escrit Timoxene[2] à Aristille, essaye toy de le ramentevoir[3]. Et toy, ô

1. De respecter les jeunes gens, d'être réservés devant eux : v. liv. V des *Lois*, trad. de M. Cousin, t. VII, p. 259. Cette citation a été plusieurs fois répétée par Plutarque dans ses *Œuvres morales ;* on la retrouve aussi dans le *Misopogon* de Julien. Cf. Cicéron, *de Officiis*, I, 34 ; Stobée, *Serm.*, titre 42.

2. Reiske présume qu'il s'agit ici de la femme même de Plutarque (on verra dans la *lettre de Consolation* qu'elle s'appelait Timoxène, comme sa fille), et que sous la forme d'un traité, elle avait transmis à une de ses amies, Aristilla, de sages préceptes de conduite. Wyttenbach est peu porté à le croire ; on ne trouve pas d'ailleurs, remarque-t-il, ces noms mentionnés parmi ceux des femmes qui ont cultivé les lettres.

3. De le rappeler à ton souvenir, de le repasser dans ta mémoire... Rac., *rementare*, basse latinité, de *mens :* « Ce fait me *ramentoit* ma jeunesse ; ils *ramentoivent* leurs plaisirs ; acte *ramentevable* (mémorable) ; *ramenteur*, celui qui rappelle ; » locutions alors usitées.

Pollion, ne pense pas que ta femme s'abstienne de ces curiositez et excessives despenses, si elle te voit faire conte ailleurs de pareilles choses, et prendre plaisir aux doreures des tasses, aux peintures des chambres, aux harnois des mulets, aux caperaçons des chevaux : car il n'est pas possible de chasser du cabinet des femmes la superfluité, si elle a prins place bien avant dans le garderobbe[1] des hommes. Et pour ton regard, c'est maintenant à toy qui es desjà en aage pour practiquer la philosophie, d'agencer ta façon de vivre, en te mettant devant et t'appropriant toutes ces bonnes choses que tu ois dire, ainsi qu'on les t'a monstrees, et qu'on en a garny ton esprit; et aussi de faire part à ta femme de ce que tu pourras de toutes parts recueillir, comme l'abeille, de bon et proufitable[2], mais que ce soit en le protrayant et representant en toy mesme[3].

En ceste façon devise avec elle, luy rendant

1. On disait, au XVIe siècle, un *garderobbe* comme un *gardemanger*.

2. Cf. Montaigne, III, 2; ainsi J.-B. Rousseau, *Odes*, III, 1 :

Et semblable à l'abeille en nos jardins éclose,
De différentes fleurs j'assemble et je compose
Le miel que je produis.

3. En réalisant dans ta conduite ces enseignements, et reproduisant en toi l'image de leur salutaire influence. *Protraire* (protrahere), plus usité *pourtraire*, tracer, figurer. « La véritable éducation et de la jeunesse et de tous les âges de la vie, observe Platon (v. la trad. de M. Cousin, au pass. cit.), ne consiste point à reprendre, mais à faire constamment ce qu'on dirait aux autres en les reprenant. »

amiliers et privez tous les meilleurs propos et es plus honnestes : *Car luy seul il luy est e ere, et mere, et frere*[1]. Et moins honneste n'est pas d'ouïr dire à la femme : Mon mary, vous r'estes gouverneur, philosophe, enseigneur de outes belles choses et sainctes. Premierement es enseignemens retirent les femmes de toutes hoses indignes et mal advenantes : car celle aura onte d'estre baladine qui aura apprins la geoaetrie ; et celle là ne cuidera pas faire cas de auvages charmez[2], qui sera charmee des beaux aots de Platon ou de Xenophon. Et si quelqu'un romet d'attraire[3] la lune, celle là se rira de 'ignorance et sotise des femmes qui le croiront, elle là, dis je, qui aura ouy parler de l'astroogie, et qui aura ouy dire d'Aganice la fille l'Hegetor le Thessalien[4], que ce fut elle qui es-

1. Cf. Homère, *Il.*, VI, 429, et Euripide, *Hécube*, 280, édit. Tauchnitz.

2. Enchantements magiques : v. l'idylle II de Théocrite, et l'églogue VIII de Virgile. Cf. Ovide, *Métam.*, III, 354, VII, 194, etc.; Properce, IV, 5; Tibulle, I, 2; Pline, XXXII, 10.

3. (Attrahere), attirer... Allusion aux croyances superstitieuses de l'antiquité :

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam,

Vers 69 de l'égl. citée ; cf. Horace, *Epod.*, V, 45 :

Quæ sidera excantata voce Thessala
Lunamque cœlo deripit.

4. Sur cette *Aganice*, que Plutarque lui-même, dans le traité du *Silence des oracles*, appelle *Aglaonice*, on peut cons. le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, *Argon.*, IV, 59; v. en outre sur les femmes thessaliennes, renommées pour

tant entendue aux generales eclipses de la lune, et prevoyant le temps qu'il advient que la lune se trouve prinse par l'ombre de la terre, affronta[1] les femmes, et leur feit accroire que c'estoit elle qui tiroit à soy la lune. Et certes on dit que jamais il ne s'est trouvé femme qui ait fait enfant sans compaignie d'homme, mais quelques portees que les femmes font sans forme[2], comme des masses de chair assemblees entre elles (on l'appelle *amas* [3]); ainsi il se faut garder que telles choses ne s'engendrent en l'entendement des femmes: car si elles ne receoivent les semences des bons propos, et ne participent des doctrines de leurs maris, à part soy elles enfantent plusieurs deliberations et affections mauvaises et mal advenantes.

Or quant à toy, ô Eurydice, mets peine d'avoir tousjours en main les beaux mots des

la pratique des arts magiques, Aristophane, *les Nuées*, 749 et suiv. (éd. cit.); Ovid, *Ibis*, 287; Pline, XXX, 2; Dion Chrysostome, *Orat.* XLVII; etc.

1. Abusa impudemment.... Un *affronteur*, c'était un *effronté*; on dit encore aujourd'hui : Il a du *front*. V. à ce sujet les *tropes* de Du Marsais, II, 7.

2. V. Hippocrate, *de Morb. mulier.*, I, p. 618; Aristote, *de Generat. animal.*, IV, 7; Pline, VII, 13; mais c'est là une opinion que n'a pas confirmée la science moderne.

3. Montaigne a emprunté (*Ess.*, I, 8), cette pensée, que l'on regrette de trouver mêlée aux détails gracieux de ce traité de Plutarque, et dont notre goût, plus délicat que celui des anciens, est justement choqué. Nous n'hésitons pas à le dire : c'est une discordance dans l'harmonie de ce morceau d'ailleurs exquis, c'est une tache dans ce tableau si plein de suavité et de charme.

bons et sages hommes, et fay que tu ayes sans cesse à la bouche ces propos là que tu ap-rins avecques moy estant encores fille, à fin que d'une part tu faces vivre en plaisir tôn mary, et oultre cela, que tu sois à toutes les autres femmes en admiration, estant ainsi singuliere-ment paree, et plus magnifiquement que tu ne pourrois estre d'aucune autre chose. Car de re-couvrer et mettre sur toy les perles des femmes riches, ou soyes[1] des estrangeres, tu ne le sçau-rois faire sans les acheter bien cherement; mais les beaux joyaux et paremens de Theanon, de Cleobuline[2], de Gorgon la femme de Leonide[3], de Thimoclee la sœur de Theogene[4], de Claude

1. Ce fut de l'Inde, et par l'entremise des Perses, que on reçut la soie dans l'empire romain, jusqu'au règne de Justinien; elle était vendue au poids de l'or. V. Procope, *Guerre contre les Perses*, I, 20; *Hist. mêlée*, c. 17; *Hist. secrète*, c. 25.

2. Cléobule, de Lindus, contemporain de Solon, était son père; il l'appelait Εὔμητις (de bon sens, de bon conseil), surnom qui suffit à son éloge. Athénée cite avec honneur des énigmes en vers qu'elle avait composées; et, dans le *Banquet des sept Sages*, elle est mentionnée souvent; Ménage lui a donné une place, ainsi qu'à Théano, dans son *Histoire des femmes philosophes*, §§ 4 et 79.

3. De Léonidas qui mourut aux Thermopyles; v. sur sa femme, Hérodote, V, 48 et 51; VII, 239; Plutarque, *Apophth. des Lacédémoniens*, c. 53, et *des Lacédémoniennes*, c. 2.

4. De Théagène, faut-il lire plutôt : v. sur Timoclée, Plutarque, *Vertueux faits des femmes*, c. 27 (trad. d'Amyot); *Vie d'Alexandre*, c. 20; Polyen, *Stratag.*, VIII, 40.

l'ancienne[1], de Cornille la fille de Scipion[2], et tant d'autres qui ont esté tant admirables et renommees, les beaux paremens, dis je, de celles là, il te sera aysé de t'en accoustrer pour neant; et puis apres, en estant paree, de vivre par mesme moyen en grand honneur et grand heur. Car si Saphon[3] pour la plaisante façon d'escrire vers en estoit si fiere, qu'elle a bien osé dire par ses escrits à quelque grand'dame :

De toy, quand tu giras morte,
Ne sera memoire aucune:
Car tu n'as part à pas une
Des roses qu'Helicon porte[4];

comment ne te sera il pas mieux permis de te glorifier en toy mesme d'une grande et belle gloire, quand tu te sentiras estre participante non seulement des roses, mais aussi des fruicts dont les Muses font present à ceux qui estiment et admirent le sçavoir et la philosophie ?

1. C'est la vestale Claudia : on peut consulter sur elle Properce, IV, 11, 51; Tite-Live, XXIX, 14.

2. Pour Cornélie, la mère des Gracques, v. Cicéron, *Brutus*, c. 26, 28.

3. V. Suidas, à son nom; Aristote, *Rhétor.*, II, 23; Démétrius de Phalère, *de Elocut.*, c. 131, 132, 167; Horace, *Od.*, II, 13; Ovide, *Her.*, *ep.* 15; etc.

4. On peut lire ce fragment plus étendu dans Stobée, titre 4; dans Plutarque lui-même, *Sympos.*, III, 1; et Brunck, *Analecta*, t. I, p. 57.

LETTRE DE MONTAIGNE.

A MADAMOISELLE[1] DE MONTAIGNE, MA FEMME[2].

Ma femme, vous entendez bien que ce n'est pas le tour[3] d'un gallant homme, aux regles[4] de ce temps ici, de vous courtiser et caresser encores. Car

1. Le nom de *damoiselle*, diminutif de *dame*, comme le remarque Pasquier (*Rech.*, VIII, 5), était alors affecté par l'usage aux femmes mariées, d'un rang honorable : le nom de *dame*, commun à toutes celles d'une classe inférieure, était, par un singulier caprice, réservé aussi pour les positions les plus élevées. Aussi attachait-on une grande importance aux distinctions que représentaient ces dénominations différentes; c'est ce qu'on voit par quelques vers de Bonaventure des Periers :

Pourray je avoir un privilege
De *dame* ou *damoiselle* dire,
Puis que c'est pis que sacrilege
L'un de ces mots pour l'autre eslire?

2. Montaigne avait épousé, en 1566, à l'âge de 33 ans, Françoise de La Chassaigne, fille de l'un des membres les plus célèbres du parlement de Bordeaux.

3. Le rôle, la coutume....

4. Beaucoup alors écrivaient *reigles*; mais Montaigne, quoique peu expert sur l'orthographe, et peu curieux de l'observer, si l'on en croit ses propres aveux (III, 9), prescrivait toutefois, dans une note qui a été conservée, de suivre pour ce mot en particulier l'orthographe ancienne qu'il préférait à la nouvelle, c'est à dire d'imprimer *regles* : v. le disc. et les notes placés au commencement des *Essais*, édit. de M. Le Clerc, p. 104.

ils disent qu'un habile homme peut bien prendre femme ; mais que de l'espouser c'est à faire à un sot. Laissons les dire ; je me tiens de ma part à la simple façon du vieil aage: aussi en porte je tantost le poil. Et de vray la nouvelleté[1] couste si cher jusqu'à ceste heure à ce pauvre estat (et si je ne sçay si nous en sommes à la derniere enchere), qu'en tout et par tout j'en quite le party. Vivons, ma femme, vous et moy, à la vieille[2] françoise. Or il vous peut souvenir comme feu monsieur de La Boëtie, ce mien cher frere et compaignon inviolable, me donna mourant ses papiers et ses livres, qui m'ont esté depuis le plus favory meuble des miens. Je ne veux pas chichement en user moy seul, ny ne merite qu'ils ne servent qu'à moy. A ceste cause il m'a prins envie d'en faire part à mes amis; et par ce que je n'en ay, ce croy je, nul plus privé que vous, je vous envoye la Lettre consolatoire de Plutarque à sa femme[3], traduite par lui en françois: bien marry de quoy la fortune vous a rendu ce present si propre, et que n'ayant enfant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de nostre mariage, il a fallu que vous l'ayez perdue dans le deuxieme an

1. Innovation : un *nouvelleur*, un *nouvellier*, c'était un homme ami du changement. On retrouve dans les *Essais* la même pensée : « je suis desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte ; et ay raison : car j'en ay veu des effets tresdommageables, » etc., I, 22 ; cf. III, 9.

2. *Mode*, sous-entendu.

3. V. le jugement qu'en ont porté Dacier, dans *la Vie de Plutarque*, c. 19, et M. Villemain, *Mélanges*, t. II, p. 350. On peut rapprocher de cet ouvrage la lettre de Sulpicius à Cicéron sur la mort de Tullia, et une autre lettre de consolation adressée à une mère par P. L. Courier, qui sentait si bien l'antiquité (v. ses *Lettres*, Paris, 1828).

le sa vie[1]. Mais je laisse à Plutarque la charge de rous consoler, et de vous advertir de vostre debvoir n cela, vous priant le croire pour l'amour de moy : ar il vous descouvrira mes intentions, et ce qui se eut alleguer en cela, beaucoup mieux que je ne feois moy mesme.

Sur ce, ma femme, je me recommande bien fort à ostre bonne grace, et prie Dieu qu'il vous mainenne en sa garde. De Paris, ce 10 septembre 1570 :

Vostre bon mary,

MICHEL DE MONTAIGNE.

1. Montaigne perdit encore plusieurs autres enfants en s âge (*Essais*, I, 40); et il ne put élever qu'une fille ommée Léonor, née en 1572. Elle épousa par la suite le comte de Gamaches, comme l'attestent plusieurs pièces e vers adressées à *Léonor*, *dame de Montaigne*, *vicomse de Gamaches*, par mademoiselle de Gournay, sa *ur d'alliance*. Sur la famille de Montaigne, v. l'édit. itée de M. Le Clerc, *Disc. prélim.*, t. I, p. 121.



TRE DE CONSOLATION[1]

E PLUTARQUE A SA FEMME.

ue à sa femme, bonne et heureuse vie.

me que tu m'envoyas pour me porter
elles du trespas de l'enfant se four-

t sur le genre des *Consolations :* pour plus de
ients à ce sujet, on pourra voir les *Observations*
bach sur Plutarque, *Consol. ad Apollonium*,
395 et suiv. — « Il me semble, observe Diderot
de Sénèque, § 41, que la *Consolation* est un
rage peu commun chez les anciens, et tout à
des modernes. Nous louons les morts qui ne
dent pas; nous ne disons rien aux vivants qui
. nos côtés. Cependant, à quoi l'homme élo-
il mieux employer son talent qu'à essuyer les
celui qui souffre; à l'arracher à sa douleur,
dre à ses devoirs; à le réconcilier avec la vie,
rents, avec ses amis, par la considération du
i reste à faire...? » L'objet de cette composi-
heureusement défini; mais le premier point
fort contestable. Ce genre, en effet, que l'on
nécessaire à l'homme, ne lui a manqué jamais,
ue les sentiments de douleur auxquels il s'a-
is le voyons cultivé, dès les temps les plus
r les poëtes; ensuite il entre dans le domaine
ophie, dont il forme l'une des parties les plus
; Sénèque (*Epist.*, 95) et Cicéron (*Tuscul.*, I,
22, 31, 34; IV, 29, V. 9; etc;) nous en font
e nombreuses et de très-antiques applications.
issement de l'empire, et de plus en plus depuis
ie, il a compté surtout d'illustres représen-

voya[1], à mon advis, sur chemin, en venant à Athenes; mais je l'entendis[2] à Tanagre, quand j'y fus arrivé. Quant à l'enterrement, je croy

tants; on connaît l'élégie d'Ovide ou de Pédon à Livie; Sénèque lui-même a écrit trois *Consolations*, dont deux font autant d'honneur à l'élévation de son âme qu'à celle de son génie. Les noms de Dion Chrysostome (*Or.*, XVI et XXX), après lui, d'Aristide (*Or.*, XI), de Dion Cassius, (XXXVIII, 18), de Boëce, etc., rappellent en outre des ouvrages analogues et remarquables qui obtinrent plus ou moins de célébrité. Plutarque, par son traité *de l'Exil*, et par sa *Consolation à Apollonius*, paya tribut au goût de son temps; mais avec cette dernière œuvre en particulier, qui date de sa jeunesse, et trahit le rhéteur dans plusieurs passages, il ne faut pas confondre la *lettre consolatoire* dont la traduction va suivre. Elle mérite, entre ses travaux, une place à part. Ici, ce n'est plus un écrivain, un sophiste, c'est un homme que nous allons entendre. Celui qui cherche à endormir la souffrance, souffre aussi, et son émotion n'a rien de factice; c'est l'épanchement vrai des sentiments qui oppressent son cœur. Dans tout ce morceau se révèle l'affection du père et de l'époux qui ne cherche pas à étaler sa science et son esprit, mais à soulager des maux qu'il partage; qui s'efforce de soutenir, en ayant besoin de soutien lui-même; et fait preuve, dans cette délicate entreprise, d'autant de prudence et de réserve que de dévouement et de tendresse.

1. Henry Estienne, *Precellence*, p. 119, au sujet de ce mot, « prie de considerer comment nostre langage a bien sceu s'ayder de quelques petites particules latines pour faire des excellens verbes composez. L'une d'icelles est *foras* : car quand, pour exemple, de *voye*, il eut fait *envoyer, renvoyer, convoyer*, il adjousta *se forvoyer, fourvoyer*, comme si on disoit *aller for la voye*, estant *for* pour *foras*; » suivent des considérations curieuses sur l'emploi et le sens de cette particule *for* dans notre ancien langage.

2. Je fus instruit de la perte de notre petite fille....

que tout est desjà fait. De ma part, je desire que ce qui en a esté fait, soit en la sorte qu'il pourra estre mieux pour te donner, à ceste heure et à l'advenir, moins d'occasion de fascherie. Mais si en cela tu as laissé[1] de faire quelque chose dont tu eusses envie, et attens sur ce mon advis, fay la hardiment, si tu penses, cela estant fait, en estre plus à ton ayse ; mais ce sera mettant à part toute superfluité et vaine superstition : aussi sçay je bien que de ces passions là, tu n'en tiens rien. D'une chose sans plus te veux je advertir, qu'en ceste douleur tu te maintiennes, et à toy et à moy, dans les termes du debvoir[2]. Car de mon costé, je cognois et comprens en cest inconvenient, de combien il est grand. Mais si je treuve à mon arrivee que tu te tormentes oultre mesure, cela certes me troublera encores plus que l'accident mesme. Et pour vray je ne suis ny de bois, ny de pierre : toy mesme le sçais bien, m'ayant tousjours tenu compaignie à nourrir en commun tant d'enfans que nous avons eu[3], qui ont esté tous eslevez et entretenus chez nous par nous mesmes[4]. Et si sçay bien qu'apres

1. Omis....

2. Plutôt : Que tu te maintiennes, et me permettes à moi-même de me maintenir, malgré un si cruel événement, dans une situation ferme d'esprit.

3. V. sur le non-accord du participe passé, p. 102, n. 3.

4. Conduite bien digne de celui qui avait écrit sur *l'Éducation des enfants*, s'il est vrai toutefois que Plutarque soit l'auteur de ce traité. (V. Wyttenbach, *Anim.* I, p. 29.)

avoir eu quatre enfans masles, toy ayant grande envie d'avoir une fille, ceste ici nasquit, et me donna occasion de luy mettre le mesme nom que tu portes, aymé de moy uniquement[1]. Et voy bien encores qu'en nostre naturel amour[2] il y a, oultre ces occasions, quelque particuculiere poincte d'une vive affection, à raison de la façon gaye qu'elle avoit, et du tout[3] franche et naïve, n'ayant rien de cholere et de despit; et voyoit on en elle une nature admirable, paisible, doulce, et attrempee[4]. Et l'amour qu'elle rendoit à ceux qui l'aymoient, et la recognoissance qu'elle avoit envers ceux qui luy faisoient quelque bien, donnoit tout à la fois plaisir, et cognoissance d'un naturel humain et debonnaire[5]. Car il me souvient qu'elle prioit sa nourrice de bailler et presenter le tetin[6] non pas seulement aux autres enfans, mais aux

1. Suivant la leçon proposée par Reiske (t. VIII, p. 400), il vaut mieux traduire : Elle nous donna occasion de l'appeler du nom que tu portes, et fut l'objet de notre bien vive tendresse.

2. V. sur le genre de ce mot, p. 70, n° 3.

3. Tout à fait....

4. *Attrempé* (temperatus) modéré ; *attrempance*, modération; *attremper*, accorder, adoucir; *attrempeement*, avec calme, avec sagesse. Charron, *Sag*. II, 1, loue « ceste bonté et felicité de nature, si bien *attrempee*, qui nous rend calmes... »

5. V. sur ce mot p. 77, n. 2.

6. Terme alors fort reçu, même dans le style noble :

Tes deux *tetins* de neige et d'yvoire conceus,

lit-on dans les vers de Ronsard *à Marie*.

petits pots mesmes qu'on luy donnoit, à quoy elle prenoit son esbat[1], et à tous ses jouets, comme ayant envie de faire part, et mettre en commun[2] ce qu'elle avoit de beau et plus aggreable en toutes choses qui luy donnoient passetemps, les conviant par une grande courtoisie[3] de manger à sa table. Or, ma femme, je ne sçay pas pas pour quoy toutes ces façons, qui, elle vivant[4], nous donnoient tant de plaisir, maintenant nous donneront peine, et nous travailleront, quand nous y penserons; mais aussi je crains qu'en voulant chasser la douleur, nous ne chassions tout d'un coup la souvenance[5], comme faisoit Climene[6] qui dit :

Je me desplais des lieux où la jeunesse

1. Plaisir, amusement.... *esbatre*, amuser; Ronsard, dans ses *Odes* :

> Cependant que jeunes nous sommes,
> *Esbatons* la fleur de nos ans.

2. Sur ce tour qui paraîtrait aujourd'hui incorrect, mais qui était alors admis, v. p. 156, n. 1.

3. *Courtois* (de *court*, *cour*), affable, gracieux, prévenant, en outre, inoffensif : aussi appelait-on lances *courtoises* « celles dont les fers estoient rabatus et non esmoulus, desquelles on combat en lice pour deduire soy et les dames. » Nicot.

4. Sur ce participe présent sans accord avec son sujet, cf. p. 11, n. 1 et p. 236, n. 3.

5. Et, dans ses *Elegies*, Ronsard a dit avec l'âme et l'accent d'un poëte :

> Souvent le souvenir de la chose passee,
> Quand on le renouvelle, est doulx à la pensee.

6. Mère de Phaëton : v. Hygin, *Fab.*, 152 et 154; Ovide, *Métam.*, II, § 9.

A escrimer et à luicter s'adresse;
Les arcs aysez de cormier me desplaisent[1].

Tant elle craignoit et fuyoit le souvenir de son fils qui tousjours l'accompaignoit : car nostre nature fuit volontiers cela dont elle receoit peine. Or faut il, tout ainsi comme elle se rendoit telle en nostre endroict, qu'elle nous faisoit sentir tous les plaisirs du monde à nous festoyer, à se faire veoir, à se faire ouïr, que pareillement à ceste heure la souvenance d'elle demeure tousjours et vive dedans nous, apportant avecques soy un plaisir plus grand, mais de beaucoup, que non pas l'ennuy : au moins si nous pensons qu'il est raisonnable que nous mesmes tirions quelque proufit, au besoing, des advertissemens que nous avons fait souvent à plusieurs autres. Il faut doncques entretenir ceste plaisante memoire, et non pas meiner dueil, et se desconforter[2] tant et lamenter, qu'il semble, à veoir, que pour l'ayse qu'on a receu quelquesfois, on vueille maintenant rendre en payement au double de fascheries et d'ennuis.

Ceux qui viennent de là où tu es, vers moy, m'ont bien rapporté une chose, pour raison de laquelle ils t'admirent grandement : c'est que tu

1. Vers d'une tragédie d'Euripide intitulée *Phaéthon*, qui a été perdue ; v. Plutarque, *Sympos.*, IV, 2, t. VIII, p. 642, édit. Reiske.

2. V. p. 217, n. 3 ; et cf. pour la pensée, Plutarque, *Vie de Solon*, c. 41.

n'as point prins nouvel habillement[1], n'en rien difformé ne gasté ta façon accoustumee, en toy, ny en tes chambrieres; qu'il n'y avoit à l'enterrement aucun appareil somptueux qui sentist sa pompe et superfluité; mais que le tout a esté conduit avecques grande discretion et sans bruit, à la compaignie seulement de nos plus proches parens. Quant est de moy, sçachant bien que tu ne prins jamais de belle robbe pour aller aux jeux et à la feste, mais as tousjours pensé que la somptuosité ne sert de rien, non pas mesmes pour la volupté, je ne me suis point esbahy d'entendre que tu ayes entretenu en la tristesse ton asseurance et modeste simplicité. Aussi il ne faut pas seulement qu'une femme de bien se garde pure et entiere, aux festins et aux jeux[2], mais qu'elle pense que l'esbranlement que fait en nous la douleur, et le mouvement des fascheries, n'a pas moins de besoing d'une ferme discretion qui combate, non pas, comme plusieurs estiment, contre l'amour que naturellement nous debvons aux nostres, mais contre les desordonnees passions de l'esprit. Car nous ottroyons[3] cela à la naturelle affection d'hono-

1. Pour exemples analogues, v. Plutarque, *Consolation à Apollonius*, c. 59, 60 et 62; Cicéron, *Tusc.*, III, 26; Valère-Maxime, V, 10 (*ext.* I); Elien, *Var. Hist.*, IX, 6.

2. Dans les fêtes des Bacchanales, dit Plutarque; allusion à un passage d'Euripide, cité dans la *Vie de Tibérius Gracchus* et qui appartient aux *Bacchantes*, v. 314 à 319; éd. Tauchn.; sur les Bacchanales, v. Tite-Live, XXXIX, 8.

3. Accordons... *Ottroi, octroi*, concession; basse latinité, *otriare*.

rer ceux qui sont morts, de les regretter, de s'en souvenir. Mais certes ce desir desordonné de meiner dueil, desvoyant[1] l'esprit et le meinant parmy les lamentations et travaux, n'est pas moins vicieux, à le bien prendre, que la dissolution aux voluptez. Mais on pardonne à la tristesse plus volontiers et à bon droict[2], d'autant que ce qui est en elle de vicieux, en lieu de plaisir, a tousjours avecques soy la peine et l'amertume. Car qu'est ce qu'on pourroit trouver plus desraisonnable que de defendre le rire excessif et la joye desordonnee, et puis apres se laisser du tout aller aux desbordemens des pleurs et des plaintes qui viennent de la mesme source[3] d'où part le plaisir desmesuré ? Et quelle

1. (Deviare), détournant de sa voie, de la raison... *Se desvoyer*, s'égarer : on disait également au XVI[e] siècle, un homme, un chemin, un estomac *desvoyez*. Du Bellay, dans son *Olive*, sonnet 108[e], invoquant le *Seigneur Dieu*, s'écrie :

Guide les pas de ce cœur *desvoyé!*

2. *C'est sans raison que l'on pardonne à la tristesse*, convient-il plutôt de dire, en admettant une correction proposée par Reiske, t. VIII, p. 403.

3. De la même *force*, porte l'édition originale ; ἐκ μιᾶς πηγῆς, lit-on dans le grec. Pour s'expliquer cette faute, qui ne peut appartenir à La Boëtie, il faut se rappeler qu'au XVI[e] siècle on donnait en général à la lettre *o* le son de la diphthongue *ou ;* et souvent aussi l'on écrivait *fource* pour *force*. Bon. des Periers, dans la paraphrase du portrait de *la femme forte*, par Salomon : Elle ceint, dit-il,

Non rebourse (revêche)
Ses reins de puissance et *fource*.

De là une confusion facile à comprendre, d'après l'habi-

raison peuvent avoir plusieurs maris d'entrer en querelles avecques leurs femmes pour les garder de porter des senteurs et de l'escarlate, si apres ils leur accordent de se tondre pour le dueil, de prendre nouvelle teinture de robbe noire, de demeurer en un lieu assises ou mal couchees, sans se bouger, choses certainement toutes indignes et mal advenables[1] ? Et, ce que je treuve encores plus nouveau[2], n'est ce pas chose estrange de veoir qu'alors que les femmes frappent et tormentent les valets et les chambrieres oultre mesure et sans raison, les maris empeschent cela et les engardent[3]; et quand elles mesmes sont vivement tormentees et cruellement par elles mesmes, ils n'en font aucun compte, et les laissent à ce besoing et en ce trouble d'esprit, où elles avoient besoing de la bonté et doulceur d'eux et de leur courtoisie ?

Mais entre nous, ô ma femme, nous n'avons jamais encores eu desbat aucun pour ces choses ; si n'aurons nous pas à ceste heure pour ceste

tude où était Montaigne, pour tout ce qu'il publiait, « de ne se mesler ny d'orthographe, ny de ponctuation, et, où l'on rompoit le sens, de s'en donner peu de peine,... chasque main, chasque ouvrier y apportant ses fautes. » *Essais*, III, 9.

1. Expression beaucoup moins usitée que *mal advenantes* (quæ male adveniunt), mais qui a le même sens : inconvenantes.

2. Ce sont là, pour parler la langue de Montaigne, des *longueries* superflues : ni ce membre de phrase, ni celui qui termine la phrase précédente, ne sont dans le grec.

3. V. sur ce mot, p. 113, n. 1.

ici, à mon advis. Car il n'y a un seul des philosophes qui nous ont hantez et cogneus, qui ne se soit esmerveillé de l'honneste humilité de ton accoustrement et de la moderation et façon reformee de ta vie; et n'y a pas un de nos citoyens, à qui ton honneste simplesse aux eglises, aux sacrifices, aux theatres, ne serve d'exemple et de miroir. Et d'autresfois, à un pareil besoing qu'à ceste heure, tu feis cognoistre une grande asseurance d'esprit et fermeté de cœur, lors que tu perdis l'aisné de nos enfans[1], et encores depuis alors que nostre beau Charon[2] nous abandonna. Car il me souvient qu'on me porta les nouvelles de la mort de ce garson, ainsi que je descendois de sur mer; et lors plusieurs de mes hostes et amis me tinrent compaignie, et vinrent avecques moy en nostre maison, et beaucoup d'autres quant et eux. Et puis voyans chez nous que toutes choses estoient en leur rang, et tout paisible comme de coustume, ils pensoient (et ainsi l'ont ils dit depuis à maint un[3]) qu'il n'y estoit rien advenu de mal, mais que quelqu'un avoit semé ceste faulse nouvelle : tant tu avois bien ordonné la maison en temps si triste et qui donnoit si

1. Il s'appelait *Autobule*. Plutarque donne ce nom à l'un des interlocuteurs du traité *de l'Amour*, et de celui qui a pour titre : *Quels sont les animaux les plus intelligents*, etc.

2. Xylandre propose de lire *Chæron* au lieu de *Charon*, dans la pensée que Plutarque se serait plu à donner à son fils le nom du fondateur de sa ville natale.

3. A plus d'un....

-ande occasion de desordre. Et si avois tu ourry celuy là de tes propres mammelles[1], et our luy avois enduré l'incision d'un tetin qui estoit fendu tout autour. Ce sont vrayement s chefs d'œuvre d'un bon cœur et noble, et une vive affection. Mais la pluspart des eres, nous les voyons prenans entre leurs bras urs enfans, tant qu'ils vivent des mains d'auuy[2], pour les servir[3], ce semble, de passemps; et puis, quand ils sont morts, indiscrement elles s'abandonnent à un dueil vain et ns raison; non pas d'amitié qu'elles ayent[4] : ir l'amitié certes est une belle chose et pleine moderation et prevoyance; mais pour vray, ibondance d'une vaine ambition[5], qui est eslee avec un peu de passion naturelle, fait dueil ainsi sauvage et enragé, et ce grand esconfort. Et qu'il soit ainsi, il semble bien u'Æsope ne l'ait pas ignoré[6] : car il dit qu'a-

1. Nicot fait, au sujet de ce mot, une curieuse remarae, après en avoir signalé l'étymologie latine : « Hinc *mammam* subinde clamantes infantuli petunt mammam bi dari, non matrem. »

2. *Soignés et parés,* tant qu'ils vivent, par les mains 'autrui, a dit Plutarque : les deux verbes ont été omis ans la traduction; de là, légère altération du sens.

3. Tour gascon, du genre de ceux qui ont été signalés p. 294, n. 2. *Servir quelqu'un,* disait-on à Bordeaux, pour *servir à quelqu'un; jouir une chose,* pour *jouir d'une chose,* etc.

4. Non pas en raison d'un sentiment de tendresse....

5. Une vaine ostentation de sensibilité....

6. V. Fables d'Esope, édit. d'Hauptmann, Lips., 1741, n-8°, p. 258. Cf. Stobée, titre 108.

lors que Jupiter partageoit les honneurs entre les dieux, le Dueil demanda sa part, et il luy en donna, mais seulement à l'endroict de ceux là qui de leur gré mesme luy en voudroient faire[1].

Ainsi doncques en advient il au commencement : car chascun qui a dueil le meine luy mesme chez soy. Mais apres, quand il y a une fois gaigné place avecques le temps, vivant et logeant avecques celuy qui l'a receu, il ne s'en va pas encores lors qu'on luy donne congé. Doncques il le faut combatre des l'entree à la porte, et non pas luy quiter le fort, en laissant son habillement et son poil et par[2] tous autres pareils moyens et toutes autres façons, qui se presentans à toute heure devant les yeux, et attristans la personne, tiennent en serre et diminuent la vigueur de l'esprit, et le mettent en desespoir de trouver issue du mal, et le rendent incapable de consolation, tout obscur et tenebreux, de tant que l'entendement depuis qu'il s'est par la douleur entourné[3] et enveloppé de

1. Le même apologue est présenté d'une manière plus étendue et plus intéressante, *Consolation à Apollonius*, c. 36, et placé dans la bouche d'un ancien philosophe qui voulait consoler Arsinoé, reine d'Egypte. Cf. Jamblique, *Vie de Pythagore*, §§ 122, 123.

2. En déchirant ses habits, arrachant ses cheveux, et faisant usage de.... Cf. Lucien, *de Luctu*, § 12.

3. Pour *entouré*. Sur ces idées, cf. Homère, *Odys.*, IV, 101 ; Euripide, *Alceste*, v. 350. L'Hospital disait aussi à Ch. de Lorraine que dévorait la mélancolie, *Epist.*, l. II, *Init.* :

Quid male tam de te meritus data munera cœlo
Respuis, et suavem tibi rerum subtrahis usum ?...

s tristes habits, il ne se fait aucune part ny
ı rire en compaignie, ny de la lumiere, ny
la bonne chere, et de la plaisante et joyeuse
ble de ses amis. A ce mal de la tristesse se
nt volontiers la nonchalance de sa per-
nne, et un despit contre la coustumiere façon,
sques à ne se vouloir ny estuver[1] : là où il
loit que l'esprit feist tout au contraire pour
secourir et ayder, par le moyen du corps
n et vigoreux. Car certes quand le corps
sain et en sa gaillardise, une grand'partie
l'ennuy s'abat et se relasche, comme le flot
un beau jour quand le temps est calme;
ais si on laisse le corps rouiller et durcir par
mal gouverner, et qu'il n'envoye plus rien
bon ny de gracieux à l'ame, ains seulement
mme des ameres et fascheuses fumees, certes
grand'peine se peut on ravoir, encores qu'on
vueille : si grandes sont les passions qui
isissent l'ame ainsi malmeinee. Encores m'as-
ure je tant de toy, que pour ton regard en
ci, je ne crains point une chose, qui est bien
ı tel cas la plus grande et la plus à craindre :
sont les visites d'un tas de mauvaises fem-
ıes, leurs voix plaintives, et la recharge de
urs complaintes, avecques lesquelles elles
nt accoustumé de frotter par maniere de dire
t refraischir et irriter la douleur, ne permet-

1. Pas même laver, baigner.... *Estuveur*, baigneur; *stuves*, bains : de *stubæ*, basse lat., même sens ; v. Vossius, *de Vitiis sermonis*, II, 17.

tans point que le dueil ou par autre moyen, ou bien de luy mesme se vienne à flestrir, et s'amortisse. Car je sçay combien tu eus de peine n'a guieres[1], quand tu secourus si bien la sœur de Theon[2], et combatis si bien celles là, qui, oultre le dueil qu'elle avoit en elle, luy faisoient encores, avecques les assaults qu'elles luy donnoient des cris et des pleurs[3], comme pour vray si elles eussent eu envie d'y mettre le feu[4]. Car si on voit brusler la maison de son amy, on esteint la flamme le plus tost que lon peut, et à la plus grande haste; et quand on le voit luy mesme se consommer[5] en son esprit et tout enflammé, on luy attise encores le feu ! Et certes on n'endure pas, quand quelqu'un a mal aux yeux, qu'il y mette la main, encores qu'il le vueille ; et personne ne touche là où son mal luy cuit : et celuy qui est en dueil demeure tousjours assis, se presentant à tous venans ex-

1. Récemment.... V. plus haut, p. 196, n. 2.

2. Il est question d'un personnage de ce nom dans plusieurs traités de Plutarque, et particulièrement dans celui où il examine *Pourquoi la Pythie ne rend plus des oracles en vers*, c. 7.

3. Phrase embarrassée, chargée de trop de mots ; il faut traduire : Ces femmes qui venaient du dehors l'assaillir de leurs cris, de leurs lamentations....

4. D'ajouter feu sur feu..... ; c'est notre locution populaire : de jeter de l'huile sur le feu. Du Bellay, sonnet 52 des *Regrets* :

> De quoy doncques nous sert ce fascheux larmoyer?
> De jecter, comme on dit, *l'huile sur le foyer*.

5. Pour *se consumer* ; v. sur ce verbe, p. 225, n. 2.

presseement, ce semble, pour se faire esmouvoir, et envenimer la playe, à fin que pour un peu de douleur qu'il a, qui le poingt[1] et luy demange, l'ulcere esgratigné s'empire tousjours, et devienne plus grand et fascheux!

Or doncques de cela je suis certain que tu te garderas fort bien. Mais encores essaye toy en ta pensee de te transferer toy mesme et remettre en ce temps là, que ceste fille, maintenant morte, n'estoit pas encores nee; et si ne pensions nous pas lors[2] avoir occasion aucune de nous plaindre de la fortune. Puis, ayant pensé à ce temps là, assemble le avecques celuy de maintenant, et tu trouveras que l'estat de nos affaires estoit lors, et est à ceste heure, entierement pareil. Car si nous estimons que nous avions plus de raison de nous contenter, avant qu'elle

1. (Pungit) : *poindre*, *espoindre*, piquer; verbes expressifs déjà signalés, et dont le XVI[e] siècle a fait un fréquent emploi. Du Bellay, dans ses *Regrets* redemande avec douleur

> La France et son Anjou dont le desir le *poingt*.
> (Sonn. 25 ; cf. 30.)

Ronsard, dans le *Bocage royal*, nous dit d'un prince :

> Et tant il est d'honneur et de louange *espoinct*,
> Que pardonnant à tous ne se pardonne point.

Pungitif, piquant, se lit dans Rabelais, I, 28 : de là les Italiens et les Espagnols nous ont pris leur *pungitivo*.

2. Et cependant nous ne pensions pas alors.... On a pu souvent remarquer les acceptions diverses qui appartenaient à la particule *si*, et surtout la vivacité piquante qu'elle communiquait au tour des phrases. Plus bas, *si* aura le sens de *en outre*.

nasquist, il semblera, ma femme, que nous soyons courroucez et desplaisans[1] de sa naissance. Or les deux ans d'entre deux, qui a esté le terme de sa vie, il ne faut point les tirer hors ny rabatre de nostre memoire; mais comme nous ayans apporté jouissance d'autant de faveur et de bien, les compter pour plaisir, et non pas reputer un bien court à[2] grand mal, ny estre ingrats envers nostre fortune du present qu'elle nous a fait, pour ce qu'elle ne l'a pas augmenté de tant comme nous esperions. Car certainement on ne peut faillir à tirer un bel et plaisant fruict de dire tousjours bien et se contenter de ce que Dieu a voulu, et de prendre à gré, et sans se plaindre, ce que la fortune nous baille. Et en telles choses celuy qui rameine le plus à soy la souvenance des biens passez, et qui destourne et retire l'entendement

1. Fâchés et mécontents... « Nicole Gilles, en la *Vie du Roy Loys III* : Hue le grand jura qu'il courrouceroit le roy, c'est-à-dire l'en feroit marry et *desplaisant.* » Par cet exemple, tiré du *Thresor*, on voit quel était le sens ancien de *desplaisant;* on reconnaît de plus que *courroucer* avait autrefois la signification active. Remarquons encore, avec Nicot, que *courroucé* ne voulait pas dire seulement *irrité*, mais *triste*, *peiné*, comme : « Il est grandement *courroucé* de ce qu'il n'a nuls enfans. » Etym. : *cor roditur, ringitur;* de même en italien : *corrociare.*

2. Ne pas envisager un bien passager, de courte durée, comme un.... Au centre de la France, dans la partie où se parlait le plus pur langage français, on disait plutôt : *Réputer un homme savant*, ou *pour savant*; *réputer une chose pour mauvaise....*

es choses qui le troublent et obscurcissent, our le remettre en la partie de sa vie qu'il a ouvee la plus belle et la plus claire[1], c'est ayement celuy là qui en esteint entierement ı douleur, ou pour le moins, l'affoiblit et l'a-ortit, la destrempant avecques la meslange[2] son contraire. Car tout ainsi que les onguens bonne odeur resjouissent tousjours le senti-ent, et si sont un preservatif contre les mau-ıises senteurs; ainsi le pensement du bien ceu sert encores de remede necessaire au al qui survient, au moins à celuy qui ne fuit ıs la memoire du bien passé, et ne prend pas aisir d'accuser entierement de tout la fortune : quoy nous nous debvons bien garder, et de ouloir calomnieusement blasmer la vie d'entre ous hommes pour quelque tache de malheur, ne possible sans plus[3], qui se treuve en elle, omme en un livre, tout le demourant estant

1. Brillante... : mot très-usité dans ce sens à l'époque la Boëtie. Ainsi Marot célèbre, avec le *ris de madame* '*Allebret,*

> Son doulx parler, son *clair* teint, ses beaux yeux;

l dit ailleurs, dans ses *Epigrammes* :

> Le *clair* Phebus donne la vie et l'ayse....

2. *Destremper,* c'était, suivant l'explication de Nicot, amollir, radoucir. Quant à *meslange*, on a dejà dit que e mot était alors du féminin : v. p. 288, n. 1.

3. Peut-être une, et pas davantage....Sur ces considéra-tions, cf. Arrien, *Dissert. Epict.*, III, 24; Sénèque, *de la Providence,* c. 2, etc.

net et entier. Car il te souvient bien de m'avoir souvent ouy dire, que les changemens de fortune ne peuvent de guieres esbransler nostre vie, ny avec ses hazards elle ne luy sçauroit faire prendre grand sault[1]. Mais toute la felicité ne depend que d'une bonne et droicte resolution, parfaite et accomplie en une habitude ferme et asseuree[2]. Et encores s'il faut, à la façon de la plus part des hommes, se gouverner par ce qui est hors de nous, et s'il est besoing de conter[3] ce que nous tenons de la fortune, et faire le

1. Imprimer une grave secousse, c.-à-d. la troubler gravement. La raison nous en est exposée dans ces belles paroles de Montaigne, I, 40. « La fortune ne nous fait ny bien ny mal; elle nous en offre seulement la matiere et la semence : laquelle, nostre ame, plus puissante qu'elle, tourne et applique comme il luy plaist, seule cause et maistresse de sa condition heureuse et malheureuse. » Aussi, on le sait, l'auteur des *Essais* aimait-il mieux *forger* son âme que la *meubler*, III, 3. Cf. Charron. *Sag.*, I, 18.

2. C'est qu'en effet, comme Montaigne le dit encore, I, 50, « les choses à part elles (en elles-mêmes) ont peut estre leurs poids, mesures et conditions; mais au dedans, en nous, l'ame les leur taille comme elle l'entend... La santé, la conscience, l'auctorité, la science, la richesse, la beauté et leurs contraires se despouillent à l'entree et receoivent de l'ame nouvelle vesture et la teincture qu'il luy plaist... Nostre bien et nostre mal ne tient qu'à nous.» Nicolas Pasquier a rendu la même idée avec une certaine énergie (*Lettres*, I, 19) : « La verité est que chascun est le forgeron de son bien et de son mal, et comme disoit quelqu'un : *Mores cuique sui fingunt fortunam.* » On peut voir dans les *Observations* de Wyttenbach, t. I, p. 774, 775, l'indication des textes anciens où ces considérations sont développées.

3. Compter: v. p. 159, n. 1.

peuple mesme juge de nostre bon heur[1], ne prens pas garde, je te prie, aux larmes et plaintes de ceux qui te visitent maintenant, lesquels par une mauvaise coustume on voit faire ainsi, mais combien ceux là mesmes admirent ton bon heur, à raison des enfans que tu as, et de la grandeur de nostre maison, et de ta vie. Et, sans doubte, ce seroit une chose merveilleusement desraisonnable, qu'il n'y aye[2] celuy de ceux qui te voyent, qui ne prinst volontiers la condition en quoy tu es, encores avecques la charge de l'inconvenient dont toy et moy nous dueillons[3], et que tu fusses seule à t'en plaindre et mescontenter[4]. Et n'y a pas de raison que le mal mesme qui te picque ne te face sentir com-

1. V. pour ce mot p. 22, n. 3.

2. V. sur cette orthographe, p. 121, n. 2.

3. On a déjà vu ce verbe *se douloir, se doloir*, être affligé, être *dolent*: je me *deuls*, tu te *deuls*, il se *deult*, nous nous *doulons* et *deuillons*, etc. Ronsard, dans ses *Elegies* :

> Lisez ces vers, madame, et vous verrez comment
> Et pour quoy *je me deuls* d'amour incessamment ;

et Bonaventure des Periers, dans une pièce gracieuse adressée à la reine de Navarre :

> Ignorance
> Tant nous tance,
> Qu'elle nous contraint vouloir
> Sapience,
> Dont l'absence
> Nous fait errer et *douloir*.

4. De même on disait autrefois *mesconseiller*, donner de mauvais conseils; *mescroire*, ne pas croire; *mesaymer*, haïr; *mesparler*, mal parler; *se mesmarier*, se mal marier (*se mésallier*); etc.

bien nous debvons à la fortune pour ce qu'il nous demeure. Certes ny plus ny moins qu'on a veu quelques uns qui se sont amusez à tirer les vers d'Homere où il y a quelque faute au commencement ou à la fin, laissans ce pendant passer sans y prendre garde tant de belles et grandes inventions[1], ainsi seroit il de toy, si tu voulois recercher curieusement les infortunes de ceste vie humaine, et pour le regard des biens qui te viennent à foison et à monceaux, tomber en la mesme maladie des avares et riches mechaniques[2], qui ayans amassé de l'argent de toutes parts, n'en usent point[3] quand ils l'ont perdu.

Or si tu plains ta fille pour estre morte sans avoir esté mariee et porter enfans[4], tu as de l'autre costé de quoy te resjouir de ce qu'il n'y a aucun de ces biens là qui te defaillent, et dont tu ne sois participante : car ce seroit bien folie de penser que ces biens fussent[5] grands,

1. V. le traité *du Sublime*, c. 27.

2. D'un esprit étroit, *mesquin*, d'un caractère sordide: v. p. 60, n. 3.

3. Ajoutez, d'après le texte de Plutarque : *Quand ils l'ont en leur possession, et le regrettent et le pleurent...* Peut-on attribuer à La Boëtie le non-sens qui résulte de cette omission inconcevable ?

4. Lucien fait une ingénieuse satire de ces regrets d'une tendresse aveugle : v. *de Luctu*, t. II, p. 922-934, surtout § 13, p. 928 de l'édit. cit.; cf. Valère-Maxime, II, 6 (*ext.* 13).

5. Car ces biens ne sont pas..., dit plus brièvement le grec.

au regard de ceux qui les ont perdus, et petits en l'endroict de ceux qui en jouissent. D'avantage si elle est allee en lieu où elle ne sente point la douleur, elle n'a pas besoing qu'on se dueille pour elle : car pour quoy debvons nous avoir mal pour raison d'elle[1], s'il n'y a rien qui luy en face.

Pour vray la perte des grands biens doibt faire cesser le dueil qu'on en pourroit meiner, quand par la perte mesme on vient à cela de n'avoir plus besoing des choses perdues. Or la petite Timoxene n'a perdu que peu de bien, de tant qu'elle n'en cognoissoit que bien peu et se rejouissoit de peu. Car comment pourroit on dire qu'elle eust perdu ce dont elle n'avoit pas sentiment et qu'elle ne pouvoit encores ny cognoistre ny comprendre ? Toutesfois je sçay bien, touchant ceste opinion qu'aucuns tiennent et la donnent à entendre à plusieurs, que les hommes, depuis qu'ils sont une fois dissous par la mort, n'ont en nul endroict nul mal ny torment, je sçay bien, dis je, quant à ceste opinion, que la religion de nostre païs te gardera[2] de la croire, et les sentences qui se disent par mystere aux festes de Bacchus, que nous sçavons entre nous qui en sommes participans[3].

1. Eprouver du mal, du chagrin pour elle, à cause d'elle.... Sur ces idées, cf. Cicéron, *Tusc.*, III, 30; Sénèque, *Consol. ad Polyb.*, c. 23.

2. Plus exactement : Les doctrines transmises par nos ancêtres te garderont....

3. On sait que dans les mystères, qui formaient chez les

Doncques presupposant l'ame estre immortelle, imagine en toy qu'il luy advient de mesmes que es oiseaux qui sont priins : car si l'ame se nourrit long temps avecques le corps, et par grands maniemens d'affaires et long usage s'accoustume et s'apprivoise en ceste vie, quand elle s'en deloge et s'en revole, elle y rentre tout à coup par le moyen des renaissances, et ne cesse de s'empescher tousjours des passions et fortunes que nous avons ici [1]. Et ne pense pas que la vieillesse soit tant mauldite et blasmee sur les rides et le poil gris et la foiblesse du corps; mais cest aage là a ce mal qui luy est plus à reprocher que nul autre, qu'il esloigne l'ame et l'estrange [2] du souvenir de ce qu'elle voyoit au lieu dont elle est venue, et parmy les choses d'ici l'appesantit et la rend lourde et grossiere : car par les ans elle plie et contraint la forme et habitude de son estre, et

anciens une sorte de complément d'une religion insuffisante, il y avait un certain nombre de vérités tenues en réserve pour les initiés seuls : au premier rang était le dogme de l'immortalité de l'âme.

1. Ce sont là des doctrines pythagoriciennes qui pénétrèrent dans le platonisme moderne. Plusieurs autres passages des *Œuvres morales* montrent qu'elles formaient le fond des opinions philosophiques de Plutarque.

2. La dépouille.... *Estranger* (extraneare; les Provençaux en ont fait *estranhar*), écarter, chasser. Un de nos vieux auteurs, en parlant d'une femme dont le visage était plein d'ulcères :

Chascun la fuit, chascun *l'estrange*.
(Gautier de Coinsy, II, 17, cité par Roquefort.)

garde et entretient celle qu'elle a prinse par le moyen de tant de choses qu'il luy a fallu endurer[1]. Mais au contraire l'ame qui a demeuré peu de temps captive[2], ayseement par les puissantes loix de sa nature est retenue en sa forme naturelle, n'ayant prins du corps qu'une façon de ply encores fraische et molle : car ainsi que le feu, si on l'esteint et incontinent apres on le rallume, il flamboye et se reprend soudain ; de mesmes l'ame qui naguieres est partie de son origine, quand elle y reva bien tost, la reprend plus facilement, et ne pourroit avoir aucun avantage à reculer[3]

De franchir au plus tost les portes de Pluton[4],

1. Cf. Virgile, *Enéide*, VI, v. 731, 738, 746, 751 ; et les doctrines de Platon dans le *Timée*, le *Phédon*, le 10e livre de la *République*, etc. ; v. aussi Wyttenbach, *Disputat. de placito Immortal.*, sect. 8e et 12e.

2. A partir de cette phrase, le texte grec offre plusieurs traces d'altération, et Reiske s'est efforcé de le rétablir (voy. t. VIII de son édition, p. 412-415) ; mais on sait qu'il ne faut accepter qu'avec réserve les changements que ce critique hasarde, et se défier de son audace un peu aventureuse (Wyttenbach, *Animad.*, t. I, p. 749).

3. Tout ce membre de phrase a été ajouté par La Boëtie pour combler une lacune manifeste ; mais Amyot a pensé qu'il y avait ici moins de mots omis : de là, dans ce passage, la différence, d'ailleurs peu importante, qu'on remarque entre les deux traducteurs ; Xylander a indiqué une manière, à peu près analogue aux conjectures que les précédents ont proposées, de compléter le sens de l'original.

4. Ce vers, que le texte de Plutarque ne présente ici qu'incomplet, est cité en entier par lui dans sa *Consola-*

sinon pour nourrir en soy une grande amour des choses du monde ; et, comme si elle estoit charmee par le corps, s'amollir et destremper avecques luy.[1] Et la verité de ceci se cognoist encores plus clair par les coustumes et loix anciennes de nostre cité : car en nostre ville on ne fait point de sacrifice à l'enterrement des enfans quand ils meurent, ny autre solennité, comme il est raisonnable d'en faire pour les autres morts. Car les enfans ne tiennent rien de terrien ny des choses terrestres[2]; et ne se dit point que leurs esprits, pour s'aymer pres de leurs corps, s'amusent et s'arrestent aux tombeaux et sepulchres, et aux repas qu'on a accoustumé presenter aux morts: car les loix ne souffrent point qu'on pense cela d'eux, comme n'estant point loisible de le croire de ceux là, desjà estans en un estat meilleur et plus sainct, et au partir d'ici arrivez à une plus belle demeure[3]. Or puis qu'à ne les en croire point, il

tion à Apollonius; on le trouve dans le *Combat d'Homère et d'Hésiode* (édit. d'Heinsius, p. 321), et dans Théognis, 417. Cf. Stobée, p. 530, éd. Gesner; Cicéron, *Tusc.*, I, 48.

1. Cf. *Menandri reliquiæ*, édit. d'Amsterdam, 1709, p. 184; les *Pensées* de Marc-Aurèle, II, 14; Stobée, tit. 122, et la *Consolation de Plutarque à Apollonius*, c. 32, 38, 47 et 66.

2. Ne tiennent en rien à la terre ni aux affections terrestres. Il est question dans les *Sermons* de saint Bernard, fol. 83, de ceux qui abandonnent les leçons du ciel pour se tourner vers « un enseignement *terrien*. »

3. De là cette opinion familière à l'antiquité (Wyttenbach, *Animadv.*, t. I, p. 769, 770), et que Ménandre a

a plus de peine pour nous que de les en roire, il faut par le dehors en user ainsi omme les loix l'ordonnent, et avoir le dedans ncores moins souillé et mieux net, et plus haste.

La fin en est à dire[1] *en Plutarque.*

xprimée par un vers touchant (v. *ib.*, p. 789, 790; *Menandri reliquiæ,* p. 46) :

Celui que les dieux aiment, meurt jeune.

A l'époque de La Boëtie, le poëte Passerat s'est rapproché de cette belle pensée :

La plus courte en ce siecle est la meilleure vie ;

t des idées analogues à celles qui terminent le traité le Plutarque lui ont dicté l'épitaphe suivante « du petit Alexandre de Mesmes : »

Reçoy, petit, ces vers funebres,
Qui vins ici pour veoir le jour,
Et n'y voulus faire sejour,
Quand tu n'y veis rien que tenebres.

1. Manque : locution déjà expliquée. Les éditeurs terminent en effet ce traité par le mot λείπει. Rien ne paraît toutefois manquer dans le texte, remarque judicieusement Reiske, si ce n'est peut-être un verbe, facile et même assez inutile à suppléer, puisque l'on comprend qu'il soit sous-entendu sans aucun préjudice pour le sens. Cf. l'éd. de Reiske, t. VIII, p. 414, et celle de Wyttenbach, t. III, p. 467.

[illegible]

POÉSIES LATINES.



LETTRE DE MONTAIGNE

A MONSEIGNEUR DE L'HOSPITAL,

CHANCELIER DE FRANCE[1].

eigneur, j'ay opinion que vous autres, à qui ie et la raison ont mis en main le gouverne-s affaires du monde, ne cerchez rien plus nent que par où vous puissiez arriver à la ance des hommes de vos charges[2]: car à t il nulle communauté si chestive qui n'aye des hommes assez pour fournir commodee-chascun de ses offices, pourveu que le des-nt et le triage s'en peust justement faire; et là gaigné, il ne resteroit rien pour arriver faite composition d'un estat. Or à mesure

s retiré dans sa campagne de Vignay, l'ancien r de France consacrait au culte des lettres les e lui avaient imposés les malheurs du pays. De-ans, il s'était éloigné des affaires, mais sans vaincu : *Non victus cessi,* a-t-il écrit lui-même. quera avec quel bonheur d'à-propos, l'amitié in-de Montaigne dédie les poëmes suivants de La L'Hospital, auteur de tant de beaux vers latins,

> L'Hospital, mignon des dieux,
> Qui çà bas rameina des cieux
> Les filles qu'enfante Memoire,

a dit Ronsard, dans une ode fort étendue, con-it entière à son éloge.

hommes revêtus des charges dont vous êtes les eurs; ou peut-être aussi : Des hommes dont charge, dont le sort est placé entre vos mains.

que cela est le plus souhaitable, il est aussi plus difficile, veu que ny vos yeux ne se peuvent estendre si loing, que de trier et choisir parmy une si grande multitude et si espandue, ny ne peuvent entrer jusques au fond des cœurs pour y veoir les intentions et la conscience, pieces principales à considerer[1] : de maniere qu'il n'a esté nulle chose publique si bien establie, en laquelle nous ne remerquions souvent la faute de ce despartement et de ce chois ; et en celles où l'ignorance et la malice, le fard[2], les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque eslection se voit faite meritoirement et par ordre, nous le debvons sans doubte à la fortune, qui par l'inconstance de son bransle divers, s'est pour ce coup rencontree au train de la raison.

Monsieur, ceste consideration m'a souvent consolé, sçachant M. Estienne de la Boëtie, l'un des plus propres et necessaires hommes aux premieres charges de la France, avoir tout du long de sa vie croupy, mesprisé, es cendres de son foyer domestique, au grand interest[3] de nostre bien commun : car quant au sien particulier, je vous advise, monsieur, qu'il estoit si abondamment garny des biens

1. Belles paroles, bien dignes de celui qui a écrit les lignes suivantes : «Quelquesfois on me demandoit à quoy j'eusse pensé estre bon ; à rien dis je : mais j'eusse dit ses veritez à mon maistre et eusse contrerollé ses mœurs, s'il eust voulu,» III, 13 ; cf. *id.*, III, 1. Ce témoignage que Montaigne se rend à lui-même est confirmé par De Thou : celui-ci, *de Vita sua*, l. II, l'appelle *ingenii liberi homo*.

2. Ou *fardement* et *fardet*, fausseté, ruse, déguisement.

3. Pour *au grand prejudice de l'interest* : le sens ici donné par Montaigne à ce dernier mot est exceptionnel.

t des thresors qui desfient la fortune, que jamais omme n'a vescu plus satisfait ny plus content. Je ;ay bien qu'il estoit eslevé aux dignitez de son uartier[1] qu'on estime des grandes ; et sçay d'avanige que jamais homme n'y apporta plus de suffiance, et que, en l'aage de trente deux ans qu'il iourut, il avoit acquis plus de vraye reputation en e rang là, que nul autre avant luy. Mais tant y a ue ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat n digne capitaine, ny d'employer aux charges ioyennes ceux qui feroient bien encores les preiieres.

A la verité, ses forces furent mal mesnagees t trop espargnees : de façon que, au de là de sa harge, il luy restoit beaucoup de grandes parties isives et inutiles, desquelles la chose publique eust eu tirer du service, et luy de la gloire. Or, monieur, puis qu'il a esté si nonchalant de se pousser oy mesme en lumiere, comme de malheur la vertu t l'ambition ne logent guieres ensemble, et qu'il a sté d'un siecle si grossier ou si plein d'envie, u'il n'y a peu nullement estre aydé par le tesmoinage d'autruy, je souhaite merveilleusement que, u moins apres luy, sa memoire à qui seule meshuy e doy les offices de nostre amitié, receoive le loyer le sa valeur, et qu'elle se loge en la recommandaion des personnes d'honneur et de vertu. A ceste ause m'a il prins envie de le mettre au jour, et de ous le presenter, monsieur, par ce peu de vers atins qui nous restent de luy. Tout au rebours du

1. De sa condition.... Loysel, *Dialogue des Advocats*, [re] conf., emploie ce mot dans le même sens : «Je cognois in de messieurs les maistres des requestes, et des meileurs de *son quartier*, lequel m'a dit tout franchement....»

masson qui met le plus beau de son bastiment vers la ruë, et du marchand qui fait monstre et parement du plus riche eschantillon de sa marchandise; ce qui estoit en luy le plus recommandable, le vray suc et moëlle de sa valeur l'ont suivy; et ne nous en est demeuré que l'escorce et les fueilles. Qui pourroit faire veoir les reglez bransles[1] de son ame, sa pieté sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé[2] de son jugement, la haulteur de ses conceptions si loing eslevees au dessus du vulgaire, son sçavoir, les graces compaignes ordinaires de ses actions, la tendre amour qu'il portoit à sa miserable patrie, et sa haine capitale et juree contre tout vice, mais principalement contre ceste vilaine traficque[3] qui se couve[4] sous l'honorable tiltre de justice, engendreroit certainement à toutes gens de bien une singuliere affection envers luy, meslee d'un merveilleux regret de sa perte[5]. Mais, monsieur, il s'en faut tant

1. Mouvements... C'est, dit Montaigne, avec cet admirable bon sens qui nous le fait aimer, «qu'à l'adventure la remarque lon mieux (l'ame) où elle va son pas simple, (I, 50); et, ajoute-t-il ailleurs, son pris ne consiste pas à aller hault, mais ordonneement (III, 2). Sa grandeur n'est pas tant tirer avant, comme sçavoir se ranger et circonscrire... Il n'est rien si beau et si legitime que de faire bien l'homme, ny science si arduë que de naturellement sçavoir vivre ceste vie (III, 13).»

2. (Sanitas), sûreté, rectitude : acception heureuse qui paraît d'ailleurs appartenir plutôt à Montaigne qu'à la langue de cette époque; on ne la trouve pas dans Nicot.

3. On a déjà rencontré ce mot, p. 95; Montaigne l'emploie encore l. II, c. 17 des *Essais ;* mais *traffic,* au masculin, était aussi d'usage : c'est ce qu'on voit dans Amyot, *Vie de Camille*, c. 26, etc.

4. Montaigne avait peut-être simplement écrit *couvre*.

5. *De sa part,* lit-on dans l'édition originale des *Œuvres*

ue je puisse cela, que du fruict mesme de ses studes, il n'avoit encores jamais pensé d'en laisser ul tesmoignage à la posterité; et ne nous en est deeuré que ce que, par maniere de passetemps, il scrivoit quelquesfois. Quoy que ce soit, je vous ipplie, monsieur, le recevoir de bon visage, et omme nostre jugement argumente maintesfois d'une hose legiere[1] une bien grande, et que les jeux mesies des grands personnages rapportent aux clairoyans quelque merque honorable du lieu d'où ils artent, monter par ce sien ouvrage à la cognoisince de luy mesme, et en aymer et embrasser par onsequent le nom et la memoire. En quoy, monieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion resresoluë qu'il avoit de vostre vertu; et si accomlirez ce qu'il a infiniment souhaité pendant sa 'ie: car il n'estoit homme du monde en la cognoisance et amitié duquel il se fust plus volontiers veu ogé que en la vostre[2]. Mais si quelqu'un se scandaise de quoy si hardiment j'use des choses d'autruy, e l'advise qu'il ne fut jamais rien plus exactement dit ne escrit aux escoles des philosophes du droict et des debvoirs de la saincte amitié, que ce personnage et moy en avons practiqué ensemble. Au reste, monsieur, ce legier present, pour

de La Boëtie : leçon justement rectifiée par les éditeurs de Montaigne.

1. Conjecture souvent d'après...., conclut d'une chose de peu d'importance à....

2. Epris du goût des amitiés excellentes, La Boëtie eût pu dire comme Montaigne : «Les hommes de la societé et familiarité desquels suis en queste, sont ceux qu'on appelle honnestes et habiles hommes; l'image de ceux ci me desgoute des autres.» *Essais*, III, 3.

mesnager d'une pierre deux coups, servira aussi, s'il vous plaist, à vous tesmoigner l'honneur et reverence que je porte à vostre suffisance, et qualitez singulières qui sont en vous[1] : car quant aux estrangeres et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte[2].

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous doint[3] tresheureuse et longue vie. De Montaigne, ce 30 avril, 1570.

Vostre humble et obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

1. Montaigne cite ailleurs «parmy les plus notables hommes qu'il ait jugez» Olivier et L'Hospital, qui furent tous deux chanceliers de France, et suivant lui «des gens suffisans et de vertu non commune,» II, 17.

2. Langage digne et noble qui se concilie parfaitement avec ce que l'auteur des *Essais* nous apprend de sa manière d'écrire les lettres, où il aimoit « un parler rond et crud, haïssant les longues offres d'affection et de service, et les complimens verbeux des loix cerimonieuses de nostre civilité : aussi eust il donné volontiers à quelque autre la charge d'adjouster ces longues harangues, ces tiltres et prieres que nous logeons sur la fin.» I, 39.

3. V. pour ce mot p. 270 n. 4.

POÉSIES LATINES.

I. *Ad Belotium et Montanum*[1].

Montane, ingenii judex æquissime nostri[2],
uque, ornat quem prisca fides candorque, Beloti,
socii, o dulces, gratissima cura, sodales,
uæ mens, qui vobis animus, quos ira deorum
t crudelis in hæc servavit tempora[3] Parca?

1. *A Belot et à Montaigne*.—M. de Belot était ami de La oëtie et de Montaigne. Il visita La Boëtie pendant sa ernière maladie : v. Montaigne, *Lett.* V, à son père. es illustres amitiés ont seules sauvé son nom de l'oubli; ependant il résulte de la pièce XXI[e] de ce recueil qu'il ccupait une fonction élevée : *lati decorat quem purpura lavi:* v. 3. On doit croire, d'après ces mots, qu'il siéeait au parlement de Bordeaux avec La Boëtie et Monaigne. Dans une épître de L'Hospital au chancelier Dlivier, l. V, p. 259 de l'éd. d'Amsterdam, un personnage lu nom de Belot est aussi mentionné :

Altera *Beloti* dilata est quæstio morbo.

On peut voir en outre pour cette épître, mes *Etudes sur La Boëtie,* p. 245, n. 4, p. 246 et suivantes.

2. Albi, nostrorum sermonum candide judex,

dit Horace, *Ep.*, I, 4, 1, en s'adressant à Tibulle.

3. Rapprocher de ces vers la pièce énergique de Ronsard, *sur les Miseres de son temps*, où respire avec l'acent du poëte la douleur de l'honnête homme; deux épîres de L'Hospital, l'une au cardinal de Lorraine, l'autre à De Thou, liv. VI, p. 292 et 319 de l'édit. cit.; en outre

Nam mihi consilii nihil est, nisi, quo rapiet fors,
Vel ratibus vel equis, laribus migrare relictis :
Hoc sequar, utilius nisi quid vidistis uterque,
Si modo et exilii dabitur jam copia. Sane
Et dolet et miserum est ; sed stat sententia, longum
Extremumque vale natali dicere terræ.
Vidimus excidium[1] : quid adhuc calcare parentis
Busta juvat[2] ? patriæ quando nihil est opis in me,
Parcam oculis. Fuerat melius vitare ruentis,
Quam nunc eversæ conspectum ; munera sed ne
Pœniteat gratum præstasse[3] novissima civem,
Et sese officio pietas soletur inani.

des vers de P. Pithou, également adressés à celui-ci, et que l'on trouve à la fin des *OEuvres* de cet historien, t. VII de l'édit. de Londres, sect. XI, p. 16.

1. ... Satis una superque
Vidimus excidia.
(Virgile, *Æn.*, II, 642.)

2. Ecoutons aussi Antoine de Baïf, dans ses *Mimes* :

La guerre par haines civiles
Deserte villages et villes,
Deprave les cœurs des mortels
Establit meurtre et brigandages,
Nourrit d'impieté la rage,
Profane les sacrez autels.

Sur cet ancien sens du verbe *deserter*, ravager, rendre désert, consulter le *Glossaire* de Du Cange, t. II, col. 1429.

3. *Præstasse* ne se trouve nulle part ; *præstavi* et *præstatus* n'ont que des autorités fort douteuses : « Prima barbarismi fœditas absit, » dit Quintilien, l. I, c. 5. Les fautes de ce genre sont d'ailleurs très-rares dans notre auteur. — On peut lire une discussion étendue sur les formes de *præstare*, *Lexic. Forcel.* tert. edit., Patav., 1827, t. III, p. 666.

sa fugam jam tum nobis minus æqua monebant
umina, cum ignotos procul ostendere sub Austro
elluris tractus[1], et vasta per æquora nautæ
gressi, vacuas sedes et inania regna[2]
iderunt, solemque alium, terrasque recentes,
; non hæc, alio fulgentia sidera cœlo[3].
'edibile est, cum jam crudeli perdere ferro
uropam late superi, turpique pararent
eformare situ viduos cultoribus agros[4],
rovidisse novum populis fugientibus orbem;
inc que sub hoc sæclum, dis annitentibus, alter
mersit pelago mundus. Vix lubrica primum
ustinuisse ferunt raræ vestigia gentis:
Iolle solum curvum nunc ultro poscit aratrum,
t nulli parens invitat gleba colonos.
ic gratis dominum lati sine limite campi
uemlibet accipiunt, ceduntque in jura colentis.

1. L'Amérique; cons. à ce sujet les *Études sur La Boëtie* 247, n. 3.

2. Souvenir ingénieux de Virgile; imitation finement tournée de ce vers :

Perque domos ditis vacuas et inania regna.
(*Æn.*, VI, 269.)

3. Exsilioque domos et dulcia limina mutant,
Atque alio patriam quærunt sub sole jacentem.
(Virg., *Georg.*, II, 511.)

...Quid terras alio calentes
Sole mutamus?
(Hor., *Od.*, II, 16, 18.)

4. L'Hospital a développé cette idée, p. 292:

... Quid autem
Quid miser ille bonis prorsus spoliatus, avito
Pulsus agro? Miseros una cum conjuge natos
Exilii secum comites agit.

f. *id.*, p. 16, p. 243; etc.

Huc iter, huc certum est remisque et tendere velis,
Unde nec aspiciam impatiens tua funera, nec te
Aversis palmas tendentem, Gallia, divis.
Hic sedes olim procul a civilibus armis
Sortiar, et modicos, ignobilis advena, fines;
Hic quicumque manet fessum locus (haud sine vobis
O utinam, socii), vix est ut pectore toto
Excutiam casum patriæ. Quacumque sequetur
Prostratæ facies, tristisque recurret imago[1].
Hanc mihi non ratio curam, non leniet ætas,
Non oras longo qui dividit objice pontus.
Unum hoc sollicitus, securus cætera rerum,
Exul agam, certusque larem non visere, fati
Opperiar leges externo in littore; seu me
Ante diem rapient peregrini tædia cœli,
Sive diu superesse colus volet arbitra vitæ.

II. *Ad Carliam uxorem*[2].

Quæ pectus tremulum turbida gaudia,
 Uxor, concutient tibi,

1. Tel était en effet, comme l'affirme aussi L'Hospital, p. 293, l'aspect misérable de la patrie :

Hæ scelerum facies, bellis civilibus ortæ,
In pejus mores hominum vertere, deumque
Excussere animis.

2. Marguerite de Carle : elle appartenait à une famille distinguée, qui compta dans cette époque un poëte illustre, Lancelot de Carle, évêque de Riez, dont Ronsard dit dans ses *Eglogues*,

.... Qu'il sonne
Si bien de la musette aux rives de Garonne ;

à qui L'Hospital adressa plusieurs épîtres (liv. I, p. 51,

Cum mense tandem septimo
Irrumpam subitus fores[1]?
on una facie fervida perferes
Æstum lætitiæ gravis,
Motumque mentis concitæ
Prodent instabiles genæ.
eu te lana tenet pendula, seu leves
Exercet digitos acus,
Ut ut futura, sic volans
Amplexus repetes meos.
estinas quoties adjicies manus,
Et nectes avido mihi,
Optataque ora immobilis
Obtutu tacito leges!
t cum vox facilem repperiet viam,
Expletis oculis diu,
Tum blanda lætum vocibus
Festis excipies virum.
um mi longa viæ tædia, tum feræ
Exhaustas hyemis minas
Delebit exultatio
Et plausus nitidæ domus.
ım motu, video, tecta fremunt novo;
Jam cerno famulis domum

120, III, 186, etc.), et que célébra aussi Du Bellay ı pièce *du Poëte et de la Royne*, et ses vers *à Pierre onsard*). On apprend par la lettre V de Montaigne, les derniers moments de son ami, que Marguerite t épousé La Boëtie en secondes noces, et que le nom on premier mari était d'Arsat.

Pour cette pièce écrite dans un mètre original et fort lement choisi, on peut consulter les *Etudes sur La tie*, texte et notes, p. 270 et suiv.

Fervere concursantibus[1]:
Visuri dominum ruunt,
Certantesque animis undique sedulam
Ostentant operam leves.
Pars curat altum sternere
Truncis ilicibus focum[2],
Pars Bacchi relinit sepositum cadum
Vincentem altera frigora,
Nigrisque obumbrat cantharis
Mensam jam dapibus gravem.
Tecum, uxor, faciles carpere, sic juvat,
Parvi delicias laris,
Rurisque inempta gaudia
Hic, hic, o liceat diu!
Vitam nam sine te, Carlia, ducere
Intactam pariter malis;
Hic et libet minacibus
Canis spargere verticem.
Hic mors una ferat, sera tamen, duos,
Si quid vota valent mea,

1. Cuncta festinat manus: huc et illuc
Cursitant mixtæ pueris puellæ.
(Hor., *Od.*, IV, 11, 9.)

2. Tout ce passage est empreint du sentiment et de la grâce qui respirent dans ces vers d'Horace :

Quod si pudica mulier........
Sacrum vetustis exstruat lignis focum
Lassi sub adventum viri;
Et horna dulci vina promens dolio
Dapes inemptas apparet,
Non me lucrina juverint conchylia....
(Hor., *Epod.*, II, v. 38 et suiv.)

Cf. *Poésies latines* de L'Hospital, p. 190.

Societque Parca funere
Concordes cineres pari[1].

III. *Ad Michaelem Montanum*[2].

n te paternis[3] passibus arduos
ıctantem honesti vincere tramites[4]

Ces deux dernières strophes sont le développement
: vers d'Horace :

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.
(*Od.*, III, 9, 24.)

Cette pièce présente de nombreux rapports avec une
uivantes, également adressée à Montaigne. La con-
on en est la même : c'est une exhortation à la vertu.
ment ici l'auteur montre la gloire de la vertu ; plus
il en fera ressortir l'utilité. V. les *Etudes sur La*
ie, p. 241 et suiv., texte et notes.

Voyez le portrait que Montaigne nous trace de son
qui avait, nous dit-il, « monstrueuse foy en ses pa-
, et une conscience et religion, en general, penchant
ost vers la superstition que vers l'autre bout. » *Ess.*,
c. 2.

Ecoutons Montaigne lui-même : « La vertu refuse
cilité pour compaigne ; et ceste aysee, doulce et pen-
te voye, par où se conduisent les pas reglez d'une
ie inclination de nature, n'est pas celle de la vraye
u. Elle demande un chemin aspre et espineux ; elle
avoir des difficultez à lucter. » II, 11. La même pen-
se retrouve au début d'une ode de Du Bellay, V, *au*
dinal de Guise :

Le sentier de la vertu
N'est un grand chemin batu,
Où tous viateurs arrivent ;
C'est un sommet hault et droict,
Espineux et fort estroict ;
Aussi peu de gens le suivent....

Et ipse fervidus juventa,
Ridiculus monitor, docebo[1] ?
Te sponte promptum, te volucri pede
Jamjam coronas tollere proximum,
Jam meta in extrema, pudendis
Exacuam stimulis volantem?
Et in protervos consilium valet
Linguæ efficacis, si tamen huic fidem
Auctoribus canis senecta
Conciliat gravibusque rugis.
Me levis ætas discere dignior[2],
Vigorque plenus, tempore non suo
Repellit audentem monere
Et viridem reicit[3] magistrum.
Severa virtus, quam legit indolem,
Hanc fingit ultro : mentibus inseri
Nativa non suis recusat,
Et refugit sobolem profanam.
Flagris nec illam, nec monitis queat
Vocare doctor; cœlitus advolat,

Celuy qui jadis nacquit
D'Alcmene, le ciel acquit,
Ayant esleu ceste voye.

1. C'est de la strophe alcaïque que La Boëtie a fait ici usage. Fort employée par Horace, elle était ainsi appelée du nom de son inventeur, Alcée. Notre poëte en substituant souvent l'ïambe au spondée, s'est rapproché de la strophe primitive ; mais d'après les règles suivies pour ce mètre, au temps d'Auguste, le troisième vers de cette pièce paraît être fautif : au lieu de *fervidus* il faudrait un mot de trois longues.

2. Disce, docendus adhuc quæ censet amiculus...
(Hor. *Epist.*, I, 17, 3.)

3. Mot employé par Plaute et Térence pour *rejicit*.

Et sponte concedit videri
Dura viris superare natis.
sopi ut illam fertilis ad vada[1]
pectasse pubes dicitur Hercules,
Numenque fulgentemque vultum
Intrepidus tolerasse coram.
[inc illa stabat; parte sed altera
rget voluptas, cui madidis comæ
Florent odoratæ coronis,
Et niveis humeris solutum
agatur aurum : purpureæ genæ
ovent procacem vere cupidinem ;
Sed corpus effœtum laborant
Ferre pedes, gracilesque suræ
uxuque et annis[2] : ast anus impudens
'alsis juventam picta coloribus
Mentitur, exstantemque frustra
Dissimulat medicata fucum.
uis cultus almæ, quis fuerit status
irtuti, et ori quis decor aureo,

Cette allégorie célèbre, dont on attribue l'invention)phiste Prodicus, a souvent été reproduite, en prelieu par Xénophon, *Memorab.*, II, 1, ensuite par Ci-ı, *Off.*, I, 32. On peut lire en outre Silius Italicus, *Pun.*, 18-128; Thémistius, *Disc.* XXIIe, *sur l'Amitié*, à la fin; ;lais Spence, *le Choix d'Hercule*; Voltaire, *Sésostris*, orie en l'honneur du jeune Louis XVI, *Poésies mêlées*, . Pour d'autres imitations, cons. les *Etudes sur La ie*, p. 242, n. *a*. V. encore à ce sujet dans Cicéron, *Ep. am.*, V, 12, t. XV, p. 395 et 453 de l'éd. de M. Le :, in-8°, Lefèvre, 1821.

Ce vers dans l'édition originale est défiguré : on y lit : *sque fractæ et luxu : ast anus impudens*. Je l'ai réau moyen d'un léger changement et par la suppres-d'un mot inutile. Dans quelques autres passages, ait, mais avec beaucoup de réserve, des rectifications i nécessaires et aussi légitimes.

Nec tento mortalis, nec ulli
Fas fuerit memorare linguæ :
« Alcida, dixit, num Jove te satum
Vulgavit error famaque mobilis
Frustra? en (nefas!) jamjam labanti
Degeneres oculos moratur
Obscœna pellex. At puer, effuge,
Dum fas valenti, perfida munera
Queis illa nunc demulcet aures,
Mox animo expositura[1] virus.
Heu! tanta inerti ne manus otio
Languescat. Eheu! immiserabilis
Ne vitet addictos honores,
Seque suis viduet triumphis.
O quot lacertis, me duce, me duce,
Debentur istis monstra? quot urbium
Cervicibus graves tyranni
Quos superum tibi servat ira?
Hæc te manet sors; haud levibus tamen
Sperare noli conditionibus;
Sed nulla si gnavi laboris,
Nulla tibi vacet hora curæ. »
Tantum labori nil Deus abnuit:
Quippe[2] nec undas ipse volubiles,
Terrasque, pendentemque Olympum
Imperio regit otioso.
Quo vitam inerti[3], si minimum interest
Vivus sepultis? occupat is mori
Qui desides edormit annos,
Et tacitum innumeratus ævum.

1. On s'étonne et on regrette que La Boëtie n'ait pas écrit seulement *positura*.

2. On ne trouve jamais de trochée (quĭppĕ), à cette place, dans le vers alcaïque.

3. Tour elliptique, assez rare, pour : *quid vita inerti?* On en trouve un exemple dans Horace, *Epist.*, I, 5, 12.

IV. *Ad Musas, de antro Medono*[1] *cardinalis lotharingi*[2].

Dic, o Calliope, chori magistra[3];
Eia, dic, dea; dic, soror dearum;

Il s'agit d'une grotte que le cardinal de Lorraine s'é- plu à embellir dans sa résidence de Meudon : V. les *des sur La Boëtie*, p. 258, 259. L'Hospital, dans une de *Épîtres* rappelle aussi le souvenir de ce séjour aimé rélat ; il s'adresse au cardinal de Lorraine, l. II, p. 80 :

Nunc tibi quando vacat tua florida visere rura,
Et riguos circum Dampetræ fertilis hortos
Ire, *vel aerii montem lustrare Medoni*,
Conjunctum villæque nemus, cœloque minantes
Pyramides, *excisaque rupibus antra cavatis*....

Il n'est guère de poëte qui n'ait à cette époque ssé des vers au cardinal de Lorraine; Marot, Du ay, Ronsard, L'Hospital dont il fut le protecteur, l'ont té à l'envi. Ses talents et l'élévation de son âme éga- nt en effet sa fortune : on sait qu'il possédait deux ar- rêchés, quatre évêchés et une foule de grands béné- . Par politique et par goût, il prodiguait ses largesses gens de lettres ; et Bonaventure des Periers, dans une e consacrée à son éloge, célèbre surtout

La main lorraine
Humaine (libérale).

ait, a dit aussi Mézeray, « un vray cœur de roy. » Il la plusieurs universités, et ce fut à lui qu'Estienne quier dédia le premier livre de ses *Recerches*. portrait de ce prélat a été tracé avec fermeté et sse par M. Villemain, dans la *Vie de L'Hospital*. De son ps on l'avait comparé à Sénèque, mais à tort suivant ntaigne, *Essais*, II, 32 ; on le compara depuis avec si peu de vérité à Richelieu. Bien inférieur à l'un et à tre, mais comme eux, accablé de louanges et de ca- mnies, il mourut le 26 décembre 1574.

. Ce morceau offre, dans la marche plus encore que

Eia, dicite vos, deæ sorores,
An vos rivus habet, jugum, vel antrum[1]?
Nam vos rivus habet, jugum, vel antrum;
Sedes incolitis quietiores[2],
Assuestisque jugis adhuc tenellæ,
Cum vos depositas sinu parentis
Excepit sacer audiitque Pindus
Parvas, tunc quoque dulce vagientes.
Qui vos cumque tamen tenent recessus,
Seu vos Castalia madetis unda,
Seu vos Pieria sedetis umbra[3]
(Hoc licet mihi jure suspicari,
Nec jam ducitis ut prius choræas,
Nec sicut prius explicata frons est;

dans les détails, des rapports avec l'ode d'Horace *à Calliope* (III, 4) :

Descende cœlo, et dic, age, tibia
Regina longum Calliope melos.

Ces invocations mythologiques allaient à merveille aux poëtes du XVI[e] siècle, qui se jouaient dans la langue de Virgile et d'Horace. Convenaient-elles aussi bien à la prétendue inspiration de nos lyriques du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ? Il est permis maintenant de se prononcer pour la négative.

1. Cette pièce, ainsi que les deux suivantes, et celles qui portent les n[os] 14, 17, 18 et 23, est écrite en vers phaleuces, mètre dont Horace n'a pas fait usage, mais qui a été heureusement employé par Catulle et par Martial. Il convient aux sujets légers ou gracieux, et à l'épigramme; notre auteur le manie avec succès.

2. C'est ce que dit aussi L'Hospital dans une pièce adressée *aux Muses*, liv. IV, p. 228 :

Vos fora, vos cœtus fugitis, vos splendida regum
Atria, vos silvas præfertis honoribus aulæ.

3. Formes poétiques très-fréquentes chez les poëtes anciens : v. Théocrite, I, 67.

Nam vos obsidet hinc et hinc Scytharum[1]
Proles barbara barbarissimorum[2]) :
Vos mersæ caput, (heu!) sacris in undis,
Sacro quæritis in vado latebras,
Et mœstæ trepidatis, atque fontem
Vix a barbarie tenetis imum.
Eheu! nunc Helicon miserque Pindus
Horrent barbaricas referre voces,
Ascræos soliti sonare cantus.
Quin ergo potius fuga profanum
Vitatis genus impiamque gentem?
O illinc fugite, huc venite, Musæ!
O proles Jovis, o venite divæ!
Hic tutus locus, hic amœna sedes;
Hic et præsidio valetis antri
Æstum fallere fervidosque soles;
Hic assurgit humus virente clivo[3],
Qui Pindum referatque Pierumque;
Hic fons lucidulæ perennis undæ,
Dignus aureolum lavare crinem,
Fessa et corpora mollibus choræis.

. Les Turcs : une épître de L'Hospital à *Pierre Chaste-*
n, l. I, p. 53, nous montre aussi les *Muses* opprimées
leur empire.

. Expression peu latine : Ovide avait dit une fois seu-
ient :

Sacra suo facio barbariora loco;

c'était dans son exil, *Pont.*, III, 2, 78.

. Les collines de Meudon. — On peut rapprocher de ce
icieux tableau quelques traits de la pièce où L'Hospital
us parlait tout à l'heure de *Meudon* :

Unde tibi pulchram longe prospectus in urbem,
Unde Vicennarum saltus, regumque sepulchra
Despicis, et pingues quos Sequana perfluit agros.

Mæandros quoque Sequanæ jocosos
Despectabitis hinc, licentiore
Si quando juvat alveo natare;
Hinc arces triplicis videntur urbis,
Magnæ, Juppiter, urbis et superbæ[1].
Hinc, o Calliope, chori magistra,
Spectabis propius tuos alumnos,
Et miraberis hic novos videre
Cives, Mœonidasque Pindarosque[2],
Et quoscumque dedit politiores
Quondam, sed meliore Roma sæclo,
Et quos Cecropiæ dedere Athenæ,
Feraces hominum politiorum.
Hic vobis dabitur videre coram
Magni Principis[3] ora, quique vestra
Magnis carmina provocet triumphis.
O Musæ, licet hunc sonare[4]; sed non

1. Ainsi Ronsard dans ses *Eglogues :*

De là tu pourras veoir Paris, *la grande ville...*

2. « A veoir ceste magnifique flotte de poëtes.... vous eussiez dit que ce temps estoit du tout (entièrement) consacré aux Muses. » Pasquier, *Recerches de la France*, VII, 6; Il cite Pontus de Tiard, Estienne Jodelle, Remy Belleau, Antoine de Baïf, Jacques Tahureau, Jean Passerat, etc., etc., surtout « Joachim du Bellay, angevin, et Pierre de Ronsard, vandomois, tous deux gentilshommes. » On sait que celui-ci fut le premier qui osa *pindariser*. Cf. Montaigne, II, 17; et les *Etudes sur La Boëtie*, p. 25 et suiv.

3. Henri II, dont les *triomphes* seront célébrés dans une des pièces suivantes.

4. Alors, même en français, *sonner* se prenait pour *chanter ;* on a déjà vu *sonneur* employé pour *poëte*. Ronsard, dans son ode *à Charles de Pesseleu* :

La belle m'ayme, et quand je veux *sonner*....

Alternis[1] licet hunc sonare, Musæ.
Hunc uno simul ore concinentes
Fas est dicere, sicque forsan uni
Totus sufficiet chorus canendo.
Huc, o Calliope, chori magistra,
Huc huc currite vos, deæ sorores.
Quid Musæ? quid? adhuc ne restitantes
Hæretis patria pigræ sub unda?
Sic flocci facitis preces rogantis?
Duræ, sic mihi vos negare frustra,
Dum vos eliciam potentioris
Jussu numinis, usque sustinetis?
Antistes lotharingus imperavit.

Ad Belotium cum donaret carmina quinque poetarum[2].

Acceptum refer en tibi, Beloti :

le *Bocage royal,* il déclare que l'éloge du prince
Est un digne subject d'un excellent *sonneur ;*
on disait aussi *sonner des instrumens,* comme l'apprend H. Estienne, *Precellence*, p. 212. Cf. Du-, *Olive,* sonnet, 79; et *Regrets,* sonnet 157.

Allusion ingénieuse à ces vers de Virgile :

Alternis dicetis ; amant alterna Camenæ.
(*Ecl.*, III, 59.)
...Alternos Musæ meminisse volebant.
(*Ib.*, VII, 19.)

om., *Il.*, I, 604, et Théocr., VIII, 61.

Aux poésies probablement manuscrites de ces cinq s, La Boëtie avait sans doute joint quelques-unes iennes. Le tour ingénieux des vers qui accompa-nt cet envoi, rappelle celui de Martial dans ses meil-s épigrammes.

Uno munere quinque do poetas,
Singulos tamen unicos poetas;
Quin et aspice muneri quid addam :
Sextum me tibi do; sed hoc dolemus,
Quod sextum tibi non damus poetam.

VI. *Ad Chassaneum*[1] *cum illi donaret Solinum*[2] *manu scriptum.*

Chassani, tibi quod damus libellum,
Non parvum tamen æstimato munus;
Non datur liber unus, ipse nosti,
Quod totus datur orbis in Solino.

1. Elie Vinet, dans son discours de *l'Antiquité de la ville de Bourdeaux*, § 63, parle de « maistre Joseph de la Chassaigne, conseiller du roy en la cour du parlement, homme fort studieux et grand admirateur de l'antiquité. » C'est à lui que cette petite pièce est adressée. Par la suite il devint le beau-père de Montaigne. Le courage dans sa famille ne le cédait pas au savoir : on le voit par la belle conduite qu'un président de la Chassaigne, sans doute père de Joseph, tint dans la sédition où périt Moneins (De Thou, l. V, c. 13).

2. C. Julius Solinus, grammairien latin du IIe ou du IIIe siècle après Jésus-Christ, a écrit une compilation intitulée *Polyhistor* ou *de Situ et mirabilibus orbis*, extraite de Pline l'ancien et de quelques géographes. Cet ouvrage dont le contenu est fort maigre et le style dur et lourd, ne méritait guère l'honneur que lui fit La Boëtie, de le copier de sa main; mais il faut se rappeler le goût traditionnel que l'on conservait encore à cette époque, malgré les progrès des lumières, pour les abrégés de tout genre, si fort en honneur dans les derniers siècles de l'empire et dans tout le moyen âge.

VII. *Ad Pomerium*[1].

ve, senex bone, vive; senem te jure colemus
Nos juvenes, juvenem quem coluere senes.

VIII. *In Charidemum*[2].

n deest, o Charideme, tuos qui carpat amores,
ndignosque putet fascibus esse tuis.
te nil prohibet, nisi longe fallor, amare,
)efungique tui muneris officio.
quo peccatur, tua si tibi chara puella est,
'um simul et res sit publica chara tibi?

IX. *Ad Danum*[3].

n nego te juvenem, tua me, Dane, verba refellunt;

Pomiers, conseiller au parlement de Bordeaux, cité
: éloge par les contemporains : v. De Lurbe, *Chro-
e bourdeloise*, p. 44, v°.

Charidème est un de ces noms supposés que Martial
loie pour attaquer les vices, sans blesser les per-
es : « Salva infimarum quoque personarum reve-
ia. » *Epist. ad lectorem.*, l. I. Il paraît du reste que
ersonnage objet de cette épigramme, n'était pas *in-
persona*, mais bien un magistrat très-haut placé,
les mœurs, autant que l'intégrité, étaient justement
ectes.

Comme ce mot ne se rencontre dans aucun auteur
, il faut supposer que c'est un nom véritable; mais
i qui le portait est inconnu.

Cana tamen produnt te tua verba senem.
Parce loqui ; canus tibi sermo subinserit[1] annos ;
Quique probat juvenem, te facit esse senem.
Acriter ista probas ; tua sed tibi verba resistunt :
At male, si bene vis ista probare, proba.

X. *Ad Fauguerollum*[2].

Non tot vidisti populos quot vidit Ulysses ·
Jure tamen volo te dicere πουλύτροπον[3].

XI. *In Nævolum*[4].

Cum tua nunc annis vernet juvenilibus ætas,
Annos cum dicat frons inarata tuos,
Cum pingas tenera roseas lanugine malas,
Et cum virgineo murice certet ebur ;
Tempora (proh facinus !) viridantia pileus urget,
Nævole, quo levius cassidis esset onus,
Quo pudeat glaciale caput velasse Prometheum[5],

1. Fait deviner.... Ce verbe composé ne se trouve pas dans les vocabulaires latins.

2. Personnage également inconnu.

3. V. *Odyss.*, I, 1 ; X, 330 : mais le besoin de la quantité entraîne La Boëtie à modifier ce mot, qu'Homère avait écrit et scandé différemment : πολύτροπον, une brève et un dactyle.

4. *Nævolus* est évidemment un nom imaginaire : rac. *nævus*, tache, ou défaut corporel. Juvénal, *Sat.*, IX, 1, le donne à un avare. Ce personnage fictif figure très-souvent aussi dans les *Epigrammes* de Martial, I, 98; II, 46; III, 95; IV, 84, etc.

5. Allusion au supplice de Prométhée exposé alterna-

Quem nec Rufini[1] tussis amara ferat,
ujus onus capiti timeat vel cœlifer Atlas,
Æternas tanti nec putet esse nives.
rede mihi, seniumque vocas, morbosque lacessis;
Inficiet canis pileus iste comam.
uin Lachesim, miserande, caves? levis est dea; dicet,
Aversum si te viderit, esse senem.

II. *In Lavianum, qui Petrum Ronsardum monuerat, ut non amplius amores, sed Dei laudes caneret*[2].

'uod Petrum, Laviane, mones ne cantet amores[3],
Utque canat grato jam pius ore Deum,
rede mihi, sapis; ille Deo, Laviane, poeta

vement aux rayons brûlants du soleil et à la fraîcheur es nuits (Eschyle, *Prom.*, v. 25). — La forme *Prometeum* est d'ailleurs fort hasardée; elle ne se trouve ni en rec ni en latin.

1. Il est question, dans les *Epigrammes* de Martial, 'un Rufinus, « riche arrogant », III, 31.

2. Laviane, à qui est adressée cette pièce, est inconnu; nais sous ce nom le poëte a peut-être en vue de poursuivre les ennemis de Ronsard, principalement les huuenots, que celui-ci avait attaqués et qui ne lui épargnèent à leur tour ni les reproches ni les injures; l'un des plus modérés lui disait :

> Tu as fait des escrits à la mode payenne,
> Et suivant pas à pas la coustume ancienne
> Des profanes aucteurs, as fait mille discours
> Qui trainent la jeunesse aux vilaines amours.

V. à ce sujet, *Catalogue de la bibliothèque* de M. Viollet Le Duc, p. 281 et suiv.

3. On sait combien de sonnets Ronsard a composés en l'honneur de Cassandre, de Marie, d'Hélène et de beaucoup d'autres maîtresses ou réelles ou imaginaires.

Dignus erit, quisquam si modo dignus erit[1].
Ergo agite, unanimesque Deum, Laviane, colatis;
Te quoque spes aliqua est posse placere Deo.
Scilicet ille colet divino numina cantu;
Nec tu forte minus, si, Laviane, taces[2].

XIII. *De fuga Caroli imperatoris, eversis Teruana et Hedino*[3].
Ad Henricum regem[4].

Gallica Germanus modo qui temerarius arma

1. Ronsard, comme on l'a déjà vu, ne faisait pas difficulté de souscrire à cette opinion de son temps : il dit lui-même à celle qu'il veut fléchir :

C'est luy, dame, qui peut avecques son bel art
Vous affranchir des ans et vous faire deesse ;
Il vous promet ce bien : car rien de luy ne part
Qui ne soit bien poly, son siècle le confesse.

2. Trait satirique, fort ingénieux : s'il est vrai que

L'esprit des sots soit le silence ;

n'est-ce pas là aussi le genre d'hommage que l'on doit de préférence leur demander?

3. Du Bellay, dans sa pièce de vers intitulée *Les tragiques regrets de Charles V, empereur*, rappelle les mêmes événements :

Jà Therouenne et Hedin foudroyez
En ont là bas mille et mille envoyez...

Après avoir échoué au siége de Metz, héroïquement soutenu par Fr. de Guise (1553), Charles-Quint s'était, en effet, vengé par la ruine de Térouane et de Hesdin. Henri II marcha en personne vers les Pays-Bas pour le punir. Les deux rivaux étaient en présence : on s'attendait à une bataille décisive, lorsque l'empereur évita, par une prompte retraite, d'en venir aux mains. On peut voir au sujet de cette pièce les *Etudes sur La Boëtie*, p. 248 et suiv.

4. Le même sujet a été traité en latin par Buchanan (v. *Buchanani opera*, Leyde, in-4°, 1725, t. II, p. 413), et en

ollicitans, nudas rabidus sævibat in urbes,
unc tua signa videns, non jam tua sustinet arma,
on oculos, Henrice, tuos : fugit ille, fugaque
ffugiens vicisse putat, turpemque salutem
nnumerat victus palmis, vitamque triumphis[1].
ualiter afra canis, si quando naribus haurit
igna feræ, furit instabilis, latratibus auras
npellens, ipsumque ciet clamore leonem;
ımque illi vellitque jubas auresque lacessit,
ente feram lambens : at in hanc si forte reflexit
orvos ille oculos, totam dum colligit iram,
la fugit, trepidansque volat, rapiturque timore[2]...

ançais, par Du Bellay, non-seulement dans le morceau récédemment cité, mais dans une ode, qui n'est que la aduction de celle de Buchanan. De frappantes analogies e détails rapprochent naturellement les vers de ces ontemporains.

1. Cette pensée et la comparaison qui suit ne sont que : développement de ces vers d'Horace :

Cervi, luporum præda rapacium,
Sectamur ultro, quos opimus
Fallere et effugere est triumphus.
(*Od.*, IV, 4, 50.)

2. Du Bellay, p. 301, v°, à la fin de cette ode que je viens e mentionner :

Comme les animaux coüards,
De nuict courageux et adestres
A forcer les loges champestres,
Hardis sur les troupeaux fuyarts,
Au seul regard du lion qu'ils redoutent,
Tous effroyez en leurs trous se reboutent;
Ainsi celuy qui d'un espoir
Où insatiable il se fonde,
Naguiere embrassoit tout le monde,
A peine ayant le cœur de veoir
Du grand Henry les forces dompteresses
Refuit mal caut (*male callidus*) à ses vieilles finesses.

ette comparaison du lion faisant fuir ses ennemis d'un

At leo securus graditur, prædamque pudendam
Negligit, et vix jam fugientem respicit hostem.

XIV. *In horologium*[1] *Margaretæ Lavaliæ*[2], *ea arte compositum, ut sabulum fluens videri nequeat.*

Quis cursum teneat fugacis ævi?
Vides ut fugit hora, nec videtur.

XV. *Ad Maumontium*[3] *surdum.*

Deficiunt aures[4]; quid, tum cum lingua supersit?
Quod discas nihil est, plurima quæ doceas.

regard, fort bien présentée dans la pièce de La Boëtie, se retrouve encore plusieurs fois chez Du Bellay et dans des sujets analogues : v. *l'Hymne* de celui-ci *au Roy sur la prinse de Calais*, et son *Discours sur la trefve de* 1555.

1. Sur les *horologes* en usage à cette époque, et cités par Bon. des Periers entre les inventions merveilleuses des temps modernes, v. le c. 18 des *Disc. non plus melancholiques que divers*, p. 215, de l'édit. Jacob, texte et notes.

2. Il est question d'une Marguerite, dite Catherine, fille de Guy de Laval, XVI[e] du nom, mariée à Louis V de Rohan, seigneur de Guémené et de Montbazon, et contemporain de La Boëtie, *Dict. hist.* de Morery, Paris, 1704, t. III, p. 464, et t. IV, p. 434.

3. Jean de Maumont, à qui on a faussement attribué la traduction de Plutarque par Amyot. Cette erreur prouve au moins la haute opinion qu'on avait de lui. Il était grand ami de Jules Scaliger : v. *Dict. hist.*, par une société de gens de lettres, Paris, 1822, t. XVIII, p. 298.

4. On sait que Ronsard. « estoit un peu sourdaut, » comme il nous l'apprend lui-même ; ce qui avait mis cette

XVI. *In adulatores poetas.*

Ne sibi me socium, ne speret, Charole[1], quisquis
Prostituit laudem immeritis, versusque profanat
In vulgus, sua nec virtuti præmia servat,
Dum captat patulas alienis laudibus aures[2] :
Postulat hunc virtus læsa, et sua jura reposcit.
Quin ipsas si quis forte ad mendacia Musas
Ambitiosa vocat, veniunt cunctanter, et illis
Virgineus rubor haud alias magis ora notavit.
Regibus hoc commune malum : vix forsitan unus
Vel toto quicquam veri semel audiit anno[3].
Devitat proceres refugitque palatia longe
Veri pulcher amor ; sonat undique regia fictis
Carminibus, strepit et media dominatur in aula
Vilis adulantum cœtus, fallitque placendo [4].

infirmité en honneur : « J'ay veu, dit Montaigne, la surdité en affectation. » *Essais*, III, 7.

1. Il paraît difficile d'après ce nom seul, de déterminer à qui cette pièce est adressée. On la trouvera traduite et appréciée dans les *Etudes sur La Boëtie*, p. 255 et suiv.

2. On voit que La Boëtie, comme son ami, qui nous l'a dit de lui-même, « ennemy juré de toute espece de falsification..., haïssoit à mort de sentir le flatteur. » *Essais*, I, 39. Le mensonge était aux yeux de l'un et de l'autre, « un mauldit vice : car nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres que par la parole. » *Ib.*, c. 9 ; cf. Charron, *Sagesse*, III, 10.

3. Uni cum plures ficti insidiantur amici,

nous dit L'Hospital, dans des vers qu'il faut comparer à ce début : v. sa pièce latine, *de sacra Francisci II Initiatione*, liv. V, p. 263 de l'édit. d'Amsterdam.

4. On peut rapprocher de ce passage les *Etudes sur La Boëtie*, p. 269, texte et notes.

En modo vix trepidas italo servavit ab hoste
Relliquias Visius[1], turbataque signa reduxit,
Secum multa gemens, incusans multa, quod ausus
Deceptum toties Romano credere Gallum[2],
Debita quod patriæ trans Alpes extulit arma,
Dum præbet faciles theatinis fraudibus aures[3].
Ipse lubens fastis hunc, si queat, eximat annum,
Infaustique vetet cœpti meminisse nepotes[4].

1. François de Guise; on peut voir quel fut le succès de l'expédition entreprise en Italie à l'instigation du Napolitain qui occupait alors le saint-siége, 1555 : De Thou, *Hist.*, l. XVIII tout entier. Cf. l'invective de L'Hospital contre cette campagne, p. 462.

2. L'Hospital, dans ce dernier passage :

Illudi nobis toties patiemur, amici,
Tamque diu? externas nunquam vitabimus artes?

3. Allusion à la conduite de Paul IV, (Jean-Pierre Caraffe), ancien évêque de Théata (Chieti) et fondateur de l'ordre des Théatins. Après avoir appelé les Français en Italie, il ne tint aucune de ses promesses. Son neveu le cardinal Caraffe contribua aussi par sa trahison à faire échouer l'entreprise. V. de Thou, *ibid.* Sur les *Théatins*, on peut consulter Paolo Morigia, *Histoire des origines de toutes les religions*, c. 7. Cf. Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 69.

4. Du Bellay, dans son *Hymne au Roy sur la prinse de Calais*, parle de cette campagne sur un ton bien différent ; il en fait au duc de Guise un nouveau titre de gloire ; il le félicite,

... Pour sauver l'estat du grand prestre romain
D'avoir passé les monts, et planté de sa main
Sur le champ ennemy les enseignes de France,
Qu'en France il apporta contre toute esperance,
Et contre le proverbe usurpé longuement,
Qui dit que l'Italie est nostre monument (tombeau).

Toutefois, il est certain, comme le dit Pasquier, *Lettres*, IV, 20, que *ce voyage d'Italie* souleva contre le duc de Guise les clameurs de ses ennemis : « Si ne peut il pas se

Non deerit tamen Ausoniam qui dicere captam
Audeat exultans, et inani tempora lauro
Cingat, et Insubrum[1] populos, Parmamque rebellem
Annumerabit ovans, optataque regna triumphis,
Victrici nec parcet Io. Num talia possit
Laudati tolerare pudor? quin aulica turba
Plausibus ingeminat falsis, et laude ruborem
Guisiadæ certant risumque movere Philippo[2].
Jam quas Calisio laudatrix turba recepta[3]
Jactavit voces? omnem profudit in illa

garentir de leurs mesdisances, d'autant qu'ils luy improperoient (reprochaient) que le voyage d'Italie par luy brassé, avoit esté le commencement; et son dernier retour en la cour du roy, l'accomplissement de nos maux :... Mais ceux qui sans exception et reserve vouloient faire trouver ses œuvres louables, disoient qu'il n'avoit pas esté l'aucteur de ce voyage, ains le pape; et qu'il n'avoit esté que l'executeur en ceci des commandemens du roy. »

1. Il s'agit des peuples de la Lombardie, ou Etat de Milan. L'Hospital les nomme aussi (*Sermo in luxum*, l. IV, p. 219):

Hi tamen *Insubres* Gallos, Genuamque superbam...

2. A tout prendre, suivant le même Pasquier, *ibid.*, l'issue de l'expédition ne fut pas aussi déplorable que ces vers le feraient croire : « Ores qu'il n'en rapportast tel fruict comme il esperoit, si rameina il son armee saine et sauve, ce qui n'estoit auparavant advenu à autre François que luy : estant l'Italie un païs qui alleche les François à sa conqueste, pour puis leur servir de cimetierre. »

3. Ici La Boëtie, par humeur contre la flatterie, cesse d'être juste. La conquête de Calais (1558), que les Anglais possédaient depuis deux siècles, fut un immense service rendu à la France, surtout après la bataille de Saint-Quentin. L'Hospital a pu sans trahir la vérité, louer avec enthousiasme (v. p. 80, 113, 189, 195, 233, 372, 375 de l'édit. citée), le grand capitaine qui mérita dans cette occasion la reconnaissance du pays.

Materiam laudis : consumptaque præmia Gallis
Sperari jam plura vetant. Quis namque peracto
Burgundo, domitisque petat majora Britannis?
Non victis leges Visius si ponat Iberis,
Non si per Celtas in bigis altus eburnis
Henricus vinctum traheret post terga Philippum,
Et pleno Jani clausisset templa triumpho[1] ?

XVII. *De morte Bontani*[2].

Hunc, si qui fuerit scias, viator,
Cujus dissimulas videre cippum,
Vix unum numeres beatiorem,
Cui res acciderit semel nec una
In tota, nisi mors acerba, vita.
Tu jam colligis, et mihi repente
Hunc albo[3] tribuis potentiorum,
Queis præfatio longa nomen auget[4],

1. Ami sincère de la monarchie et de la paix publique, La Boëtie redoutait la popularité menaçante du duc de Guise : c'est ce qui explique l'amertume ironique de ses paroles, et cette invective contre la gloire d'un héros, « trop grand pour un sujet, comme l'a dit justement M. Lemontey (*Notice sur François de Guise*, t. III de ses œuvres, p. 233, 239), mais qui eût été le modèle des rois, s'il fût né sur le trône : car dans cette âme excellente, l'ambition seule était mauvaise. »

2. L'auteur nous apprend lui-même, à la fin de cette pièce en forme d'épitaphe, qu'il s'agit d'un obscur avocat : v., à ce sujet, les *Etudes sur La Boëtie*, p. 265.

3. « *Album* judicum continebat nomina judicum, senatorum, senatores » : Forcellini, éd. citée, t. I, p. 136. Cf. Suétone, *Vie de Claude*, c. 16; Tacite, *Annales*, IV, 42.

4. C'est « la legende des qualitez et tiltres, » alors ajoutés

Fortunamque sagax facis sepulto :
At sors tam medio gradu locarat,
Ut deesset nihil et nihil vacaret;
Sic ut pauperibus fuisse dives,
Pauper divitibus queat videri.
Verum illi fuit uxor (o precamur,
Si cælebs agis, o deos precamur,
Talem dent tibi conjugem, viator,
Sed totos ita si legis phaleucos !)
Uxor millibus ex tot una, quæ se
Ad mores ita finxerat mariti,
Ipsum tam bene norat, ut putares
Ad nutum domini domum moveri ;
Nec jam velle aliquid sinebat, acris
Quod posset modo providere cura.
Uxor candidulis venusta malis,
Uxor aureolo[1] decora crine,
Uxor flammeolis decens labellis,
Cujus basiolum[2] rosas recentes,
Et forsan flagrat indicos odores,
Quantum suspicor ipse : namque scire
Qui vult, evocet inferis maritum.

noms, dont Montaigne était si fort rebuté : *Essais*, 9.

. Couleur que prisait fort le XVIe siècle, à l'exemple de tiquité. Ronsard, dans celles qu'il chante, célèbre sou- t

L'*or* frisé des cheveux,...

)u Bellay, dans l'*Olive*, signale entre les beautés de sa tresse,

L'*or* de ses crespes cheveux ;

Ib., S. 7, 10, 18, 23, 65; Regnier, *Eleg.*, III, v. 40; etc.

. Par les expressions que présentent ces trois vers de te, on reconnaîtra de quelle vogue jouissaient alors les ninutifs ; et ce n'était pas seulement en latin : notre

Talem nunc thalamum miser reliquit:
Namque, dum reficit paterna tecta,
Surgentesque gradus videre gaudens,
Pronus spectat opus; sibi involutus,
Præceps decidit in caput pedesque,
Crassæ pondere prægravatus alvi.
At vos sanguine lubricos herili[1],
Funestique gradus, nocensque cella,
Domus perfida, consciumque limen,
Ultrix cum nive grando decoloret,
Æternusque trabes flagellet imber!
Semper flamine pestilentis Austri
Acris vexet hyems et atra, sed quæ
Longis cedere nesciat diebus!
Tantum ne pius ista curet hæres,
Domus perfida consciumque limen!
Tam bellum eripitis mihi sodalem[2],

langue, à l'exemple de l'Italie, les affectionnait beaucoup et en tirait d'heureux services :

Vous, ô joyeux *oiselets*,
Inventez chants *nouvelets*,

dit Bon. des Periers, dans sa pièce déjà citée à Jean du Peyrat; et plus loin il y parle

Des tant *folets*
Agnelets,
Saultelans en la campaigne.

1. Ces imprécations contre une maison, coupable de la mort du maître, rappellent celles d'Horace contre l'arbre qui avait failli l'écraser, *Od.*, II, 13.

2. C'est à peu près dans ces termes que Catulle pleure la mort du moineau de Lesbie; rapprochement singulier, mais frappant :

At vobis male sit, malæ tenebræ
Orci, quæ omnia bella devoratis :
Tam bellum mihi passerem abstulistis!
(Cat., III, v. 13.)

Tam bellum patriæ probumque civem,
Cui mens integra, candidique mores[1],
Et nulla manus inquinata culpa;
In cujus licet innocente vita
Priscæ relliquias notare vitæ[2].

Tu, cum dicimus hunc probum, resistis,
Riderique times, viator, et nunc
Cum regnat scelus et viget libido,
Omnis cum probitas jacet relicta,
Et fides, velut obsoleta, sordet,
Miraris puto transilisse purum
Tot contagia seculi nocentis[3];
Et miraris adhuc viator? atqui
Mireris licet usque et usque et usque,
Mirandum magis est : erat patronus[4].

Cf. Horace, *de morte Quintilii, Od.*, I, 24, 5.

Depuis longtemps déjà, on regrettait les vieilles ırs; on citait avec admiration la vie des ancêtres; ce que l'on voit dans L'Hospital, De Thou (surtout *de sua*), Montaigne et Pasquier.

Montaigne ne s'indignait pas moins des désordres d'un e livré aux horreurs d'une *guerre monstrueuse*. « Qui ·ie que le jour du jugement nous prend au collet, » -il, I, 25; il parle des « bestes furieuses que son temps uit à milliers »; il croit enfin assister « au notable tacle de nostre mort publique, » et désespère presque ıvenir : « car bien malayseement restera il à qui fier la ; de cet estat, en cas que fortune nous la redonne : » *ıs*., III, 12; cf. II, 8; III, 9, etc.

Le barreau avait aussi, comme l'indique ce trait épi-ımatique, abdiqué la sévérité des anciens principes; intégrité, le désintéressement qui faisaient la gloire premiers avocats de nos parlements s'étaient fort blis avec les vertus des magistrats; v. le *Dialogue des ›cats* de Loysel; les *Mercuriales* de L'Hospital, et ses

---

XVIII. *In tumulum Sardoni Calvimontis avunculi* [1].

Infra despice : cippus hic, viator,
Sardoni [2] tegit ossa Calvimontis.
Annos ille duos, decemque lustra
Vixit, non sine dignitate, cœlebs,
Sacris jam puer et dicatus aræ.
At quo in munere si forte requiris [3],
Illud te poterit docere lemma [4],

Poésies latines : Celui-ci, en appelait à Dieu de cette décadence universelle et s'écriait :

Respiciat mores aliquando et tempora nostra...

p. 228 ; cf. p. 214 et *pass.*

1. Il y a eu une famille de Chaumont qui prit son nom de Chaumont dans le Vexin (Ile de France), *Mons calvus.* Cette famille s'est divisée en plusieurs branches : v. *Dict. de la noblesse*, 2[e] éd., 1772, t. IV, p. 390 ; et Morery, au mot *Chaumont.* — De Thou, l. CIII, parle d'un Chaumont de Guitry, qui paraît avoir été le membre le plus illustre de cette maison. Moins instruit que ne devaient l'être les contemporains de La Boëtie, nous pouvons avouer, sans courir risque de passer pour mauvais français, suivant la menace ironique du poëte, que nous ignorons si c'est à cette famille qu'appartient le personnage dont il est question ici. On doit croire en tout cas que c'était l'oncle maternel de La Boëtie.

2. Etait-ce là un autre nom de famille ou seulement un prénom ? c'est ce qu'après de vaines recherches, nous ne saurions décider.

3. Peut-être comme diacre, *dĭăcŏnŭs*, mot qu'on eût pu cependant faire entrer dans des phaleuces, en écrivant *dĭăcnŭs* avec Fortunat (*Carm.*, IV, 15, 3). Ce n'est là du reste qu'une supposition, pour suppléer au silence du poëte.

4. Ce mot signifie *le titre d'une pièce de poésie :* v. Martial, *Épig.*, XIV, 2 ; cf. X, 59.

Quando id ne faciam vetant phalæci.
Vitam haud magnificam, sed elegantem,
Nusquam degener, egit; huncque, si non
Rerum splendida cura publicarum,
Non laus eximia eruditionis,
Non illustria facta, non honores;
At certe nihilominus, viator,
Præstat candida vita Calvimontem.
Cum nomen legis hoc, monemus hospes,
Non noris licet, hæsitare noli;
At sic fac quasi noris. Hunc ne notos
Qui sibi neget esset Scipiones,
Aut qui turpiter hæret[1] in Catone,
Possis dicere tu satis Quiritem?
Nos, gens gallica, sic habemus, hospes,
Vix ut sit bonus ille, qui fatetur
Nec de nomine nosse Calvimontes.

Ad Vidum Brassacum[2] de morte Julii Cæsaris Scaligeri[3].

O Vide, versu si queam superstite

Il faudrait *hæreat.*
Guy Brassac était président au parlement de Bor-x: car on ne peut guère douter que ce ne soit le per-age dont il est question dans la dernière pièce de ce :il, adressée à Scaliger. En même temps il était *sa-deditus*, v. 36. On sait qu'il y avait alors des conseil-:lercs et des conseillers laïques: v. De Thou, *de Vita* l. I et II. Brassac est cité dans De Lurbe, *Chron.*, i, comme un des membres les plus remarquables de ıgistrature bordelaise.
Mort à Agen, en 1558; v. les *Etudes sur La Boëtie*, i3, texte et note.

Fugacis ævi prorogare terminos,
Factisve laudem demereri posteram,
Hæc una, Vide, cura jam restat mihi,
Quidvis parato ferre, dum vitæ brevi
Memores nepotes aliquid addant gloria[1].
Quis namque certa mortis implacabilis
Tardare speret tela, quando pharmacis
Fugitare mortem primus Æsculapius
Vetat peremptus[2]? nunc et alter Julius
Extinctus alget, atque acerbo funere
Victæ fatetur artis impotentiam[3].
Non hunc fefellit ulla vis recondita
Salubris herbæ[4], saltibus seu quam aviis
Celat nivalis Caucasus, seu quam procul
Riphæa duro contigit rupes gelu.
Hic jamque spectantes ad Orcum non semel
Animas repressit victor, et membris suis
Hærere succis compulit felicibus,
Nigrique avaras Ditis elusit manus.
Quid tandem? et ipse exilis umbra nunc videt
Visenda cunctis stagna lividæ Stygis[5];
Unumque restat vividum nomen viri :

1. Cf. p. 244 des *Études* citées.

2. C'est ce que nous apprennent Pindare, *Pythiq.*, III, v. 100 et suiv.; Hygin, *Fab.*, 49, etc.

3. Homme de guerre et célèbre écrivain, Scaliger eut encore, comme médecin, une grande réputation ; ce fut en cette dernière qualité qu'il se fixa près d'Ant. de La Rovère, évêque d'Agen.

4. Il avait annoté le traité des *Plantes* de Théophraste, et celui qui porte le nom d'Aristote : v. la *Biog. univ.*, t. LI, p. 17.

5. Visendus ater flumine languido
Cocytus errans....
(Hor., *Od.*, II, 14, 17.)

ıune lethi non Charonta sentiet[1],
antis ora nec timebit Cerberi.
ille doctis providus mandaverat
are chartis, quas in hos, fati memor,
ıbat usus; spes nec hunc fallit sua :
ı longa gratis Cæsarem nepotibus
abit ætas. Cæsarem teret legens
ıtor orbis, lector et dicet frequens :
incola felix Agennum claruit,
ına cive[2]. At interim nos, Brassace,
ı Cæsaris pertentat amissi dolor,
ema tristes exequemur munera.
Vide, sacris deditum, decet magis
re longi funeris solennia;
a veste pulla frigidum juvat pio
re fletu Cæsarem. Non illum ego
ıre vivus desinam, forsan meis
se mox luctum relicturus parem [3].
ura poscunt fata, sic visum deis:

ëtie s'est inspiré ici de la fameuse ode d'Horace, imitée : « Exegi monumentum ; » III, 30.

it qne Scaliger se prétendait issu de la famille dont il prit le nom ; mais il est assez difficile ıer la vérité sur ce personnage, au milieu des ıs où le jeta son amour-propre : v. *Biog. univ.*. *liger*. Dans les éloges qu'il lui donne, La Boëtie ıurs que l'interprète de son siècle. L'admiration nt De Thou passe toutes les bornes, *Hist.*, l. d'égale que celle de Scaliger pour lui-même : ait « quelque chose de Xénophon et de Massi-

lira pas sans quelque émotion les vers qui terte pièce, si l'on songe à la fin prématurée du vent ainsi les pressentiments d'une mort proencontrent dans La Boëtie, et communiquent une mélancolie touchante.

Ævum omne flendo ducitur mortalibus,
Miserique luctu continenter mutuo
Lugemus aut lugemur omnes in vicem.

XX. *Ad Michaelem Montanum*[1].

Prudentum bona pars[2], vulgo male credula, nulli
Fidit amicitiæ, nisi quam exploraverit ætas,
Et vario casus luctantem exercuit usu.
At nos jungit amor paulo magis annuus, et qui
Nil tamen ad summum reliqui sibi fecit amorem :
Forte inconsulto ; sed nec fas dicere, nec sit
Quamvis morose sapiens, cum noverit ambos,
Et studia et mores, qui nostri inquirat in annos
Fœderis, et tanto gratus non plaudat amori.
Nec metus, in celebres ne nostrum nomen amicos
Invideant inferre, sinant modo fata, nepotes.

1. Montaigne parle « de ceste satyre latine excellente de son amy, » l. I, c. 27. Il faut rapprocher de ce chapitre (c'est celui de l'*Amitié*), toute la première partie de cette pièce où l'origine du *mariage* de ces deux belles âmes, pour parler le langage de l'auteur des *Essais*, est si admirablement mise à découvert. La seconde partie, pleine d'une philosophie ingénieuse et piquante, est une apologie adroite de la vertu. Dans ce morceau l'un des plus considérables qu'il ait écrits, La Boëtie a pour but de montrer que la morale s'appuie sur l'intérêt bien entendu, et que même par calcul, pour vivre heureux, il est nécessaire *de bien vivre*.

2. On peut voir dans les *Etudes sur La Boëtie*, p. 179 et suiv., la traduction de ces premiers vers dictés au poëte par le cœur ; et en rapprocher la pièce de L'Hôpital sur la mort de son plus vieil ami, Jacques Dufaur, *Ib.*, p. 182 et 274 ; *Hospitalii Carmina*, p. 381-383.

a ferre negat malum cerasus, nec adoptat
a pirus; non id valeat, pugnantibus usque
niis, nec longa dies, nec vincere cura.
ribus mox idem aliis haud segnis adhæsit
ilus, occulto naturæ fœdere; jamque
entes coeunt oculi, et communibus ambo
unt fœtum studiis : viget advena ramus,
trium humorem stirps læta ministrat, et ultro
at in externam mutato nomine gentem.
ud dispar vis est animorum : hos nulla revinctos
ora dissocient; hos nulla adjunxeris arte.
Montane, mihi casus sociavit in omnes
tura potens, et amoris gratior illex
s : illa animum spectata, cupidine formæ[1],
inexpletum ; nec vis præsentior ulla
liatque viros et pulchro incendit amore.
go virtuti vix ulli affinis, et impar
is, tamen hanc fugientem, impensius ultro
uor, atque ubivis visam complector, amoque.
ne dedecorem vitiis, quam cognita virtus
t amicitiam, studio jam totus in hoc sum.

ette image de la vertu qui attire l'âme, nous rappelle es éternels, dont parle Platon, types que nous reconns à travers l'enveloppe des sens et qui nous entraînvinciblement; ainsi ce philosophe explique l'a- v. l'allégorie du *Phèdre*, § 54, t. I, p. 74 et 199. kker, Londres, 1826. Ce n'est pas, dans les poésies de La Boëtie, la seule trace des doctrines plannes, que les Médicis avaient si fort remises en ur; on les retrouve encore ailleurs, par exemple es vers :

Severa virtus *quam legit* indolem
Hanc fingit ultro : mentibus inseri
Nativa non suis recusat....

Menon.

Sed minus hic operæ : bona quippe illustria mentes
Angustæ haud capiunt ; morbos patiuntur et acres
Parcius : affligunt ita me leviora, beantque,
Ad summa indocilem, tantum mediocribus aptum.
At tibi certamen majus, quem scimus amici
Nobilibus vitiis habilem, et virtutibus æque ;
Sed tu jam haud dubie meliora capessis, eoque
Miror victorem, lætor quoque. Cedo libens nunc
Ipse tibi [1]; at virtus cum se firmaverit ævo,
Tum poteris, nec fallit amor, contendere summis :
Tam bona perraro ingeniis sors contigit altis.
Ægyptus bona multa creat, mala multa venena.
Cliniadem gravis assidue cum ambiret amator[2],
Cui non invidit sapientis nomen Apollo[3],
Quid vidisse putas? « Puer hic aut perdet Athenas
Aut ornabit, ait : vis emicat ignea mentis,
Ostentans mirum artificem pravique bonique,
Quisquis erit : dubium virtuti adducere conor,
Si valeam expugnare ; et adhuc victoria pendet :

1. Montaigne n'est ni moins généreux ni moins modeste à l'égard de son ami : « De mesmes qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute autre suffisance et vertu, aussi faisoit il au debvoir de l'amitié. » *Ess.*, l. I, c. 27. On peut leur appliquer à tous deux ces belles paroles de Tacite : « Vixerunt mira concordia, per mutuam caritatem, invicem se anteponendo. » *Agric.*, c. 6.

2. C'est Socrate, qui suivant partout le fils de Clinias, Alcibiade, encore très-jeune, l'observait sans lui parler, étudiait ses goûts et attendait le moment de l'instruire : v. Platon, *Alcib.*, I, au comm.

3. Montaigne en donne la raison : « Parce que Socrates avait seul mordu à certes (sincèrement, sérieusement) au precepte de son Dieu, de se cognoistre, et par cet estude estoit arrivé à se mespriser, il fut estimé seul digne du nom de sage. » *Ess.*, l. II, c. 6 ; cf. *Ib.*, c. 12.

Surgit læta seges; sed lætior officit herba[1]. »

Ergo mature atque opera majore valentes
Inflectendi animi, et multa mercede colendi.
Quod ni mox puerum monitor nutrice relicta
Finget, et assidue patulas purgaverit aures
Ante nuces, et charta priusquam oblectet hiantem
Picta, et falsorum capiant spectacula regum[2];
Ni melior doctrina ferum turgente juventa
Occupat, ilicet; occidit[3] : haud quicquam moror ultra,
Quin trahat ad partes docilem insidiosa voluptas,
Et teneat victrix fugitivum et mancipet usu.

« Men' clarum proavis et alumnum divitis aulæ[4],
Fascia lactantem quem non nisi byssina vinxit,
Tot curvum insomni vexare volumina cura?
Ignorem solus Venerem, jam grandior? Atqui

1. Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, c. 6, 7 et 9 (traduction d'Amyot). Cf. Cornélius Népos, VII, 1 et 2; Cicéron, *Tusc.*, III, 32.

2. On sait que l'invention des cartes remonte à Charles VI, dont il fallait amuser la folie.

3. Actum est, illicet; peristi.
(Ter., *Eun.*, I, 1, 9).

4. Dans le ton et dans la marche de cette pièce, quelques traits rappellent, au début, la III[e] satire de Perse : « in juvenum desidiam. » L'auteur s'est ensuite inspiré d'Horace, dont il reproduit l'allure vive et naturelle, ce qui prouve en faveur de son érudition et de son goût; mais il est peu de détails où l'on puisse indiquer une imitation précise : témoignage piquant de son originalité d'esprit. Le sujet et l'intention morale offrent d'ailleurs avec la 2[e] sat. du 1[er] liv. d'Horace, une analogie frappante. Seulement l'écrivain français est beaucoup plus chaste dans ses développements et dans ses conclusions que le satirique latin. Compar. aussi Lucrèce qui parle des dures épreuves de l'amour, l. IV, ad fin.

Ampla domus sumptus et vires sufficit ætas.
Hic certe est, hic usus opum viridisque juventæ.
Quin etiam ridet, sed clam, mihi dulce puella,
Vel cano capiti speciosa occasio culpæ. »
Talia jactanti quis jam moderetur? acerbus
Si jurgem ut patruus, frustra hunc fortassis et ipsum
Me cruciem: ludam vacuus, blandisque ferocem
Aggrediar melius[1]. Quod si nil majus, at illum
Tantisper potero pronum ad pejora morari:
O bone, quando tibi donant peccare licenter
Nobilitas et opes, nec egent rectore beati,
Non ego fortunæ quæro præscribere, nec te
Sperem ausimve bonis avidum prohibere paratis.
Sed tamen hæc paucis, o felix, si vacat, audi,
Ferme eadem solitus parasitum audire loquentem:
Dulcius an saturo venari, an ludere talis;
Hæc an sit potior, num purior illa voluptas?
Dispice nunc mecum, tibi quæ tu maxima fingis
Gaudia, num mera sint: specie num credita fallunt
Atque intus vitiat labor, et dolor inficit ater?

Primum hoc: tene pares meretrici an dedere nuptæ
— A nupta auspicium. — Generose. Sed mala disce
Illæsus ventura, impendentemque laborem.
Undique mox lustrandi aditus, et limine in ipso
Sudandum imprimis, atque hinc illincque locandæ
Insidiæ. Cuiquam ex famulis si gratia prima est[2],

1. ...Ridentem dicere verum
Quid vetat?
(Hor., *Sat.*, I, 1, 24).

Sur l'enjouement délicat et la raillerie piquante qui assaisonnent ici les conseils du moraliste et les rendent plus efficaces, on peut voir les *Etudes sur La Boëtie*, p. 266.

2. A-t-elle une servante favorite....

anc observato, sic ars jubet[1]. Hinc miser, hinc jam
ssuescesque jugo, atque ancillabere servæ.
la quid? emunget properantem; nec minus ultro
æpe avidum fallet ridens, atque improba ludet.
entum est ad dominam : longis ambagibus illa
onsumet cupidum, et miserum spe ducet amantem.
am quæ tam rudis est et amandi nescia, quæ non
alleat et torquere mora, et terrere repulsa?
um tibi quid misero speras animi fore? gestis
ber inexpensum[2] gestare onus, ut phaleris et
xsultant manni peregrino murice, nati
rvitium in longum et sævis parere lupatis.
n' tu quæ nescis expertis credere? amantum
ngultus audi, lamentaque; pulpita quanto
scenæ resonent gemitu, quas exprimat ægris
ra Venus voces execratusque Cupido[3].
s tot nulla elegis, tragico tot nulla cothurno,
gumenta dedit, nisi amor turbaret, ubique
ideret; et solo comœdia luget in illo.
ir ita? Quid sentis? nisi multo inclaruit usu
emplisque malum, atque in proscenia venit.
Cyclope roga valeat, morbone laboret;
im certe insanit; stulte quassat caput hirtum,

1. Ovide, *de Arte amat.*, l. I, v. 351, traite à fond cette estion.

2. On ne trouve qu'*expensus* dans les auteurs anciens : n'ont pas employé ce mot avec la particule négative qui modifie ici le sens.

3. Ce n'est pas sans raison que Des Periers l'appelle

Le dieu de joie et de *pleurs*

pièce à Du Peyrat), et qu'il ajoute en le gourmandant :

De nuire oncques tu ne te lasses,
Et de lancer douleur amere.

Ad surdum voces jactat mare[1], saltat ineptus,
Et plorat puerile, ut cum a nutrice relictum
Excitat infantem lemurum pavor. Heus, male sanum
Quis te nunc, Cyclops, agitat furor? Haud furor, inquit,
Sed me vexat amor, vehemens deus. Hoc quoque morbum
Arguit : haud sentis cum te tuus urgeat error.
Angit te partus vere tuus; et tamen hunc tu
Cœlitibus fratrem, civemque adscribis Olympo.
Te falsi spes læta boni, te inscitia veri
Perdidit; induxit facilem exitiosa libido.
Dices : quid Cyclops ad rem? quia nil vetat, inquam,
Quin de te hæc olim recinatur fabula[2], notus
Si monitum invadet furor et derisus in illo.
Sed non agnoscis Polyphemum ; oculatior illo
Esse paras, et amore potes sapientius uti.
Displicet ista tibi persona? vel indue magnum,
Si libet, Alcidem : quem, cum inserviret amori,
Stamina callosa barbatum vellere dextra[3]
Conservæ risere diu, nisi vatibus est hic

1. Cf. Virgile, *Ecl.*, II, v. 4 :

. . . . Ibi hæc incondita solus
Montibus et silvis studio jactabat inani;

et surtout Théocrite, *Idyl.*, XI, v. 18, et suiv.; Ovide, *Metamorph.*, XIII, § 13.

2. .... Mutato nomine, de te
Fabula narratur.
(Horace, *Sat.*, I, 1, 69.)

3. Cf. Properce, *Eleg.*, III, 11, 17-21 ; et L'Hospital, *Epist.*, liv. IV, p. 224, qui rappelle en ces termes le honteux asservissement d'Hercule :

Ille etiam domitorque virum, domitorque ferarum,
Alcides, tandem positis inglorius armis,
Femineo in cœtu fusos et mollia pensa

Forte neganda fides. Sed quis non peccat amator
Pene eadem, aut istis minimum distantia? pendet
Ex oculis totus, nutuque movetur herili;
Flet, ridet dominæ arbitrio, gaudetque doletque[1].
Si placuit charæ passer catulusve puellæ[2]:
O felix ales, quicum cubat? haud mora, mille
Sufficit in versus catulus passerque loquaci
Stultitiæ. Dic jam : muliebre est carpere pensa?
Quid? sic nugari qualem decet? anne putamus
Hæc magis esse viri? Verumtamen hoc quoque quæram
Qua delirabis mercede? et quæ maneant te
Turpis servitii et lacrymosi præmia belli?
Si perstas longum patiens tolerare laborem,
Si facere et donare nihil pudet et piget, euge,
Tandem magnanimus thalamum expugnabis adulter,
Et junges niveo lateri latus. Hoc quoties et
Quanto commodius fecit, nulloque periclo,
Verna prior? quamvis et pinguis pane secundo
Increvit stabulis, et pulvere sordet equino,

Tractavit manibus, muliebri indutus amictu,
Jussa minantis heræ servili more capessens.

Par allusion à ce souvenir, Boileau a dit dans son *Lutrin*, V, 20 :

Tel Hercule filant rompoit tous les fuseaux.

1. L'Hospital, dans sa fameuse satire *contre le Luxe*, ou plutôt contre les mœurs de son siècle, n'attaque pas avec une ironie moins amère ces «esclaves de l'Amour,»

Quos nunc appellant urbano nomine *servos* :
Hi sunt deposito qui libertatis honore,
Mancipio sese Veneri nexuque dederunt;

v. p. 223 et suiv.

2. Catulle a chanté le moineau de Lesbie, *Carm.* 2 et 3, sans toutefois lui consacrer mille vers; Martial aussi a célébré une petite chienne du nom d'Issa; mais c'était celle d'un de ses amis, de Publius, I, 110.

Libavit spes ille tuas, dominæque pudorem;
Et merito : nutum quippe opportunus ad omnem.
Nam cur se, censes, tibi subdidit? an quia bellus
Atque dicax? nimium hoc: etiam vix ultima causa est.
Cur etenim temnatque deos, famamque, virumque,
Secura extremo quid carmine jura minentur
Julia[1]? cur, censes? nisi quod furiosa libido
Æstuet, impurusque intus desæviat ardor.
Hunc tu, an fervidius solatur durus agaso?
Ergo consortem temerati admittere lecti
Ne querere, et partes post Davum ferre secundas.
Jure fit, et tritum est. Tantum hoc tibi discrepat ille,
Quod penus in promptu est, quodque intra limina plenus
Nauseat, et cura vacuum præsens Venus explet,
Aut onerat magis. Interea tu tempora servas
Pervigil[2]; et captas si qua cardo strepat, et num
Exoratus hiet postis, licet ingruat imber,
Verberet et grando fatuum caput[3]; et modo falli
Clamas, mox speras placatus, et anxius instas
Pactæ momentis tarde labentibus horæ.
Prælucens illinc longe puer excubat; hinc tu
Isque redisque avidus : subsannat servulus ipse,
Et vix compescit subolens vicinia risum.

Mitto quot admissum maneant incommoda, cum vir

1. La loi Julia, *de Adulteriis*, rendue par Auguste, dix-sept ans avant J. C., portait les peines les plus sévères et même la mort contre les adultères : v. Pline le jeune, *Ep.*, VI, 31; Juvénal, *Sat.*, II, v. 30.

2. Cf. Tibulle, *Eleg.*, I, 2, 5 et suiv.; Properce, I, 16, 17.

3. Non mihi pigra nocent hibernæ frigora noctis,
Non mihi cum multa decidit imber aqua;
Non labor hic lædit....

Tibulle, *ibid.*, 29; cf. Properce, III, 16, 5; IV, 1, 143.

mprovisus adest, seu casu, seu mala tentat
uspicio[1]. Præceps noti si denegat usum
'ostici reditus, quod restat, conscia nutrix
ncludet cumera, aut pavidum et spirare timentem
)uadrupedem angusta componet fervida capsa[2].
Iic captus tineis sorex luctabere. Quid si
In capsa est, uxor, guttus quem quærimus, audis, »
Expectans trepidus raphanos[3] vel forsitan optans,
ustius extentum ne sæva novacula mœchum
Eviret, et reliquis caveat prositque maritis[4].
Nec tamen idcirco, si qua fortuna reducet
ncolumem, sapies : tantum hoc valuere pericla,
Quod strepitum ad quemcumque tremens et pallidus intras,
Expectans dum te castigent verbera. Vivis
am bis, jamque iterum fortunæ munere : tandem
Vive tuo. Quid adhuc respectas? Alligat esca,
Atque a vermiculo nunquam exterrebere, donec
Præda vorax toties elusis pendeat hamis.
Ergo age, nilne movent tot tantaque? Sentio, tecum

1. Cf. Horace, *Sat.*, I, 2 à la fin; et Properce, II, 23, 20 :

Nec dicit : timeo; propera jam surgere, quæso;
Infelix ! hodie vir mihi rure venit.

Ronsard, dans ses *Elegies*, fait aussi allusion à ces mêmes contre-temps de l'amour heureux :

Mon Dieu ! que sert d'aymer à la cour ces princesses?
Jamais telle grandeur n'apporte que tristesses,
Que noises, que debats : il faut aller de nuit,
Il faut craindre un mari ; toute chose leur nuit.

2. C'est probablement un souvenir du conte d'Apulée, imité par Boccace, *Decam. Giorn.*, VII, 2, et versifié par La Fontaine sous le titre du *Cuvier*.

3. Allusion à la peine infligée chez les Grecs aux adultères : v. les scholiastes d'Aristophane au vers 1083 des *Nuées* (éd. Tauchnitz).

4. Cf. Horace, *Sat.*, I, 2, 44.

Jamdudum fremis, et tibi mens immurmurat intus :
  « Postquam me prohibes matronam tangere, saltem
Quod superest unum, scortabor, te duce[1]. » — Mene?
Quære alium : non his ego sum, ne dixeris, auctor.
Non ego te vetitæ abductum de limine nuptæ
Invitem lustro, aut quæram intrusisse popinæ.
Non modo vix diræ servatum ex ore leænæ
Sustineam abjecisse lupæ. Cur dicta maligne
In pejus rapis? officiunt nil nomina, sed res.
Tu mala desultim[2] te jactas in nova : dextrum ut
Expedias si forte pedem, gravet inde sinistrum
Alta palus, recidens cœno immerseris eodem.
Quid? nisi mœcharis, scortari tene necesse est?
Anne tibi, nisi turpe, placet nihil? Usque adeone
Et prurit sola et juvat interdicta voluptas?
  Cum te jura vocent ad justi fœdera lecti[3],
Invitet natura parens, et præmia ponat
Libera cum primis et duri pura laboris
Gaudia, tum dulces, gratissima pignora natos;
Tu tamen his demens quæris peccare relictis,
Legibus infensus, naturæ, disque, tibique.

1. Et quas Euphrates, et quas mihi misit Orontes
   Me capiant : nolim furta pudica tori;

Properce, II, 23, 22. Cf. *Ibid.*, 24, 9 et suiv.; enfin Regnier, *Ep.*, II :

   J'ayme un amour facile et de peu de defense.
   Aymer en trop hault lieu une dame haultaine,
   C'est aymer en soucy le travail et la peine....

2. (De *desultare*) : mot qui ne se trouve pas dans les anciens auteurs. On remarquera aussi comme très-rare le verbe *immerso*, dont un des temps est donné peu après.

3. Ne sequerer mœchas, concessa cum Venere uti
   Possem.....

(Horace, *Sat.*, I, 4, 111.)

i mœchæ desunt, insanis Thaide[1]. Cur hoc?
ur nisi quod vetitum est? nisi quod re dulcior ipsa
ulpa tibi, gratumque nihil sine crimine nosti?
onjugis at durum est, et blandum nomen amicæ.
onjugis? et cujus? propriæ tantummodo: Namque
um peccas, aliena tibi non displicet uxor.
tulte, foris dominam, modo quæ sit adultera, perfers;
erre domi sociam fugis, et solennia certi
ura tori. Verum hæc alias. Nunc quærere pergo
uid mœchæ præstet meretrix : si paucula demas,
t fortuna eadem, et ratio est communis amandi,
ar labor et studium, nihiloque remissior æstus;
'ama premit gravior, cum limen perditus intras
mnibus et vappis tritum et nebulonibus, et quos
raducit tonstrina loquax furnusque nepotes[2].
am quotus haud nupta levius meretricibus ardet?
larior hæc ut sit, meretrix est doctior: usus
'lus habet, et locat insidias instructius; angit
allidius, curasque ciet mollitque calentem,
t regit et multa veteratrix temperat arte.
)uin ubi te indueris sponte arcta in vincula, quæres
)ua propriam efficias, nihilo sapientior ac si
'ræcipuum Lybici quisquam maris arroget usum.
Atqui nec metus hic, sua nec discrimina desunt.
Cui præbebit enim securum perfida somnum
Et famosa domus, nullique patens, nisi qui rem
Perdidit ingluvie aut festinat perdere[3]? Quid jam

1. Sur Thaïs, courtisane d'Athènes, v. Properce, *El.*, II, 6, 3.

2. .... Omnes
Gestiet a furno redeuntes scire lacuque...
(Horace, *Sat.*, I, 4, 36.)

3. V. à ce sujet la satire XI de Regnier, intitulée *le Mauvais giste*.

Enumerem, quoties rivalis rixa, quibusque
Grande malum dederit? Luit hic pede cæsus; at illum
Semianimem pueri referunt[1] : hic lumine lævo[2]
Excussus redit; huic redeunti, in limine, guttur
Prærepta pro nocte furens transfixit amator.
Persæpe offensi levius doluere mariti.
Edit et hic monumenta sui Venus, edit et illic.
Adde malum, quo nec gravius nec certius ullum,
Nota lues, Italis si credis, Gallica : sed nos
Et nomen que et rem Italiæ concedimus æqui[3].
Hujus nulla quidem fuga ; ne speraveris : unum
Hoc age, te ut redimas minimo ; primumque podagra
Si potes, hoc parvum est; seu mavis ulcere putri
Aut pedis, aut suræ, aut oculis, nasove pacisci.
Quippe hæc haud raro concurrunt omnia : felix
Cui tantum alterutrum restaverit[4]. Et tamen ut sic

1. Cf. Horace, *Sat.*, I, 2, 41.

2. C'est évidemment à tort que l'édition originale porte *limine lœvo*. Plus d'une faute semblable dans ces vers, témoigne que le latin n'avait pas été imprimé avec plus de soin que le français.

3. Guillaume Colletet, dans son ouvrage inédit, *Vies des poëtes françois*, (il est conservé à la Bibliothèque du Louvre), rappelle ce trait par ce qu'il nous dit de La Péruse : « Il mourut à vingt-cinq ans de cette honteuse maladie,

Quam vocat Hispanus Gallam, quam Gallus Iberam,
Imperium toto quæ tamen orbe tenet ;

comme il me souvient de l'avoir appris autrefois d'Estienne Pasquier luy mesme qui l'avoit cogneu et qui l'avoit plaint tout ensemble. » On retrouve aussi la pensée de La Boëtie dans une épigramme de Voltaire, *Poés. mêlées*, 60. Aujourd'hui encore les allemands donnent le nom de *maladie française* à ce fléau de tous les pays.

4. Forme barbare, qui atteste avec quelques autres incorrections de ce genre, qu'un dernier *coup de peigne*, pour

uacumque effugias, alte succinctus inunctum
orrebit flammis medicus, penitusque requiret
gne mali latebras; nequidquam : nam modo pelle
xuta, erumpes serpens novus; altera saxa
uæres rursus ubi impingas, quia tetrior hæret
uæ nec cum scabie queat exsudare libido.

Hæc cum sint, graviora etiam, quæ dicere longum
erpetienda tibi, confer jam dulcia: quam non
t levis, et parva est, et denique nulla voluptas?
uantulum in hac suave est quod poscimus? interit una
xoriens : dicto citius fugitiva, fruentem
eserit; eripuit sensum volucris fuga : certe
ut fuit, aut veniet; nihil est præsentis in illa.
nte labor, post hæc fastidia : mox redit idem[1]
ndomitus furor, atque iterumque iterumque recurrit
ritus, adlatratque epulis, et pabula nota
ppetit, illectus vanis et imagine falsa.
am quæ titillant tam momentanea[2] sensus,
amque exili animum perfundunt rore, quid illa
os facimus tanti? Contra, qui plurimus ambit
t circumvallat late dolor altus, et acres
nfigit morsus, hunc temnimus, et mala lævi

mprunter un mot de Montaigne, a manqué aux vers de
a Boëtie, mais qui ne doit pas nous faire méconnaître
'esprit et la verve dont souvent ils étincellent.

1. Cf. Lucrèce, IV, 1110 :

Inde redit rabies eadem, et furor ille revisit
Quum sibi, quod cupiant ipsi, contingere quærunt;
Nec reperire malum id possunt quæ machina vincat :
Usque adeo incerti tabescunt volnere cæco.

2. *Momentaneus* ne se trouve que dans Celse et dans Tertullien. C'est à tort qu'on lit ce mot dans Tite-Live, II, 7; la vraie leçon est : «Tam levi *momento mea* apud vos fama pendet?» V. Forcellini, éd. citée, t. III, p. 136.

Dissimulamus, vixque etiam sentire fatemur?
Morbus, ne dubita, morbus. Cui fœtida olebunt
Suaviter, aut dulcem referent absynthia succum,
Hic num sanus erit? ni fallor, non magis ac cui
Nil dulce est. Neuter gratis discernit amara;
Et peccant ambo pariter, sed dispare morbo
Affectis stomachis, et desipiente palato.
Quo magis erroris, quem nos adsciscimus ipsi,
Naturam, immemores gnati, causamur inique,
Tanquam nos aliquam in fraudem pellexerit: atqui
Ingenitam si vim sequimur, studiosius illa
Vitat quæ lædunt, quam delectantia curat;
Nec sic lætitia, quanquam est cumulata, movemur,
Ut vel tristitia mediocri offendimur. Urit
In cute vix summa violatum plagula corpus,
Quando valere nihil quemquam movet. Hoc juvat unum
Quod me non torquet latus aut pes: cætera quisquam
Vix queat et sanum sese et sentire valentem.
Unde igitur miseris jucunde vivere? quidve
Constanter pureque dabit gaudere? nihilne est
Tristia quod vitæ permistum condiat? immo
Virtus, deliciæ veræ, Charis ipsa, merum mel[1],
Sed tantum sapienti, ex sese, qui sine fuco

1. Ce vers charmant semble inspiré par un souvenir de Lucrèce, IV, 1155 :

...Chariton mia, tota merum sal.

On se rappelle aussi, dans Montaigne, la gracieuse peinture du séjour habité par la Vertu, séjour auquel on n'arrive toutefois, comme on l'a vu plus haut, qu'après avoir surmonté beaucoup d'obstacles; il nous la montre, I, 25, «logee dans une belle plaine fertile et fleurissante:...» c'est que suivant lui, elle est «la mere nourrice des plaisirs humains;... son prix véritable est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice.» Cf. dans Charron, *Sagesse*, II, 3, la définition «de la vraye preud'hommie.»

trorsus verum dijudicat, et neque vulgi
em mandare fabis, nec cæcæ sustinet urnæ[1].
ut nihil est felix usquam, aut præstare beatum
la potest virtus. Sola hæc, quo gaudeat, in se
mper habet[2], bene præteriti sibi conscia, sorti
æcumque est præsenti æqua, et secura futuræ.
diga nullius, sibi tota innititur : extra
l cupit aut metuit[3], nullo violabilis ictu,

1. Or le plus souvent, dit Charron, *Sagesse*, I, 20, « des
lx advis et rapports du vulgaire se forme en l'ame une
onsideree opinion, que nous prenons des choses, qu'el-
sont bonnes ou mauvaises, utiles ou dommageables, à
ivre ou fuir, qui est certainement une tresdangereuse
ide et temeraire maistresse... Partant, le commence-
ent de la sagesse est de se garder net, et ne se laisser
porter aux opinions populaires, *Ib.*, 48... On doibt re-
rder à ce qui est bon et vray en soy, et non à ce qui le
mble et qui est le plus usité et frequenté, et ne se lais-
r coiffer et emporter à la multitude, » II, 1; etc.

2. Montaigne nous parle également de « ceste volupté
i en la vertu mesme est le dernier but de nostre visee,...
lupté gaillarde, nerveuse, robuste, virile, et qui n'en est
e plus serieusement voluptueuse. » C'est là ce qu'il
pelle « un plaisir supreme et excessif contentement, »
s., I, 19. « La vertu est, dit-il ailleurs (III, 5), qualité
aisante et gaye. »

3. C'est le développement de ce beau vers :

Ipsa quidem virtus sibimet pulcherrima merces.
(Silius Italicus, XIII, 663.)

our le portrait du vrai sage, Cf. Sénèque, *Thyeste*, acte
, sc. 2, chœur; et Charron, *Sag.*, II, 1, où il loue « le ma-
iement reglé de nostre ame,... et ceste santé constante
e nostre esprit, ceste bonté et facilité de nature... qui
ous rend calmes et sereins, et nous tient en belle as-
iette, et æquables, unis, fermes et acerez contre l'effort
les passions... »

Sublimis, recta, et stabilis, seu pauperiem, seu
Exilium, mortemve vehit currens rota, rerum
Insanos spectat, media atque immobilis, æstus[1].
Huc atque huc fortuna furens ruit : illa suis se
Exercet læta officiis, secum bona vere
Tuta fruens, ipsoque sui fit ditior usu[2].
O mihi si liceat tantos decerpere fructus,
Si liceat, Montane, tibi! Experiamur uterque :
Quod ni habitis potiemur, at immoriamur habendis[3].

XXI. *In tumulum Martialis Belotii, patris*[1].
Belotius ad natos superstites.

De me securi, felices vivite nati,

1. Cf. Horace, *Od.*, III, 3, 1[re] strophe. Déjà Lucrèce avait dit, au commencement du l. II, *de Rer. Nat.*, v. 7 :

Sed nil dulcius est bene quam munita tenere
Edita doctrina sapientum templa serena....

Montaigne enfin, avec sa fougue gasconne : « Le sage est cinq cens brasses au dessus des royaumes et des duchez, » *Ess.*, I, 42.

2. Ce portrait de la vertu est tracé de main de maître. Lucrèce, que nous venons de citer, n'en eût pas désavoué le style et les images, la touche ferme et le coloris admirable. On peut rapprocher de ce tableau, et aussi de la pièce III (v. p. 363 et suiv.), plusieurs traits de la *Canzone* 12[e] de Pétrarque « la gloire et la vertu ».

3. Apostrophe sublime, qui peint d'un trait la beauté de ces deux âmes, attirées l'une à l'autre par le goût et le culte de la vertu.

4 C'est le père de M. de Belot auquel est adressée la première pièce de ce recueil, v. p. 357, n. 1. Comparer à celle-là, deux élégies de Properce, I, 21, IV, 11.

Nil jam quod pietas vestra queratur habet.
ɘque adeo lati decorat quem purpura clavi [1],
Flere, valent si quid jussa paterna, veto.
uo vitam[2] saturo? centum complevimus annos.:
Hoc satis, aut cuiquam quid satis esse potest?
•edite, præterito primi jam limite secli,
Dixi : confectum num renovatur iter?
uam timui emeritus ne longa recurreret ætas,
Vita foret fracto neu repetenda mihi.
ıt vixisse semel : jamdudum fessa maligno
Pollice prolixum Parca trahebat opus.
uin ego, ceu carpens tua tempora, nate, verebar
Hæc tibi ne possent adnumerare Dei [3].
on mea vita fuit justum quæ excesserat ævum:
Quæ tibi nunc vegeto vivitur illa mea est[4].

1. On apprend par ce vers que M. de Belot, ami de Monιigne et de La Boëtie, était en même temps leur collègue u parlement de Bordeaux. Remarquons d'ailleurs que 'Hospital s'exprime de même en s'adressant au cardinal u Bellay, liv. I, p. 45 :

At speciosus honos, capitisque insigne decorum
Te Romæ retinent, et *lati purpura clavi....*

2. Nous avons remarqué et expliqué ce tour, p. 366, n. 3.

3. Cette manière antique de désigner *Dieu* par le ombre pluriel était fort en usage au XVI[e] siècle : v. les *'tudes sur La Boëtie*, p. 247. L'Hospital, dans une épître u cardinal de Tournon, liv. I, p. 16, s'écrie, d'après ce oût de son temps :

Tuque favens esto nobis, *bone Jupiter!...*

4. On peut voir sur cette pièce la p. 268 des *Études sur ;a Boëtie*. Ces accents pleins de mélancolie et de tenlresse, après la verve animée et l'énergie moqueuse qui ɛclatent dans la pièce précédente, attestent assez la souplesse de cette nature éminemment poétique.

XXII. *In tumulum Francisci Ovisii*[1].

Quantus erat quem claudit humus[2], ne quærite de me;
Res me multa jubet dicere, pauca dolor.
Illius et vivi laudes tentavimus olim[3] :
Copia tunc vetuit, nunc etiam lacrymæ.
Quantus erat, sævo melius dicetur ab hoste :
Cætera sit mendax, hic adhibenda fides.
Aggressus patriam crudeli exscindere ferro[4],

1. François de Guise, dont il a été déjà question dans la pièce XVI[e], et que La Boëtie avait nommé seulement *Visius*. Le bon sens de Montaigne s'est à bon droit révolté contre ces dénominations capricieuses et souvent inintelligibles : « J'ai souhaité souvent, dit-il, que ceux qui escrivent les histoires en latin nous laissassent nos noms tous tels qu'ils sont : car en faisant de Vaudemont, Vallemontanus, et les metamorphosant pour les garber à la grecque et à la romaine, nous ne sçavons où nous en sommes et en perdons la cognoissance » *Ess.*, l. I, c. 46 : reproche qui s'adresse particulièrement au président De Thou.

2. Il fut assassiné devant Orléans par Poltrot le 18 février 1563, et mourut six jours après : v. dans De Thou, l. XXXIV, le récit touchant de cette mort et l'éloge de ce grand homme.

3. Dans une pièce qui, si elle a vu le jour, s'est perdue depuis et qui était, comme on voit, bien différente de la XVI[e]. Il est d'ailleurs facile de s'expliquer ces jugements opposés, portés sur un personnage dont l'ambition fut grande, il est vrai, mais dont l'âme fut à la hauteur de cette ambition même. Montaigne admirait justement ce cœur *ferme jusqu'à la perfection*, II, 17. « Ce capitaine dit Pasquier, *Lettres*, IV, 20, fut aymé et hay d'uns et autres d'une mesme balance, mais accomply certes de plusieurs grandes parties tant de la fortune que de sa valeur. »

4. Ce vers semble désigner celui des chefs du parti pro-

Inferre et superis impia bella Deis[1],
Hunc petit insidiis, petit hunc ex omnibus unum[2].
Quid, nisi quod res est, visus et ipse loqui[3]?
Hoc vivo, fateor, patriam spes vincere nulla est,
Extincto, spes est et superare Deos.

XXIII. *In malum librum Clinici*[4] *de febribus.*

Isthæc, non mihi, sed febriculosis,

testant qui haïssait le plus de Guise, l'amiral de Coligni : beaucoup de gens, comme La Boëtie, firent alors remonter jusqu'à lui l'accusation de ce meurtre odieux (v. *Lettres* de Pasquier, *l. l.*). La joie que celui-ci éprouva de cette mort et qu'il ne dissimula pas, servit à confirmer ces soupçons ; Poltrot chargea d'ailleurs par ses dépositions beaucoup de huguenots considérables, mais ses contradictions et ses rétractations successives détruisent la valeur de son témoignage : v. De Thou, l. XXXIV.

1. La pensée renfermée dans ce vers et dans le dernier de la pièce, indique assez l'éloignement de La Boëtie pour *la réforme*. On ne sera donc pas étonné qu'au lit de mort, s'adressant à un frère de Montaigne qui l'avait embrassée, il le pressât de l'abandonner : «Vous voyez, lui disait-il, combien de ruines ces dissensions ont apporté en ce royaume ; et vous respons qu'elles en apporteront de bien plus grandes.» *Lettre* V de Montaigne.

2. .... solumque per omnes
Volscentem petit ; in solo Volscente moratur.
(Virgile, *Æn.*, IX. 438.)

On s'explique cet acharnement ; frapper de Guise, c'était frapper à la tête le parti catholique : « Car c'estoit sur ce guerrier inexpugnable que le peuple fichoit principalement ses yeux ; il estoit au dessus du vent, et l'on n'estimoit pouvoir accomplir que par la mort du seigneur de Guise la vengeance du party contraire. » Pasquier, *Lett. cit.*

3. Ne semble-t-il pas dire ce que les choses elles-mêmes proclament assez haut ?

4. *Clinicus* est encore un nom supposé, mais fort bien

Vilis pharmaca putida officinæ
Serva, lucifugax[1] recens libelle,
Sculpto nunc etiam calens ab ære[2].
Unum sed mihi, nam libet jocari,
Narra quam sibi plauderet beatus,
Cum te crispulus exarabat auctor,
Qui se deperit impotente amore.
Nam bis hunc mihi contigit videre,
Et sane memini videre nusquam
Quicquam dignius omnibus cachinnis.
Ut se suspicit infacetus, utque,
Admirans sua solus[3], ipse toto
Late futilis intumescit utre[4]!
    Hoc nobis agedum refer libelle;
Nam scis insipido tuo parenti,
Quo te tempore parturibat, intus
Imum gaudia permeasse pectus.
Non ille immeritos momordit ungues[5],
Non te sustinuit semel vel una

approprié au sujet; deux fois on le trouve employé par Martial dans le sens de médecin, *Ep.*, I, 31, 2, et IX, 79, 1. Il nous serait donc possible à la rigueur de ne voir ici qu'un nom commun.

1. L'édition originale porte *lucifuga;* mais j'ai rétabli le vers, en écrivant *lucifugax*, comme dans le poëme de Philomèle, v. 40 : v. M. Quicherat, *Thes. poet. ling. lat.*, p. 674.

2. Cf. Catulle, *Carm.*, I, 1 :

> Cui dono lepidum novum libellum
> Arida modo pumice expolitum.

3. Quin sine rivali teque et tua solus amares.
(Horace, *Ars. poet.*, v. 444.)

4. Crescentem tumidis infla sermonibus utrem.
(Horace, *Sat.*, II, 5, 98.)

5. Cf. Horace, *Sat.*, I, 10, 71.

Lenis cernere saucium litura.
Sed cum jam undique funderet figuras,
Aiunt lumina sustulisse cœlo,
Et secum : solidæ nec ipse posco
Hoc tantum mihi laudis, inquit; a me
Fastus sit procul insolentiorum :
Gratia tibi maximas, Apollo,
Et vobis quoque maximas, Camœnæ,
Hæc tam grandia quæ mihi annuistis[1]!

Ioannis Aurati[2] *de Androgyno et Senatu semestri.*

Mortale quondam Jupiter genus fingens[3],

1. Cette exclamation, si naïvement comique, n'est que parodie de ce fameux vers de l'*Anthologie :*

Ἤειδον μὲν ἐγών· ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος.

inicus écrit sous la dictée d'Apollon et des Muses, mme Homère, dans le poëte grec et dans la traduction Boileau (*Epig.*, 26, éd. de Saint-Marc, Amsterdam, 72); comme La Fare, dans l'imitation de J. B. Rousseau *oésies diverses*, t. II, p. 342, éd. Lefèvre, 1824).

2. Dorat, Daurat, ou D'Aurat, dont le véritable nom ait Disnematin ou Disnemandi, et qui dut, à ce que l'on sure, son surnom latin *Auratus*, à la couleur de ses eveux. Il enseigna le grec à Ronsard : celui-ci regrette, la préface de sa *Franciade*), qu'il n'ait pas écrit dans langue maternelle; et dans plusieurs de ses pièces, fait son maître le plus bel éloge. Comme poëte latin, il a é loué aussi par Du Bellay (sonnet à Baïf); par Montaigne, *ssais*, II, 17 ; par Pasquier, t. I, p, 1131, par Bayle, etc.; eut le titre de poëte du roi, et mourut cependant fort uvre : v. sur lui Ménage, *Vitæ Petri Ærodii et G. enagii*, p. 186 et suiv. ; Moreri, *Dict.*, t. I, p. 444, etc.

3. De Thou, au l. XIII, après avoir exposé la mesure ; ont il est question dans ces vers : « In eam rem Joannes

(Hermaphroditus si Platonis est verax[1])
Maremque feminamque fecerat junctos,
Numeris haberet ut suis opus plenum,
Pedes quaternos et quaterna qui crura,
Totidem lacertos, et pares illis palmas
Gererent : sed inde mentis insolens fastus
Recens creatis in Jovem rebellandi
Incessit, esse cum se cernerent tales,
Auctuque tanto corporum gemellorum.
Iratus ergo Juppiter, coerceret
Nimiam ferocis ut superbiam gentis,
Divisit illos, atque singulos, quales
Hodie videmus, segregavit in partes
Per umbilicos, more quos crumenarum
Mox stringit in parvumque collegit nodum :
Interminatus, si superbiant ultra,
Fore singulos ut denuo retruncaret
Partes in ambas, sic ut instar Empusæ[2],

Auratus, tum aulicorum puerorum præceptor (précepteur des pages du roi : v. Bayle, qui a signalé la bévue des traducteurs, *Dict. phil.*, art. *Daurat,* 3e éd., Amsterdam, 1720, t. II, p. 967, note H), et mox professor regius, vir divini ingenii, carmen elegantissimum, sed petulanti libertate, in gratiam cardinalis Lotharingi, qui negotium illud urgebat, conscripsit, quo amplissimum ordinem Androgyno Platonis comparat. » On peut lire, au sujet de cette pièce, les *Etûdes sur La Boëtie*, p. 260 et suiv.

1. Cette fiction est mise dans la bouche d'Aristophane, l'un des interlocuteurs du *Banquet*, c. 16 : v. t. V, p. 46, éd. Bekker.

2. *Empusa* (ἔμπουσα), spectre qu'Hécate envoyait aux hommes pour les effrayer. Il n'avait qu'un pied, et c'était un pied d'airain, d'où lui vient probablement son nom : « Sunt qui putent dictum παρὰ τοῦ ἓν ποδίζειν, quod uno incedat pede, quasi ἔμπουσαν ; alterum enim pedem æneum habet. » Henri Estienne, *Append. ad Thes. ling.*

Pedibusque cruribusque singulis nixi,
Jove se minores et diis faterentur.

Sic acta tum res, acta si modo est unquam;
Præsens sed illam comprobavit exemplum :
Nam nuper et rex præsides suos cernens
Omnesque consiliarios palatinos,
Ferocientes integro quod anno jus
Darent, habentes continenter in plebem
Bis sex per orbes menstruos potestatem,
Divisit illos ; deque singulis, binos
Fecit sedere, judicesque semestres
Sexto vicissim quoque mense præcepit :
Ita gens ferocior prius, suos fastus
Flatusque minuit principis cati çura[1].
Quod si superbe, si insolenter ultra se
Gerant, verendum dividantur ut rursus,
Nomineque cum re sæpius diminuto,
Tandem trimestres, forte sesquimestresve

'æc., 1572, p. 861. Cf. Aristophane, *Les Grenouilles*, v. 3, et les scolies sur ce vers, éd. Firm. Didot, 1842, 283.

1. « Les conseillers de Henri II, raconte M. Villemain, ns la *Vie de L'Hospital*, pour asservir la magistrature, visèrent le parlement de Paris en deux sections, qui vaient se succéder l'une à l'autre, pendant six mois acune. Ils se flattaient ainsi de trouver toujours dans ne de ces assemblées la docilité qui manquerait à utre, et d'anéantir par là le droit des remontrances, ble débris, ou plutôt imparfait supplément des anties libertés du royaume. » C'est en effet la cause que De iou, *loc. cit.*, assigne à cet édit : «Quo, debilitatis tam mi corporis viribus, castigationem facilius admitteret;» ne s'étonnera donc pas de la résistance qu'il trouva au in du parlement, dont il mutilait la puissance : porté en 54, il fut aboli trois ans après.

Dein vocentur, menstruique ad extremum;
Novæque lunæ cum novo magistratu
Redeant, et olim dictitetur urbane:
Ut luna menses, sic regit magistratus.

XXIV. *Auctoris responsio*[1].

Jovis illa vere, vere erat Jovis manus,
Quæ cum gemellum solveret quondam genus,
A feminis hac arte distinxit virum,
Dimidius ut sit, et sit integer tamen.
Sic deminuto scilicet deest nihil,
Ut sit quod olim dixit ascræus senex,
Plus esse partem sæpe quam totum suum[2].
Fuere, credo, non leves causæ Jovi,
Seu pigrum inepti ponderis levans onus,
Sua expedivit membra singulis secans;
Seu colligatos impudenter feminis
Non esse vidit masculos satis mares;
Sive is veternum turpe gentis non ferens,
Sub jura duri compulit Cupidinis,
Amoris arcens desidis fastidia:
Hæc cogitasse dixerim summum Jovem,
Cum pro gemella gente singulos daret.
At de senatu celtico, vel cuilibet

1. Rien à la fois de plus modéré et de plus spirituel que cette réponse. En attribuant à la mesure royale des motifs honorables, La Boëtie défend, avec autant de convenance que de noblesse, la cause de la magistrature à laquelle il appartenait.

2. Οὐδὲ ἴσασιν ὅσῳ πλέον ἥμισυ παντός.
(Hésiode, *les Trav. et les Jours*, v. 40.)

Videre promptum est, ille quid jam viderit,
Discrevit horis quisquis hunc semestribus.
Nam cum senatum solvit in partes duas,
Miro has revinxit artifex mirus modo :
Hæc cessat, illa agit ; illa cessat, hæc agit,
Rursusque cessat : sic sibi præstant vices,
Et hujus otium illius facit labor.
Quippe a labore nulla si datur quies,
Animi fatiscunt languidi, atque nulla mens
Irrecreata[1] sufficit laboribus.
Sic nunc laborem alternat otiumque, et lætius
Novalis[2] ordo judicum in dies viget.
Non, Jane[3], sic tu, Hermaphroditum qui putas
Mulctasse corpore altero iratum Jovem,
Pœnas resectus ut daret superbiæ ;
Pariter senatum dicis in partes duas
Truncasse regem, sic ut ordo jam lacer
Monitusque damno ponat insolentiam.
Quod si in gemellis illa mens erat Jovis
Quod mitiores singulos duxit fore,
Nil egit ille nilque præstitit secans ;
Disseminavit latius ferum genus,
Nec tunc inaucta constitit superbia.
Putata crevit, jamque nullus est modus ;
Fuere quippe singuli Lycaones,
Nec defuere singuli Salmonees :

1. Ce mot composé ne se trouve pas dans les auteurs assiques, non plus que *inaucta*, qui vient peu après.
2. Les Latins appelaient *novalis* (v. Festus) la terre l'on laissait reposer, *se renouveler*, pendant un an.
3. C'est bien nommer celui qui avait prêté à l'homme imitif, comme à Janus, deux visages. Observons d'ailurs que quelquefois ce mot a simplement le sens de *an*, chez les poëtes latins modernes.

Et quid jam inausum singuli relinquimus?
Certe gemellos vincimus superbia;
Nec nos ob illud Juppiter subdividit.
Num fabricatur semimasculos mares?
Suove nunquid destinatos muneri
Decurtat artus? Integrum servat genus,
Aptamque formam; nec de tot sæclis adhuc
Est, Jane, quisquam similis Empusæ tuæ.
At tu minaris insuper posthac fore,
Ut si senatus amplius superbiat,
Faciat bimestrem forte rex vel menstruum.
Sed heus, quid audes, Jane? quid tentas miser?
Regem monendo non minus doces Jovem,
Ut singulorum subsecet rursum genus.
Qui si probarit, Jane, commentum tuum,
Si nos secabit pro modo superbiæ,
Quantilla nostrum quisque pars erit sui[1]?

XXV. *In cenotaphium Joannis Bironis capti ad Sanquantinum apud Sequanos, in carcere, sævitia Mansfeldi comitis, interempti*[2].

Vixisti, memorande Biro, mea gloria : sed dum
Servabant patriæ te tua fata tuæ,

1. C'est une leçon morale dont il paraît que D'Aurat avait grand besoin de prendre sa part.

2. Jean Gontaut de Biron pris à la bataille de Saint-Quentin, fut le père du premier maréchal de Biron, et grand-père de celui qui périt sur l'échafaud : « In carcere male habitus ejusque tædio mortuus, » dit l'historien De Thou, l. XIX. Quant au comte de Mansfeld, l'un des généraux de Philippe II, on l'accusa de s'être livré à un in-

ıcis amans, bellique potens; nunc lumine cassus
Auges elysios, nobilis umbra, choros.
illibus in mediis pugnantem tradidit hosti
Laurenti nostro sanguine nota dies[1].
on impune tulit sedenim, sic credere fas est,
Speravit tantum quisquis habere decus.
obilis huic cessit, sed non sine vulnere, præda,
Nec gratis vicit, quodque queratur habet.
e captum tetro damnavit carcere, Mansfeld,
Et docuit fortes vincula ferre manus :
lustris turpes anima indignata catenas
Aufugit, et stygias libera tranat aquas,
ulta minans, populisque fugam, cladem que Philippo,
Et sibi Mansfeldi sanguine justa petens.
orsan vix humilem, non justo funere, cippum
Nunc habet in Flandra grande cadaver humo :
pero quidem, haud vanum Flandris immitibus omen,
Hanc modo quod terram tam gravis hostis habet.
on sibi femineis petit hic solennia pompis
Funera, non lacrymas, inclyte nate[2], tuas :

me trafic des prisonniers qu'il achetait des soldats à vil
ix, pour exiger d'eux ensuite d'énormes rançons : « Bi-
nem constat, qui satisfacere non posset, aut obfirmato
nimo nollet, in carcere periisse. » (*Loc. cit.*) On pourra
re dans les *Etudes sur La Boëtie*, la traduction de cette
èce, p. 250. et suiv.

1. La bataille de Saint-Quentin fut livrée le 10 août 1557,
jour de la fête de saint Laurent. C'est en mémoire du
iomphe remporté par son armée, et pour accomplir un
eu qui le liait envers ce saint, que Philippe II fit bâtir
Escurial, auquel il donna la forme d'un gril, par allusion
ı martyre de saint Laurent.

2. Armand Gontaut de Biron, maréchal de France,
ıort en 1592, « l'un de nos premiers capitaines, » a dit
'asquier, *Lettres*, XVII, 4.

Henricum[1] vocat ultorem, qui mixta triumphis
Per domitos populos funera ducat ovans.
Augeat hic tumulum spoliis bustumque ruinis,
Et victam cineri largius addat humum.
Hæc sibi nunc sperat duris solatia vinclis,
Hæc sibi pro diro carcere dona petit.
Jamque ipse ingratum tumulum implacabilis urget
Hostis, et invisam pondere vexat humum.
At tu, crudelis, poteras parsisse Bironi,
O Mansfeld, cuiquam parcere si poteras.
Non te nota viri pietas, non gratia linguæ
Flexit, non bello nobilitata manus,
Non placidi mores, viridis non cana senectæ
Consilia, et proprio sanguine partus honor :
Gallorum non hostis eras, non ergo Bironis,
Barbare ; virtutis verius hostis eras[2].

XXVI. *De morte Borbonii marchionis de Beaupreau*[2].

Luxisti toties, jam perfice, Gallia : talem
Materiam lacrymis non dabit ulla dies.

1. Henri II.
2. Bel éloge, qui rappelle ces paroles fameuses de Tacite : « Ad postremum Nero virtutem ipsam exscindere concupivit, interfecto Thrasea Pœto et Barea Sorano. » *Ann.*, XVI, 21.
3. Henri de Bourbon, marquis de Beaupréau, fils du prince de la Roche-sur-Yon ; il périt malheureusement à la suite d'une chute de cheval, en décembre 1560. « Accidit et sub id tempus, ut Henricus Borbonius, Belloprati marchio, Rupisuronii filius, cum vix XV annos ageret, et jam in illa ætate egregiam de se omnium spem conci-

ix toto regum duo funera vidimus anno[1] ;
En mox Augustæ tertia damna domus[2].
ccidit heu, divum sanguis, puer; occidit, in quo
Quod totus merito lugeat orbis habet.
ım vir consilio, jam canus moribus : una,
Cur posses puerum dicere, forma fuit.
ur donant quæ mox repetant, lugendaque terris
Ostentant raptim gaudia falsa Dei[3]?
n quia vel vidisse sat est: mediocribus uti
Sorte datum nobis; maxima numen habet?

ısset, miserabili admodum casu perierit, inter curren-um ex equo cadente lapsus, et a robusto Caroli Roberti arciani, Molevriæ comitis (Robert de la Marck comte de aulevrier), concitato cursu ejus vestigiis inhærente equo ›nculcatus et protritus : quæ mors non solum parentibus ui unicum filium sibi ereptum inconsolabiliter lugebant, :d universæ aulæ luctuosa fuit. » De Thou, *Hist.*, XXVII, *it.*

1. Plus exactemement : en 17 mois. Henri II mourut le) juillet 1559 ; François II, le 5 décembre 1560.

2. La mort du jeune marquis de Beaupréau eut lieu eu de jours après celle de François II : « Qui res cu-osius notant (continue De Thou, *loc. cit.*) observabant miliæ toto terrarum orbe illustrissimæ primum ac no-ssimum hæredem eodem mense decidisse. » On sait ue les Bourbons, qui devaient bientôt hériter du trône, escendaient de saint Louis par Robert de Clermont, son xième fils.

3. On se rappelle, à la lecture de ces vers, les plaintes ›uchantes de Virgile sur un jeune prince mort avant âge :

Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra
Esse sinent : nimium vobis romana propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent.
(*Æn.*, l. VI, v. 870.)

XXVII. *Ad Julium Cæsarem Scaligerum*[1].

Quam recte iambi claudicant tui[2], Cæsar!
Agnosco Julium[3], atque Julios versus.
Quis namque circa res sit unicas error?
Agnosco vix me in versibus tuis, Juli,
Interpolatum mire laudibus tantis.
At noster hujus insolens pudor laudis
Videt quod in me conscius tibi gaudes
Potente versu æquare grandibus parva.
Ergo tibine, quod meas canis laudes
Placere tantum, blandiens mihi, credam
Leves phalæcos debilesve scazontas?
Imo rubori consulam magis nostro,
Dicamque, nostros, si tibi placent, versus
Donum fuisse Brassaci tui, teque

1. Cette pièce est un curieux débris de ces correspondances fort goûtées au XVI[e] siècle, où les gens de lettres faisaient entre eux assaut de compliments et d'esprit. Le président de Brassac cité avec honneur dans la *Chronique* de De Lurbe, p. 45, avait adressé à Scaliger des vers latins de La Boëtie, et Scaliger venait de répondre par un éloge pompeux du poëte. La Boëtie renvoie modestement ces louanges à Brassac, l'auteur du don.

2. Scaliger avait écrit en vers scazons (boiteux): Le scazon n'est que l'ïambe terminé par un spondée. La réplique de La Boëtie est dans le même mètre.

3. On a déjà vu plus haut que l'admiration de La Boëtie pour Jules-César Scaliger était justifiée par celle de son siècle. Balzac, dans ses *Entretiens*, appelait encore les deux Scaliger « la merveille des derniers temps. » Fameux par plusieurs ouvrages d'une érudition incontestable, J. C. Scaliger n'avait encore, il est piquant de le constater, rien publié à l'âge de 47 ans.

Dedisse danti laudes quas dabas dono[1].
Sic cui juventa turget fervida in venis
Amor, sua quem blandus arte pellexit,
Nunc regnat imo in corde perfidus victor :
Huic si papaver forte legit in sertum
Jocans puella, liliumque plebeium,
Vilemque strinxit gallica thymum nardo,
Stupet beatus et fovet suos ignes,
Formamque amatam suaviatur in serto[2],
Sibique gestit, floreo potens dono,
Nec supra amomum nec supra rosas parcet
Efferre laude, forsitanque sic olim
Bacchus corollam gnosiam intulit cœlo[3] :
Sic tu (fatere), quod meas canis laudes,
Juli, dedisti præsidi meas laudes,
Juli, dedisti præsidis[4] mihi laudes.

Répétition ou plutôt jeu de mots, dont on trouve d'un exemple chez les anciens, surtout dans leurs aces.

Cette comparaison rappelle, pour la finesse et pour âce, celle qui termine, dans Catulle, l'épître à Hor-, *Carm.*, 65, éd. Amar, 1821.

La couronne d'Ariane mise par Bacchus, au rang des s :

Gnosiaque ardentis decedat stella coronæ.
(Virgile, *Georg.*, I, 222.)

hes. poet. ling. lat. de M. Quicherat, au mot *corona*, 4.

La Boëtie joue dans ces deux derniers vers sur le titre *résident* que, comme on l'a vu, possédait Brassac.

[redacted]

ÉSIES FRANÇAISES.

MONTAIGNE

MADAME DE GRAMONT[1], COMTESSE DE GUISSEN[2].

Madame, je ne vous offre rien du mien, ou parce 'il est desjà vostre, ou pour ce que je n'y treuve n digne de vous; mais j'ay voulu que ces vers[3], en

l. Diane d'Andouins, fille unique de Paul d'Andouins, omte de Louvigny, mariée en 1567 à Philibert de Granɩt, gouverneur de Bayonne, qui, en 1580, eut le bras porté d'un coup de canon au siége de la Fère et urut peu après des suites de cette blessure. Deux ents naquirent de cette union, une fille et un fils : celui-ci père du célèbre chevalier de Gramont, dont Hamilton a it les mémoires. *Gramont* était une seigneurie dans la se Navarre, et la famille, à laquelle elle appartenait, doit e distinguée, d'après le *Dictionnaire de la noblesse* et réri, de celle des *Grammont*, en Franche-Comté.

2. Ou de Guiche : *Guiche*, suivant les mêmes autorités, it un domaine de cette branche de la maison des Grant, qu'il ne faut pas confondre avec la maison de *la iche :* c'est aujourd'hui le nom d'une ville du départent des Basses-Pyrénées. On ne saurait au reste dire urquoi Montaigne écrit *Guissen*, si ce n'est peut-être qu'il ploie la prononciation et l'orthographe gasconne.

3. Les vingt-neuf sonnets suivants de La Boëtie, *proits* suivant Montaigne (I, 27 à la fin) *en la mesme sain de son aage*, que le discours de la *Servitude volonire.* Ils formèrent, dans l'édition de 1588, le 28e chapitre ı livre Ier des *Essais :* plusieurs des éditions postéeures les supprimèrent, parce que, disait-on, ils avaient é imprimés avec les œuvres de La Boëtie : assertion ronée, les sonnets que Montaigne édita dans le *livret* es œuvres de son ami, étant tout à fait distincts de ceux



SONNETS[1].

I.

rdon, amour, pardon[2]; ô Seigneur! je te vouë
 reste de mes ans, ma voix et mes escrits,
es sanglots, mes souspirs, mes larmes et mes cris:
en, rien tenir d'aucun que de toy, je n'avouë[3].

elas! comment de moy ma fortune se jouë!
e toy n'a pas long temps, amour je me suis ris[4],
ay failly, je le voy, je me rends, je suis pris[5].

1. La vogue dont jouissait le genre des sonnets, était au
mble à cette époque du XVI[e] siècle: on peut voir à ce
jet les *Etudes sur la vie et les ouvrages de La Boëtie*,
146 et suiv.

2. Intermissa, Venus, diu
Rursum bella moves? Parce, precor, precor!
(Horace, *Od.* IV, 1, 1.)

3. En ego confiteor; tua sum nova præda, Cupido!
Porrigimus victas ad tua jura manus:
Nil opus est bello; pacem veniamque rogamus:
Nec tibi laus, armis victus inermis ero.

'ide, *Amor.*, I, 2, 19. Cf. Pétrarque, *Sonnet* 31.

4. *Je me suis ry, j'ay ry,* telle était la forme ordinaire;
s est l'ancienne orthographe et date de cette époque où
mme en latin, l'on marquait par l'addition d'une *s* le
minatif singulier masculin: on la trouvait encore to-
rée en vers, quoique rarement.

5. L'usage le plus suivi était d'écrire *prins* en prose,
uoique d'ailleurs, si l'on mettait une *n* dans ce mot, ce
e fût que pour rappeler aux yeux l'infinitif *prendre*, et
u'on ne prononçât, en tout cas, que *pris*, suivant M. Gé-
in: *Variat. du lang. fr.*, p. 86; mais dans les vers, *pris*

J'ay trop gardé mon cœur, or je le desavouë[1].

Si j'ay pour le garder retardé ta victoire,
Ne l'en traicte plus mal, plus grande en est ta gloire;
Et si du premier coup tu ne m'as abbatu,

Pense qu'un bon vainqueur, et nay pour estre grand,
Son nouveau prisonnier, quand un coup il se rend,
Il prise et l'ayme mieux, s'il a bien combatu.

II.

C'est amour, c'est amour, c'est lui seul, je le sens[2],
Mais le plus vif amour, la poison [3] la plus forte,
A qui onc pauvre cœur ait ouverte la porte[4]:
Ce cruel n'a pas mis un de ses traicts perçans,

s'employait sans difficulté, toutes les fois que cette syllabe était réclamée par la rime. On faisait alors au besoin du vers bien d'autres concessions plus étranges, qui tenaient aux formes encore peu arrêtées de notre langue; comme, par exemple, de substituer *troppe* à *trouppe*, *craistre* à *croistre*, *nouds* à *nœuds*, *propouse* à *propose*, etc.

1. C'est-à-dire, je m'en disculpe, je m'en excuse maintenant.

2. In me tota ruens Venus
Cyprum deseruit....
(Horace, *Od.*, I, 19, 9.)

3. Malherbe a fait encore *poison* du féminin: c'était son genre ancien, remarque Th. Corneille, et qui tenait à son étymologie latine *potio*. Ménage croyait que ce mot pouvait le conserver en vers; mais Vaugelas, dans ses *Remarques*, décidait, presque au même instant, qu'il n'était plus permis de l'employer qu'au masculin: v. t. I, p. 184 et t. III, p. 327, 328.

4. Construction usitée chez nos anciens auteurs, et dont

s arc, traicts et carquois, et luy tout dans mes sens.
or un mois n'a pas que ma franchise est morte,
ce venin mortel dans mes veines je porte;
lesjà j'ay perdu[1] et le cœur et le sens[2].

[uoy? si cest amour à mesure croissoit,
en si grand torment dedans moy se conçoit[3]?
'oists si tu peux croistre, et amende[4] en croissant:

te nourris de pleurs, des pleurs je te promets,
›our te refraischir, des souspirs pour jamais;
sque le plus grand mal soit au moins en naissant!

u, notes sur Vaugelas (t. II, p. 11 et 12 des *Remar-*), cite de nombreux exemples; toutefois elle avait, dès ɪɪe siècle, cessé presque entièrement d'être en usage.

M. Génin a fait remarquer avec raison, *Variations du ɪage français*, v. p. 92 et suiv., que le plus souvent, ; notre ancienne langue, l'hiatus n'était que sur le pa-, et que la manière de prononcer alors usitée le fai-disparaître.

Si pudor est, alio trajice tela tua.
Intactos isto satius tentare veneno....
(Properce, *El.*, II, 12, 18.)

Encore, qu'arriverait-il, si cet amour *conçu*, engen-dans mon cœur, mais si douloureux à sa naissance, ssait avec le temps? *Croissoit* et *conçoit*, par l'effet a prononciation en usage, rimaient alors aussi bien r l'oreille que pour les yeux. De même, plus loin, *droit ɛndroit*, etc.

Corrige-toi, transforme-toi, sans doute, *en amour ʳeux* : le sens de ces dernières strophes, fort manié-, suivant le goût du temps, est que La Boëtie consent ı à aimer de plus en plus, mais à la condition de ne pas er seul, et qu'il demande de trouver par la suite, dans tendre retour, c'est ce que semble indiquer le dernier ;, allégement pour son martyre. Cf. Pétrarq., *Canz.* 10.

III.

C'est fait, mon cœur, quitons la liberté.
De quoy meshuy serviroit la defense,
Que d'agrandir et la peine et l'offense?
Plus ne suis fort, ainsi que j'ay esté[1].

La raison fut un temps de mon costé,
Or[2], revoltee, elle veut que je pense
Qu'il faut servir, et prendre en recompense
Qu'onc[3] d'un tel nœud nul ne fut arresté.

S'il se faut rendre, alors il est saison[4],
Quand on n'a plus devers soy la raison.
Je voy qu'amour, sans que je le deserve[5],

Sans aucun droict, se vient saisir de moy;
Et voy qu'encor il faut à ce grand roy,
Quand il a tort, que la raison luy serve[6].

1. On observera que dans ces strophes gracieuses, la passion suggère à La Boëtie un langage aussi facile et aussi naturel que celui du 1er sonnet était énergique et impétueux.

2. *Ores*, *ore*, *or*, maintenant; ainsi pouvait-on dire également en vers : *oncques*, *oncque*, *oncq*, *onc*, jamais; *avecques*, *avecque*, *avec*; *encores*, *encore*, *encor*, etc. Tous les adverbes terminés en *e* muet, dans notre ancien langage, prenaient une *s* finale.

3. Se consoler en songeant que jamais....

4. Il en est temps alors.... Il fut malade longue *saison* (pour *longtemps*), disait-on à cette époque : v. Nicot.

5. Sans que je mérite d'être sa victime : *deservir* ne signifiait alors que *mériter*, *gagner*; *deserte*, répondait au latin *meritum*, ce qui rend digne de récompense ou de châtiment.

6. Soit asservie : *servir* est ici synonyme d'*obéir*; ce verbe ne s'employait guère au reste que comme neutre. « Amyot et les anciens écrivains, observe Vaugelas (t. III, p. 160), disaient, *il faut servir à son roi et à sa patrie*, pour, *il faut servir son roi et sa patrie*, comme on parle aujourd'hui. »

IV.

C'estoit alors, quand, les chaleurs passees,
Le sale[1] Automne aux cuves va foulant
Le raisin gras[2] dessous le pied coulant,
Que mes douleurs furent encommencees[3].

Le paisan[4] bat ses gerbes amassees,
Et aux caveaux ses bouillans muis roulant[5],
Et des fruictiers son automne croulant[6],

1. Epithète dans le goût de la renaissance, qui se modelait, comme on sait, sur l'antiquité; Ovide avait dit :

Stabat et autumnus calcatis *sordidus* uvis.
(*Metam.* II, 29; *Fast.*, IV, 897.)

2. *Pinguia*que impressis dispumant musta racemis.
(Manilius, *Ast.*, III, 659.)

Virgile, *Georg.*, II, 6; etc. On trouve aussi l'épithète *grasse* heureusement employée par Racan, dans sa pièce des *Douceurs de la vie champestre :*

Il semble qu'à l'envy les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les *grasses* campagnes
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers;

André Chénier l'applique à l'olive, dans son hymne *à la France* :

La Provence....
Forme la *grasse* olive aux liqueurs savoureuses.

3. *Encommencer*, *encommencement*, où se reproduisait la première syllabe de *incipere*, seuls usités autrefois, avaient déjà beaucoup vieilli à cette époque, sans être tout à fait hors d'usage.

4. *Paisan* forme ici deux syllabes, grâce à la prononciation que le peuple lui a conservée dans plusieurs provinces, *pésan :* cf. Regnier, *Sat.* IX, 108; XV, 51, etc.

5. Vers heureusement expressif.

6. C'est-à-dire, faisant trembler sa maison pendant l'automne sous le poids de la récolte des arbres fruitiers, sur

Se venge lors des peines avancees[1].

Seroit ce point un presage donné
Que mon espoir est desjà moissonné?
Non, certes, non : mais pour certain je pense,

J'auray, si bien à deviner j'entens,
Si l'on peut rien pronostiquer du temps[2],
Quelque grand fruict de ma longue esperance.

V.

J'ay veu ses yeux perçans, j'ay veu sa face claire[3]
(Nul jamais sans son dam[4] ne regarde les dieux);

chargeant sa maison du poids de ses récoltes. Ainsi Virgile, *Georg.*, II, 517 :

Proventuque oneret sulcos atque horrea vincat.

Sur ce verbe *crouller*, *crosler*, *crouler*, autrefois actif et neutre, on peut voir M. Génin, *Variat. du lang. franç.*, p. 337 - 339. Suivant lui, ce mot vient de l'italien *crollare*, et non pas, comme pense Nicot, du grec κρούω. Il ajoute même que notre vieille langue ne lui paraît pas avoir eu un seul mot dérivé du grec immédiatement. Ne peut-on pas alléguer, contre cette opinion, outre la fondation de Marseille et ses colonies, le séjour prolongé de nombreux Français à Constantinople, après que cette ville fût, en 1204, tombée au pouvoir des Latins ? V. M. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. I, p. 198.

1. Prises à l'avant, auparavant; antérieures....
2. Si l'on peut compter sur l'avenir....
3. V. pour cette expression, p. 339, n. 1.
4. Sans en être victime; c'est le tour latin : *sine suo damno*. Ainsi Du Bellay, dans la « *description de la corne d'abondance*, » nous parle du fleuve Achéloüs qui osa combattre Hercule,

Mais à son *dam* (préjudice) feit espreuve
De l'ennemy le plus puissant.

Cf. Régnier, *Sat.*, VIII, 50; etc.

roid, sans cœur me laissa son œil victorieux,
out estourdy du coup de sa forte lumiere[1] :

omme un surprins de nuict, aux champs, quand il esclaire,
stonné, se pallit[2] si la fleche des cieux
ifflant luy passe contre, et luy serre les yeux;
tremble, et voit, transy, Jupiter en cholere.

is moy, ma dame, au vray, dis moy, si tes yeux verts[3]
e sont pas ceux qu'on dit que l'amour tient couverts[4]?
u les avois, je croy, la fois que je t'ay veue;

u moins il me souvient qu'il me fust lors advis

1. L'énergie de l'expression, la vivacité du coloris poé-
que distinguent cette strophe et la suivante.

2. *Se pallir*, devenir pâle, comme on disait alors *se dor-*
ıir, et aussi *se sourire*, forme que l'on peut regretter.

3. Cette comparaison paraît empruntée au *Sonnet* 115 de
étrarque, mais La Boëtie l'a revêtue de beaucoup d'éclat
t de force.

C'était la traduction des épithètes antiques γλαυκός,
λαυκῶπις, *cœruleus*, mieux exprimées toutefois par notre
ieux mot *pers*. A en croire les poëtes, le XVI[e] siècle eut
onc fort prisé les *yeux verts* : Marot, au début de la pièce
ur *l'Amour fugitif* :

Le propre jour que Venus aux *yeux verts*;

t dans *l'Histoire de Leandre et d'Ero*, vers la fin :

Tandis Ero avoit ses beaux *yeux verts*.
Tousjours au guet, vigilans et ouverts.

ybrac, dans un petit poëme où il célèbre avec charme le
onheur d'un couple champêtre, nous parle aussi

De Minerve aux *yeux verts*...

4. Allusion au bandeau, qui, suivant la mythologie an-
tique, couvrait les yeux du dieu d'amour. Ici ce sont les
yeux de l'Amour lui-même, dont La Boëtie suppose la
beauté armée, pour subjuguer le cœur des hommes. Cf.
Pétrarque, *Canz.* 8, et *Sonn.* 118, 164.

Qu'amour tout à un coup, quand premier je te vis,
Desbanda dessus moy et son arc et sa veue[1].

VI.

Ce dit maint un de moy[2] : De quoy se plaind il tant,
Perdant ses ans meilleurs en chose si legere?
Qu'a il tant à crier, si encore il espere;
Et s'il n'espere rien, pour quoy n'est il content?

Quand j'estois libre et sain[3], j'en disois bien autant:
Mais certes celuy là n'a la raison entiere,
Ains a le cœur gasté de quelque rigueur fiere,
S'il se plaind de ma plainte, et mon mal il n'entend.

Amour tout à un coup de cent douleurs me poingt,
Et puis lon m'advertit que je ne crie point.
Si vain je ne suis pas, que mon mal j'agrandisse[4],

A force de parler ! s'on[5] m'en peut exempter,

1. Ronsard, *Amours* de Cassandre :

Entre les rais de sa jumelle flamme,
Je veis Amour qui son arc desbandoit,
Et dans mon cœur le brandon espandoit.

2. Plus d'un parle ainsi de moi....

3. C'est le sens du latin *sanus :* Quand j'avais la *santé* de l'esprit, comme eût dit Montaigne; cf. du Bellay, *Olive*, s. 13.

4. Je ne suis pas assez insensé pour vouloir augmenter encore mon mal, etc.

5. Elision alors autorisée par l'usage. On élidait, à l'exemple des anciens, toute espèce de voyelles, et non pas seulement l'*e* muet, comme aujourd'hui; Ronsard dans ses *Eglogues* :

Mais Margot pour *t'amour* ne sçauroit reposer.

Le même, dans ses *Elegies :*

Ou bien *s'on* est surprins, ce n'est que mocquerie.

Je quite les sonnets, je quite le chanter.
Qui me defend le dueil, celuy là me guarisse !

VII.

Quand à chanter ton los[1] parfois je m'adventure,
Sans oser ton grand nom dans mes vers exprimer,
Sondant le moins profond de ceste large mer,
Je tremble de m'y perdre, et aux rives m'asseure[2] ;

Je crains, en louant mal, que je te face injure.
Mais le peuple estonné d'ouïr tant t'estimer,
Ardant de te cognoistre, essaye à te nommer,
Et cerchant ton sainct nom ainsi à l'adventure,

Esblouï, n'attaint pas à veoir chose si claire;
Et ne te treuve point, ce grossier populaire,
Qui, n'ayant qu'un moyen, ne voit pas celuy là :

C'est que s'il peut tirer, la comparaison faite,
Des parfaites du monde une la plus parfaite,
Lors, s'il a voix, qu'il crie hardiment : la voylà[3] !

VIII.

Quand viendra ce jour là, que ton nom au vray passe
Par France[4], dans mes vers? combien et quantes fois

1. (Laus) ta louange....
2. Souvenir de Properce : lui aussi suppose que la Muse l'avertit de ne pas quitter la rive, III, 3, v. 23 :

> Alter remus aquas, alter tibi radat arenas;
> Tutus eris : medio maxima turba mari est.

3. Cf. Pétrarque, *S.* 12, 69 et 221.
4. Passera, volera véritablement à travers la France....

S'en empresse mon cœur, s'en demangent mes doits?
Souvent dans mes escrits de soy mesme il prend place:

Maugré moy je t'escris, maugré moi je t'efface.
Quand Astree viendroit, et la foy, et le droit[1],
Alors joyeux ton nom au monde se rendroit.
Ores, c'est à ce temps, que cacher il te face,

C'est à ce temps maling une grande vergoigne[2].
Donc, ma dame, tandis tu seras ma Dourdoigne[3].
Toutesfois laisse moy, laisse moy ton nom mettre;

Aye pitié du temps : si au jour je te mets,
Si le temps ce cognoist, lors je te le promets,
Lors il sera doré, s'il le doibt jamais estre[4].

IX.

O entre tes beautez, que ta constance est belle!

1. Si Astrée (déesse de la justice) revenait parmi nous avec la foi et le bon droit.... On se rappelle que, d'après les poëtes, elle quitta la terre, effrayée de l'aspect des crimes,

> Neglecta terras fugit et mores fœdos,
> Hominum et cruenta cæde pollutas manus
> Astræa Virgo, siderum magnum decus:

Sénèque le Tragique, *Oct.*, v. 422; cf. Ovide, *Met.*, I, 150, XI, 195; Juvénal, *Sat.* VI, 19.

2. C'est beaucoup de honte à ce temps qu'il te fasse cacher, qu'il force à te tenir secret....

3. *Tandis*, pendant ce temps : Je t'appellerai donc, puisque je ne peux te désigner autrement, *ma Dordogne*.

4. Du jour où le siècle connaîtra ce nom, je le jure, si jamais gloire lui est promise, il l'obtiendra par mes vers, il sera *doré*, c'est-à-dire embelli, illustré, grâce à moi. « *Doré*, dit Nicot, signifie aucunesfois *beau*; » acception empruntée aux anciens.

C'est ce cœur asseuré, ce courage[1] constant,
C'est parmy tes vertus, ce que l'on prise tant :
Aussi qu'est il plus beau, qu'une amitié fidele ?

Or ne charge donc rien[2] de ta sœur infidele,
De Vesere ta sœur[3] : elle va s'escartant,
Tousjours flottant mal seure en son cours inconstant:
Voy tu comme à leur gré les vens se jouent d'elle?

Et ne te repens point, pour droict de ton aisnage[4],
D'avoir desjà choisy la constance en partage.
Mesme race porta l'amitié souveraine

Des bons jumeaux[5], desquels l'un à l'autre despart
Du ciel et de l'enfer la moitié de sa part,

1. *Cet esprit*, comme on l'a vu plus haut ; cf. l'*Olive* de Du Bellay, Sonnets 39, 50 : ce sens du mot *courage* se retrouve encore au XVIIe siècle, dans Molière (*Dépit amoureux*, acte IV, sc. 4) :

.... Ah ! le foible *courage*.

Dans La Fontaine (IX, 2) :

... Au moins que les travaux,
Les dangers, les soins du voyage,
Changent un peu votre *courage*.

Enfin dans Bossuet, lorsqu'il parle du prince de Condé qui *calma les courages émus*, pour arrêter le carnage à Rocroi.

2. Ne prends, n'emprunte rien, n'imite pas les allures...

3. Pour saisir cette *métaphore*, continuée dans le sonnet suivant, il faut se rappeler que *Dordogne* est le nom adopté par le poëte pour célébrer celle qu'il aime. — On sait que la *Vezère* est une rivière qui se jette dans la *Dordogne*.

4. Aînesse....

5. Produisit Castor et Pollux, si fameux par leur amitié....

Et l'amour diffamé de la trop belle Heleine[1].

X.

Je voy bien, ma Dourdoigne[2], encor humble tu vas:
De te monstrer Gasconne, en France, tu as honte.
Si du ruisseau de Sorgue[3] on fait ores grand conte,
Si a il bien esté quelquesfois aussi bas.

Voy tu le petit Loir comme il haste le pas?
Comme desjà parmy les plus grands il se compte?
Comme il marche soudain d'une course plus prompte
Tout à costé du Mince, et il ne s'en plaind pas?

Un seul olivier d'Arne[4] enté au bord de Loire,

1. Et la trop belle Hélène, diffamée par son amour : figure hardie de langage, familière à l'antiquité, et que notre poésie elle-même s'est depuis généralement interdite.

2. Par cette pièce allégorique, curieux témoignage de l'esprit contemporain, La Boëtie exhorte sa maîtresse à ne pas mépriser l'offrande de ses vers, puisque les poëtes illustrent celles que leur amour célèbre, comme les fleuves doivent au tribut d'ondes étrangères l'avantage de rouler plus fiers et plus considérables.

3. C'est une rivière qui sort de la fontaine de Vaucluse, et va par deux embouchures se jeter dans le Rhône. On reconnaîtra aussi dans les noms propres suivants des dénominations d'autres rivières.

4. *Un seul bras de l'Arnon*, qui se jette dans le Cher, affluent lui-même de la Loire (ou de *Loire*, du *Loire*, comme on parlait au XVIe siècle : v. l'*Olive* de Du Bellay, Sonn. 79 et 105). Dans cet *olivier d'Arne*, j'observerai d'ailleurs que M. Le Clerc croit apercevoir une allusion aux *amours* de Ronsard; et à l'appui de cette idée, j'ajouterai que l'on peut consulter la pièce de Du Bellay « à Pierre de Ronsard, » p. 252 de l'édit. in-18 de Rouen, 1592.

: fait courir plus brave et luy donne sa gloire.
ıisse, laisse moy faire ; et un jour, ma Dourdoigne,

je devine bien, on te cognoistra mieux ;
t Garonne, et le Rhone, et ces autres grands dieux,
n auront quelque envie, et, possible, vergoigne.

XI.

oy qui ois mes souspirs, ne me sois rigoureux,
i mes larmes à part toutes miennes je verse,
i mon amour ne suit en sa douleur diverse
u Florentin transy[1] les regrets langoureux,

y de Catulle aussi, le folastre amoureux,
ui le cœur de sa dame en chatouillant luy perce,
y le sçavant amour du migregeois[2] Properce :
s n'ayment pas pour moy, je n'ayme pas pour eux.

)ui pourra sur autruy ses douleurs limiter,
eluy pourra d'autruy les plaintes imiter :
hascun sent son torment, et sçait ce qu'il endure ;

hascun parla d'amour ainsi qu'il l'entendit.
e dis ce que mon cœur, ce que mon mal me dit.
)ue celuy ayme peu, qui ayme à la mesure[3] !

1. C'est celui que Du Bellay appelle *le Florentin son-ıeur*, Pétrarque.

2. A demi grec, c'est-à-dire imitateur des Grecs, en par-iculier de Callimaque et de Philétas.

3. Qui aime en *mesurant* le degré de tendresse où il eut s'arrêter. Le sentiment tendre et naïf qui anime ces ers se retrouve dans les *Regrets* de Du Bellay, s. IV :

Je ne veux feuilleter les exemplaires grecs ;
Je ne veux retracer les beaux traicts d'un Horace.

XII.

Quoy? qu'est ce? ô vens, ô nuës, ô l'orage!
A poinct nommé, quand d'elle m'approchant,
Les bois, les monts, les baisses vois tranchant[1],
Sur moy d'aguet[2] vous poussez vostre rage.

Ores mon cœur s'embrase d'avantage.
Allez, allez faire peur au marchand
Qui dans la mer les thresors va cerchant;
Ce n'est ainsi qu'on m'abbat le courage.

Quand j'oy les vents, leur tempeste, et leurs cris,
De leur malice en mon cœur je me ris:
Me pensent ils pour cela faire rendre[3]?

Face le ciel du pire, et l'air aussi:

Et moins veux je imiter d'un Petrarque les graces.
Je me contenteray de simplement escrire
Ce que la passion seulement me fait dire.

Cf. *ibid.*, s. 21.

1. Je vais franchissant les vallées; on écrivait alors *vay* et *vois*; de là : que je *voise*, pour que *j'aille*. Du Bellay, dans les *Tragiques regrets de Charles V*:

Sus, sus, soldats que l'on s'en *voise* armer.

Quant à *baisse, besse*, « c'est en plusieurs lieux de France, remarque Des Periers, dans ses *Discours*, c. 17, un lieu bas et une vallée : suivant lui, ce mot vient de βῆσσα, qui a le même sens en grec (v. l'*OEdipe à Colone*, v. 705, édit. d'Oxford) et donnerait ainsi l'origine du verbe *abaisser*; mais Du Cange lui assigne pour étymologie le terme latin *bassus*, usité au moyen âge.

2. Comme en fondant d'une embuscade; ou, comme de dessein formé. *Aguetter*, d'où *guetter*, épier; *aguet*, piége, et aussi préméditation, d'où *guet-apens*. V. Regnier, *Sat.* X, 41.

3. Cf. Tibulle, I, 2, 29.

Je veux, je veux, et le declare ainsi
S'il faut mourir, mourir comme Leandre[1].

XIII.

Vous qui aymer encore ne sçavez,
Ores m'oyant parler de mon Leandre[2],
Ou jamais non, vous y debvez apprendre[3],
Si rien de bon dans le cœur vous avez.

Il osa bien, branslant ses bras lavez,
Armé d'amour, contre l'eau se defendre,
Qui pour tribut la fille voulut prendre,
Ayant le frere et le mouton sauvez[4].

1. Ce sonnet rappelle un joli rondeau d'un contempo-in de La Boëtie, Jean Couppel (v. le recueil intitulé : *puy du souverain amour*, Rouen, 1543, in-8°) :

> Si pour aller veoir sa dame on se meut,
> Il ne nous chaut s'il tonne, gresle ou pleut,
> Disans : Amour nous peut de mal defendre :
> Amour peut tout !

Rapproch. de cette pièce la *Canzone* 2ᵉ de Pétrarque, les *Sonnets* 87 et 88 du même.

2. On peut voir sa triste fin dans le poëme grec de Musée, i fut traduit en latin, dans la seconde partie du XVIᵉ cle, par Florent Chrestien, précepteur de Henri IV. paravant Marot avait mis en vers français les amours *Leandre et d'Ero :* sur leur histoire, consulter un mé-ire dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, par La Nauze, t. VII, p. 240.

3. Vous devez apprendre par là, ou vous n'apprendrez nais ; c'est-à-dire : vous apprendrez, si vous devez ja-is l'apprendre....

4. L'Hellespont, aujourd'hui *détroit des Dardanelles.* n nom antique venait d'Hellé qui, pour se dérober à la ine de sa belle-mère, s'enfuit, dit-on, avec son frère ryxus, sur le dos du bélier à la toison d'or et tomba

Un soir vaincu par les flots rigoureux,
Voyant desjà, ce vaillant amoureux,
Que l'eau maistresse à son plaisir le tourne,

Parlant aux flots, leur jecta ceste voix :
Pardonnez moy maintenant que j'y vois,
Et gardez moy la mort quand je retourne[1].

XIV.

O cœur leger, ô courage mal seur,
Penses tu plus que souffrir je te puisse[2]?

dans les flots où elle périt : v. Ovide, *Met.*, IV, § 14 ; *Epist.* XIX, 128 ; Properce, II, 26, 5 ; Pausanias, IX, 34.

1. C'est la traduction d'une épigramme de l'*Anthologie*, que l'on retrouve dans Martial, *de Spect.*, 25.

Quum peteret dulces audax Leandrus amores,
Et fessus tumidis jam premeretur aquis ;
Sic miser instantes affatus dicitur undas :
Parcite, dum propero ; mergite, dum redeo.

Cf. Martial, XIV, 181 ; Ovide, *Epist.* XVIII et XIX ; Virgile, *Georg.*, III, 259 ; lord Byron, *Fiancée d'Abydos*, ch. II, § 1, etc.

Déjà, Rabelais avait reproduit cette épigramme en français, « III, 27 : Leander d'Abyde en Asie, nageant par la mer Hellesponte pour visiter s'amie Hero de Seste en Europe, prioit Neptune et tous les dieux marins :

Si en allant je suis de vous choyé
Peu au retour me chaut d'estre noyé. »

V. aussi à ce sujet les *Etudes sur La Boëtie*, p. 160.

2. Penses-tu que je puisse te souffrir d'avantage, le souffrir désormais ? C'est à peu près ainsi que Properce se plaint de sa maîtresse, *El.*, II, 32, 17 *et sqq*.

O bonté creuse, ô couverte malice,
Traistre[1] beauté, venimeuse doulceur.

Tu estois donc tousjours sœur de ta sœur[2]?
Et moy trop simple, il falloit que j'en fisse
L'essay sur moy; et que tard j'entendisse
Ton parler double et tes chants de chasseur[3]?

Depuis le jour que j'ay prins[4] à t'aymer,
J'eusse vaincu les vagues de la mer:
Qu'est ce meshuy que je pourrois attendre?

Comment de toy pourrois je estre content?
Qui apprendra ton cœur d'estre constant,
Puis que le mien ne le luy peut apprendre?

XV.

Ce n'est pas moy que l'on abuse ainsi:
Qu'à[5] quelque enfant ses ruses on employe,
Qui n'a nul goust, qui n'entend rien qu'il oye[6]!..
Je sçay aymer, je sçay haïr aussi.

Contente toy de m'avoir jusqu'ici
Fermé les yeux; il est temps que j'y voye,
Et que meshuy las et honteux je soye
D'avoir mal mis mon temps et mon soucy.

. On disait plus généralement au féminin *traistreuse*
me empruntée à l'anc. adjectif *traistreux*): v. Nicot.
. Sœur de l'inconstante Vezère: allusion au sonnet 9.
. Tes chants qui trompent comme celui du *chasseur*,
plus justement de l'oiseleur.
. Que je me suis pris....
. A l'égard de, avec....
. Comprenne....

Oserois tu, m'ayant ainsi traicté,
Parler à moy jamais de fermeté[1] ?
Tu prens plaisir à ma douleur extreme;

Tu me defens de sentir mon torment,
Et si veux bien que je meure en t'aymant:
Si je ne sens, comment veus tu que j'ayme[2]?

XVI.

Oh! l'ay je dit? Helas! l'ay je songé,
Ou si pour vray j'ay dit blaspheme telle[3]?
S'a faucé langue[4], il faut que l'honneur d'elle,
De moy, par moy, dessus moy, soit vengé.

Mon cœur chez toy, ô ma dame, est logé:
Là donne luy quelque geene[5] nouvelle,
Fay luy souffrir quelque peine cruelle;
Fay, fay luy tout, fors luy donner congé.

Or seras tu (je le sçay) trop humaine,

1. Ce mot désignait, comme on le voit, la constance en amour.

2. Rapproch. de cette pièce la *Canzone* 2e de Pétrarque.

3. Ce substantif, alors féminin, s'écrivait aussi *blasfeme*.

4. Si (ma) langue a *faucé*, c'est-à-dire a trahi la vérité (*faucer* se trouve dans Roquefort, t. I, p. 578) : les éditions de Montaigne portent *s'a fauce langue ;* ce qui me paraît peu susceptible d'explication.

5. Dissyllabe : c'est une contraction de *gehenne*, torture, supplice, d'où nous avons fait *gêne*, en amoindrissant le sens autant que le mot. V., pour la signification primitive, Erasme, *ad decimum caput Matthæi ;* un vers de Boileau la rappelle encore, *Sat.*, VII, 31 :

Je pense être à la gêne....

Et ne pourras longuement veoir ma peine :
Mais, un tel fait, faut il qu'il se pardonne?

A tout le moins, hault je me desdiray
De mes sonnets, et me desmentiray[1]:
Pour ces deux faulx, cinq cens vrais je t'en donne.

XVII.

Si ma raison en moy s'est peu remettre,
Si recouvrer astheure[2] je me puis,
Si j'ay du sens, si plus homme je suis,
Je t'en mercie[3], ô bienheureuse lettre.

Qui m'eust (helas!) qui m'eust sceu recognoistre,
Lors qu'enragé, vaincu de mes ennuis,
En blasphemant ma dame je poursuis?..
De loing, honteux, je te veis lors paroistre,

O sainct papier : alors je me revins,
Et devers toy devotement je vins :
Je te donrois[4] un autel pour ce fait,

.... Nunc ego mitibus
Mutare quæro tristia, dum mihi
Fias recantatis amica
Opprobriis, animumque reddas.
(Horace, *Od.*, I, 16, 25.)

Astheure, *asteure*, *asture* (à cette heure), locution nne, que le peuple a retenue. On la rencontre plus fois aussi dans Montaigne.

Déjà Nicot remarquait au sujet de ce verbe : « on dit communeement *remercier ;* c'est rendre graces de la *ie* receuë, c'est-à-dire du bienfait receu. » En espa- *merced*, en italien, *merce,* signifient aussi miséri- et bienfait.

Marot, 39e psaume, emploie la même syncope : ô Sei

Qu'on veist[1] les traits de cette main divine;
Mais de les veoir aucun homme n'est digne,
Ny moy aussi, s'elle ne m'en eust fait[2].

XVIII.

J'estois prest d'encourir pour jamais quelque blasme:
De cholere eschauffé mon courage brusloit;
Ma fole voix au gré de ma fureur bransloit[3];
Je despitois[4] les dieux, et encores ma dame,

Lors qu'elle de loing jecte un brevet[5] dans ma flamme.
Je le sentis soudain comme il me rhabilloit[6],
Qu'aussitost devant lui ma fureur s'en alloit,
Qu'il me rendoit, vainqueur, en sa place mon ame.

gneur, dit-il, tu entendras ton pauvre peuple,

Et bon courage et espoir luy *donras*.

Regnier se raille dans la satire IX, des *critiques oultrez*, prêt à les croire toutefois, quand la Muse

Leur *donra*, comme à luy (à Bertaut), dix mille escus de [rente.

Des abréviations de ce genre, alors fort usitées en vers, n'étaient pas même étrangères à la prose : v. à ce sujet la *Remarque* 123e de Vaugelas.

1. Pour cela seul que je verrais, pour le bonheur de voir, etc. On a pu remarquer plusieurs fois qu'alors l'*s* était réservée comme caractéristique à l'imparfait du subjonctif. Elle a été remplacée par l'accent circonflexe : v. M. Génin, ouvr. cité, p. 210.

2. *Digne*, sous-ent. : Si elle m'en eût réputé digne.

3. Tremblait....

4. *Despiter* avait le sens de *dédaigner* (v. p. 283, n. 2), et aussi celui d'*accuser*.

5. C'est un billet qui a la vertu d'un talisman : Nicot donne ce sens au mot *brevet*, p. 90 du *Thresor*.

6. Je m'aperçus soudain avec quelle promptitude il me faisait rentrer en moi-même, il me ramenait à la raison....

ntre vous qui, de moy, ces merveilles oyez,
ue me dites vous d'elle? et je vous pri', voyez,
'ainsi comme je fais, adorer je la dois?

'uels miracles en moy pensez vous qu'elle face
e son œil tout puissant, ou d'un ray[1] de sa face,
uis qu'en moy feirent tant les traces de ses doits[2]?

XIX.

e tremblois devant elle, et attendois, transy,
our venger mon forfait quelque juste sentence,
. moy mesme consent du[3] poids de mon offence,
ors qu'elle me dit : Va, je te prens à mercy[4];

ue mon los desormais par tout soit esclaircy :
mploye là tes ans ; et sans plus, meshuy pense
'enrichir de mon nom par tes vers nostre France[5] :
ouvre de vers ta faute, et paye moy ainsi.

us, donc ma plume, il faut, pour jouir de ma peine,
ourir par sa grandeur d'une plus large veine :
ais regarde à son œil, qu'il ne nous abandonne.

ns ses yeux nos esprits se mourroient languissans.
s nous donnent le cœur, ils nous donnent le sens :
our se payer de moy, il faut qu'elle me donne[6].

1. Rayon, éclair qui jaillit : v. p. 277, n. 2.
2. Rappr. cette pièce des *Sonnets* 87 et 88 de Pétrarque.
3. (Consentiens), reconnaissant moi-même le....
4. Cf. Pétrarque, *Sonnet* 112.
5. Quum de me et de te compita nulla tacent...
(Properce, II, 20, 22.)
6. *L'inspiration*, sous-ent. : Pour obtenir de lui des vers
i payent sa faute, il faut qu'elle les lui inspire.

XX.

O vous, mauldits sonnets, vous qui printes l'audace
De toucher à ma dame ! ô malings et pervers,
Des Muses le reproche, et honte de mes vers !
Si je vous feis jamais, s'il faut que je me face

Ce tort de confesser vous tenir de ma race,
Lors pour vous les ruisseaux ne furent pas ouverts
D'Apollon le doré[1], des Muses aux yeux verts ;
Mais vous receut naissans Tisiphone en leur place.

Si j'ay onc quelque part à la posterité,
Je veux que l'un et l'autre en soit desherité ;
Et si au feu vengeur des or[2] je ne vous donne,

C'est pour vous diffamer : vivez chetifs, vivez,
Vivez aux yeux de tous, de tout honneur privez :
Car c'est pour vous punir, qu'ores je vous pardonne.

XXI.

N'ayez plus, mes amis, n'ayez plus ceste envie
Que je cesse d'aymer : laissez moy obstiné,
Vivre et mourir ainsi, puisqu'il est ordonné :
Mon amour, c'est le fil auquel se tient ma vie[3].

1. Epithète antique : on trouve χρυσέη Ἀφροδίτη dans Homère, *Il.*, III, 64 ; cf. l'Hymne homérique à Vénus, v. 1 ; *Venus aurea*, dans Virgile, *Æn.*, X, 16.

2. Dès à présent... Tibulle, dans une imprécation contre des vers qu'il désavoue également, I, 10, 49 :

Illa velim rapida Vulcanus carmina flamma
Torreat, et liquida deleat amnis aqua.

3. Ronsard a dit aussi, dans ses vers *à Cassandre :*

Amour ourdit la trame de ma vie.

Le joli vers de La Boëtie semble d'ailleurs emprunté au

Ainsi me dit la Fee; ainsi en Œagrie[1],
Elle feit Meleagre à l'amour destiné,
Et alluma sa souche à l'heure qu'il fust né,
Et dit : Toy et ce feu, tenez vous compaignie.

Elle le dit ainsi, et la fin ordonnee
Suivit apres le fil de cette destinee.
La souche (ce dit lon) au feu fut consommee;

Et des lors (grand miracle), en un mesme moment,
On veit tout à un coup du miserable amant
La vie et le tison s'en aller en fumee [2].

XXII.

Quand tes yeux conquerans estonné je regarde,
J'y voy dedans à clair tout mon espoir escrit,
J'y voy dedans amour lui mesme qui me rit,
Et m'y montre mignard le bon heur qu'il me garde[3].

Mais quand de te parler par fois je me hazarde,
C'est lors que mon espoir desseiché se tarit[4];

Sonnet 134 de Pétrarque : mais l'expression du poëte français a le mérite d'être plus naturelle. Cf. id., *Sonn.* 56 et 84.

1. Nom poétique de la Thrace ; elle le tenait d'*Œagre*, qui fut le père d'Orphée : v. le poëme de l'*Expédition des Argonautes* attribué à celui-ci, v. 76; et Diodore de Sicile, IV, 25. Cf. Virgile, *Georg.*, IV, 524; Ovide, *Metam.*, , 219; Hygin, *Fab.*, 14.

2. V. Homère, *Il.*, II, v. 642; Ovide, *Metam.*, VIII, § 10 · 11. Cf. Apollodore, I, 8; Pausanias, X, 31; Hygin, *Fab.*, 174; etc.

3. . . . . Erycina ridens
Quam jocus circumvolat et Cupido.
(Horace, *Od.*, I, 2, 33.)

4. Spes facilem Nemesim spondet mihi; sed negat illa.
Tibulle, II, 7, 9. Cf. Pétrarque, *Sonn.* 19.

Et d'avouer jamais ton œil, qui me nourrit,
D'un seul mot de faveur, cruelle, tu n'as garde[1].

Si tes yeux sont pour moy, or voy ce que je dis :
Ce sont ceux là, sans plus, à qui je me rendis.
Mon Dieu, quelle querelle en toy mesme se dresse,

Si ta bouche et tes yeux se veulent desmentir !
Mieux vaut, mon doulx torment[2], mieux vaut les despart
Et que je prenne au mot de tes yeux la promesse.

XXIII.

Ce sont tes yeux tranchans[4] qui me font le[5] courage:
Je vois saulter dedans la gaye liberté,
Et mon petit archer[6], qui meine à son costé

1. Construction pénible : tu n'as garde de confirmer par un seul mot de faveur le langage, la promesse de tes yeux, qui me nourrissent d'espoir.

2. Ainsi Du Bellay, sonnet 22e de son *Olive,* s'applaudit que sa vie soit consumée

Par le *torment* d'une si *doulce* flamme.

3. Les séparer, pour terminer leur querelle : langage précieux et subtil, qui n'est guère rendu plus intelligible par cette explication même ; là on voit le goût du temps, plus qu'on n'entend La Boëtie lui-même.

4. Rarement ce terme, même à cette époque, se trouve employé dans le sens figuré.

5. Qui excitent, qui animent mon.... Cf. Pétrarque, *Canz.* 9.

6. Gracieuse épithète, souvent donnée, dans les sonnets de Ronsard et de Du Bellay, au dieu d'amour : le premier, s'adressant *à Cassandre :*

Qu'eusse je fait ? l'*archer* estoit si doulx.

V. aussi l'*Olive* (s. 26, 55, etc.), où Du Bellay parle même « des yeux *archers* » de sa maîtresse (s. 18).

La belle gaillardise[1] et le plaisir volage;

Mais apres, la rigueur de ton triste langage
Me monstre dans ton cœur la fiere honnesteté;
Et condamné, je voy la dure chasteté
Là gravement assise et la vertu sauvage.

Ainsi mon temps divers par ces vagues se passe[2]:
Ores son œil m'appelle, or[3] sa bouche me chasse.
Helas, en cest estrif[4], combien ay je enduré!

Et puis qu'on pense avoir d'amour quelque asseurance:
Sans cesse, nuict et jour, à la servir je pense,
Ny encor de mon mal ne puis estre asseuré[5].

1. Enjouement, hilarité, bonne humeur, et aussi vivaité. Montaigne, *Ess.*, III, 5 : « C'est la *gaillardise* de imagination qui esleve et enfle les paroles. » On peut oir plus haut ce que dit H. Estienne du mot *gaillard*, . 264, n. 2.

2. Se passe de diverse façon, bien différemment, dans es fluctuations, dans ces incertitudes : encore une métahore transcrite des anciens.

3. *Ores* et *or* répétés, ou *ores*, *or*, tantôt, tantôt : Ronard se peint aussi, dans les *Amours de Cassandre*,

> *Ores* doubteux, *ores* plein d'asseurance.

l se montre, aimant à errer

> *Or* sur un mont, *or* dans une vallee,
> *Or* pres d'une onde à l'escart recelee.

Et Du Bellay, sonnet 93 de l'*Olive :*

> *Ores* je chante et *ores* je lamente.

4. En ce débat... : v. pour ce mot p. 193, n. 3.

5. Et je ne puis encore avoir aucune assurance contre non mal, aucune garantie de sa fin.

Rapprocher de ce sonnet la *Ballade* 10e et le *Sonn.* 111 e Pétrarque.

XXIV.

Or dis je bien, mon esperance est morte;
Or est ce fait de mon ayse et mon bien.
Mon mal est clair : maintenant je voy bien,
J'ay espousé[1] la douleur que je porte.

Tout me court sus[2]; rien ne me reconforte[3];
Tout m'abandonne et d'elle je n'ay rien,
Sinon tousjours quelque nouveau soustien,
Qui rend ma peine et ma douleur plus forte.

1. On trouve également chez les Anglais cette acception figurée du verbe *to espouse*, se confondre, s'identifier avec. Ainsi Shakspeare, dans la tragédie de *Henri V*, acte IV, montre le duc d'York qui, étendu sur le champ de bataille avec Suffolk, compagnon de ses exploits, se traîne près de lui, pour expirer en l'embrassant, comme marié à la mort : *espoused to death*.

2. On a déjà remarqué combien nos anciens goûtaient ces termes qu'ils avaient empruntés au *noble art de la venerie*, où ils se vantaient d'exceller, « se delectans par especial (surtout) en trois choses, en amours, en armes, et en chasse. » V. *la Precellence* de H. Estienne, p. 85, 86, 88; et les notes que j'ai données plus haut, p. 71 et 77. On sait que de telles expressions plaisaient fort à Montaigne, qui jugeait que « les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et se fortifient en les transplantant. » *Ess.*, III, 5.

3. *Comfort* et *comfortable*, que nous avons repris récemment aux Anglais, leur viennent de nous; et ces mêmes mots, nous les avons aussi, comme l'observe H. Estienne, prêtés aux Italiens (*Precellence*, p. 234) : de là, Bembo :

Cosi mi vien da voi gioia et *conforto*.
Ainsi me vient de vous joie et confort ;

et Pétrarque :

Speranza mi lusinga, e *riconforta*.
L'espérance me flatte et me reconforte.

Ce que j'attens, c'est un jour d'obtenir
Quelques souspirs des gens de l'advenir.
Quelqu'un dira dessus[1] moy par pitié :

Sa dame et lui nasquirent destinez,
Esgalement de mourir obstinez,
L'un en rigueur, et l'autre en amitié[2].

XXV.

J'ay tant vescu chestif, en ma langueur[3],

1. On permet aux poëtes, disait encore Vaugelas (t. I, 353), d'employer, pour la commodité des vers, où une llabe de plus ou de moins est de grand service, le comsé au lieu du simple, dans des prépositions de cette ture; en d'autres termes, de dire *dessus, dessous*, *dans, dehors*, pour *sur, sous, dans, hors*, les premiers ›ts ne devant dans la prose servir que comme adverbes. ıis peu après, Th. Corneille modifiait cette observation r la note suivante, placée à ce passage des *Remarques* ›., p. 355) : « On a rendu la langue françoise si pure, ı'il n'est plus permis aux poëtes, non plus qu'à ceux qui rivent en prose, de mettre les prépositions composées ur les simples. Ainsi il faut dire en vers, *sur, sous*, *ıns, hors*, et non pas *dessus, dessous, dedans, dehors*, rsqu'il suit un substantif, et que ces prépositions ne ›uvent tenir lieu d'adverbes. »

2. Ces stances, pleines de mélancolie et simples avec ıarme, rappellent quelques traits d'une élégie de Properce, II, 1 :

Una meos quoniam prædata est femina sensus,
    Ex hac ducentur funera nostra domo...
Taliaque illacrymans mutæ jace verba favillæ :
    Huic misero fatum dura puella fuit !

f. id., II, 13, 35; et Pétrarque, *Sonn.* 61, 99, et surut 181.

3. Non ego sed tenuis vapulat umbra mea.
(Properce, II, 12, 20.)

Qu'or j'ay veu rompre (et suis encore en vie)
Mon esperance avant mes yeux[1] ravie,
Contre l'escueil de sa fiere rigueur.

Que m'a servy de tant d'ans la longueur?
Elle n'est pas de ma peine assouvie :
Elle s'en rit, et n'a point d'autre envie,
Que de tenir mon mal en sa vigueur.

Doncques j'auray, malheureux en aymant,
Tousjours un cœur, tousjours nouveau torment.
Je me sens bien que j'en suis hors d'haleine,

Prest à laisser la vie sous le faix[2] :
Qu'y feroit on, sinon ce que je fais[3]?
Picqué du mal, je m'obstine en ma peine[4].

XXVI.

Puis qu'ainsi sont mes dures destinees,
J'en saouleray, si je puis, mon soucy[5].

1. Avant le jour qui éclaire mes yeux....

2. Ou *fais*, comme l'écrit Nicot, de *fascis*, que Virgile a employé dans le sens qui lui est ici donné en français (*Egl.*, IX, 65) :

Cantantes ut eamus, ego hoc te *fasce* levabo.

Cf. id., *Georg.*, III, 347.

3. On avait alors la liberté de choisir entre : je *fay* et je *fais*; je *voy* et *vois*; je *reçoy* et *reçois*, etc.

4. Cf. Pétrarque, *Sonn.* 66, 75 et 104.

5. J'en nourrirai, j'en rassasierai ma douleur, je me plongerai de plus en plus dans mon infortune.... *Saouler* (saturare), que l'on prononçait *soûler*, dissyllabe, était fort reçu en poésie.

Si j'ay du mal, elle le veut aussi :
J'accompliray mes peines ordonnees.

Nymphes des bois, qui avez, estonnees,
De mes douleurs, je croy, quelque mercy,
Qu'en pensez-vous? puis je durer ainsi,
Si à mes maux trefves ne sont donnees[1]?

Or si quelqu'une à m'escouter s'encline[2],
Oyez, pour Dieu, ce qu'ores je devine :
Le jour est pres que mes forces jà vaines

Ne pourront plus fournir à mon torment.
C'est mon espoir[3] : si je meurs en aymant,
Adonc, je croy, failliray je à mes peines[4].

Du Bellay s'adresse aussi, sonnet 54 de l'*Olive*, à ces
identes des amants malheureux, pour les prendre à
in de son martyre :

O demy dieux, o vous nymphes des bois,
Nymphes des eaux....
Si onc avez senty quelque amitié, [voix,
Veuillez, piteux (émus de compassion), ouïr ma triste
Puis que ma foy, mon amour et mes vers
N'ont sceu trouver en ma dame pitié.

étrarque, *Canz.* 14.

Alors on disait également, au figuré comme au pro-
incliner et *encliner* ; ce dernier devait bientôt être
crit ; v. *Remarques* de Vaugelas, t. II, p. 274. Mais
trace de l'existence longtemps simultanée des deux
es, et du caprice de l'usage, devait subsister dans nos
s *enclin* et *inclination*.

Sic igitur prima moriere ætate, Properti :
Sed morere ; interitu gaudeat illa tuo.

erce, II, 8, 18. Cf. Pétrarque, *Ballade* 6 ; *Sonnet* 59.

J'échapperai du moins alors à mes peines : *Adonc* si-
iait *alors*, suivant Nicot ; c'est ce qu'on voit aussi dans
ehardouin, c. 71, 137, 146, etc.

XXVII.

Lors que lasse est de me lasser [1] ma peine,
Amour d'un bien mon mal refraischissant,
Flate au cœur mort ma playe languissant[2],
Nourrit mon mal et lui fait prendre haleine.

Lors je conçoy quelque esperance vaine;
Mais aussitost, ce dur tyran, s'il sent
Que mon espoir se renforce en croissant,
Pour l'estouffer, cent tormens il m'ameine

Encor tous frais: lors je me vois blasmant[3]
D'avoir esté rebelle à mon torment.
Vive le mal, o dieux, qui me devore!

Vive à son gré mon torment rigoureux!
O bienheureux, et bienheureux encore,
Qui sans relasche est tousjours malheureux[4]!

XXVIII.

Si contre amour je n'ay autre defense,

1. Un de ces concetti, dont Pétrarque, si habile cependant à parler le langage de la passion, a fait lui-même si fréquemment usage.

2. On a déjà observé que dès cette époque, par une exception qui devait bientôt se substituer à la règle et la devenir, les participes présents étaient, en plusieurs rencontres, considérés comme indéclinables.

3. Je me vais blâmant, je me reproche....

4. Du Bellay, dans l'*Olive*, célèbre aussi de cette manière «son heureux malheur,» sonnets 30 et 46; et Ron-

Je m'en plaindray, mes vers le mauldiront[1];
Et apres moy les roches rediront
Le tort qu'il fait à ma dure constance[2] :

Puis que de luy j'endure cette offense,
Au moins tout hault, mes rhythmes le diront,
Et nos nepveux, alors qu'ils me liront,
En l'oultrageant, m'en feront la vengence.

Ayant perdu tout l'ayse que j'avois,
Ce sera peu que de perdre ma voix,
S'on sçait l'aigreur de mon triste soucy;

Et fust celuy[3] qui m'a fait ceste playe,
Il en aura, pour si dur cœur qu'il aye,
Quelque pitié, mais non pas de mercy[4].

XXIX.

Jà reluisoit la benoiste journee[5]

l, dans son *Hymne au printemps*, exprime la même sée :

Un homme ne pourroit s'estimer bienheureux,
S'il n'a senty le mal du plaisir amoureux.

Pétrarque, *Sonnet* 5.

Quid tibi jucundum siccis habitare medullis?
(Properce, II, 12, 17.)

. Cf. Properce, I, 18, *init.* :

Hæc certe deserta loca et taciturna querenti,
Et vacuum Zephyri possidet aura nemus.
Hic licet occultos proferre impune dolores,
Si modo sola queant saxa tenere fidem.

. Quel que soit celui....

. Mais non pas au point de vouloir guérir la plaie de n cœur. Cf. Pétrarque, *Sonnet* 6.

i. Le jour béni.... On disait alors *benoistier* pour *béni-*

Que la nature au monde te debvoit[1],
Quand des thresors qu'elle te reservoit
Sa grande clef te fut abandonnee[2].

Tu prins la grace à toy seule ordonnee;

tier. Bonav. des Periers, en célébrant la *Victime Paschale*, dit de la résurrection du Christ :

Tesmoings en sont les saincts et *benoists* anges.

« Mon benoist païs ! » s'écrie le même dans ses discours, c. 10. Rabelais parle, III, 30, « du *benoist* nom de Dieu. » Un singulier exemple de l'altération insensible, de la dégradation du sens des mots, nous est offert dans celui-ci, que l'on voit se transformer en *benêt :* ainsi la qualification de *bonhomme* qui désigne aujourd'hui un homme simple, inoffensif, appartenait jadis à ceux que plaçaient au-dessus des autres l'élévation du rang et la supériorité du mérite ; on se rappelle à Florence *i buoni homini*. — C'est là un phénomène continu dans toutes les langues ; Aulu-Gelle l'avait remarqué de celle des latins, XIII, 29 : « Animadvertere est pleraque verborum latinorum ex ea significatione, in qua nata sunt, decessisse, vel in aliam longe vel in proximam ; eamque decessionem factam esse consuetudine et inscitia temere dicentum quæ cuimodi sint non didicerint. »

1. *Donner*, sous-entendu.

2. Ronsard en dit autant de Cassandre :

De tous les biens qu'Amour au ciel couvoit
Comme un thresor cherement sous ses ailes,
Elle enrichit ses graces immortelles...

Voy. les *Etudes sur La Boëtie*, p. 166. Du Bellay parle aussi d'Olive, à peu près dans les mêmes termes : à sa naissance suivant lui,

Elle a pillé du monde tout l'honneur

(sonnet 2, cf. sonnet 8) ; et Bon. des Periers, de la reine de Navarre, sa protectrice,

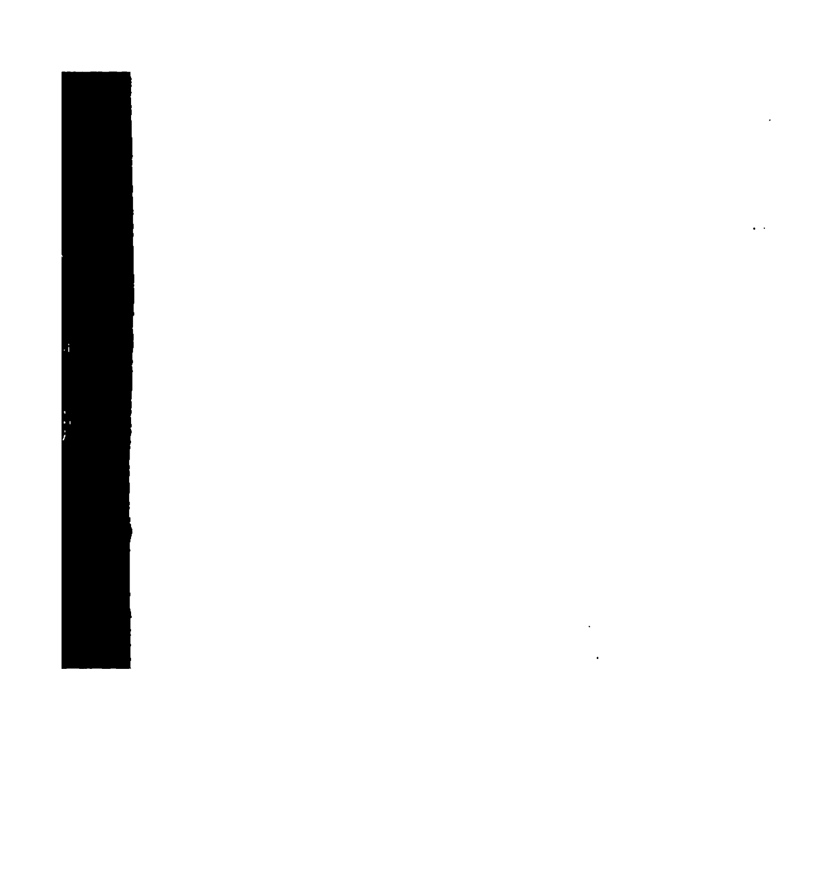
Où des vertus la troupe gente et belle
A mis ses dons, sans regarder combien.

Tu pillas tant de beautez qu'elle avoit,
Tant qu'elle, fiere, alors qu'elle te voit,
En est parfois elle mesme estonnee.

Ta main de prendre enfin se contenta ;
Mais la nature encor te presenta,
Pour t'enrichir, cette terre où nous sommes.

Tu n'en prins rien : mais en toy tu t'en ris,
Te sentant bien en avoir assez pris
Pour estre ici royne du cœur des hommes[1].

1. Cf. Pétrarque, *Sonnets* 126 et 127.



LETTRE DE MONTAIGNE

A MONSIEUR DE FOIX[1],

ONSEILLER DU ROY EN SON CONSEIL PRIVÉ, ET AMBASSADEUR DE SA MAJESTÉ PRES LA SEIGNEURIE DE VENISE.

Monsieur, estant à mesmes de vous recomman-

1. Ce fut l'un des hommes les plus remarquables, l'un es plus complets et des plus dignes représentants u xvie siècle. Sorti de l'illustre maison des comtes de oix, il appartenait à cette élite de personnages ver-ueux et habiles qui luttèrent si énergiquement contre les alheurs publics; c'était un ami de L'Hospital: comme i il puisait dans les lettres, avec des lumières pour son prit, de nouvelles forces pour son âme. Il avait, de son époue, le goût curieux de l'érudition et l'ardeur infatigable our l'étude : on peut voir dans les *Mémoires* de l'historien e Thou, liv. I, combien ses loisirs mêmes étaient précieu-ment occupés. Un seul mot suffirait à son éloge : « Je e le quittais jamais, a dit celui-ci, sans me sentir meil-ur et plus disposé à pratiquer la vertu. » Versé dans la hilosophie de Platon et d'Aristote, Paul de Foix ne le fut as moins dans la science des lois et l'art des négocia-ons. Tour à tour ambassadeur en Écosse, en Angleterre, n Italie et à Venise, il mérita bien, surtout dans cette ernière mission, de son roi et du pays. Par une juste écompense de ses éclatants services, il venait d'être ommé archevêque de Toulouse, lorsqu'il mourut en 584, à Rome, dans des sentiments de piété conformes à a vie; il avait 56 ans. Entre les *Lettres* de Pasquier, on n remarque deux qui lui sont adressées, l'une, « pour ui recommander un sien fils, » l'autre, où « il loue et emercie Dieu de quoy ce seigneur a esté receu et promeu l'archevesché de Tolose; » VII, 1 et 4.

der et à la posterité la memoire de feu Estienne de La Boëtie, tant pour son extreme valeur que pour la singuliere affection qu'il me portoit, il m'est tombé en fantasie[1] combien c'estoit une indiscretion de grande consequence et digne de la coercion[2] de nos loix, d'aller, comme il se fait ordinairement, desrobbant à la vertu la gloire, sa fidele compaigne, pour en estrener[3], sans chois et sans jugement, le premier venu, selon nos interests particuliers : veu que les deux resnes principales qui nous guident et tiennent en office, sont la peine et la recompense, qui ne nous touchent proprement, et comme hommes, que par l'honneur et la honte, d'autant que celles ici donnent droictement à l'ame, et ne se goustent que par les sentimens interieurs et plus nostres : là où les bestes mesmes se voyent aucunement capables de toute autre recompense et peine corporelle. En oultre, il est bon à veoir que la coustume de louer la vertu, mesmes de ceux qui ne sont plus, ne vise[4] pas à eux, ains qu'elle fait estat[5] d'aiguillonner par ce moyen les vivans à les

1. Dans l'esprit, dans l'imagination : *fantasy*, en anglais, a conservé ce sens. Autrefois *fantastiquer*, imaginer; *fantasier*, chagriner; *fantasieux*, d'où fantasque, capricieux.

2. (Coercitio), répression....

3. Gratifier, du mot latin *strena*, que l'on trouve dans Suétone, *Vies d'Octave*, c. 57, et *de Caligula*, c. 42.

4. On connaît l'épigramme de Marot « que le mot viser est bon langage. » Bien plus, suivant lui, comme on le voit dans ce passage,

> User on en peut sous la ruse
> De metaphore en maint endroict.

5. Se propose....

imiter : comme les derniers chastimens sont employez par la justice plus pour l'exemple que pour l'interest de[1] ceux qui les souffrent.

Or le louer et le meslouer[2] s'entrerespondans de si pareille consequence, il est malaysé à sauver que[3] nos loix defendent[4] offenser la reputation d'autruy, et ce neantmoins permettent de l'ennoblir sans merite. Ceste pernicieuse licence de jecter ainsi[5], à nostre poste[6], au vent les louanges d'un chascun, a esté autresfois diversement restreinte ailleurs ; voire à l'adventure ayda elle jadis à mettre la poësie en la malegrace[7] des sages. Quoy qu'il en soit, au moins ne se sçauroit on couvrir[8] que le vice du du mentir n'y apparoisse tousjours tresmesseant à un homme bien nay[9], quelque visage qu'on lui donne.

1. Que pour ce qui concerne, pour punir....

2. Verbe fort rare; mais on avait à peu près, au XVI[e] siècle, la liberté de rendre tous les verbes négatifs, en les faisant précéder de la syllabe *mes*.

3. On ne saurait expliquer comment, il est difficile de trouver bon....

4. Plus généralement, on disait alors, comme aujourd'hui, *defendre de :* v. Nicot.

5. *Ainsin*, lit-on dans plusieurs éditions de Montaigne, l'*n* étant ajoutée par euphonie ; cette addition toutefois était très-rare, comme on le voit dans Nicot. « Ronsard, remarque celui-ci, dit aucunesfois *ainsin,* mais c'est à cause du carme (vers) : *s'ainsin* estoit ; c'est pour eviter la collision des vocales. »

6. A notre volonté, suivant notre caprice : v. p. 56, n. 3.

7. (Mala gratia), aujourd'hui *disgrâce*.

8. Ne saurait-on nier, s'empêcher de reconnaître....

9. Montaigne revient à cette pensée dans les *Essais :* « C'est un vilain vice que le mentir, et qu'un ancien peint bien honteusement, quand il dit que c'est donner tesmoignage de mespriser Dieu, et quant et quant de

Quant à ce personnage de qui je vous parle, monsieur, il m'envoye bien loing de ces termes : car le danger n'est pas que je luy en preste quelqu'une[1], mais que je luy en oste; et son malheur porte que, comme il m'a fourny, autant qu'homme puisse, de tresjustes et tresapparentes occasions de louange, j'ay bien aussi peu de moyen et de suffisance pour le luy rendre : je dis moy, à qui seul il s'est communiqué jusques au vif, et qui seul puis respondre d'un million de graces, de perfections et de vertus qui moisirent oisives au giron d'une si belle ame, mercy à[2] l'ingratitude de sa fortune. Car la nature des choses ayant, je ne sçay comment, permis que la verité, pour belle et acceptable qu'elle soit d'elle mesme, si ne l'embrassons nous qu'infuse[3] et insinuee en nostre creance par les outils de la persuasion, je me treuve si fort desgarny et de credit pour auctoriser mon simple tesmoignage, et d'eloquence pour l'enrichir et le faire valoir, qu'à peu a il tenu que je n'aye quité là tout ce soing, ne me restant pas seulement du sien par où dignement je puisse presenter au monde au moins son esprit et son sçavoir.

De vray, monsieur, ayant esté surprins de sa destinee en la fleur de son aage, et dans le train d'une tresheureuse et tresvigoreuse santé, il n'avoit pensé à rien moins qu'à mettre au jour des ouvrages qui deussent tesmoigner à la posterité quel il estoit

craindre les hommes.... Or que peut on imaginer plus vilain que d'estre couard à l'endroict des hommes et brave à l'endroict de Dieu? » II, 18. Cf. *Ibid.*, I, 9; et Charron, *Sagesse*, III, 10.

1. C'est-à-dire quelque louange....

2. Grâce à....

3. De l'ancien verbe *infondre*, verser, répandre.

en cela; et à l'adventure estoit il assez brave[1], quand il y eust pensé, pour n'en estre pas fort curieux. Mais enfin j'ay prins party[2] qu'il seroit bien plus excusable à luy d'avoir ensevely avecques soy tant de rares faveurs du ciel, qu'il ne seroit à moy d'ensevelir encores la cognoissance qu'il m'en avoit donnee. Et pourtant[3] ayant curieusement recueilly tout ce que j'ay trouvé d'entier parmy ses brouillars[4] et papiers espars çà et là, le jouet du vent et de ses estudes, il m'a semblé bon, quoy que ce fust, de le distribuer et de le despartir en autant de pieces que j'ay peu, pour de là prendre occasion de recommander sa memoire à d'autant plus de gens, choisissant les plus apparentes et dignes personnes de ma cognoissance, et desquelles le tesmoignage luy puisse estre le plus honorable : comme vous, monsieur, qui de vous mesme pouvez avoir eu quelque cognoissance de luy pendant sa vie, mais certes bien legiere pour en discourir[5] la grandeur de son entiere valeur. La posterité le croira si bon luy sem-

1. Brave, fier : ce terme est dérivé, suivant Nicot, «de βράβης qui vient de βραβεύω, et signifie *porter le signe de la victoire au poing,* parce que comme les mieux faisans aux jeux Olympiques, ausquels le prix estoit distribué, s'en retournoient en pompe et haulte contenance ; ainsi ceux qui sont pompeusement vestus, marchent en fiere contenance :» étymologie inadmissible. L'origine de ce mot est évidemment germanique.

2. Je me suis arrêté à cette pensée....

3. Partant, en conséquence : v. p. 299 n. 1.

4. Brouillons : cette acception du mot *brouillars* paraît être particulière à Montaigne; je ne l'ai trouvée ni dans Nicot ni ailleurs.

5. Pour apprécier d'après elle toute l'étendue de son mérite.... *Discourir,* outre le sens qu'il a conservé, avait alors celui de *parcourir.*

ble ; mais je luy jure, sur tout ce que j'ay de conscience, l'avoir sceu et veu tel, tout consideré, qu'à peine par souhait et imagination pouvois je monter au delà, tant s'en faut que je lui donne beaucoup de compaignons.

Je vous supplie treshumblement, monsieur, non seulement prendre la generale protection de son nom, mais encores de ces dix ou douze vers françois, qui se jectent comme par necessité à l'abry de vostre faveur[1] : car je ne vous celeray pas que la publication n'en ait esté differee apres le reste de ses œuvres [2], sous couleur de ce que, par de là [3], on ne les trouvoit pas assez limez pour estre mis en lumiere. Vous verrez, monsieur, ce qui en est ; et par ce qu'il semble que ce jugement regarde l'interest de tout ce quartier ici [4], d'où ils pensent qu'il ne puisse

1. M. Viollet Le Duc, dans le *Catalogue de sa Bibliothèque*, où il porte d'ailleurs sur La Boëtie un jugement contestable et un peu rapide, puisqu'il confond les sonnets fort distincts qui ont été publiés par Montaigne dans les *OEuvres* de son ami, et ceux qu'il a insérés dans ses propres *Essais*, signale avec raison (p. 230) comme fort rares, les exemplaires de La Boëtie qui renferment ces vers français.

2. Le privilége donné à l'imprimeur, pour publier les œuvres de La Boëtie, est de 1570 ; et le frontispice des vers français porte la date de 1572. La cause du délai apporté dans la publication semblera donc expliquée par cette phrase. On voit en outre, par les frontispices distincts des œuvres précédentes de notre auteur et du cahier des vers français, que celui-ci ne parut que quelque temps après les autres.

3. Sous-ent. *la Loire ;* c'est-à-dire, au cœur de la France, dans les provinces centrales, qui en formaient la partie la plus littéraire et surtout la plus classique.

4. Ce pays, cette contrée-ci....

rien partir en vulgaire qui ne sente le sauvage et la barbarie[1], c'est proprement vostre charge, qui, au rang de la premiere maison de Guyenne, receu de vos ancestres, avez adjousté du vostre le premier rang encores en toute façon de suffisance[2], maintenir non seulement par vostre exemple, mais aussi par l'auctorité de vostre tesmoignage, qu'il n'en va pas tousjours ainsi. Et ores que[3] le faire soit plus naturel aux Gascons que le dire[4], si est ce qu'ils s'arment quelquesfois autant de la langue que du bras, et de l'esprit que du cœur.

De ma part, monsieur, ce n'est pas mon gibbier[5] de juger de telles choses; mais j'ay ouy dire à personnes qui s'entendent en sçavoir[6], que ces vers sont non seulement dignes de se presenter en place marchande; mais d'avantage, qui s'arrestera[7] à la beauté

1. Dans notre langage vulgaire, en français; ailleurs, toutefois, Montaigne se montre, dans les *Essais*, beaucoup plus et même beaucoup trop disposé à passer condamnation sur ce point : v. II, 17, et III, 5.

2. On sait que ce mot avait alors uniquement le sens de *capacité*.

3. Quoique.... Loysel, *Dialog. des adv.*, 3ᵉ conf. : «*ores* qu'il eust eu dispense.... »

4. On a cru souvent caractériser mieux l'esprit gascon, en disant tout le contraire.

5. *Mon affaire*, eût-il pu dire vulgairement; mais Montaigne a préféré avec raison cette expression qu'il a plus d'une fois employée, et qui rappelle « le genereux terrein de nos chasses, » si heureusement exploité par lui-même et par tout le XVIᵉ siècle.

6. En matière de goût, de lettres : Nicot semble autoriser cette acception, en traduisant, « le sçavoir des sciences qu'on a, » par *litteratura*.

7. Pour quiconque s'arrêtera, si l'on s'arrête : tour dégagé que nous avons perdu.

et richesse des inventions, qu'ils sont, pour le subject, autant charnus, pleins et moëlleux, qu'il s'en soit encores veu en nostre langue. Naturellement chasque ouvrier se sent plus roide[1] en certaine partie de son art; et les plus heureux sont ceux qui se sont empoignez[2] à la plus noble : car toutes pieces esgalement necessaires au bastiment d'un corps[3] ne sont pas pourtant esgalement prisables[4]. La mignardise du langage, la doulceur et la polissure[5] reluisent à l'adventure plus en quelques autres ; mais en gentillesse d'imaginations, en nombre de saillies, poinctes et traicts[6], je ne pense point que nuls autres leur passent devant. Et si faudroit il encores venir en composition de ce que[7] ce n'estoit ny son occupation, ny son estude, et qu'à peine au bout de chasque an mettoit il une fois la main à la plume, tesmoing ce peu qu'il nous en reste de toute sa vie:

1. Fort....

2. On ne saurait trop regretter que ce terme énergique, repoussé par une fausse délicatesse, soit tombé dans le domaine de ces locutions populaires que la tyrannie de l'usage a condamnées.

3. A la perfection d'un ensemble, à l'achèvement d'un tout....

4. Un de ces termes perdus qu'il faut remplacer aujourd'hui par une froide périphrase : *susceptibles d'être prisées*.

5. La perfection des détails, le soin de *polir* toutes les parties d'un ouvrage : mot qui, portant sa signification avec lui, eût dû aussi être conservé.

6. Un ouvrage *plein de poinctes et de traicts*, c'était un ouvrage semé de traits d'esprits et d'inventions piquantes. Dans l'enfance du goût, trop souvent les meilleurs esprits se préoccupaient à l'excès des détails ; et l'exemple contagieux de l'Italie avait mis en vogue la recherche des ornements frivoles.

7. Considérer que....

ous voyez, monsieur, vert et sec[1], tout ce qui est venu entre mains, sans chois et sans triage, iniere qu'il y en a de ceux mesmes de son en-. Somme[2], il semble qu'il ne s'en meslast, que dire qu'il estoit capable de tout faire : car au , mille et mille fois, voire en ses propos ordi-s, avons nous veu partir de luy choses plus s d'estre sceues, plus dignes d'estre admirees. ylà, monsieur, ce que la raison et l'affection, es ensemble par un rare rencontre[3], me com-ent vous dire de ce grand homme de bien ; et privauté que j'ay prinse de m'en adresser à , et de vous en entretenir si longuement, vous se, il vous souviendra, s'il vous plaist, que le ipal effect de la grandeur et de l'eminence, de vous jecter en butte à l'importunité et em-gnement [4] des affaires d'autruy. Sur ce, apres avoir presenté ma treshumble affection à vostre e, je supplie Dieu vous donner, monsieur, eureuse et longue vie.

Montaigne, ce premier de septembre, mil cens soixante et dix.

Vostre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

ant pour le bois vert que pour le bois sec, c'est- *en tout point* : locution proverbiale, devenue
.

n résumé, *en somme*....

u temps de Vaugelas, quelques-uns encore, dans nes acceptions, faisaient ce substantif du masculin, u'à tort, suivant ce grammairien : v. la 14e *Remar*-.. I, p. 129, 130.

Empêchement, embarras : autrefois *embesongner*, er, embarrasser.



POÉSIES DIVERSES.

Marguerite de Carle[1], *sur la traduction des plaintes de Bradamant, au* XXXII[e] *chant de Loys Arioste*[2].

Jamais plaisir je n'ay prins à changer
En nostre langue aucun œuvre estranger[3] :
Car à tourner d'une langue estrangere,

1. J'ai analysé cette pièce dans les *Etudes sur La Boëtie*, 138 et suiv. Un ton facile et enjoué, beaucoup de bon ns, assaisonné de beaucoup d'esprit, méritent à ces rs un rang distingué entre les compositions de notre auur et même entre celles du XVI[e] siècle. Naturels, aisés vrais, ils attestent, en particulier, combien le talent de ı Boëtie était propre à la poésie légère.
2. On peut consulter les *Etudes* citées, p. 137, 144 et 5, au sujet du *Roland furieux*, et en particulier du agment traduit par La Boëtie. — Vers la même époque, aucoup d'autres s'appliquèrent à reproduire quelques isodes du poëme de l'Arioste, populaire dès sa naisnce : Taillemont, « le conte de l'infante Genievre » yon, 1546) ; Berenger de La Tour, une imitation de istoire d'Isabelle et Zerbin (Lyon, 1558); Loys d'Orans, A. de Baïf, Phil. Desportes et Nic. Rapin, divers ıants réunis par Lucas Breyer (Paris, 1572); enfin uillaume du Peyrat s'exerça sur le même morceau que ı Boëtie (Tours, 1593). Parmi les tragédies de Garnier, ı compte une *Bradamante* : v. Pasquier, *Rec. de la rance*, VII, 7.
3. Jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, le mot *œuvre* dans sens était employé au masculin : « Au singulier, dit

La peine est grande et la gloire est legere.
J'ayme trop mieux de moy mesmes[1] escrire
Quelque escrit mien, encores qu'il soit pire.
Si mal j'escris n'ayant prins de personne,
A nul qu'à moy le blasme je n'en donne.
Si j'ay honneur à cela que j'invente,
De cest honneur tout mien je me contente:
Car de mes vers quelque honneur qui me vienne,
Prou[2] grande elle est[3], puis qu'elle est toute mienne
Un bien tout clair je l'ayme d'avantage,
Que je ne fay un grand bien en partage[4].

Vaugelas, *Remarques*, t. I, p. 165, quand il signifie *livre* ou *volume*, ou *quelque composition*, il est masculin : *un bel œuvre.* » Toutefois Marot, Amyot et le président Fauchet l'avaient fait déjà féminin, et peu après on ne devait plus lui donner que ce dernier genre.

1. *Mesmes* est pris ici adverbialement : de là cette orthographe que l'on retrouve encore au XVII[e] siècle. Boileau, dans ses épîtres VIII et X :

> Déjà le mauvais sens reprenant ses esprits
> S'empare des discours, *mesmes* académiques....
>
> Que si *mesmes* un jour le lecteur gracieux....

Au reste, comme on le verra dans la traduction du fragment d'Arioste, on ne faisait pas difficulté d'ôter cette *s*, quand elle était gênante pour la mesure ou pour la rime.

2. Assez : Montaigne a dit, en se servant de ce mot dans le même sens : « Les princes me donnent *prou*, s'ils ne m'ostent rien. » III, 9.

3. Il faut sous-entendre *la gloire*, mot exprimée plus haut.

4. Dans cette pièce et dans la traduction suivante, on ne trouve pas encore le mélange alternatif et régulier des rimes masculines et féminines. Déjà toutefois commençait à s'en introduire l'usage, qui peu après devait avoir force de loi : v. Pasquier, *Rec. de la France*, VII, 8.

Aussi pour vray, d'un ouvrage viré[1],
Quel grand honneur en peut estre tiré?
Le traducteur ne donne à son ouvrage
Rien qui soit sien que le simple langage :
Que mainte nuict dessus le livre il songe,
Et despité les ongles il s'en ronge[2];
Qu'un vers rebelle il ait cent fois changé,
Et en traçant[3], le papier oultragé;
Qu'il perde apres mainte bonne journee,
C'est mesme corps, mais la robbe est tournee:
Tousjours l'aucteur vers soy la gloire ameine,
Et le tourneur[4] n'en retient que la peine.
D'un œuvre beau la louange en est deue
A qui l'a fait, non pas qui le remue.
D'un grand palais, celuy qui le devise[5],
C'est des ouvriers[6] celuy là que lon prise.
Où peut asseoir d'avoir sa recompense

1. Tourné, traduit....

2.. . . . . . . In versu faciendo
Sæpe caput scaberet, vivos et roderet ungues,

›race, *Sat.*, I, 10, 69; cf. Properce, II, 4, 3; Perse, 106; et Boileau, *Sat.* VII, 28.

3. *Tracer* avait, entre autres sens, celui *d'écrire un* '*ouillon, faire une minute.*

4. Le *translateur*, comme on disait aussi, le *traducteur*.

5. Celui qui en trace le plan et dirige la construction, ıi en est l'architecte : v. pour ce verbe, p. 180, n. 1.

6. Ce mot, comme tous ceux qui se terminaient alors ı *ier*, était alors dissyllabe : le véhément Agrippa dit, I de ses *Tragiques :*

Les meurtriers souldoyez s'eschauffent à sa suite....

ıcrilege meurtrier forme également le premier hémisti- ıe d'un vers alexandrin dans les *Elegies* de Ronsard; nsi pour *sanglier*, *ouvrier*, etc. : v. particulièrement ›pigramme de Marot *à Albert, joueur de luth du roy.*

Le traducteur malheureux sa fiance[1]?
A ses escrits le sçavant ne prend garde;
Fors qu'en passant, au moins s'il les regarde[2],
Soigneux d'avoir la cognoissance entiere,
Et veoir la chose en sa forme premiere.
L'ignorant seul ses escrits pourra veoir:
Mais quel honneur en pourroit il avoir?
Jamais en rien d'un ignorant l'estime
Ne fut[3] honneur ny gloire legitime.
Il ne sçauroit faire honneur à personne:
Car qui n'en a, à nul autre n'en donne.
 Bien a celuy le courage abbatu,
Qui n'attend rien de sa propre vertu;
Bien a vrayment celuy peu de sagesse,
Du bien d'autruy qui se fait sa richesse.
Donc qu'à trouver de soy mesme on se range,
Si lon a faim de la belle louange:
Qu'on s'adventure et qu'on se mette en lice,
Qu'en mille nuicts quelque œuvre lon polisse,
Quelque œuvre grand qui defende sa vie,
Maugré la dent du temps et de l'envie[4].
Nous espargnons paresseux nos esprits;
Et voulons part à la gloire du pris!
 L'un dit qu'il faut qu'on quite l'avantage

1. Sur quoi le malheureux traducteur peut-il faire reposer l'espoir confiant d'une récompense?

2. Du moins s'il les regarde, ce n'est qu'en passant, c'est à peine, en passant, s'il les regarde....

3. La Boëtie avait peut-être écrit *feit*, fit.

4. Nec poterit ferrum nec edax abolere vetustas,

Ovide, *Metam.*, XV, 871. Regnier, *Sat.* IX, a dit à peu près de même :

. . . . Pour faire une œuvre grande
Qui de la calomnie et du temps se defende.

D'inventer bien à ceux du premier aage ;
Que les premiers bienheureux s'avancerent,
Et que du jeu le pris ils emporterent :
Si que par eux la palme jà gaignee
A nul meshuy ne peut estre donnee ;
Et desormais que sa peine on doibt plaindre
A suivre ceux que l'on ne peut attaindre.
L'autre se plaind qu'en la source tarie
Ores on tire à grand'peine la lie,
Et ne croit pas que grand proufit on face
A labourer une terre si lasse :
Quand tout est prins, qu'il se faut contenter,
Si lon n'en a, d'en pouvoir emprunter ;
Que les premiers en la saison meilleure
Feirent soigneux la moisson de bonne heure,
Et à l'envy prinrent la cruche pleine
Dans le surjon[1] de la neuve[2] fontaine :
Nous tard venus en ce temps malheureux,
Faisons en vain la recerche apres eux[3].

1. Ou *surgeon*, *sourgeon* (de *surgir*), source : mot em-oyé dans l'ode de Ronsard *à L'Hospital*.

2. L'adjectif *neuf*, était alors assez rarement employé. icot ne le donne pas, et dans le grand dictionnaire ançais-latin de 1628, que nous avons plusieurs fois té, on trouve uniquement : « *neuve*, pour nouvelle, est ıns Ronsard. »

3. « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de ıpt mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent.... Le us beau et le meilleur est enlevé ; l'on ne fait que aner après les anciens et les habiles d'entre les mo-ernes. » La Bruyère, c. 1, au commencement. Ainsi Piron, ans la *Métromanie*, acte III, sc. 7 :

Mais les beautés de l'art ne sont pas infinies.
Tu m'avoûras du moins que ces rares génies,
Outre le don qui fut leur principal appui,
Moissonnoient à leur aise où l'on glane aujourd'hui.

Mais moy je croy que ceste plainte vaine
Ne vient pour vray que de craindre la peine:
Car pour certain jamais aux siens la muse
Quelque chanson nouvelle ne refuse.
Encor qu'Homere est le premier conté[1],
Et qu'au plus hault sur sa palme monté,
Bas dessous soy les autres il regarde[2],
De s'arrester les autres n'ont eu garde.
Encor depuis le berger de Sicile[3]
Trouva que dire; et encores Virgile
A bien depuis de ses rames meinee[4]
Par tant de flots la navire d'Enee.

Quand plus d'un pris à la course lon met,
Chascun le grand, au partir, se promet;
Mais puis s'on voit que quelqu'un fortuné
En bien courant le premier s'est donné,
Nul pour cela sa course ne retire,
Mais l'autre pris autant ou plus le tire[5].
Heureux celuy que le premier on conte;
Mais qui ne l'est, ne doibt point avoir honte.
Il faut qu'avoir de l'honneur il s'attende

1. Est tenu, *compté* pour le premier : v. p. 159, n. 1. Tout ce passage paraît imité du début de l'*Orator* de Cicéron : « Nam in poetis, non Homero soli locus est, aut Archilocho, aut Sophocli, aut Pindaro ; sed horum vel secundis, vel etiam infra secundos, etc. »

2. ..:Medium nam plurima turba
Hunc habet, atque humeris exstantem suspicit altis.

(Virgile, *Æn.*, VI, 667.)

3. Théocrite....

4. On a déjà vu ce tour, p. 430, n. 4. Ainsi Regnier, dans sa quatrième *Elegie :*

J'ay meurtry, j'ay volé, j'ay des vœux *parjurez.*

5. L'attire, excite son envie.

Quelque autre part, puisqu'il n'a la plus grande.
L'honneur n'a point de si derniere place,
Que des plus grands desirer ne se face[1].

Or est ce bien un grand abus, s'on cuide[2]
Que d'inventer la fontaine soit vuide.
De veoir le fond on ne doibt presumer
De nostre esprit, ny le fond de la mer.
Des grands discours la semence infinie
D'œuvre nouveau pour jamais est fournie.
Nostre esprit prend en sa source eternelle
Or une chose, or une autre nouvelle ;
Or ceste ci, or ceste là il treuve,
Et puis encor une autre toute neuve[3].

Ainsi voit lon en un ruisseau coulant[4]

. « Teneat tamen eum cursum quem poterit. Prima m sequentem, honestum est in secundis tertiisque sistere. » Cicéron, *loc. cit.*

. Si l'on croit, que de penser : v. p. 131, n. 4.

. Ce passage rappelle les paroles enthousiastes du mémane, dans la scène citée de Piron :

> Ils (les anciens) ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on [pense :
> Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance.
> Mais le remède est simple : il faut faire comme eux ;
> Ils nous ont dérobés : dérobons nos neveux ;
> Et tarissant la source où puise un beau délire,
> A tous nos successeurs ne laissons rien à dire.

ı. Montaigne a cité dans les *Essais*, III, 13, cette cieuse comparaison, en l'appliquant aux *inquisitions* l'esprit humain : « Ses poursuites, dit-il, sont sans me et sans forme...; c'est un mouvement irregulier, 'petuel, sans patron et sans but : ses inventions s'esıuffent, se suivent et s'entreproduisent l'une l'autre :

> Ainsi voit lon.... »

Sans fin l'une eau apres l'autre coulant[1];
Et tout de rang d'un eternel conduit,
L'une suit l'autre, et l'une l'autre fuit :
Par ceste ci celle là est poulsee[2],
Et ceste ci par une autre avancee :
Tousjours l'eau va dans l'eau, et tousjours est ce
Mesme ruisseau, et toujours eau diverse[3].
Certes celuy que la muse amiable
Voit en naissant d'un regard favorable[4],
Si mille et mille avant lui ont chanté

1. Ainsi Ronsard, dans ses *Elegies*, se peint lui-même

Voyant onde sur onde allonger sa carriere,
Et flot à l'autre flot en roulant s'attacher.

2. Bossuet a dit, dans une de ses premières oraisons funèbres, l'un des essais aujourd'hui inconnus de sa jeunesse, par lesquels il s'éleva jusqu'à ses chefs-d'œuvre (celle de Henri de Gornay) : « Les années se poussent comme des flots ;» et il est revenu, en célébrant la mémoire de la duchesse d'Orléans, à cette magnifique comparaison, tirée de l'Ecriture : « De quelque superbe distinction que se flattent les hommes..., leurs années se poussent successivement comme des flots ; ils ne cessent de s'écouler....»

3. Il faut supposer, remarque M. Eloi Johanneau, dans ses notes sur Montaigne, qu'on prononçait, au moins dans le pays de l'auteur, *divesse* pour *diverse*. Au reste, cette rime imparfaite ne nous surprendra guère, d'après ce qui a été dit dans la note 5 de la page 429, à la fin.

4. Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris....

Horace, *Od.*, IV, 3, 1 ; et Du Bellay, dans sa pièce *à Monsieur d'Avanson :*

Celuy qui a de l'amoureux bruvage
Gousté, mal sain, le poison doulx amer,
Suit le lien qui le tient en servage :
Pour ce me plaist la doulce poësie
Et le doulx traict par qui je fus blessé ;
Des le berceau, la muse m'a laissé
Cest aiguillon dedans la fantasie.

Ce qui luy est à chanter presenté,
La mesme chose encore il chantera,
Et sa chanson toute neuve sera :
Si en un lieu apres plusieurs il passe,
En y passant il efface la trace.
Tousjours depuis que la voye est tracee,
Plus on y passe et plus elle est aysee :
Doncques je croy qu'il ne faut jamais craindre
Que d'inventer le fond on puisse attaindre.
Ainsi je n'ay onc aymé de changer
En nostre langue aucun œuvre estranger,
Et j'ayme mieux de moy mesmes escrire
Quelque œuvre mien, encores qu'il soit pire;
Et quelquesfois, o ma grand' Marguerite,
Si je traduis, ma plume s'en despite,
D'estre asservie à tourner un ouvrage,
Qui n'est pas mien, en quelque autre langage.
Mais à ce coup, par ton commandement,
Je t'ay tourné le dueil de Bradamant :
Bien qu'à tourner ma Muse soit craintive,
Quand tu le veus, si faut il qu'elle suive.
Pour te servir, il n'est rien impossible
Aux grands efforts de mon cœur invincible :
Car pour te rendre, en tout, obeïssance,
Mon grand desir m'en donne la puissance.
Je tournerois pour toy non pas des vers,
Mais bien je croy tout le monde à l'envers;
Et fallust il[1] à mon ayde appeller
La triste Hecate, et hardy me mesler
Parmy l'horreur des magiques secrets,

1. L'édition originale porte : *et faillist il*, leçon qui, près vérification attentive des divers sens de *faillir* à cette époque, ne m'a pas paru admissible.

Et de Merlin les mysteres sacrez,
J'irois chercher les herbes recelees
Pour le sorcier aux thessales vallees[1].
Je tournerois et l'un et l'autre pole
Pour obeïr à ta forte parole;
Pour obeïr à un clin de tes yeux,
Je tournerois dessus dessous les cieux.
Bref, si par toy il estoit ordonné,
Tout de ma main je croy seroit tourné.
Ma volonté, envers toy obstinee,
Celle sans plus[2] ne peut estre tournee.

Plaintes de Bradamant.

Je l'ay promis, il faut qu'or je le chante[3],

1. Allusion aux superstitions antiques, bizarrement mêlées à celles qui leur succédèrent dans les sociétés modernes. Pour l'enchanteur *Merlin,* « l'un des personnages les plus populaires du moyen age, » comme l'a dit M. Villemain (*Moy. Ag.*, t. I, p. 264), on sait que sa vie a été le sujet d'une infinité de récits fort goûtés de nos pères, et qu'il est question de lui dans tous les romans de chevalerie et de féerie. Sur l'intervention de la lune, on peut voir, plus haut, la note 3 de la p. 315. Quant aux herbes des vallées thessaliennes, elles jouent surtout un grand rôle dans l'*Ane d'or* d'Apulée : cf. Juvénal, VI, 610; Tibulle, II, 4, *ad fin.*; Martial, IX, 30, 9, et Du Bellay, *La complainte du Desesperé.*

2. Celle-là seule, pour elle seule....

3. C'est le commencement du ch. 32 de *Roland furieux.* On peut voir l'appréciation de ce passage dans les *Etudes sur La Boëtie,* p. 145. Le poëte français, en retenant la division des *stances* italiennes, a rendu par des vers de dix syllabes les *hendécasyllabes* de l'Arioste.

Car je n'en eus depuis l'advisement[1],
D'une soupçon [2] qui rendit mal contente
Du bon Roger la belle Bradamant,
Une soupçon plus que l'autre cuisante,
Un plus mordant et venimeux torment,
Qu'un qu'en oyant Richardet elle prit[3],
Pour elle mesme en ronger son esprit.
  Pour vray j'avois ce conte pris à faire :
Mais entre deux Regnauld est survenu,
Et de Guidon je ne l'ay sceu desfaire[4],
Qui l'amusant long temps me l'a tenu.
J'entray si bien de l'un en l'autre affaire,
Qu'onc de l'amant il ne m'est souvenu ;
Or m'en souviens je, or en veux je conter,
Ains que Regnauld et Gradasse chanter[5].
  Donc ce pendant Bradamant se tormente,
Que ces vingt jours durent si longuement,
Lesquels finis, à ceste triste amante
Et à sa foy doibt revenir l'amant.

1. La réflexion, le souvenir : je n'y avais plus songé puis....
2. Tour embarrassé : *que je le chante d'une soupçon*, ɪst-à-dire, que je vous parle dans ce chant *d'une soupn* ou *d'un souspeçon*, pour conserver l'orthographe et le nre, alors même le plus usités (v. Nicot).
3. Que celui qu'elle avait ressenti, en apprenant tout ce ɪe Richardet lui avait raconté. Pour les noms et les avenres rappelés dans ce fragment, il faut se reporter surut aux chants 30[e] et 31[e] de l'Arioste.
4. Délivrer, débarrasser....
5. Avant que de continuer à chanter.... L'homme de en, se dit chaque soir, suivant Bon. des Periers,
  Ains que (avant de) dormir, songeons à nostre affaire.
ers à Antoine Dumoulin. Le passage qui suit cette ance, dans l'auteur italien, est omis par le traducteur, ɪmme étranger à Bradamante.

A un banny, ou captif en torment,
L'heure pour vray ne semble pas si lente,
Quand l'un attend des fers estre tiré,
Et l'autre veoir son pays desiré[1].

Or elle croit, en ceste attente dure,
Ou que Pyron[2] boiteux soit devenu,
Ou que le char se desbauche[3] et demeure[4],
Laissant le train qu'il a toujours tenu.
Plus chasque nuict, plus chasque jour lui dure
Que le grand jour que le ciel retenu
Fut par l'Hebrieu[5], pour sa foy et constance,
Ou que la nuict qu'Hercule print naissance[6].

1. Toute cette strophe est rendue avec élégance et précision : on remarquera en particulier que l'expression de l'original, *A lei, ed alla fede torni* (St. 10), a conservé sa simplicité et sa force.

2. Pyroïs, l'un des chevaux qui traînaient le char du soleil, dont il est question dans le vers suivant. Ces accouplements bizarres de souvenirs empruntés à la Bible et à la mythologie, tels qu'un peu plus loin, ceux de Josué et d'Alcmène, plaisaient fort aux poëtes du XVI[e] siècle.

3. *Bauche* avait, comme l'atteste Nicot, le sens d'*assise d'un mur*; de là *desbaucher*, dans l'acception où il est pris ici, détruire, briser.

4. On prononçait *demure*, ce qui justifie cette rime; *heure, hure*, etc. *Mûr, mûre* (maturus), s'écrivait aussi alors *meur*, *meure*.

5. Dissyllabe : se prononçait comme *Hébreu*.

6. La strophe terminée par ce trait est, à la différence de la précédente, très-faible dans La Boëtie. Les quatre premiers vers n'ont rien de l'élégance qui caractérise ceux d'Arioste. Dans la seconde partie, en renversant l'ordre des idées, et en transportant au commencement ce dernier vers si gracieux (St. 11),

Parea a lei ch' ogni notte, ogni di fusse,

le traducteur a détruit tout le charme de l'original.

Combien de fois, combien elle eut d'envie
Sur l'ours[1], les glirs[2], les taissons[3] endormis!
Car de dormir elle eust eu grand'envie,
Sans s'esveiller de tout le temps promis;
Et que d'ouïr chose que lon luy die,
Fors que Roger, il ne luy fust permis :
Mais tant s'en faut qu'ainsi elle demeure,
Qu'ell' ne dort pas toute la nuict une heure.

De çà de là par la fascheuse plume
Elle se vire, et n'a point de sejour[4] :
Vers la fenestre elle va par coustume,
Pour avancer, si elle peut, le jour,
Pour espier si l'aube se rallume,
Semant ses lis et ses roses autour[5].
Puis tout autant, lors que le jour est né,

1. Combien de fois elle envia le sort de l'ours, des ours....

2. (Glires) loirs; on sait qu'ils demeurent tout l'hiver ensevelis dans le sommeil : v. Martial, *Ep.*, XIII, 59.

3. Vulgairement : les blaireaux. Du Bellay, s. 47e de l'*Olive*, s'écrie de même, en soupirant après leur sort :

O animaux de plus heureuse sorte,
Dont l'œil six mois le dormir n'abandonne!

4. Repos : Des Periers, en décrivant un pèlerinage « à Nostre Dame de l'Isle (l'île Barbe, près de Lyon), » a dit dans ce sens :

Le beau jour!
Adieu, *sejour!*

5. Ainsi le poëte que nous venons de citer, dans sa charmante pièce des *Roses*, leur compare l'aube naissante :

Eussiez doubté si la belle prenoit
Des fleurs le teint, ou si elle donnoit
Le sien aux fleurs, plus beau que mille choses :
Un mesme teint avoient l'aube et les roses.

Veut veoir le ciel des estoilles orné[1].
Quand elle fut à quatre ou cinq jours pres[2],
Lors en son cœur l'esperance certaine
Luy promettoit que d'heure à autre apres
Quelqu'un diroit : Voicy Roger qu'on meine.
Elle monta mille fois les degres
D'une grand' tour qui descouvroit la plaine,
Et les forests et chemins qu'elle pense
Qu'on peut venir à Montaulban de France[3].
S'elle de loing voit quelque arme qui luise,
S'elle voit rien qui façon d'armes aye,
Lors son Roger elle croit qu'elle advise,
Et tout à coup son œil moite s'esgaye[4].
Si d'un cheval ou d'un laquet s'advise,
C'est un message : ainsi elle se paye ;
Et bien qu'encor cest espoir la deçoit[5],
Un autre apres et un autre en reçoit.
Du mont souvent, armee[6], devalla[7],

1. Ces derniers vers ne sont pas trop inférieurs à ceux de l'Arioste.

2. C'est-à-dire : quand il n'y eut plus à passer que quatre ou cinq jours jusqu'à celui où le retour de Roger était attendu....

3. Par où elle pense qu'on peut venir de France à Montauban : cf. l'Arioste, c. 25 et 26.

4. Comment reprocher au traducteur de n'avoir pu égaler ce vers (St. 15)?

E rasserena i begli occhi, e le ciglia.

5. La *deçoive*, eût-il fallu écrire, dès cette époque.

6. L'édition originale ajoute *si* après *armee*, ce qui fait une syllabe de trop et brise évidemment la mesure : en effet la syllabe muette, dans *armee*, ne comptait pas moins que les autres.

7. (Rac. : val, vallée), elle descendit.... Marot, dans son

Croyant pour vray qu'en la campaigne il soit ;
Puis ne trouvant personne, s'en alla,
Et croit qu'il est monté par autre voye.
Le vain desir qu'en y allant elle a,
Celuy là mesme au chateau la renvoye :
Il n'est ici ne là ; mais ce pendant
Le temps promis se passe en attendant.
D'un tour passa le temps attendu d'elle,
Deux, trois, huict, vingt [1] ; et encores l'amante
Ny ne le voit, ny de luy n'oit nouvelle.
Lors se plaind elle, et si fort se lamente,
Qu'elle eust fait dueil aux Sœurs par sa querelle[2],
A qui soustient chasque poil[3] sa serpente[4],

ɩigramme « à la louange du comte de Lanyvolare : »

Trois fois remonte et trois fois *devalla* ;

rme expressif que le peuple n'a pas abandonné. Cf. ɩnnet 16ᵉ de l'*Olive*.

1. *Jours s'écoulèrent,* sous-ent.

2. Qu'elle eût attendri, par ses plaintes (querela), les ɑries....

3. Cheveu : Regnier, *Sat.* IX, dit « de femmes jolies », ɑ'elles sont

Propres en leur coiffure : un *poil* ne passe l'autre.

4. En prose, on n'employait que *serpent*. La périphrase ɩt d'ailleurs languissante. L'italien *crinite di serpenti*, ɩt plus énergique que le latin *anguicomæ* (v. Ovide, tace), et que le vers même de Catulle, *Epithal. Pelei et 'hetidos*, 193 :

Eumenides quibus anguineo redimita capillo
Frons expirantes præportat pectoris iras.

otre vieille langue française eût pu dire : *enchevelees de ɜrpens*. Remarquons ici que ce terme d'*enchevelé* a été eureusement renouvelé par M. Sainte-Beuve, dans son tude sur Méléagre, *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 écemb. 1845, p. 1026.

Tant elle fait d'oultrage à son poil d'or[1],
Sa blanche gorge et ses beaux yeux encor.
Donc il est dit, donc c'est ma destinee,
Que je cerche un qui me fuit et se cache,
Que j'estime un dont je suis desdaignee,
Que je prie un qui de m'avoir se fasche.
Il me veut mal : à luy je suis donnee,
Luy qui se plaist tant qu'il faudra qu'on tasche
Faire du ciel les deesses descendre,
Si à aymer on le veut bien apprendre[2].
Je l'ayme, helas, et ce haultain l'entend;
Il ne me veut pour amante ny serve[3] :
Pour luy la mort, il le sçait bien, m'attend;
Apres la mort son ayde il me reserve!
Il craint me veoir, et me fuit, se doubtant[4]
Qu'à le fleschir mon martyre me serve.

1. On a vu que chaque poëte célébrait alors les *cheveux d'or*, les *cheveux dorez* de sa dame : c'est ce qu'en particulier avait fait Pétrarque, *Canz.* 14[e], et pass.

2. L'original, dans ce passage, présente d'abord des oppositions frappantes, puis une amère ironie : tout cela a trop disparu dans la traduction.

3. Esclave...

Cruel tyran de la serve pensee,

a dit Du Bellay, sonnet 40 de l'*Olive*.—L'Ariane de Catulle adresse à son volage amant de semblables reproches; elle aussi eût été heureuse de l'accompagner pour le servir:

Quæ tibi jucundo famularer serva labore, etc.
(*Epithal. Pelei et Thetidos*, v. 161.)

4. Même sens que *redoutant. Doubter, se doubter*, avait, dans notre ancienne langue, cette acception qu'il conserve encore quelquefois au XVI[e] siècle : Bon. des Periers « à Jacqueline de Stuard » :

Car qui bien ayme, à bien aymer s'astreint,
Doubtant d'amour la cautelle (ruse) et puissance....

Ainsi en grec, ὀκνεῖν signifie *hésiter* et *craindre*.

Ainsi l'aspic, pour demourer meschant,
Fuit la musique et refuse le chant.
  Las! retiens moy, o Amour, ce fuyart;
Que sans vaguer[1], comme moy il s'arreste!
Si tu ne peux, donc rends moy celle part
Où tu me prins estant à nul subjecte[2].
Las que vrayment mon esprit est musart[3],
Croyant qu'en toy quelque pitié se mette.
C'est ton plaisir, voire ta vie entiere,
De faire en pleurs des yeux une riviere[4].
  Mais pauvre, helas! de qui me doy je plaindre
Que de mon fol et insensé desir,
Qui vole au ciel et si hault veut attaindre,
Qu'un feu bruslant ses ailes vient saisir?
Du ciel il tombe, et pour cela n'est moindre
Mon dur torment, mon aigre desplaisir:
Il monte encor, et au feu s'abandonne;
Et jamais fin à mes cheutes ne donne[5].
  Mais mon desir ce mal ne me pourchasse:
C'est plustost moy qui le loge en mon cœur,
Où se trouvant, ma raison il en chasse,
Estant sur moy et ma force vainqueur.
Il me fourvoye[6], et çà et là me passe

1. (Vagari), aller, errer çà et là....
2. Cet état où j'étais lorsque ma liberté n'avait pas encore été engagée.
3. Vain : aujourd'hui encore un *musard*, c'est un homme oisif, qui passe son temps à des riens. Il vient de *muser*, que Nicot dérive de *museau*, « et qui signifie s'arrester stupidement à regarder quelque chose, et tarder, comme vous disiez : avoir et tenir le *museau* tourné et fiché à regarder quelque chose. »
4. Cette imprécation s'adresse à l'Amour, qui veut se baigner sans cesse dans les larmes de ceux qu'il asservit.
5. Strophe heureusement traduite.
6. M'égare : v. sur ce mot, p. 324, n. 1.

De mal en pis, et de moy n'a point peur;
Estant sans bride à la mort il me meine :
Car tousjours croist avec le temps la peine.
Las, mais pour quoy moy mesme je me blasme?
Fors de t'aymer, quelle faute ay je fait?
Est ce grand cas qu'un foible sans diffame[1]
Par les assaults de l'amour soit desfait?
Donc par rempars doy je garder mon ame
D'avoir plaisir d'un langage parfait,
D'une beauté, d'une façon guerriere?
Malheureux l'œil qui fuit à la lumiere!
C'estoit mon sort; et puis j'y fus meinee
Par les propos de gens dignes de foy,
Qui me peignoient une joye ordonnee[2],
Qu'en bien aymant recevoir je devoy[3].
Si fainte[4] estoit la promesse donnee,
Si par Merlin trompee je me voy,
De ce Merlin je me peux doncques plaindre;
D'aymer Roger je ne me peux restraindre[5].
Donc je me plains de Merlin et Melisse[6],
Et me plaindray d'eux eternellement;
Par leurs esprits ils feirent que je veisse
Un fruict du grain que j'allois lors semant[7]:

1. Sans reproche (non pas de δυςφημέω, comme dit Nicot mais de *diffamare*); on disait : être noté de *diffame* (d'infamie).

2. Réglée, sagement tempérée....

3. Ancienne orthographe, employée ici pour la rime.

4. On écrivait généralement *faindre*, « quoy que *feindre* fust mieux, » observe Nicot.

5. Abstenir, empêcher (restringere) : je ne peux cesser...

6. Pour les entrevues de l'enchanteresse Mélisse et de Merlin avec Bradamante, on peut voir les chants 3, 4, 7, etc., du *Roland Furieux*.

7. Allusion au chant IIIe, où Merlin montre à Brada-

C'estoit à fin qu'en prison je me meisse
Sous cest espoir; je ne sçay pas comment,
Ne qu'ils pensoient, fors qu'ils portoient envie
Au doulx repos et seurté[1] de ma vie.

Ainsi son dueil tant serree la tient,
Que nul confort ne treuve en elle place;
Mais puis l'espoir maugré le dueil revient
Et dans le cœur par le milieu luy passe.
Devant ses yeux tousjours Roger lui vient:
Ell' croit tousjours qu'encore il satisface[2];
Cest espoir fait, maugré la douleur grande,
Que son retour d'heure à autre elle attende.

Donc cest espoir encores la paissoit[3]
Un mois apres, de sorte que sa peine
Quelque peu moins pour cela la pressoit.
Un jour la pauvre en venant par la plaine,
Où en cerchant Roger elle passoit,
Print un rapport pour nouvelle certaine
Qui si avant dans le cœur luy passa,

ante la postérité qui doit naître d'elle et de Roger. En erchant à rendre la métaphore, La Boëtie est bizarre presque inintelligible; du reste toute cette strophe, ısi que les deux précédentes, est lâche et faible : quel gret se peint dans la gradation de ce dernier vers, si ıparfaitement senti par le traducteur (St. 25),

De' miei dolci, sicuri, almi riposi!

1. Pour *seureté*, sûreté : abréviation fort usitée dans s vers au XVI[e] siècle, mais que l'âge suivant devait re-:er, ainsi que presque toutes les licences de ce genre. Ce mot, dit Vaugelas, quoiqu'il semble en parlant qu'on le fasse que de deux syllabes, est toujours de trois, et n'est pas même permis en vers de ne le faire que de ıux. » *Remarq.*, t. II, p. 305.
2. Qu'il sera ramené près d'elle par l'amour qu'il lui juré....
3. On dit encore : Il se *repaît* d'espoir.

Que tout l'espoir tout d'un coup il chassa.
Par un Gascon qui avoit esté pris
Des Sarrasins, à la grande journee[1]
Qui fut donnee au devant de Paris[2],
Fut ceste alarme à l'amante donnee.
Cestuy luy a de poinct en poinct appris
Comment s'estoit la guerre demeinee[3]:
Elle en propos de Roger se jecta,
Et sans bouger à ce but s'arresta.
Rien à conter le Gascon ne laissa,
Ayant du camp bien grande cognoissance:
Il luy conta que Roger ne cessa
Tant qu'il eust mis Mandricard à oultrance[4];
Mais que si fort Mandricard le blessa,
Qu'un mois sa vie en fut hors d'esperance.
S'il se fust lors de parler arresté,
La vraye excuse à Roger c'eust esté.
Mais puis il dit, qu'une dame on appelle
Marphise au camp, et que chascun la vante,
Qu'on doubteroit si la face est plus belle,
L'esprit plus vif, ou la main plus vaillante[5]:

1. « *Journee*, dit Borel, se prend ou pour le chemin d'un jour, ou pour une bataille; » et sur ce propos il cite la réponse faite à un prince étranger qui demandait combien il y avait de *journées* jusqu'à Paris : Si vous en entendez par là des jours de marche, il y en a très-peu; mais si vous voulez dire des batailles, vous nè sauriez les compter. V. *Tresor de Recherch.*, p. 284.

2. V. le *Roland Furieux*, c. 30.

3. Tout ce qui s'était passé dans le combat (d'Agramant) : *demeiner* un combat, un proces, joye, douleur, marchandise, etc.; locutions données par Nicot.

4. « Combatre *à oultrance*, » c'était s'efforcer de s'arracher la vie l'un à l'autre : « Mettre un ennemi *à oultrance*, » en finir avec lui, le tuer.

5. Dans ces vers, le traducteur est plus rapide que l'ori-

Que Roger l'ayme, et qu'il est aymé d'elle,
Que peu souvent l'un de l'autre s'absente,
Et par le camp que le commun bruit vole,
Qu'ils ont donné l'un à l'autre parole;
 Que lon n'attend fors que Roger guarisse,
Pour faire apres de leurs nopces la feste;
Qu'il n'est aucun qui ne s'en resjouisse,
Et qui de veoir ce jour là ne souhaite[1].
Aucun n'y a que souhaiter ne feisse[2],
Sçachant des deux la valeur si parfaite,
D'en veoir sortir la plus vaillante race,
Qu'on veit jamais en ceste terre basse[3].
 Un crevecœur, une douleur extreme,
Oyant ce conte, assaillit Bradamant,
Si que[4] de cheoir elle fut lors à mesme:

ginal. On remarquera, en passant, que cette strophe et la suivante sont exclusivement composées de rimes féminines, le mélange réglé des masculines n'étant pas encore, comme on l'a dit, réputé nécessaire.

1. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la racine de ce mot est l'ancien verbe *haiter*, agréer, plaire. « Cela me *haite* bien, » dit Nicot, signifie : cela est à mon gré; d'où *souhait* et *souhaiter*. Il a fait cela *de bon souhait*, c'est-à-dire, de bonne volonté; il est *de hait*, dispos et gai; *deshaité*, mal à son aise : termes fort usités dans nos vieux auteurs.

2. Il n'est personne que je ne pourrais porter à désirer, s'il connaissait.... En d'autres termes : tous concevraient le désir et l'espérance.... La forme *feisse*, dissyllabe, rappelle l'ancien verbe *feïre*, faire.

3. La Boëtie a ensuite passé trois stances, où le poëte explique l'erreur de l'armée et du chevalier gascon, *qui aimait trop à parler*, comme remarque l'Arioste.

4. « Il y avoit à gagner de dire *si que* pour *de sorte que*, ou *de manière que*, » remarque judicieusement La Bruyère, c. 14. La poésie doit surtout regretter ces tours rapides qui n'ont pas été remplacés.

Elle tourna[1] son destrier[2] vistement,
Sans dire mot; et chassant de soy mesme
Tout son espoir, et pleine de torment,
De jalousie et de despit comblee,
Toute en fureur en sa chambre est allee.
  Comme elle estoit armee elle se couche
Dessus le lict, virant la face en bas,
Et là de draps elle remplit sa bouche,
Pour se garder qu'elle ne criast pas[3] :
Mais ce propos qui tant au cœur luy touche,
Luy donne tant de rigoureux combats,
Que ne pouvant son martyre cacher,
Force luy fut la bride luy lascher[4].
  A qui meshuy doy je croire, dit elle,
O miserable, helas! or dis je bien,

1. *Trouva*, porte l'édition originale; leçon évidemment fautive : *voltò*, dit l'Arioste.

2. Cheval de joute et de bataille, en latin, *dextrarius*, parce qu'on le menait à la main : terme particulièrement usité en poésie. On se servait en prose, comme on le voit dans Villehardouin, du mot *cheval* ou *palefroy*, en italien, *palafreno*. Ce dernier, que Nicot présume composé de ces trois autres : *par le frein*, ne désigna plus guère dans la suite qu'une monture de dame. L'un des chapitres de Montaigne, I, 48, porte ce titre : « *Des destriers.* »

3. Le poëte italien est noble dans cette peinture de la douleur; le traducteur ne l'est pas, quoiqu'il traduise, ou plutôt parce qu'il traduit littéralement.

4. Vaincue par le désespoir, Bradamante, au milieu d'une douleur effrénée qui semble présager de furieuses imprécations, ne trouve plus que de tendres plaintes. Il y a là un beau contraste. Virgile, Catulle, Racine dans le rôle d'Hermione et de Roxane, enfin tous les grands peintres de l'amour et de la jalousie, ont reproduit à l'envi ces brusques changements de la passion, tour à tour terrible et faible, ne s'élançant par bonds que pour retomber bientôt sur elle-même.

Tous ont le cœur felon[1] et infidele,
Puis qu'infidele, o Roger, est le tien,
Que j'estimois si humain et fidele.
Voy ton debvoir, voy le merite mien,
Et juge apres s'en histoire ancienne[2],
Onc cruauté s'approcha de la tienne.

Pour quoy Roger, comme on ne voit pas un
Tant beau que toy, tant pourveu de vaillance,
Et qu'en façon, ny gentillesse[3], aucun
Ny tant que toy, ny pres de là s'avance;
Pour quoy aussi ne fais tu que chascun
Treuve entre tant de vertus la constance?
Pour quoy n'as tu pour ta louange entiere,
La foy, qui est des vertus la premiere?

1. *Fel*, *felon* (fallo), déloyal, trompeur : ainsi Catulle :

Jamjam nulla viro juranti femina credat,
Nulla viri speret sermones esse fideles.
(*Epithal. Pelei et Thetidos*, v. 143.)

2. *Ancien* formait trois syllabes. Du Bellay, dans sa complainte sur la mort du duc Horace Farnaize : »

Par la dextre horacienne
Il (le Tibre) esperoit quelque jour,
De sa fortune *ancienne*
Veoir quelque brave retour.

f. les *Regrets*, s. 112; Regnier, *Sat.* X, 141, etc.

3. Noblesse, générosité : « On a dit *gent*, le corps *ent*, remarque La Bruyère, c. 14 : ce mot si facile non-ulement est tombé, l'on voit qu'il a entraîné *gentil* ins sa chute. » Sur ce dernier terme, dont la signification du moins été fort restreinte, v. p. 102, n. 1. Marot, au mmencement de sa 15e élégie :

Ton *gentil* cœur si haultement assis,
Ton sens discret à merveille rassis,
Ton noble port, etc....

Ne sçais tu pas que sans la loyauté
Nulle vertu ne sçauroit apparoistre,
Comme il n'est point de si grande beauté
Qui sans clarté se peust faire cognoistre?
Tu trompes une, est ce grand' nouveauté,
Estant son Dieu, son idole et son maistre;
Une à qui lors ton langage eust fait croire
Que du soleil la lumiere estoit noire[1]!

Puis que tu faus[2] à ce que tu promets,
De toy meshuy quel espoir doibt lon prendre?
Que craindras tu[3], puis que meurtrier[4] tu es
D'une qui t'ayme et ne se veut defendre?
Si moy qui t'ayme en ce torment tu mets,
Tes ennemis qu'en peuvent ils attendre?
Au ciel n'a point de justice, je pense,
Si ce forfait demeure sans vengence[5].

1. Idée énergique et touchante ; mais le français n'est qu'un pâle reflet de l'italien. Tibulle avait dit quelque chose de semblable, I, 10, 35 :

Illis eriperes verbis mihi sidera cœlo
Lucere, et puras fluminis ire vias.

2. On disait alors également : *je fau* (*faus*), *tu faus*, *il faut*, à l'indicatif présent du verbe *faillir ;* et *je faille*, *tu failles*, *il faille ;* v. Masset, *Acheminement à la langue françoise*, p. 27.

3. *De faire*, sous-ent.

4. On a vu plus haut, p. 475, n. 6, que *meurtrier* ne faisait que deux syllabes. De là le verbe *meurtrir*, dont l'ancien sens se reconnaît dans ce vers de Racine (*Athalie*, acte V, sc. 6) :

Allez, sacrés vengeurs de vos princes *meurtris ;*

mais depuis longtemps, par un caprice de l'usage, il ne signifie plus que *faire des meurtrissures*, *des contusions*. Plus conséquents que nous, les Anglais emploient encore dans un même sens *to murder* et *murderer*.

5. Ici le traducteur s'est arrêté, quoique l'épisode des

CHANSON[1].

Si j'ay perdu tant de vers sur ma lyre[2],
O inconstante, à bien dire de toy,
Or j'en veus faire autant pour m'en desdire.
Ceux qui liront ton infame inconstance,

aintes de Bradamante ne fût pas terminé entièrement, et ı'il n'eût point atteint la moitié du 32e chant de l'Arioste. n peut croire qu'il fut rebuté par la fatigue d'une lutte, ıssi pénible qu'infructueuse, pour reproduire la beauté ȝ l'original.

1. L'ancienne vogue de la *chanson* fut, au XVIe siècle, 'avement compromise par le triomphe de la réforme littraire proclamée par Du Bellay : « Laisse moy là, disait :lui-ci, dans son *Illustration de la Langue françoise*, 4, toutes ces vieilles poësies, telles que rondeaux, baldes, virelais, chants royaux, *chansons* ; » mais ce derer genre avait de trop profondes racines dans l'esprit ançais pour ne pas survivre à cette injuste proscription. uant à cette *chanson* de La Boëtie, on aurait pu l'appeler *egie* avec plus de justesse, ct on peut même la rapproıer, pour le sujet ainsi que pour les détails, de la 8e et ȝ la 14e des *Elegies* de Marot. Le même sujet a été traité ıssi par Tibulle, I, 10; III, 4 et 6, *ad fin.;* Properce, II, 8.

2. On peut voir, pour le mètre de cette pièce, les *Etudes ır La Boëtie*, p. 135. — Le premier vers rappelle un ait de Tibulle, II, 4, 13 :

Nec prosunt elegi, nec carminis auctor Apollo ;

ce passage des *Elegies* de Ronsard :

Que me servent mes vers et les sons de ma lyre ?
Je pleure, je me deuls, je suis plein de martyre,
Je fay mille sonnets, je me romps le cerveau
Et ne suis point aymé....

Et les reflots[1] de ta perjure[2] foy,
En t'oultrageant m'en feront la vengence.
  Il ne faut pas que si fiere te rende,
Comme autresfois, ceste grande beauté :
C'estoient mes vers qui la te faisoient grande[3].
  Par moy estoient ces roses amassees,
Qui jusqu'ici en ta face ont esté,
Et or par moy te seront effacees.
  Je t'ay donné ceste face tant belle :
Je veux tout prendre, et qu'on ne puisse veoir
Rien plus en toy que ton cœur infidele.
  C'est tout le bien qu'ores[4] avoir je puisse,
Que cognoissance un chascun puisse avoir
De mon malheur, helas ! et de ton vice.
  Quand par mes vers je te verray mauldite,
Dedans mon cœur ce seul regret j'auray,
Que pour ton mal ta peine est trop petite.
  Mais si encor ce n'est vengence entiere,
En te blasmant au moins j'arracheray
Jusques au fond toute l'amour premiere.

1. Même sens que *reflux*, mais dès lors moins usité : « *Flux* et *reflux*, dit Nicot, c'est comme si vous disiez *flot* et *reflot*, tout ainsi que *floter* et *refloter*. »

2. (Perjurus) ; *parjure*, était déjà plus généralement employé : v. Nicot.

3. Ce privilége des poëtes d'embellir, d'illustrer celles qu'ils aiment, a souvent été célébré. Properce, III, 2, 15 :

Fortunata meo si qua es celebrata libello !
  Carmina sunt formæ tot monumenta tuæ.

Cf. *Id.*, II, 34, à la fin ; Tibulle, I, 4, 59 ; Ovide, *de Mort. Tibul.*, 31 ; Bertin, *Amours*, III, 1 ; Lamartine, *Médit.* III, *à Elvire*.

4. *Actuellement*, comme dans ce vers de Regnier, *Eleg.* IV :

Et mon honneur passé m'est *ores* une honte....

De mon dur mal je veus que ce bien sorte,
Que mon exemple apres moy gardera[1]
Que tu ne trompe[2] aucun de mesme sorte.
Mais si quelqu'un encor l'amour n'evite,
M'ayant ouy, celuy meritera
Ce que je souffre à ceste heur' sans merite.
Helas! dis moy, o traistre[3] et desloyale,
Qu'est ce qui t'a despleu en moy, sinon
Contraire à toy, ma volonté loyale?
Qu'as tu gaigné à changer de courage[4],
Sinon de perdre et ta foy et ton nom,
Et mon cœur tien, plus que le tien volage[5]?
Fay, faulse, fay de tous amans la preuve[6];
Puis dis que j'ay deservy[7] ce torment,
Si tant que moy aucun ferme s'en treuve.
Tu mesuras ainsi ma recompense,
Que nous estions constans esgalement,
Moy en l'amour, et toy en l'inconstance[8].

1. Empêchera....
2. Pour *trompes :* c'est une de ces licences, dont l'usage était rare même à cette époque, et que les progrès du goût devaient bientôt entièrement interdire.
3. On disait aussi, et de préférence, *traistreuse* au féminin, comme je l'ai remarqué plus haut.
4. De sentiments : on a déjà vu *courage* pour *esprit*, *cœur*, p. 304, n. 4. Du Bellay, 39e sonnet de l'*Olive :*

> Non la beauté qui un leger *courage*
> Peut esmouvoir....

Et sonnet 50e, *ibid.* :

> Lors je pourrois fleschir vostre *courage*.

5. Ce vers subtil veut dire sans doute : Et de perdre mon cœur qui t'appartenait plus encore que ton propre cœur, si peu sûr de lui, si changeant.
6. On dirait aujourd'hui : l'épreuve.
7. Mérité.... V. p. 432 n. 5.
8. Imitation italienne : on sait que de tels concetti se

Les vens aux bords tant de vagues n'ameinent[1],
Lorsque l'hyver est le maistre de l'eau,
Comme de flots dans ton cœur se promeinent.
L'automne abbat moins de feuilles aux plaines[2],
Moins en refait le plaisant renouveau[3],
Que tu desfais et fais d'amours soudaines.
O quelle amour mon amour eust conquise,
O que de foy ma foy eust peu gaigner,

trouvaient mêlés, dans les modèles que suivait alors l'esprit français, aux accents de la plus ardente passion.

1. Comparaison antique, comme celle qui va suivre : Properce avait dit, *El.*, II, 4, 11 :

Non ita carpathiæ variant aquilonibus undæ.
Nec dubio nubes vertitur atra noto :

Cf. *ibid.*, 28, 8. Bon. des Perriers (conte nouveau *à la royne de Navarre*), parle aussi d'une fille *plus variable*,

Plus inconstante et trop moins arrestee
Que n'est la plume au vent mise et jectee,
Ou l'eau qui court par les prez verdoyans.

2. Quam multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia....

Æn., VI, 309 ; et déjà Virgile avait emprunté cette comparaison à Homère : v. Heyne, au vers cité. En outre Properce, II, 9, 33 :

Non sic incerto mutantur flamine syrtes,
Nec folia hiberno tam tremefacta noto.

3. (Renovare). Ce mot si expressif pour désigner le *printemps,* cette âme des arbrisseaux, comme l'a dit Ronsard (*Eleg.*), est fort employé au XVI[e] siècle : le même poëte souhaite, dans ses *Amours à Astree :*

.... Que ses beaux ans, en despit de vieillesse,
Ainsi qu'un *renouveau* soient tousjours en jeunesse.

Ailleurs il s'adresse *à l'alouette ;* il voudrait

L'oyant chanter au *renouveau*,
Comme elle devenir oiseau.

S'ailleurs qu'en toy ma fortune l'eust mise!
Si un cœur ferme et constant se peut rendre,
Mon cœur l'eust peu à tous cœurs enseigner,
Fors qu'au tien seul, qu'il vouloit seul apprendre[1].
Or voy je à clair, desloyale, tes ruses :
Non que devant tu n'en ayes usé ;
Mais lors pour toy je faisois tes excuses.
Excuse toy ores, s'il se peut faire.
Mais tu sçais bien, toy qui m'as abusé,
Quand je la voy que ta faute est trop claire.
Tu fais grand cas de ta race, o legere,
Tu mens : ce fut la mer qui te conceut[2],
Et quelque vent de l'hyver fut ton pere.
L'eau et le vent, voylà ton parentage :
Puis en naissant celle qui te receut,
A mon advis, c'est la lune volage[3].
Songer ne puis qui t'auroit allaictee;
Mais enseignee et faite de la main

1. Instruire, former à la constance.

2. Quod mare conceptum spumantibus exspuit undis;

Catulle, *Epithal. Pelei et Thetidos*, v. 155. On retrouve aussi dans ce passage le mouvement d'une imprécation de Virgile, *Æn.*, liv. IV, v. 365 :

Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide.... etc.

Remarquons d'ailleurs que dans le poëte français la mer, ainsi que le vent, est l'emblème de l'inconstance.

3. Dans les mots *lunet* et *lunatique*, dont le second seul nous est resté, subsiste la trace des anciennes superstitions qui liaient, par un rapport mystérieux, les mouvements déréglés de l'esprit au cours et aux influences de la lune : de là autrefois *lunage*, humeur fantasque, caprice insensé.

Tu fus, pour vray, du muable Protee[1].
  Encor la mer maintesfois est bonnasse;
Le vent parfois est paisible et serein :
Mais de changer tu ne fus oncques lasse.
  Encor Protee, apres mainte desfaite,
Lier se laisse; et qui te liëra[2],
Puis que le neud de ma foy ne t'arreste?
  Tout à la fois le ciel, comme je pense,
Ferme en un lieu son tour arrestera,
Et ton cœur faulx prendra quelque asseurance[3].
  Las, que de toy pauvrement je me venge!
Je te reprens de ta legereté,
Et tu en fais, perverse, ta louange.
  Aussi je sens que lorsque je m'essaye
De dire mal de ta desloyauté,
C'est lors, helas, que je touche ma playe!
  O moy chestif[4], si ma force est si vaine
Qu'il faut que moy qui pour elle me deuls[5],
Pour la punir, j'augmente encor ma peine!
  Va traistre, va, je quite la vengence;
Je n'en veus plus : tout le bien que je veus,
C'est que de toy je n'aye souvenance.

1. V. Homère, *Odyss.*, IV, v. 455, 463; Virgile, *Georg.*, IV, 406, 411; 441, 443; Hygin, *Fab.* 118.

2. Ce dernier mot forme trois syllabes.

3. Deviendra constant. *Asseurance* est ici synonyme de fidélité.

4. Oh! que je suis à plaindre....

5. (Doleo) : v. p. 341, n. 3.

SONNETS[1].

I.

L'un chante les amours de la trop belle Heleine[2],
L'un veut le nom d'Hector par le monde semer,
Et l'autre par les flots de la nouvelle mer[3]

1. On peut voir, au sujet de cette nouvelle série de sonnets, les *Etudes sur La Boëtie*, p. 148 et suiv. Ils furent composés, ainsi que nous l'apprend Montaigne, *Ess.*, I, 28, « comme il estoit à la poursuite de son mariage, en faveur de sa femme. » C'est ainsi qu'à la même époque, un autre poëte bordelais, Pierre de Brach, chanta en vers fort admirés de Guillaume Colletet (*Vies des poëtes françois*, art. *de Brach*), « la Tholosaine Aymee, qui devoit estre sa femme ; » et Salmon Macrin, célébré par Du Bellay, illustra aussi de la même manière sa femme Gélonis.

2. Ces premiers vers rappellent le début des poésies d'Anacréon, qui venaient d'être retrouvées par H. Estienne,

Θέλω λέγειν Ἀτρείδας,
Θέλω δὲ Κάδμον ᾄδειν....,

et, pour le mouvement, l'ode d'Horace I, 7 :

Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenem....

3. Parti de Thessalie, Jason traversa, pour arriver en Colchide, la mer Égée, l'Hellespont, la Propontide, le Bosphore de Thrace et le Pont-Euxin : c'est sans doute cette dernière mer, jusqu'alors inconnue, que le poëte appelle ici la nouvelle mer. Un de ses promontoires avait reçu le nom de *Promontoire de Jason*; et dès le début de son poëme sur les Argonautes, Valérius Flaccus célèbre la hardiesse de cette navigation à travers des mers inexplorées :

Prima deum magnis canimus *freta pervia* natis.

Cf. *Id.*, c. I, v. 7.

Conduit Jason gaigner les thresors de la laine[1].

Moy je chante le mal qui à son gré me meine:
Car je veus, si je puis, par mes carmes[2] charmer
Un torment, un soucy, une rage d'aymer,
Et un espoir musart, le flateur de ma peine.

De chanter rien d'autruy meshuy qu'ay je que faire[3]?
Car de chanter pour moy je n'ay que trop à faire.
Or si je gaigne rien à ces vers que je sonne[4],

Ma dame tu le sçais, ou si mon temps je pers:
Tels qu'ils sont, ils sont tiens: tu m'as dicté mes vers,
Tu les as faits en moy[5], et puis je te les donne.

1. La Toison d'or: v. outre le poëme précédemment cité, ceux d'Orphée et d'Apollonius de Rhodes; Pindare, *Pyth.*, IV; Hygin, *Fab.*, 14, etc.

2. (Carmina) chants, vers....

3. Quid mihi profuerit velox cantatus Achilles?
Quid pro me Atrides alter et alter agant?
(Ovide, *Amor.*, II, 1, 29.)

(Venus) non patitur Scythas
Et versis animosum equis
Parthum dicere, nec quæ nihil attinent.
(Horace, *Od.*, I, 19, 10.)

4. Je chante: Du Bellay, dans un éloge consacré à Pierre de Ronsard, » lui dit

Que les nymphes du Loir apres luy vont *sonnant;*

puis il ajoute, en adressant à celles-ci la parole:

Meinez sous tel *sonneur* vostre danse sacree.

V. encore p. 370 n. 4.

5. Idée gracieuse, que Bon. des Periers, dans des vers à Marguerite de Navarre, n'a pas exprimée avec moins de charme: Arrêtez-vous, dit-il, ô mes petits vers,

Et merciez amitié et la dame
Dont vous tenez, si n'estes ignorans,
Tout ce qu'avez, le corps, l'esprit et l'ame.

II.

J'allois seul remaschant[1] mes angoisses passees :
Voyci (dieux, destournez ce triste malencontre[2] !)
Sur chemin d'un grand loup l'effroyable rencontre,
Qui vainqueur des brebis de leur chien delaissees,

Tirassoit[3] d'un mouton les cuisses despecees,
Le grand dueil du berger[4] : il rechigne[5] et me montre
Ses dents rouges de sang, et puis me passe contre,
Menassant[6] mon amour, je croy, et mes pensees.

De m'effrayer depuis ce presage ne cesse :
Mais j'en consulteray sans plus à[7] ma maistresse.
Onc par moy n'en sera pressé le Delphien :

1. Terme fort énergique dans son acception figurée (comme *remandere* des latins) que nous avons malheureusement perdue.

2. Un de ces substantifs assez nombreux dont le genre a changé ; il est du féminin.

3. Fréquentatif, aujourd'hui trivial ; il n'est pas donné par Nicot.

4. Rejet brusque, apposition dans le goût des Grecs et des Romains. On sait que Ronsard avait cru pouvoir transporter ces effets dans notre poésie, et, que par son exemple, il en avait popularisé l'emploi.

5. Rac. chien : c'est proprement faire la grimace d'un chien que l'on fâche et qui gronde; *rechin*, de mauvaise humeur. Foulques d'Anjou avait été désigné par ce surnom, à cause de l'expression dure de sa physionomie irritée.

6. On écrivait plus généralement *menaçant :* rac. : *minaciæ*, mot employé par Plaute, *Miles glor.*, II, 4, 21 :

Non possunt mihi *minaciis* tuis hisce oculi fodiri.

Cf. id., *Truc.*, V, 56 ; *Rud.*, III, 3, 16.

7. *Avec* était plus souvent joint à ce verbe.

Il le sçait, je le croy, et m'en peut faire sage[1];
Elle le sçait aussi, et sçait bien d'avantage,
Et dire, et faire encor, et mon mal et mon bien.

III.

Elle est malade, helas ! que faut il que je face[2]?
Quel confort, quel remede? O cieux, et vous m'oyez,
Et tandis[3], devant vous, ce dur mal vous voyez
Oultrager sans pitié la doulceur de sa face[4] !

Si vous l'ostez, cruels, à ceste terre basse,
S'il faut d'elle là hault que riches vous soyez[5],
Au moins pensez à moy, et, pour Dieu, m'ottroyez

1. Instruit.... Virgile, dans l'*Énéide*, VII, 645 :

> Et meministis enim, divæ, et memorare potestis.

2. On peut, sur cette pièce, rapprocher de La Boëtie, Properce, II, 28 ; Tibulle, IV, 4 ; Pétrarque, *Sonn.* 151 et 195 ; l'élégie de Marot « sur la maladie de s'amie, » dans les *Chants divers*, et le sonnet 103e de l'*Olive* de Du Bellay.

3. Cependant : *tandis* n'était pas alors suivi de *que* ; v. M. Génin, *Variat. du lang. fr.*, p. 241, n. 1 ; cf. *Remarques* de Vaugelas, t. I, p. 228.

4. Ainsi Marot, pass. cité :

> .... Seigneur, il semble, tant est belle,
> Que plaisir prins à la composer telle....
> Ne souffre pas advenir cest oultrage,
> Que maladie efface ton ouvrage.

5. Expression antique : Sophocle, au début de l'*Œdipe roi*, v. 31, dit que le royaume de Pluton est *enrichi* par la contagion qui dévore en foule les citoyens, Ἅδης πλουτίζεται. La Fontaine, dans sa fable des *Animaux malades de la peste*, peint aussi d'un trait ce fléau, qu'il montre

> Capable d'*enrichir* en un jour l'Achéron.

Qu'au moins tout d'une main Charon tous deux nous passe[1];

Ou s'il est, ce qu'on dit des deux freres d'Heleine[2],
Que l'un pour l'autre au ciel, et là bas se promeine[3],
Or accomplissez moy une pareille envie :

Ayez, ayez de moy, ayez quelque pitié ;
Laissez nous, en l'honneur de ma forte amitié[4],
Moy mourir de sa mort, ell' vivre de ma vie.

IV.

O qui a jamais veu une barquette telle,
Que celle où ma maistresse est conduite sur l'eau?
L'eau tremble, et s'efforçant sous ce riche vaisseau,
Semble s'enorgueillir d'une charge si belle[5].

On diroit que la nuict à grand's trouppes appelle
Les estoilles, pour veoir celle dans le bateau,
Qui est de nostre temps un miracle nouveau,

1. Una ratis fati nostros portabit amores
Cærula ad infernos velificata lacus.
Si non unius, quæso, miserere duorum :
Vivam, si vivet ; si cadet illa, cadam.
(Properce, *El.*, II, 28, 39 ; cf. *ibid.*, 20, 18.)

2. Si ce que l'on rapporte des.... est vrai....

3. Si fratrem Pollux alterna morte redemit,
Itque reditque viam toties...

Virgile, *Æn.*, VI, 121. Cf. Homère, *Odys.*, XI, 302, et Pindare, *Nem.*, X, 142.

4. Souvent ce mot est pris au XVIe siècle pour *tendresse passionnée*, *amour*.

5. On peut rapprocher cette pièce de la *Canz.* 3 et surtout du *Sonn.* 189 de Pétrarque.

Et que droict sur son chef[1] tout le ciel estincelle.

Pour vray onc je ne veis une nuict estoillee
Si bien que celle nuict qu'elle s'en est allee :
Tous les astres y sont, qui comptent estonnez
Les biens qu'ils ont chascun à ma dame donnez;
Mais ils luisent plus clair, estans rouges de honte
D'en avoir tant donné qu'ils n'en sçachent le compte[2].

V.

Au milieu des chaleurs de juillet l'alteré[3],
Du nom de Marguerite une feste est chomee,
Une feste à bon droict de moy tant estimee :
Car de ce jour tout l'an ce me semble est paré[4].

1. Synonyme de *tête* à cette époque et préféré par les poëtes, comme plus noble. Ronsard, dans son hymne *au printemps :*

> Trois fois je te salue, et trois fois je te prie
> D'esloigner tout malheur *du chef* de mon Alvie;

Ailleurs il dit que Jésus-Christ, de retour parmi nous, à la vue des désordres de ce monde,

> Priroit qu'un traict de feu luy accablast *le chef.*

De même, D'Aubigné, dans la pièce intitulée *l'Hiver :*

> *Mon chef* blanchit dessous les neiges entassees.

Cf. Du Bellay, *Olive,* sonn. 1 et 2; etc.

2. Les sonnets de Pétrarque, et tous ceux des poëtes ses imitateurs, sont pleins de ces exagérations de la galanterie qui passèrent de là dans les romans et régnèrent sur notre théâtre jusqu'au temps où le bon sens du sévère Boileau en fit justice : cf. particulièrement Du Bellay, dans l'*Olive*, sonnets 6, 7, 8, etc.

3. Cum sitiunt herbæ...
(Virgile, *Georg.*, IV, 403.)

4. At tu, Natalis, multos celebrande per annos,
Candidior semper, candidiorque veni.

Tibulle, *El.*, I, 7, 63; cf. Properce, III, 10.

Ce beau et riche nom, ce nom vrayment doré,
C'est le nom bienheureux dont ma dame est nommee,
Le nom qui de son los[1] charge la renommee,
Et qui, maugré les ans, de vivre est asseuré.

Ou l'encre et le papier en ma main faillira,
Ou ce nom en mes vers par tout le monde ira[2].
Il faut qu'elle se voye en cent cartes[3] escrite,

Et qu'un jour nos nepveux, estonnez en tous temps,
Soit hyver, soit esté, sans faveur du printemps,
Voyent dans le papier fleurir la Marguerite[4].

VI.

Ou soit lors que le jour le beau soleil nous donne,

1. De sa gloire (qu'elle a mission de répandre) : *los*, louange, que l'on a déjà rencontré dans les premiers *sonnets*, vieillissait à cette époque ; il n'est pas donné par Nicot.

2. Ronsard avait dit dans ses *Amours de Cassandre :*

Donne moy l'encre et le papier aussi :
En cent papiers, tesmoings de mon soucy,
Je veux tracer la peine que j'endure,
En cent papiers plus durs que le diamant ;
A fin qu'un jour nostre race future
Juge du mal que je souffre en aymant....

3. « *Carte* est, dit Nicot, le papier dont on use à escrire ; » de là, cette locution proverbiale : *donner carte blanche*, signer un papier, en laissant à un autre la liberté de le remplir.

4. Jeu de mot, fort en vogue à cette époque, grâce à la réputation de « ceste grande princesse, Marguerite, royne de Navarre, laquelle feit paroistre par ses *Marguerites des Marguerites* (ainsi est intitulee sa poësie), combien peut l'esprit d'une femme, quand il s'exerce à bien faire ; » Pasquier, *Rec. de la France*, VII, 6.

Ou soit quand la nuict oste aux choses la couleur[1],
Je n'ay rien en l'esprit que ta grande valeur[2];
Et ce souvenir seul jamais ne m'abandonne.

A ce beau souvenir tout entier je me donne,
Et s'il tire avec soy tousjours quelque douleur,
Je ne prens pas cela toutesfois pour malheur,
Car d'un tel souvenir la douleur mesme est bonne.

Ce souvenir me plaist encor qu'il me tormente,
Car rien que tes valeurs à moy il ne presente.
Il me desplait d'un poinct, qu'il faít que je repense

Une grace cent fois. Or meshuy voy je bien,
Pour pouvoir penser tout ce que tu as de bien,
Qu'il ne faut pas deux fois qu'une grace je pense[3].

VII.

Je publiray ce bel esprit qu'elle a,
Le plus posé, le plus sain, le plus seur,
Le plus divin, le plus vif, le plus meur,

1. Virgile, *Æn.*, VI, 272:
.... Rebus nox abstulit atra colorem.

2. Ton grand mérite; plus bas, *les valeurs :* tes perfections.

3. Délicatesses subtiles, compliments quintessenciés, qui trouvèrent longtemps un dernier refuge, pendant le grand siècle, à l'hôtel de Rambouillet, et furent enfin voués au ridicule par leur exagération même. Toutefois, il faut le reconnaître, ces sentiments, nés du respect des nations germaines pour les femmes, que le moyen âge et surtout les croisades avaient encore fortifié, tiraient leur racine de nos vieilles mœurs : v. *Rec.* de Pasquier, VII, 3; p. 604 de l'édit. de Paris, 1621.

Qui onc du ciel en la terre vola[1].

J'en sçay le vray ; et si cest esprit là
Se laissoit veoir avecques sa grandeur,
Alors vrayment verroit lon par grand heur
Les traicts, les arcs, les amours qui sont là.

A le vanter je veux passer mon aage :
Mais le vanter, comme il faut, c'est l'ouvrage
De quelque esprit, helas, non pas du mien[2],

Non pas encor de celuy d'un Virgile,
Ny du vanteur du grand meurtrier Achile ;
Mais d'un esprit qui fust pareil au sien.

VIII.

Je veux qu'on sçache au vray comme elle estoit armee
Lors qu'elle print mon cœur au dedans de son fort[3],
De peur qu'à ma raison on n'en donne le tort,
Et de m'avoir failly qu'elle ne soit blasmee.

1. Du Bellay célèbre à peu près ainsi celle qu'il a chantée sous le nom d'*Olive :*

> Le ciel usant de libéralité,
> Meit en l'esprit ses semences encloses,

sonnet 2 ; au 3e, il se plaît encore à reconnaître

> Que pour l'esprit elle est la souveraine.

Cf. Id., *sonn.* 18, etc ; et Pétrarque, *Sonn.* 178 et 179. On remarquera que ce genre d'éloges distingue entièrement l'amour moderne de celui des anciens.

2. Cf. Horace, *Od.*, I, 6, 5 ; et Pétrarque, *Sonn.* 18 et 114.

3. *Intra sua munimenta ;* c'est ainsi que Nicot traduit cette métaphore empruntée à deux arts pratiqués de nos pères avec autant de goût que de succès, à la guerre et à la chasse : v. le *Thresor*, p. 295.

Sa doulceur, sa grandeur, ses yeux, sa grace aymee,
Fut le rang qui premier feit sur moy son effort;
Et puis de ses vertus un autre rang plus fort,
Et son esprit, le chef de ceste grande armee.

Qu'eusse je fait tout seul ? je me suis laissé prendre;
Mais à son esprit seul je me suis voulu rendre.
C'est celuy qui me print, qui à son gré me meine,

Qui de me faire mal a eu tant de pouvoir :
Mais puis qu'il faut souffrir, je me tiens fier d'avoir
Une si grand' raison d'une si grande peine.

IX.

Maint homme qui m'entend, lors qu'ainsi je la vante,
N'ayant onc rien pareil en nulle autre esprouvé,
Pense, ce que j'en dis, que je l'aye trouvé [1],
Et croit qu'à mon plaisir ces louanges j'invente[2].

Mais si rien de son los en sa faveur j'augmente,
Si de mentir pour elle il m'est onc arrivé,
Je consens que je sois de son amour privé;
Je consens, si je mens, que mon espoir me mente.

Qui ne m'en croit, la voye : il aura lors creance
De plus que je n'en dis, d'autant comme j'en pense.
Aussi, pour dire vray, ce n'est pas là le doubte,
Si je la loue plus qu'elle n'a merité [3],

1. Imaginé à plaisir : de là *trouveur*, auteur. *Trouvadours*, *troubadours* et *trouvères*, c'étaient des inventeurs de chants, de romans ou de contes : v. le *Tresor d'antiquitez* de Borel, p. 434, et les *Rec.* de Pasquier, VII, 4 et 5.
2. Cf. Pétrarque, *Sonn.* 209 et 210.
3. A la vérité, si l'on peut concevoir quelque doute, ce n'est pas sur la justice des éloges que je lui donne....

Si je faus[1] en disant plus que la verité :
Le doubte est si je faus à ne[2] la dire toute.

X.

Ores je te veus faire un solennel serment,
Non serment qui m'oblige à t'aymer d'avantage,
Car meshuy je ne puis ; mais un vray tesmoignage
A ceux qui me liront, que j'ayme loyaument[3] :

C'est pour vray, je vivray, je mourray en t'aymant[4].
Je jure le hault ciel[5], du grand Dieu l'heritage,
Je jure encor l'enfer, de Pluton le partage,
Où les parjur's auront quelque jour leur torment ;

Je jure Cupidon, le dieu pour qui j'endure ;
Son arc, ses traicts, ses yeux, et sa trousse[6] je jure ;

1. Si je trompe, si je manque à mon devoir...

2. Un doute plus fondé, plus légitime, c'est que je n'aie le tort de ne pas....

3. On disait alors *loyaument* ou *loyalement*, comme le remarque Nicot. Sur cette terminaison de nos adverbes en *ment*, voy. M. Raynouard, *Gramm. comp.*, p. 313-315.

4. Cf. Pétrarque, *Sonn.* 64, 199 et 200.

5. On peut regretter la brièveté, l'énergie rapide de ce tour ; alors on disait même en prose : *je jure Dieu*.

6. Carquois : sens qui a vieilli, mais alors fort reçu. Ronsard, dans ses *Amours diverses :*

> Amour, d'arc et de *trousse* et de fleches armé,
> Caché sous ton chevet, se tient en embuscade....

et Bon. des Periers (pièce à Du Peyrat) :

> Des pauvres cœurs esgarez
> Il poulse,
> D'arc et de *trousse*,
> Les pensers mal asseurez.

Je n'aurois jamais fait [1] : je veus bien jurer mieux,

J'en jure par la force et pouvoir de tes yeux,
Je jure ta grandeur, ta doulceur et ta grace,
Et ton esprit, l'honneur de ceste terre basse.

XI.

« Je sçay ton ferme cœur, je cognois ta constance :
Ne sois point las d'aymer, et sois seur que le jour,
Que mourant je lairray [2] nostre commun sejour,
Encor mourant, de toy j'auray la souvenance.

J'en prens tesmoing le Dieu qui les foudres eslance,
Qui rameinant pour nous les saisons à leur tour,
Vire les ans legers d'un eternel retour [3],
Le Dieu qui les cieux bransle à leur juste cadence [4],

Qui fait marcher de rang aux loix de la raison
Ses astres, les flambeaux de sa haulte maison,

1. Mais je n'aurais jamais fini de jurer (il me faut un serment qui résume tous les autres et réponde mieux à l'ardeur de ma passion)....

2. On lit encore dans une variante du *Cid*, acte V, scène 4 :

> Et le ciel, ennuyé d'un supplice si doux,
> Vous *lairra*, par sa mort, don Sanche pour époux.

Cette forme était un débris de l'ancien verbe *laier*; v. à ce sujet la 123e *Remarque* de Vaugelas.

3. . . . Qui res hominum ac deorum,
Qui mare et terras, variisque mundum
Temperat horis.
(Horace, *Od.*, I, 12, 14.)

4. Idées platoniciennes, dont on peut voir le dévelop-

Qui tient les gonds du ciel et l'un et l'autre pole[1]. »

Ainsi me dit ma dame, ainsi pour m'asseurer
De son cœur debonnaire, il luy pleut de jurer;
Mais je l'eusse bien creuë à sa simple parole.

XII.

J'ay un livre tuscan, dont la tranche est garnie
Richement d'or batu de l'une et l'autre part;
Le dessus reluit d'or; et au dedans est l'art
Du comte Balthasar[2], de la courtisanie[3]:

pement dans le *Timée*, et aussi dans la *République* de Cicéron, VI, 11.

1. Plusieurs de ces images paraissent empruntées à l'hymne sublime de Cléanthe :

Ζεῦ, φύσεως ἀρχηγὲ, νόμου μέτα πάντα κυβερνῶν....
.... σὺ κατευθύνεις κοινὸν λόγον, ὃς διὰ πάντων
Φοιτᾷ, μιγνύμενος μεγάλοις μικροῖς τε φάεσσιν....
(v. 2 et suiv.)

2. Baldassare Castiglione, que Nicot appelle, p. 161 du *Thresor*, Balthasar de Castillon, né en 1478, fait comte en 1513, mort en 1529, fut l'un des hommes les plus remarquables de l'Italie, dans la politique comme dans les lettres. Il cultiva l'amitié de Bembo, de Raphaël, de Michel-Ange, et fut honoré de la faveur du pape Léon X et de l'empereur Charles-Quint: celui-ci témoigna les regrets qu'il éprouvait de sa perte et honora dignement sa mémoire par ces paroles: « La mort nous a enlevé un des chevaliers du monde le plus accomplis. » Sa vie a été écrite par Serassi, qui ne fait pas difficulté de le comparer au Dante.

3. *De la contisanie*, porte l'édition originale. Il faut lire évidemment: *de la courtisanie*. Ainsi traduisait-on à cette époque le titre du livre de Balthasar, *l'Arte di cor-*

Où que je sois, ce livre est en ma compaignie[1].
Aussi c'est un present de celle qui despart
A tout ce qu'elle voit, à ce qui d'elle part,
Quelque part, quelque ray de sa grace infinie.

O livre bienheureux, mon Maron, mon Horace,
Mon Homer', mon Pindar'[2], ce semble, te font place.
Meshuy d'estre immortel tu te peux bien vanter;

Elle fait cas de toy : c'est asseurance entiere;
A qui ne plairas tu, ayant peu contenter
Des Muses la dixieme et certes la premiere?

legiana, l'art d'être parfait courtisan, ou plus simplement de vivre à la cour. Le courtisan s'appelait en italien, *cortegiano ;* en espagnol, *cortesano.* Sur cet ouvrage justement célèbre, qui parut en 1528 et dont Bembo revit toutes les épreuves, comme il nous l'apprend lui-même dans ses *Lettres* (Lett. à J. B. Ramusio, vol. II), on peut voir l'appréciation de Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VII, p. 550 et suiv. ; il avait été, dès 1537 traduit en français par Jean Chaperon, in-8°.

1. Ce livre toscan ou *tuscan*, comme l'appelait tout à l'heure La Boëtie. Il est à remarquer en effet qu'un siècle environ après qu'il avait paru, l'académie de *la Crusca* plaça le *Cortegiano* parmi les *textes de langue*, où elle n'admit que les ouvrages écrits dans le toscan le plus pur. Néanmoins Balthasar, Mantouan de naissance, déclarait lui-même que ce n'était pas de la langue toscane qu'il avait voulu se servir. «Je suis Lombard, dit-il dans sa lettre «au seigneur de Sylva» qui forme la *Préface*, et j'aime mieux être reconnu pour tel, en parlant lombard, que pour étranger à la Toscane, en parlant trop toscan.» Il déclare encore, un peu plus loin, «qu'il ne sait pas cette langue toscane, si difficile et dont on fait tant de mystères; qu'il ne veut user que de la sienne.»

2. Aux derniers moments de La Boëtie, se retrouve sur ses lèvres un mot célèbre de Pindare, une citation pi-

XIII.

Reproche moy[1] maintenant, je le veux,
Si onc de toy j'ay eu faveur aucune,
Traistre, legere, inconstante fortune,
Reproche moi hardiment, si tu peux.

Depuis le jour qu'en mal' heure[2] mes yeux
Voyent du ciel la lumiere importune,
Je suis le but, la descharge commune
De tous les coups de ton bras furieux.

Bien tost j'auray, desjà l'heure s'avance,
J'auray de toy par mort quelque vengence[3]:
Lors que de moy l'ame sera partie,

quante de cet auteur qu'il adresse à Montaigne. On voit assez, d'ailleurs, par la seule lecture de ses ouvrages, combien il avait vécu dans un commerce étroit avec les livres de l'antiquité,

Ces bons hostes muets qui ne faschent jamais,

comme disait Ronsard dans une élégie à l'honneur *d'Helene*. Pour le développement de ce vers, cons. les *Essais*, III, 3, et les *Disc.* de Bon. des Periers, c. 15.

1. Pour *adresse-moi des reproches*, ou *reproche-moi* (*les dons que tu m'as faits*, sous-ent.); mais alors ce verbe se prenait ainsi sans complément.

2. (In mala hora), sous de funestes auspices.... *A la bonne heure*, *à la male heure*, étaient des expressions entièrement distinctes de *bonheur* et *malheur* : V. sur ces mots M. Ampère, *Histoire de la formation de la Langue française*, p. 214.

3. Tela precor, pueri, figite acuta magis;
Figite certantes, atque hanc mihi solvite vitam.
(Properce, II, 9, 39; Cf. *Ib.*, 8, 12.)

A toy vrayment le camp demeurera;
Mais j'en suis seur, ma mort te faschera,
De te laisser, cruelle, sans partie[1].

XIV.

Quand celle j'oy parler qui pare nostre France,
Lors son riche propos j'admire en escoutant;
Et puis s'elle se taist, j'admire bien autant
La belle majesté de son grave silence [2].

S'elle escrit, s'elle lit, s'elle va, s'elle dance,
Or je poise [3] son port, or son maintien constant,
Et sa guaye façon; et veoir en un instant
De çà de là sortir mille graces je pense.

J'en dis le grammercis[4] à ma vive amitié,
De quoy j'y voy si clair [5]; et du peuple ay pitié:
De mil[6] vertus qu'il voit en un corps ordonnees,

1. *Adverse*, sous-ent.; sans adversaire à combattre. Rapproch. de ce sonnet le 170e et le 188e de Pétrarque.

2. Du Bellay célèbre aussi dans sa maîtresse, *Olive*, sonnet 52,

> Ce vif esprit et ce doulx grave style,
> Ce hault penser, *cest honneste silence*.

Cf. Pétrarque, *Sonn.* 179 et 221.

3. *Je pèse*, verbe pris ici dans l'acception suivante, signalée par Nicot : « Peser, c'est considérer diligemment quelque chose, l'examiner. »

4. Là-dessus je rends grâces, c'est un avantage que je dois.... *Grammercis* est pour *grand merci:* locution ou plutôt orthographe exceptionnelle, et sans doute particulière au pays de l'auteur.

5. D'être si clairvoyant....

6. On a déjà rencontré des syllabes supprimées, comme dans ce mot, par licence ou plutôt par tolérance poétique.

La dixme[1] il n'en voit pas, et les laisse pour moy :
Certes j'en ay pitié ; mais puis apres je voy
Qu'onc ne furent à tous toutes graces donnees.

XV.

Tu m'as rendu la veue, Amour, je le confesse.
De grace que c'estoit à peine je sçavoy[2] ;
Et or toute la grace en un monceau je voy
De toutes parts luisant en ma grande maistresse.

Or de veoir et reveoir ce thresor je ne cesse,
Comme un masson qui a quelque riche paroy
Creusé d'un pic[3] heureux, qui recele sous soy
Des avares ayeux la secrete richesse.

Or j'ay de tout le bien la cognoissance entiere,
Honteux de veoir si tard la plaisante lumiere :
Maisque gaigne je, Amour, que ma veuë est plus claire,

Que tu m'ouvres les yeux et m'affines[4] les sens ?

1. La dixième partie....

2. Je savais à peine ce que c'était que la grâce.... Ronsard a dit, en se servant d'une tournure analogue (t. I, p. 187) :

Par là j'apprins *que* pouvoit l'esperance....

3. C'est un instrument de fer pointu vers le bout, dont on se sert pour ouvrir et abattre un mur. Nicot fait dériver ce mot, du nom de l'oiseau que l'on appelle *pic* ou *pivert* : « Il semble en effet, dit-il, que de ce *pic* soit appelé pic d'un masson, pour ce qu'il a le bec long, poinctu et fort ; et en ce ressemble à cest oiseau lequel a le bec si poinctu et si fort qu'il en perce les arbres. »

4. Expression délicate, trop peu employée aujourd'hui ; le substantif *affinement* n'avait pas moins de vogue :

Et plus je voy de bien, et plus de maux je sens :
Car le feu qui me brusle est celuy qui m'esclaire[1].

XVI.

Helas! combien de jours, helas! combien de nuicts
J'ay vescu loing du lieu, où mon cœur fait demeure!
C'est le vingtieme jour que sans jour je demeure,
Mais en vingt jours j'ay eu tout un siecle d'ennuis.

Je n'en veux mal qu'à moy, malheureux que je suis,
Si je souspire en vain, si maintenant j'en pleure;
C'est que mal advisé je laissay en mal' heure,
Celle là que laisser nulle part je ne puis.

J'ay honte que desjà ma peau decoulouree
Se voit par mes ennuis de rides labouree[2] :
J'ay honte que desjà les douleurs inhumaines

Me blanchissent le poil sans le congé du temps.
Encor moindre[3] je suis au compte de mes ans,
Et desjà je suis vieux au compte de mes peines.

XVII.

Si onc j'eus droict, or j'en ay de me plaindre:

« *L'affinement* des esprits, dit Montaigne, ce n'en est pas l'assagissement. » *Ess.*, III, 9.

1. C'est à peu près ce que les anciens disaient de l'éloquence : « Eloquentia.... *urendo clarescit* : » *Dialog. de Orator*. c. 36. V. pour cette citation et les remarques qui l'accompagnent, M. Villemain, *Littérature française au* XVIII[e] *siècle*, t. IV, p. 15, 2[e] édition.

2. Cf. Pétrarque, *Sonn.* 145, 162 et 180.

3. Jeune : on disait alors *moindre d'aage*. V. Nicot.

Car qui voudroit que je fusse content
Estant loing d'elle? Et je ne sçay pourtant,
En estant pres, si mon mal seroit moindre[1].

Ou pres, ou loing, le mal me vient attaindre;
J'ay beau fuir[2], en tous lieux il m'attend :
Pres, un vif mal ; et puis, loing d'elle estant,
Une langueur, autant ou plus à craindre.

O fier Amour, que tu as long le bras[3],
Puis qu'en fuyant on ne l'evite pas[4] !
Puis qu'il te plaist, helas, je suis tesmoing,

Puis qu'à mon dam il t'a pleu que le sente,
Que ta main a, d'une arme non contente,
Le feu de pres, et les fleches de loing[5].

1. On retrouve les mêmes idées dans les *Sonn.* 19, 104 t 108 de Pétrarque.

2. Ce mot comptait pour deux syllabes.

3. Ainsi Montaigne, en parlant du sentiment qui a régné sur son cœur avec bien plus de puissance que celui e l'amour : « L'amitié a *les bras assez longs* pour se tenir t se joindre d'un coing du monde à l'autre.... » III, 9.

4. Properce avait dit :

Ad Tanaim fugias ; usque sequetur amor....
Instat semper amor supra caput....

l., II, 30, 2 et 7. Bon. des Periers, dans sa pièce déjà itée à Jean du Peyrat, exprime cette même pensée :

Tel fuir,
Mais bien haïr
Le cuide, qui le pourchasse.

5. Souvenir de l'antiquité : Ovide, en s'adressant à Amour :

Tum quoque non paucos, si te bene novimus, ures;
Tum quoque præteriens vulnera multa dabis.

XVIII.

Quand j'ose veoir ma dame, Amour guerre me livre,
Et se picque à bon droict que je vay folement
Le cercher en son regne ; et alors justement
Je souffre d'un mutin temeraire la peine[1].

Or me tiens je loing d'elle ; et ta main inhumaine,
Amour, ne chome pas : mais si aucunement,
Pitié logeoit en toy, tu debvois vrayement
T'ayant laissé le camp[2], me laisser prendre haleine.

N'ay je pas donc raison, o Seigneur, de me plaindre,
Si estant loing du feu, ma chaleur n'est pas moindre?
Quand d'elle pres je suis, lors tu doibs faire preuve

De ta force sur moy; mais or tu doibs aussi
Relascher la rigueur de mon aspre soucy :
Trop mortelle est la guerre où l'on n'a jamais trefve[3] !

Non possunt, licet ipse velis, cessare sagittæ :
Fervida vicino flamma vapore nocet...

Amor., I, 2, 43; et Sénèque le Tragique :

.... Cupido
Impotens flammis simul et sagittis.
(*Hipp.*, v. 276.)

1. Je suis puni comme un turbulent et un téméraire. Pour ces idées et les suivantes, cf. Pétrarque, *Sonn.* 117, 119 et 215.

2. La victoire....

3. Cette rime semble démontrer ce qui est très-probable d'ailleurs, c'est que malgré l'orthographe de ce mot, on prononçait *treuve*. De même on écrivait *febve* et l'on disait *feuve ;* ainsi Ronsard se raillant de ces docteurs qui

XIX.

Enfant aveugle, nain, qui n'as autre prouësse,
Sinon en trahison quelque fleche tirer,
Qui n'as autre plaisir, sinon de deschirer
En cent pieces les cœurs de la fole jeunesse [1];

Le corps sans honte nu si ton pere te laisse,
Il monstre qu'on se doibt loing de toy retirer,
Qui n'as rien que les cœurs que tu peux attirer
Par les traistres appas de ta main larronnesse [2].

Meurtrier, larron, pipeur [3], dis moy, dis hardiment,
Si rien aux tiens jamais tu donnas que torment?
Ores, sans t'espargner, de toy je me veux plaindre.

veulent qu'on admette sans contestation tout ce qu'ils disent :

Avec eux seulement le sainct Esprit se treuve,
Et du sainct Evangile ils ont trouvé la *febve*.

1. O nunquam pro me satis indignate, Cupido!
O in corde meo desidiose puer!
Quid me, qui miles nunquam tua signa reliqui,
Lædis, et in castris vulneror ipse meis?
Cur tua fax urit, figit tuus arcus amicos?
(Ovide, *Amor.*, II, 9, 1.)

Du Bellay, 26e sonnet de l'*Olive*, se plaint de l'Amour à peu près dans les mêmes termes que La Boëtie :

Ainsi me blesse et ne me veut guarir,
Ce vieil enfant, aveugle archer, et nu.

2. Qui nous enlève, qui nous dérobe à nous-mêmes.

3. Trompeur : Du Bartas, dans sa *Semaine*, montre au jeune âge, la nuit comme le jour,

. . . . Les esprits flattez
Du *pipeur* escadron des doulces voluptez.

Quel mal me feras tu que je n'aye enduré ?
Mes maux m'ont fait meshuy contre toy asseuré:
J'ay desjà tant souffert que je n'ay rien à craindre.

XX.

Je ne croiray jamais que de Venus sortisse[1]
Un tel germe que toy. Or ta race j'ay sçeu,
O enfant sans pitié : Megere t'a conceu,
Et quelque louve apres t'a baillé pour nourrisse[2].

Petit monstre maling, c'est ta vieille malice,
Qui te tient acroupy; aucun ne t'a receu
Des hommes ny des dieux que tu n'ayes deceu;
Et encor ne se treuve aucun qui te punisse.

O traistre, o boutefeu, donc ta rage assouvie
Ne fut ny sera onc des maux de nostre vie !
Je sçay bien que de toy je ne me puis desfaire;

Et puis qu'ainsi il va, je voy bien desormais
Que tant que je vivray, je ne seray jamais
Saoul[3] de te dire mal, ni toy saoul de m'en faire.

1. Pour *sortist :* ait pu sortir. On a déjà vu que la langue poétique, à la faveur du caractère indécis de la plupart des règles et des formes du langage, autorisait alors toutes ces licences, que devaient bientôt bannir la sévérité croissante du bon goût et les progrès de notre littérature.

2. .... Duris genuit te cautibus horrens
Caucasus, hyrcanæque admorunt ubera tigres.
(Virgile, *Æn.*, IV, 366.)

3. On a déjà vu que cet adjectif monosyllabe et le verbe *saouler* étaient souvent employés, au figuré comme au

XXI.

Amour, lors que premier ma franchise fut morte,
Combien j'avois perdu encor je ne sçavoy,
Et ne m'advisois pas, mal sage, que j'avoy
Espousé[1] pour jamais une prison si forte.

Je pensois me sauver de toy en quelque sorte,
Au fort[2] m'esloignant d'elle; et maintenant je voy
Que je ne gaigne rien à fuir devant toy :
Car ton traict en fuyant avecques moy j'emporte[3].

Qui a veu au village un enfant enjoué,
Qui un baston derriere à un chien a noué[4],

propre. D'Aubigné, liv. 1er de ses *Tragiques*, dans une invective contre les rois :

> Ils courent sans repos, et quand ils n'ont plus rien,
> Pour *saouler* l'avarice, ils cerchent autre sorte
> Qui contente l'esprit d'une ordure plus forte.

1. V., sur ce mot, p. 454, n. 1.

2. Du moins en....

3. .... Hæret lateri lethalis arundo,

dit Virgile, *Æn.*, IV, 73, quand il nous montre Didon, comme une biche blessée par le chasseur, emportant dans son sein le trait fatal.

4. Si la comparaison de La Boëtie a le mérite de l'originalité, elle n'a pas celui de la noblesse. Il est vrai que Virgile (*Æn.*, VII, 378) assimile Amate en délire au sabot que les enfants font tourner d'un fouet rapide ; mais il relève au moins par la poésie des détails ce passage qui lui a été souvent reproché. Ici l'auteur français ne déguise pas même par le prestige du coloris poétique la bassesse de l'image qu'il nous présente. Je sais qu'il faut tenir compte de la différence des genres : toutefois, comme on l'a dit avec raison,

> Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Le chien d'estre batu par derriere estonné ;

Il se vire et se frappe, et les enfans joyeux
Rient[1] qu'il va, qu'il vient, et fuyant parmy eux,
Ne peut fuir les coups que luy mesme se donne.

XXII.

Où qu'aille le soleil[2], il ne voit terre aucune,
Où les maux que tu fais ne te facent nommer[3] :
Mais de toy ici bas qu'en doibt lon presumer,
Quand de ton pere aussi[4] tu n'as mercy pas une[5] ?

Ta force en terre, au ciel, par tout le monde est une[6] :

1. *De ce* ou *pendant*, sous-ent.

2. Ménage, dit Th. Corneille, condamne comme vicieux ce tour dont il offre l'exemple suivant :

> Je vis où que je sois avec toute asseurance ;

et je crois qu'il a raison : v. *Remarques* de Vaugelas, *Not.*, t. II, p. 340.— Il n'en est pas moins vrai que l'emploi de *où que* pour *en quelque lieu que*, était très-commode en poésie et qu'il n'y a pas été remplacé.

3. Nulla pax isti puero. Per orbem
Spargit effusas agilis sagittas,
Quæque nascentem vidit ora solem,
Quæque ad hesperias jacet ora metas...
Novit hos æstus...
(Sénèque le Tragique, *Hipp.*, v. 283 et sqq.)

4. Parmi les poëtes, plusieurs ont donné Mars pour père à l'Amour; d'autres, Vulcain ou Jupiter : v. Cicéron, *de Nat. deor.*, III, 23. Valckenaër, en rapprochant les textes anciens, a traité cette question à fond, *in Diatrib. Euripid.*, c. 15, p. 154-161.

5. Tu n'as aucune pitié, miséricorde : v. sur ce mot *merci*, p. 447, n. 3.

6. Hic volucer omni regnat in terra potens,
Ipsumque flammis torret indomitis Jovem.

L'oiseau par l'air volant sent la force d'aymer,
Et les poissons cachez dans le fond de la mer[1],
Et des poissons le roy, le grand pere Neptune[2].

Le noir Pluton, forcé par ta fleche meurtriere,
Sortit veoir les rayons de l'estrange lumiere.
O petit dieu, le ciel, l'eau, l'air, l'enfer, la terre,

Te crient le vainqueur[3] ! Meshuy laisse ces traicts;

Gradivus istas belliger sensit faces;
. . . .
Volitatque cœlo pariter et terræ gravis.

Sénèque, *Hipp.*, v. 186; cf. id., *Octav.*, v. 807.

1. Ronsard, dans ses *Elegies*, célèbre avec la même chaleur et par des termes analogues, la puissance de l'*Amour :*

. . . . . . Il alla dans la mer
Jusqu'au centre des eaux les poissons enflammer,
Et maugré la froideur des plus humides nues,
Enflamma les oiseaux de ses flammes cogneues,
Alla par les rochers et par les bois deserts
Irriter la fureur des sangliers et des cerfs...

Dans le 52e sonnet de l'*Olive*, Du Bellay invoque Vénus :

Mere d'*Amour*, et fille de la mer,
Qui ciel et terre et champs semez d'arene
Peux jusqu'au fond des ondes enflammer...

2. Expression ridicule aujourd'hui, mais noble au XVIe siècle, qui disait comme les Latins : *pater Neptune* (*Æn.*, V, 14); *magne pater* (*id.*, IX, 495; XI, 410).

3. Du Bellay, *Olive*, sonnet 42 :

O petit dieu, qui ciel et terre allumes;

et Ronsard, suppliant Vénus « de garder Cypre contre l'armee du Turc » :

. . . D'un traict de tes yeux
Tu peux flechir les hommes et les dieux,
Le ciel, la mer, les enfers et la terre.

Tu n'as plus où tirer : quand aura lon la paix,
Si la victoire, au pis, n'est la fin de la guerre?

XXIII.

J'ay fait preuve [1] des deux ; meshuy je le puis dire :
Sois je pres, sois je loing, tant mal traicté je suis,
Que choisir le meilleur à grand' peine je puis,
Fors que le mal present me semble tousjours pire.

Las ! en ce rude chois que me faut il eslire?
Quand je ne la voy point, les jours me semblent nuicts;
Et je sçay qu'à la veoir j'ai gaigné mes ennuis [2] :
Mais deusse je avoir pis, de la veoir je desire.

Quelque brave guerrier, hors du combat surpris
D'un mosquet [3], a despit que de pres il n'ait pris
Un plus honneste coup d'une lame cogneue :

1. *Faire preuve d'une chose* signifiait alors *l'éprouver*: v. Nicot.

2. *Ennui* et *ennuyer* avaient alors une bien autre force qu'aujourd'hui. On en jugera par ce passage d'une lettre de Charles IX au duc de Montpensier, lorsque le duc d'Aumale venait d'être tué par un boulet, au siége de la Rochelle : « Mon cousin, il sera difficile, voire impossible, que La Haye, mon maistre d'hostel, vous puisse representer le merveilleux regret que je reçoy de ceste perte.... Je ne fus jamais plus *ennuyé*,.. » V. *Manuscrits, fonds de Béthune*, n° 8702; cf. *ibid.*, n° 89, etc.

3. Ou *mousquet;* en italien, *moschetto*, et en espagnol, *mosquete*. Caseneuve dérive ce mot de *muschetа*, *mousquete*, sorte d'arbalète, ainsi appelée, nous dit-il, « parce que le trait qui en partoit, faisoit un bruit semblable à celui d'une grosse mouche. » Jean Villani qui vivait avant l'invention de l'artillerie, mentionne cette espèce d'armes, X, 21, 3, « Molti ne furo feriti e morti di *moschetti*, e di balestri di Genovesi, » ainsi que Marinus

Et moy, sçachant combien j'ay par tout enduré,
D'avoir mal pres et loing je suis bien asseuré;
Mais quoy! s'il faut mourir, je veus veoir qui me tue.

XXIV.

Ce jourd'huy du soleil la chaleur alteree
A jauny le long poil de la belle Ceres[1]:
Ores il se retire; et nous gaignons le frais,
Ma Marguerite et moy, de la douce seree[2];

Nous traçons dans les bois quelque voye esgaree[3]:

Sanutus Torsellus, « Ballistæ, quæ *muschetæ* vulgariter appellantur, » liv. 2, part. 4, c. 22. Du Cange et Ménage partagent l'opinion de Caseneuve. Montaigne parle « de nos mousquetaires, » II, 9. Sur l'emploi des armes à feu dans cette époque, ou plutôt l'opinion que l'on avait de leur usage, on peut voir aussi les *Essais*, I, 48; et les *Disc.* de Bon. des Periers, c. 18.

1. Métaphore antique :

Jam rapidus torrens sitientes Sirius Indos
Ardebat cœlo....
.... Arebant herbæ....
(Virgile, *Georg.*, IV, 425 et sq.)

Flava Ceres...
(*Ibid.*, I, 96; etc.)

Quant au mot *poil*, on a déjà reconnu qu'il était alors plus noble dans son emploi que de nos jours, et plus varié dans ses acceptions.

2. (Serum) soirée :

O bienheuree (fortunée)
Seree....

dit aussi Bon. des Periers, dans sa pièce à Du Peyrat.

3. Du Bellay, sonnet 17[e] des *Regrets* :

Bien avant dans un bois te pers avec ta dame...

Le vers de La Boëtie est plus expressif et pénétré d'une grâce plus touchante.

Amour marche devant, et nous marchons apres[1].
Si le vert ne nous plaist des espesses forests,
Nous descendons pour veoir la couleur de la pree[2];

Nous vivons francs d'esmoy, et n'avons point soucy
Des roys, ny de la cour, ny des villes aussi[3].
O Medoc[4], mon païs solitaire et sauvage[5],

1. Image pleine de charme.

2. Prairie ; Ronsard, *Stances à Cassandre :*

> Voyci *la pree* et la rive mollette...
>
> Comme un taureau par *la pree*,
> Court apres son amouree.

3. La Boëtie paraît avoir eu présente à l'esprit la description que fait Sénèque le Tragique du bonheur des champs, *Hippolyte*, acte II, sc. 2 : là, dit celui-ci, avec une simplicité qu'il doit à son sujet, l'homme.

> Spei metusque liber....
> .... Rure vacuo potitur, et aperto æthere
> Innocuus errat....
> Nunc nemoris alti densa metatur loca ; etc.

Compar. aussi la 10[e] *Epître* du I[er] livre d'Horace, consacrée à l'éloge de la campagne, où ce poëte a imité fort heureusement Xénophon (v. plus haut, p. 145) :

> Novistine locum potiorem rure beato ?
> Est ubi plus tepeant hyemes, ubi gratior aura
> Leniat et rabiem Canis, etc., v. 14.

4. Ce cri touchant rappelle celui d'Horace, *Sat.*, II, 6, 60:

> O rus, quando ego te videam, quandoque licebit....

Cf. Pétrarque, *Sonn.* 189, 221 ; et Racan, dans son célèbre tableau « des doulceurs de la vie champestre. »

5. Montaigne donnait aussi à son pays cette dernière épithète : « J'escris chez moy, *en païs sauvage,* où personne ne m'ayde ny me releve, » III, 5.

Il n'est point de païs plus plaisant[1] à mes yeux :
Tu es au bout du monde, et je t'en ayme mieux ;
Nous sçavons apres tous les malheurs de nostre aage[2].

XXV.

Un lundy fut le jour de la grande journee[3]
Que l'Amour me livra ; ce jour il fut vainqueur,
Ce jour il se feit maistre et tyran de mon cœur :
Du fil de ce jour pend toute ma destinee.

Lors fut à mon torment ma vie abandonnee,
Lors Amour m'asservit à sa folle rigueur[4].
C'est raison qu'à ce jour, le chef[5] de ma langueur,
Soit la place en mes vers la premiere donnee :

Je ne sçay que ce fut, s'Amour tendit ses toiles
Ce jour là pour m'avoir, ou bien si les estoilles
S'estoient encontre[6] moy en embusche ordonnees[7] ;

1. Ce mot, dont l'acception primitive se retrouve encore dans nos campagnes, rappelle le début des adieux de Marie Stuart à la terre qu'elle ne devait plus revoir :

Adieu, *plaisant* païs de France....

2. Nec scelera populos inter atque urbes sita
Novit, nec omnes conscius strepitus pavet.
(Sénèque le Trag., *loc. laud.*)

3. Bataille : v. p. 492, n. 1.

4. Amoris in me maximum regnum fero.
(Sénèque le Trag., *Hipp.*, v. 218.)

5. Qui fut le début, le principe....

6. On disait *encontre* quelqu'un, ou *à l'encontre de* quelqu'un ; et ce mot était aussi employé adverbialement. « Aussitôt veirent ces chevaliers venir *encontre*. » *Amadis*, III, 6.

7. Allusion aux croyances astrologiques qui faisaient

Pour vray je fus trahy, mais la main j'y prestois :
Car plus fin contre moy [1] que nul autre j'estois,
Qui sçeus tirer d'un jour tant de males [2] annees [3].

dépendre la destinée des hommes de la marche des astres; on sait combien elles avaient encore conservé de force :

Impia nam tota dominatur in urbe *mathesis*,

disait L'Hôpital. *Epist.*, l. III, p. 175.

1. Plus habile à me tromper : expression ironique.

2. De l'ancien adjectif, *mal*, *male*, mauvais, funeste : fort usité au moyen âge.

3. On peut, d'après les idées que ce dernier sonnet renferme, s'étonner du rang qu'il occupe ; il semblerait du moins beaucoup plus convenablement placé avant le précédent.

FIN.



